
THE TRVSTEES OF THE
PVBLIC LIBRARY
LVX
OMNIVM
CIVIVM
OF THE CITY OF
BOSTON
1852 1878

HISTOIRE

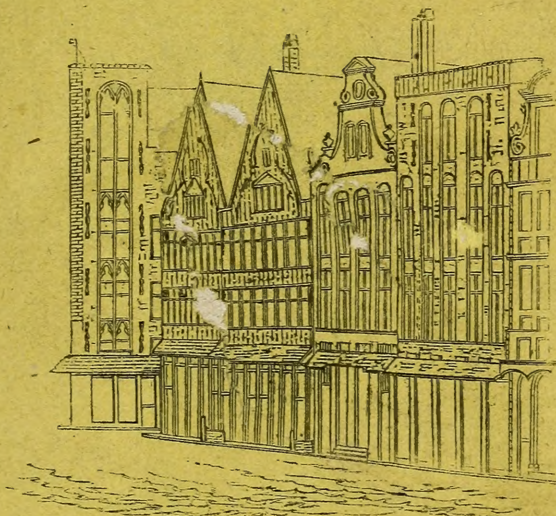
DE

L'ARCHITECTURE

EN BELGIQUE

par A. G. B. Schayes.

TOME II



Grand' Place de Bruges.

BRUXELLES.

ALEXANDRE JAMAR, ÉDITEUR,

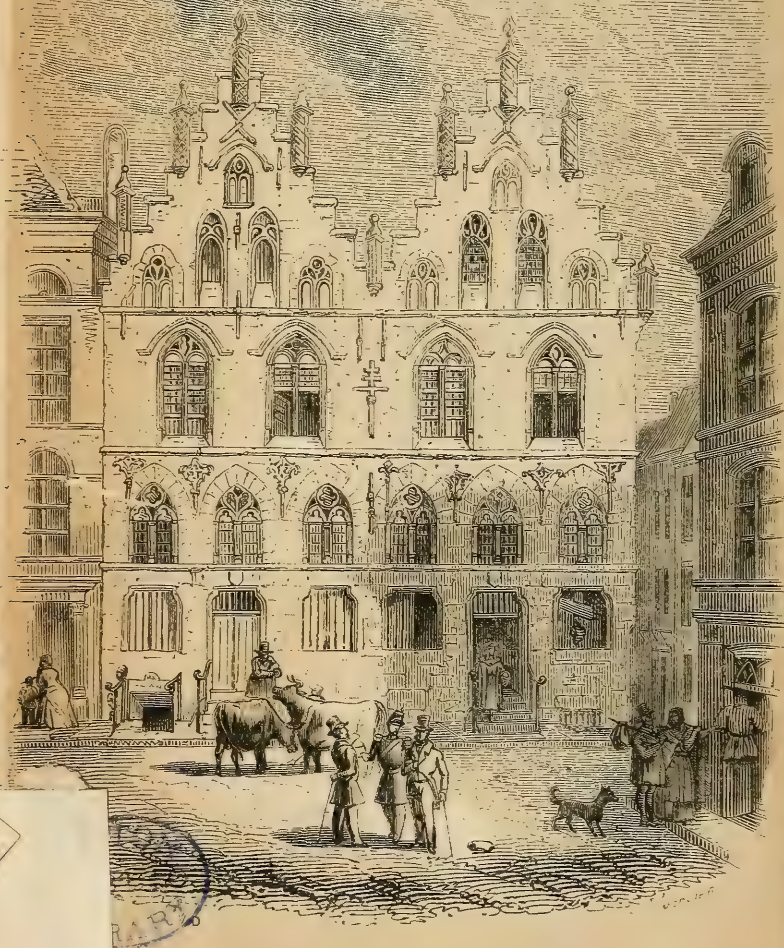
Rue des Minimes.

HISTOIRE

DE L'ARCHITECTURE

EN BELGIQUE.

TYP. D'ALEX. JAMAR.



La Boucherie à Ypres.



Porche de Saint-Servais à Maestricht.

HISTOIRE
DE L'ARCHITECTURE
EN BELGIQUE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A L'ÉPOQUE ACTUELLE

PAR

A. G. B. SCHAYES,

Membre de l'Académie royale de Belgique, conservateur du
Musée royal d'armures, d'antiquités et d'artillerie.

2e ÉDITION,

Considérablement augmentée et ornée de plus de 300 gravures
et vignettes sur bois.

TOME II.

BRUXELLES.

CHEZ L'AUTEUR, PLACE DES WALLONS, 13,
et chez les principaux libraires du royaume.

1853

ÉPOQUE DE LA TRANSITION OU ROMANO-OGIVALE.

Dans le premier quart du XIIe siècle, le style roman ou romano-byzantin, qui avait fleuri à l'exclusion de tout autre dans la chrétienté entière, depuis plus de six siècles, commença à être altéré par une forme nouvelle, l'arc brisé ou en ogive, diamétralement opposé au plein-cintre. Rangés côte à côte ou antés l'un sur l'autre, tantôt aux portes et aux fenêtres, et tantôt aux voûtes d'un édifice, le plein-cintre et l'ogive se prêtèrent un appui mutuel, soit pour la consolidation, soit dans l'ornementation des monuments. Cet accord entre deux éléments si hétérogènes, si contradictoires, dura plus d'un siècle; mais comme il arrive dans presque toutes les institutions humaines, le principe nouveau finit par triompher entièrement du mode ancien : ainsi vers le milieu du XIIIe siècle, le plein-cintre fléchit partout devant l'ogive, l'architecture romane disparut radicalement,

et jusqu'au commencement du XVIe siècle, l'architecture ogivale obtint sur sa rivale un triomphe complet et incontesté. Si pendant ce laps de temps, le plein-cintre ose encore reparaître quelque part, ce n'est qu'accidentellement et par pure nécessité.

Les archéologues modernes ont donné avec raison le nom de *style de transition* à cette architecture hybride, mi-partie romane et ogivale, qui prépara l'ère brillante de l'architecture, si ridiculement nommée gothique jusqu'à ces dernières années. Il est inutile d'observer qu'offrant dans une même construction et le style roman et les éléments plus ou moins complets du style ogival primaire, l'architecture de la transition n'avait et ne pouvait avoir un caractère propre et original. Aussi pour en connaître les principes généraux, suffira-t-il de combiner ceux du plein-cintre, tels que nous les avons décrits, avec ceux du style ogival primitif, tels que nous les décrirons plus loin.

En Belgique, les édifices religieux sont les seuls qui fournissent des exemples de l'emploi du style de transition; mais ces exemples sont aussi nombreux que remarquables sous tous les rapports. Devant donc exclure ici de notre description historique, les deux catégories qui concernent les constructions civiles et militaires, nous n'aurons à nous occuper que de l'architecture religieuse [1] : ce que nous dirons à ce sujet suffira pour donner au lecteur une idée précise

[1] Bien que l'on trouve des arcs plein-cintre à l'intérieur de l'ancienne halle aux draps de Louvain, construite en 1317, et aux fenêtres de celle de Diest, bâtie en 1346, ces édifices appartiennent essentiellement au style ogival secondaire, et ne peuvent être rangés parmi ceux de la transition. Les profils et les moulures de leurs arcs plein-cintre même s'écartent totalement de ceux du style roman ou de la transition.

du caractère que le style de transition a développé dans notre patrie.

ARCHITECTURE RELIGIEUSE.

Le plan et la forme générale des églises de la transition ne diffèrent point de ceux de la dernière époque du style roman; seulement le chœur continue à s'allonger et dans les grandes églises ses bas-côtés ne s'arrêtent plus aux premières travées, mais tournent souvent autour du chevet ou rond-point de l'église (Sainte-Gudule à Bruxelles, Saint-Quentin à Tournai, l'église de Pamele à Audenaerde).

Sur les bords de la Meuse et à droite de ce fleuve, le style de transition s'introduit aussi dans les églises romano-byzantines, mais sans les faire dévier toutefois de leur type primitif (Notre-Dame à Ruremonde, abside antérieure de Sainte-Croix à Liége, chapelle du château de Vianden).

Les colonnes qui marquent les divisions des nefs sont généralement cylindriques; on continue cependant encore à construire de simples piliers carrés (Saint-Martin à Saint-Trond, Saint-Quentin à Tournai, église de Pamele à Audenaerde), mais les piliers-colonnes cruciformes sont d'un emploi plus commun (crypte de Sainte-Marie et de Saint-Bavon à Gand, chœur de Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles).

Les chapiteaux des colonnes se réduisent en quelque sorte à deux types généraux les chapiteaux ornés de deux ou trois rangs de crochets, et les chapiteaux cylindriques ou polygones, en forme de corbeille ou de cloche, les uns simples et sans ornements,

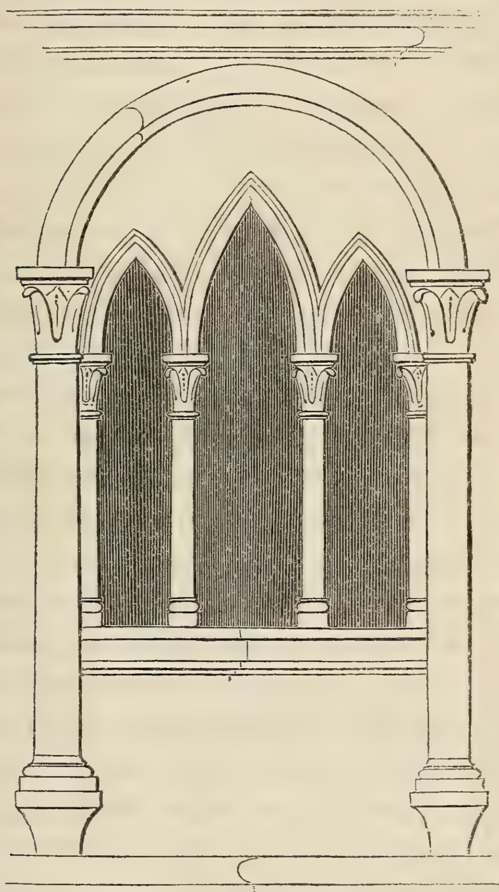
les autres ornés au centre et aux angles de palmettes d'un faible relief. Les tailloirs sont ordinairement très-larges et fort élevés. Les chapiteaux historiés n'apparaissent que rarement dans les églises de la transition. La plinthe de la base des colonnes pose presque toujours sur un socle rond auquel elle est reliée par un cavet renversé.

Les *triforiums* dans la nef centrale, les transepts et le chœur deviennent d'un usage beaucoup plus fréquent que dans les édifices romans. Une de nos églises de la transition, celle de Saint-Jacques à Tournai, a même un double *triforium* superposé.

Les grandes nefs ne sont plus couvertes uniquement d'un plafond en bois, mais de voûtes d'abord légèrement ogivales (abbaye de Villers) et plus tard en ogive très-prononcée (Notre-Dame de la Chapelle et Sainte-Gudule à Bruxelles); les premières sont subdivisées par des arêtes vives; les secondes par des nervures saillantes formées d'un tore rond et rayonnant d'une clef de voûte souvent ornée de sculptures. Ces nervures sont parfois annelées (Notre-Dame de la Chapelle), ornementation dont l'emploi devient aussi plus commun aux longues et minces colonnes (même église).

Les fenêtres de la transition constituent certainement le type le plus caractéristique du style romano-ogival; car tandis que dans les autres parties d'un édifice élevé d'après ce mode architectonique, on ne trouve la forme ogivale qu'isolée et pure à côté de la forme plein-cintre, également sans altération sensible, dans les fenêtres on observe au contraire l'alliage complet de l'ogive au plein-cintre. Ainsi les fenêtres

de la transition, présentent tantôt deux lancettes[1] géminées comprises sous un arc plein-cintre, comme celles de la crypte de Sainte-Marie, à Gand, dont nous avons donné précédemment un dessin, ou trois lancettes sous un même arc majeur, comme à Saint-Martin d'Ypres, à l'église de Pamele et à celle de Saint-Nicolas de Gand, dont le dessin ci-joint repré-



sente une des anciennes fenêtres aujourd'hui bouchée.

[1] *Lancette*, arc ogival long, étroit et à angle aigu.

tantôt deux ouvertures plein-cintre encadrées par un grand arc ogival (tour de l'église de Saint-Pierre, à Ypres). Dans l'un ou l'autre cas, la séparation des ouvertures géminées ou triples est presque toujours établie par une colonnette cylindrique. Les archivoltes des fenêtres de la transition, soit romanes, soit ogivales sont ordinairement décorées d'un, de deux ou de plusieurs tores en retraite, dont les retombées s'appuient contre les murs des églises sur des colonnettes, souvent doubles et superposées (rond-point du chœur de Sainte-Gudule, chœur de Notre-Dame de la Chapelle).

Fréquemment aussi l'espace qui sépare l'extrados de deux fenêtres géminées du cintre majeur qui leur sert d'encadrement, est occupé par un œil-de-bœuf (transepts de l'église de la Madelaine à Tournai, réfectoire de l'abbaye de Villers) ou par une ouverture découpée en trèfle, en quatrefeuille ou en un plus grand nombre de contrelobes (chœur de Notre-Dame de la Chapelle). Ces lobes se composent toujours d'un tore unique.

Les grandes fenêtres du chœur et des transepts de l'église de la ci-devant abbaye de Villers, sont d'une composition toute particulière, et qui sort des principes généraux du style de transition. Nous en donnerons un dessin plus loin. L'église de l'abbaye de Floreffe paraît être, après celle de Villers, le seul monument belge du moyen âge qui ait été éclairé par des fenêtres de cette espèce.

Nous ne connaissons en Belgique qu'une seule crypte appartenant au style de transition, celle de

l'église actuelle de Saint-Bavon à Gand, à moins que l'on ne veuille regarder comme telle la chapelle basse du Saint-Sang à Bruges. La crypte de Sainte-Marie dans l'ancienne abbaye de Saint-Bavon, fut aussi refaite en partie dans ce style au XIIe siècle.

Quant à l'extérieur des églises de la transition, leurs portails commencent à déployer un plus grand luxe d'ornementation. Ce n'est qu'à la fin du XIIe ou au commencement du XIIIe siècle, que l'on voit apparaître ces magnifiques porches ornés sur les côtés latéraux d'une suite de grandes statues de patriarches, de prophètes et de saints, surmontées de dais en pierre, et dont les profondes voussures présentent une série plus ou moins nombreuse de tores en retraite, richement sculptés et retombant sur un nombre égal de colonnettes. Le porche latéral de l'église de Saint-Servais à Maestricht, offre le plus beau type de ce genre en Belgique, où du reste les entrées d'églises de cette espèce, ont été peu communes.

Le pilier ou trumeau divisant en deux parties la baie de la porte des églises (église de Saint-Nicolas à Gand), peut être considéré comme une innovation du XIIe siècle.

Les tours multiples, au nombre de deux, de trois ou même de cinq, deviennent assez communes aux églises principales (églises de l'abbaye d'Affligham, de Saint-Piat et de Notre-Dame à Tournai, de Saint-Jacques et de l'abbaye de Saint-Bavon à Gand). Leurs flèches continuent à atteindre une plus grande élévation; les clochetons posés à leurs bases, acquièrent en même temps un galbe plus svelte, plus d'élégance

et de légèreté, et se découpent en petites arcades à jour, surmontées de gables, décorés de trèfles ou de quatrefeuilles.

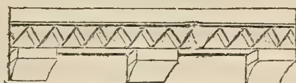
Mais les grandes flèches en pierre et à jour n'appartiennent qu'à l'architecture ogivale parvenue à sa dernière perfection.

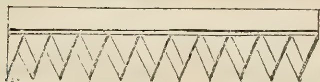
C'est dans une de nos églises de la transition, à celle de Notre-Dame de Ruremonde, que nous trouvons pour la première fois la présence d'une vraie coupole.

L'emploi des contreforts en retraite est encore très-répandu (abbaye de Villers, chœur de Notre-Dame de la Chapelle, église de Pamele), mais les arc-boutants apparaissent aussi fréquemment et parfois déjà avec tout le développement et la hardiesse qu'ils déployèrent sous l'ère ogivale (églises de Villers et de Sainte-Gudule).

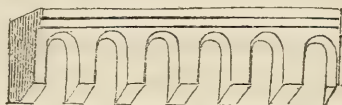
A l'époque de la transition on commence à voir paraître à la cimaise des corniches qui bordent la toiture des églises, des *gargouilles*, gouttières en saillie, en pierre ou en métal qui reçoivent ordinairement la forme d'un animal fantastique ou symbolique, d'une figure d'homme accroupie, d'un ange en adoration, etc. (chœur de Notre-Dame de la Chapelle et de Sainte-Gudule à Bruxelles). Les corniches elles-mêmes ne diffèrent point de celles appliquées précédemment; on les trouve encore parfois ornées de mascarons ou têtes plates (chœur de Notre-Dame de la Chapelle) et presque toujours appuyées sur un rang de corbeaux (abbaye de Villers, tour d'Antoing, rond-point du chœur de

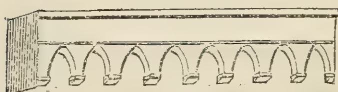
Sainte-Gudule), de *dents de scies* (église d'Afflighem),

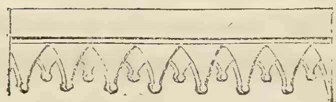




ou sur une arcature, soit romane, soit ogivale (Saint-







Sauveur à Bruges). Les balustrades qui les surmontent, à la naissance du toit, mais assez rarement encore, commencent à présenter une ornementation plus variée; les trêfles et les quatrefeuilles y remplacent déjà, surtout au XIIIe siècle, le mode unique antérieurement employé des petites arcades (Sainte-Gudule). Nous ne connaissons en Belgique qu'une seule construction de la transition où la balustrade soit remplacée par une espèce de creneaux à soumets arrondis; c'est le bas-côté du chevet du chœur de Sainte-Gudule qui présente cette forme particulière,

L'appareil des murs des églises est le même qu'aux églises romanes de la dernière époque, c'est-à-dire avec recouvrement en pierre de taille de moyenne grandeur. Nous commençons aussi à retrouver l'appareil en brique, mais seulement en Flandre. Les briques du XIIe siècle ont déjà à-peu-près la forme et les dimensions de nos briques modernes.

Nous nous bornerons ici à ces données générales sur l'architecture religieuse de la transition en Belgique, pour passer en revue les principales églises construites dans ce style et dont la description sommaire doit leur servir de complément et de preuves.

La tour de l'église de Saint-Pierre à Ypres serait sans nul doute le plus ancien monument de la transition qui existe en Belgique, si elle datait toute entière de la fondation de cette église par le comte de Flandre Robert-le-Frison en 1073 [1]; mais il n'y a certainement que la partie inférieure de la tour en style roman, que l'on puisse raisonnablement faire remonter à cette époque; la partie supérieure, la seule où l'ogive se mêle déjà au plein-cintre, ne doit dater tout au plus que du commencement du XIIe siècle. Masse carrée, d'une bâtisse assez grossière [2], cette tour qui s'élève en tête des nefs présente, sur chacune de ces faces, deux ouvertures géminées et plein-cintre, séparées par une légère colonnette cylindrique et comprises sous un grand arc ogival simulé. La partie

1 GRAMAYE, *Brugæ*, page 178.

2 Nous observerons ici que tout édifice dont nous ne spécifions pas les matériaux qui sont entrés dans sa bâtisse, est construit ou recouvert en pierres de taille de moyen appareil, mode de construction adoptée généralement depuis le XIIe siècle pour tous les édifices de quelque importance.

romane offre les dispositions suivantes : au rez-de-chaussée une porte plein-cintre dont les tores en retraite s'appuient de chaque côté sur trois colonnettes à chapiteaux ornés de figures fantastiques d'un style barbare. Au-dessus de cette porte trois fenêtres cintrées, accouplées et séparées par des colonnettes avec chapiteaux à crochets.

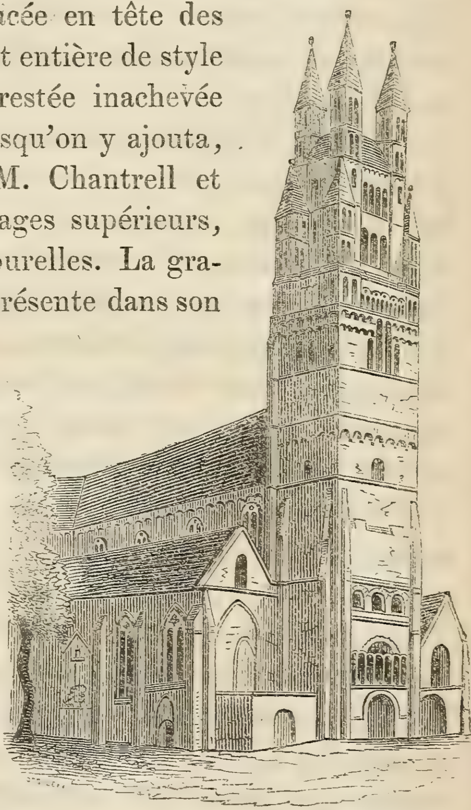
Le vaisseau de l'église rebâti en style ogival du xve siècle, n'est d'aucune importance sous le rapport artistique.

La date de la construction de la partie de l'église de Saint-Pierre qui appartient au style de transition étant incertaine, les édifices les plus anciens de la Belgique élevés dans ce style, doivent être vraisemblablement, et si les données historiques sont exactes, les églises de Saint-Sauveur à Bruges, de Saint-Nicolas et de Saint-Jacques à Gand, puis celles des abbayes d'Afflighem et d'Orval.

L'église de Saint-Sauveur à Bruges, fondée en 961 comme église paroissiale par Baudouin-le-Jeune, comte de Flandre, sur l'emplacement d'une chapelle dédiée à la Vierge et à saint Wulfrand par saint Éloi, était devenue la proie des flammes en 1116. Elle fut alors rebâtie dans les vastes dimensions qu'elle a encore aujourd'hui. Ce qui prouve que cette reconstruction fut exécutée immédiatement après ce désastre, c'est que la consécration de la nouvelle église eut lieu dès l'année 1127 [1]. Un second incendie

1 M. Gailliard en conclut à tort qu'une grande partie de l'église précédente avait échappé à l'incendie. D'ailleurs la dédicace de 1127, pouvait avoir eu lieu, comme cela arrivait fréquemment, avant que l'église ne fut entièrement achevée.

consuma de nouveau l'église de Saint-Sauveur, le 9 avril 1358; mais cette fois, comme le prouve le style du monument, la reconstruction du temple dut se borner à ses parties intérieures, car la tour et les gros murs de la nef et du transept appartiennent encore au style roman et de transition, et datent certainement d'une époque antérieure au XIVe siècle. La tour carrée, placée en tête des nefs, est encore tout entière de style roman. Elle était restée inachevée jusqu'en 1843, lorsqu'on y ajouta, sur le plan de MM. Chantrell et Buyck, les deux étages supérieurs, flanqués de huits tourelles. La gravure ci-jointe la représente dans son état actuel [1].



Le toit de la grande nef, des transepts et du chœur, s'appuie des deux côtés sur une corniche, portée par une arcature en partie romane et en partie ogivale. Les portes à l'extrémité des transepts, sont encadrées d'un arc plein-cintre, à voussures ornées de tores en retraite. L'arc qui couvre la porte du transept nord,

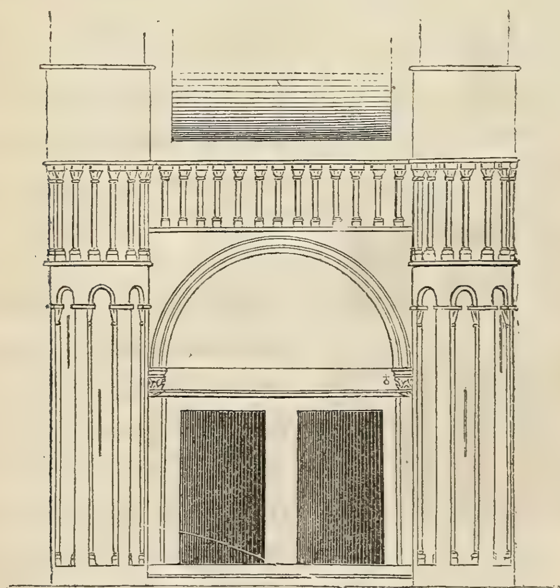
[1] C'est une reproduction en petit de la lithographie exécutée en 1844, par ordre de l'administration fabricienne de l'église.

inscrit deux arcades bouchées, lancéolées et géminées. Au-dessus de chaque porte, s'élève une grande et riche fenêtre de style ogival secondaire, qui doit dater de la restauration de l'église après l'incendie de 1358. A cette époque doit remonter aussi, comme nous venons de le dire, la reconstruction partielle des nefs et du chœur, que des piliers, entourés de longues colonnes en faisceau, couronnées de chapiteaux à crochets, séparent de leurs collatéraux. Au-dessus des arcades ogivales, qui réunissent ces colonnes, règne un *triforium*, composé de longues arcades lancéolées et trilobées, dont les impostes reposent sur des pilastres carrés dans la grande nef et sur des colonnettes cylindriques dans le chœur. Les voûtes, tant du chœur que des nefs et des transepts, sont ogivales et à nervures croisées. Les cinq grandes chapelles de style ogival flamboyant, qui rayonnent autour du rond-point du chœur, ne datent que du commencement du XVIe siècle; elles ne furent voûtées qu'en 1526.

L'église de Saint-Sauveur est, à notre connaissance, le plus ancien monument du moyen âge construit en briques, qui existe en Belgique.

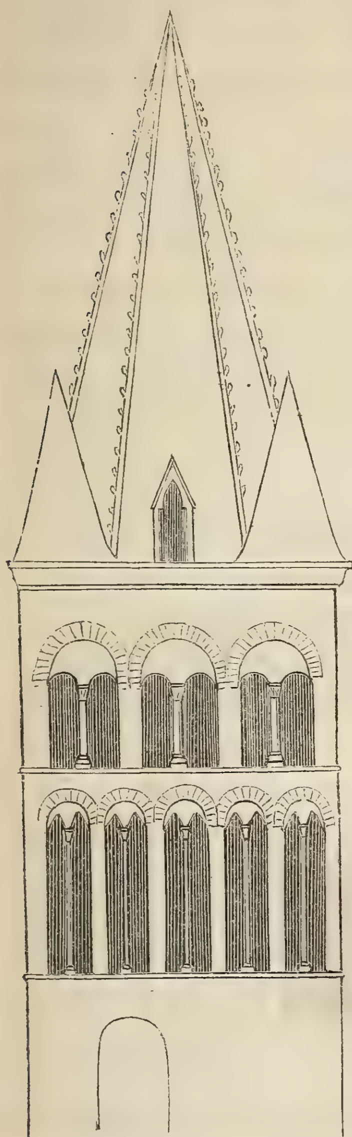
Les églises de Saint-Nicolas et de Saint-Jacques, fondées la première en 1051 et la seconde vers l'an 1100, furent toutes deux consumées par un incendie en 1120 et reconstruites peu d'années après sur un plan plus vaste. De cette reconstruction il subsiste encore à l'église de Saint-Nicolas, la base de la tour, les murs des transepts et de la nef centrale, mais dont les fenêtres ont été remplacées au XVe siècle par des fenêtres ogivales de cette époque, et la façade

ou portail antérieur, la partie ancienne la mieux conservée et qui se présente encore, à peu de chose près, dans sa forme primitive. La porte de cette façade, couverte d'un arc roman à voussures composées de plusieurs rangs de tores concentriques, est surmontée d'une vaste fenêtre ogivale sans meneaux et dont l'archivolte est également formée d'un tore cylindrique. Aux angles du portail qui se termine en pignon, surgissent deux tourelles rondes qui l'encadrent dans toute sa hauteur : elles ont un couronnement pyramidal et sont ornées chacune de trois rangs superposés de colonnettes engagées, réunies, celles du rang inférieur par des arcatures plein-cintre, et



celles des deux rangs supérieurs par des arceaux en ogive romane ou obtuse.

La tour actuelle en style ogival a été construite en 1406 et superposée à la tour du XIIe siècle, qui s'élevait également au point d'intersection des nefs et des transepts. Les parties encore subsistantes de cette dernière se reconnaissent à l'intérieur de l'église aux arcades simulées dont nous avons reproduit un échantillon en décrivant le type du style roman.



Les fréquentes modifications qu'a subies à diverses époques l'église de Saint-Jacques, y ont encore laissé subsister moins de traces de son architecture primitive qu'à celle de Saint-Nicolas. Ces restes se bornent uniquement aux deux tours qui cantonnent la façade et à la grande tour qui s'élève au centre de l'église. Les deux tours du grand portail sont de forme carrée, percées chacune de deux rangs d'ouvertures géminées comprises sous un arc commun, et couronnées, l'une d'un toit à quatre pans et l'autre d'une flèche polygone bordée de crochets. Nous offrons

l'élévation de cette dernière d'après un dessin de M. Devigne.

La tour centrale, octogone et d'un fort diamètre, est percée de deux rangs de petites fenêtres, légèrement ogivales et couronnée d'une flèche pyramidale en bois.

La vaste église abbatiale de l'abbaye d'Afflighem avait été bâtie avec la plus grande magnificence entre les années 1122 et 1144, d'après la chronique latine de ce monastère [1]. Malheureusement la gravure qui représente les bâtiments de l'abbaye dans la première édition de la *Brabantia Sacra* de Sandérus, gravure aussi peu correcte que toutes celles qui se trouvent dans ce livre, est le seul document qui puisse nous fournir quelques notions, bien incomplètes sans doute, sur ce monument remarquable qui fut détruit pendant la réunion de la Belgique à la France, après avoir été refait en partie en style moderne par l'architecte Dewez, en 1762. L'église s'y présente sous la forme d'une basilique en croix latine et dont la façade est ornée de deux tours carrées, surmontées de flèches pyramidales. Le style de transition paraît avoir prédominé dans les tours seules et le style ogival dans les nefs, les transepts et le chœur qui n'avait été construit qu'en 1204 et égalait presqu'en étendue le reste de l'édifice. Des contreforts d'une faible saillie renforçaient les murs des trois nefs. Une ornementation appliquée indistinctement à toutes les parties extérieures de l'église, c'étaient les dents de scie qui

[1] *Abbas Franco locum ædificiis multis decoravit et singulariter basilica insigni ac magnifico opere* (*Continuatio Chronici Affligem.* apud d'ACHERY *Spicileg.*, tom. II).

bordaient les corniches tant des tours que des hauts combles de la nef, des bas-côtés et des transepts.

Les bâtiments claustraux construits aux XIIe et XIIIe siècles, soit en style de transition, soit en style ogival, devaient être également, d'après les annales du monastère, remarquables par leur beauté et leur étendue. Ils avaient été rebâtis intégralement et avec la plus grande magnificence en 1770 sur les dessins de Dewez, un des meilleurs architectes de ce siècle. Ils n'étaient pas encore entièrement terminés lorsqu'ils devinrent la proie du vandalisme révolutionnaire.

L'église de l'abbaye d'Orval, dans le Luxembourg, consacrée en 1124 [1] paraît avoir été primitivement un des monuments de la transition les plus élégants de la Belgique, à en juger au moins par le peu de débris qui en subsistent encore; le plus remarquable est le portail percé de trois fenêtres romanes, surmontées d'une rose, dont nous avons donné le dessin au volume précédent [2]. La nef avait été reconstruite

1 *Anno ab incarnatione domini millesimo centesimo vigesimo quarto, indictione tertia, dedicata est ecclesia in honorem sancte et perpetue Marie in Aurea Valle a domino venerabili episcopo Henrico viridunensi, jussu et petitu domini archiepiscopi Trevirorum Godefridi, primo suæ ordonationis anno, regnante Henrico hujus nominis quarto, anno secundo reconciliationis inter regnum et sacerdotium*, etc. (Acte de la dédicace de l'église dans les anciennes archives (aujourd'hui détruites) de l'abbaye).

2 M. Eug. Gens à l'obligeance duquel nous devons ce dessin, a donné une vue de l'ensemble de la ruine dans la *Belgique Monumentale*, tome II, page 118. Il est à regretter que dans sa notice sur l'abbaye d'Orval, il n'ait consacré que deux à trois lignes à la description de ces intéressants débris. Il se borne à dire : " c'est un curieux spécimen du style de transition du roman au gothique. Les chapiteaux des colonnes, dont les faisceaux soutenaient une voûte ogivale, sont d'un dessin et d'un travail admirables; quelques-uns sont ornés de feuilles d'acanthe qui ont presque l'élégance de l'antique. La rose qui décorait le portail est d'une forme originale et très-rare dans ce style."

L'ouvrage intitulé *Délices des Pays-Bas* contient une vue à vol d'oiseau de l'église

en totalité ou en majeure partie vers 1525 et consacrée en 1533. Nous parlerons ailleurs des superbes bâtiments modernes de ce monastère construits au siècle dernier.

Les autres édifices religieux de quelque importance, construits en style de transition, que nous savons avoir été érigés en Belgique au XIIe siècle, sont l'église de l'ancienne abbaye de Saint-Bavon à Gand, avec une partie de la crypte ou église de Sainte-Marie et les galeries du cloître de ce monastère, la chapelle du Saint-Sang à Bruges et l'église de l'abbaye de Floreffe.

L'église abbatiale de Saint-Bavon, rebâtie en 935, fut réédifiée une seconde fois dans le courant du XIIe siècle. Sa dédicace eut lieu en 1195 [1], mais sa reconstruction devait avoir été commencée longtemps auparavant, car on lit que les fondements de la tour furent jetés dès l'année 1138 [2]. Cette nouvelle église était sans contredit un des édifices religieux les plus remarquables qui s'élevèrent en Belgique pendant le XIIe siècle. Elle fut démolie par ordre de Charles-Quint, lorsqu'en 1540 il bâtit sur l'emplacement de l'abbaye de Saint-Bavon, la citadelle destinée à tenir en bride la turbulente commune de Gand. Il est à regretter que nous ne possédions, sur l'architecture de ce beau temple, d'autres renseignements que ceux, fort incomplets, que

et des bâtiments de l'abbaye, mais trop grossière et dans des proportions trop réduites pour qu'elle puisse être de quelqu'utilité sous le rapport architectonique.

[1] *Chronique de saint Bavon*, publiée par Perts.

[2] *Annal. S. Bavonis*, apud DE SMET, *Corpus chronic. Flandr.*, tome I, page 445 et 448.

fournissent sur son extérieur, le plan topographique de Gand de 1534[1] et le dessin gravé dans le *Messager des sciences historiques de Belgique* de 1848. Les nefs de l'église y paraissent de style ogival, mais on reconnaît que les tours, les transepts et le chœur appartenaient à celui de la transition. Les transepts et le chœur d'une étendue médiocre, avaient moins d'élevation que les nefs. A leur point d'intersection surgissait une tour carrée, couronnée d'une flèche à quatre pans, cantonnée de quatre clochetons. Deux autres tours carrées, d'un faible diamètre et portant des flèches semblables, flanquaient le chœur de droite et de gauche. Une quatrième tour, pareille à ces deux dernières, s'élevait en tête du bas-côté droit de l'église. Enfin une cinquième et la plus considérable de toutes, surmontait l'entrée principale du temple et était couronnée d'une haute flèche octogone en bois, entourée de quatre clochetons. Cette tour était partagée en trois étages, percés chacun de deux fenêtres à chaque face. Les fenêtres des deux étages inférieurs étaient ogivales; celles de l'étage supérieur à plein-cintre.

Une belle porte en ogive primaire qui servait d'entrée à l'église par le cloître, est tout ce qui reste aujourd'hui de ce monument. Ses profondes voussures ornées de tores en retraite, retombent de chaque côté sur des colonnettes avec chapiteaux à crochets. C'est un type fort élégant du style ogival primaire.

Les beaux débris qui subsistent encore de la reconstruction de la crypte ou église de Notre-Dame

[1] Ce plan est gravé dans la dernière éditiou de Van Vaernewyck, *Historie van Belgie*, tome I.

en 1148, permettent de se former une idée plus satisfaisante de ces travaux que de ceux qui furent exécutés, à la même époque, à la grande église de l'abbaye. Nous avons dit que les murs extérieurs de cette crypte quadrangulaire, devaient remonter au IX[e] siècle ; celui qui fait face au cloître est percé de deux belles arcades ou portes géminées et à plein-cintre, et de fenêtres géminées et ogivales, comprises sous un arc plein-cintre, dont nous avons donné le dessin, en décrivant les appareils de l'époque romane. Ces types parfaits du passage de l'architecture romane à l'architecture ogivale, datent indubitablement du XII[e] siècle. Aux ruines existantes il est aisé de reconnaître aussi que l'intérieur de la crypte fut entièrement reconstruit à la même époque, c'est-à-dire en 1148. Quatre colonnes cruciformes, formées chacune de quatre demi-colonnes dont deux d'un plus fort diamètre que les deux autres, à bases pentagones et à chapiteaux ornés de palmettes, la divisaient en trois nefs et recevaient les retombées des voûtes d'arête. Elle était éclairée par des fenêtres ogivales dont l'archivolte ornée d'un tore, reposait de chaque côté sur une colonnette.

Joignant la crypte, on trouve un bâtiment dont la construction doit également remonter au XII[e] siècle. C'est un carré long partagé longitudinalement par quatre arcades surbaissées, portées par trois colonnes cylindriques fort trapues et ayant des chapiteaux ornés aux angles de quatre crochets [1].

[1] L'ancien réfectoire de l'abbaye qui borde un des côtés longs du cloître et qui a été converti depuis peu d'années en chapelle sous l'invocation de saint Macaire,

A l'exception du côté qui sépare l'ancienne chapelle de Saint-Macaire (que nous avons décrite précédemment) de la crypte de Notre-Dame, il n'existe plus que des restes informes des galeries ou portiques qui entouraient le préau du cloître. Il nous a paru aux substructions et aux débris de sculptures et d'architecture que, reconstruites au XIe ou XIIe siècle, ces galeries l'avaient été de nouveau au XVe.

La chapelle du Saint-Sang à Bruges est encore un de nos édifices les plus intéressants du moyen âge, antérieurs à l'époque du style ogival, tant pour sa bonne conservation, malgré les soi-disant embellissements qui y ont été ajoutés depuis le XVe siècle, que par la singularité de son plan et la forme toute particulière de sa tour. Nous avons déjà dit qu'elle fut reconstruite telle qu'elle existe encore par Thierry d'Alsace, comte de Flandre, en 1150 [1]. Bâti en carré long, ce petit temple se compose de deux édifices distincts, la chapelle basse [2] et la chapelle haute superposée à la première. La chapelle inférieure est divisée en trois nefs par trois piliers-colonnes dont deux à gauche et un seul au côté droit. Ces colonnes qui ont pour base une plinthe surmontée d'une apophyge ornée de quatre griffes ou pattes, et pour chapiteau un simple tailloir, sont réunies par des

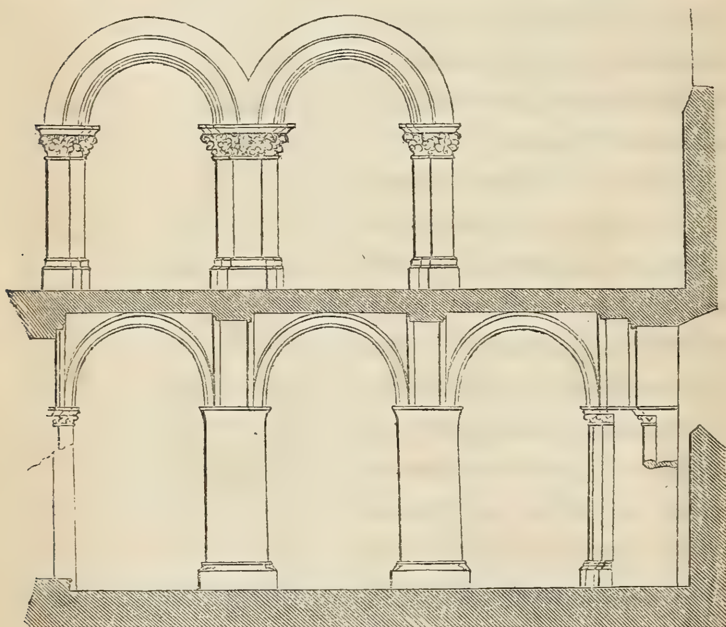
pourrait bien dater du xe siècle, lorsque (en 936 et 946) on rétablit les bâtiments du monastère détruits ou dévastés par les Normands. On y reconnaît encore l'ancienne porte romane, aujourd'hui murée, et à côté des fenêtres ogivales ouvertes au XVe siècle, les fenêtres en fer à cheval et à plein-cintre qui éclairaient primitivement ce grand bâtiment.

[1] GAILLIARD, *Ephémérides Brugeoises*, p. 298.

[2] M. GAILLIARD voudrait faire remonter la construction de cette partie de l'édifice *jusqu'aux premières prédications évangéliques dans les Gaules!!!*

arcs plein-cintre et reçoivent la retombée d'une voûte d'arête avec arcs doubleaux. Le chœur, de la même étendue que la nef centrale et sans collatéraux, n'a pour tout ornement que quelques arcatures posant sur des modillons, et au-dessus desquelles les arcs doubleaux et les arêtes de la voûte viennent s'amortir sur d'autres modillons [3].

La chapelle haute est construite à-peu-près sur le

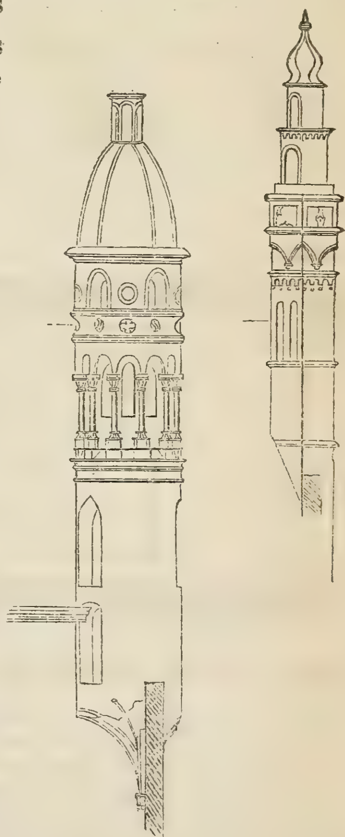


même plan que la chapelle inférieure, mais les piliers

3 On remarque dans la chapelle basse une espèce de contre-retable d'autel en pierre qui doit dater de la construction de la chapelle même. Il a la forme d'une arcade plein-cintre, à archivolte unie, retombant de chaque côté sur une colonne engagée et polygone. Les deux colonnes ont des chapiteaux différents et des bases attiques dont le tore inférieur est garni de pattes. Le tympan de l'arc est orné d'un bas-relief représentant le baptême du Christ d'un style très-barbare. L'ouvrage de M. Gailliard, intitulé : *Recherches sur la chapelle du Saint-Sang*, contient une gravure de cet autel.

et les archivoltes de ses arcades sont d'un galbe plus pur et plus grâcieux, et présentent une ornementation plus riche et plus soignée. On peut en juger par la coupe longitudinale des parties primitives de la nef centrale des deux chapelles, que nous donnons d'après un dessin de M. Pavot, jeune architecte de talent.

Nous n'y avons pas fait figurer la voûte de la chapelle haute, ni les fenêtres qui éclairent l'édifice, parce que la première est moderne et a remplacé un plafond en bois, et que les secondes ont été changées en fenêtres ogivales au XVe ou au XVIe siècle.



Comme l'indique la gravure, le style des deux chapelles qui communiquaient entre elles par une large ouverture, pratiquée dans le chœur, est celui du roman pur; mais la tour qui y est accolée et qui certainement n'est pas d'un âge moins ancien, appartient au style de transition. Cette tour, d'une forme fort originale et unique dans le pays, est double et se compose de deux parties distinctes, l'une circulaire, placée en encorbellement contre la chapelle, l'autre carrée par le bas et circulaire par le haut.

La gravure ci-jointe, exécutée également d'après un dessin au trait, de M. Pavot, donnera de ce curieux monument une idée plus exacte que ne pourrait le faire la description la plus minutieuse.

Nous parlerons plus tard de la grâcieuse façade en style ogival tertiaire, dont la chapelle du Saint-Sang a été décorée au XVI[e] siècle.

La cathédrale de Saint-Lambert à Liége, reconstruite après le grand incendie de 1183 ou 1185, mais achevée seulement vers 1280, rappelait bien dans quelques détails le style de transition, pour autant au moins que l'on en peut juger par les anciennes gravures peu correctes sous le rapport architectonique, qui représentent l'extérieur de ce vaste monument, mais son ensemble appartenait essentiellement à l'architecture ogivale; pour ce motif nous croyons devoir la placer dans la catégorie des églises de cette époque.

L'église de l'abbaye de Floreffe, dans la province de Namur, bâtie en 1165, puis reconstruite intégralement après un incendie qui la détruisit, avec la plus grande partie des bâtiments claustraux, en 1188, ne fut achevée qu'en 1250 [1]. Le style de transition paraît y avoir prédominé davantage que dans l'église de Saint-Lambert, avant que les travaux exécutés en 1770 sur les dessins de l'architecte Dewez n'en eussent altéré profondément le caractère

[1] *Chronique rimée de l'abbaye de Floreffe* dans les *Monuments pour servir à l'hist. de la prov. de Namur*, publiée par de Reiffenberg, tome III, pages 69 et 77. GAILLOT, *Hist. de la ville et prov. de Namur*, tome IV, pages 261 et 253. *Délices du pays de Liége*, tome I.

primitif. Mais ici encore nous ne pouvons invoquer comme témoignage que la gravure qui représente l'extérieur de l'église de Floreffe dans les *Délices du pays de Liége,* et dont l'exactitude ne nous paraît pas mieux constatée que celle des autres vues de monuments anciens qui se trouvent dans cet ouvrage. Quoiqu'il en soit, d'après ce dessin, l'église de Floreffe, à laquelle l'auteur des *Délices du pays de Liége* donne une longueur de 310 pieds sur une largeur de 71 pieds et demi (mesure de Liége) et qu'il dit être divisée en trois nefs par quatorze colonnes cylindriques, était bâtie en croix latine. Les murs du chœur et des nefs, renforcés par des contreforts d'une faible saillie, étaient percés de deux rangs de fenêtres dont celles du rang inférieur offraient deux ogives lancéolées et géminées, surmontées d'un œil-de-bœuf et encadrées d'un arc plein-cintre. Les fenêtres du second rang étaient des lancettes simples et plus étroites que les premières. Une grande verrière composée de six petits œils-de-bœufs compris sous un arc trilobé éclairaient l'extrémité de chaque transept [1].

Il est en Belgique plusieurs autres édifices religieux en style de transition, qui sont dignes d'une mention spéciale, mais sur l'époque de la construction

[1] Il est parlé dans l'*Histoire de la province de Namur,* par Gaillot, d'une salle de l'abbaye de Floreffe, appelée Salle des Comtes de Namur, qui était partagée longitudinalement par six colonnes cylindriques de proportions courtes et trapues. Comme il y est dit qu'elle était décorée aux armes sculptées des comtes de Namur, il est probable qu'elle était d'architecture ogivale. A ce style appartenaient anssi les galeries du cloître.

Les bâtiments de l'abbaye de Floreffe sont occupés actuellement par le petit séminaire du diocèse de Namur.

desquels nous ne possédons aucune donnée certaine. Leur architecture dénote cependant qu'ils ont dû avoir été érigés dans la seconde moitié du XIIe siècle ou tout au plus dans les premières anneés du XIIIe siècle; tels sont la tour et l'abside antérieure de Sainte-Croix à Liége, les églises de Sainte-Pierre, de Saint-Piat, de Saint-Brice et de Saint-Quentin à Tournai, la belle tour de l'église du bourg d'Antoing, à deux lieues de Tournai et l'église de Saint-Martin à Saint-Trond.

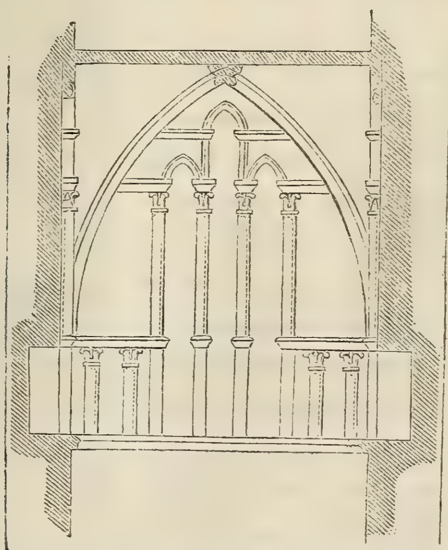
La tour de l'église de Sainte-Croix dont nous donnons l'élévation d'après un dessin que nous devons à l'obligeance de M. l'architecte Delsaux, chargé de la restauration de ce monument [1], est du style romano-byzantin, le plus pur et le plus grâcieux; mais l'abside hémisphérique, bâtie en tête de l'église [2], qui sert de support à la tour et qui ne semble pouvoir être d'une construction postérieure, appartient à la

[1] La gravure qui se trouve dans l'*Histoire de l'architecture*, par HOPE, est tout-à-fait fautive.

[2] Avant la reconstruction de l'église, au XIVe siècle une pareille abside doit avoir

transition par les cinq arcades ogivales bouchées, qui en décorent extérieurement les parois et dont trois sont percées d'autant de fenêtres également ogivales. Le style de transition règne aussi à l'intérieur de cette abside. Le reste de l'église appartient au style ogival secondaire.

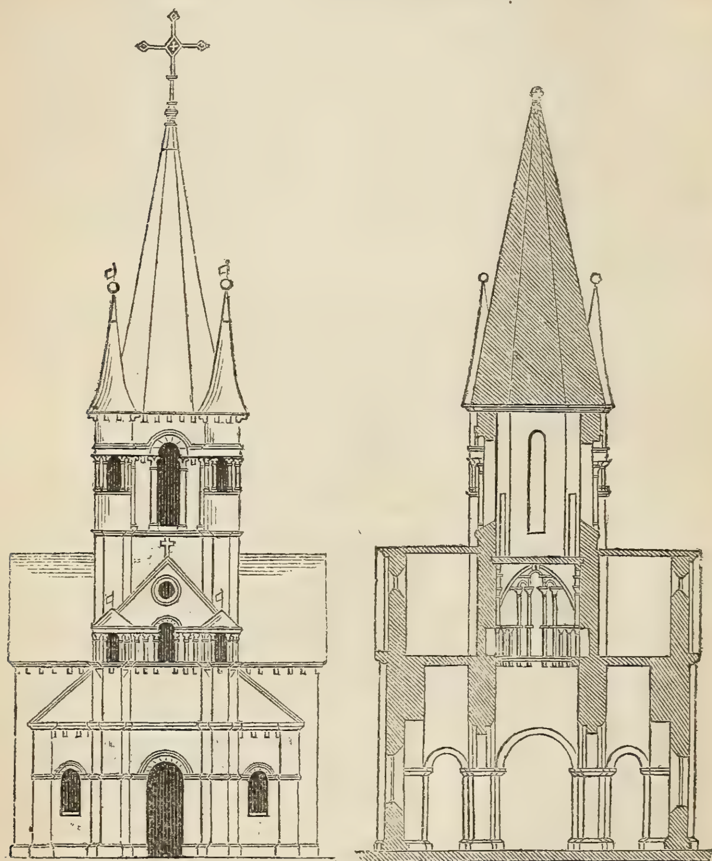
L'église de Saint-Pierre à Tournay, démolie il y a une trentaine d'années pour cause de vétusté, était construite en style roman, à l'exception des quatre faces intérieures du premier étage de la tour qui offraient chacune trois arcades simulées en ogive romane ou légèrement arrondie. La voûte de cette



partie de l'édifice était également ogivale. Les trois

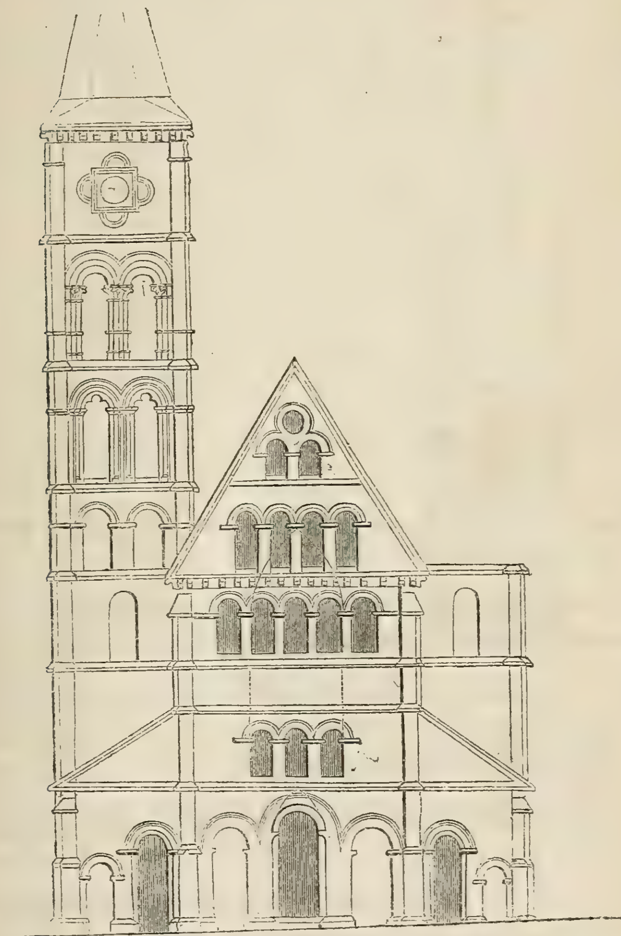
existé à l'extrémité du chœur. Ces doubles absides, soit sémi-circulaires, soit en carré long, comme aux églises de Saint-Servais à Maestricht, de Saint-Barthélemi à Liége et de la Vierge à Ruremonde, l'une à la partie antérieure des églises, l'autre à son extrémité, sont encore une des nombreuses réminiscences du style romano-byzantin des bords du Rhin que nous retrouvons sur ceux de la Meuse.

gravures ci-jointes présentent l'élévation de la façade de cette église, la coupe de la tour, et, sur une échelle plus grande, celle des parties ogivales que nous venons de mentionner. Ces plans ont été levés par M. l'architecte Renard avant la démolition de l'église.



L'église de Saint-Piat, de moyenne grandeur et sans transepts, est partagée en trois nefs par des piliers carrés, couronnés de chapiteaux fort simples,

et qui, à la place des grandes et informes arcades qui les relient aujourd'hui, portaient primitivement des arcs plein-cintre comme ceux qui ont été conservés à la première travée. Les fenêtres des bas-côtés ont été également transformées en ouvertures ogivales, mais ceux de la nef centrale ont conservé le plein-



cintre. Le grand portail de l'église a subi la même

métamorphose ; une porte et une grande fenêtre ogivales ont été substituées à la porte et aux fenêtres plein-cintre aujourd'hui bouchées. La tour carrée, placée à gauche du portail, a seule échappé à ces mutilations. Elle appartient au style de transition, car dans les cintres de ses petites fenêtres superposées, on observe déjà, comme aux tours de la cathédrale, l'ogive, mais faiblement accusée et pour ainsi dire accidentelle. Une tour semblable devait, d'après le plan primitif, faire le pendant de celle-ci, au côté droit du portail. La gravure ci-jointe présente l'élévation de ce dernier dans sa forme première et tel qu'il a été retabli par M. Renard.

Le chœur de l'église de Saint-Piat est d'une date postérieure de beaucoup au reste de l'édifice.

L'église de Saint-Brice a à-peu-près les mêmes dimensions que celle de Saint-Piat et est partagée également en trois nefs par des arcades en partie plein-cintre et en partie ogivales. Les bas-côtés paraissent avoir été reconstruits au xve siècle. Les voûtes de la nef centrale sont fort basses et le *triforium* manque ici, comme à l'église de Saint-Piat.

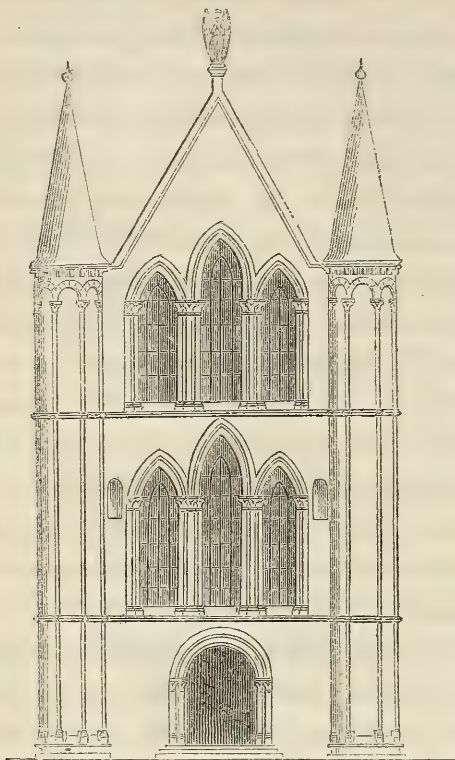
Mais la plus curieuse des églises de Tournai en style de transition, est sans contredit celle de Saint-Quentin, dont la façade donne sur la Grande-Place. Bâtie en croix latine, cette église n'a qu'une seule nef qui se termine aux transepts par des arcs ogivaux retombant sur des colonnes cylindriques et des piliers carrés. Le côté gauche de la nef est éclairé par deux rangs de fenêtres à plein-cintre, couvertes extérieurement par des arcs profonds et de la même forme.

Le côté droit n'a point de jours; le mur y est décoré à l'intérieur de l'église de grandes arcades simulées à plein-cintre et de la forme la plus simple. Le mur plat qui termine chaque transept est percé d'un œil-de-bœuf ou rose sans meneaux, encadré d'un grand arc en anse de panier, cantonné de droite et de gauche d'une fenêtre ogivale lancéolée, dont l'archivolte retombe sur des colonnettes cylindriques. Le chœur à abside hémisphérique, est séparé de ses collatéreaux par des colonnes cylindriques, couronnées de chapiteaux cubiques. Il est éclairé par des fenêtres romanes; ses collatéraux le sont par des ouvertures ogivales qui ne paraissent dater que de la fin du XV[e] siècle, de même que les trois chapelles bâties en hors-d'œuvre au rond-point du chœur.

La façade de l'église dont nous donnons l'élévation d'après un des dessins du beau travail inédit de M. Renard sur les monuments anciens de Tournai, offre un des types les plus parfaits et les plus élégants du style de transition tel qu'il a régné en Belgique. Une porte romane dont les voussures en retraite retombent sur des colonnettes cylindriques avec chapiteaux à crochets, puis deux étages superposés de trois arcades lancéolées dont celle du centre est plus élevée que les deux arcades latérales [1], le tout surmonté d'un gable et encadré de deux tourelles rondes couvertes de flèches en bois et ornés

[1] Aux deux côtés des arcades du premier étage on remarque deux petites niches ou fenêtres bouchées à plein-cintre. M. Renard est d'avis que primitivement toute la façade était de style roman et que les arcades ogivales y ont été ajoutées postérieurement.

sur toute leur hauteur d'une arcature romane, telle est la disposition de cette jolie façade d'église.



La tour de l'église d'Antoing, située dans l'enceinte du château, paraît avoir été élevée sur les plans de l'un ou l'autre architecte habile, qui présida à la construction des églises de Tournai, dont nous venons de parler, peut-être de celui qui bâtit les tours de la cathédrale ou celle de Saint-Piat, avec lesquelles elle a une ressemblance frappante. Construite, comme tous les vieux monuments de Tournai, en pierre de taille de moyen appareil, cette tour est de forme

carrée et couronnée d'une haute flèche en bois, au bas de laquelle règne une corniche portée par des corbeaux. Au rez-de-chaussée de la face antérieure se présentent d'abord deux portes géminées, à cintres romans, ornés de gros tores qui retombaient sur des colonnettes cylindriques, dont il ne subsiste plus que les chapiteaux à crochets. Chaque côté de la tour est percé de trois étages de fenêtres. Celles des deux premiers étages sont, au nombre de deux, géminées et à plein-cintre. Au troisième étage il y a à chaque face trois ouvertures en ogive romane. Les angles de la tour sont flanqués de contreforts en retraite [1]. Le vaisseau de l'église a été rebâti au XVIII[e] siècle et ne présente rien de remarquable.

L'église paroissiale de Saint-Martin à Saint-Trond, est encore un édifice en style de transition bien caractérisé. Les trois nefs, de peu d'étendue, sont formées de piliers carrés, réunis par des arcs plein-cintre. Le plein-cintre règne également dans les fenêtres de la nef centrale et des bas-côtés; mais les ouvertures du chœur sont ogivales. Un grand arc ogival à voussures concentriques, sert d'entrée à l'église et est pratiqué au bas d'une tour carrée, surmontée d'une flèche en bois, et entièrement romane, avant que des ornements en style moderne, n'en eussent altéré le caractère au XVII[e] ou XVIII[e] siècle.

[1] Nous regrettons que le temps nous ait manqué pour faire un dessin de cette tour si remarquable, et dont il n'a été parlé dans aucun ouvrage publié jusqu'à ce jour. Lorsque l'Académie aura les moyens d'exécuter le projet d'une statistique monumentale de la Belgique, on découvrira, sans nul doute, dans mainte commune rurale, bien d'autres édifices religieux d'une haute importance et dont on ignore aujourd'hui l'existence.

La série des principaux édifices religieux, construits en Belgique en style de transition, pendant le XIIIe siècle, commence par l'abbaye de Villers, aujourd'hui la plus belle ruine du moyen âge qui existe dans la Belgique entière, tant sous le rapport artistique et pittoresque, que, comme sujet d'étude pour la connaissance de l'architecture romano-ogivale. Là on trouve non-seulement une noble et vaste basilique qui présente dans son chœur et ses transepts un type unique de la transition et dans ses trois nefs le modèle le plus parfait de l'architecture ogivale primaire, mais encore — chose rare et que l'on ne rencontre plus chez nous que dans les ruines de l'ancienne abbaye de Saint-Bavon, à Gand, mais sur une moindre échelle qu'à Villers, — une grande partie des anciens bâtiments claustraux, dont la forme s'est conservée pure et intacte depuis la fin du XIIe ou le commencement du XIIIe siècle; tels sont la brasserie de l'abbaye, le grand réfectoire, le réfectoire d'hiver et plusieurs autres constructions dont il serait difficile maintenant de reconnaître l'ancienne destination.

Nous allons décrire le plus succintement possible les bâtiments anciens de cette grande habitation monastique qui, comme tant d'autres monuments qui faisaient l'ornement de notre belle patrie, est devenue la proie du stupide vandalisme des révolutionnaires français du XVIIIe siècle.

L'abbaye de Villers, fondée par saint Bernard, en 1147, à une lieue à la gauche de Genappe, dans une épaisse forêt qui s'étendait alors jusqu'à Nivelles,

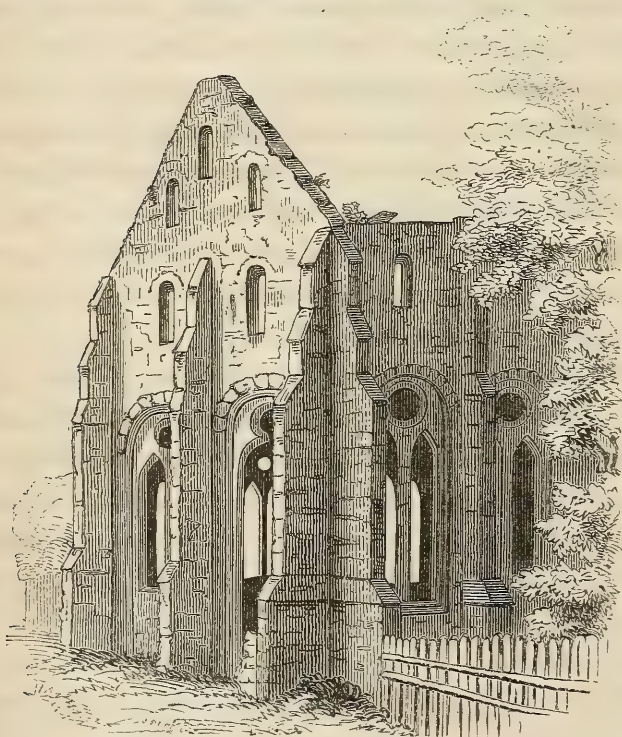
distant de trois lieues [1], n'offrait dans le principe et longtemps après qu'un amas d'informes constructions en terre, à l'exception d'un oratoire en pierre élevé par le fondateur lui-même. Ce ne fut qu'en 1197 que l'abbé Charles entreprit de les remplacer par des bâtisses plus solides [2]. Le plus ancien de ces bâtiments paraît avoir été celui qui, à l'époque de la suppression de l'abbaye, servait de brasserie et est encore désigné sous ce nom. Si la tradition locale est fidèle, ce serait même là la première église du monastère érigé par Saint-Bernard, assertion peut-être hasardée, mais que ne dément pas au moins le style architectonique de l'édifice. Quoiqu'il en soit, ce bâtiment forme un carré long percé dans toute sa circonférence de deux rangs de petites fenêtres à plein-cintre, séparées extérieurement par de larges contreforts en retraite. La toiture doit avoir été refaite postérieurement, car les fenêtres ogivales qui se trouvent aux pignons antérieur et postérieur, ne datent certainement que du XVe siècle et les pignons eux-mêmes ne remontent pas plus haut.

L'intérieur est partagé en deux nefs par un rang de cinq colonnes cylindriques à chapiteaux évasés et sans ornements, qui reçoivent les retombées d'une voûte surbaissée et d'arête. Ces nefs sont précédées d'une espèce de vestibule formé de trois rangs de colonnes semblables, mais qui portent des arcs en ogive lancéolée et une voûte également ogivale à arêtes croisées. Cette partie de la bâtisse paraît

[1] *Hist. Monast. Villar.*, lib. I, C. I, apud MARTENE et DURAND, *Thesaur. Anecdot.*
[2] Ibid. C. III.

néanmoins aussi ancienne que celle qui est de style roman.

Le réfectoire est construit à-peu-près sur le même plan et dans les mêmes dimensions que le bâtiment que nous venons de décrire. Des contreforts d'une forte saillie et en retraite, en renforcent aussi extérieurement les murs entre les fenêtres, qui, à la partie supérieure, sont à plein-cintre et pareilles à celles de la brasserie; mais au rez-de-chaussée ce sont de grandes ouvertures géminées et ogivales surmontées d'un œil-de-bœuf et encadrées d'un arc



plein-cintre. La gravure ci-jointe présente la vue de la face antérieure de ce réfectoire.

L'intérieur était, comme la brasserie, partagé en deux nefs par un rang de colonnes qui ont complétement disparu aujourd'hui, de même que la voûte; mais il est aisé de reconnaître aux traces qui subsistent de la retombée des nervures de cette dernière contre les murs, où des consoles leur servaient de supports, que cette colonnade devait être de style ogival [1].

A côté du réfectoire on trouve deux salles, dont l'une a une voûte d'arête surbaissée, avec arcs doubleaux légèrement ogivaux et qui est portée par deux colonnes, l'une cylindrique, l'autre octogone, couronnées toutes deux par des chapiteaux polygones. La voûte de la seconde salle est également subdivisée par des arêtes et des arcs doubleaux, mais à plein-cintre, et qui retombent de chaque côté contre les murs sur trois colonnes cylindriques et engagées, portant des chapiteaux carrés. Ces salles passent pour avoir été l'une la cuisine et l'autre le réfectoire d'hiver de l'abbaye.

D'autres dépendances des bâtiments claustraux sont construites d'après les mêmes principes que ces salles; mais les décombres dont elles sont remplies, ne permettent plus de donner une idée exacte de leur distribution. Nous n'en parlerons donc pas davantage et nous passerons à la description de l'église,

[1] Ces murs étaient ornés de peintures; sur celui du pignon antérieur on distingue encore sous le badigeon dont on l'a recouvert postérieurement, une grande figure de la Vierge et de l'enfant Jésus, placée sur un trône. Cette peinture paraît être contemporaine de la construction même du réfectoire, au XIIIe siècle. Exposée, comme elle est, à toutes les intempéries de l'air, elle aura bientôt disparu.

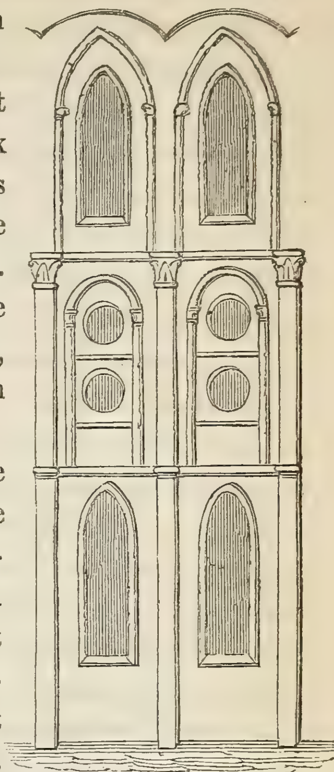
la plus importante des bâtisses en style de transition de l'abbaye de Villers.

Les annales du monastère ne mentionnent pas la date de la fondation de cette basilique, mais elles indiquent celle de son achèvement sous l'abbé Arnould de Ghistelles, qui gouverna la communauté depuis 1271 jusqu'à 1276; d'où l'on peut conclure que la construction de l'église doit avoir été commencée au moins vers l'an 1225, si pas antérieurement. Elles nous apprennent aussi que le nouveau chœur des religieux qui occupait la partie antérieure de la grande nef, ne fut élevé que sous l'abbé Jean, successeur d'Arnould de Ghistelles.

Bâtie en croix latine, cette grande église, — moins étendue cependant que ne le prétendent nos anciens topographes [1], — n'appartient à vrai dire que partiellement au style de transition, c'est-à-dire par son porche, ses transepts et son chœur, car, à l'exception de la porte donnant sur le cloître, les trois nefs sont de style ogival pur. Aux transepts, le style de transition ne s'observe même qu'aux murs droits, qui terminent leurs extrémités. Il règne tout entier dans le chœur, ce qui joint aux faibles dimensions de ce dernier qui ne répondent pas à celles des nefs, nous fait supposer que, comme dans la plupart des églises du moyen âge, c'est là la partie la plus ancienne de l'édifice. Ce chœur, de forme pentagone, est éclairé par trois étages de fenêtres; celles du rez-de-chaussée et du rang supérieur sont ogivales. Les fenêtres du

[1] Gramaye, Sanderus et ceux qui les ont copiés aveuglement, lui donnent jusqu'à 400 pieds de longueur; elle n'en a qu'environ 250.

second étage se composent chacune de deux œils-de-bœuf superposés, encadrés d'un arc plein-cintre.

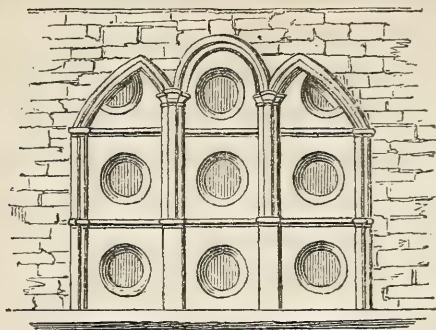


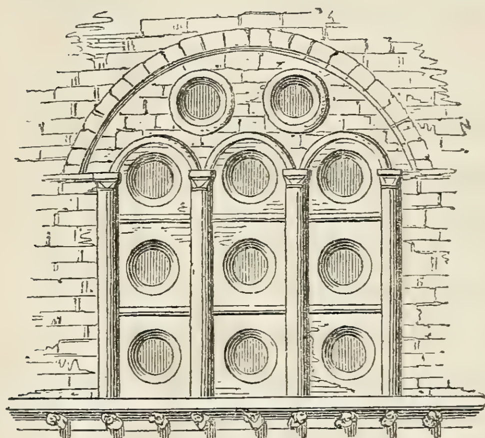
Les fenêtres qui éclairent la partie supérieure des deux murs plats qui terminent les deux transepts, sont d'une forme aussi rare que curieuse. Le dessin de la page suivante que nous avons fait sur place, en donne la représentation exacte.

Le porche couvert d'une voûte d'arête à plein-cintre avec arcs doubleaux, légèrement ogivés, était décorée au côté gauche, et probablement aussi à la face opposée d'arcades romanes, bouchées et géminées, retombant sur des colonnettes et encadrées d'un grand arc, également cintré et bouché. Du centre de ce porche, une belle porte romane à voussures en retraite, servait d'entrée à la grande nef de l'église. Le portail ne présente plus que des arrachements informes, mais on voit par le dessin de l'abbaye qui se trouve dans la première édition de Sandérus, *Brabantia sacra,* qu'avant sa reconstruction au XVIIIe siècle, il appartenait au style de transition [1].

[1] Les fenêtres doivent avoir été néanmoins refaites, au moins en partie, au XVe siècle, mais il est encore aisé de reconnaître ce changement.

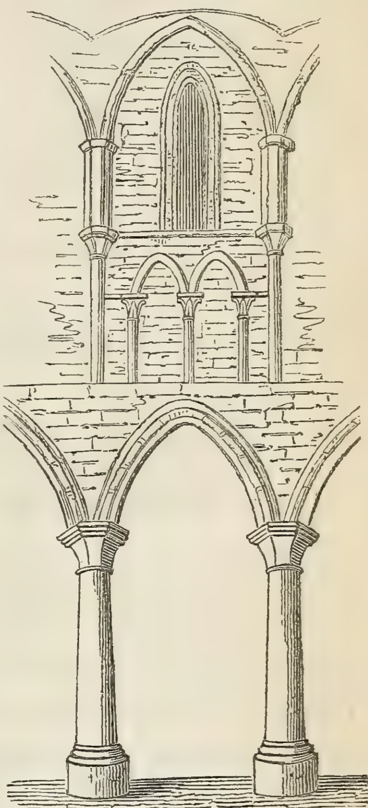
Si l'on en excepte le chœur de l'église de Pamele





à Audenaerde, aucun édifice religieux de la Belgique n'offre un type aussi parfait de l'architecture ogivale primaire la plus ancienne, que les trois nefs de l'église de Villers. Elles sont formées de deux rangs de colonnes cylindriques, au nombre de dix, dont les bases posent sur une plinthe circulaire et les chapiteaux sont de forme octogone et du style le plus simple. De leur tailloir s'élancent des arcades ogivales, au-dessus desquelles le mur de la nef centrale est

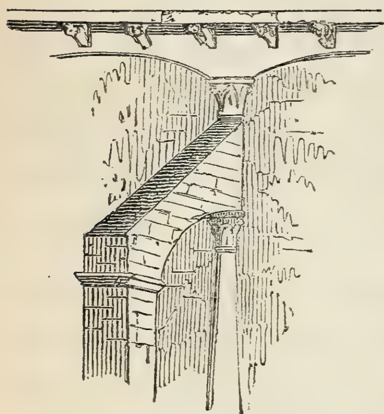
décorée en guise de triforium, d'une suite de grandes arcades simulées, géminées et en ogive obtuse ou romane, dont les archivoltes composées d'un simple tore, retombent sur des colonnettes cylindriques avec chapiteaux à crochets. Ces arcades sont elles-mêmes surmontées à chaque travée d'une grande fenêtre ogivale, comprise sous un arc ogival majeur. Voici l'élévation d'une des travées de la grande nef, d'après un croquis que nous avons pris sur les lieux.



Les voûtes sont à ogives en tiers-point et à nervures croisées, mais dont les sculptures des clefs paraissent accuser une époque postérieure à celle du reste des nefs. Les bas-côtés étaient primitivement sans chapelles; celles que l'on remarque au collatéral gauche, ne datent que de la fin du XIVe siècle.

Bien que le style ogival y règne exclusivement, cette partie de l'église ne paraît pas d'une construction postérieure de beaucoup à celles des chœurs et des transepts, si même elle ne leur est contemporaine; car non-seulement les côtés latéraux des transepts ne diffèrent en rien de ceux des nefs, mais les arcs-boutants qui

soutiennent extérieurement les murs de la nef centrale, sont absolument semblables, tant à ceux des transepts qu'à ceux du chœur. Leur forme toute



primitive, et que nous n'avons observée dans aucune autre de nos églises, nous a engagé à donner le dessin d'un de ces arcs-boutants.

Ce qui confirme encore que les nefs de l'église abbatiale de Villers ne peuvent êtres postérieures à la première moitié du XIII[e] siècle, c'est cette porte romane trilobée qui y donnait accès par le cloître. Les nombreux tores concentriques dont se compose son archivolte, s'appuient de part et d'autre sur des colonnettes cylindriques avec chapiteaux à crochets [1].

Pour ne plus devoir revenir à la description de l'abbaye de Villers, nous ajouterons que le cloître dont il existe encore des restes considérables, doit avoir été rebâti en partie au XIV[e] et en partie au XV[e] ou au commencement du XVI[e] siècle. La galerie qui appartient à la première époque est du style ogival rayonnant ou secondaire le plus pur et le plus grâcieux. Les arcs doubleaux de ses arcades posent sur des consoles ornées de bas-reliefs qui représentent diverses espèces d'animaux.

[1] Il est étonnant que cette belle église n'ait eu d'autre tour qu'une assez mince flèche posée au point central de la croisée.

Pendant que s'élevait dans le Brabant actuel le plus bel établissement monastique qui y eut existé jusqu'alors, la Flandre voyait surgir deux monuments de la même catégorie non moins remarquables, et dont l'un surtout surpassait peut-être encore l'abbaye de Villers en étendue comme en magnificence. C'étaient les abbayes des Dunes et de Ter Doest, la première située entre Nieuport et Dunkerque, la seconde au village de Lisseweghe, à une lieue et demie au nord de Bruges.

L'abbaye des Dunes, fondée en 1107, ne présenta, dans le principe, comme la plupart des établissements nouvellement fondés, que des bâtiments fort simples et peu nombreux. Dans les premières années du XIIIe siècle, l'abbé Pierre entreprit de les reconstruire sur un nouveau plan, et celui qu'il dressa à cet effet lui-même, à ce que l'on prétend, était conçu sur des proportions si grandioses et dans un style si riche et si dispendieux, que malgré tout le zèle que déployèrent dans cette œuvre ses successeurs Amélius, Gilles de Steene, Salomon de Gand, Nicolas de Belle, Lambert de Keule et Théodoric, il s'écoula plus d'un demi-siècle avant que les travaux ne fussent entièrement terminés. D'après la date de leur érection, ces nouvelles bâtisses devaient appartenir, au moins partiellement, au style de transition. Du reste l'abbaye des Dunes ayant été rasée jusqu'aux fondements par les Calvinistes en 1571, ce n'est que par le dessin à vue d'oiseau que nous en a conservé Sandérus, que nous pouvons nous former une idée de son plan et de son aspect. On y

voit que l'église fort grande, très-élevée et soutenue extérieurement par des arcs-boutants, bordait un des quatre côtés du cloître. Consacrée en 1262, elle passait suivant l'historien Meyer, pour la plus belle église de la Flandre entière. Les bâtiments claustraux étaient aussi fort élevés et les arcs-boutants qui leur servaient d'appui, attestent que l'intérieur devait en être d'une légèreté et d'une hardiesse de construction peu communes.

A peine les moines des Dunes avaient-ils commencé la réédification si splendide de leur abbaye, qu'ils jetèrent les fondements d'un autre monument claustral, l'abbaye filiale de Ter Doest, qui témoigna également de leur amour pour les arts. Les cloîtres et l'église furent, par la beauté de leur architecture, considérés comme une merveille du pays. La magnifique église, construite sur le modèle de celle des Dunes, sous l'abbé Jean qui gouverna le monastère entre les années 1243 et 1253, avait 123 pieds de longueur sur 68 de largeur, et était partagée en trois nefs, soutenues par dix colonnes. Le réfectoire, long de 154 pieds et large de 42 et le nouveau dortoir, au-dessus du chapitre, qui mesurait 210 pieds en longueur sur 42 en largeur, furent érigés en 1284 par l'abbé Guillaume III. Mais hélas! ces magnifiques bâtiments ont partagé le sort de tant d'autres monuments qui furent la gloire et l'ornement de la Belgique. Comme l'abbaye mère, ils tombèrent en 1571, sous le marteau et la torche des fanatiques sectateurs du sombre et atrabilaire Calvin. Une ferme occupe aujourd'hui la basse-cour de l'abbaye ; un

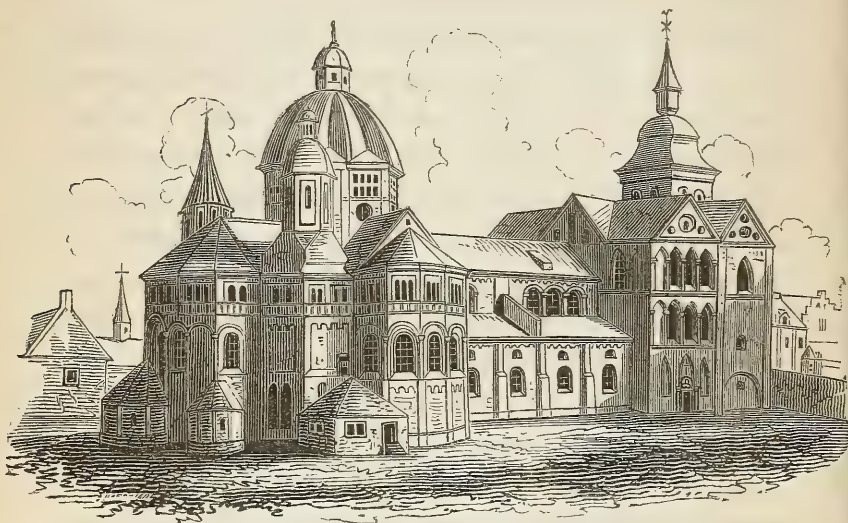
pâturage a remplacé son église et son cloître [1].

Toutefois, si le village de Lisseweghe a perdu sa belle abbaye, il a conservé au moins un autre édifice religieux, son église paroissiale, qui mérite aussi d'attirer l'attention de l'archéologue et qui, construit dans le style de la transition, doit avoir été élevé à la même époque que l'église abbatiale. « L'église de Lisseweghe, dit la chronique de l'abbaye de Ter Doest, paraît avoir été bâtie vers le même temps, c'est-à-dire, vers le milieu du douzième siècle; les galeries extérieures et intérieures, ornées de colonnettes légères, les fenêtres ogivales enchassées dans d'autres fenêtres à plein-cintre, les petits chapiteaux à la légère feuille de lierre, les figures en forme de cul-de-lampe, des détails sans fin et d'une richesse archéologique, telle qu'on la trouve rarement dans nos élégantes cathédrales, font de l'église de Lisseweghe un vrai monument de l'art, qui nous fait regretter la perte de l'église de Ter Doest, tombée sous la main vorace des iconoclastes du seizième siècle. »

Nous avons à parler maintenant d'un monument unique en Belgique, de la belle église ci-devant abbatiale de Notre-Dame à Ruremonde, ce type-modèle du style romano-byzantin des bords du Rhin, le plus parfait, mêlé à celui de la transition, et tel qu'on ne le rencontre guère qu'à l'église des Apôtres à Cologne, avec laquelle la partie postérieure de l'église de Notre-Dame de Ruremonde a une ressemblance frappante, quant à la forme générale et

[1] *Chronique de l'abbaye de Ter Doest*, par F. V. et C. C., Bruges 1845; introduction pages 2, 4, 12 et 28.

même au système d'ornementation, comme le démontre le dessin ci-joint, que nous devons à l'obligeanee de M. le notaire Guillon, de Ruremonde.



On y retrouve exactement la coupole, cantonnée de deux tours, et la courbe absidale du chœur et des transepts de l'église des Apôtres; seulement à cette dernière la coupole est plus surbaissée et les extrémités du chœur et des transepts sont hémisphériques, tandis qu'à l'église de Ruremonde elles sont pentagones. Le plein-cintre règne dans cette partie de l'église et dans les trois nefs, mais l'ogive domine dans le *narthex* ou vestibule en carré long, placé en travers de l'église et que nous avons déjà reconnu aussi comme un des traits caractéristiques de l'architecture religieuse des bords du Rhin. A l'intérieur, la nef centrale est séparée des bas-côtés par deux rangs superposés de piliers carrés, réunis par des arcs

plein-cintre. Comme aux églises de Soignies et de Notre-Dame de Tournai, les arcades de l'étage supérieure forment galerie dans toute la longeur des collatéraux jusqu'aux transepts.

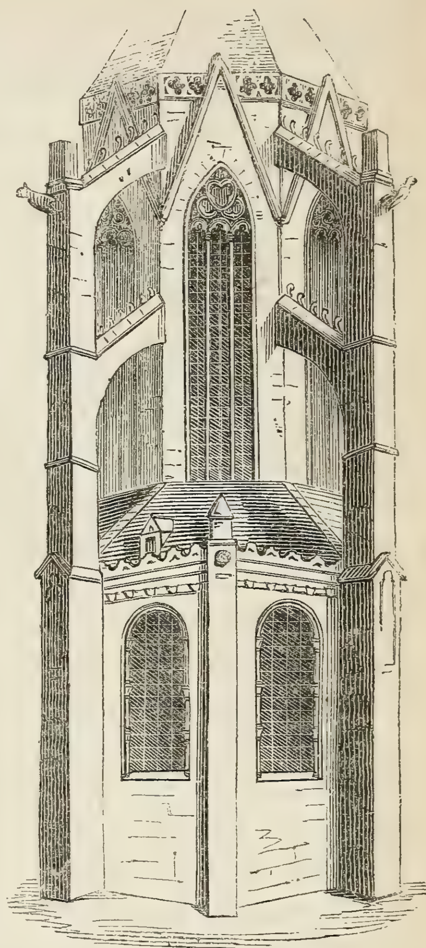
L'église que nous venons de décrire et qui mériterait d'être l'objet d'une monographie spéciale, appartenait avant 1797 à un monastère de dames nobles de l'ordre de Citeaux, vulgairement nommé *het Munster*, que Gérard III, comte de Gueldre, fonda en 1218, à la sollicitation de sa mère, Richarde de Nassau, qui en fut première abbesse. La construction de l'église, aujourd'hui simple succursale, doit avoir été commencée à la même époque, car sa dédicace eut lieu dès le 1r juillet 1224 par Engelbert, archevêque de Cologne.

La ville de Bruxelles possède deux constructions remarquables de la transition, élevées dans la première moitié du XIIIe siècle, et qui par leur caractère d'antiquité et le style de leur architecture, forment un contraste piquant avec cette foule d'édifices modernes de toute nature qui décorent cette brillante capitale : ce sont le rond-point du chœur de l'église primaire de Sainte-Gudule et les transepts et le chœur de l'église de la Chapelle.

L'église de Sainte-Gudule, fondée par Lambert Baldéric, comte de Louvain et consacrée vers l'an 1047 [1], fut rebâtie sur un plan plus vaste et plus

[1] Les auteurs de l'excellente *Histoire de Bruxelles*, MM. HENNE et WAUTERS, contestent à ce prince la fondation de l'église de Sainte-Gudule; cependant la charte de l'an 1047 par laquelle le comte Lambert érigea le chapitre, dit formellement : *Ego Baldericus parochialem ecclesiam bruxellensem consecrari feci.* (ROMBAUT, *Bruxelles Illustré*, tom. I).

grandiose par ordre de Henri I, duc de Brabant, vers l'an 1220 [1]. Cette réédification commença, comme d'ordinaire, par le chœur, et il paraît même qu'il n'y eut de construit alors que l'extrémité de ce dernier, car c'est la seule partie de l'édifice qui soit en style de transition; le reste du chœur qui appartient au style ogival primaire pur et sans mélange, ne doit avoir été édifié que dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, sous le duc Jean I.



Voici un dessin qui représente une des faces extérieures de cette partie de l'église. On y voit le collatéral du rond point avec sa corniche portée sur des corbeaux et couronnée d'une espèce de créneaux trilobés, et ses fenêtres romanes à archivoltes

[1] L'église était déjà en pleine reconstruction en 1226, comme il résulte des termes suivants de la charte, datée du mois d'août de cette année, par laquelle Henri I augmenta le nombre des prébendes du chapitre : *quæ* (ecclesia) *ad voluntatem nostram et admonitionem de novo reædificari incepit.* ROMBAUT, tom. I, p. 32).

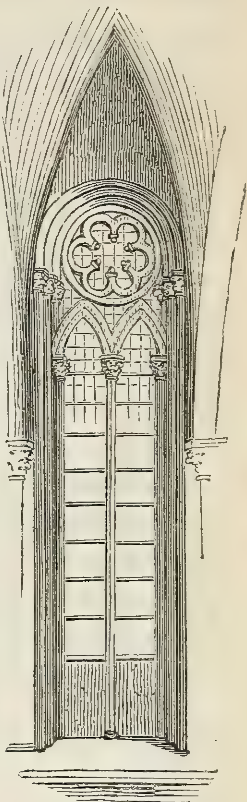
retombant, extérieurement et intérieurement, sur des colonnettes rondes, les unes simples, les autres superposées au nombre de deux et de trois. A l'intérieur de cette partie des bas-côtés du chœur, le plein-cintre règne, non-seulement aux fenêtres, mais encore aux arcs simulés qui découpent les murs au-dessous de ces dernières ; partout ailleurs on n'aperçoit plus que les formes ogivales primaires dans toute leur pureté, tant à la grande et belle arcade placée au centre du rond-point et qui donne entrée à la chapelle moderne de la Madelaine, qu'aux voûtes à nervures saillantes et croisées, venant s'appuyer d'une part sur les colonnes du chœur, et de l'autre part retombant sur les chapiteaux à crochets des colonnes effilées, isolées et en faisceau qui flanquent les murs du collatéral entre les fenêtres.

L'église de Notre-Dame, dite de la Chapelle, parce qu'elle n'était dans le principe qu'un simple oratoire, dont Godefroid I, duc de Brabant, posa lui-même la première pierre en 1134, fut érigée en paroissiale en 1216. Ce fut, sans nul doute, alors ou peu d'années après que l'on éleva une nouvelle église dont subsistent encore le chœur et les transepts [1].

Le chœur d'une longueur et d'une largeur médiocre, se termine en abside pentagone. Il était éclairé par neuf fenêtres, composées chacune de deux ogives

[1] On a cru jusqu'ici, et nous avions aussi partagé cette opinion, que cette bâtisse remontait à la première fondation de 1134, mais en comparant son style avec celui de l'ancienne église de l'hôpital de Saint-Jean, récemment démolie, et qui datait de 1131, on voit qu'à cette date le style roman régnait encore exclusivement à Bruxelles, tandis que le rond-point du chœur de Sainte-Gudule, construit un siècle plus tard, est du style de transition le plus prononcé et absolument semblable à celui des transepts et du chœur de l'église de la Chapelle.

lancéolées et géminées, surmontées d'une rose à six contrelobes, le tout encadré d'un arc plein-cintre, dont les tores en retraite retombent à l'intérieur de l'église sur de longues colonnettes et à l'extérieur sur de doubles colonnettes superposées. Leurs chapiteaux sont ornés de crochets, comme tous ceux de la partie romano-ogivale de l'église. Le dessin ci-joint représente une de ces fenêtres restaurée et vue de l'intérieur du chœur [1].



Des contreforts d'une forte portée et en retraite, flanquent extérieurement les murs du chœur entre chaque fenêtre. La corniche qui contourne le bas du toit, est ornée de feuillages et de mascarons ou figures grimaçantes, genre de décoration fort rare dans nos anciens édifices, et interrompues au-dessus de chaque contrefort par une gargouille que supportent des figures accroupies et fantastiques.

La voûte du chœur est en ogive surbaissée et subdivisée par des arêtes et des arcs doubleaux, à moulures arrondies. Les arêtes dont les points d'intersection sont ornées de clefs historiées, viennent se réunir sur les larges et épais tailloirs d'élégantes colonnettes cylin-

[1] Ces fenêtres ont été les unes murées, les autres privées de leurs créneaux lors de la reconstruction du maître-autel en 1617. Le chœur subit alors plusieurs autres outrages regrettables.

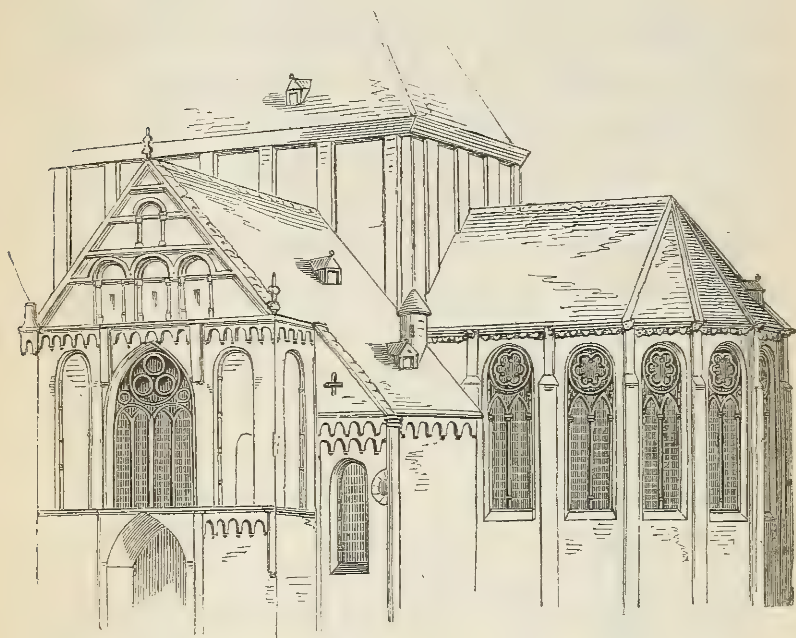
driques, posées en avant des murs latéraux sur un soubassement continu, qui s'élève jusqu'à la hauteur des fenêtres. Un des deux arcs doubleaux s'appuie de part et d'autre sur de triples colonnettes accouplées ; les retombées du second sont reçues par des piliers trapus, engagés et cruciformes, dont les angles rentrants encadrent des colonnettes cylindriques.

Le chœur est bordé de droite et de gauche de deux chapelles, mais dont la seconde a perdu en grande partie son caractère primitif par les travaux d'agrandissement et autres modifications qui y ont été exécutés au XV[e] et XVII[e] siècles. La chapelle de droite s'est, au contraire, parfaitement conservée. A ses quatre angles se dressent quatre longues et minces colonnes engagées, dont les chapiteaux reçoivent les nervures croisées de la voûte en tiers-point. Ces nervures, composées chacune d'un tore ou boudin, se font remarquer par le large anneau à triple moulure qui embrasse la partie supérieure de leur courbe.

Les transepts sont couverts, comme le chœur, d'une voûte ogivale avec nervures croisées et arcs doubleaux, tandis que leur décoration extérieure ne présentait pas la moindre trace du style ogival. Cette ornementation était des plus grâcieuses, surtout celle de la façade ou extrémité du transept droit, figurée sur la planche suivante, avant qu'on n'en eut détruit, au XV[e] siècle, la partie centrale pour y adapter une grande fenêtre ogivale [1]. La façade du transept opposé diffère de la première en ce que de

[1] La porte est un mauvais pastiche gothique du XIX[e] siècle.

lourds arcs-boutants y remplacent les élégantes arcades simulées de chaque côté de la fenêtre ogivale, mais le système d'ornementation du gable est le même à quelques détails près.

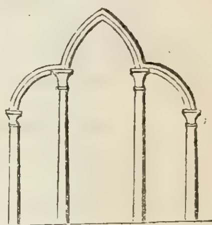


Au point d'intersection du chœur et des transepts, se dressait, avant le bombardement de Bruxelles en 1695, une tour carrée, d'un assez fort diamètre, mais peu élevée et couverte d'un toit surbaissé à quatre versants. Les grandes et belles nefs en style ogival tertiaire, ont remplacé vers la fin du XVe siècle celles de l'église du XIIIe siècle et dont il ne reste plus le moindre vestige.

Outre les églises en style de transition de la ville de Tournai, que nous avons déjà mentionnées, cette

ville en compte deux autres du XIIIe siècle, appartenant au même système d'architecture, celles de Saint-Jacques et de la Madeleine. La première fut bâtie par l'évêque Walter de Marvis (élu en 1219 et mort en 1251) ; la seconde fut fondée vers l'an 1251.

L'église de Saint-Jacques, bâtie en croix latine, est précédée d'une tour carrée, dont les faces sont ornées d'arcades simulées à plein-cintre. A la face antérieure, on remarque une grande arcade bouchée, ogivale et trilobée dont les angles rentrants posent de chaque côté sur une colonnette cylindrique. Cette ornementation peu commune se répète à l'intérieur de l'église contre le mur de fond de la grande nef



qui est séparée de ses bas-côtés par deux rangs de grosses colonnes cylindriques à chapiteaux octogones et portant des arcs ogivaux. Autour de la nef centrale et du grand arc plein-cintre qui fait la séparation du chœur, construit en style ogival secondaire, vers l'an 1365 [1], règne un double triforium superposé et d'un effet remarquable. Le triforium inférieur se compose d'une suite de petites arcades ogivales retombant sur des colonnettes alternativement isolées et accouplées. A la galerie supérieure, les colonnettes font place à des petits piliers carrés et les arcades forment des ogives plus élancées. Les fenêtres des bas-côtés ont perdu leur forme primitive.

L'église de la Madeleine présente également une

[1] COUSIN, *Histoire de Tournay*, tome II, page 158.

croix latine à triples nefs, formées de colonnes cylindriques réunies par des arcs ogivaux. Il n'y a point de *triforium* dans la nef centrale, mais des fenêtres à cintres surbaissés. Les bas-côtés sont éclairés par des ouvertures en ogive simple. Du reste toute cette partie de l'édifice a été défigurée par des restaurations modernes, qui heureusement ne se sont pas étendues aux transepts et au chœur. Celui-ci est déjà de style ogival primaire pur et sans mélange ; le mur plat qui le termine est percé de huit fenêtres lancéolées et géminées dont les archivoltes viennent s'appuyer sur des colonnettes engagées. Ce n'est qu'aux murs droits qui forment les extrémités des transepts que l'on observe encore le mélange du plein-cintre et de l'ogive, et c'est là sans doute un des derniers exemples de l'emploi du style de transition dans nos édifices du XIIIe siècle. Chacun de ces murs est percé d'une triple fenêtre lancéolée, surmontée d'un *oculus* et encadrée d'un arc plein-cintre simulé.

Il nous reste encore pour terminer la description de nos édifices religieux de quelqu'importance que nous savons avoir été élevés en style de transition, à parler de cinq monuments, qui doivent occuper chacun une place distinguée dans l'histoire monumentale de la Belgique au moyen âge : le chœur de l'église primaire de Saint-Martin, à Ypres; la crypte de l'église actuelle de Saint-Bavon, à Gand; l'église de Pamele, à Audenaerde; le porche de Saint-Servais, à Maestricht et la chapelle du château de Vianden, dans le Luxembourg allemand.

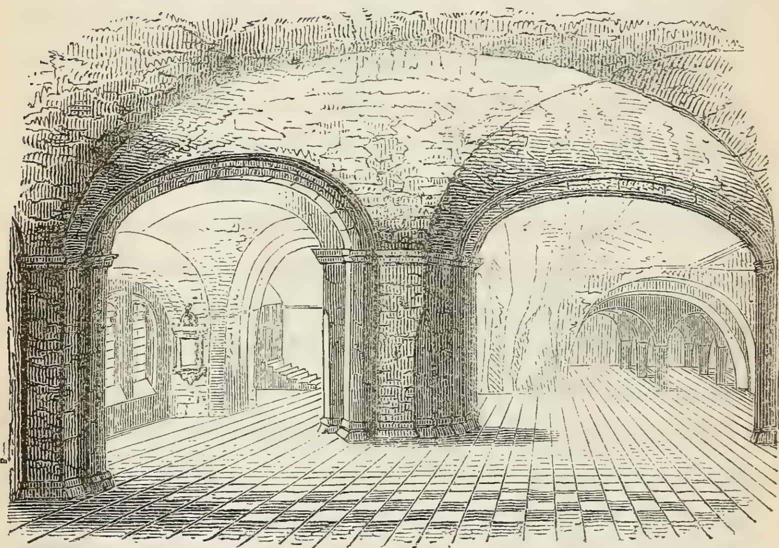
L'église de Saint-Martin, à Ypres, moins célèbre

que beaucoup d'autres de nos églises du moyen âge qui sont loin de pouvoir entrer en comparaison avec elle, est certainement un des monuments les plus imposants et les plus splendides de cette époque. Fondée en 1083, par le comte de Flandre Robert-le-Frison, ce grand bâtisseur d'églises, elle fut reconstruite, le chœur en 1221 et les nefs en 1254. C'est du chœur seul que nous parlerons ici, les autres parties de l'église qui appartiennent au style ogival le plus pur et le plus développé, étant trop remarquables pour ne pas mériter une mention spéciale dans l'histoire de cette branche importante de l'architecture belge. Le chœur fut bâti par Hugues, prévôt de Saint-Martin, comme le porte l'épitaphe de son tombeau, placé dans le sanctuaire [1]. Nous considérons cette partie de l'église comme la construction religieuse la plus monumentale et la plus grandiose de style romano-ogivale qui existe aujourd'hui dans toute la Belgique. C'est un admirable vaisseau sans collatéraux, mais construit dans de vastes et nobles proportions et d'une élévation considérable. Ses murs sont percés de deux rangs superposés de verrières; le rang inférieur est composé d'étroites ogives lancéolées et géminées dont les archivoltes sont portées par des colonnettes cylindriques, et le rang supérieur de triples lancettes sans colonnettes et encadrées d'un grand arc plein-cintre. Entre chaque rang de

[1] Cette épitaphe est moderne et a remplacé en 1659 l'ancienne qui était ainsi conçue : *Hic Jacet Hugo, præpositus, fundator hujus chori, anno MCCXXI, qui obiit die scholastice anno MCCXXXII.* (SANDERI *Fland. Illust.*, tom. I, pag. 357). La date de la construction de ce chœur est donc bien avérée.

fenêtres règne un élégant triforium, formée de légères colonnettes cylindriques et d'arceaux romans. A l'extérieur l'édifice est consolidé par des contreforts en retraite et qui, à la naissance du toit, sont réunis par une balustrade.

La crypte de Saint-Bavon, bâtie primitivement au xe siècle, fut reconstruite vers l'an 1228 [1], telle qu'elle existe aujourd'hui, mais elle ne doit avoir été achevée que vers la fin du XIIIe siècle ou même au commencement du siècle suivant, comme l'annonce l'architecture de sa partie postérieure de style ogival et totalement différente de la partie antérieure qui



appartient à la transition. Cette crypte qui occupe toute l'étendue du chœur, est la plus vaste de la

[1] VOISIN, *Guide de Gand*, p. 171. F. DE VIGNE, *Geschied. der Middeleeuwsche bouwkunde*, p. 72.

Belgique et en même temps, après la crypte ogivale de Saint-Hermès à Renaix, la dernière construction de ce genre qui ait été élevée dans ce royaume. La partie antérieure dont la gravure ci-jointe offre une vue partielle, se compose de quatre nefs. Les nefs latérales qui sont les plus larges, ont des voûtes surbaissées, à arêtes vives et à arcs doubleaux, retombant sur des piliers carrés, cantonnés aux quatre faces de colonnes polygones. Les voûtes des nefs centrales sont en ogive aigue ou lancéolée, également subdivisées par des arêtes sans nervures, et posant sur des colonnes octogones, avec chapiteaux à crochets et bases carrées, ornées de pattes aux angles. La partie postérieure de la crypte, répondant au rond-point du chœur, est tout entière dans le style ogival de ce dernier, c'est-à-dire, de la fin du XIIIe ou du commencement du XIVe siècle, avec voûtes en tiers-point et à nervures croisées. Elle est bordée de plusieurs chapelles. Les fenêtres, dont les murs sont percés autour de la crypte, se composent de triples lancettes trilobées, mais sans colonnettes, et dont celle du centre est plus haute que les deux ouvertures latérales.

Si le chœur de Saint-Martin à Ypres nous présente le modèle le plus riche et le plus brillant du style de transition en Belgique, nous avons dans l'église paroissiale de Pamele à Audenaerde, le type le plus curieux qu'il soit possible de trouver de ce style architectonique ; et ce précieux monument n'est pas seulement du plus haut intérêt pour l'histoire de notre architecture, sous le rapport de sa forme et

par la date précise de son érection, mais plus encore parce qu'il nous révèle l'existence du plus ancien architecte belge de profession, que l'on connaît jusqu'ici. En effet, une inscription lapidaire du temps posée au chevet du chœur, apprend que le 4 des Ides de Mars de l'année 1234 (1235 nouveau style), on posa la première pierre de ce temple, élevé sur les plans de *Maître Arnould de Binche :*

ANNO DN M^{o} CCXXX:IIII : IIII :
ID. MARTII : INCEPTA : FUIT :
ECCLESIA : ISTA : A MAGRO :
ARN$\overline{UL}$P$^{h}_{o}$: DE BINCHO. [1]

La construction de l'église de Pamele doit avoir été, chose rare au moyen âge, terminée dans le court espace de quatre ans, car elle fut achevée dès l'année 1238 (1239 nouveau style) par Alix, veuve du fondateur Arnould, sire d'Audenaerde[1]. Elle a la forme d'une croix latine longue de 155 pieds, ancienne mesure de Gand, large de 56 dans les nefs et de 100 pieds aux transepts, et haute sous clef dans la nef centrale de 56 pieds. La tour octogone à toit pyramidal surbaissé, qui s'élève au centre de la croix, est percée à chacune de ses faces, de deux fenêtres géminées à ogives obtuses et dont les archivoltes, ornées d'un tore,

[1] Les *Annales de l'abbaye de Rolduc*, écrites au XIIe siècle, et publiés par M. DE REIFFENBERG, font mention d'un prêtre du Tournaisis, nommé Albert, qui donna au XIe siècle, le plan de plusieurs oratoires en bois et en pierre, mais de peu d'importance, construits dans le Brabant et le Tournaisis; mais ce n'était pas là un architecte proprement dit. (Voir DE REIFFENBERG, *Essai sur la statistique ancienne de la Belgique*, 2e partie, page 90.)

[1] *Notice sur l'église paroissiale de Pamele*, par D. J. VAN DER MEERSCH, dans le *Messager des Sciences et des Arts*, 1re série, tome III, page 424.

retombent sur des colonnettes cylindriques. Le por-



tail qui se termine en gable ou pignon aigu, présente une porte unique, dont l'arc ogival a des voussures composées de tores en retraite, posant de chaque côté sur un faisceau de colonnettes. Elle est surmontée d'une longue fenêtre en ogive lancéolée, cantonnée de deux moindres lancettes géminées. La grande nef et son collatéral gauche sont éclairés, la première par de triples lancettes encadrées d'un arc plein-cintre et dont, comme de coutume, la lancette

centrale est plus élevée que les deux latérales, et le second par des fenêtres lancéolées simples, mais plus grandes que celles de la nef centrale. Les côtés latéraux du chœur et de ses bas-côtés, sont également percés de triples ouvertures lancéolées, mais dont l'arc est en fer à cheval. Au rond-point, le peu de largeur de chaque face du pentagone, a obligé de réduire les ouvertures à un seul arc de la même projection que les autres. Le transept gauche terminé par un mur droit, avec une haute fenêtre ogivale, a conservé sa forme primitive [1]. Le transept opposé et le collatéral de la nef du même côté, ont été reconstruits en style ogival secondaire au XIVe siècle.

A l'intérieur, les trois nefs sont formées par deux rangs de colonnes cylindriques, portant des arcs ogivaux, au-dessus desquels règne un triforium, composé d'une suite de petits arceaux lancéolés, dont les impostes s'appuyent sur des colonnettes. Cette galerie se prolonge autour du chœur, séparé de ses collatéraux qui en embrassent tout le périmètre, par des piliers carrés réunis par des arcs pleincintre. Le bas-côté gauche de la nef n'est pas voûté; le contraire a lieu pour le collatéral droit, plus élevé et qui a dû avoir été reconstruit en style ogival secondaire en même temps que le transept du même côté de l'église. Il est à regretter en outre que l'in-

[1] M. Ketele croit que c'est la partie la plus ancienne de l'église et un reste de la chapelle, bâtie en 1177 et que remplaça cette dernière au XVe siècle. (*Vues et Monuments d'Audenaerde*, dessinés et lithographiés par Simoneau, accompagnés d'une description historique, par J. KETELE. Audenaerde, 1839, in-fol.)

térieur de ce monument, d'un si haut intérêt pour l'histoire de l'art, ait été défiguré par de prétendus embellissements modernes.

La date de l'érection du superbe porche latéral de l'église de Saint-Servais, bâti en hors-d'œuvre à l'extrémité du collatéral droit de la grande nef, est inconnue, mais à en juger par le style de son architecture, sa construction doit être fixée dans la première moitié du XIII[e] siècle. Nous ne nous bornerons pas à dire que c'est là le monument le plus remarquable de ce genre qui eût été élevé en Belgique au moyen âge; car un pareil éloge ne suffirait pas pour préciser sa beauté, attendu que ces sortes de décorations architectoniques sont fort rares dans nos anciens édifices religieux, comme nous l'avons déjà fait observer; mais nous devons ajouter de plus que le porche de Saint-Servais est comparable aux plus beaux porches des cathédrales de France, si richement dotée sous ce rapport. Il forme une espèce d'édicule ou de chapelle, longue d'environ trente pieds sur quinze de largeur. La façade qui, a dû avoir été plus ornée dans le principe, est aujourd'hui d'une architecture assez simple. Elle se présente sous la forme d'un grand arc ogival couronné d'un gable dont le tympan, percé de trois fenêtres, pose sur une arcature ornée de jolies sculptures d'un très-faible relief et supportée par quatre colonnettes à chapiteaux historiés. L'archivolte de l'arc retombe de chaque côté sur des piliers carrés et des colonnes rondes réunies en faisceau et qui font retour à l'intérieur. Toute la richesse architecturale que déploie cet admirable

porche a été réservée pour l'ornementation intérieure[1].

La décoration des parois latérales du porche, appartient encore tout entière au style roman. Elle consiste de chaque côté en deux rangs superposés de trois arcs plein-cintre figurés, dont les archivoltes sont reçues par quatre colonnes cylindriques, à chapiteaux d'un beau galbe, affectant l'ordre corinthien. Les colonnettes du rang inférieur posent sur un stylobate continu, et celles du second ordre sur une large et belle corniche ornée de feuilles entablées. Les panneaux, encadrés par les arcades inférieures, étaient autrefois chargés de peintures et de monuments sépulcraux; contre ceux des arcades supérieures, sont debout douze statues plus grandes que nature, mais fort dégradées aujourd'hui. Au-dessus du second rang de portiques, règne un cordon ou plate-bande sur laquelle sont posées des figures d'anges à mi-corps.

Le portail au fond du porche est au contraire d'architecture purement ogivale, quoiqu'évidemment de la même époque, que les côtés latéraux que nous venons de décrire et avec lesquels il a un stylobate commun. Il forme une magnifique et profonde arcade en tiers-point, dont le tympan est rempli par un bas-relief à trois compartiments, représentant la mort, l'assomption et la glorification de la Vierge. Les nombreux tores et scoties en retraite qui composent son archivolte, sont ornés de feuillages et de quatre rangs de statuettes des docteurs de l'ancienne

[1] Voir la gravure placée en tête de ce volume. C'est sur une échelle réduite, une reproduction exacte de celle qui se trouve dans le bel ouvrage de M. Goetghebuer, intitulé : *Choix de monuments etc., les plus remarquables du royaume des Pays-Bas.*

et de la nouvelle loi et d'autres personnages. Ces moulures retombent sur des piliers carrés et engagés, groupés avec des colonnes cylindriques, les uns et les autres couronnées de beaux chapiteaux historiés. Des fûts des piliers sortent en encorbellement huit consoles ou culs-de-lampe, également ornés de sculptures historiées et emblématiques et servant de supports à autant de statues plus grandes que nature; elles représentent Abraham, Moïse, David, saint Jean-Baptiste, d'une part avec l'agneau et de l'autre avec le Christ debout devant lui, saint Joseph, saint Jean-l'Évangéliste et saint Servais [1].

La voûte qui couvre le porche est d'arête, en ogive et aussi ancienne que le reste du monument.

La chapelle du château de Vianen, dans le Luxembourg allemand, mérite une mention spéciale pour sa forme aussi élégante que peu commune. Le plan de cet oratoire, long d'environ 50 pieds sur 36 de largeur, retrace un décagone dont un des côtés s'ouvre sur le château et l'autre sur le chœur bâti en pentagone. L'intérieur était partagé en trois nefs, dont celle du centre, de figure hexagone, était séparée de ses bas-côtés par des piliers carrés auxquels sont adossées des colonnes cylindriques engagées. Un fait curieux, c'est que cette nef n'avait pas de pavé, mais que le centre était entièrement ouvert et présentait ainsi une large ouverture bayante donnant sur des souterrains qui servaient de prison [2]. Les voûtes des

Voir la Notice de M. Schaepkens sur l'église de Saint-Servais dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, tome II, page 259.

2 D'après la tradition cette disposition avait été ainsi établie afin que les prisonniers eussent la faculté d'assister au service divin sans sortir de leur prison.

bas-côtés étaient à plein-cintre, en berceau et renforcées par des arcs doubleaux, formés d'un large tore retombant d'un côté sur les piliers de la nef et de l'autre sur des demi-colonnes cylindriques, à chapiteaux en forme de cloche, et à bases attiques, qui remplissaient les angles du décagone. La partie inférieure des parois de chaque face de ce dernier était ornée de deux arcades géminées et à plein-cintre, séparées par une colonnette cylindrique engagée. Plus haut s'ouvraient sur cinq faces autant de fenêtres géminées et ogivales dont les archivoltes retombaient sur trois colonnettes semblables, l'une au centre et correspondant à celle des arcs figurés, et les deux autres engagées dans les murs. Le chœur était construit dans le même style que la partie antérieure de la chapelle, si ce n'est que les fenêtres, également ogivales, y étaient simples et ne présentaient qu'une seule ouverture. Les murs extérieurs paraissent avoir été privés de toute ornementation, à l'exception peut-être de la corniche qui bordait les hauts combles, mais dont il ne reste plus de vestiges, car les murs de la chapelle ne s'élèvent plus qu'à la hauteur de dix-huit pieds, ce qui ne permet pas de reconnaître la forme qu'avait la voûte qui couvrait la nef centrale avant la démolition partielle de l'édifice [1].

[1] L'état de ruine de la chapelle ne date que de l'année 1820, lorsque le vaste château dont elle dépendait et qui était une des habitations féodales les plus imposantes et les plus remarquables érigées aux XIIe et XIIIe siècles, fut vendu par le domaine pour une somme d'environ 4,000 francs et démoli par la bande noire. Sept ans plus tard le roi Guillaume en racheta les ruines pour 110 florins! (A. Reichenspenger *Das Baptisterium auf schloss Vianden*, *Jahrbücher des Vereins von alterthums freunden im Rheinlande.* 1849 S. 101).

ÉPOQUE OGIVALE.

Depuis que l'architecture du moyen âge a reconquis dans les beaux-arts la place qui lui appartient si légitimement et qu'un injuste dédain lui avait ravie si longtemps, les archéologues se sont livrés à de vastes recherches sur l'origine du style ogival, sur les motifs qui ont donné lieu à l'introduction de ce style, sur l'époque de cette introduction et enfin sur les modifications que l'architecture ogivale a éprouvées pendant les quatre siècles qu'elle a régné dans l'Europe catholique presqu'entière. Les deux dernières et les plus importantes de ces questions, ont obtenu, nous semble-t-il, une solution des plus satisfaisantes. Ainsi c'est une vérité reconnue généralement aujourd'hui et qui ne rencontre plus que de rares contradicteurs, que dans le centre de l'Europe, l'arc ogival s'est allié à l'arc plein-cintre dès la fin du XIe ou le commencement du XIIe siècle, que le

développement complet du style ogival a eu lieu dès le milieu du XIIIe siècle et qu'aux XIVe, XVe et XVIe siècles, ce mode architectural a subi dans le système de son ornementation une transformation telle que l'aspect d'une simple moulure suffit en quelque sorte pour reconnaître de prime abord, l'époque de la construction du monument.

Sur l'origine de la forme ogivale et sur le véritable but de sa substitution radicale à l'arc plein-cintre, il continue à régner plus d'incertitude; mais ce ne sont là que des questions d'un ordre secondaire. Ainsi tandis que les uns font remonter l'emploi de l'ogive jusqu'à l'antiquité la plus reculée, et prétendent le trouver dans les monuments indous, égyptiens, grecs et romains [1], d'autres font honneur de cette découverte aux Persans, sous la dynastie des Sassanides, ou aux Arabes, et parmi ces derniers, les uns voient dans l'architecture arabe le style ogival tout entier, tandis que les autres réduisent cette similitude à l'arc aigu seul.

L'opinion de ceux qui datent des temps les plus reculés l'emploi de l'ogive, n'est que spécieuse, car outre que les arcs de quelques constructions cyclopéennes ou pelasgiques qu'ils allèguent à l'appui de leur système, n'ont qu'une fausse apparence d'ogive et ne présentent que de grosses pierres brutes ou plutôt de véritables quartiers de rocher, posés de

[1] L'auteur d'un mémoire en réponse à la question d'architecture proposée par la classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique en 1848, y avance sérieusement que l'arche de Noë et le temple de Salomon, étaient tous deux de style ogival ! (Voir notre rapport sur ce concours dans les Bulletins de l'Académie, année 1848.)

biais les unes contre les autres de manière à former une espèce d'arc plus ou moins aigu, en admettant que quelques monuments de l'antiquité classique présentent des ogives véritables, ce ne serait encore là que des faits isolés, purement accidentels et qui n'ont exercé aucune influence sur l'architecture de l'antiquité.

Il y a plus de fondement dans l'opinion qui attribue aux Persans et aux Arabes l'introduction de l'arc ogival comme système d'architecture, mais on tombe certainement dans l'exagération en voulant retrouver dans l'architecture sarrasine, notre style ogival même, car on n'a qu'à comparer les constructions arabes avec les églises et autres édifices de style ogival, je ne dirai pas seulement de l'Europe, mais encore ceux construits dans l'Orient, en Syrie, en Palestine, à Rhodes, etc., par les chrétiens successeurs des croisés, pour se convaincre que des principes tout différents et une toute autre ornementation ont présidé à l'érection de ces monuments [1].

Beaucoup d'archéologues refusent à l'Orient toute participation à l'introduction de l'architecture ogivale dans l'Europe chrétienne Ils la déclarent une invention toute aussi indigène que celle de notre impri-

[1] " On chercherait en vain dans les monuments de l'Orient, cette tendance prédominante des proportions et des formes vers le haut, ce système, de voûtes et de pyramides dérivé du triangle équilatéral, et cette riche décoration végétale, qui sont les caractères distinctifs de l'architecture à arc pointu. Les colonnes de l'architecture arabe sont autrement composées et proportionnées, et n'ont jamais l'élévation des colonnes de nos cathédrales; les chapiteaux sont dans le genre byzantin, ou ils sont, comme tout le reste de l'édifice, décorés d'arabesques qui imitent les ornements et les broderies d'étoffes entremêlées d'inscriptions. " (SULP. BOISERÉE, *Mémoire sur l'archit. du moyen âge*, dans le *Messager des Sciences et des Arts*, 1e série, tome III, p. 314.)

merie, qui, bien que beaucoup moins ancienne que celle des Chinois, n'a cependant eu aucune connexion avec cette dernière. Du reste, ils sont loin d'être d'accord entr'eux sur la contrée où le type ogival a fait sa première apparition, car chaque pays revendique tour à tour cette importante découverte. Sans vouloir examiner ici la valeur de ces prétentions, nous nous bornerons à dire que celles de la France centrale, de l'Allemagne et de la Belgique ont paru jusqu'ici les mieux fondées.

La plus singulière de toutes les opinions émise sur l'invention et l'introduction du style ogival est sans contredit celle de Daniel Ramée qui prétend voir dans la substitution de l'ogive au plein-cintre, la sécularisation de l'art et le triomphe de la liberté sur la hiérarchie de l'église [1]. Ce n'est là certainement qu'un pur paradoxe, car pour que l'étrange assertion de l'architecte français eut quelque apparence de vérité, il faudrait constater que non-seulement, le clergé n'a plus, comme antérieurement, travaillé lui-

[1] " L'ogive, ce signe de la sécularisation de l'art au douzième siècle, ce signe de son indépendance au treizième, se trouve encore timide en apparence dans l'époque de transition; elle est fréquemment placée au-dessous du plein-cintre; elle est souffrante, sans motif, sans nécessité, elle semble n'être que tolérée, elle semble encore tout-à-fait inutile, tandis que le plein-cintre la couronne, la domine et semble la maîtriser et vouloir la dompter...... Mais vers la fin de ce siècle (le XIIe), et même encóre au commencement du XIIIe, lorsque l'affranchissement de l'art fut consommé, l'ogive triomphe, et lorsqu'elle est en société avec le plein-cintre elle a la place d'honneur, elle est élevée au-dessus de celui-ci. A son tour, elle le refoule, elle l'écrase, elle l'anéantit, elle devient le signe de la victoire remportée au profit de la liberté. Si nous voyons l'ogive dans quelques monuments antérieurs au XIIe sièlce, c'est que ces monuments ont été élevés par le secours des laïques, parce que les moines étaient trop peu éclairées pour construire seuls un édifice (!!!) " (D. RAMÉE, *Histoire de l'architecture*, tome II, p. 184.)

HOPE est d'un avis diamétralement opposé à celui de RAMÉE, car c'est au clergé qu'il attribue le développement de l'architecture ogivale, tandis qu'il accuse les laïques d'avoir amené sa décadence et sa chûte.

même à l'érection des églises en style ogival, mais même qu'il s'est montré constamment hostile à cette forme architecturale. Or, l'histoire du moyen âge tout entière fournit la preuve du contraire.

Quant à l'origine de la forme ogivale même et au but de son introduction, on les a cherchés tour à tour dans l'usage de voûter sur des arcs et dans celui de couvrir par des semblables voûtes des espaces irréguliers, dans les arcs aigus produits par le croisement d'arcs plein-cintre aux arcatures et panneaux appliqués comme ornement aux murs des édifices romans, mais que nous n'avons observés nulle part en Belgique; dans le reserrement des arcades occasionné par l'élévation que prirent les édifices au XI[e] siècle ou par le rétrécissement de la courbure des absides; dans l'avantage que présentait sous le rapport de l'économie, de la légèreté et en même temps de la solidité, l'emploi de l'arc ogival aux édifices fort élevés; dans la forme de la charpente, adaptée aux constructions en pierre, dans les avenues d'une forêt séculaire et même dans la réunion des pierres druidiques. Enfin, on a été jusqu'à vouloir découvrir les premières traces de l'ogive dans les ouvrages en osier, dans les formes compliquées de ceux des orientaux en treillage, dans les reliquaires et dans l'encadrement elliptique ou ovale dont on a souvent entouré au moyen âge les figures du Christ et de la Vierge et que l'on a appelé improprement vessie de poisson *(vesica piscis.)*

Ce sont là autant de conjectures, plus ou moins hasardées et que, lors même que la place ne nous manquerait pas, nous ne pourrions soumettre à un

examen sérieux dans un ouvrage spécial comme le nôtre. Nous nous permettrons seulement de hasarder à notre tour notre propre opinion sur l'origine du style ogival, opinion qui concorde plus ou moins avec celle de l'illustre archéologue de Caumont.

L'arc ogival apparaissant dans les monuments religieux de l'Europe, peu d'années après la première croisade, cette coïncidence nous semble établir d'une manière assez positive, que, comme tant d'autres choses, les croisés rapportèrent de l'Orient cette forme architectonique, qui n'aura été adaptée d'abord aux édifices à plein-cintre que par pure caprice, et comme nouveau mode d'ornementation; en effet, dans les monuments de la transition, l'arc ogival ne se montre d'abord que timidement, soit en arcatures aux corniches des combles, soit en portes et en fenêtres; ces dernières tantôt isolées et posées au-dessous, au-dessus ou à côté d'ouvertures romanes, et tantôt encadrées par des arcs plein-cintre ou leur servant à son tour d'encadrement. Mais là se borne l'influence de l'Orient sur l'architecture ogivale dont le développement appartient exclusivement à l'Europe chrétienne, et une fois dégagé du plein-cintre, ce style nouveau s'éleva rapidement au plus haut degré de perfection dont il fut susceptible Ce résultat immédiat si étonnant, si admirable, doit être attribué en grande partie, quant à l'architecture religieuse, d'une part au nombre considérable d'églises paroissiales qui furent fondées ou rebâties et agrandies aux XIIIe et XIVe siècle, par suite de l'accroissement considérable de la population tant dans les villes que dans les campagnes, où les

défrichements et l'extension de la culture firent naître ou s'étendre une foule de bourgs et de villages [1]; de l'autre part aux grandes richesses que le clergé avait acquises, surtout depuis les guerres des croisades, ainsi qu'à la fondation de plusieurs nouveaux ordres religieux, les Prémontrés, les Bernardins, les ordres militaires et hospitaliers, les Dominicains, les Franciscains et les Carmes, qui se bâtirent partout des cloîtres et des églises magnifiques.

De son côté l'architecture civile, restée pour ainsi dire sans application pendant les six derniers siècles, put participer à son tour au même progrès, maintenant que l'institution des communes, créant des besoins nouveaux, nécessita l'érection de nombreux édifices publics, tels que les beffrois, les halles et les hôtels-de-ville, et que l'aisance et les richesses qu'elle répandit dans les villes, auparavant si faibles et si chétives, procura à ces dernières les moyens d'élever ces monuments avec autant de luxe que de solidité.

Les loges ou corporations maçonniques n'ont eu, à notre avis, aucune ou qu'une très-faible influence sur le développement de l'architecture ogivale en Belgique; l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles est le seul monument du moyen âge à la construction duquel des documents authentiques nous ont révélé jusqu'ici leur coopération, mais seulement dans la seconde moitié du XV[e] siècle [2].

[1] Beaucoup d'églises paroissiales ont été fondées, du consentement des évêques, par les abbayes qui en confiaient l'administration spirituelle à des religieux de leur communauté. Les prieurés ont tous la même origine.

[2] HENNE et WAUTERS, *Histoire de Bruxelles*, tome III, p. 253.

HOPE exagère étrangement l'importance de ces loges maçonniques sur lesquelles il a bâti tout un roman que l'on croirait tiré des annales de nos loges modernes.

TYPE ET ÉLÉMENTS DE L'ARCHITECTURE OGIVALE.

Th. Hope, dans son histoire de l'architecture, trace le caractère général de l'architecture ogivale de la manière suivante : « On peut dire, écrit-il, que dans le style ogival, toutes les formes essentielles, fondamentales étaient sveltes, tenues, effilées : c'est le règne des piliers longs et élancés, des ouvertures hautes et étroites, des arcs pointus, multipliés latéralement ou superposés en chaînes infinies, et se coupant l'un l'autre dans toutes les directions : tout cela fut imité et répété dans les plus petites subdivisions des moindres ornements, jusqu'à ce qu'enfin les édifices religieux avec leurs pinacles, leurs flèches, leurs aiguilles, leurs arcatures, présentassent l'apparence d'un roseau ou d'une dentelle et étalassent cette richesse de décoration qui est le dernier effort de l'art gothique expirant au XVIe siècle [1]. »

L'architecture ogivale compte, en Belgique comme en France et en Allemagne, trois types ou époques bien caractérisés, le style ogival primaire ou à lancettes qui fleurit pendant la seconde moitié du XIIIe siècle, le style ogival secondaire ou rayonnant qui régna au XIVe siècle, et le style ogival tertiaire qui fut en vogue pendant le XVe et une partie du XVIe siècle; il fut même encore employé jusque vers le

[1] Page 502.

Voir aussi le MAISTRE D'ANSTAING, *Recherches sur l'hist. et l'architect. de l'église cathédr. de Notre-Dame de Tournai*, tome I, page 118.

milieu du XVIIe siècle, mais d'une manière exceptionnelle. S'il est permis d'établir un point de comparaison entre deux systèmes d'architectures aussi dissemblables que l'architecture romaine et l'architecture ogivale, on peut dire que le style ogival primaire est, par la pureté et la noble simplicité de ses formes, à l'architecture romaine du règne d'Auguste, ce que le style ogival rayonnant est par la splendide richesse de son ornementation à l'architecture fleurie du règne d'Hadrien et des Antonins, et le style flamboyant à l'époque de décadence et de corruption du règne de Dioclétien et de ses successeurs.

Le style ogival primaire dans son complet développement présente, non-seulement le beau idéal et le dernier degré de perfection de l'architecture ogivale, mais il peut être considéré encore comme le point culminant qu'atteignit l'architecture du moyen âge entier. « Au XIIIe siècle, dit Daniel Ramée, l'architecture du moyen âge est à son apogée. Maîtresse absolue de la matière, elle la façonne avec une hardiesse héroïque et gigantesque; elle semble vouloir lui ordonner de faire monter au ciel la pensée de l'artiste. Simplicité et élégance dans le plan, élévation et harmonie dans les proportions perpendiculaires des façades, pureté et discernement judicieux dans le choix des objets de l'ornementation, science profonde dans la combinaison des effets d'ombre et de lumière, tout cela se trouve réuni au suprême degré dans les monuments nombreux du XIIIe siècle [1]. »

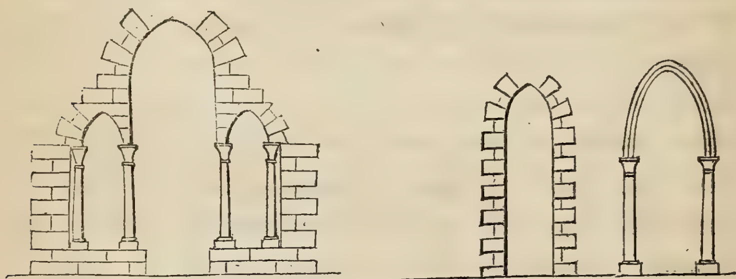
[1] Tome II, page 231.

Nous allons tracer sommairement les traits les plus saillants qui distinguent chacun des trois styles de l'architecture ogivale, la forme et le caractère qu'ils ont déployés en Belgique.

STYLE OGIVAL PRIMAIRE OU A LANCETTES.

La forme de l'arc constituant le type le plus caractéristique de l'architecture ogivale, c'est par là que nous devons nécessairement entamer cette description; viendront ensuite celle de la colonne, puis celle de l'ornementation.

En parlant du style de transition, nous avons vu que l'arc ogival n'apparut d'abord que timidement et comme à la dérobée, que souvent il était à peine perceptible; ce n'était en réalité que l'arc roman à sommet brisé; aussi avons-nous qualifié cet arc-là d'ogive romane [1]. Il persista longtemps à garder cette forme

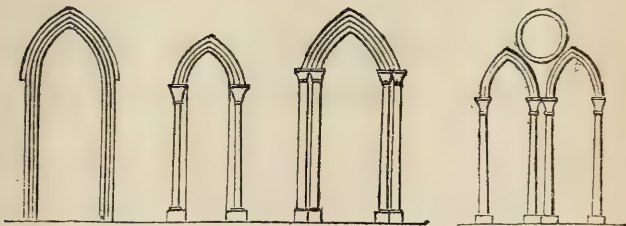


mi-partie dont il ne se dégagea entièrement que lorsque le style ogival eut complétement triomphé de l'architecture plein-cintre. Alors il prit une forme élancée

[1] "L'*arc obtus* ou mousse, dit M. Schmit, est quelquefois difficile à distinguer de l'arc plein-cintre. Ses deux centres tendent encore à se confondre, c'est le premier pas, on ne peut plus timide, de l'arc roman à l'arc gothique. "

et son sommet devint un angle aigu plus ou moins prononcé. C'est principalement aux fenêtres, soit ouvertes, soit bouchées, que cette modification devient sensible. Fort étroites relativement à leur hauteur, les premières fenêtres en ogive pure, ressemblent en quelque sorte à une tête de lance ou à une lancette de chirurgien ; de là, comme nous l'avons déjà observé, la dénomination de *style ogival lancéolé ou à lancettes*, par laquelle les archéologues modernes désignent aujourd'hui assez généralement le style ogival primaire [1].

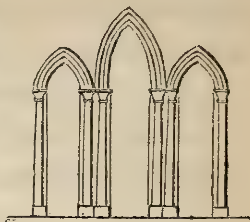
Les fenêtres lancéolées, simples, géminées ou réunies au nombre de trois, dont celle du centre plus élevée, furent d'abord composées d'une seule ouverture sans subdivision de meneaux. Leur archivolte quand elle était ornée de tores en retraite, retombait ordinairement sur une ou plusieurs colonettes avec chapitaux à crochets ; lorsqu'elle ne se composait que d'une plate-bande, elle n'avait pour appui que des pieds droits.

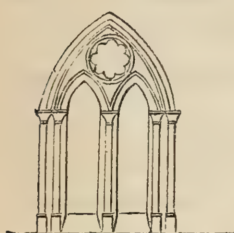


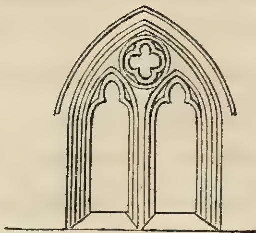
[1] " *L'arc lancéolé,* dit M. Schmit, est celui dont la courbure des arcs générateurs se prolongent au-dessous de la corde sur laquelle sont placés les autres. "

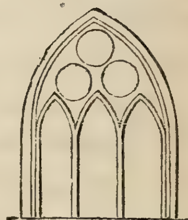
Ce savant et ingénieux archéologue distingue dans le style ogival primaire trois autres arcs, l'*arc aigu,* fréquent au commencement du XIIe et au commencement du XIIIe siècle, et dont les deux centres sont en dehors de ses côtés ; l'*arc aplati* ou surbaissé, à quatre centres, déterminés par un carré abaissé de la corde à l'arc, dont les côtés sont au tiers de cette corde, et l'*arc équilatéral,* type du XIIIe siècle, dont les centres des courbes sont pris

Plus tard, dans les édifices considérables, les lancettes géminées ou triples sont encadrées d'un arc majeur figuré. L'intrados de leur archivolte est alors souvent trilobé, et l'espace compris entre leur sommet et l'arc majeur est presque toujours découpé par de petits œils-de-bœuf simples, en trèfle, en quatre-feuille, ou en rosace polylobée.



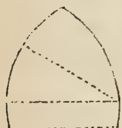






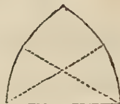


Plus le style ogival primaire approche de sa perfection, plus les fenêtres s'élargissent et se subdivisent. Alors les ouvertures géminées ou triples, comprises sous l'arc majeur, inscrivent à leur tour deux moindres arcades géminées et une rosette à quatre ou six contre-lobes couronne chaque



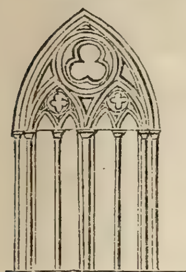






au pied même de ces courbes réciproquement, de manière que leurs sous-tendantes étant égales à la corde de l'arc, forment avec elles les trois côtés d'un triangle équilatéral.
Nous reproduisons d'après ses dessins, les projections de ces quatre arcs.

ogive géminée; les meneaux se composent de colonettes avec chapiteaux à crochets et bases attiques posant sur un socle prismatique et il y a autant de colonettes qu'il



y a de tores aux archivoltes. Les fenêtres les plus riches comptent jusqu'à sept de ces géminations disposées par étages, à tympans découpés en quatrefeuilles, en trèfles, et en petites rosaces, le tout encadré par un grand arc. Cette dernière espèce de fenêtre marque en quelque sorte la transition du style à lancettes au style rayonnant, et ne commence à se montrer que dans les édifices de la fin du XIIIe siècle.

On trouve dans les arcs des portes, des arcades réelles ou figurées, et des voûtes, les mêmes projections et modifications que dans ceux des fenêtres. Souvent les grandes arcades sont surélevées et légèrement rétrécies près des impostes (chœur de Sainte-Gudule); d'autres fois leur projection est telle que les impostes et le sommet coïncident avec les angles d'un triangle équilatéral. Leurs archivoltes présentent ordinairement deux tores séparés par un large cavet; mais vers la fin du XIIe siècle les moulures se montrent plus nombreuses, se compliquent et de cylindriques deviennent parfois légèrement ogivales.

Les voûtes, en ogive obtuse dans les édifices de la transition (église de Villers, chœur et transepts de Notre-Dame de la Chapelle et rond-point du chœur de Sainte-Gudule, à Bruxelles), gagnent en élévation au fur et à mesure que l'architecture ogivale progresse et acquiert son entier développement. Les nervures

saillantes et croissées qui les subdivisent et remplacent les simples arêtes de la voûte romane, se composent généralement de trois tores; mais aux arcs doubleaux le tore central s'aplatit en plate-bande (chœur et transepts de l'église de la Chapelle, bas-côtés du chœur de Sainte-Gudule), les clefs de la voûte ne dépassent pas les saillies des nervures et lorsqu'elles sont sculptées, l'ornementation se borne à un simple fleuron, une rosace, une tête ou un écusson.



Les piliers carrés ou cruciformes disparaissent presque partout; on ne voit plus que des colonnes cylindriques lisses (Sainte-Gudule, église primaire d'Ypres, de Tongres, de Dinant, cathédrale de Liége, etc.), ou cantonnées de quatre demi-colonnes (travées antérieures de Notre-Dame à Tongres), et de longues et minces colonnettes groupées en faisceau (bas-côté du chœur de Sainte-Gudule, chœur de la cathédrale de Tournai). Ces colonnes effilées ressemblant en quelque sorte à des roseaux, sont parfois entièrement détachées du mur ou du pilier qu'elles entourent, mais le plus souvent elles y sont engagées d'un quart de leur circonférence. On les trouve aussi fréquemment divisés par un ou plusieurs anneaux formés d'un, de deux, ou de trois tores. Les colonnes et

colonnettes superposées et sans intermédiaire d'un entablement, s'observent dans les édifices de style ogival primaire, comme dans ceux de la transition, mais elles y sont moins communes que dans ces derniers.

Les chapiteaux des colonnes sont presque toujours ornés d'un, de deux ou de trois rangs de crochets; c'est même là un des traits caractéristiques du style ogival primaire où tout autre ornementation de la colonne peut être considérée pour ainsi dire comme exceptionnelle. Les abaques ou tailloirs sont tantôt octogones et tantôt ronds; parfois ils manquent totalement, et parfois ils sont d'une élévation qui égale presque celle du chapiteau entier. Les bases également rondes ou octogones et composées d'un nombre indéterminé de moulures, posent ordinairement sur une plinthe octogone, portée par un socle à pans. On trouve cependant des exemples de plinthes et de socles carrés, (Sainte-Gudule).

Les ornements propres au style ogival primaire en Belgique, présentent les variétés suivantes :

Les *fleurons*, composés de pétales épanouies et en relief.

Les *rosaces*, formées d'un nombre indéterminé de lobes arrondis, mais sans relief.

Les *trèfles* et les *quatrefeuilles*, rosaces à trois et à quatre lobes cintrés ou lancéolés, et que l'on rencontre à presque toutes les parties des édifices susceptibles de quelqu'ornementation, telles que les fenêtres, les œils-de-bœuf et les roses, les balustrades, les pignons, le sommet d'une arcade, etc.

Les *feuilles entablées*, branches d'arbres et feuillages grimpant le long des parties saillantes des entablements, mais que nous n'avons remarquées, si notre mémoire est fidèle, qu'à un seul de nos édifices de style lancéolé, l'église de Saint-Martin à Ypres.



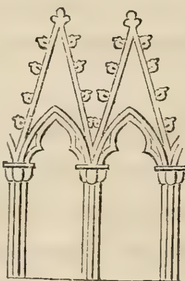


Les *guirlandes de feuillage,* composées ordinairement de feuilles de vigne.



Les *crochets*, feuilles recourbées, terminées en volute ou par un petit fleuron et bordant les côtés des gables.

Les *arcades simulées* appliquées aux murs, aux faces des tours, aux pinacles, aux contreforts, aux niches et aux dais, et présentant une suite d'arcs ogivaux, simples ou trilobés, surmontés d'une corniche horizontale ou couronnés de gables. Elles ne sont en quelque sorte qu'une reproduction figurée des fenêtres.





Les *balustrades* découpées en trèfles et en quatrefeuilles ou en petites arcades lancéolées, simples ou trilobées, et portées soit par des colonettes, soit par des pieds-droits.

Les *arcatures lancéolées,* simples ou trilobées, au-dessous des corniches.

Les *pinacles* et les *dais* qui surmontent les niches. D'abord d'un dessin peu orné, ils prennent des formes plus riches et plus variées au fur et à mesure que le style ogival primaire perd de sa sévérité primitive, observation qui du reste s'applique également à l'ornementation entière de ce style.

STYLE OGIVAL SECONDAIRE OU RAYONNANT.

Le style ogival secondaire qui règna pendant le XIV[e] siècle n'a pas un caractère tranché, car il conserve tous les éléments du style précédent, modifié seulement par un plus grand luxe d'ornementation et par plus d'expansion et de hardiesse dans la courbe des arcs; mais ce qu'il gagne en richesse et en élégance, il le perd sous le rapport de la pureté et de la noblesse des formes.

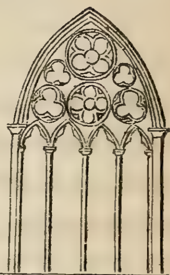
Le tracé de l'arc et plus encore la forme et l'ornementation des fenêtres sont les types principaux qui font reconnaître le style ogival secondaire, et qui fixent sa démarcation avec le style ogival primaire.

L'arc lancéolé disparaît, si ce n'est là où par l'effet du retrécissement, son emploi reste indispensable, comme au chevet du chœur des églises ou dans les subdivisions des fenêtres; ailleurs il est remplacé par *l'arc en tiers-point*, le véritable arc du XIV[e] siècle, ainsi appelé parce que ses centres sont pris au tiers opposé de la corde.



Vers la fin du XIII[e] siècle les fenêtres avaient déjà

acquis une grande largeur comparativement à leur hauteur; au siècle suivant on leur donna une dimension encore plus grande en les subdivisant par un nombre considérable de meneaux d'où rayonnent en tout sens des compartiments en forme de trèfles, de quatrefeuilles et de rosaces, du dessin souvent le plus riche et le plus gracieux; c'est principalement la brillante ornementation de ces vastes et magnifiques fenêtres qui a fait donner au style ogival secondaire la dénomination de *style rayonnant.*



Les superbes fenêtres en rose d'un dessin plus riche encore, sont aussi une des plus admirables parties de ce style. Leurs divisions intérieures, quelquefois très-multipliées, offrent un ensemble d'ogives géminées couronnées par des trèfles, ou des roses renfermant des roses plus petites, disposées sur plusieurs rangs concentriques.



Les portes ne diffèrent guère de celles de l'époque antérieure, si ce n'est que les gables qui les couronnent ordinairement, sont plus élancés et parfois découpés à jour au lieu d'être pleins comme au XIIIe siècle (portail latéral de l'église de Notre-Dame à Tongres [1]).

Les colonnes sont aussi les mêmes, quant à la forme générale, que celles du style ogival primaire, mais le

[1] Voir la *Belgique monum.*, tome II p. 275.

fut des colonnes monocylindriques a des proportions plus tenues ; aux colonnes ou piliers en faisceau, les roseaux ou longues colonnettes sont plus nombreux (généralement au nombre de douze), plus maigres, mais dégagés du pilier central qui leur sert de noyau et n'offrant plus comme précédemment des angles droits, saillants et rentrants. Ils modifient aussi fréquemment leur galbe purement cylindrique, pour se rapprocher insensiblement de la forme prismatique du style ogival tertiaire. Les bases des colonnes sont plus simples ; par la suppression de la scotie entre les deux tores qui les composent, et qui sont maintenant posés à plat l'un sur l'autre, elles perdent le caractère des bases attiques d'un emploi si général auparavant. Vers la fin du XIVe siècle, de cylindriques qu'elles avaient été jusqu'alors, elles deviennent parfois polygones comme les socles sur lesquelles elles posent; ces derniers sont toujours très-élevés et décorés de moulures très-saillantes. Aux colonnes en faisceau, chaque groupe de colonnettes a un socle particulier, de forme prismatique, ayant ses moulures à des hauteurs différentes et une saillie variable, qui se présente d'angle ou de face. Les chapiteaux des colonnes monocylindriques ont une décoration beaucoup plus variée que celle de l'époque ogivale précédente ; aux crochets saillant extérieurement en volutes ont succédé généralement des feuilles qui se recourbent en dedans; ce sont principalement des feuilles de chêne, de lierre, de fraîsier, de figuier, de vigne, reproduites avec une rare exactitude, qui ornent la corbeille cylindrique ou polygone des chapiteaux. Leurs tailloirs sont élevés,

hexagones ou octogones et à moulures très-prononcées.

Les voûtes se distinguent de celles du XIIIe siècle par des clefs plus ornées et par une arête sortant du tore central des nervures, premier indice de la forme prismatique des nervures du style ogival tertiaire.

Les ornements du style ogival primaire se reproduisent la plupart dans le style rayonnant, et avec plus de profusion, mais avec moins de pureté dans les profils; les moulures y sont plus maigres et n'ont plus la rondeur et le relief de l'époque précédente. Les crochets se montrent à tous les gables, plus serrés, mais au lieu de former des volutes, ils se recourbent comme les feuilles des chapiteaux. Les trèfles et les quatre-feuilles sont aussi un ornement d'un emploi très-commun; les premiers sont tantôt en creux, tantôt en relief, et parfois chargés d'un petit fleuron trilobé aux angles des trois lobes. Les seconds sont presque toujours entourés d'un cercle; ce qui leur a fait donner le nom de *quatre-feuilles encadrées*.

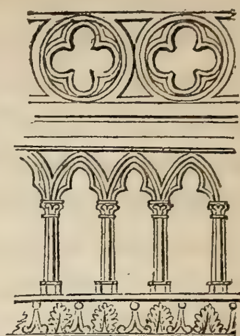




Les dais présentent des formes plus compliquées et plus variées qu'à l'époque précédente; ils s'allongent aussi davantage et se terminent par des pinacles découpés à jour. Ces derniers, et les clochetons prennent une forme pyramidale très-élancée, généralement octogone et dont les angles sont chargés de nombreux crochets; un bouquet de feuillage leur sert d'amortissement.



Les balustrades se découpent en trèfles et en quatrefeuilles encadrées; si l'on observe encore parfois des balustrades à petites arcades, ces dernières sont alors trilobées et portées par des pieds-droits à moulures en retraite; nulle part on n'y rencontre plus les lancettes retombant sur des colonnettes cylindriques avec chapiteaux à crochets.



STYLE OGIVAL TERTIAIRE OU FLAMBOYANT.

Cette époque de la corruption et de la décadence du style ogival, a été parfaitement caractérisée par Daniel Ramée dans les lignes suivantes, où il applique à l'architecture religieuse, ce qui se rapporte à l'architecture tout entière : « Au XV[e] siècle, dit il, c'en est fait de l'architecture religieuse : elle arrive à son plus haut degré de luxe et de richesse, mais en même temps elle perd son caractère grave et sévère... L'ogive s'affaisse de plus en plus, comme écrasée sous le poids des pinacles et des frontons dont elle est surchargée, on dirait que pendant ce siècle les architectes luttent d'audace et de témérité; toutes leurs constructions semblent porter un défi aux lois de l'équilibre. Les contre-arcatures qui festonnent les archivoltes des arcades, les arceaux des voûtes, l'intrados des arcs-boutants, les clefs pendantes, nous étonnent encore par leur disposition hardie. On adopte partout le système des porte-à-faux; les tourelles comme suspendues aux

8

flancs des édifices, les hautes pyramides qui couronnent les clochers, nous paraissent comme un réseau délicat que pourrait emporter le vent. La superfluité que l'on remarque dans le gothique du XVe siècle, et surtout du commencement du XVIe siècle, est un signe de décadence; le style ogival recevait son principal caractère de sa tendance vers les formes verticales; au XVe siècle il a une tendance contraire, comme nous venons de le dire; il devie de sa voie normale et n'offre plus qu'un genre d'architecture bâtarde. »

La transformation presque radicale que l'architecture ogivale subit dans sa troisième période ne se fit cependant que lentement et mit près d'un siècle avant d'avoir atteint son dernier terme, dans lequel elle se maintint en Belgique plus longtemps que partout ailleurs, car nous verrons que le style ogival y prédomina jusque dans la seconde moitié du XVIe siècle et qu'il ne disparut complétement que vers la seconde moitié du XVIIe. Aussi M. de Caumont (et après lui d'autres archéologues) a-t-il avec raison distingué deux âges dans le style ogival tertiaire, le premier qu'il étend jusque l'an 1480, et le second qui finit avec la disparition totale du style ogival. En effet, pendant la majeure partie du XVe siècle, l'arc ogival conserve généralement, tant aux arcades réelles que simulées, aux portes, aux fenêtres, et aux voûtes, les projections de l'arc du XIVe siècle, et il n'y eut des modifications importantes qu'à la forme prismatique remplaçant dans toutes les moulures les formes cylindriques, et aux dessins contournés et irréguliers ressemblant à des flammes, à des cœurs allongés que

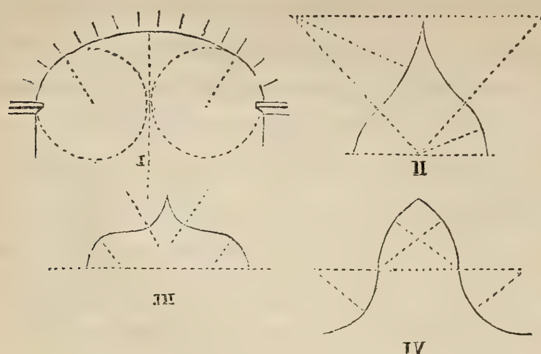
tracent les meneaux des fenêtres et des roses, les découpures des balustrades, etc., et qui ont fait désigner le style ogival tertiaire par le nom de *style flamboyant.* Mais ce n'est que depuis les vingt ou trente dernières années du XVI[e] siècle que l'arc prend des formes qui s'écartent entièrement de l'ogive et que les monuments se surchargent de cette profusion d'ornements confus et tourmentés qui ne laisse aucun repos à l'œil. Du reste, malgré ses irrégularités bizarres et capricieuses que réprouve le bon goût, ce style a comme tout autre ses beautés et des qualités admirables, qui naissent en quelque sorte de ses défauts mêmes; telles sont la grande perfection de la coupe et de l'appareil des pierres, la merveilleuse finesse d'exécution des ornements qui leur donne souvent l'apparence d'une dentelle ou d'un ouvrage en filigrane; mais surtout l'étonnante hardiesse des pendentifs, des constructions en encorbellement et des voûtes parfois tellement surbaissées qu'elles ressemblent à des plafonds, et qui ne posent néanmoins que sur de frêles colonnes d'une extrême ténuité [1].

Nous ajouterons que c'est au style ogival tertiaire qu'appartiennent en majeure partie nos plus beaux monuments, tant religieux que civils, du moyen âge.

A côté de l'arc en tiers-point d'un usage encore très-fréquent dans le style ogival tertiaire, vient se placer dans la première moitié du XV[e] siècle l'arc à côtés plus évasés et à ogive obtuse ou déprimée. Vers la fin de ce siècle, c'est-à-dire, dans le second âge ogival ter-

[1] Voir plus loin la description de l'ancienne église abbatiale de Lobes.

tiaire apparaissent *l'arc surbaissé* ou en *anse de panier* (I)



simple ou trilobé, comme à la bourse d'Anvers, mais que l'on distingue aisément de celui de l'époque romane à ses moulures et par l'espèce de pignon à contre-courbure qui le surmonte presque toujours; *l'arc infléchi* (II) et *l'arc en accolade ou en talon* (III), ne différant l'un de l'autre que par la courbe plus surbaissée de ce dernier, et, enfin *l'arc en doucine* (IV) qui est l'opposé de l'arc infléchi. Ces trois derniers ont leur sommet tantôt pointu, tantôt arrondi.

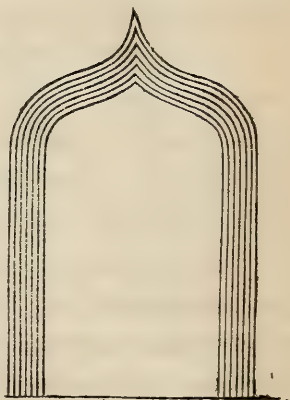
Toutes ces différentes espèces d'arcs s'employaient aux arcades réelles ou simulées, aux portes et aux fenêtres; aux voûtes règnent exclusivement l'arc ogival et l'arc surbaissé.

Les grandes portes en forme de porches présentent au XVe, et souvent même encore au XVIe siècle, le même système d'ornementation que celles du siècle précédent, sauf que les nombreuses colonettes cylindriques en retraite y font place aux colonettes prismatiques sans chapiteaux et dont le prolongement trace les voussures de l'archivolte. Aux porches les plus richement

décorées, ces voussures sont bordées d'un feston formé de petits contrelobes. Dans le second âge du style ogival tertiaire la plupart des grandes portes, tant en ogive que surbaissées, ou en accolade, sont couron-



nées d'un gable à contre-courbe, bordé de larges crochets et terminé par un bouquet de feuillage ou par une petite statue posée sur un socle ou pédicule.



Elles sont de plus accompagnées de chaque côté de pilastres divisés en panneaux et terminées par des pinacles. Un nombre plus ou moins considérable de moulures, encadre presque toujours les portes plus simples, même celles de très-petite dimension.

Les grandes fenêtres sont, comme au style précédent, par les dessins que tracent leurs meneaux, un des types les plus caractéristiques du style flamboyant. Elles sont encore plus larges comparativement à leur hauteur que celles du XIVe siècle. Des colonettes cylindriques qui divisaient perpendiculairement ces dernières, il ne reste plus que la base et le piédestal qui portent maintenant des meneaux prismatiques se bifurquant à la naissance de l'arc pour tracer, non plus des trèfles, des quatrefeuilles et autres figures rayonnantes, mais des triangles, des quadrilataires curvilignes, des courbes ressemblant à des cœurs allongés, à des flammes ascendantes ou renversées. Les moulures de l'archivolte profondément refouillées, se décorent parfois d'un cordon de feuillages rampants ou de fleurons, et l'intrados de l'archivolte est bordé de crochets en forme de larges feuilles frisées.

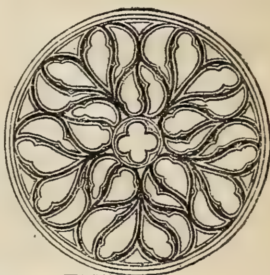


On conçoit que ce ne sont que les fenêtres à vastes dimensions et que l'on ne trouve guère que dans les églises, qui présentent ces divisions multipliées; aux

ouvertures ogivales plus étroites, comme celles qui éclairent les ronds points des chœurs, et aux fenêtres ordinaires des édifices civils, tels que les hôtels-de-ville de Louvain et d'Audenaerde, les subdivisions n'offrent souvent que deux ou trois lancettes surmontées d'un œil-de-bœuf. Au XVIe et au XVIIe siècle, beaucoup des fenêtres n'ont même plus aucune subdivision. Au XVIe siècle on rencontre aussi parfois des fenêtres à arcs surbaissés et géminés, dont la séparation est marquée par un simple pendentif ou cul-de-lampe.

Quant aux croisées ou fenêtres subdivisées par des linteaux en croix, comme on ne voit ces ouvertures qu'aux édifices civils, nous nous réservons d'en parler en traitant de cette partie de l'architecture ogivale.

Les roses présentent les mêmes découpures que les fenêtres, et souvent d'un dessin plus compliqué encore.

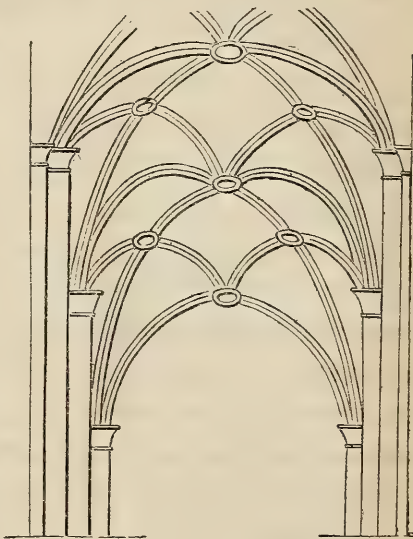


Les voûtes du style ogival tertiaire sont ou ogivales ou surbaissées. Les premières ne diffèrent de celles du style rayonnant qu'en ce que leurs nervures sont prismatiques, qu'elles sont parfois festonnées et que la clef d'arc formée par leur point d'intersection, s'allonge en cul-de-lampe et en pendentifs couverts de riches sculptures. Aux voûtes surbaissées les nervures ne forment plus de simples croix, mais se ramifient et s'entrecoupent en tous sens comme un réseau. Chacun

de leurs points d'intersection est orné d'un fleuron, d'un poinçon, d'une aiguille pendante ou, comme à l'église de Saint-Jacques de Liége, d'une petite tête d'homme.

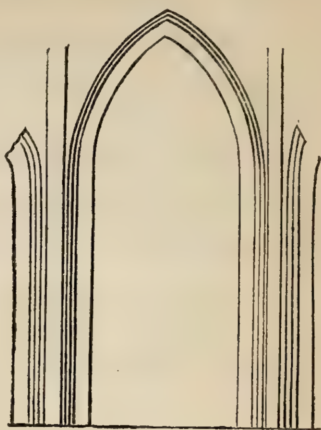


La colonne cylindrique ne se distingue également de celle du XIVe siècle, que par les feuillages plus frisés et plus renflés de son chapiteau; la colonne ou pilier en faisceau est au contraire totalement différent de la colonne de même espèce dans les deux styles précédents; aussi est-elle, comme les fenêtres flamboyantes, un des types de l'architecture ogivale tertiaire. Aux colonettes avec chapiteaux elle substitue un groupe de nervures concaves et prismatiques dont les unes s'élancent jusqu'aux voûtes pour en former les nervures, et les autres se bifurquent à la naissance des arcades pour en tracer les archivoltes.



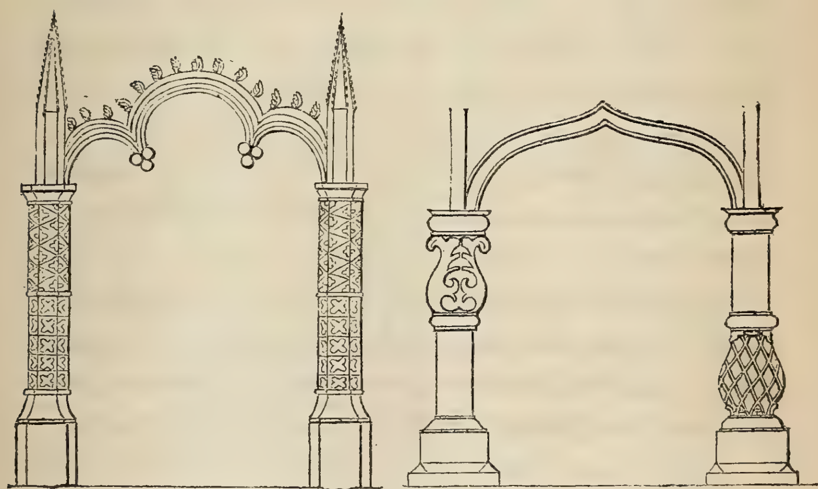
Leurs bases ont la forme de balustres portés sur

des socles qui se pénètrent, et sont placés sur plusieurs plans et à diverses hauteurs.



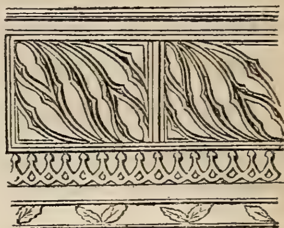
Dans la seconde moitié du XVe siècle, on voit aussi reparaître aux colonnes cylindriques mais rarement les chapiteaux historiés des XIe et XIIe siècles, (portique de l'hôtel-de-ville de Bruxelles, palais de Liége.)

Au XVIe siècle on trouve des colonnes polygones, dont les fûts sont couverts de sculptures ordinairement d'un dessin qui varie pour chaque colonne. Le por-



tique quadrangulaire de la bourse d'Anvers, offre un modèle fort remarquable de ce genre. On rencontre aussi des colonnes en forme de gros balustres, comme

dans les deux cours de l'ancien palais épiscopal de Liége, la construction de cette espèce, certes, la plus extraordinaire de l'Europe.



Les balustrades se découpent comme les fenêtres en compartiments flamboyants et contournés.

A l'église de Sainte-Gudule on a été jusqu'à leur donner la forme d'un K gothique.

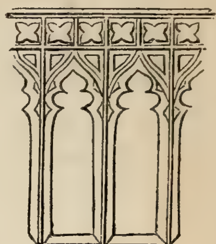


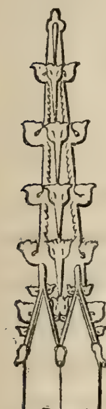
Cependant ce mode d'ornementation n'a pas été général ; car on trouve aussi fréquemment même au XVI[e] siècle, (église de Saint-Jacques à Liége) des balustrades ornées de quatrefeuilles, de trêfles et d'arcades trilobées. Les balustrades des hôtels-de-ville de Louvain et de Bruxelles, ont des découpures de cette dernière espèce, et affectent la forme de creneaux.

Les arcades simulées et les panneaux ont conservé généralement des formes plus régulières [1]. Les premières à arcs trilobés sont presque toujours surmontées de gables bordés de crochets et terminées

[1] Ceci ne doit s'entendre que des panneaux en pierre, car ceux des boiseries ont presque tous une ornementation flamboyante très prononcée, surtout au XVIe siècle. Tels on les observe aux ventaux des portes, aux dossiers des stalles, aux clôtures des chapelles, etc. Le musée d'armures et d'antiquités, possède une de ces boiseries à *claire-voie* provenant de l'hôpital militaire de Mons, qui est un vrai type et un modèle d'élégance en ce genre.

par un bouquet defeuillage. Au XVI[e] siècle, ces frontons s'allongent considérablement en accolade et se garnissent d'une masse de feuilles renversées. Les panneaux, qui sont d'un usage très-commun au XV[e] et surtout au XVI[e] siècle, surtout dans les églises dont ils garnissent les murs des chapelles en guise de boiserie, ne diffèrent des arcades simulées que parce qu'ils sont superposés les uns aux autres et sans gables.





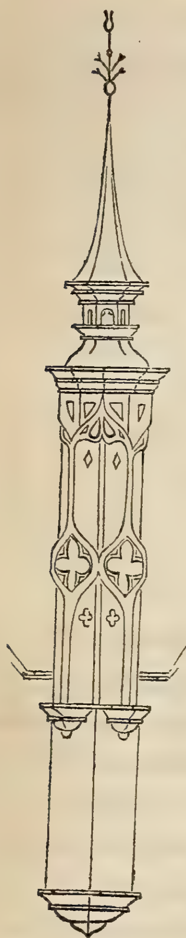
Un des ornements les plus prodigués dans le style ogival tertiaire, sont les pinacles, soit isolés, soit simulés et en application. Ils surmontent les balustrades, les contreforts, les niches et décorent les murs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des édifices. Leurs aiguilles sont chargées de crochets ou plutôt de feuilles rampantes et déchiquetées, car au XV[e] et surtout au XVI[e] siècle les crochets se transforment en larges feuilles de choux ou de chardon frisés et contournés.



Les clochetons et tourelles sont ordinairement sans ouvertures à l'extérieur, de forme octogone et ornés de panneaux.

Les consoles des niches se couvrent de sculptures en bas et en haut relief représentant une suite de sujets profanes ou religieux, comme à l'hôtel-de-ville de Louvain, ou de feuillages profondément

fouillés. Les dais, d'abord couronnés de pyramides simples et découpées à jour, reçoivent plus tard une profusion d'ornements très-compliqués et flamboyants (Chapelle du Saint-Sacrement à Sainte-Gudule, Saint-Jacques à Liége.)



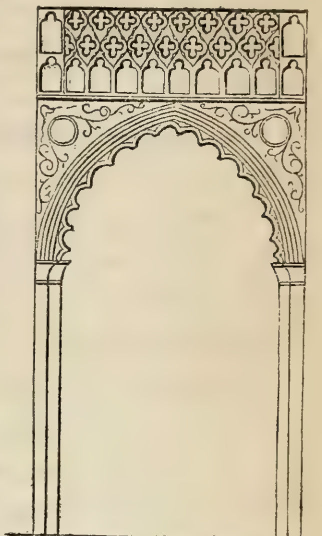
Les lobes des trèfles et des quatrefeuilles ne sont plus ronds, mais se prolongent en angle très-aigu et surélevé.



Les végétaux qui entrent dans l'ornementation du style ogival tertiaire, sont le chardon, le chou, les mauves frisées, les chicorées, la vigne et le gland; ils rampent en feuilles entablées le long des corniches, forment des couronnes, des crochets, des crosses, des volutes sur la corbeille ou le tambour des chapiteaux, sur les côtés des pignons, sur les arêtes des clochetons et des flèches, décorent les moulures des archivoltes et des nervures ou se groupent en panaches et bouquets sous un cul-de-lampe, et au sommet d'un pinacle ou d'un gable.

Une ornementation fort élégante et très-caractéris-

tique aussi du second âge de ce style sont les festons trilobés qui garnissent l'intrados des archivoltes aux portes, aux fenêtres, aux arcades et aux arceaux des voûtes.



A ces différents ornements du style ogival tertiaire, nous pouvons encore ajouter, mais pour les derniers temps seulement et lorsque le style de renaissance commençait déjà à prévaloir, les rinceaux, les arabesques et les médaillons (église de Saint-Jacques à Liége, et façade de la chapelle du Saint-Sang à Bruges).

Avant de terminer ces données générales et sommaires sur les trois époques de l'architecture ogivale, nous devons dire quelques mots sur l'appareil des constructions.

Nous avons avancé plus haut que la brique était employée en Flandre dans la bâtisse des églises dès le XIIe siècle, et peut-être antérieurement, et qu'il en fut probablement de même dans la Campine ; partout ailleurs on ne trouve des exemples de son emploi, en Belgique, pendant le moyen âge, que depuis le XIVe siècle ; encore depuis cette époque, comme antérieurement, les grands édifices de style ogival, tant religieux que civils, continuèrent-ils, le plus souvent à être construits en blocaille avec un revêtement de pierres de moyen appareil. Le grand appareil n'apparaît que ça et là et notamment aux assises inférieures

des arcs boutants et des constructions militaires. Les nervures des voûtes étaient toujours bâties en pierre de taille, mais les voûtes même l'étaient en blocaille, en claveaux formées de très-petites pierres taillées régulièrement, et souvent, aux XIVe, XVe et XVIe siècles, en briques.

On fit aussi beaucoup de voûtes en bois, composées d'espèces de douves, placées côte à côte, verticalement dans les voûtes en berceau, et horizontalement dans les voûtes ogivales à arêtes, (églises des Dominicains à Gand et à Louvain, ancienne chapelle paroissiale à Saint-Martin d'Ypres).

Quant aux constructions privées, nous verrons dans le chapitre qui traitera de l'architecture civile, qu'excepté les hôtels des nobles, les maisons étaient pendant les XIIIe, XIVe, XVe et même une partie du XVIe siècle, presque toutes bâties en torchis et en bois et couvertes généralement en paille ou en tuiles.

La chaux était composée comme de nos jours, mais préparée avec plus de soin. Les briques et les tuiles avaient déjà aussi à peu près leurs formes actuelles, sauf qu'elles avaient généralement des dimensions plus grandes.

Nous parlerons des différents modes de pavement en traitant de l'architecture religieuse et civile.

ARCHITECTURE RELIGIEUSE.

Quelque remarquables que soient nos principaux monuments civils du moyen âge, nos beffrois, nos halles, nos hôtels-de-ville, c'est surtout dans les vastes et magnifiques basiliques du XIIIe et XIVe siècles, que

l'architecture ogivale a déployé toutes ses ressources, toutes ses splendeurs, et que non-seulement elle a rivalisé en beauté avec les chefs-d'œuvre de l'antiquité classique, mais qu'elle les a encore surpassés en hardiesse, en légèreté et en élévation.

« Il faudrait être tout à fait dépourvu de sensibilité et d'enthousiasme, dit avec raison M. de Caumont, pour contempler sans émotion l'effet magique de nos belles églises du XIIIe siècle. Les heureuses proportions observées par les architectes dans la forme des arcades et des fenêtres, la vaste étendue des nefs, ces murs aériens sur lesquels on a semé les découpures et les élégantes broderies; toutes ces merveilles de sculpture et de hardiesse rehaussées par la clarté mystérieuse d'un jour que les vitraux peints ont terni, impriment à l'âme un sentiment éminemment religieux.

« Lorsque placé sous le portique d'une cathédrale, l'œil saisit tout l'espace du temple, parcourt la nef centrale, glisse avec étonnement sous ces voûtes à la fois légères et gigantesques pour venir se perdre dans le lointain où apparaît le rond-point, on ne peut se défendre d'une vive exaltation, d'une sorte de tressaillement; l'aspect d'une basilique frappe le sens comme le ferait une poésie sublime ou une belle mélodie.

« Si de l'intérieur on passe à l'extérieur, on n'est pas moins charmé des proportions à la fois vastes et gracieuses du vaisseau, de l'élégance des tours, de la profusion des clochetons, des arcs-boutants et des contreforts.

« L'examen le plus superficiel suffit pour convaincre qu'une pensée prédomine dans les monuments du XIIIe siècle, savoir : *l'élancement et la direction vers le*

ciel. Cette forme pyramidale qui se reproduit dans toutes les parties dominantes des édifices, non-seulement dans les frontons, les tours, les clochetons, mais encore dans les fenêtres en lancettes, contribue beaucoup à donner aux basiliques une apparence de hauteur qu'elles n'ont pas toujours en réalité. C'est aussi de cet accord dans les formes que nait l'harmonie et l'unité qui distinguent si heureusement les monuments de la première époque ogivale [1]. »

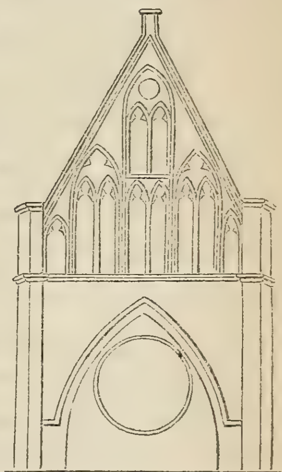
Le plan général des églises pendant toute la durée de l'époque ogivale fut le même qu'auparavant, un carré long ou la croix latine à bras plus ou moins longs; toute autre forme fut exceptionnelle et eut un motif particulier comme à l'église de Jérusalem à Bruges. Seulement au XIIIe siècle, le chœur des églises cathédrales ou collégiales prit plus de développement qu'auparavant et s'allongea considérablement par suite de l'augmentation du personnel des chapitres et d'une plus grande pompe donnée aux cérémonies religieuses. Le chœur s'entoure plus fréquemment qu'auparavant de collatéraux (Sainte-Gudule, Sainte-Walburge à Furnes, Notre-Dame à Dinant et à Tournai) bordés généralement de chapelles ; mais ce n'est qu'au XIVe siècle que les bas-côtés de la nef se garnissent de chapelles : encore dans beaucoup d'églises de cette époque, ces chapelles n'ont-elles été ajoutées qu'au XVe ou XVIe siècle. Au XIVe siècle on donna aussi de plus grandes dimensions à la chapelle de la Vierge, qui dans les chœurs entourés de collatéraux,

[1] *Cours d'Antiq. monum.* 4e partie, page 386.

se trouvait ordinairement au centre du rond-point.

Le chevet des chœurs est toujours polygonal au XVe et au XVIe siècles; c'est aussi sa forme la plus commune aux XIIIe et XIVe siècles, mais alors on trouve également des chœurs terminés par un mur plat percé d'une grande fenêtre ogivale ou de trois lancettes géminées dont celle du centre dépasse en hauteur les deux autres (églises des Dominicains à Gand et à Louvain, du béguinage dans cette dernière ville, de Sainte-Walburge à Audenaerde, etc.).

L'église de Saint-Léonard à Leau, offre en Belgique l'exemple unique d'un chœur ogival décoré extérieurement d'une galerie comme celles que l'on voit fréquemment aux églises romano-byzantines des bords du Rhin, et que nous avons observées également à quelques églises de la même catégorie sur les rives de la Meuse.

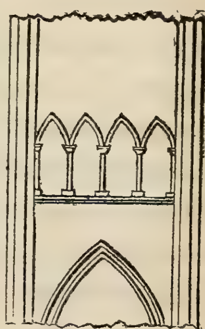


Les transepts se terminent constamment par une muraille droite dont le bas présente un porche ou une porte plus simple que surmonte une vaste fenêtre richement découpée dans le style de l'époque à laquelle elle appartient. Le gable ou pignon des transepts est parfois extérieurement bordé à sa base d'une balustrade, et presque toujours orné de panneaux, de statues, de dais, etc. Le dessin ci-joint représente le pignon d'un des transepts de l'église de Notre-Dame du Sablon à Bruxelles.

En France les grandes fenêtres ogivales des transepts sont souvent remplacées par de magnifiques roses; en Belgique nous ne connaissons que trois églises ogivales dont les transepts aient ou avaient des ouvertures de cette espèce, les églises de Saint-Lambert à Liége et de Saint-Martin à Ypres, du XIII[e] siècle, et celle de Notre-Dame du Sablon à Bruxelles, du XV[e] siècle.

Il n'y existe aussi à notre connaissance que très-peu d'églises dont les murs plats des transepts soient percées de triples lancettes, (celles de Notre-Dame à Dinant et de Pamele à Audenaerde.)

Bien que l'emploi des colonnes ou piliers en faisceau dans la division des nefs remonte au XII[e] siècle, nos églises du siècle suivant ont constamment leurs triples nefs — car il n'y existe et ne doit avoir jamais existé qu'une seule église ogivale à cinq nefs, Notre-Dame à Anvers — séparées par des colonnes cylindriques. Le chœur de la cathédrale de Tournai fait seul exception à cette règle générale; il en est de même pour les colonnes cruciformes que l'on ne rencontre que dans la seule église de Notre-Dame à Tongres.



Les triforiums dans les églises de style ogival primaire sont composés de colonnettes cylindriques réunies par des arceaux lancéolés, soit simples (Saint-Lambert et Saint-Paul à Liége, Saint-Léonard à Leau, nefs de Notre-Dame à Tongres et à Dinant), soit trilobés (Saint-Sauveur

à Bruges, Saint-Martin à Ypres, chœurs de la cathédrale de Tournai, de Notre-Dame à Tongres et à Dinant, et de Sainte-Walburge à Furnes). Dans les chœurs de Sainte-Gudule et de Saint-Bavon, les arcades sont géminées et encadrées d'un arc majeur.

Au XIVe siècle les triforiums présentent aussi la forme d'arcades simples (nefs de Sainte-Gudule et de Saint-Sauveur à Bruges) on trilobées, mais sans colonettes et ayant ordinairement à la base une balustrade ornée de trèfles et de quatrefeuilles encadrées. Dans le premier âge du style ogival tertiaire ils conservent cette dernière forme, sauf que toutes les moulures sont prismatiques (Saint-Pierre à Louvain, Saint-Rombaut à Malines, Sainte-Waudru à Mons, Saint-Gomaire à Lierre, etc). Mais dans les dernières années du XVe siècle et au siècle suivant, les triforiums se compos ent fréquemment de meneaux découpés en figures flamboyantes. Nous avons vu, en décrivant l'église de l'abbaye de Villers, que quelquefois les triforiums n'étaient que figurés et non des galeries réelles, mais ces exemples sont très-rares. Aux églises de Saint-Jacques et des Dominicains d'Anvers, les triforiums sont remplacés par de simples balcons ou balustrades flamboyantes placés au-dessous des fenêtres.



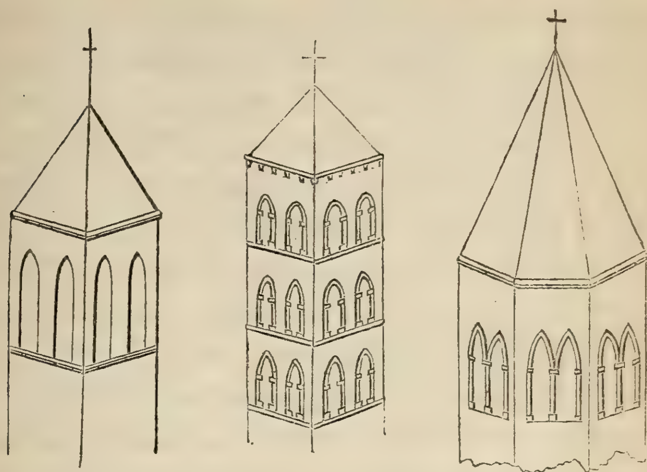


Les églises ordinaires, et surtout les églises rurales, n'ont pas de triforium et cet ornement manque même assez souvent dans des édifices plus considérables (églises des Dominicains de Gand et de Louvain, église du Béguinage de Louvain).

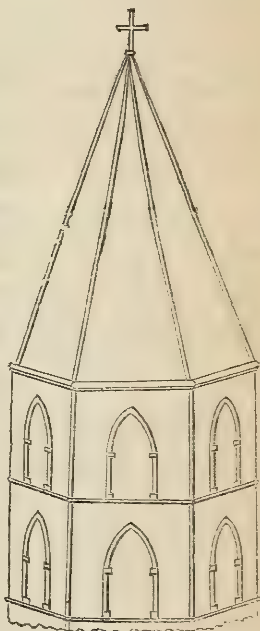
Les triforiums sont toujours surmontés d'une suite de grandes fenêtres dont le sommet s'élève jusqu'à l'intrados de la voûte. Des fenêtres semblables éclairent les bas-côtés, lorsqu'il n'y a pas de chapelles, et ces dernières lorsqu'elles y existent. Dans le second cas les murs sont généralement ornés de panneaux jusqu'à la naissance de ces ouvertures.

Les tours ne paraissent pas avoir été une des parties les plus remarquables de nos églises de style ogival primaire. Nous ne connaissons qu'une seule église du XIIIe siècle qui ait eu trois tours, Saint-Lambert à Liége; deux de ces tours flanquaient de chaque côté l'entrée du chœur, la troisième et la plus considérable se trouvait à droite des nefs. La façade de l'église de Saint-Pierre à Louvain, était aussi cantonnée primitivement de deux tours jumelles que l'on croit avoir été construites vers le milieu du XIIIe siècle et qui brûlèrent avec l'église au XVe siècle. A toutes nos autres églises du XIIIe siècle, nous ne trouvons qu'une tour unique, presque toujours posée en tête de la nef et quelquefois au point central de l'église; dans le premier cas, la tour est carrée et dans le second tantôt carrée (ancienne église de l'hôpital de Saint-Jean à Bruxelles, Saint-Nicolas à Gand), tantôt octogone (Saint-Jacques à Gand, église de Pamele à Audenaerde). Ces tours n'eurent d'abord qu'une élévation

médiocre, se terminaient par un toit obtus et à quatre pans et étaient percées sur leurs diverses faces d'un



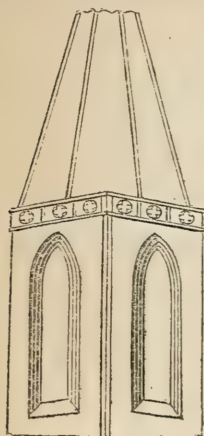
ou de plusieurs rangs de fenêtres étroites et peu élevées.



Vers la fin du XIIIe siècle elles se couronnèrent d'une flèche pyramidale en bois, à plusieurs pans et cantonnées de quatre clochetons placées aux angles de la tour. Les ouvertures de cette dernière s'agrandirent et s'allongèrent alors considérablement. Une des tours les plus imposantes de cette époque, est celle en briques de l'église de Notre-Dame à Bruges, mais dont la haute flèche ne date que du XVIe siècle.

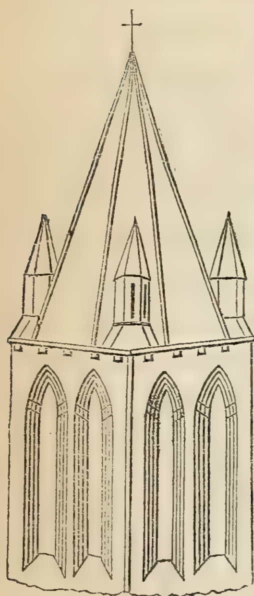
Au XIVe siècle on éleva en Belgique plusieurs beffrois très-re-

marquables, mais comme tours d'églises, il n'y a guère à citer que celles de Saint-Nicolas à Bruxelles, et



de Notre-Dame de Hal, les deux tours jumelles de l'église de Notre-Dame à Huy, — non pas à cause de leur beauté ou de leur élévation, mais pour leur position au point d'intersection du chœur et des transepts, mode de construction fort rare dans ce siècle, — puis les magnifiques tours jumelles de Sainte-Gudule à Bruxelles, commencées dans les dernières années du XIVe siècle, mais achevées seulement dans le courant du siècle suivant.

C'est des XVe et XVIe siècles que date la construction de toutes ces tours magnifiques qui décorent en si grand nombre nos églises principales, (celles de l'église paroissiale d'Aerschot, de Saint-Martin à Courtrai, de Notre-Dame du Lac à Tirlemont, de Saint-Jacques et de l'abbaye de Saint-Michel à Anvers, de Saint-Gommaire à Lierre, de Saint-Bavon, de Saint-Michel et de Saint-Nicolas à Gand, de Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles, de Saint-Martin à Ypres, de Sainte-Walburge à Audenaerde, de Sainte-Gertrude à Nivelles, de Saint-Julien à Ath,



etc.), et dont plusieurs sont ou étaient jadis surmontées de flèches en bois, atteignant une hauteur de 350 à 400 pieds. De cette époque datent aussi ces superbes tours à flèches en pierre travaillées à jour, qui par leur élévation, par la hardiesse et la beauté de leur construction, par la richesse et la délicatesse de leurs ornements seront toujours considérées comme le triom-de l'architecture ogivale et comme une œuvre originale dont la première idée appartient exclusivement aux artistes du moyen âge. Six de ces tours colossales s'élevèrent en Belgique; aux églises de Sainte-Gertrude et de Saint-Pierre à Louvain, de Sainte-Waudru à Mons, de Saint-Rombaut à Malines, de Notre-Dame et de Saint-Jacques à Anvers; mais commencées sur un plan trop dispendieux, quatre de ces monuments restèrent inachevées, et à l'église de Notre-Dame à Anvers on ne termina au bout d'un siècle qu'une des deux tours jumelles qui devaient décorer sa façade [1]. Le plus prodigieux de ces monuments, et même de l'Europe entière auraient été sans nul doute les triples tours placées en tête des nefs de l'église de Saint-Pierre à Louvain, et qui furent commencées en 1507.

Toutes les tours des XIIIe et XIVe siècles sont ou devaient se terminer en flèches pyramidales, mais au XVe et surtout au XVIe siècle les flèches en bois prennent souvent la forme de pyramides tronquées, de globes allongés ou surbaissés et à pans coupés, ou présentent des figures encore plus tourmentées (églises d'Arschot, de Notre-Dame du Lac à Tirlemont, de

[1] Suivant quelques auteurs il devait y avoir à cette église jusqu'à cinq tours semblables à celle qui existe.

Notre-Dame à Tongres, etc.). Les tours couronnées d'une plate-forme, comme à Sainte-Gudule et à Saint-Rombaut, doivent être considérées comme inachevées et manquant de leur complement indispensable.

Ce n'est qu'en Flandre que l'on trouve de grandes flèches entièrement construites en briques, octogones et présentant une surface pleine ou découpée en trèfles ou en quatrefeuilles; c'est surtout dans la Flandre occidentale que l'on rencontre fréquemment des flèches de cette espèce, non-seulement dans les villes, mais même dans un grand nombre de communes rurales. Quelques-unes datent du XIV[e] siècle, mais la plupart ne remontent qu'aux XV[e] et XVI[e] siècles : une des plus remarquables par son élévation est celle qui couronne la tour de l'église de Notre-Dame à Bruges [1].

Les clochetons qui, au nombre de quatre, cantonnent ordinairement la base des flèches, sont, comme nous l'avons déjà dit, massives au XIII[e] siècle, et découpés en trèfles et en quatrefeuilles aux siècles suivants.

Des tours évidées en forme de coupoles s'observent déjà au point d'intersection de la grande nef, des transepts et du chœur de quelques églises belges du XII[e] et du XIII[e] siècle (Saint-Pierre et Notre-Dame à Tournai, Saint-Nicolas à Gand); mais la coupole proprement dite n'apparaît dans nos églises ogivales qu'au commencement du XVI[e] siècle; l'église de Notre-Dame à Anvers est même à notre connaissance, le seul édifice en style ogival qui présente ce mode de construc-

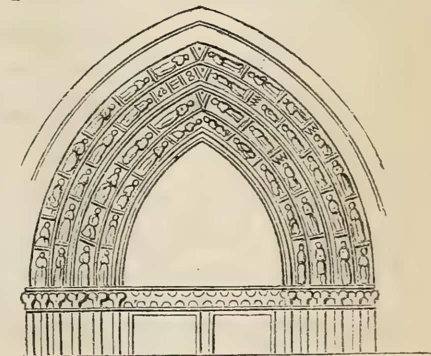
[1] La *Flandria illustrata* de SANDERUS, contient les dessins d'un grand nombre de ces tours.

tion si commun dans les églises de la renaissance et d'architecture moderne.

Les églises ogivales d'une étendue restreinte ou médiocre, n'avaient qu'une seule entrée, placée en



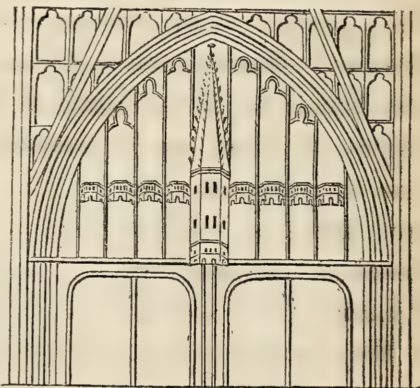
tête de la nef centrale; celles de premier ou de second ordre en avaient ordinairement trois et quelquefois, jusqu'à cinq (Sainte-Gudule et Notre-Dame à Anvers). Deux de ces entrées se trouvaient toujours aux transepts. Il y a aussi des églises très-considérables qui n'ont pas de portail en tête des nefs, mais une ou plusieurs portes latérales (Saint-Lambert et Saint-Paul à Liége, Notre-Dame à Huy et à Louvain).



Les porches à profondes voussures chargées d'ornements, ne s'observent que rarement dans nos églises de style ogival primaire ou secondaire (Saint-Lambert à Liége, Notre-Dame à

Dinant, entrées latérales de Saint-Martin à Ypres, de Notre-Dame du Sablon et de Notre-Dame à Tongres); ils sont plus communs aux églises des XVe et XVIe siècles, (entrées principales de Saint-Martin à Yprès et à Courtrai, de Saint-Rombaut à Malines, de Notre-Dame à Anvers et à Tongres, de Saint-Bavon et de Saint-Michel à Gand, de Notre-Dame du Sablon à Bruxelles, portes latérales de Sainte-Gudule et de Saint-Pierre à Louvain : cette dernière inachevée). Ces porches sont toujours isolés, car nulle part en Belgique on ne voit ces triples porches qui décorent si admirablement les cathédrales de Paris, de Reims, d'Amiens, de Chartres et tant d'autres édifices religieux de la France.

Le tympan au-dessus des portes carrées et à double baie qu'encadrent les porches, est presque toujours orné de niches avec ou sans statues; au XIIIe siècle cet espace est occupé par des bas-reliefs ordinairement divisés en plusieurs compartiments et représentant le jugement dernier, la naissance de la Vierge



ou autres sujets religieux (ancien portail au chevet de l'église de Notre-Dame à Huy). Pour le reste de l'ornementation des portes d'églises, nous nous bornerons à ce que nous avons dit plus haut de celle des portes en général.

Une magnifique décoration que l'on trouve aussi fréquemment aux portails principaux des cathédrales françaises et qui manque toujours à nos plus belles églises, ce sont les vastes fenêtres en forme de roses. En Belgique cet ornement semble avoir été réservé pour les portes latérales, encore ne le rencontre-t-on qu'aux seules églises de Saint-Martin à Ypres, de Notre-Dame du Sablon à Bruxelles et jadis à Saint-Lambert de Liége; il est vrai qu'à cette dernière église, le mur droit qui fermait la grande nef était aussi percé d'une rose et qu'il en existe encore une fort belle à cette même partie de l'église de Notre-Dame à Huy, mais dans l'un comme dans l'autre de ces temples il n'y a jamais eu de grand portail. Ainsi les façades des églises belges au XIIIe siècle, ne présentent, comme nous l'avons déjà observé à l'église de Pamele et comme nous le verrons plus loin à celle des Dominicains de Gand, que trois fenêtres lancéolées et accouplées, ou comme à l'église de Saint-Nicolas à Gand, une vaste fenêtre ogivale. Aux XIVe, XVe et XVIe siècles, cette dernière forme d'ouverture se montre à toutes les façades d'églises avec les modifications propres aux deux styles qui régnèrent alors.

Lorsque les portails n'étaient pas surmontés d'une tour, ils se terminaient toujours, comme les transepts, par un pignon ou gable plus ou moins orné.

Le portique à arcades en ogive et terminé en plate-forme, qui orne la façade de l'église de Notre-Dame à Tournai rappelle le *narthex* des églises primitives;

c'est du reste la seule construction ogivale de ce genre qui existe en Belgique.

La grande élévation que l'on donna aux vastes églises du XIII[e] siècle, nécessita l'emploi général des arcs-boutants, lourds et sans ornements à quelques églises de cette époque, (nefs des églises de l'abbaye de Villers et des Dominicains à Louvain), mais atteignant déjà dans d'autres toute la légèreté et la hardiesse qu'ils montrent au XIV[e] siècle. A cette dernière époque les arcs-boutants se composent souvent de doubles et même de triples arcs superposés; parfois aussi l'église est entourée de deux rangs d'arcs-boutants. Leur arc qui avait à l'époque de la transition, la forme du plein-cintre plus ou moins tronqué, se réduit à l'époque ogivale à une portion de cercle ou d'ellipse. Au XV[e] siècle c'est l'arc en ogive qui y prédomine.

Le bahu rampant et en forme de toit, qui les couvre, contient presque toujours une rigole qui rejette par le moyen d'une gargouille, l'eau qu'elle reçoit des combles. L'arête de ce bahu est ordinairement bordée de crochets et le pilier buttant sur lequel pose un des côtés de l'arc, se termine en triangle couronné par un clocheton ou privé de ce dernier ornement. Les faces de ce pilier ne présentent quelquefois que des murs lisses, mais plus souvent elles sont ornées de panneaux, de niches et de pinacles simulés. Les colonnes qui décorent fréquemment l'intrados des arcs-boutants de la transition et de l'ogive primaire (Sainte-Gudule, église de Villers), disparaissent complétement au XIV[e] siècle.

L'emploi des arcs-boutants n'a cessé qu'avec l'ère ogivale ; cependant ils deviennent rares dès la fin du xve siècle, et cèdent alors de nouveau la place au contrefort, même aux églises très-élevées et dont la voûte est d'une grande portée (Saint-Bavon et Saint-Michel à Gand, Saint-Martin et Saint-Jacques à Liégé, églises du Sablon et de Notre-Dame de la Chapelle, et chapelle du Saint-Sacrement des Miracles à Bruxelles, etc., etc.)

Les balustrades constituent un des ornements les plus élégants des églises, surtout lorsqu'elles sont à doubles rang, l'un contournant les hauts combles, l'autre le toit des bas côtés : l'église de Saint-Gommaire à Lierre et le chœur de celle de Notre-Dame à Hal, offrent deux spécimens fort gracieux de ce genre d'ornementation. Ce que nous avons dit précédemment sur la forme et les découpures des balustrades de style ogival s'appliquant particulièrement aux églises, il serait superflu de revenir sur ce sujet; seulement nous ajouterons que quelquefois, aux xive et xve siècles, les balustrades bordant le toit des églises, naissaient du prolongement des panneaux qui décoraient les murs de ces édifices. Elles se présentaient alors sous la forme d'arcatures trilobées, de trèfles et de quatrefeuilles encadrées (nefs de Notre-Dame à Tongres).

A la fin du xve siècle et au siècle suivant les balustrades manquent presque toujours aux églises où le contrefort s'est substitué à l'arc-boutant.

C'est une opinion générale et fondée qu'après le xiie siècle, on ne bâtit plus de cryptes; toutefois

outre la partie postérieure de la crypte de l'église actuelle de Saint-Bavon à Gand en style ogival de la fin du XIIIe ou du commencement du XIVe siècle, il existe en Belgique une seconde crypte entièrement de style ogival et d'une date de beaucoup postérieure; c'est celle de l'église de Saint-Hermès à Renaix, d'une étendue considérable et dont la voûte est portée par deux rangs de colonnes cylindriques.

Bien qu'à notre connaissance il ne se trouve plus en Belgique qu'une seule église, celle de Sainte-Waudru à Mons, dont l'intérieur n'ait pas été défiguré par le badigeon, la coutume de plâtrer et de blanchir les murs des églises, n'y remonte certainement qu'à une époque assez récente, au XVIe et probablement même pour beaucoup d'églises au XVIIe siècle [1].

Anciennement, en Belgique, comme en France, en Allemagne et ailleurs, on laissait au revêtement en pierre des nefs sa couleur naturelle ou on le couvrait de peintures à fresque et en détrempe. Cette décoration polycrôme avait lieu surtout au XIVe siècle dans les chapelles bordant les collatéraux; des restes de ces peintures ont été découvertes récemment à Sainte-Gudule, à Sainte-Croix de Liége et à Notre-Dame de Tournai. Dans le diocèse de Liége, on voit encore plusieurs églises, telles que celles de Saint-Paul et de Saint-Jacques à Liége et de Notre-Dame à Huy, dont les voûtes sont ornées de

[1] Je crois en trouver les principaux motifs, d'abord dans les dévastations des iconoclastes, puis dans le mauvais goût du XVIIe au XVIIIe siècles, qui ne reconnaissait à une église ogivale d'autre beauté que d'être bien claire et bien proprette.

rinceaux et d'arabesques en style de renaissance. Dans ces églises et dans beaucoup d'autres églises ogivales, tant de cette province que de celle de Namur, les colonnes et les nervures sont peintes en bleu.

L'introduction de la peinture sur verre dans nos églises remonte certainement au XIIIe siècle [1], si pas antérieurement. Mais quelques fragments de verres peints de la fin du XIIIe siècle, retrouvés naguère dans les fenêtres de la cathédrale de Tournai et d'autres découverts par M. Capronnier, dans le *triforium* du chœur de Sainte-Gudule, sont les seuls vestiges connus de la peinture sur verre qui nous restent du XIIIe siècle. Nous ne sommes guère plus riches sous ce rapport pour les XIVe et XVe siècles, bien que les documents écrits constatent le grand nombre de travaux de ce genre qui ont été exécutés à cette époque. Ce n'est que de la première moitié du XVIe siècle que datent ces magnifiques verrières qui décorent encore en si grand nombre nos églises, malgré le vandalisme des iconoclastes du XVIe siècle et les aliénations faites postérieurement par les conseils de fabrique. Les plus beaux de ces vitraux sont sans contredit ceux de Sainte-Gudule, de Sainte-Waudru à Mons, des cathédrales de Tournai et de Liége et de l'église d'Hoogstraeten [2].

Quand au mode de pavement des églises de style

1 Et non pas à la fin du XIVe siècle, comme il à été dit par inadvertance au volume précédent.

2 M. De Reiffenberg a oublié dans son intéressant mémoire sur la peinture sur verre aux Pays-Bas (Nouv. Mém. de l'acad. de Brux., tom. VII,) de mentionner les beaux vitraux de l'église d'Hoogstraeten, restaurés avec tant de talent par M. Capronnier. Il a également passé sous silence ceux des églises primaires de Diest et de Lierre et de Saint-Paul à Liége.

ogival, il était sans nul doute aux XIIIe et XIVe siècles pareil à celui des XVe et XVIe qui ne différait point du mode actuel. Ainsi dans les églises les plus simples et les plus pauvres, on ne devait trouver qu'un pavé en carreaux de terre cuite ou de pierre commune; mais les riches cathédrales et collégiales ont du présenter comme de nos jours, un pavé en carreaux de marbre blanc, noir et bleu, disposés en échiquier ou en compartiments variés. Les pavés de cette dernière espèce offraient souvent par l'enchevêtrement de leurs plate-bandes rectilignes ou courbes, la figure d'un labyrinthe dont les dévots suivaient pieusement à genoux ou à pied les détours compliqués. De nombreuses pierres tombales chargées de figures en bas-relief et d'inscriptions, couvrirent aussi les pavés des églises depuis le XIVe siècle. Nous n'avons trouvé nulle part en Belgique, ces pavés en mosaïque retraçant des scènes entières de la bible ou de la légende que l'on observait dans plusieurs églises de France, et notamment dans le chœur de Saint-Remi de Reims. Les carreaux de terre cuite à figures et ornements incrustés ou émaillés dont nous avons parlé en traitant de l'architecture romane, continuèrent à être d'un usage très-fréquent jusqu'à la fin du XVe siècle; mais nous ignorons si l'on s'en servit pour le pavement des églises; nous croyons plutôt qu'ils ne furent employés qu'au carrelage des réfectoires, des salles capitulaires et autres dépendances des collégiales et des monastères [1].

[1] Je possède plusieurs de ces carreaux avec des inscriptions pieuses en caractères du XVe siècle, qui doivent provenir de quelque couvent.

Pour terminer ces considérations générales sur l'architecture de nos églises de style ogival, nous devons, comme nous l'avons fait pour celles de style roman, dire quelques mots sur la partie de leur ameublement qui a un rapport plus ou moins direct avec l'architecture : les autels et leurs dépendances, les stalles, les jubés, les clôtures des chapelles, les boiseries, les châsses, les fonts baptismaux et les tombeaux.

Les autels du XIIIe, XIVe et XVe siècles ne se distinguent de ceux des deux siècles précédents que par les formes ogivales de leur ornementation ; c'étaient toujours des tables en pierre posant sur un pédicule, sur quatre ou six colonettes isolées ou en faisceau, ou des constructions massives, ornées d'arcatures et de statues à la face antérieure et parfois aussi aux côtés latéraux. On observe seulement que les tables étaient plus oblongues que précédemment.

Avant la fin du XIIIe ou dans le commencement du XIVe siècle, les autels n'avaient point des contre-retables et n'étaient surmontés que d'une croix sans Christ, et de deux ou quatre chandeliers posés à plat et non sur un gradin, usage qui ne s'introduisit qu'au XVIe siècle. Les premiers contre-retables, soit en bois, soit en pierre, étaient très-bas, et ne présentaient qu'une seule ligne de petites figures. On ne voit dans aucune de nos églises des contre-retables du XIVe et même de la première moitié du XVe siècle. Ce n'est que dans la seconde moitié du XVe siècle que l'on commença à sculpter ces grands et magnifiques contre-retables en bois que l'on trouve encore en

assez grand nombre dans nos églises. La plupart ne remontent même qu'au commencement du XVIe siècle. Ils ont presque toujours la forme d'une grande arcade surélevée ou trilobée, chargée d'une profusion d'ornements d'une finesse d'exécution vraiment étonnante et encadrant une multitude de figures en haut-relief disposés sur plusieurs rangs superposés. Travaillés en bois de chêne, les uns ont conservé la couleur naturelle du bois, les autres sont peints de diverses couleurs ou entièrement dorés. Les plus beaux contre-retables ogivaux que nous ayons vus en Belgique, sont, d'abord celui qui se trouve dans le transept gauche de l'église de Saint-Barthélemy à Liége, puis deux des cinq contre-retables que possède en ce moment le musée royal d'antiquités; l'un qui provient d'une chapelle détruite, de la ville de Louvain, est à un seul rang de figures, d'un dessin et d'une exécution très-remarquables, et retraçant en sept compartiments le martyre des Machabées; il fut sculpté en 1494 par un artiste du nom de Jean Davianus. Le second, placé ci-devant dans l'église du village de Wanebeq (Hainaut), est de forme trilobée et représente sur deux lignes le martyre de Saint-Léger, évêque d'Autun, et de Sainte-Agnès. Il porte le millésime de 1530.

Depuis le XIIIe siècle on trouvait ordinairement à droite, et souvent aussi à gauche de l'autel, une niche ou deux arcades géminées pratiquées dans l'épaisseur du mur et appelées *crédences*. La niche de droite était divisée dans sa hauteur par une tablette horizontale sur laquelle on posait l'aiguière et les burettes, et le bas

était creusé en cuvette ou piscine percée d'un trou pour l'écoulement de l'eau qui avait servi pendant l'office. La crédence de gauche tenait lieu d'armoire et renfermait les ornements, les livres, les chandeliers et les vases de l'autel, car avant le XVIIe siècle les églises étaient généralement sans sacristies. Les arcades des crédences étaient souvent ornées avec beaucoup de luxe dans le style de l'époque de leur érection. Aujourd'hui il n'existe plus dans nos églises qu'un très-petit nombre de ces crédences en pierre qui ont été remplacées presque partout par des consoles ou des tables en bois. Nous ne nous souvenons même pas en avoir vu d'autres que celles des chapelles au collatéral gauche de l'église de Villers.

L'usage de placer des tabernacles sur les autels paraît dater d'une époque fort récente. Avant le XVe siècle et depuis la supression du *Ciborium*, les hosties consacrées étaient, avec les calices, les remonstrances et les custodes, — petites boîtes rondes avec couvercle pyramidal et généralement émaillées, — qui les contenaient, conservées dans les crédences de gauche ou à leur défaut dans une armoire. On continuait cependant aussi à les suspendre au-dessus ou à côté de l'autel dans des pyxides, et lorsque l'église était abbatiale, au haut d'une crosse en bois doré. Ce ne fut qu'au XVe siècle que l'on commença à élever de magnifiques tabernacles en formes de tours pyramidales, découpées à jour, en marbre, en pierre et en bois, isolées ou adossés en encorbellement à une colonne ou à un mur. En tête des monuments en style ogival de cette espèce, existant encore en Belgique, nous devons citer le superbe

tabernacle de l'église de Saint-Pierre à Louvain, qui date de la première moitié du XVe siècle. L'église de Saint-Jacques dans la même ville et celle de Notre-Dame à Courtrai, contiennent aussi des tabernacles ogivaux fort remarquables [1]. On construisit également en Belgique de superbes tabernacles en style de renaissance, donc nous aurons à parler plus loin; mais déjà alors on préféra de placer au centre de l'autel même un tabernacle construit sur des dimensions plus petites, coutume qui devint générale au XVIIe siècle et qui s'est perpétuée jusqu'à ce jour.

Les châsses continuèrent à présenter la même forme qu'antérieurement; mais, comme de raison, au modèle de la basilique romane on substitua celui de l'église ogivale. Les plus belles de nos châsses de cette catégorie, tant par leurs dimensions que par la richesse de leur ornementation, sont celle de Sainte-Gertrude à Nivelles, de Saint-Eleuthère à Tournai, et de Saint-Domitien à Huy.

Nos églises possèdent aussi un grand nombre de reliquaires, de croix processionales et de vases sacrés du plus beau style ogival, comme de l'époque la plus brillante de l'architecture romane; leur description nous entraînerait trop loin et doit trouver sa place dans l'histoire générale des beaux-arts en Belgique, que l'Académie s'est chargé d'exécuter.

Les stalles, la clôture murée des chœurs et les jubés

[1] On a publié il y a trois ou quatre ans un grand et beau dessin du tabernacle de Courtrai.

sont encore autant d'innovations du XIIIe siècle [1]. Auparavant, comme nous l'avons observé précédemment, le clergé était rangé en cercle autour de l'hémicycle du chœur, au centre duquel se trouvait dans les églises épiscopales le siége de l'évêque. Mais au XIIIe siècle, soit par suite du prolongement des bas-côtés autour du chœur, soit à cause de l'augmentation du personnel qui nécessita un allongement considérable dans cette partie de l'église, on transporta les siéges des chanoines et autres officiants de l'extrémité du chœur à ses deux côtés latéraux. Là on disposa des stalles en bois sur deux rangs superposés, les stalles hautes *(scalœ)* et les stalles basses *(formæ chori)*. Depuis le XIVe siècle on mit la plus grande recherche dans leur ornementation. Les stalles complètes se composèrent alors de l'*appui* ou devanture avec pupître, du marche-pied, de la plie ou sellette, dite *miséricorde* et *patience*, en forme de console que l'on lève et abaisse à volonté et dont le dessous est ordinairement orné de bas-reliefs, représentant parfois des sujets bouffons et d'un caractère fort libre; du *dossier*, formé par le panneau qui s'élève derrière la sellette et qui est orné de trèfles et d'ogives simulées, de figures en haut ou en bas-relief, et souvent couronné d'un dais au-dessus de chaque forme ou stalle. Cette dernière est séparée de droite et de gauche de la stalle voisine par une clôture échancrée appelée *parclose*, dont les extrémités saillantes servant à appuyer les bras de la personne assise sur la

[1] Il en est de même des chaires à prêcher dont nous nous réservons de parler en traitant de l'ameublement architectoral des églises en style moderne.

miséricorde, portent le nom d'*accrotoirs* et de *museaux*.

Avant l'introduction des stalles, le chœur était ouvert partout ou entouré d'une simple balustrade ; mais pour appuyer les stalles, on dût fermer les entre-colonnements d'un mur haut de 12 à 15 pieds. Dans plusieurs églises de France, et notamment dans les cathédrales de Paris et d'Amiens, ces murs sont couverts du côté des collatéraux par une suite de figures en relief ; en Belgique ils sont toujours unis, mais on y a fréquemment adossé des mausolées et des tombeaux.

Il n'existe plus dans aucune de nos églises des stalles des XIIIe, XIVe et XVe siècles ; mais on en trouve encore quelques-unes qui datent du commencement du XVIe siècle ; telles sont celles des églises d'Hoogstraeten et d'Aerschot, et les magnifiques stalles de l'église ci-devant abbatiale de Sainte-Gertrude à Louvain [1].

Les jubés formant l'entrée du chœur, n'apparaissent que vers la fin du XIIIe ou au commencement du XIVe siècle. Ils remplacèrent alors les ambons et servirent primitivement à la lecture de l'épître et de l'évangile ; ce ne fut que plus tard qu'ils reçurent une autre destination et que l'on y plaça l'orgue et les chantres, lorsqu'il n'y avait pas de tribune en tête de la nef. Ils se composaient généralement de trois ou de cinq arcades ouvertes en guise de portes, surmontées d'une plateforme et que fermaient des portes à claires voies, en

[1] On trouve une vue des stalles de Sainte-Gertrude dans le bel ouvrage de M. Haghe, et dans la *Belgique Monumentale*, tome 1er, page 236.

bois, en bronze ou en fer. Ces portes étaient garnies de rideaux qui se tiraient pendant la célébration de la messe, comme antérieurement ceux du *ciborium*. Souvent il n'y avait d'ouvert que l'arcade centrale; le fond des arcades latérales étaient muré et on y adossait des autels.

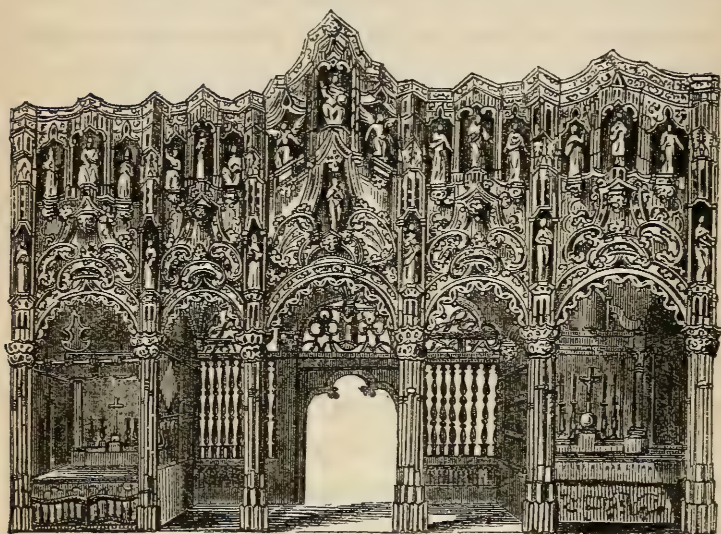
Le plus ancien jubé qui se voit de nos jours en Belgique, est celui de l'église de Saint-Pierre à Louvain; il date du XV[e] siècle [1]. Tous nos autres jubés ogivaux encore debout sont de style flamboyant très-développé et ne remontent guère au-delà de la fin du XV[e] ou du commencement du XVI[e] siècle. Ils sont de plus en très-petit nombre, car les iconoclastes d'une part et le mauvais goût des XVII[e] et XVIII[e] siècles de l'autre, ont renversé presque partout ces gracieux monuments du moyen âge. Nous n'en connaissons que quatre, ceux des églises d'Aerschot, de Tessenderloo [2], de Saint-Gommaire à Lierre et de l'église paroissiale de Dixmude; tous les quatre sont fort remarquables, mais le plus orné est celui de Dixmude, dont nous donnons dessin à la page suivante.

Le devant du chœur au lieu d'être clôturé par un jubé portant une plate-forme, ne l'était souvent que par un simple écran, clôture de pierre, de bois, de métal, pleine ou à jour, et d'une élévation plus ou moins grande. Cette espèce de barrière, qui depuis le XIV[e] siècle servit aussi de devanture aux chapelles des nefs et

[1] Nous le décrirons en parlant de cette église.

[2] Il est vraiment étonnant que l'on ait épargné le magnifique jubé de l'église de Tessenderloo, lorsqu'on a rebâti cet édifice au siècle dernier; cette preuve de bon goût de la part de l'abbaye de Tongerloo qui avait le patronage de l'église de Tessenderloo, constitue une exception trop rare pour ne pas être signalée ici.

du chœur, était richement sculptée, ornée et découpée en treillis ou en colonettes réunies par de petits ar-



ceaux en ogive. Les anciens écrans sont devenus également rares de nos jours [1].

Quant aux tribunes d'orgues placées en face de la nef centrale et adossées aux portails, leur construction ne paraît guère antérieure à la fin du XVe ou au commencement du XVIe siècle; car auparavant les orgues, outre qu'elles n'étaient pas très-communes et la plupart portatives, n'avaient pas de place fixe et se posaient arbitrairement, tantôt dans le chœur ou dans un de ses

[1] Le Musée d'antiquités possède un fort bel écran ogival du XVIe siècle, provenant de l'hôpital militaire de Mons. Le bas est orné de panneaux et la partie supérieure de colonettes polygones, dont les fûts sont chacun sculptés différemment, comme ceux des colonnes de la bourse d'Anvers. Cet écran est en bois de chêne

collatéraux, tantôt dans un des transepts ou sur un des côtés de la nef.

Le nombre des églises paroissiales s'étant accru prodigieusement aux XII[e] et XIII[e] siècles, et le droit d'administrer le baptême n'étant plus réservé alors, comme anciennement, aux seules églises métropolitaines, les fonts baptismaux se multiplièrent à l'infini. Nous avons vu quelle était la forme de ceux de l'époque romane; celle des fonts de la transition, surtout au XII[e] siècle, n'en différait que par l'apparition partielle de l'ogive dans leur ornementation. Mais lorsque le style ogival règna exclusivement et que le baptême par immersion eut entièrement cessé, les fonts baptismaux subirent un changement notable.

Les cuves de la seconde moitié du XIII[e] siècle n'offrent plus la figure d'une margelle de puits, d'une baignoire ou d'une coupe profonde en forme de cloche, mais celle d'un bassin ou cuvelle, rond à l'intérieur, à l'extérieur parfois encore carré ou rond, mais généralement à pans coupés. Les fonts à cinq pédicules deviennent aussi fort rares.

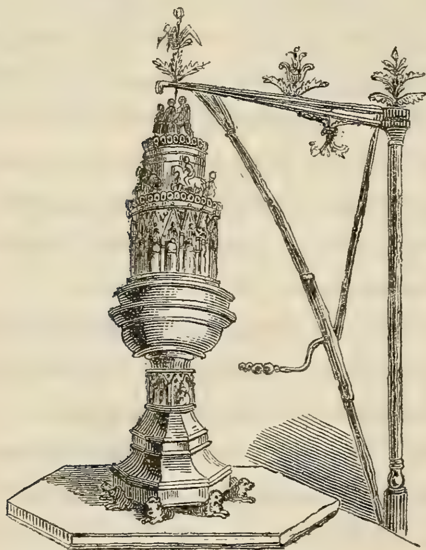
Au XIV[e] siècle le type général des fonts baptismaux est la cuve octogone portée par un seul pédicule qui supporte une base également octogone.

Aux fonts les plus ornés la face extérieure de la cuve est sculptée en arcatures ou fenêtres simulées, le pédicule cantonné de colonnettes engagées sur quatre de ses faces et la base ou piédestal décorée de panneaux à ogives trilobées. Les fonts baptismaux des XV[e] et XVI[e] siècles ne se distinguent de ceux du XIV[e] siècle que par la différence des moulures et des

ornements du style ogival tertiaire ; seulement à quelques fonts de cette époque, l'intérieur de la cuve est octogone comme l'extérieur, tandis qu'au siècle précédent il était constamment rond.

Les fonts baptismaux, tant de l'époque romane que de l'époque ogivale, avaient des couvercles pyramidaux en bois ou en bronze, hauts de plusieurs pieds, décorés avec plus ou moins de luxe et que l'on faisait mouvoir au moyen de barres de fer qui étaient attachées à un pivot fixé le long du mur voisin.

Aucune de nos églises ne renferme plus, à ce que nous sachions, des fonts baptismaux en ogive des



XIIIe et XIVe siècles ; mais on y trouve un assez grand nombre de fonts des XVe et XVIe siècles, tant en pierre qu'en bronze, car nous n'en connaissons point

qui soient en plomb, comme on en voit dans plusieurs églises de France. Les plus remarquables de nos fonts en bronze de style ogival sont ceux de l'église paroissiale de Hal, dont voici le dessin. Ils datent de 1444 comme le porte l'inscription suivante inscrite sur le pédicule : *ces fonts fist Willaume le Feure fondeur à Tournay, l'an mil ccccxlvix.*

Ce que nous avons dit de la forme des tombeaux et des pierres tumulaires du dernier âge de l'architecture romane, peut se rapporter aussi aux trois siècles de l'architecture ogivale, sauf la différence du style de l'ornementation. Tantôt isolés et tantôt abrités par une arcade ou par un dais découpé à jour, les tombeaux offrent toujours le plan d'un autel en carré long, surmonté de la statue du défunt dans le costume qui caractérise son ancienne profession. Ces statues en pierre, en marbre ou en bronze, et sculptées en demi et en bas-relief sont constamment couchées jusque vers la fin du xve siècle, lorsqu'on commença aussi à les poser agenouillées sur un coussin ou devant un prie-dieu.

Les monuments sépulcraux de l'époque ogivale un peu considérables qui décorent encore nos édifices religieux sont en petit nombre. Les autres ont été renversés par les administrations des églises mêmes, ou ont péri dans les tourmentes révolutionnaires des xvie et xviiie siècles.

La coutume qui s'était introduite insensiblement et en opposition avec les anciens canons, d'enterrer dans l'intérieur des églises toute personne d'un rang tant soit peu élevé et même des gens appartenant à la

bourgeoisie, fit que les édifices religieux se remplirent de tombeaux et surtout de pierres tombales; il y avait des églises dont le pavé était presqu'uniquement composé de ces dernières.

La plupart se composaient d'une grande pierre oblongue en calcaire bleu, sur laquelle était sculptée en bas-relief l'image de la personne décédée dont elles rappelaient le souvenir. Souvent cette figure n'était dessinée que par un simple trait, marqué quelquefois par une incrustation en marbre blanc. Parfois aussi aux figures en demi-relief la tête, les pieds et les mains étaient également de marbre. Au lieu d'une pierre on mettait fréquemment sur la tombe une grande plaque en bronze sur laquelle les figures, les ornements qui encadraient ces dernières en forme d'arcades ou de niches et les inscriptions tumulaires étaient gravées en creux. Les monuments de cette espèce sont devenus fort rares; les plus remarquables par la beauté et la correction du dessin se trouvent dans les églises de Bruges.

Il est un genre de monuments sépulcraux, assez commun au XVe et au XVIe siècles, qui tient en quelque sorte le milieu entre le tombeau et la simple pierre tumulaire; ce sont de petites niches ogivales ou à arcs surbaissés, pratiquées dans les murs des chapelles des églises ou ailleurs, et qui renferment chacune un groupe de statuettes représentant des sujets religieux, le défunt ou la défunte et d'autres membres de leur famille. L'épitaphe est inscrite sur une petite plaque en bronze, en marbre ou en pierre, placée au bas de la niche.

A l'époque dont nous traitons ici, tous les monuments funéraires quelconques étaient toujours posés à l'intérieur des églises ou dans les galeries des cloîtres. Dans les cimetières, formant une ceinture autour de chaque église paroissiale, il n'y avait pour toute décoration monumentale qu'une grande croix en pierre ou en bois, mais souvent richement sculptée.

Avant de corroborer cet aperçu général de notre architecture religieuse pendant les trois siècles de l'époque ogivale, par la description des édifices principaux qui se rapportent à cette architecture, nous avons encore à dire quelques mots sur les bâtiments claustraux, lesquels comme dépendances des églises, doivent être aussi rangés parmi les constructions de cette catégorie.

Bien que les membres des chapitres cessâssent dès le XIIe siècle d'être astreints à vivre en commun, il paraît que dans beaucoup de collégiales les chanoines continuèrent longtemps encore à préférer la vie cloîtrée; sans ce motif on n'eut point pendant les trois siècles suivants fondé ou reconstruit un si grand nombre de cloîtres chapitraux. En Belgique il subsiste encore plusieurs de ces monuments datant du XIVe et du XVe siècle, tels que ceux de Saint-Paul et de Saint-Jean à Liége, de Saint-Servais à Maestricht et de Saint-Martin à Ypres; les deux derniers sont particulièrement remarquables par l'élégance de leur architecture; mais ici, comme près d'aucune autre de nos ancienne collégiales on chercherait en vain ces magnifiques salles capitulaires que l'on admire fré-

quemment en Allemagne et surtout en Angleterre, et que l'on admirait aussi jadis en France.

Les cloîtres du xve siècle se distinguent souvent de ceux des siècles précédents, en ce que les arcades y sont remplacées par de grandes fenêtres à meneaux flamboyants.

Les bâtiments claustraux des abbayes et des couvents ne différaient pas quant au plan de ceux des temps antérieurs, mais leurs distributions intérieures étaient sans doute plus nombreuses et mieux combinées. Ils se composaient au XIIIe siècle et pendant les trois siècles suivants, d'un préau carré entouré d'arcades et depuis le XVe siècle de fenêtres, au centre ou à un de ses angles duquel se trouvait une fontaine ou un grand bassin servant de *Lavabo*. Le cloître était circonscrit d'un côté par l'église, et aux trois autres faces par le réfectoire, le dortoir, la cuisine, le chapitre ou salle de délibération, le parloir (*locutorium*), la trésorerie, la bibliothèque et les archives. Dans les abbayes l'habitation de l'abbé et le logement des étrangers formaient ordinairement une longue enfilade de bâtiments séparés de ceux qui servaient de demeure aux religieux. On y trouvait en outre une avant-cour où habitaient les nombreux ouvriers et cultivateurs attachés au monastère. Après le cloître, c'étaient le réfectoire et la salle capitulaire qui étaient décorés avec le plus de luxe. Ils présentaient de grandes salles voûtées, souvent partagées dans leur longueur par un ou deux rangs de colonnes et dont les murs étaient presque toujours ornés de peintures.

Les bâtiments claustraux les plus remarquables par

leur architecture qui paraissent avoir été érigés en Belgique, à l'époque ogivale, sont pour le XIIIe siècle, ceux des abbayes de Villers, des Dunes et de Ter-Doest, pour le XIVe, ceux des Récollets à Bruges, pour les XVe et XVIe, ceux de Saint-Jacques à Liége, des Dominicains et des Chartreux à Louvain et de l'abbaye de Lobes.

Nous allons maintenant entamer la description architectonique des édifices religieux de l'ère ogivale. Dans un pays aussi riche en monuments de cette période que l'est la Belgique, nous devrons être nécessairement beaucoup plus difficile dans le choix des édifices à décrire que nous ne l'avons été pour les époques précédentes; aussi ne parlerons nous, à dater surtout du XIVe siècle, que de ceux de premier ordre ou qui sont d'une importance majeure pour l'histoire de l'art.

Les églises construites en Belgique pendant le XIIIe siècle, dans le style ogival primaire, sont nombreuses, mais à l'exception de celle des Dominicains à Gand, nous n'en connaissons aucune qui appartienne aujourd'hui intégralement à ce style; car aux unes le chœur, aux autres les bas-côtés, les transepts ou la grande nef sont d'une autre époque.

Si nous nous n'étions déjà assez amplement étendu sur l'église de l'abbaye de Villers, ce serait par les nefs de ce monument que nous ouvririons la série des édifices religieux de style ogival primaire, car par le caractère de leur architecture autant que par la date probable de leur construction, elles nous paraissent, sinon la plus ancienne, au moins une de nos premières

bâtisses de ce style dont elles sont, comme nous l'avons déjà dit, le type le plus parfait.

Nous passerons donc à la ci-devant cathédrale de Saint-Lambert à Liége, dont la reconstruction remonte aux premières années du XIIIe siècle, peut-être même aux dix dernières années du XIIe siècle, car nous avons vu que l'église bâtie par l'évêque Notger, brûla en 1183 ou 1185, et qu'elle commença à se relever immédiatement après de ses ruines. Les travaux de reconstruction ne furent terminés qu'au bout de soixante-sept ans, et d'une manière fort incomplète encore, car le chœur ne fut point construit d'après le plan projeté, de sorte que l'église qui avait de 320 à 326 pieds (mesure de Liége [1]) de longueur, aurait dû avoir un prolongement d'une centaine de pieds de plus [2]. Dans cet état, la cathédrale de Saint-Lambert présentait intérieurement (avant sa destruction par les révolutionnaires liégeois, en 1793) un vaisseau partagé en trois nefs, longues d'environ 180 pieds sur 100 pieds de largeur, et soutenues par quatorze colonnes cruciformes à bases attiques et couronnées de chapiteaux à crochets, mais que l'on défigura au XVIIe siècle par un plâtrage en style moderne de l'époque. Dans la nef centrale les arcades ogivales étaient surmontées d'un triforium à colonettes cylindriques portant des arceaux lancéolées. Plus haut regnait une suite de grandes fenêtres composées de triples lancettes qui, d'après une ancienne gravure dont nous ne pouvons garantir l'exactitude, étaient encadrées d'un

[1] L'ancien pied de Liége est de 292 millimètres.
[2] Le baron VANDEN STEEN, *Essai hist. sur l'anc. cathédr. de Saint-Lambert à Liége.*

arc plein-cintre. Les voûtes, tant de la nef centrale que de ses bas-côtés, étaient ogivales et à nervures croisées. Les chapelles, au nombre de dix, les unes de style rayonnant, les autres de style flamboyant, que bordaient les collatéraux, dataient d'une époque postérieure à ces derniers. Les voûtes de plusieurs de ces



chapelles se faisaient remarquer par leur ornementation et la variété de dessins que formaient leurs nervures à

pendentifs très-saillants. Leurs murs étaient ornés de panneaux présentant des arcades similées et trilobées.

Après les nefs venait le chœur qui, au lieu de s'ouvrir à la suite des transepts, commençait dès l'entrée de ces derniers. Ce chœur, peu étendu et, entouré de bas côtés qui avaient à peine seize pieds de largeur, était construit dans le même style que les nefs. Il était éclairé par de longues fenêtres à meneaux rayonnants et son chevet par une grande et belle rose de style flamboyant. Une rose semblable se trouvait à l'extrémité opposée de l'église dans la chapelle des Saints-Come et Damien ou le vieux chœur placé au devant de la nef centrale [1].

A l'extérieur de l'église les bas-côtés étaient butés par des contreforts, la nef principale et le chœur par des arcs-boutants à doubles arcs superposés, mais d'une construction lourde et sans grâce. La corniche qui couronnait les murs de la grande nef et du chœur, posait sur une légère arcature ogivale et portait une balustrade en bronze découpée en arcades lancéolées. La balustrade des bas-côtés était de pierre et ornée de quatrefeuilles. Deux tours carrées, couvertes d'un toit surbaissé à quatre pans, flanquaient les angles de la face antérieure des nefs; elles étaient percées chacune sur deux de leurs côtés de trois étages de

[1] Cette chapelle occupait l'emplacement de l'oratoire primitif fondé par Saint-Monulphe. Elle était entourée de huit colonnes cylindriques fort trapues, de 20 à 25 pieds de hauteur, et auxquelles étaient adossées de longues colonnetes en faisceau dont les chapiteaux à crochets recevaient les retombées des nervures de la voûte ogivale. Un double rang de huit fenêtres lancéolées et trilobées éclairaient aussi cet édicule élevé de plusieurs marches au-dessus de la nef.

fenêtres dont celles du premier rang étaient accouplées au nombre de trois, et celles du troisième rang géminées; au second rang il n'y avait qu'une seule fenêtre de grande dimension et de style rayonnant. Une troisième tour carrée, mais d'une construction plus récente, car elle n'avait été commencée qu'en 1392 [1], s'élevait au transept droit. Elle était surmontée d'une haute flèche en bois, de forme polygone et cantonnée de quatre clochetons.

L'église de Saint-Lambert n'avait pas d'entrée en tête des nefs; on y pénétrait aux côtés latéraux par deux beaux porches profonds et à plein-cintre. Le porche du côté gauche, construit en 1275, était particulièrement remarquable par la richesse de sa décoration et la profusion de sculptures qui couvrait sa voûte et ses parois le long desquelles étaient posées de grandes statues de saints, dues la plupart à l'habile ciseau de Lambert Zutman, sculpteur liégeois du XVIe siècle. Il était surmonté d'une belle rose, don d'un chanoine appelé Gérard de Luxembourg, au XIIIe siècle. Le porche du côté opposé était semblable au premier, mais d'une décoration plus simple; on y montait par un grand perron de seize marches.

La cathédrale de Saint-Lambert avait deux cloîtres, de style ogival fort simple, l'un construit autour du chœur, l'autre devant l'église à laquelle il servait en quelque sorte d'*atrium*. On y entrait de la rue par un magnifique porche de style ogival primaire et décoré avec un plus grand luxe encore que

[1] Le baron VANDEN STEEN, page 11.

ceux de l'église. Ce portail avait été élevé vers la fin du XIIIe siècle sur les dessins de deux chanoines, Bouchard et Guillaume, qui jouissaient alors de la réputation d'habiles architectes [1].

La ville de Liége possède dans sa cathédrale actuelle, l'ancienne collégiale de Saint-Paul, une église de style ogival primaire, aussi vaste, plus belle et plus régulièrement construite que celle de Saint-Lambert. La date précise de la reconstruction de l'église de Saint-Paul, fondée primitivement par l'évêque Notger, au XIe siècle, ne se trouve indiquée nulle part, mais son architecture et une charte de l'an 1189 [2], prouvent qu'elle doit avoir eu lieu à peu près à la même époque que celle de Saint-Lambert.

Le vaisseau de cette magnifique basilique, la plus belle des nombreuses églises de Liége, sans en excepter même celle de Saint-Jacques, est de l'aspect le plus noble et le plus imposant, par l'ampleur de ses proportions et la pureté de son architecture. La nef centrale, longue de 222 pieds, (ancienne mesure de Liége) est séparée de ses bas-côtés par deux rangs de colonnes cylindriques à bases rondes et à chapiteaux ornés de crochets. Au-dessus des arcades ogivales de la grande nef règne un *triforium* formé par des colonnettes cylindriques portant de légers arceaux en ogive trilobée; il est surmonté de grandes fenêtres de style

[1] *Essai histor. sur l'anc. cathédr. de Saint-Lambert*, par M. le baron VANDEN STEEN, page 12. Ce savant ouvrage contient les détails les plus amples et les plus curieux sur ce célèbre monument.

[2] Cette charte émanée de l'évêque suffragant de Liége, Bonaventure, concerne la consécration du grand autel de l'église de Saint-Paul, qui, y est il dit, avait été reconstruite récemment par le chapitre pour cause de vétusté (ERNST, *Tableau des suffragants de Liége*, page 91-92).

flamboyant et qui, de même que les chapelles des bas-côtés de la nef, ont été probablement refaites en 1528 ou 1529, lorsqu'on reconstruisit les voûtes de l'église ; ces voûtes ogivales et à nervures croisées, sont couvertes d'arabesques peintes en style de la renaissance. De vastes fenêtres du style rayonnant le plus riche et ornées de superbes vitraux peints, occupent toute la partie supérieure des murs plats qui terminent les transepts. Ces derniers ont peu de profondeur. Le chœur, sans collatéraux et qui a une longueur de 84 pieds, est décoré au-dessous de ses fenêtres lancéolées, d'un *triforium* pareil à celui de la nef centrale, mais dont les arcades ne sont pas trilobées et ne sont que figurées. Le rond point paraît dater en partie du XIVe et en partie du XVe siècle.

A l'extérieur, des contreforts d'une assez faible saillie renforçent les murs des bas-côtés et du chœur; les murs de la nef centrale, portant une balustrade à arcatures ogivales trilobées, sont contrebutées par des arcs-boutants. Comme la cathédrale de Saint-Lambert, l'église de Saint-Paul n'a que deux portails latéraux; celui de gauche est remarquable par sa curieuse décoration mi-partie ogivale et de la renaissance. L'ancien cloître chapitral est formé de trois larges galeries qui entourent un préau carré et dont les fenêtres flamboyantes et les voûtes à compartiments prismatiques, annoncent la fin du XVe, ou le commencement du XVIe siècle.

La tour carrée, en tête des nefs, était restée inachevée jusqu'en 1813, lorsqu'on la surmonta d'une haute flèche en bois, lourde et grossière imitation de celle

qui couronnait la grande tour latérale de Saint-Lambert.

Nous avons vu plus haut que la reconstruction de l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles, fut commencée vers l'an 1220. Ce travail marcha avec beaucoup de lenteur, faute de fonds [1], car il s'écoula près de trois siècles avant que la vaste basilique ne fut entièrement achevée. Aussi l'église de Sainte-Gudule présente-elle dans ses différentes parties un spécimen complet des styles d'architecture qui se succédèrent durant ce long espace de temps. Sous ce rapport elle offre un sujet des plus intéressants pour l'étude de l'architecture ogivale, depuis son origine jusqu'à sa décadence.

Cependant malgré le défaut d'unité dans le style, il règne tant d'ensemble et d'harmonie dans le plan général de l'église, qu'au premier abord on ne s'aperçoit guère de ces dissemblances et que les nefs et le chœur, occupant ensemble une étendue d'environ 110 mètres en longueur et 50 mètres de largeur, ne paraissent former qu'un tout de l'aspect le plus imposant.

L'extérieur de l'église, isolée de toutes parts, devait produire un coup-d'œil non moins flatteur, avant que l'addition des chapelles du Saint-Sacrement des Miracles et de la Vierge, n'en fut venu rompre, au XVIe et au XVIIe siècle, les grandes lignes horizontales.

[1] La preuve en est dans les nombreuses bulles ou brefs par lesquels les papes et leur légats accordèrent, au XIVe et au XVe siècle, des indulgences à ceux qui contribueraient de leurs frais à l'achèvement de l'église. Plusieurs de ces actes existent encore dans la partie du chartrier du chapitre conservée au dépôt des Archives du royaume.

La différence que l'on observe entre le style de transition du chevet du chœur et le style ogival primaire très-prononcé du reste de cette partie de l'église, semble fixer pour cette dernière une origine postérieure d'une trentaine d'années pour le moins.

Les fonds que Jean I, duc de Brabant, assigna, par une charte de l'année 1273 [1], pour continuer avec plus d'activité, la reconstruction de l'église de Sainte-Gudule ayant du avoir été employés d'abord exclussivement à la construction du chœur,—car celle des nefs n'était pas encore commencée alors,—nous ne croyons pouvoir fixer que vers l'an 1280 l'achèvement total de cette partie de l'édifice. Le transept droit et la partie du transept gauche vers le chœur ont du s'élever vers la même époque.

Le chœur de Sainte-Gudule entourée de toutes parts de collatéraux, est séparé de ces derniers par deux rangs de grosses colonnes cylindriques à bases et à plinthes rondes et couronnés de chapiteaux octogones, primitivement à crochets, mais que plus tard on a rendues semblables à ceux des colonnes des nefs. Elles sont unies entr'elles par de larges arcs en ogive obtuse que surmonte un triforium d'une forme peu commune et toute primitive. Il se compose de grands arcs ogivaux et simulés, embrassant chacun deux moindres arcs géminés, portés par de lourdes colonnettes avec chapiteaux à crochets, et encadrant à leur tour deux petits arcs semblables, séparés par une colonnette carrée à pans coupés, excepté au rond point

[1] Henne et Wauters, *Hist. de Brux.* tome III, page 72.

où le rétrécissement du vaisseau a nécessité la supression de ces dernières. Au-dessus du triforium le mur est percé de grandes et belles fenêtres, subdivisées par trois lancettes que surmontent autant de rosaces quadrilobées [1]. Les colonnes en faisceau engagées dans les murs de séparation des chapelles qui, au nombre de huit, rayonnaient jadis autour du chœur [2], ont à la partie postérieure des collatéraux, des chapiteaux à crochets, et aux côtés antérieurs des chapiteaux à palmettes.



La nef centrale jusqu'à la hauteur des fenêtres et son collatéral droit sont de style ogival secondaire et ont été élevés au XIVe siècle [3].

Les dix colonnes de la grande nef sont pareilles à celles du chœur, cylindriques, à bases et à plinthes rondes et avec chapiteaux octogones ornés de deux rangs de petits bouquets de fleurs réunies en lozange par des cordons; mais les arcs qu'elles portent sont à ogive en tiers point.

Le triforium qui les surmonte et fait retour sur les côtés antérieurs des transepts est d'une forme beaucoup plus simple que celui du chœur; il présente une suite d'étroites lancettes séparées par des piliers

[1] Au rond-point du chœur ces fenêtres sont découpées en meneaux flamboyants qui doivent dater de la fin du XVe siècle.

[2] Deux de ces chapelles, celles de Sainte-Catherine et de Saint-Nicolas, existaient déjà l'une en 1259 et l'autre en 1265, comme il conste par deux actes de ces années.

[3] Les dernières travées de ce collatéral du côté de la tour n'étaient pas encore terminées en 1298, Henne et Wauters, *Hist. de Brux.*, tome III, page 251.

carrés. Les grandes fenêtres dont ce triforium paraît constituer en quelque sorte la base appartiennent par leurs découpures flamboyantes au style ogival tertiaire, de même que la voûte par ses nervures prismatiques. Cette partie supérieure de la nef centrale ne semble donc avoir été construite qu'au XVe siècle. Le collatéral droit est au contraire tout entier du XIVe siècle. Les nervures de sa voûte, de même structure que celle des bas-côtés du chœur, retombent d'un côté sur les colonnes de la nef et de l'autre sur des colonnes semblables, mais engagées, accouplées au nombre de trois et à chapiteaux à crochets, qui flanquent les murs de séparation des chapelles. Chacune de ces chapelles est éclairée par une grande fenêtre à meneaux rayonnants, au-dessous de laquelle les murs étaient décorés anciennement de beaux panneaux composés d'une arcature trilobée et retombant sur des colonettes cylindriques engagées [1].

Le collatéral et une partie du transept gauche sont de style ogival tertiaire et datent du XVe siècle. Leur plan et leurs dimensions sont les mêmes que ceux de la partie correspondante de l'église, mais aux moulures rondes ou elliptiques de cette dernière, ont succédé ici les moulures prismatiques; au meneaux rayonnants des fenêtres, les meneaux flamboyants, et aux colonnes cylindriques, les piliers en faisceau du XVe et du XVIe siècle.

Les murs plats des transepts sont percés chacun

[1] Ces panneaux ont été rétablis dans la chapelle joignant le transept droit; la fabrique de l'église se propose d'en faire autant aux sept autres chapelles de ce collatéral.

d'une vaste fenêtre à meneaux flamboyants d'un très-riche dessin [1].

Le grand portail et les deux tours carrées en tête des nefs sont certainement la partie la plus remarquable de l'église. Construits dans le plus beau style ogival tertiaire du xve siècle et élevés sur un vaste perron [2], ils se présentent dans leur ensemble sous l'aspect le plus imposant et retracent en quelque sorte, mais avec un plus grand luxe de décoration, l'image d'un de ces portails à pylones des temples de l'antique Égypte. Le portail se divise en deux parties distinctes, le portail central et les deux petits portails placés au bas des tours. Le premier se compose de deux portes géminées et à arcs surbaissés, encadrées d'un grand arc ogival dont le tympan est orné de panneaux et de niches. L'arc est surmonté d'un gable bordé de crochets en feuilles de choux et couronné d'un large panache [3]. En arrière de ce gable et d'une balustrade à quatrefeuilles encadrées, le mur antérieur de la grande nef de l'église est percé d'une vaste fenêtre flamboyante, au-dessus de laquelle surgit le pignon du toit dont la face est chargé de panneaux, de niches et de pinacles.

Les petits portails n'ont chacun qu'une porte, mais présentent le même plan que le portail central. Leur

[1] Au mur antérieur du transept droit on remarque une arcade en ogive obtuse et surélevée, dont la forme et les détails se rapportent plutôt au style ogival primaire le plus ancien, qu'à celui du XIVe siècle, auquel doit appartenir néanmoins cette partie du transept.

[2] Ce perron a été construit au commencement de ce siècle à la place de celui qui avait été bâti en 1706, et qui avait lui-même remplacé le perron primitif, fort irrégulier et posé de biais.

[3] Le faite de ce gable qui n'existait plus depuis longtemps a été reconstruit nouvellement.

ornementation n'en diffère également qu'en ce que leur gable est bordé de crochets en forme de contrelobes et le tympan découpé en figure de trèfle à lobes allongés. Des deux côtés de ces gables règne une galerie en arcades semblable à celle que l'on observe à la plupart des triforiums du xve siècle.

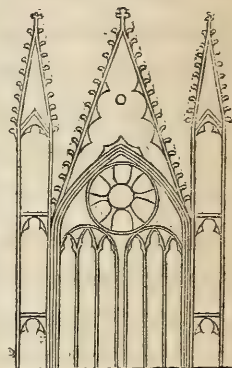
Les tours, terminées en plate-forme bordée de creneaux [1], sont renforcées aux angles par de légers contreforts ornés de panneaux et de pinacles. Elles sont percées aux côtés antérieurs et latéraux de quatre étages de fenêtres, doubles aux étages supérieurs, simples aux deux premiers étages de la face antérieure, et au premier étage latéral. Ces dernières ouvertures occupant en largeur un espace égal à celui des fenêtres doubles, sont nécessairement partagées par un plus grand nombre de meneaux. La hauteur de chacune de ces tours jumelles est de 68 mètres 8 centimètres.

L'église de Sainte-Gudule a deux entrées latérales aux transepts. Celle de droite mérite seule une mention spéciale. Elle présente un vestibule carré, que précède en hors-d'œuvre un charmant petit porche partagé sur toute sa hauteur en trois arcades à profonde voussures en retraite et séparées l'une de l'autre par des contreforts ornés de panneaux. Une plate-

[1] D'après le plan primitif, ces tours devaient être couronnées de hautes flèches en pierre ou en bois. Il est probable que les arrachements de murs ou pierre d'attente que l'on voyait, avant les derniers travaux de restauration, aux côtés latéraux des tours vers le portail central, annonçaient le projet d'établir entre les deux tours une communication directe au moyen d'une grande arche ou d'une galerie dans le genre de celle qui existent aux portails des cathédrales d'Amiens, de Paris. Quant à l'idée émise dans la *Belgique Monumentale* par un écrivain distingué, que le plan était d'élever entre les deux tours une troisième tour suspendue sur une arche, elle nous paraît inadmissible.

forme bordée d'une balustrade à quatrefeuilles encadrées que surmontent quatre pinacles ornés de crochets, termine le tout [1].

Ce portail fut construit vers 1499 [2]. Le gable du transept devant lequel s'élève ce porche, est orné de niches dans lesquelles on vient de placer des statues [3].



Les murs des bas-côtés de l'église sont cachés par ceux des chapelles qui offrent chacune un gable encadré de deux pinacles. Des arcs-boutants à double arc superposé soutiennent les murs de la nef centrale surmonté d'une balustrade dont les découpures ont la forme d'un K, ce qui nous a fait supposer qu'elle a été exécutée sous le règne de Charles-le-Téméraire ou de Charles-Quint.

Outre les deux tours de la façade, l'église a un clocher pyramidal en bois, posée à l'intersection du chœur et des transepts [4].

Il nous resterait encore pour compléter la description architectonique de l'église de Sainte-Gudule, à parler des chapelles du Saint-Sacrament et de la Vierge, mais comme elles sont bâties en hors-d'œuvre, que par leur étendue elles constituent, pour ainsi dire, des églises à part et que d'un côté elles doivent,

[1] La statue placée au centre de la balustrade est moderne.

[2] *Hist. de Brux.*, par Henne et Wauters, tome III, p. 252.

[3] Les nombreuses statues qui décorent actuellement le grand portail et la partie inférieure des tours, n'y existent également que depuis la restauration complète de l'extérieur de l'église, commencée depuis une dizaine d'années.

[4] Les ouvertures ogivales dont il est percé à sa base n'y ont été pratiquées que depuis peu d'années.

l'une par sa beauté et l'autre par la date récente de sa construction, occuper une place distincte dans l'histoire de l'architecture ogivale belge à sa dernière période; nous nous réservons d'y revenir plus tard.

Nous avons décrit ci-devant l'ancien cloître chapitral de Tongres, un de nos monuments romans les plus rares et les plus précieux [1]; l'église de Notre-Dame dont ce cloître dépendait, est un édifice non moins remarquable, élevé au XIII[e] siècle, dans le style ogival primaire le plus pur.

Commencée en 1240 sur l'emplacement de l'église construite au IX[e] siècle, et qui avait été brûlée en 1170, l'église de Notre-Dame ne fut achevée que longtemps, après comme presque tous les grands édifices religieux du moyen âge; sa tour, le rond-point du chœur, le transept gauche et les chapelles des bas-côtés ne datent même que du XV[e] siècle; mais les nefs, le transept droit et le chœur remontent en entier au XIII[e] siècle. Cette magnifique basilique, construite en croix latine, mais à bras peu allongés, a 66 mètres de longueur dans œuvre, dont 45 pour les nefs et 21 pour le chœur. La nef principale est séparée de chaque côté de ses collatéraux par douze colonnes, cruciformes et à chapiteaux ornés de feuilles frisées aux deux premières et à la dernière travée, cylindriques et avec chapiteaux à crochets aux autres travées. Le *triforium*

[1] En décrivant cette importante construction, nous avons dit que les chapiteaux de ses colonnes sont d'un dessin aussi riche que varié; mais nous devons observer que cette variété n'existe qu'aux chapiteaux des colonnes qui portent les sept dernières arcades dans la galerie septentrionale; les autres chapiteaux sont ornés uniformément de palmettes. Du côté du préau l'archivolte des arcades formé d'un simple bandeau sans moulures, est orné d'étoiles.

qui règne au-dessus de leurs arcs en tiers-point, se compose de petites arcades lancéolées portées par des colonnettes cylindriques dont les chapiteaux présentent le même système d'ornementation que ceux des colonnes correspondantes des nefs. Au transept droit et aux côtes latéraux du chœur cette galerie a des arceaux trilobés, mais au transept gauche les colonnettes cylindriques sont remplacées par des meneaux prismatiques du xve siècle. Les fenêtres de la nef centrale présentent de triples lancettes, dont celle du milieu dépasse en hauteur les deux ouvertures latérales. Le chœur formé d'un seul vaisseau, est éclairé de chaque côté par deux rangs de fenêtres superposées; celles du rang inférieur se trouvent derrière le *triforium* et se composent de deux lancettes géminées comprises sous un arc ogival majeur. Des deux vastes fenêtres dont sont ornés les murs plats qui terminent les transepts, celle du transept droit est particulièrement remarquable par la beauté de son dessin de style rayonnant. Le chevet polygonal du chœur dont l'architecture rappelle le xve siècle, est éclairé par de longues lancettes à découpures flamboyants. A ce siècle doivent appartenir aussi, comme nous l'avons déjà dit, les chapelles qui, ornées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, de panneaux, et éclairées chacune par une belle fenêtre mi-partie rayonnante et flamboyante, bordent au nombre de dix les bas-côtés de la grande nef; leurs murs de séparation sont flanqués de colonnes cylindriques qui reçoivent la retombée des voûtes ogivales et à nervures croisées [1].

[1] La voûte de la nef centrale doit avoir été reconstruite après l'incendie qui ravagea l'église en 1672.

Par son isolément, la régularité de son architecture et l'élégance de son ornementation, l'église de Tongres ne dément pas extérieurement la beauté de son intérieur. Des arcs-boutants à deux rangs d'arcs superposés soutiennent les murs de la grande nef; de simples contreforts renforcent ceux des bas-côtés et du chœur. La toiture des bas-côtés est cachée par une gracieuse balustrade découpée en quatrefeuilles encadrées. La grande tour carrée placée en tête des nefs ne fut construite qu'en 1441. Haute d'environ 74 mètres et demi, et large de 9 mètres, elle est flanquée à ses angles de grands contreforts en retraite à quatre étages de clochetons, et percée de trois étages de fenêtres à meneaux flamboyants. Au-dessous de la tour se trouvait jadis la principale entrée de l'église formée par une arcade ogivale [1], conduisant à un grand porche en partie de style roman pur; ce qui semblerait prouver que c'est là ou la partie la plus ancienne de l'église rebâtie en 1240, ou un reste de l'édifice qui existait antérieurement. On pénétrait dans l'église par quatre autres entrées, dont les deux principales se trouvaient aux extrémités des transepts et les deux moindres au bas de l'église près de la tour. Celles du côté du nord subsistent encore et méritent l'une et l'autre une mention spéciale.

« Le portail du transept, dit M. Pereau, offre un fronton qui s'élève à 29 mètres de hauteur, qui se

[2] On vient de rétablir au-dessus de cette porte la galerie qui y existait primitivement, et qui servait à l'exposition des reliques. Elle se compose d'une colonnade à colonettes cylindriques portant des arceaux ogivaux. Le centre est décoré d'une grande statue de la Vierge posée sur un cul-de-lampe.

détache du mur et qui, jusqu'au tympan, est garni sur les côtés de colonnettes sveltes et élancées, surmontées de pinacles à trois faces formant niches dans lesquelles se trouvaient des statuettes. Au-dessus de la porte ogivale (aujourd'hui obstruée par un petit portail de style renaissance), dont l'archivolte creusée de profondes moulures, se termine par un pinacle orné de quatrefeuilles et de trèfles à jour, dessinés par des tores circulaires, se présente une grande fenêtre ogivale à lancette, composée d'une arcade géminée, surmontée d'un œil-de-bœuf et scindée en quatre divisions dans le sens de la hauteur par des meneaux cylindriques. La naissance du tympan de ce fronton est occupée par une galerie ou balustrade composée de quatrefeuilles à jour et qui a l'air de s'appuyer sur les arcatures trilobées simulées qui sont sculptées sur les façades du portail. Le tympan est percé de trois fenêtres ogivales du même style que celles qu'elles surmontent [1]. »

Le portail près de la tour est encore plus remarquable : il est construit en forme de porche. Sa façade présente un grand arc ogival simulé encadrant une porte en arc surbaissé. L'espace ou tympan qui sépare ces arcs, est décoré au centre d'une statue de Saint-Materne et entièrement sculpté à jour dans le style flamboyant. L'arc majeur est couvert d'un gable également découpé à jour, bordé de crochets et s'appuyant de chaque côté sur une tourelle ornée de longues colonnet-

[1] *Recherches sur l'église cathédrale de Notre-Dame à Tongres*, par M. Perreau dans *le Bulletin de l'Acad. d'archéol. de Belgique*, tome III, p. 32.

tes et de deux niches [1]. Les côtés latéraux du porche, couvert d'une voûte ogivale, sont décorées de six statues d'apôtres posées sur des socles en encorbellement et surmontées de dais. Au fond, sous une arche ogivale, apparaissent les statues de la Vierge et de deux anges surmontées de dais semblables. Au bas se trouve la porte de l'église à arc plein-cintre dont l'archivolte, formée de trois tores et ornée de statuettes couronnées de dais, représentant le jugement dernier, s'appuie sur deux colonnettes cylindriques; c'est là encore, suivant toute probabilité, une bâtisse antérieure à la construction de l'église actuelle. Ce portail est donc de trois styles différents, sa porte intérieure appartenant à l'architecture romane, la décoration de son porche au style ogival secondaire, et sa façade au style ogival flamboyant [2].

Encore toute entière du style ogival primaire le plus caractéristique et telle qu'elle fut construite en 1240 [3], l'église du couvent des Dominicains, à Gand, atteste que déjà à cette époque l'ogive se dégageait complétement de l'alliage du plein-cintre. Bâtie en carré long, sans transepts et terminée par un mur droit, cette église se compose d'une seule nef dont la voûte en bois, a une courbe de soixante pieds de rayon.

On trouve un dessin de cette façade dans *la Belgique Monument.*, tome II, p. 275.

Les deux portails du côté du Midi ne présentaient rien de remarquable. Celui qui avoisine la tour avait été supprimé et remplacé par une sacristie, lourde construction moderne, démolie récemment pour rétablir le portail dans sa forme primitive.

GRAMAYE, *Gandavum*, p. 21. DE JONGHE, *Belgium Dominicanum*, p. 30. Elle ne fu achevée que plus de trente ans après.

La petit clocher et la fenêtre qui éclaire le fond du chœur sont des modification : du XVII[e] siècle, d'une minime importance.

Les murs latéraux de l'église sont percés d'une suite de grandes fenêtres lancéolées, surmontées extérieurement de gables, et encadrées intérieurement par des arcs profonds qui règnent le long des nefs en guise de chapelles. La façade présente une porte à voussures ornées de tores et trois grandes fenêtres bouchées et lancéolées, dont celle du centre dépasse en hauteur les deux lancettes latérales. Des fenêtres semblables décoraient jadis le mur droit qui termine le chœur [1].

Pendant que les Dominicains de Gand élevaient leur église, ceux de Louvain bâtissaient la leur sur un plan plus vaste encore, car bien que cet édifice fut commencé dès l'année 1230 ou 1231, on voit par un bref daté de la 9e année du pontificat d'Innocent IV, qu'il était en pleine construction en 1251 [2].

D'un style simple et peu orné, cette église est néanmoins une de nos meilleures constructions d'architecture ogivale primaire, à laquelle, sauf le rond-point du chœur, la fenêtre en tête de la grande nef et les replâtrages du siècle dernier, elle appartient intégralement. Longue de 55 mètres, large de 28 et sans transepts, elle est partagée en trois nefs. La nef du milieu, d'un très-bel aspect, par l'ampleur de ses proportions et l'élévation de sa voûte, est formée de douze colonnes cylindriques, d'un fort diamètre, mais peu élevées, à bases rondes et plinthes octogones, et dont les chapiteaux également octogones, ont été transformés au XVIIIe siècle en chapiteaux doriques.

[1] La *Flandria Illustrata* et le *Belgium Dominicanum* contiennent une vue du couvent des Dominicains de Gand.

[2] Voir De Jonghe *Belgium Dominicanum*, p. 130.

Les bas-côtés sans chapelles se prolongent jusqu'au sanctuaire, à l'extrémité du chœur qui est pris sur les dernières travées de la nef centrale. Cette nef manque de *triforium;* elle est éclairée par d'étroites fenêtres lancéolées et sans meneaux; celles des bas-côtés, d'une plus grande dimension, se composent de trois lancettes géminées, (une lancette majeure et deux lancettes mineures) sans tores ni colonettes, encadrées d'un grand arc ogival simulé. Le sanctuaire ou rond-point du chœur est évidemment la partie la moins ancienne de l'église et ne peut remonter qu'au xve siècle; c'est un pentagone percé dans toute sa hauteur de cinq fenêtres ogivales dont la séparation est marquée extérieurement par de grands contreforts en retraite. Des contreforts d'un forte portée renforcent aussi les bas-côtés de la nef; cette dernière est contrebutée par des arcs-boutants et ornée à la hauteur du toit d'un rang de corbeaux qui porte la corniche. On pénètre dans l'église par une seule entrée latérale, privée de toute ornementation. Le mur droit qui ferme les nefs est percé de trois fenêtres dont celle du centre est de style flamboyant. Comme dans presque toutes les églises conventuelles, autres que celles des Jésuites, la tour ne présente qu'un clocher pyramidal en bois d'une élévation médiocre et surgissant de la toiture à l'entrée du chœur [1].

Les Cordeliers ou Récollets, ordre fondé en 1209,

[1] Voir la gravure qui représente le couvent des Dominicains de Louvain dans la *Brabantia sacra* de Sanderus.

D'après ce dessin le cloître du couvent, d'architecture ogivale et bordant sur préau carré, devait être assez remarquable. Il a été totalement démoli depuis la suppression du couvent. L'église fut érigée en paroisse sous l'invocation de Notre-Dame, en 1803.

s'établirent à Bruges dès l'année 1224, mais leurs bâtiments claustraux ne furent élevés qu'en 1244. Le couvent et l'église, qui n'étaient d'abord qu'une simple chapelle, furent rebâtis peu d'années après et terminés en 1258, du produit des dons de la comtesse Jeanne, de sa sœur Marguerite, des agents consulaires de Florence et d'un grand nombre de négociants étrangers établis à Bruges, alors une des premières places de commerce de l'Europe.

Les bâtiments de ce monastère, étaient, au rapport de Sanderus, construits avec tant de magnificence qu'on ne les désignait que sous le nom de *palais des frères mineurs* [1]. Par la date de leur construction on voit qu'ils devaient appartenir au style ogival primaire, mais c'est tout ce que l'on sait sur leur structure, car ils furent détruits de fond en comble par les Calvinistes en 1579 [2].

Nous trouvons encore un type du style ogival primaire le mieux caractérisé, dans les petites fenêtres lancéolées de la nef centrale de l'église de la Vierge à Diest, bâtie vers l'an 1253, dans les corbeaux qui portent la corniche du toit, mais surtout dans la forme extérieure du chœur, pentagone percé à chaque face de deux rangs superposés de lancettes simples et flanqué d'étroits contreforts-pilastres couronnés d'une arcature qui fait le tour du chœur. Les bas-côtés et le portail de cette église à triples nefs, formées par des

[1] *Flandria illustr.*, tome II, p. 115.

[2] On les voit dessinés, il est vrai, sur le grand plan de Bruges à vue d'oiseau gravé par Marc Gérard en 1562, mais d'une manière trop vague et trop confuse pour donner une idée de leur plan et de leur forme.

colonnes cylindriques, doivent avoir été refaits en tout ou en partie au XIVe ou XVe siècle. La voûte de la nef centrale est d'une construction toute récente; elle a remplacé il y a une vingtaine d'années le plafond en bois qui couvrait antérieurement cette partie de l'église.

C'est de l'année 1254 que date la construction des nefs et des transepts de la magnifique église primaire d'Ypres [1], qui ne le cèdent pas en beauté au chœur que nous avons signalé comme le plus splendide monument de la transition existant en Belgique. La première pierre de la nouvelle bâtisse fut posée par Marguerite de Constantinople, comtesse de Flandre et par le prévôt de Saint-Martin. Les travaux ne furent terminés que douze ans après.

Deux rangs de grosses colonnes cylindriques avec chapiteaux à crochets forment les nefs et font retour sur les transepts où leurs chapiteaux sont surmontés de figures à mi-corps d'une exécution remarquable. Au-dessus des arcades ogivales que portent ces colonnes, règne un élégant *triforium,* composé dans la grande nef d'arceaux lancéolés et trilobés retombant sur des colonnettes cylindriques, et dans les transepts, d'arcades semblables, mais géminées et ornées de quatrefeuilles dans l'espace qui sépare les deux ogives. Les fenêtres qui éclairent les trois nefs dessinent une maîtresse ogive embrassant des lancettes géminées et trilobées surmontées de quatrefeuilles. A

[1] Cette construction, ou plutôt reconstruction, eut lieu par suite de l'incendie qui en 1240 dévora la partie antérieure de l'église érigée en 1083 par le comte Robert-le-Frison, ce grand bâtisseur d'églises.

l'intersection de la grande nef et des transepts, les lunettes de la voûte ogivale et à nervures croisées sont décorées de peintures fort anciennes représentant les attributs des quatre évangélistes. Les collatéraux de la nef n'ont qu'une seule chapelle, celle du Saint-Sacrement construite en 1623 [1]. Les murs de la nef centrale sont soutenus extérieurement par de grands arcs-boutants et couronnés d'une balustrade à quatre-feuilles encadrées posant sur une corniche, qui est ornée de feuilles entablées, entremêlées d'inscriptions flamandes taillées dans la pierre. L'entrée latérale au transept du midi est décorée d'un très-beau porche surmonté d'une magnifique rose qui, pour les dimensions et la richesse du dessin n'a pas sa pareille en Belgique. Ce porche dont nous joignons ici le dessin,



[1] Cette chapelle qui servait de paroissiale lorsque l'église de Saint-Martin était encore cathédrale, est grande et éclairée par des fenêtres ogivales, mais elle n'a de remarquable que sa voûte en berceau, construite en bois et divisée en compartiments peints chacun d'une manière différente, ce qui produit un effet plus bizarre qu'agréable.

ne paraît dater que du XIVe siècle; resté inachevé, il a été restauré et complété récemment sur les dessin de M. l'architecte Dumont.

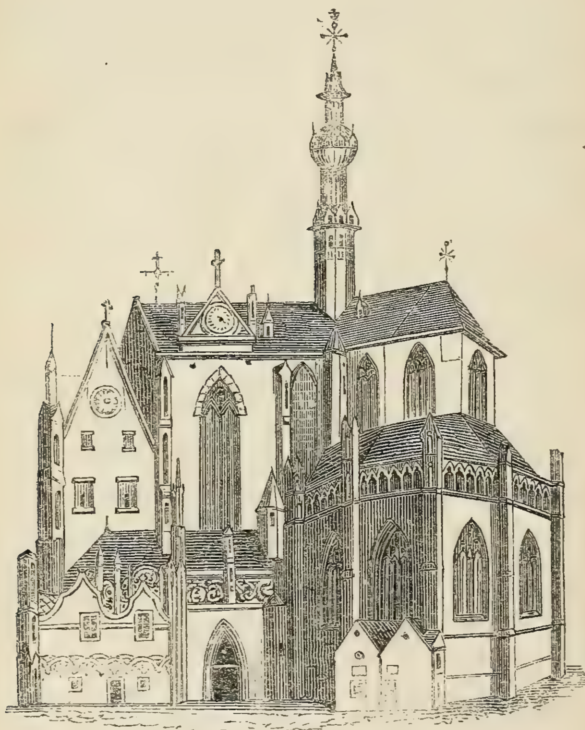
Le grand portail en tête de l'église et au pied de la tour, présente aussi un porche fort élégant, mais de style ogival tertiaire et d'une ornementation moins riche que celle du transept. Ce porche et la tour n'ont été construits qu'en 1434, sur les plans et sous la direction de l'architecte Martin Utenhove, de Malines, et sur les fondements de l'ancienne tour, détruite par un incendie l'année précédente. Quoique non terminée, cette tour peut passer pour une des plus belles de la Belgique. Elle est de forme carrée, bâtie de briques et haute de 57 mètres 57 centimètres.

Les autres constructions religieuses de style ogival primaire, que nous avons encore jugées dignes d'une mention spéciale, sont les églises de Saint-Léonard à Leau, de Sainte-Walburge à Furnes, et de Notre-Dame à Dinant; le portail de l'ancien cloître chapitral de Huy, l'hôpital de la Byloke à Gand, la tour de l'église de Notre-Dame à Bruges, et enfin le magnifique chœur de la cathédrale de Tournai.

L'église de Saint-Léonard à Leau n'était qu'une simple chapelle, lorsqu'en 1237 elle fut érigée en paroisse à la place de celle de Saint-Sulpice, située hors de l'enceinte de la ville. Ce fut alors probablement que l'on commença la construction de l'édifice actuel par le portail et les deux tours dont ce dernier est cantonné [1],

[1] Voir le dessin de ces tours et du portail dans le *Messager des sciences hist.* année 1843.

car cette partie la plus ancienne de l'église, mais peu remarquable du reste, appartient encore au style de transition. Le chœur est seul de style ogival primaire et doit dater de la seconde moitié du XIIIe siècle. Intérieurement il est bordé de collatéraux dont il est séparé par des colonnes cylindriques réunies par des arcades ogivales, au-dessus desquelles règne un triforium simulé, formé de colonnettes cylindriques enga-



gées, portant des arceaux en lancettes. A l'extérieur il n'a pas d'arcs-boutants, mais les angles de ses bas-côtés

octogones sont flanqués de contre-forts en retraite. Ce que cette partie de l'église présente de vraiment curieux, d'unique dans nos églises de l'époque ogivale, c'est une galerie semblable à celles que nous avons désignées comme un type particulier aux églises romanes ou byzantines des bords du Rhin et de la Meuse. Ici la galerie se compose d'arceaux en ogive trilobée s'appuyant sur des colonnettes cylindriques.

Les nefs de l'église de Saint-Léonard, les chapelles et les transepts ne remontent qu'aux XIVe et XVe siècles; ils ne paraissent même avoir été voûtés qu'en 1503 et 1504 [1]. Quand au clocher en bois qui s'élève à l'intersection du chœur et des nefs, il paraît également dater de cette dernière époque.

L'église de Notre-Dame, paroisse primaire de Dinant, est incontestablement une de nos églises les plus complètes et les plus belles d'architecture ogivale primaire. Nous avons cherché en vain à trouver la date de sa construction; mais la pureté et la perfection de son style ne permettent pas de la faire remonter au-delà de la seconde moitié du XIIIe siècle. L'église de Notre-Dame doit avoir remplacé alors une église romane comme l'attestent plusieurs vestiges qui subsistent encore de cette dernière [2]. Ses triples nefs offrent l'aspect le plus noble par la grandeur et la beauté de

[1] PIOT, *Notice sur la ville de Leau. Messager,* 1843 pag. 359

M. PIOT croit la grande nef de l'église de Saint-Léonard plus ancienne que le chœur; nous ne saurions partager cet avis.

[2] Tels sont, au bas-côté gauche une porte bouchée à plein-cintre et dont l'archivolte est couverte de bas-reliefs fort curieux et du style le plus barbare, et au bas-côté opposé la chapelle baptismale, oratoire carré à voûte en anse de panier. Le mur contre lequel est placé l'autel, est décoré d'un grand arc roman dont les voussures sont chargées de bas-reliefs. Les fonts baptismaux sont aussi fort anciens.

leurs proportions et par l'élévation des voûtes de la nef centrale. Les colonnes qui forment leurs divisions sont cylindriques, à chapiteaux très-simples et sans crochets. Les chapiteaux des colonettes du *triforium* ne se composent également que de simples dés. Ses bas-côtés n'ont pas des chapelles. Le chœur peu étendu paraît être la partie la plus récente de l'église. L'énorme rocher qui le surplombe a empêché de donner les dimensions nécessaires aux collatéraux qui l'entourent et qui sont fort étroits. Ses colonnes cylindriques très-effilées ont des chapiteaux à crochets; il en est de même des colonnettes du *triforium* qui portent des arceaux trilobés tandis que ceux de la grande nef se composent d'une simple ogive [1]. Derrière le maître-autel le chevet du chœur est décoré d'une grande arcade bouchée, à voussures formées de plusieur tores en retraite et fortement prononcés. Les fenêtres des trois nefs sont de style flamboyant, mais celles des murs droits qui terminent les transepts offrent de triples lancettes et celles du chœur des lancettes simples. L'extérieur de l'église a pour ornement deux très-beaux porches, l'un à la façade, l'autre au côté droit de l'édifice. De grandes statues en pierre en décoraient les flancs avant 1794, et de nombreuses statuettes couvrent encore les voussures en retraite de leurs arcs ogivaux. Une grosse tour carrée de cent dix pieds de hauteur, bâtie en grès et d'une construction simple et grossière, surmonte le porche principal. La

[1] Cette observation s'applique généralement à toutes les grandes églises de style ogival primaire.

flèche en bois de forme contournée qui la couronne ne paraît dater que du XVIe ou XVIIe siècle.

La date de la construction du portail de Huy et de l'église de Sainte-Walburge à Furnes est également inconnue; le style de leur architecture indique seul qu'ils appartiennent à la seconde moitié du XIIIe siècle.

Le portail de Huy se compose d'une porte carrée dont le linteau orné de quatre-feuilles encadrés est soutenu aux angles et au centre par trois colonnettes portant trois grandes statues en pierre. Cette porte est couronnée d'un fronton ogival dont l'archivolte est orné de petites statuettes placées sous des dais et le tympan de figures en demi-relief, représentant en trois compartiments, tracés par deux sections d'arcs en ogive, la naissance du Christ, l'Adoration des Bergers et l'Offrande des Mages [1].

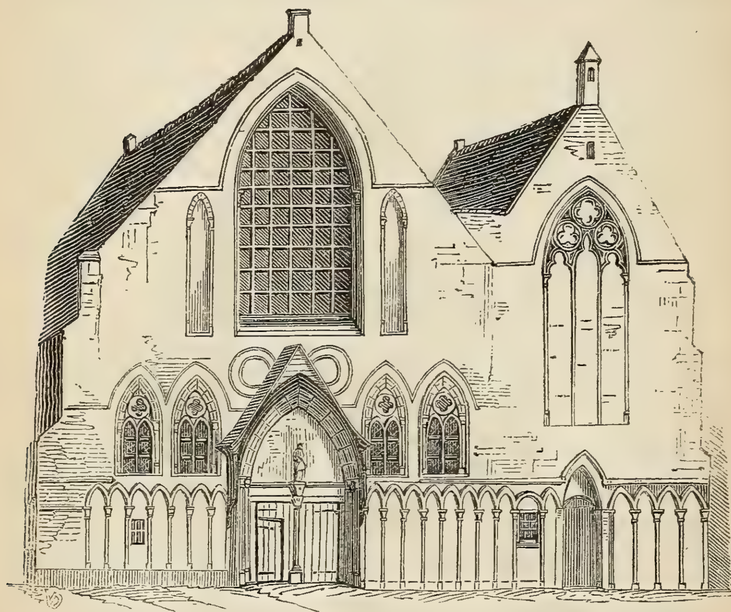
L'église de Sainte-Walburge serait sans nul doute un des plus beaux monuments de style ogival primaire de la Belgique, si elle n'était restée inachevée, mais il n'y a de terminé que le chœur, vaste vaisseau, entouré de bas-côtés avec chapelles et soutenu par des colonnes cylindriques avec chapiteaux à crochets et portant des arcs ogivaux que surmonte un *triforium* formé de colonnettes réunies par des arceaux en ogive trilobée. Les murs sont renforcés extérieurement par de nombreux arcs-boutants. L'église de Sainte-Walburge n'a ni tour ni façade; on entre par une petite porte latérale dans la nef, masse informe de pierres,

[1] La *Belgique Monumentale* contient un dessin de ce portail.

basse, de peu d'étendue et évidemment une simple construction provisoire.

L'hôpital et abbaye de la Byloque, à Gand offre plusieurs constructions du XIIIe siècle des plus remarquables comme spécimens du style ogival primaire parvenu à son entier développement; tels sont la façade principale de l'hôpital, la grande salle à l'intérieur du bâtiment et l'ancien réfectoire.

La façade de l'hôpital se divise en deux parties bien distinctes, celle de l'hôpital même et celle de sa cha-



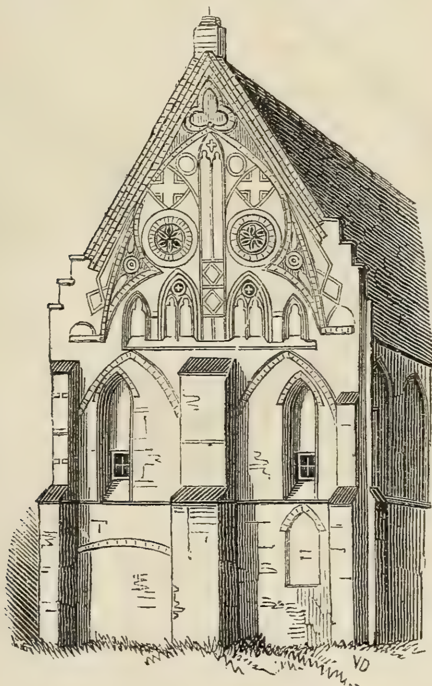
pelle; l'une et l'autre sont à pignons, mais d'inégale grandeur. Le dessin ci-joint [1] nous dispensera d'entrer

[1] Ce dessin et le suivant sont copiés sur ceux qui accompagnent la Notice que M. Van Lokeren a consacrée à l'hôpital de la Byloke dans le *Messager des sciences et des arts*, 2e série, tome VIII.

dans de plus amples détails sur cette partie de l'édifice.

« La grande salle présente, dit M. Van Lokeren, un parallélogramme oblong, terminé par une muraille plate, percée de trois grandes fenêtres : un comble immense couvre tout le bâtiment. Ce comble est en bois de chêne et n'est point plafonné. C'est un chef-d'œuvre de charpenterie : on a remarqué que jamais des araignées ne viennent y suspendre leurs filets. »

« Mais la partie la mieux conservée de tous ces bâtiments, continue plus loin le même auteur, c'est le pignon qui fait face aux prairies : c'était l'ancien



réfectoire du couvent. Il est bâti en briques ; l'architecte s'est plû à y répandre une richesse d'ornements, dont peu d'édifices en ce genre peuvent supporter la

comparaison. La gravure ci-jointe en donnera une idée plus juste, que la description la plus détaillée que nous pourrions en faire.

« Les rosaces, divisées en lobes arrondis, du dessin le plus gracieux, les ornements tréflés, l'immense arcade ogivale, à peu près la forme arabe en fer à cheval, qui couronne tout l'ouvrage, les délicats enjolivements qui décorent les interstices, enfin les larges bordures qui encadrent tout le pignon et qui lui donnent un aspect si grave, sont ouvrés en brique, de la plus belle cuisson. Ces briques ont reçu dans leur moule, ces divers contours, qui les modifient de vingt manières diverses. Les rosaces ont été primitivement percées à jour, la chose est encore visible aujourd'hui.

« L'intérieur de cet édifice n'est pas moins digne de remarque : le vaisseau est en bois de chêne, soutenu par des voussures de forme ogivale, peintes en rouge, blanc, jaune et noir, et venant aboutir à des colonnes (avec chapiteaux à deux rangs de crochets [1]), qui ne descendent qu'à hauteur d'appui et qui reposent sur des têtes qui paraissent rapportées. L'aspect de cette salle dût être fort imposante, mais l'effet en est détruit aujourd'hui depuis qu'on a placé, en 1715, aux deux tiers de sa hauteur, un nouveau plafond, à qui l'on est redevable, sans contredit, de la conservation d'un tableau à la détrempe ou à l'aquarelle, peint au

[1] M. VAN LOKEREN prétend à tort que cette forme des chapiteaux prouve à l'évidence que le réfectoire a été construit au commencement du XIII[e] siècle ; la façade du bâtiment annonce plutôt la dernière moitié de ce siècle.

XIIIe siècle. C'est un monument peut-être unique dans nos contrées [1]. »

L'hôpital de la Byloque devait offrir jadis d'autres bâtiments non moins curieux que ceux dont il vient d'être parlé, car les annales de l'hôpital nous apprennent que l'abbesse Marie de Poporde, qui gouverna le monastère depuis 1306 jusqu'à 1323, « fit construire en pierre de taille plusieurs beaux et grands bâtiments et un dortoir qui par ses ornements et ses peintures était digne d'un palais [2]. »

La tour de l'église de Notre-Dame à Bruges, construite jusqu'à la flèche entre les années 1230 et 1297, est la plus colossale de toutes les tours en briques de la Belgique et en même temps une des plus hautes du royaume, car avant que l'on n'eut abaissé la flèche d'une cinquantaine de pieds, en 1818, elle passait pour avoir une élévation de 422 pieds (ancienne mesure de Bruges). Du reste cette tour est plus remarquable par ses vastes dimensions que par la beauté de son architecture. Elle présente une masse carrée, flanquée aux angles de hauts contreforts en retraite et percée de rares et étroites ouvertures [3]. La flèche qui la couronne, trop courte en proportion de la tour, est également en briques. Reconstruite en 1524, elle est de forme octogone, bordée de crochets et percée de trois étages superposés d'ouvertures figurant des quatrefeuilles. Elle

[1] *Le Messager* donne également un dessin au trait de cette curieuse peinture.

[2] VAN LOKEREN, pag. 204.

[3] Le plein cintre se montre encore fréquemment dans cette partie de la tour.

était autrefois entourée vers son sommet d'une espèce de couronne en pierre et cantonnée à sa base de quatre tourelles également octogones et massives, qui furent abattues en 1760. Cette tour n'est pas placée en tête de l'église, mais au bas-côté gauche. On fixe entre les années 1119 et 1120 la construction complète du chœur de cette vaste et belle basilique et celle des nefs entre 1180 et 1185 [1]. Ces dates paraissent fautives quant à l'édifice actuel. L'église longue de 300 pieds, a cinq nefs ; aux deux derniers collatéraux on remarque des colonnes et des demi-colonnes cylindriques avec chapiteaux à crochets et portant des arcs, les uns en fer à cheval, les autres lancéolés. Nous croyons que ce sont là à-peu-près les seuls restes des constructions du XIIe siècle et que les autres parties de l'église ne remontent qu'aux XIIIe et XIVe siècles. Les colonnes des nefs sont en faisceau, couronnées de chapiteaux à crochets et réunies par des arcs en tiers-point au-dessus desquels règne un *triforium*, composé d'arceaux à cintres surbaissés retombant sur de petits piliers carrés. Ce *triforium* se prolonge autour de la nef centrale du chœur dont les colonnes en faisceau alternent avec des colonnes cylindriques. Les chapelles qui bordent les bas-côtés, ne datent que du XVe siècle. L'extérieur de l'église dont le chœur seul est soutenu par des arcs-boutants, est fort irrégulier et n'a de remarquable qu'un joli portail de style ogival secondaire, bâti près de la

[1] CUSTIS, *Jaerboek. van Brugge*, I, 118. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Descript. de l'église de Notre-Dame à Bruges*, page 18. GAILLIARD, *Ephemerid. Brug.*, page 174.

tour. Un autre portail d'une décoration plus élégante fut supprimé en 1788 [1].

Nous avons dit au volume précédent que les nefs et les transepts de la cathédrale de Tournai étaient le monument le plus splendide de style roman qui eut été élevé en Belgique ; nous ajouterons ici que le chœur actuel de ce magnifique édifice est une des plus admirables créations du style ogival dans ce royaume. Ainsi on trouve ici réunis dans un seul édifice, ce qu'on ne rencontre nulle part ailleurs, deux chefs-d'œuvre, modèles les plus parfaits de l'architecture romane et de l'architecture ogivale parvenues au point culminant de leur perfection.

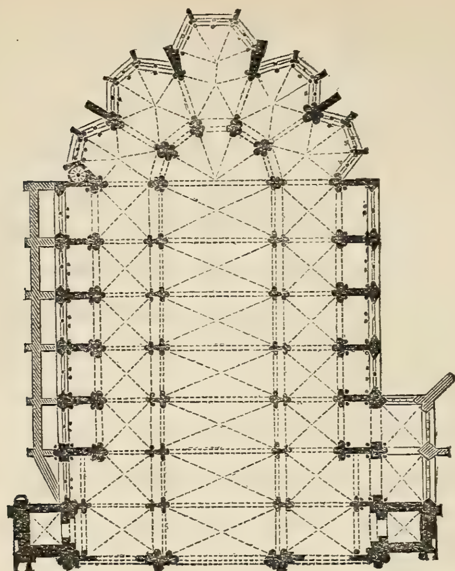
On a vu plus haut que le chœur roman avait été achevé dans les premieres années du XIII[e] siècle ; il ne peut avoir subsisté qu'un très-court espace de temps car le chœur actuel doit avoir été commencé dès le milieu de ce même siècle, bien que sa consécration n'eut lieu qu'en 1338. D'ailleurs à défaut même de toute date connue, l'architecture du monument, du style ogival primaire le plus fleuri, et même déjà dans certaines parties de style ogival secondaire, suffirait à elle seule pour lui assigner cet âge [2].

[1] GAILLIARD, page 175.

[2] Quoique la consécration du nouveau chœur n'eut lieu qu'en 1338, M. l'architecte Renard place son entier achèvement à l'année 1325, d'après ce millésime relevé par lui avant les nouveaux travaux de restauration. (*Bulletins de la Société Historique et Littéraire du Hainaut*, tom. 1er, pag. 203.)

Sur la foi de l'annaliste tournaisien COUSIN, j'avais dans mon *Mémoire sur l'architecture ogivale en Belgique*, fixé à l'année 1110 le commencement de la construction de cette partie de la cathédrale. M. le MAISTRE D'ANSTAING avait aussi désigné le XII[e] siècle pour l'époque de l'érection du chœur ogival (*Recherches sur l'histoire et l'architecture de l'égl. cathédr. de Tournay*, pag. 111). Nous sommes revenus tous deux de cette erreur. On n'a qu'à comparer avec l'architecture du chœur celle de l'ancienne chapelle épiscopale bâtie en hors-d'œuvre à droite de l'église, en 1198, et dont les fenêtres sont encore en ogive romane, pour se convaincre de l'âge comparativement beaucoup plus récent du premier.

Long de 59 mètres, 16 cent., large de 37 et haut

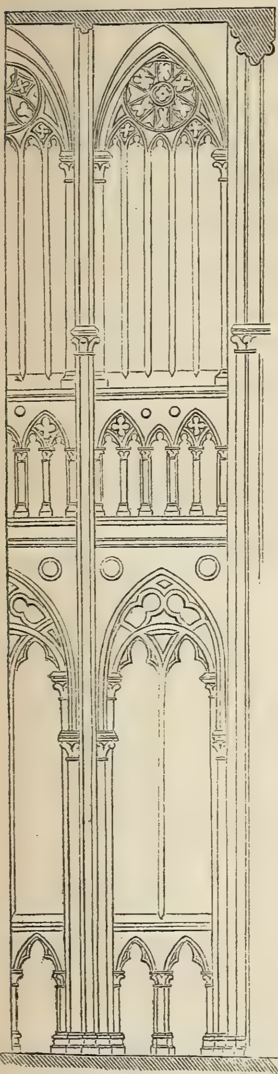


dans œuvre de 33 [1], l'admirable vaisseau du chœur de Notre-Dame égale en étendue et en hardiesse de construction le chœur si justement célèbre de la cathédrale de Cologne; il lui était peut-être aussi comparable en richesse de décoration lorsqu'il possédait encore ses nombreuses et magnifiques verrières et ses superbes stalles du XV[e] siècle [2]. Mais il est à espérer que les travaux de restauration commencés depuis plusieurs années et exécutés avec une rare habileté, le feront reparaître bientôt dans toute sa splendeur primitive.

[1] La longueur totale de l'église est de 124 mètres.

[2] Dans le principe le chœur était presqu'entièrement peint de diverses couleurs : ce n'est qu'au XVII[e] siècle que ces peintures ont été couvertes par l'ignoble badigeon. (M. D'ANSTAING, tom. 1er, pag. 131.)

Vingt colonnes en faisceau avec chapiteaux à crochets séparent le vaisseau central de ses bas-côtés. Leurs



bases offrent cette particularité qu'elles sont octogones du côté de la nef du milieu et carrées vers les collatéraux. Les cinq colonnes du rond-point sont d'une extrême ténuité. Primitivement les autres colonnes n'avaient pas un diamètre plus grand, mais comme elles fléchissaient sous le poids des murs élevés qu'elles étaient destinées à porter, on se vit obligé dès le XIIIe ou le XIVe siècle, de les renforcer du côté des collatéraux par un second rang de faisceaux. Le dessin qui accompagne cette description indique suffisamment la forme du *triforium*, en pierres bleues calcaires, qui règne au-dessus des arcades et celle des grandes fenêtres qui le surmontent, mais dont tous les meneaux et les magnifiques vitraux peints ont disparu au siècle dernier [1]. Les voûtes du chœur sont à nervures croisées, à l'exception de

[1] Le Maistre d'Austaing, tom. 1er, page 132. C'est dans ce siècle aussi que l'on fortifia le chœur par des ancres nombreuses et que l'on masqua l'élégant *triforium*. La nouvelle restauration a fait reparaître ce dernier dans toute sa beauté. Les ancres ont été également enlevées.

celles des chapelles du rond-point. Les bas-côtés présentent le même système de construction que la nef centrale. Elles sont bordées de chapelles, ornées à la partie inférieure de panneaux à arcs ogivaux trilobés, et éclairées chacune d'une grande fenêtre, peinte et subdivisée par des meneaux avant le milieu du siècle dernier [1]. Les chapelles du collatéral gauche agrandies à diverses époques, ont plus d'étendue que celles du bas-côté opposé. Celles du chevet du chœur sont fort étroites, à l'exception de l'ancienne chapelle de la Vierge placée au rond-point. Le système de construction de ces dernières chapelles est fort remarquable [2].

L'extérieur du chœur est renforcé par des nombreux arcs-boutants, qui étaient d'abord simples, mais que l'on a doublés plus tard. Leurs contreforts en retraite étaient ci-devant ornés de niches, et surmontés de clochetons avec pinacles à crochets. Au-dessus des bas-côtés règne entre les arcs-boutants une plate-forme sur laquelle on peut faire le tour du chœur. Le toit de la nef centrale était jadis plus élevé qu'aujourd'hui et, suivant toute probabilité, bordé à sa naissance d'une balustrade avec pinacles.

Lorsqu'on bâtit ce chœur on forma le projet de reconstruire l'église entière dans le style ogival [3], et de sacrifier ainsi les superbes nefs et transepts de style

[1] Une seule de ces fenêtres a conservé cette ornementation; les meneaux des autres seront rétablis dans le même style.

[2] Voir le MAISTRE D'ANSTAING, tom. 1er, pag. 150.

[3] " On retrouve encore à l'attache du chœur, dans les toitures, les pierres d'amorce, les commencements des voûtes ogivales qui devaient servir à prolonger la construction nouvelle dans le transept. " (Le MAISTRE D'AUSTAING, tom. I, pag. 62).

roman; car la mode nouvelle fit alors subir à ce dernier le sort et le dédain injuste, que l'architecture ogivale éprouva à son tour trois siècles plus tard [1]. Heureusement que l'exécution de ce plan se borna à la réfection de la façade de l'église telle qu'elle existe encore. Cette façade de style ogival secondaire doit remonter au XIV[e] siècle. Elle se compose au rez-de-chaussée d'un portique en avant-corps, formé de neuf arcades à ogives en tiers-point, séparées par des pieds droits, et qui porte une plate-forme bordée d'une balustrade découpée en ogives. Les arcades sont fermées au tiers de leur hauteur par une clôture en pierre bleue composée de légères colonnettes et d'une bordure chargée de moulures et de crochets. Trois de ces arcades sont plus étroites que les six autres. Le mur de fond du portique dans lequel s'ouvrent les portes de l'église est couvert de haut en bas de statues et de figures en demi-relief disposées sur trois zônes superposées; elles représentent la Vierge, Saints Piat et Eleuthère et divers sujets religieux tirés de la bible ou relatifs à l'histoire de la basilique [2], Au-dessus et en arrière de la plate-forme une vaste fenêtre ogivale occupe tout le mur de la façade entre les deux tourelles romanes qui en flanquent les angles et la base de l'ancien pignon qui a été supprimé. Cette fenêtre est subdivisée par deux meneaux en trois moin-

[1] " Les auteurs du temps nous apprennent, et l'autorité de M. de Caumont confirme que l'enthousiasme excité parmi le clergé pour l'architecture gothique, était tel, que l'on démolissait souvent des églises solides et récemment bâties, pour en édifier d'autres dans le style nouveau. " [1] Ibid.

[2] M. d'Anstaing en donne une description fort détaillée, tom. I[er], pag. 278 et suiv. Une partie de ces sculptures qui avait été détruite par les Calvinistes en 1566 a été rétablie à la fin du même siècle et au commencement du siècle suivant.

dres ogives trilobées que surmontent deux roses simples ou *oculi* et une rose en quatre-feuille.

Les édifices religieux de style ogival secondaire sont moins nombreux en Belgique que ceux du style ogival primaire. Ce n'est pas qu'au XIVe siècle on déploya moins de zèle et d'activité dans la construction des églises, qu'au siècle précédent, mais on s'occupa principalement alors à achever les églises commencées précédemment ou à jeter les fondements de temples nouveaux que le vaste plan sur lequel ils furent conçus et le manque de fonds ne permit d'achever qu'au bout d'un siècle ou plus tard encore [1]; telles sont entr'autres les églises de Saint-Rombaut à Malines et de Saint-Bavon à Gand. Il y eut cependant plusieurs églises considérables construites intégralement dans le courant du XIVe siècle, comme nous allons le voir.

La plus remarquable des églises de style ogival secondaire élevées dans toute l'étendue de la Belgique comprise dans ses anciennes limites, est sans contredit celle de Saint-Jean à Bois-le-duc. Les fondements de ce beau temple furent jetés en 1280, mais on n'est pas d'accord sur l'époque de son achèvement que les uns fixent à l'an 1312 et les autres vers 1330 [2]. Ces deux

1 Au moyen âge on entreprenait fréquemment la construction des églises les plus vastes avec de très-faibles ressources; on comptait pour la continuation de l'œuvre sur le zèle et la piété des fidèles; aussi les lettres d'indulgences accordées par les papes, par leurs légats et par les évêques en faveur de ceux qui contribueraient de leurs deniers à l'achèvement des églises, sont-elles très-nombreuses et des documents précieux pour l'histoire de l'architecture à cette époque. Voilà pourquoi l'on mettait alors souvent deux ou trois siècles, à terminer une église que l'on construirait aujourd'hui de fond en comble en moins de dix ans. De là aussi, le manque d'unité dans le plan et le style et tant d'autres irrégularités choquantes qui défigurent beaucoup de nos anciens monuments religieux.

2 J. MOBACHIUS, *Beschryving van de groote of Sente-Jans kerk der hoofdstad S'Hertogenbosch*, pag. 13, et les autorités qui y sont citées.

opinions paraissent erronées l'une et l'autre, car l'architecture de l'église démontre à l'évidence que la dernière main n'y fut mise que dans la seconde moitié du XV[e] siècle. La plus grande partie du monument appartient néanmoins au style ogival secondaire et date par conséquent du XIV[e] siècle.

L'église de Saint-Jean, superbe vaisseau en croix latine, mais à bras très-courts, a 105 mètres de longeur, y compris la tour, 52 mètres de largeur au chœur et 38 aux nefs. Elle est partagée en cinq nefs par quatre rangs de colonnes en faisceau au nombre de cent, portant des arcs en tiers-point que surmonte un *triforium*. Il n'y a des chapelles qu'au collatéral droit du chœur, et une seule au collatéral gauche, mais qui en occupe toute la longeur; c'est celle de la Vierge, construite au XV[e] siècle et couverte d'une voûte à nervures prismatiques. Les autres voûtes de l'église sont toutes à nervures croisées.

A l'exception du chœur de Saint-Sulpice, à Diest, je ne connais aucune église de la Belgique aussi richement ornementée à l'extérieur que l'était dans le principe celle de Saint-Jean. Les culées de ses magnifiques arcs-boutants, doubles et superposés, sont toutes ornées de panneaux, et les bahus de celles du chœur surmontés de grandes statues en pierre [1]. Les contreforts qui flanquent les bas côtés du chœur sont également découpés en panneaux avec niches et statues; et ceux des nefs sont encore plus ornés dans ce genre.

Toutes les fenêtres sont couronnées de gables très-

[1] Plusieurs de ces statues sont d'une obscénité révoltante.

élevés, bordés de crochets et dont les tympans sont ornés chacun, à la nef centrale du chœur et à son chevet, de deux grandes figures en demi-relief. Aux gables des autres fenêtres cette ornementation est remplacée par des découpures en style flamboyant. Les formes flamboyantes prédominent aussi dans les meneaux des fenêtres et dans les balustrades qui contournent les combles de la grande nef et des bas-côtés de l'église; mais les balustrades des hauts combles du chœur présentent un double rang de quatre-feuilles et de trèfles. De nombreux et légers pinacles à crochets surgissent de distance en distance de ces balustrades. Les murs plats qui terminent les transepts ont aussi une décoration fort élégante : ils offrent chacun un beau porche à deux portes carrées qu'encadre un arc ogival bordé de crochets à feuilles végétales, à voussures ornées de statuettes placées sous des dais, et dont le tympan est chargé de statues. Au-dessus de ce porche vient une grande fenêtre ogivale et flamboyante, puis le pignon sculpté dans le même style ainsi que la balustrade qui règne le long de sa base. L'église a trois autres entrées, mais fort simples; l'une des trois se trouve au pied de la tour bâtie en tête de l'église. Cette tour carrée, construite en briques et percée de deux rangs de fenêtres ogivales, ne remonte qu'au XVe siècle. Elle était jadis couronnée d'une haute flèche en bois; une flèche semblable, haute de 300 pieds, couverte en plomb et portant une statue en bronze de Saint-Jean, pesant 150 livres, remplaçait la coupole qui depuis le XVIIe siècle s'élève au point d'intersection de la grande nef et du

chœur. Cette seconde flèche avait été construite de 1523 à 1526 par un architecte de Bois-le-Duc nommé Jean Popelius. La première fut fort endommagée et la seconde entièrement détruite par un terrible ouragan en 1584 [1].

Le chœur, et probablement aussi le reste de l'église de Saint-Jean, était comme presque toutes les anciennes églises de quelque importance, peint à fresque. Ces peintures furent recouvertes d'un épais badigeon lorsque les Calvinistes s'emparèrent de cette église. Il faut savoir gré à ces sectateurs d'avoir au moins conservé les magnifiques fonts baptismaux en fonte qui datent de 1492.

Plusieurs de nos auteurs des XVIe et XVIIe siècles, Marchantius, Guicciardin et Sanderus, parlent de l'église d'Aerdenbourg en Flandre, bâtie en 1296, comme d'un temple superbe et qui aurait même passé pour la plus belle église de la Flandre entière [2]. Mais cette église n'ayant existé que jusqu'en 1488, nous devons nous borner à cette simple mention et à la classer pour la date de sa construction dans la liste de nos premiers édifices religieux de style ogival secondaire.

La belle église du Grand-Béguinage de Louvain, commencée en 1305, comme l'apprend une inscription en caractères du temps [3], forme un carré long sans transepts, de 60 mètres de longeur sur 30 mètres de

[1] L'église de Saint-Jean fut brûlée en 1419. Ce désastre causa des dommages notables à cette église.

[2] Superbo opere extædificatum.... templum Flandriæ totius pulcherrimum (SANDERUS, *Flandria illustr.*, tom. II, pag. 208.)

[3] Elle est placée à côté de l'entrée principale de l'église et est ainsi conçue :

Anno Dni m. cccv. hec ecclesia incepit.

largeur. Ce qui distingue particulièrement cette église, d'une architecture fort régulière, mais peu ornée, c'est l'extrême tenuité des douze colonnes cylindriques qui la divisent en trois nefs et portent des arcs ogivaux très-évasés. Il n'y a point de *triforium.* La voûte en anse de panier de la nef centrale n'a été construite qu'au XVIIe siècle. La grande largeur et la faiblesse de ses supports ont obligé de la renforcer par de nombreuses barres de fer. Cette nef et le chœur sont éclairés par de petites fenêtres lancéolées et sans meneaux ; les bas-côtés le sont par de fenêtres semblables à celles des collatéraux de l'ancienne église des Dominicains de la même ville. Toutes ces ouvertures des nefs appartiennent donc encore au style ogival primaire, mais le mur plat qui termine le chœur est percé d'une très-belle fenêtre de style rayonnant qui en occupe presque toute la hauteur. Le portail principal en tête de l'église est fort simple ; il présente une porte dont l'arc en tiers-point a son archivolte formé de voussures en retraite retombant sur des colonnettes, et plus haut une vaste fenêtre d'un dessin beaucoup moins riche que celui de la fenêtre du chœur. Le reste n'offre qu'un mur nu flanqué de quatre lourds contreforts en retraite. De semblables contreforts, mais d'une moindre saillie, soutiennent les murs des bas-côtés.

La construction de l'église du Béguinage de Diest, paraît être contemporaine de celle de Louvain, car ces deux églises se ressemblent beaucoup en étendue comme en architecture. Celle de Diest forme également un carré long, mais avec de faibles transepts, partagé

en trois larges nefs par deux rangs de colonnes cylindriques. A l'exception de la grande fenêtre de la façade, toutes les ouvertures qui éclairent cette église se composent de simples ogives sans meneaux [1].

Une église bien autrement importante, et même la plus belle de toutes les églises de style ogival secondaire de la Belgique actuelle, c'est celle de Notre-Dame de Huy. Les fondements de ce beau monument furent jetés le 15 mars 1311 sur l'emplacement de l'église bâtie au XIe siècle par l'évêque Théoduin et dont nous avons parlé ci-devant. La date de son achèvement est inconnu; seulement on apprend par le millésime inscrit sur la voûte de la grande nef que cette voûte, celle du chœur et des transepts, furent reconstruites en 1523 et 1526, ce qui eut lieu sans doute à la suite de l'incendie qui consuma l'église en 1499 [2].

L'église de Notre-Dame de Huy, construite dans les proportions les plus nobles et les plus pures, présente une croix latine, à bras très-racourcis, longue dans œuvre de 72 mètres, large de 23 mètres et demi [3]. Deux rangs de grosses colonnes cylindriques à bases rondes et à chapiteaux ornés de feuilles de chou frisées, la partagent en trois nefs et séparent le chœur de ses collatéraux qui s'arrêtent au rond-point. Des demi-colonnes semblables font saillie sur les murs des bas-côtés de

[1] Les églises du grand Béguinage de Louvain et du Béguinage de Diest sont les seules de cet ordre religieux construites en style ogival qui m'ont paru dignes de figurer dans cet ouvrage.

[2] *Hoc anno* (1499) *ecclesia beatæ Mariæ Virginis Hoyensis comburitur per negligentiam thesaurarii sive claustralis in festo innocentium in omnibus reliquiis et thesauro magno* (Chronicon monachi Sancti-Jacobi leod., fol. 179. Msc. de la Bibl. de Bourgogne, nº 13,791).

[3] *Les Délices du pays de Liége* fixent la longueur intérieur de l'église de Huy à 244 pieds (ancienne mesure de Liége), la largeur et l'élévation à 80 pieds.

l'église entre les chapelles dont ces derniers sont bordés. Le *triforium* est découpé en meneaux trilobés surmontés de quatrefeuilles encadrées. Des longues fenêtres à meneaux rayonnants éclairent le chœur qui occupe un tiers de l'église. Des panneaux du dessin le plus riche et le plus élégant, couvrent en entier les murs plats qui terminent les transepts et qui sont percés chacun d'une immense et superbe fenêtre rayonnante. Les murs des bas-côtés et des chapelles sont également ornés de panneaux, mais d'un dessin plus simple que ceux des transepts. Les fenêtres des trois nefs sont de style flamboyant et ont été probablement refaites en même temps que les voûtes, à nervures croisées dans les collatéraux, mais alternant dans le reste de l'église avec des nervures prismatiques ornées de culs-de-lampe. Les lunettes des voûtes de la nef centrale, du chœur et des transepts sont peints en arabesques de la renaissance.

L'extérieur de l'église de Notre-Dame de Huy est loin d'annoncer la richesse d'ornementation et la beauté de l'intérieur de ce magnifique temple, si ce n'est par la grande et très-belle rose à meneaux rayonnants qui en décore la face antérieure et produit un effet vraiment magique, vue de la nef centrale [1], et sauf aussi le mur droit qui ferme le transept septentrionnal et où les panneaux reparaissent avec la même élégance et richesse de dessin qu'à l'intérieur. Point d'arcs-boutants, point de balustrades le long des toits, ni portail

[1] On en trouve un dessin dans l'*Histoire de l'architecture*, par HOPE, et un autre plus correct dans la *Belgique monumentale*.

tant soit peu décoré; deux petites portes latérales de la construction la plus simple donnent accès à l'église. On s'aperçoit toutefois que jadis, avant l'incendie de 1499 ou la reconstruction des voûtes au XVI[e] siècle, les hauts combles étaient garnis d'une espèce de gables et de pinacles bordés de crochets.

Au devant des nefs surgit une tour carrée, haute de 140 pieds (ancienne mesure de Liége), couronnée jadis d'une flèche en bois qui lui donnait une hauteur totale de 222 pieds. Deux autres tours carrées, mais de moindre dimension et restées inachevées, cantonnent le chœur. Cette disposition, assez commune dans les églises des époques précédentes, se rencontre rarement dans celles construites aux XIV[e] et XV[e] siècles.

L'église paroissiale de la petite ville d'Aerschot, un de nos beaux édifices de style ogival secondaire, est surtout d'un haut intérêt pour l'histoire de l'architecture en Belgique, en ce qu'elle nous révèle le nom du plus ancien architecte belge connu après celui qui construisit l'église de Pamele à Audenaerde. Il s'appelait Jean Pickart. On lit dans le chœur de l'église l'inscription suivante :

M semel X scribis ter C ter et V semel 1 *bis*
Dum chorus iste pie fundatur honore Marie
Saxa basis prima juliani lux dat in ima
Pickart artifice pro quo rogitate.

Ce fut donc cet architecte qui construisit le chœur en 1337, et comme les nefs furent commencées en 1331, il est à présumer qu'il donna le plan de l'église entière.

Bâtie en pierres férugineuses dans la forme ordinaire de la croix latine, l'église d'Aerschot a trois nefs et un chœur avec bas-côtés, larges, élevés et dont les divisions sont marquées par deux files de colonnes cylindriques. La nef centrale et le chœur n'ont pas de *triforium* et sont éclairés par de grandes et belles fenêtres à meneaux rayonnants. Le rond-point du chœur est percé de longues fenêtres lancéolées; celles des bas-côtés de l'église sont sans meneaux.

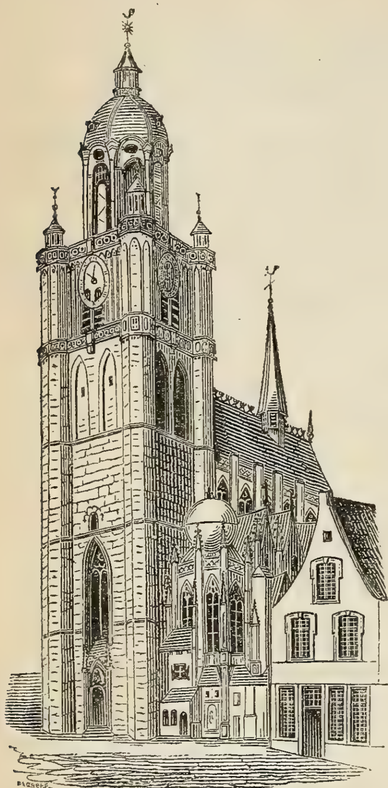
Les nervures de la voûte, croisées partout ailleurs, dessinent au point d'intersection du chœur et des transepts, une rose d'un travail très-hardi. A l'extérieur, les murs de l'église sont renforcés par des arcs boutants, mais il n'y a à mentionner à cette partie de l'édifice que la tour en tête des nefs, et au côté droit du chœur, une jolie porte aujourd'hui bouchée, dont l'archivolte retombe sur des colonnettes groupées, et le tympan de l'ogive est orné d'une très-belle rosace. La tour ne paraît pas antérieure au xve siècle. Elle est de forme carrée et portait une flèche en bois, cantonnée de cinq clochetons et dont le sommet atteignait, à ce qu'on prétend, l'énorme hauteur de 488 pieds (ancienne mesure de Brabant). Renversée par un ouragan en 1572, elle a été remplacée en 1575 par la flèche actuelle, beaucoup moins élevée que l'ancienne, mais qui, d'après un mesurage fait en 1684, égalerait encore en hauteur la tour de Saint Rombaut à Malines.

Nous avons déjà mentionné le beau jubé en style ogival tertiaire qui s'élève à l'entrée du chœur. Nous ajouterons que les stalles sculptées dans le même

style et datant probablement de la même époque (le commencement du XVI[e] siècle) n'étaient pas moins remarquables avant qu'on n'en eut aliéné vers 1833 les plus belles parties.

Parmi nos églises ogivales, non les plus vastes, mais les plus jolies, il faut placer au premier rang celle de Notre-Dame de Hal, qui fut commencée en 1341 et achevée en 1409. Cette église appartient déjà en grande partie au style ogival tertiaire; ainsi les meneaux de la plupart de ses fenêtres sont flamboyants, les colonnes en faisceau qui forment ses trois nefs sont composées de moulures prismatiques, de même que les nervures croisées de ses voûtes ogivales ornées de clefs d'une forte saillie, les unes découpées en fleurons, les autres sculptées en bas-reliefs; mais le reste de l'ornementation, surtout à l'extérieur de l'édifice, est du style ogival secondaire le plus riche et le plus élégant. Rien de plus gracieux que la décoration de la partie supérieure du chœur avec ses nombreuses statues debout sur des consoles et couvertes de dais, et son magnifique *triforium*, vraie broderie en pierre qui s'étend devant les fenêtres jusqu'à la naissance de leurs arcs. Le *triforium* de la grande nef, ou plutôt l'ornementation qui en occupe la place, est également d'une forme aussi gracieuse que peu commune. Elle dessine à chaque travée deux fenêtres ogivales et géminées, subdivisées par deux meneaux en trois moindres arcades que surmontent de belles rosaces rayonnantes. Ces fenêtres sont toutes de la même grandeur, mais leurs subdivisions sont de deux dessins différents à chaque

côté de la nef. Il n'y a dans les collatéraux de cette dernière que deux chapelles, l'une à l'extrémité du bas-côté gauche, l'autre à l'entrée du bas-côté opposé. La première est carrée et le centre de sa voûte est découpé à jour en meneaux flamboyants; la seconde qui contient les fonts baptismaux, dont nous avons donné le dessin, est octogone, percée à chaque face d'une fenêtre ogivale et ornée intérieurement de panneaux et extérieurement de pinacles réunis à la hauteur du toit par une balustrade à quatre-feuilles. La toiture est surmontée d'un globe en bois de grande dimension et couvert en ardoises. Le chœur est bordé



à gauche d'une grande chapelle, celle de la Vierge; à droite de plusieurs autres chapelles, aujourd'hui bouchées par les stalles, à l'exception d'une seule. L'ornementation extérieure du chœur est plus remarquable encore que celle de l'intérieur. Elle se compose principalement de deux balustrades superposées, découpées alternativement en trèfles et en quatre-feuilles, et de nombreuses niches à dais, dont les

plinthes sont ornées de sculptures fort curieuses par la bizarrerie et la naïveté des sujets qu'elles représentent. La grande nef sans arcs-boutants, est également couronnée d'une balustrade. Les fenêtres des bas-côtés sont surmontées de gables bordés de crochets et dont les tympans sont ornés de trois arcades lancéolées et trilobées. Au-devant de l'église surgit une haute et belle tour carrée qui porte une coupole octogone de style moderne. Au bas de la tour se trouve l'entrée principale de l'église d'un style beaucoup plus simple que les entrées latérales, surtout celle qui existe à l'entrée du bas-côté droit dont l'ornementation est fort remarquable [1].

En suivant l'ordre chronologique, nous aurions à parler maintenant de l'église Saint Rombaut à Malines et de celle du Saint Sauveur à Bruges, reconstruite après l'incendie de 1368; mais nous avons déjà décrit suffisamment cette dernière en traitant de l'époque du style de transition, et comme la première appartient en partie au style flamboyant, nous la décrirons en parlant des édifices religieux de cette catégorie.

Des édifices religieux du XIVe siècle avec date certaine, il ne nous reste plus guère à mentionner que la chapelle de Sainte Catherine à Courtrai et l'église de Saint Julien à Ath.

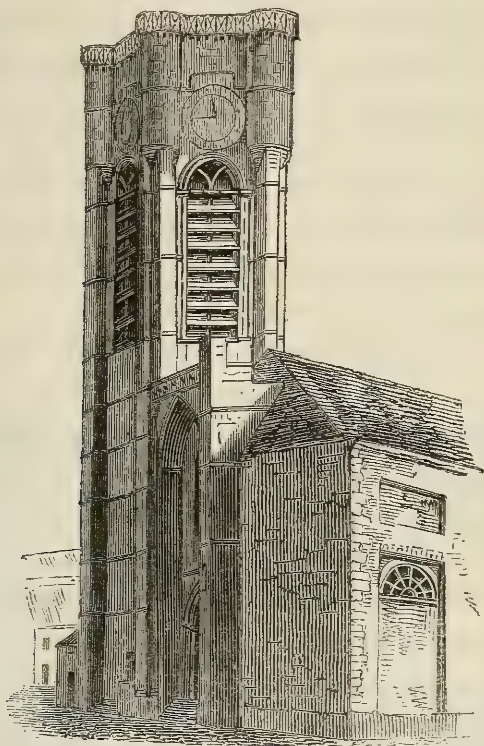
[1] Elle présente un petit vestibule carré dont les murs latéraux sont ornés de droite et de gauche de trois grandes niches surmontées de dais; les niches de gauche renferment les statues des trois rois; celles de droite sont vides. Le mur de face au-dessus des deux portes, est chargé de riches découpures en pierre, au milieu desquelles sont placées dans trois niches semblables, la statue de la Vierge et celles de deux anges dont l'un joue du violon et l'autre pince la guitare. Les portes en bois, couvertes toutes entières de rinceaux en fer, sont aussi dignes d'attention; elles datent du XVe siècle.

La chapelle de Sainte Catherine, dite aussi chapelle du comte (*'s Graven Kapelle*), fut élevée en 1374 par Louis de Male, comte de Flandre, qui la destinait à sa sépulture [1]. Bâtie en hors-d'œuvre contre le bas-côté droit de l'église de Notre-Dame, cette chapelle par son étendue et son élévation forme en quelque sorte une seconde église. Elle est éclairée à droite par de grandes et belles fenêtres à meneaux rayonnants et couverte d'une large voûte ogivale en tiers-point qui ne repose sur aucune colonne et à laquelle étaient suspendus jadis les éperons des chevaliers français tués à la célèbre bataille de Groningue. Mais ce que cette belle chapelle offre de plus curieux, ce sont les bas-reliefs des panneaux en arcades trilobées et simulées qui décorent les murs au-dessous des fenêtres. Ces bas-reliefs, sculptés à l'extrados des archivoltes de chacunes de ces arcades, représentent d'une manière emblêmatique et on ne peut plus bizarre les Sept Péchés Capitaux; ce sont de vraies caricatures, parfois assez indécentes, mais qui mériteraient d'être reproduites par la gravure comme type des mœurs et des idées au moyen âge.

Les fondements de l'église et de la tour de Saint Julien à Ath furent jetés en 1394. La consécration de l'église eut lieu le 7 juillet 1415 [2]. Cette église peut donc être considérée comme le dernier édifice considérable élevé en Belgique au XIVe siècle. C'était une grande et belle basilique à trois nefs et bordée de 27 cha-

[1] GOETHALS, *Jaerboek der stad Kortryk*. Tom. II, pag. 73.
[2] VINCHANT, *Annales du Hainaut*, tom. I. pag. 84 et 85.

pelles [1], mais sur l'architecture de laquelle je ne possède pas d'autres renseignements, l'église de Saint Julien ayant été complétement détruite par un incendie, il y a une trentaine d'années. Les seules parties qui subsistent encore de l'église ancienne sont le chevet du chœur, le grand portail et la tour.



Cette dernière par son élévation et les belles proportions de son architecture simple, mais pure et sévère, est d'un aspect fort imposant et devait l'être bien davantage encore, lorsqu'elle était couronnée d'une magnifique flèche en bois qui s'élancait à une hauteur

[1] De Boussu, *Description de la ville d'Ath*, pag. 183.

de 300 pieds et qui fut également dévorée par les flammes [1].

Le portail à droite de la tour est d'une forme très-remarquable et peu commune. Il se compose d'une énorme arcade ogivale qui s'élevant jusqu'au faîte de l'église, encadre la porte et une grande fenêtre qui surmonte cette dernière.

Parmi les églises de style ogival secondaire dont la date est incertaine ou inconnue, nous nous contenterons de citer et de décrire brièvement celle de sainte Croix à Liège. Fondée au xe siècle, cette église a été reconstruite au xive siècle, à l'exception de l'abside et de la tour que nous avons décrites dans la première partie de ce volume.

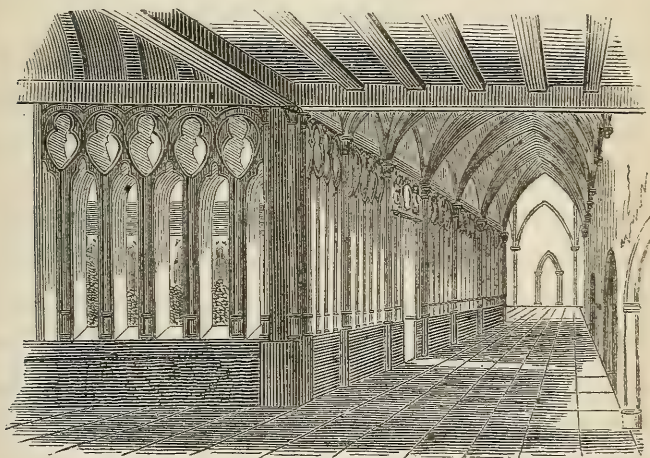
Non seulement l'ancienne collégiale de sainte Croix est un de nos monuments ogivaux les plus distingués par leur beauté et la hardiesse de leur construction, mais elle est encore la seule église ancienne existante en Belgique qui présente l'exemple de trois nefs de la même hauteur [2]. Le vaisseau de l'église a 160 pieds de longueur et une élévation considérable. Des colonnes cylindriques très-sveltes, s'élancent jusqu'à la voûte ogivale, à nervures croisées et dont les retombées s'appuient dans les bas-côtés sur les chapiteaux des colonnes et dans la nef centrale posent en encorbellement sur les fûts mêmes. « Ce tour de force, peut-être unique en son genre, dit M. Delsaux,

[1] Aujourd'hui la tour se termine en plate-forme bordée d'une ignoble balustrade en bois que l'on devrait remplacer par une balustrade en pierre, à trèfles et à quatre-feuilles et s'appuyant sur quatre clochetons placées aux angles de la tour.

[2] L'église de l'abbaye de Lobes, aujourd'hui détruite, offrait aussi ce mode de bâtisse, très-commun dans le nord-ouest de l'Allemagne, mais fort rare partout ailleurs.

explique la conduite de l'architecte qui s'enfuit, dit-on, laissant à d'autres le soin de décintrer les voûtes [1]. » Les chapelles des bas-côtés sont éclairées par de grandes et belles fenêtres à meneaux rayonnants, au-dessous desquelles les murs sont ornés de panneaux autrefois peints en détrempe et dont l'extrados des arcs trilobés présente une série de bas-reliefs fort curieux, retrouvés depuis quelques années sous l'épais badigeon qui les recouvrait. Le chœur, grand et noble vaisseau de l'aspect le plus gracieux, a son chevet pentagonal percé de longues verrières lancéolées. L'extérieur de l'église ne donne lieu à aucune observation.

Comme complément de cette revue des monuments sacrés du style ogival secondaire, nous joignons ici la vue du charmant cloître collégial de saint Martin



à Ypres, tel qu'il était avant sa reconstruction presqu'entière au commencement du XVIIe siècle.

[1] Delsaux, *l'Architecture et les monuments du moyen âge à Liége*, p. 28.

Le nombre de nos édifices religieux de style ogival tertiaire, construits aux XVe et XVIe siècles, est si grand, qu'il dépasse de bien loin tous ceux qui furent érigés pendant les deux époques précédentes de l'architecture ogivale. Nous devrons donc, pour ne pas franchir les limites qui nous sont imposées et dire cependant tout ce qu'il est essentiel et indispensable de dire pour la connaissance de ces monuments, mettre dans leur description plus de concision encore que nous ne l'avons fait pour les édifices décrits jusqu'ici. Dans ce but et pour éviter toutes redites et phrases inutiles, nous allons citer successivement chaque édifice en conservant autant que possible l'ordre chronologique et en accompagnant cette nomenclature de descriptions succintes retraçant les traits généraux du monument.

Nous commencerons par les églises paroissiales de de saint Martin à Courtrai et de Wervick, les plus anciennes de nos églises de style ogival tertiaire, qui soient à notre connaissance.

Église de Saint-Martin à Courtrai. Vaisseau à trois nefs, commencé vers 1390 et achevé en 1439 [1] à l'exception des transepts qui sont d'une date postérieure. Les seules parties remarquables sont la haute et belle tour carrée terminée en 1439 [2] et le beau porche ogival placé à sa base et qui sert d'entrée principale à l'église.

[1] Elle remplace une autre église, qui fut brûlée en 1382. GOETHALS, tome II, p. 115, 121, 122, 131, 132, 134, 144.

[2] GOETHALS, tome II, p. 144.

Église paroissiale de Wervick. Bâtie en 1214 et brûlée en 1382, elle fut reconstruite dans son état actuel à la suite de ce désastre. Cette église doit remonter à la même époque que celle de Saint-Martin, qu'elle dépasse de bien loin en importance architectonique, car malgré la simplicité de son architecture, c'est indubitablement un des plus beaux temples anciens de la Belgique par la justesse et l'élégance de ses proportions, l'élévation et la largeur de ses trois nefs à colonnes cylindriques. Le chœur est sans collatéraux. L'extérieur soutenu par des arcs-boutants est décoré d'une très-belle tour carrée. On pénètre dans cette église par une simple porte latérale placée au bas-côté gauche.

Saint-Sulpice à Diest. Cette église existait déjà en 1163 [1] et fut rebâtie en 1416; mais son achèvement n'eut lieu qu'une quarantaine d'années après [2] à l'exception de la tour qui ne paraît dater que de la fin du xve siècle. Le chœur, la partie la plus ancienne de l'église, appartient encore au style ogival secondaire; surtout par sa décoration extérieure, absolument semblable à celle du chœur de l'église de saint Jean à Bois-le-Duc. Deux figures en demi-relief, représentant des guerriers, y décorent aussi le tympan de chaque gable qui couronne les fenêtres, et les bahuts des arcs-boutants portent des statues aujourd'hui fort mutilées. Mais il n'y a que le côté droit du chœur de Saint-Sulpice qui présente ce luxe de sculptures. Des

[1] Van Ghestel, *Descript. Archiépiscop. Mechlin*, tome I.
[2] *Chronique manuscrite de la ville de Diest*, par un moine anonyme.

arcs-boutants renforcent aussi les murs de la nef centrale. L'intérieur de l'église est formé de trois nefs à colonnes cylindriques sans chapiteaux, mode de construction que nous avons observé dans plusieurs églises de la Campine et entr'autres aux deux églises de Gheel. Les bas-côtés, tant de la grande nef que du chœur, sont bordés de chapelles ornées de panneaux et de fenêtres à vitraux peints, si ce n'est au rond-point de l'église où le collatéral se rétrécit considérablement et n'offre plus qu'un étroit couloir sans chapelles. Un *triforium* dans le style ogival tertiaire de la première époque, c'est-à-dire à quatrefeuilles, à arcades trilobées et à moulures prismatiques, règne tant dans les nefs que dans les transepts et le chœur. En somme, l'église de Saint-Sulpice peut être comptée parmi nos plus beaux monuments religieux du xve siècle. La tour carrée, construite en grés et non en pierres ferrugineuses comme le reste de l'église, n'a point été achevée et ne s'élève qu'à la hauteur des combles, mais son diamètre très-considérable indique qu'on avait l'intention de lui donner une plus grande élévation. A sa base se trouve l'entrée principale de l'église, beau porche à voussures en retraite.

Chapelle dite *de Jérusalem*, à Bruges. Cet oratoire bâti vers 1435, est remarquable par l'originalité de son plan qui diffère de celui de toutes nos autres églises ogivales [1]. Il se compose d'une petite nef fort

[1] " On assure, dit M. Delepierre, que cette église est en tout construite sur le plan de celle du Saint-Sépulcre à Jérusalem, et que messire Pierre Adornes, alors bourgmestre de Bruges (et fondateur de cette chapelle), tenait tellement à ne pas se tromper sur l'exacti-

simple et d'un chœur beaucoup plus élevé, quadrilatère à pans coupés et qui extérieurement ressemble à une grosse tour. Il est surmonté de trois galeries en bois, superposées et bâties en retraite et ses angles sont flanqués de quatre longues tourelles octogones construites en encorbellement. Chacune des quatre faces est percée de deux fenêtres ogivales. L'autel auquel on parvient par un escalier à deux rampes, est posé sur une espèce de crypte qui contient un calvaire. Au centre de la nef, se trouve le tombeau du fondateur et de sa femme, orné de leurs statues en pierre bleue, couchées et de grandeur naturelle.



Sainte Walburge à Audenaerde. Cette église qui existait déjà comme chapelle en 845, fut brûlée par les Normands en 880 et par les Gantois en 1127. Une nouvelle église s'éleva en 1150 et fut terminée neuf ans après. De cet édifice il subsiste encore aujourd'hui les deux bas-côtés du chœur, éclairés jadis

tude de cette ressemblance, qu'il fit exprès deux fois le voyage de Syrie, afin de vérifier chaque point." Oct. Delepierre, *Guide dans Bruges*, pag. 100.

Rien ne se ressemble moins que la chapelle de Jérusalem et l'église du Saint-Sépulcre. Il en est de cette conformité comme de celle que l'on prétend trouver entre l'église de Saint-Pierre de Rome et quantité d'églises modernes, uniquement parce que ces dernières sont surmontées d'une coupole.

par d'étroites lancettes géminées, séparées par une colonette, si ce n'est aux murs plats qui terminent leurs extrémités et qui sont décorés chacun d'une grande et belle fenêtre bouchée à meneaux rayonnants, dans le style de la fin du XIII[e] ou du commencement du XIV[e] siècle. Les angles de ces murs sont couverts de deux tourelles rondes dont celle à gauche est ornée de deux rangs superposés de colonnettes réunies par des arceaux en ogive romane au rang inférieur, et architravés au rang supérieur [1]. L'église de Ste.-Walburge ayant été brûlée une seconde fois par les Gantois, sous le règne du comte de Flandre, Louis de Male, la nef centrale du chœur fut rebâtie à la fin du XIV[e] siècle telle qu'elle existe aujourd'hui. Ce chœur n'a que de faibles dimensions et une voûte beaucoup plus basse que celle des transepts et des trois nefs de l'église dont la reconstruction date de l'année 1414; mais les travaux furent poussés avec tant de lenteur que les bas-côtés ne furent entièrement achevés qu'en 1515 : « il est à présumer, dit M. Ketele, que le manque de fonds fut cause que l'on arrêta les nouvelles constructions au transept, conservant toute l'ancienne partie supérieure, qui n'est nullement en harmonie avec le reste, car si l'on eut continué sur le même plan, le chœur aurait dû avoir de colossales dimensions. On ignore quel fut l'architecte qui conçut les plans; mais nous voyons dans un compte de la fabrique, qu'en 1498, maître Jean van den Eecken,

[1] On trouve un dessin de cette tourelle dans le Mémoire de M. DEVIGNE, pl. 5.

de Bruxelles, dirigeait les travaux de la tour [1] ». Nous ajouterons que les transepts mêmes ne sont pas achevés et n'ont que la moitié de la largeur qu'ils auraient dû avoir. Les trois nefs soutenues par des colonnes cylindriques sont d'une belle construction et la nef centrale a une hauteur de 100 pieds sous clef; elles sont à l'intérieur sans arcs-boutants et du style le plus simple. La tour est une des plus belles de la Belgique. Masse carrée de 295 pieds de hauteur, cette tour est flanquée à ses quatre angles de contreforts en retraite, ornés de panneaux et de pinacles, et percée de deux étages de fenêtres ogivales. Elle était surmontée avant 1803 d'une flèche en bois de 78 pieds de hauteur, ce qui lui donnait une élévation totale de 373 pieds.

Eglise abbatiale de Saint Michel, à Anvers. Le chœur fut réédifié en 1400 et l'église entière achevée entre les années 1452 et 1476, à l'exception de la tour qui, bâtie de 1505 à 1514, puis brûlée en 1528, fut relevée, après ce désastre, telle qu'elle exista jusqu'en 1830 [2]. Cette tour, la partie la plus remarquable de l'église, était carrée jusqu'aux deux tiers de sa hauteur où elle se terminait par une plate-forme entourée d'une balustrade. La partie supérieure présentait un octogone percé de huit fenêtres ogivales et couronné d'une balustrade à quatrefeuilles surmontée de pinacles, derrière laquelle s'élevait une

[1] J. Ketele, *Vues et monuments d'Audenaerde.*

[2] Diercxsens, *Antverpia Christo nascens et crescens*, tome I, p. 364. Sanderus, *Brabantia sacra. Descript. hist. du Brab.* p. 244. Mertens en Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen*, tom. III, p. 21.

flèche en bois de forme ovoïde et à côtes applaties. Le vaisseau de l'église était d'une belle grandeur, bâti en croix latine et à trois nefs formées par des colonnes cylindriques qui séparaient aussi le chœur de ses bas-côtés. Ces derniers étaient seuls bordés de chapelles, et des deux collatéraux de la grande nef, il n'y avait que le collatéral septentrional qui fût percé de fenêtres ogivales et flamboyantes comme celles de la nef centrale et du chœur. Il n'y avait pas de *triforium.* Les murs extérieurs étaient soutenus par des arcs-boutants, excepté aux transepts qui ne l'étaient que par des contreforts [1].

Eglise de Notre-Dame, à Anvers. On commença la construction de cette superbe église par le chœur, qui fut commencé en 1352 et achevé en 1387, ou ce qui nous paraît plus probable, en 1411 [2]. Les autres parties de l'églises ne furent élevées que dans le courant du xve siècle; quelques-unes même n'ont été terminées que dans la première moitié du xvie siècle, savoir la tour, la coupole, la chapelle de la Vierge, peut-être aussi les voûtes des derniers collatéraux de la grande nef.

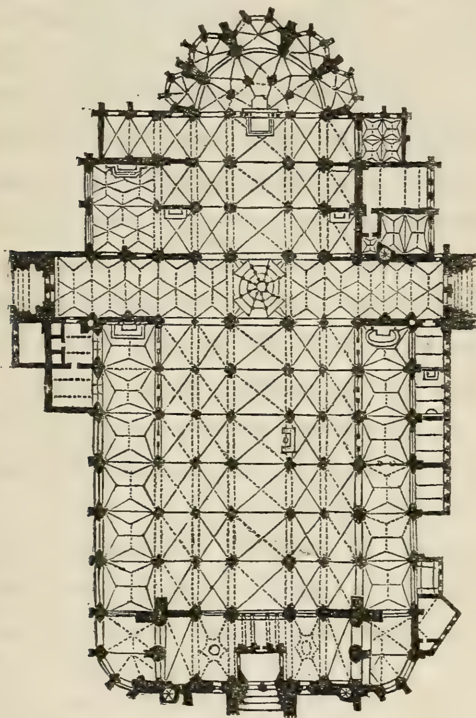
L'église de Notre-Dame, la plus vaste et la plus

1 La *Brabantia sacra* de SANDERUS et le *Marchionatus sancti imperii* de LEROY, contiennent une vue de l'extérieur de l'église, et les *Acta sanctorum* (mois de juin, tome I, p. 946) un dessin de l'intérieur.

L'église et les bâtiments claustraux de l'abbaye de Saint Michel, convertis en entrepôt sous le gouvernement français, ont été totalement détruits dans le bombardement de la ville, en 1830. Il n'en subsiste plus le moindre vestige. En déblayant les fondements de l'église on découvrit en 1843, sous le chœur, les restes d'une chapelle ou crypte avec un pavé en petites briques émaillées, dont nous avons parlé précédemment. Les auteurs de l'Histoire flamande d'Anvers, ont donné le plan et une description intéressante de cette découverte.

2 *Geschiedenis van Antwerpen*, III, 74-76.

remarquable des nombreuses édifices religieux qui s'élevèrent en Belgique pendant le xve siècle, a 117 mètres de longueur dans œuvre, 65 de largeur aux transepts et 52 aux nefs. Il n'y a que bien peu d'églises en Europe, qui soient comme celle-ci partagées en sept nefs [1]. Les six rangs de colonnes, au nombre de trente-six, qui forment leurs divisions, offrent une perspective et un effet d'optique admirable, de quelque point de l'église qu'on les contemple. Formées de faisceaux de nervures prismatiques qui se bifurquent pour tracer les voussures des



arcades ogivales et les nervures des voûtes, elles

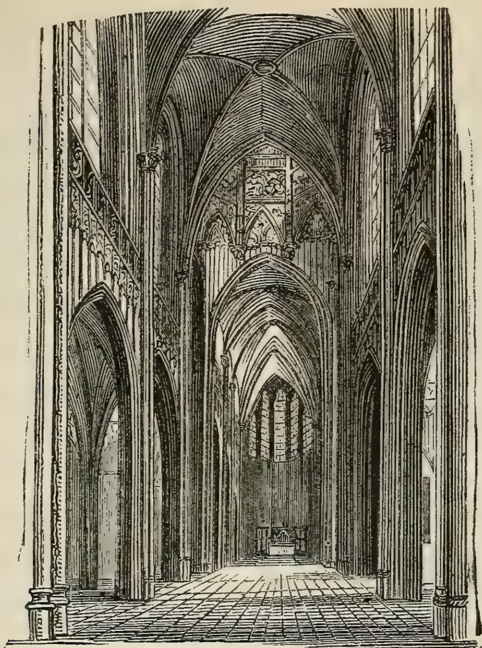
[1] Et non cinq nefs, comme il a été imprimé à la page 106.

produisent l'effet d'une sextuple avenue d'arbres séculaires. Le plan ci-joint de l'église [1] fait connaître exactement toutes les distributions intérieures de l'édifice. On s'aperçoit à la différence de largeur des deux derniers collatéraux, à celle des nervures de leurs voûtes et à la manière dont ces bas-côtés débordent sur les transepts, que d'après le plan primitif l'église ne devait avoir que cinq nefs; on voit aussi que ces bas-côtés ne sont bordés que partiellement de chapelles, toutes de forme carrée; que le chœur, bien qu'il ait la même largeur que la partie antérieure de l'église, n'a cependant qu'un seul rang de collatéraux, mais que primitivement il devait y avoir un second rang auquel on a substitué des chapelles, et enfin que les grandes chapelles adossées à ces dernières sont un hors-d'œuvre et une ajoute postérieure; aussi celle de droite ou de la Vierge n'a-t-elle été construite qu'en 1521, mais elle est restée inachevée par suite de l'incendie qui ravagea l'église en 1533 [2]. L'espace compris entre les arcades et les fenêtres de la nef centrale et du chœur, ainsi que les transepts sont ornés de panneaux en arcades simulées et trilobées, que surmontent un *triforium* découpé en quatre-feuilles encadrées. Des panneaux semblables décorent aussi le bas des murs dans les chapelles. Au centre des transepts s'élève une belle coupole octogone à triples galeries superposées. Les murs extérieurs de la

Il n'est qu'une copie réduite de celui qui se trouve dans l'*Histoire d'Anvers* par MM. Mertens et Torfs.

2 DIERICXSENS, II, 130 et 249. *Gesch. van Antw.*, III, 96.

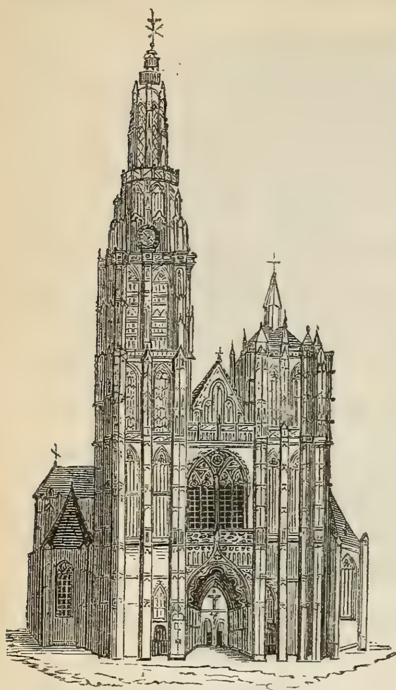
grande nef de l'église contrastent par leur nudité, avec



la richesse de décoration de ceux du chœur et avec la beauté du portail principal et de ses deux tours. La superbe tour de gauche, haute de 122 mètres, 925 millim. ou 430 pieds ancienne mesure d'Anvers, passe à juste titre pour une des plus remarquables constructions de ce genre qui existent dans l'Europe entière. Elle serait bien plus belle encore, si pour la partie supérieure, qui est seule à jour, on ne s'était écarté du plan primitif[1], ce qui doit être attribué à la lenteur avec laquelle on procéda à sa construction,

[1] Ce couronnement d'un style flamboyant très-tourmenté nuit beaucoup à l'effet pyramidal de la tour qui aurait dû avoir un étage de plus.

car, commencée en 1422 ou 1423 sur les plans d'un architecte bolonais Jean Amelius, dont on *flamandisa* le nom en le changeant en Appelmans, elle ne fut achevée qu'en 1518[1]. La petite planche ci-jointe donne une idée de la forme générale de ce monument, d'ailleurs si souvent reproduit par la gravure et trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en donner la description[2].



La tour de droite, commencée en 1433 ou 1436, sur le même modèle que la première, n'a été élevée que jusqu'au tiers de sa hauteur[3].

Eglise de Saint-Gommaire, à Lierre. Ce beau temple, qui mérite sans nul doute d'être classé parmi les édifices religieux les plus distingués de la Belgique, fut construit en même temps que l'église

[1] *Geschiedenis van Antwerpen*, III, 80 et 92.

On lit encore dans la première galerie de la tour l'inscription suivante : *Appelmans fecit.* Jean Appelmans mourut en 1434, comme le portait son épitaphe, que l'on voyait autrefois dans l'église paroissiale de Sainte Walburge, aujourd'hui démolie.

[2] Voir le magnifique plan de cette tour en huit grandes feuilles, publié avec une notice fort intéressante par feu M. l'architecte Serrure. Ce plan a été reproduit exactement, mais sur une moindre échelle, dans l'Histoire flamande d'Anvers, tome III.

[3] Suivant un annaliste anversois, le P. Papebroch, l'architecte Amelius avait conçu le projet d'orner l'église de Notre-Dame de trois autres tours qui auraient occupé le centre et les extrémités des transepts.

que nous venons de décrire. Les fondements en furent jetés en 1425, mais l'église ne fut terminée que plus d'un siècle après [1].

Bâtie en croix latine, elle a environ 250 pieds de longueur. Deux rangs de colonnes cylindriques à bases octogones et à chapiteaux ornés de crosses végétales, séparent la grande nef et le chœur de leurs bas-côtés et se répètent en demi colonnes contre les murs de ces derniers pour recevoir la retombée des voûtes qui sont partout ogivales et à nervures croisées. Le *triforium* se compose comme dans presque toutes les églises du xve siècle, de meneaux prismatiques trilobés surmontant une balustrade à quatrefeuilles encadrées. Les fenêtres sont à meneaux flamboyants qui varient pour chaque fenêtre. Il n'y a point de chapelles au collatéral gauche de la nef, dont le bas est orné de panneaux, et toutes celles qui longent le collatéral opposé se réduisent, à l'exception d'une seule, à des enfoncements carrés qui ont à peine deux mètres de profondeur. Les chapelles qui entourent le chœur, au nombre de onze, ont l'étendue ordinaire de ces constructions accessoires. Devant le chœur s'élève un très-beau jubé à trois arcades, richement sculpté en style flamboyant du xvie siècle et portant la devise de Charles Quint; il date de 1534.

L'extérieur de l'église de Saint-Gommaire, parfai-

[1] Les nefs ont été bâties entre les années 1435 et 1443, les transepts de 1460 à 1475, le chœur de 1473 à 1515.

Voir Van Lom, *Beschryving der stad Lier*, p. 307-322. Cette description de Lierre publiée au siècle dernier, contient des données fort curieuses sur la construction de l'église.

tement isolée et pure de ces masures qui, comme des plantes parasites se sont accolées à la plupart de nos temples, produit aussi le plus bel effet, par la régularité de son plan, les grands arcs-boutants qui flanquent la nef et le chœur, les doubles balustrades qui en décorent les combles et la haute tour qui précède l'édifice. Cette tour, commencée en 1426 et achevée en 1455, est carrée jusqu'aux deux tiers de sa hauteur, percée aux faces antérieure et latérale de deux fenêtres ogivales et couronnée d'une balustrade; la partie supérieure se compose de deux étages octogones, le premier percé d'une fenêtre à chacun des huit côtés et terminé également par une balustrade; le second éclairé par deux rangs d'ouvertures en œil-de-bœuf, est de style moderne et remplace une haute flèche en bois détruite par la foudre en 1702. Au devant de la tour s'élève un petit porche en avant corps, terminé en terrasse et d'une forme simple et grossière à l'extérieur; les parois intérieures sont ornées de plusieurs niches avec dais et statues. Ce porche n'était certainement pas dans le plan primitif de l'église, car il coupe à moitié la première fenêtre antérieure de la tour. De ce porche on pénètre par la grande porte de l'église dans un vestibule carré et fort élevé, pratiqué sous la tour même et séparé de la nef centrale par une large arcade. Les murs droits qui terminent les transepts, méritent aussi d'être remarqués pour l'élégance de leur décoration flamboyante [1].

[1] M. Redig, professeur d'architecture à l'école de dessin de Lierre, a publié dans le bulletin de l'*Acad. d'Archéologie* (1847) une longue notice sur l'église de Saint-Gommaire, accompagnée de trois planches.

Cathédrale de Saint-Rombaut. Une première église fut construite au commencement du XIII[e] siècle et achevée en 1312. Cet édifice sur lequel on ne possède pas d'autres renseignements ayant été détruit par un incendie en 1341, on entreprit peu de temps après la construction de la vaste église actuelle, qui doit avoir été élevée en majeure partie au XIV[e] siècle, car les trois nefs, les transepts et les murs latéraux du chœur appartiennent au style ogival secondaire [1]. Il n'y a que l'intérieur et le chevet du chœur, les chapelles au collatéral gauche de la grande nef et la tour qui soient de style ogival tertiaire et qui datent par conséquent du XV[e] siècle [2]. Cependant il y a tant d'unité dans le plan général de l'église, qu'à la première vue on ne remarque guère cette différence de style. Les mêmes colonnes cylindriques à bases et à chapiteaux octogones, séparent la nef centrale et le chœur de leurs bas-côtés et se répètent en demi colonnes contre les murs de ces derniers; seulement les deux rangs de feuilles de choux-frisé qui ornent les chapiteaux des colonnes des nefs diffèrent un peu des feuillages de ceux des colonnes du chœur. Le *triforium* du chœur diffère aussi de celui de la

[1] Les quatre colonnes en faisceau à l'intersection des nefs, des transepts et du chœur, sont même encore composées de longs fuseaux cylindriques avec chapiteaux à crochets; c'est peut-être là un reste de l'église du XIII[e] siècle.

[2] Deux distiques flamands en caractères gothiques, que l'on lit à la voûte du chœur et à celle de la grande nef, apprennent que la première ne fut achevée qu'en 1451 et la seconde seulement en 1487. Comme la grande nef remonte indubitablement au XIV[e] siècle, il est probable qu'elle ne fut d'abord couverte que d'un simple plafond en bois, car comme tant d'autres de nos églises, celle de Saint-Rombaut ne fut construite que lentement et au moyen des lettres d'indulgence qu'elle obtint de plusieurs papes tels que Nicolas V, Callixte III et Pie II. Ce dernier pontife, savant illustre et grand protecteur des arts, contribua de ses propres deniers à cette œuvre sainte.

nef en ce qu'il présente une balustrade découpée en arceaux trilobés, surmontée de deux rangs d'arcs semblables, formés de meneaux prismatiques, tandis que dans la nef la balustrade est remplacée par de grands quatrefeuilles encadrés et que les meneaux n'y sont point prismatiques. Enfin les murs du chœur ont, outre les arcades et le *triforium*, une ornementation que l'on ne trouve pas dans la nef et qui offre une espèce de panneaux composés d'un réseau de quatrefeuilles allongées. Mais c'est à la forme des moulures que l'on remarque le mieux les deux époques architecturales qui règnent dans cet édifice. Le bas-côté droit de la nef centrale n'a point de chapelles; celles qui longent le collatéral opposé, sont évidemment un hors-d'œuvre de la fin du XVe ou du commencement du XVIe siècle, comme l'indiquent leurs voûtes à compartiments prismatiques, tandis que celles du reste de l'église sont toutes à nervures croisées. Les fenêtres y sont aussi de style flamboyant, lorsque partout ailleurs, si ce n'est au chevet du chœur, elles sont du style rayonnant le plus pur et le plus élégant. Celles du chœur surtout sont de la plus grande richesse et de vrais modèles en ce genre [1].

Peu d'églises en Belgique présentent extérieurement un coup-d'œil aussi imposant et aussi pittoresque que celle de Saint-Rombaut, dont les grandes et belles masses et la tour colossale se développent

[1] Les chapelles qui rayonnent autour du rond-point du chœur étaient autrefois peintes en détrempe. Ces peintures ont été retrouvées en enlevant le badigeon qui les recouvrait. On y remarque en plusieurs endroits le briquet ou carreau de Bourgogne.

dans toute leur pompe et leur majesté, au centre de l'ancien cimetière planté de grands arbres. Des arcs-boutants du plus beau style, projettent leurs arcs légers et hardis autour de l'église dont les hauts combles sont bordés d'une élégante balustrade ornée de quatrefeuilles encadrées à la nef centrale, et de petites arcades ogivales au chœur. Mais ce sont les superbes fenêtres rayonnantes de l'église qui font son plus bel ornement extérieur. Les murs droits des transepts sont, comme à presque toutes les églises des XIVe et XVe siècles, percés chacun d'une vaste fenêtre [1].

L'entrée principale de l'église offre un très-beau porche en ogive placé au pied de la tour et dont les nombreuses voussures prismatiques et en retraite auraient dû être décorées de statuettes comme l'annoncent les crampons qui y sont encore attachés. Ce porche et la magnifique tour qui le surmonte, ont été commencés en 1452 [2], mais la tour n'a été conduite à sa hauteur actuelle de 97 mètres 30 cent. qu'au commencement du XVIe siècle. Sa masse d'un poids énorme n'a pour appui que les murs latéraux, car le centre de la tour, évidé jusqu'à la hauteur d'environ cent pieds, forme vestibule comme à Saint Gommaire de Lierre [3]. La plate-forme qui la cou-

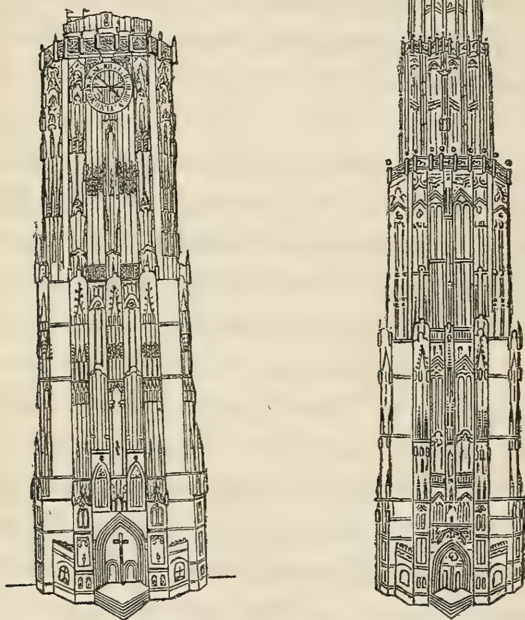
[1] Ces fenêtres sont ornées de beaux vîtraux peints. Le placement de ces verreries qui date de la fin du XVe siècle, a amené une modification assez sensible dans le dessin des meneaux, qui sont aujourd'hui en partie flamboyants.

[2] GHYSELER-THYS, *Coup-d'œil sur la métropole de Malines en* 1836, p. 1.

[3] La voûte qui recouvre ce vestibule porte le distique suivant :

Gesloten was ick tot elcx aensien
Doen men screef MVCXIIJ.

ronne aujourd'hui devait porter, d'après le plan primitif, une flèche en pierre et découpée à jour, qui aurait donné à la tour une hauteur de près de 600 pieds (de Malines) [1]. Les deux dessins suivants représentent la tour telle quelle est et telle qu'elle devait être.



Église de Saint-Pierre, à Louvain. Nous avons dit au tome précédent que, fondée au XI[e] siècle, cette église fut brûlée à deux reprises, en 1130 et en 1373. L'église actuelle doit dater toute entière du

[1] Les pierres préparées pour l'achèvement de la tour furent employées en 1583, à la construction de la nouvelle forteresse de Willemstad, dans le Brabant septentrional.

XV[e] siècle. On travaillait au chœur en 1433 et les nefs sont d'une date encore postérieure [1]. Du reste, elle est bâtie d'un seul jet et peu d'églises en Belgique présentent un ensemble intérieurement aussi pur et aussi harmonieux que l'église de Saint-Pierre, comparable sous ce rapport avec la splendide église de Sainte-Waudru à Mons. Ces deux églises ont même une telle ressemblance entre elles qu'on les croirait bâties toutes deux sur les plans du même architecte. Les triples nefs et le chœur avec ses collatéraux, offrent aussi les mêmes formes architectoniques que l'ancienne cathédrale d'Anvers, des colonnes en faisceau à moulures prismatiques, un *triforium* découpé en quatrefeuilles et en arcades trilobées, des fenêtres à meneaux flamboyants et partout des voûtes à nervures croisées. Si les nombreuses colonnades de l'église de Notre-Dame produisent un effet plus brillant et plus pittoresque, à son tour l'église de Saint-Pierre déploie un caractère plus sévère et plus religieux : ses colonnes et la voûte de la nef centrale ont plus d'élévation, les arcades sont d'un galbe plus pur et les bas-côtés plus larges et mieux proportionnés ; ils sont bordés dans toute l'étendue de l'église, de chapelles bâties en même temps que l'édifice et formant corps avec lui. Le chœur, entouré d'un mur élevé, mais que l'on a abaissé récemment, est précédé d'un charmant jubé qui se compose de trois arcades retombant sur

[1] *Messager des sciences et des arts*, 2e série, tome VI, page 156.

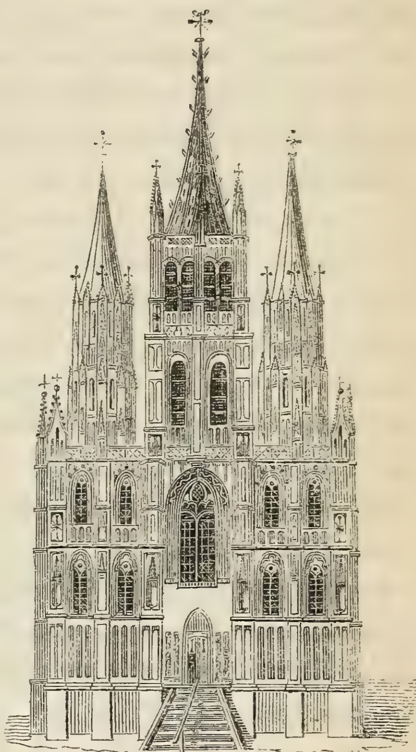
des colonnes cylindriques très-exiguës et au-dessus desquelles s'étend une suite de niches couvertes de dais et renfermant les statuettes des apôtres. Le plate-forme qui termine ce jubé, porte un énorme Christ à la croix, ayant à ses côtés la Vierge et saint Jean. On admire aussi au chœur le plus beau tabernacle ogival de la Belgique entière. Il date de 1433 et figure une tour, découpée à jour comme une dentelle et ornée d'un grand nombre de groupes représentant les scènes de la passion. Ce magnifique tabernacle, entièrement construit en pierre, a une élévation de plus de cinquante pieds.

Comme à Notre-Dame d'Anvers, l'extérieur de l'église de Saint-Pierre ne répond nullement à la beauté de son intérieur. On y trouve, il est vrai, la même unité de style, mais les nombreux arcs-boutants qui soutiennent la grande nef et le chœur, sont d'une construction lourde et massive, et on n'y voit point ces gracieuses balustrades d'un effet si charmant dans l'architecture ogivale. Les deux transepts sont aussi d'un style très-simple; au transept droit on avait cependant commencé la construction d'un porche très-profond, mais dont il n'y eut de terminé qu'une petite partie des côtés latéraux à nervures prismatiques [1].

Avant l'année 1456 ou 1458, le grand portail de l'église était flanqué de deux tours qui furent alors

[1] La base de l'église sur trois de ses côtés est entièrement cachée par de petites maisons que l'on y a adossées au XVIIe siècle.

consumées par un incendie. En 1459 on jeta les fondements d'une tour nouvelle, mais dont la construction fut sans doute suspendue peu de temps après; car en 1507 on forma le projet de la remplacer par trois tours à flèches en pierre découpées à jour, et qui eussent présenté incontestablement le monument de ce genre le plus colossal du monde entier. La tour centrale devait avoir 535 pieds (ancienne mesure de Louvain) de hauteur et chaque tour latérale 430! La gravure ci-jointe ne peut donner qu'une idée générale [1] de cette splendide construction qui ne s'éleva que jusque vers la naissance des flèches latérales; on se contenta alors de substituer aux trois flèches projetées, une haute flèche en bois qu'un ouragan fit crouler en 1604. La superbe fenêtre ogivale à profondes voussures



[1] Elle est une reproduction, sur une petite échelle de celle de Sanderus, Van Gestel et Leroy. Pour avoir une véritable idée de la beauté de ces tours, il faut eu voir le plan original sur parchemin et le superbe modèle en pierre que l'on conserve à l'hôtel-de-ville de Louvain.

concentriques au-dessus de la porte de l'église, et les belles et profondes fenêtres à archivoltes largement festonnées que l'on voit encore à la partie subsistante des tours, prouvent que ces dernières ne se fussent pas seulement distinguées par la hardiesse de leur construction, mais encore par la perfection du style et la richesse de l'ornementation. Le nom de l'architecte est resté totalement inconnu jusqu'ici [1] !

Il existe à Louvain une autre tour des plus remarquables, celle de l'église de sainte Gertrude; on ignore l'année où elle fut commencée, mais on sait qu'elle fut achevée en 1455 [2]. Cette tour, très-élevée, est de forme carrée et d'une construction peu ornée, mais elle est couronnée d'une superbe flèche pyramidale en pierre de taille, entièrement à jour et composée de meneaux prismatiques qui s'étendent en lignes verticales de son sommet à sa base. Cette base est cantonnée de quatre clochetons octogones, à aiguilles massives et hérissées de crochets, comme la flèche elle-même. La balustrade qui les relie est de construction récente [3].

Eglise de Saint-Michel, à Gand. Cette église, la plus considérable de la ville de Gand, après celle de Saint Bavon, fut construite entre les années 1440

[1] La jolie coupole en bois d'architecture moderne qui s'élève à l'intersection du chœur et des transepts, ne date que de 1730.

[2] La tradition porte qu'elle fût bâtie aux dépens de la corporation des drapiers; mais ce corps de métier, si puissant au XIVe siècle, était entièrement déchu au XVe siècle et il lui eut été bien difficile, nous semble-t-il, de fournir les fonds pour une pareille bâtisse. Sanderus et Le Roy ont donné une vue de cette tour.

[3] L'église, ci-devant abbatiale, dont dépend cette belle tour, est un édifice d'architecture ogivale, informe et grossière. La nef centrale n'a qu'un simple plafond.

et 1480 [1]. C'est un très-beau vaisseau, dont la nef centrale et le chœur sont séparés de leur collatéraux par des colonnes cylindriques d'un léger module et à chapiteaux ornés de feuilles de chou frisé. Toutes les voûtes, à l'exception de celles des bas-côtés, en tiers-point et à nervures croisées, sont divisées en compartiments prismatiques. L'extérieur, d'une construction simple mais régulière, sans arcs-boutants ni balustrades, ne présente de remarquable que la tour et le beau porche qui la précède. Ce dernier, dont l'arc ogival à voussures en retraite, porte une plate-forme bordée d'une balustrade découpée en quatrefeuilles encadrés, paraît plus ancien que la tour, commencée dès l'année 1445, mais achevée seulement en 1515 [2]. Elle se termine également en plate-forme, mais devait être surmontée d'une flèche en bois dont la pointe aurait mesuré une hauteur de 400 pieds.

Eglise de Saint-Nicolas dans la même ville. Nous avons vu précédemment que de l'église construite au XII[e] siècle en style de transition, il subsistait encore les murs extérieurs. L'intérieur, vaisseau assez vaste, à colonnes en faisceau et à moulures prismatiques dans les nefs, mais cylindriques dans le chœur, a été refait en 1427 par deux architectes gantois Liévin Boene et Jean Colins [3]. La tour, posée à l'intersec-

Ce fut primitivement une chapelle qui existait déjà en 1105 comme succursale de l'église d'Ackerghem, et fut brûlée en 1120 et 1125. Erigée en paroissiale en 1147, l'église de Saint Michel fut incendiée une seconde fois en 1212 ou 1215. (Voir Diericx; *Mém. sur la ville de Gand*, tome I, chap. 7).

2 Avant 1827, cette tour n'avait ni voûtes ni fenêtres.

Diericx, tome I, ch. 4. Steyaert, *Beschryving der stad Gend*, p. 86.

tion du chœur et des transepts, a été également rebâtie en 1406 sur les plans de l'architecte Thierri de Steenhoukebelde [1]. Elle est de forme carrée, flanquée à ses angles de quatre tourelles rondes et percée à chacune de ses faces de deux étages de fenêtres géminées, ogivales et à meneaux flamboyants. A la place du toit surbaissé et à quatre pans s'élevait jadis une haute flèche en bois.

Eglise de Saint-Waudru, à Mons. On fixe ordinairement à l'année 1460 les commencements de cette superbe église, un des monuments capitaux de la Belgique; mais des documents d'une authenticité irrécusable attestent qu'elle était déjà en pleine reconstruction en 1450 et 1452 [2]. Elle remplaça l'église élevée elle-même en 1113 sur les débris de l'église primitive, fondée au VIIe ou VIIIe siècle, et que deux incendies avaient détruite successivement en 1093 et quelques années plus tard [3]. La construction de la nouvelle église dura plus d'un siècle et demi; car sa consécration n'eut lieu qu'en 1582. Le chœur en est la partie la plus ancienne. Les bas-côtés ne furent voûtés qu'en 1525 et la grande nef qu'entre les années 1580 et 1589. C'est donc une grave erreur que d'attribuer, comme

1 DE REIFFENBERG. *Essai sur la statistique anc. de la Belg.*, 2e partie, p. 116.

2 Extrait des comptes de la recette générale de la Flandre 1440-1451, dans *les Ducs de Bourgogne*, par M. de M. LABORDE, tome 1, 2e part., p. 403. *Mémoires de la Société des sciences, des arts etc., du Hainaut*, tome II, p. XXVIII. CHALON, *la tour de Sainte-Waudru*, p. 6.

3 L'église de 1113 était un édifice d'architecture informe et grossière *(rudi et grosso ædificio)*, d'après les lettres d'indulgence plénière, que le légat apostolique Guillaume d'Estouteville accorda en 1452, en faveur de ceux qui contribueraient à l'érection de la nouvelle église. *(Mémoires précités de la Société des Sciences, etc. du Hainaut)*.

on l'a fait souvent, le plan de l'église à l'architecte Jean de Thuin qui mourut en 1556. Cet artiste et son fils ne firent que continuer l'œuvre commencée par un premier architecte dont nous ignorons le nom.

Nous avons avancé tantôt que l'église de Saint-Pierre à Louvain ressemblait parfaitement, quant à l'intérieur, à celle de Sainte-Waudru; leur étendue est aussi à-peu-près la même [1], mais le vaisseau de Sainte-Waudru est d'un aspect plus imposant et plus religieux encore que celui de l'église de Saint-Pierre, parce que les belles pierres en calcaire bleu dont sont revêtus tous ses murs, à l'exception des compartiments des voûtes qui sont en briques parfaitement appareillées, ont conservé leur couleur primitive; ces teintes rembrunies, cette douce lumière qui pénètre à travers les magnifiques vitraux qui décorent le rond-point de l'église, impriment à la vaste basilique un caractère de majesté sombre et mystérieuse, si bien en harmonie avec sa destination.

L'extérieur de l'église, bâti en grès jusqu'à la hauteur des bas-côtés et le reste en pierres calcaires, est d'un style simple, mais d'un bel effet par l'unité et la régularité du plan dont l'isolément de l'église permet de saisir l'ensemble. Les chapelles polygonales qui rayonnent autour du chœur produisent surtout un très-beau coup-d'œil. Du reste, cet extérieur reproduit aussi assez fidèlement celui de l'église de Saint-Pierre dans ses hauts combles sans balustrades, ses chapelles

[1] L'église de Sainte-Waudru est longue de 108 mètres 60 cent, large de 35 m. 75 c. et haute sous clef de 24 m. 56 c.; soixante piliers ou colonnes en faisceau hautes jusqu'à la naissance des arcades de 60 pieds, séparent la grande nef et le chœur de leurs bas-côtés.

couronnées de gables et ses transepts peu ornés ; seulement les arcs-boutants portent des pinacles qui manquent à l'église de Louvain. Le grand portail devait être surmonté d'une superbe tour en pierre découpée à jour et haute de 190 mètres, 68 mètres de plus que celle d'Anvers ! Mais ici encore ce projet échoua devant le manque de fonds, et la tour ne s'est élevée que jusqu'à la hauteur de la grande nef. Commencée en même temps que l'église et souvent interrompue, la construction de ce monument colossal fut suspendue définitivement vers 1630 [1].

Église de Notre-Dame, à Malines. Cette belle église rebâtie dans la seconde moitié du xv[e] siècle, ne fut terminée que vers le milieu du siècle suivant [2]. Intérieurement elle a une grande ressemblance avec l'église de Saint-Rombaut, sauf la différence de l'ornementation qui appartient ici exclusivement au style ogival tertiaire. Comme à Saint-Rombaut le vaisseau est partagé en trois nefs par deux rangs de colonnes cylindriques avec chapiteaux ornés de feuilles de chou frisé; le chœur est aussi séparé de ses collatéraux par des colonnes semblables, mais que l'on a rendues légèrement cruciformes. Comme à Saint-Rombaut encore le *triforium* qui règne autour de l'église est composé de

[1] M. R. Chalon a publié en 1844, en six grandes feuilles, le plan original de la tour de Sainte-Waudru, qui est en sa possession, et l'a accompagné d'une savante notice historique.

[2] Les fondements du chœur ne furent jetés qu'en l'an 1500 comme l'apprend l'inscription suivante :

« *Anno Domini MV[c] posuit me Ægidius de Busco, pastor hujus ecclesiæ, tempore archiducis Austriæ, Maximiliani regis Romanorum filii.* »

Les chapelles des bas-côtés du chœur datent de 1530 à 1540 et les transepts de 1545.

quatrefeuilles encadrées et de meneaux trilobés, et il n'y a des chapelles qu'aux bas-côtés du chœur; aux murs de séparation de ces chapelles sont adossées des colonnes en faisceau à moulures prismatiques. Des panneaux ornent les murs des bas-côtés de la grande nef jusqu'à la base des fenêtres. Toutes les voûtes sont ogivales et à nervures croisées et toutes les fenêtres de style flamboyant, si ce n'est au chevet du chœur qui est de style moderne et ne date que de 1646. L'extérieur buté par des contreforts, très-peu saillants à la nef centrale, et sans balustrades, n'a de remarquable que deux assez jolis portails latéraux de style flamboyant très-prononcé, et la tour carrée bâtie en tête des nefs. Cette tour assez haute, mais inachevée, est d'une construction très-simple; les énormes contreforts qui en flanquent les angles lui donnent l'apparence d'un donjon.

Église de Notre-Dame-du-Sablon, *à Bruxelles*. L'année précise à laquelle furent jetés les fondements de cette église n'est pas connue; mais on sait qu'à l'exception peut-être du porche au transept droit, l'édifice entier remonte à la seconde moitié du XVe siècle et que l'on y travaillait même encore pendant les premiers années du XVIe siècle [1]. C'est sans contredit la plus belle église ogivale de Bruxelles après Sainte-Gudule. Vaisseau en croix latine, de 65 m. de longeur, de 57 m. de largeur aux transepts et 26 dans les nefs, cette église était divisée primitivement en cinq nefs dont les deux dernières ont été changées

[1] HENNE et WAUTERS, *Histoire de Bruxelles*, tome III, page 405.

partiellement en chapelles. Ces bas-côtés extrêmes sont soutenus par des colonnes en faisceau à moulures prismatiques et les trois nefs centrales par douze colonnes cylindriques, à bases et plinthes octogones et à chapiteaux ornés de feuilles de chou frisé. Le *triforium* dans la nef centrale se compose de meneaux en ogive trilobée, bordés d'une balustrade flamboyante. Des meneaux traçant des figures flamboyantes très-variées, subdivisent les fenêtres. Toutes les voûtes sont à nervures croisées. Le chœur n'a point de collatéraux. Extérieurement cette partie de l'église avec ses longues fenêtres lancéolées et sa balustrade couronnée de pinacles serait d'un bel aspect, si les maisons qui entourent partout l'édifice n'en cachaient la vue. Il n'en est pas de même des côtés latéraux de la grande nef et de ses bas-côtés avec leurs maigres contreforts et leurs combles inachevés. Un beau porche à profondes voussures concentriques et une vaste fenêtre flamboyante, aujourd'hui bouchée, décorent l'entrée principale de l'église. Le porche du transept droit paraît être la construction la plus ancienne de l'église et pourrait bien remonter au commencement du XVe siècle. Les voussures de son arc en tiers-point sont chargées d'un grand nombre de petits dais sans niches ni statuettes. La rose flamboyante qui le surmonte est d'une date beaucoup postérieure. Le transept opposé se fait remarquer par la jolie ornementation de son gable, dont nous avons donné un dessin à la page 110 de ce volume. L'église de Notre-Dame n'a d'autre tour qu'un mince clocher qui

surgit au point de jonction du chœur, des transepts et des nefs.

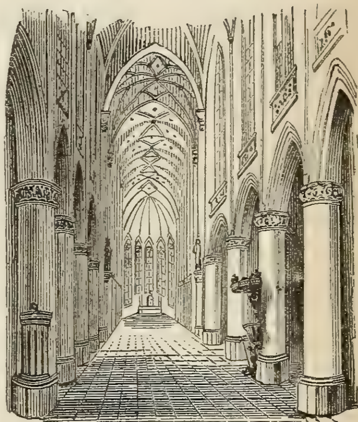
Chartreuse de Scheut. Les auteurs du temps vantent beaucoup la magnificence de ce monastère fondé près de Bruxelles, en 1456, par Philippe-le-Bon, Isabelle son épouse et le comte de Charolois leur fils. Ces éloges ne pouvaient s'appliquer qu'aux bâtiments claustraux, car le chœur de l'église, la seule partie de tout l'établissement religieux qui échappa au vandalisme calviniste en 1580, ne donne qu'une très-mince idée de ce temple bâti en 1459.

Église ci-devant collégiale d'Anderlecht, près de Bruxelles. Nous avons déjà parlé de la crypte remarquable de cette église. L'église supérieure fut bâtie en 1470 et consacrée en 1482 [1]. C'est un beau et grand vaisseau à trois nefs et à colonnes cylindriques, mais sans *triforium*. Les bas-côtés droits sont seuls bordés de chapelles que couvrent extérieurement des gables dont les tympans sont ornés chacun de trois arcades simulées à ogives trilobées. Le chœur sans collatéraux est éclairé par de belles fenêtres autrefois à vîtraux peints. En tête de l'église surgit une belle tour carrée qui se termine en plate-forme entourée d'une balustrade à quatrefeuilles encadrées.

Église de Saint-Jacques à Anvers. Cette église, après celle de Notre-Dame la plus vaste et la plus remarquable des églises d'Anvers, et en même temps un de nos plus beaux édifices religieux du xve siècle,

[1] *Tota ecclesia est de novo consecrata in honore Dei omnipotentis, beatorum Petri et Pauli apostolorum ac beati Guidonis confessorum, septimo julii anno mille quadragentesimo octogesimo secundo* (cartulaire du chapitre d'Anderlecht, aux archives du royaume.)

fut commencée en 1429 et achevée seulement en 1560 [1]. Longue d'environ 100 mètres sur 50 de largeur, elle présente intérieurement l'aspect le plus noble par les justes proportions et le beau développement de ses triples nefs et de son chœur entouré de collatéraux. Toutes les colonnes sont cylindriques, à bases octogones et avec chapiteaux à deux rangs de feuilles de chou frisé. Le *triforium* est remplacé par de jolis balcons flamboyants, placés au-dessous des fenêtres de la nef centrale, du chœur et des transepts. Des chapelles flanquent les bas-côtés, tant de cette nef que du chœur. Les voûtes de l'église sont ogivales et à nervures croisées, excepté dans le chœur et à l'intersection des transepts, où les nervures tracent des compartiments prismatiques. Il est inutile d'observer que toutes les fenêtres appartiennent aussi au style flamboyant. Les murs extérieurs n'ont que des contreforts d'un faible relief à la nef centrale, et il n'y existe des balustrades qu'au bas des gables des transepts. Ces balustrades sont à quatrefeuilles encadrés et les tympans des gables percés chacun de trois ouvertures ogivales disposées en triangle [2]. Le portail latéral au transept droit a une



[1] DIERICXSENS, *Antverpia*, etc., tome II, 399, III. 55. *Antwerpsch Chronykje*, p. 3. MERTENS en TORFS, *Geschiedenis van Antwerpen*, III, 407 et seq.

[2] Ce système d'ornementation s'observe aussi aux gables des transepts des églises de Notre-Dame et des Dominicains.

élégante et riche ornementation en style ogival tertiaire. Mais le plus bel ornement extérieur de l'église, c'est sa grosse tour carrée bâtie en tête de l'église. Construite en 1491 sur les plans d'un architecte du nom de Thieri de Coffermaker, elle devait, assure-t-on, dépasser en hauteur les tours de Notre-Dame, mais comme la plupart de nos monuments de ce genre, elle est restée inachevée. Cette tour est percée sur toute sa hauteur de belles et profondes fenêtres à ogives festonnées, et ornée de panneaux, de pinacles et de clochetons. Le grand portail de l'église placé en avant-corps au pied de la tour, est mi-partie ogival et de la renaissance et doit avoir subi des modifications au XVIIe siècle. Il offre un porche à voûte surbaissée, ornée de compartiments prismatiques et dont l'arc retombe de chaque côté sur un pilier ou contrefort polygonal découpé en panneaux. La partie supérieure se termine en plate-forme, bordé d'une balustrade flamboyante dont les extrémités sont surmontées de deux vases.

Cathédrale de Saint-Bavon, ci-devant *de St.-Jean, à Gand.* En parlant de la vaste crypte de cette église, construite au Xe siècle et reconstruite au XIIIe, nous avons dit que sa partie postérieure devait être contemporaine du chœur. Les fondements de ce dernier furent jetés en 1274, mais il ne paraît avoir été terminé que vers la fin du XIIIe ou au commencement du XIVe siècle. Les nefs et les transepts n'ont été commencés qu'en 1533 et n'étaient pas encore achevés vingt ans après. La tour, bien que la première pierre en eut été posée dès l'année 1461,

ne fut également achevée qu'en 1534, sur les plans de l'architecte Jean Stassins [1]. Ainsi il y a dans l'église de Saint-Bavon deux parties entièrement différentes de style, le chœur qui appartient au style ogivale primaire et secondaire et le reste de l'église qui est en entier de style ogival tertiaire.

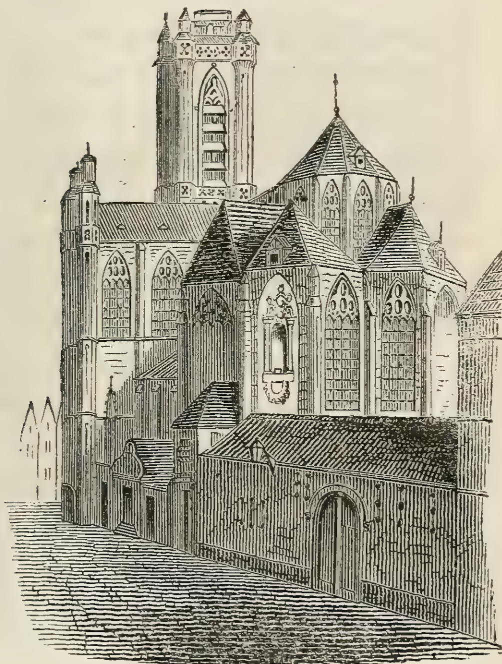
Saint-Bavon, une des plus grandes et des plus belles églises de la Belgique, a la forme ordinaire de la croix latine. Le chœur, bâti au-dessus de la crypte et beaucoup plus élevé que les nefs, est séparé de ses collatéraux par des colonnes en faisceau, composées comme toutes celles antérieures au style ogival tertiaire, de



longues et minces colonnettes cylindriques couronnées

[1] Meyer, *Annal. Flandr. ad ann.* 1228. Dierickx, *Mém. sur la ville de Gand*, I, 331. Van Vaernewyck, *Hist. van Belgis* (dernière édition) II. 269. De Reiffenberg, *Essai sur la statist., etc.* p. 118.

de chapiteaux à crochets. La galerie ou *triforium* au-dessus de ce premier ordre, présente une suite d'arcs ogivaux inscrivant chacun deux lancettes trilobées. Elle est surmontée de grandes et belles fenêtres rayonnantes subdivisées par trois meneaux en cinq moindres ouvertures ogivales que couronnent de belles rosaces. Les trois nefs sont également formées par des colonnes en faisceau, mais à moulures prismatiques, et au lieu d'un *triforium* il n'y a qu'une simple balustrade en fer. Les fenêtres de la grande nef sont à ogives très-évasées et sans meneaux. Le chœur et ses bas-côtés ont des voûtes



ogivales à nervures croisées; toutes celles du reste

de l'église sont surbaissées et à compartiments prismatiques. De nombreuses chapelles bordent l'église dans toute son étendue; celle du rond-point plus grande que les autres est séparée du chœur par des colonnes cylindriques. Malgré leur grande élévation, les murs extérieurs de l'église ne sont renforcés que par de minces contreforts. Comme dans la plupart des églises du XV[e] et du XVI[e] siècle, on n'y voit de balustrades qu'à la naissance des gables des transepts. Ces derniers se font remarquer par leur hauteur peu commune, par les belles fenêtres à meneaux flamboyants de leurs murs de face et les longues et minces tourelles octogones qui en flanquent les angles depuis la base jusqu'au sommet. Le grand portail au bas de la tour offre un porche profond dont l'arc à voussures concentriques est surmonté d'une plate-forme qu'orne une balustrade à quatrefeuilles encadrées.

La tour, d'un très-beau style, se distingue par la justesse et l'élégance de ses proportions. Elle se compose de trois divisions ou étages, percés de quatre rangs d'ouvertures ogivales bordées de crochets et couronnées de panaches. Les deux premières divisions sont carrées; la troisième présente un octogone cantonné de quatre contreforts isolés, reliés à la tour par des arcs. La plate-forme qui termine aujourd'hui la tour à une hauteur de 272 pieds, portait une belle flèche en bois que la foudre renversa en 1603.

Église de Saint-Martin à Alost. Reconstruite vers l'époque de son érection en collégiale, en 1498,

cette église aurait été une des plus grandes et des plus belles de la Belgique, si elle avait été achevée suivant le plan projeté, mais il n'en existe que le chœur, les transepts et environ un tiers des nefs. Ces dernières ne se composent que de trois travées formées par des colonnes cylindriques qui divisent aussi les transepts en deux nefs et séparent le chœur de ses collatéraux. Des colonnes semblables annoncent comme à Saint-Bavon, l'entrée de la grande chapelle du rond-point. D'autres chapelles règnent tant dans le chœur que dans les nefs. Il n'y a pas de *triforium* et les fenêtres de la grande nef, du chœur et des transepts ne sont pas subdivisées par des meneaux. L'extérieur sans balustrades ni arcs-boutants, n'a de remarquable que les deux portails latéraux et les gables des transepts, qui offrent une jolie ornementation en style flamboyant. Le grand portail et la tour carrée qui devait le surmonter manquent entièrement [1].

Église de l'abbaye de Saint-Hubert. Vaste et superbe monument reconstruit par l'abbé Malaise vers 1526 et achevé sous son successeur l'abbé Remacle qui gouverna l'abbaye depuis 1538 jusqu'à 1564 [2]. C'est une croix latine à cinq nefs très-élevées et formées par des colonnes prismatiques en faisceau, au-dessus desquelles règne un beau *triforium* à balustrade flamboyante, bordant des arcades trilobées. Une riche ornementation flamboyante couvre les murs entre

[1] On en trouve un dessin dans SANDERUS, *Flandria illustrata.*

[2] *Délices du Pays de Liége.* DE REIFFENBERG, *Monuments pour servir à l'hist. de la prov. de Namur, de Hainaut et de Luxemb.* VIII, 25.

cette galerie et les arcades. Le chœur entouré de doubles bas-côtés et de chapelles [1], est bâti en partie sur une crypte qui a une voûte à nervures prismatiques, portée par six colonnes. Il n'y a point de chapelles dans les bas-côtés de la grande nef, dont les murs sont ornés de beaux panneaux. Toutes les fenêtres sont découpées en meneaux flamboyants et les voûtes en compartiments prismatiques. L'extérieur de l'église buté par de simples contreforts, est de la construction la plus simple. La façade et ses deux tours sont de style moderne et datent de l'an 1700 [2].

Église abbatiale de Stavelot. Ce temple de la même étendue et architecture que le précédent et rebâti à la même époque, avait 300 pieds de longueur, 80 de largeur dans les nefs et 150 aux transepts. Des colonnes en faisceau le divisaient en trois nefs et sa voûte était peinte à fresque. L'entrée principale de l'église était surmontée d'une grosse tour carrée, construite en 1536 et que couronnait une haute flèche qui fut brûlée par la foudre en 1701. Sous le chœur existait une crypte romane que l'auteur des *Délices du Pays de Liége* dit avoir été soutenue par de grosses colonnes. C'est à ces faibles renseignements que se bornent nos connaissances sur ce monument, démoli au commencement de ce siècle.

Église de Saint-Jacques, à Liége. Cette église qui fait à si juste titre l'admiration de tous les étrangers amis des arts, fut construite de 1513 à 1538 [3] sur

[1] Une de ces chapelles a pour cloture un superbe écran ogival en pierre.

[2] Nous devons une partie de ces renseignements sur l'église de Saint Hubert à notre ami M. Wauters, archiviste de Bruxelles.

[3] Lavalleye, *Notice historique sur l'église de Saint-Jacques.*

l'emplacement de l'église primitive, consacrée, comme nous l'avons vu précédemment, en 1030.

L'église de Saint-Jacques est non seulement un des plus beaux monuments religieux dont se glorifie la Belgique, mais elle est encore un des types les plus parfaits qui existent dans l'Europe entière du style ogival tertiaire parvenu à son apogée et déployant toute la richesse de son ornementation si variée, sans donner dans ces écarts que le bon goût réprouve et que l'on n'y observe que trop fréquemment.

L'église de Saint-Jacques présente un parallélogramme de 80 mètres de longueur sur 30 mètres de largeur et 23 mètres de hauteur sous clef. Il n'y a qu'un seul transept, celui de gauche ; ce n'est même en quelque sorte qu'un transept simulé, car il n'a qu'environ 6 mètres de profondeur. Le vaisseau est partagé en trois nefs et un chœur sans collatéraux. Les dix colonnes en faisceau des nefs sont réunies par des arcs en ogive évasée dont l'intrados est bordé de festons tréflés. Au-dessus de ces arcades règne un magnifique *triforium* composé de meneaux cintrés et trilobés, de rosettes, de trèfles et de quatrefeuilles encadrées. Les murs de la grande nef entre cette galerie et les arcades, sont sculptés en charmantes arabesques de style renaissance, qui encadrent des médaillons renfermant des bustes coloriés de personnages bibliques [1]. Des arcs simulés et surbaissés et des panneaux remplissent l'espace qui sépare le *triforium* des grandes fenêtres dont le

[1] Nous avons donné à la page 101 de ce volume le dessin d'une de ces arcades avec le *triforium*.

sommet s'étend jusqu'à la naissance des voûtes. Ces fenêtres, toutes d'un dessin uniforme et dont les meneaux se bifurquent en trèfles et en rosettes à six lobes, sont partagées chacune verticalement par un linteau orné d'un léger pinacle. Les bas-côtés ne sont pas bordés de chapelles ; leurs murs offrent une richesse et un genre de décoration que nous n'avons observés nulle part ailleurs : ce sont des arcades ogivales, simulées et géminées que couronne une balustrade semblable au *triforium* de la nef centrale et derrière laquelle sont percées les fenêtres qui éclairent cette partie de l'église. Ces fenêtres, très-larges comparativement à leur hauteur, ont des cintres surbaissés et présentent les mêmes divisions que les fenêtres de la grande nef, si ce n'est qu'elles sont de deux dessins différents. Les archivoltes des arcades simulées retombent sur des colonnettes cylindriques à chapiteaux ornés de crosses végétales et leur séparation est marquée par une autre colonnette dont le chapiteau porte une figure à mi-corps sculptée en haut-relief. Ce système d'ornementation des bas-côtés règne aussi à la partie inférieure du transept et se prolonge avec de légères variations autour du chœur. Dans ce dernier, les arcades sont festonnées et surmontées derrière la galerie d'un second rang d'arcades semblables mais simulées, et les colonnettes de séparation, tant dans le transept que dans le chœur, au lieu de figures à mi-corps, portent des statues entières. D'autres grandes statues en pierre placées le long du chœur, à la hauteur de la balustrade, sont debout sur des consoles, sous de magnifiques dais du travail le plus compliqué. Une des

parties les plus remarquables encore de cette église où tout est admirable, ce sont les immenses fenêtres du transept droit et du mur qui lui fait face de l'autre côté de l'église, toutes deux du dessin le plus riche; mais surtout les quatre grandes fenêtres latérales du chœur et les cinq fenêtres en lancette du rond-point, à cause des superbes vitraux peints dont elles sont ornées. Le chœur n'a point de bas-côtés, mais est entouré de chapelles dans lesquelles on pénètre par les arcades. L'escalier en hélice par lequel on monte aux galeries du chœur passe pour un chef-d'œuvre de construction. Toutes les voûtes de l'église sont surbaissées, à compartiments prismatiques d'un dessin varié et, dans la grande nef, le transept et le chœur, elles sont entièrement peintes en arabesques du plus beau style de la renaissance. Les nombreuses clefs de voûte à l'intersection des nervures sont ornées de bas-reliefs d'un fini précieux.

L'extérieur de l'église se fait principalement remarquer par sa grande régularité, car son ornementation ne consiste que dans les belles fenêtres dont les murs sont presque entièrement percés, dans la grande balustrade à arcatures trilobées surmontées de quatre-feuilles encadrées qui borde les hauts combles, dans les pinacles qui couronnent les faibles contreforts dont les murs sont ornés plutôt que butés, et enfin dans la jolie décoration du gable du transept. Mais ce qui manque à cet ensemble, c'est une tour et une façade dont la beauté soient en harmonie avec celle de l'église. La tour actuelle est encore celle de l'église romane,

et il n'y a qu'une seule entrée latérale au bas-côté gauche [1]. Du reste, cette entrée considérée à part, est elle-même une bâtisse fort remarquable. Elle se compose d'un portail du style de la renaissance le plus pur et le plus exquis, qui conduit à l'église par une galerie ou vestibule de la même architecture que cette dernière; sa voûte à compartiments prismatiques est également peinte en arabesques et les murs latéraux sont percés de six grandes et belles fenêtres flamboyantes. La porte de l'église est en arc surbaissé, et le mur qui la surmonte orné jusqu'à la naissance de la voûte de panneaux et de deux grandes statues [2].

Église de Saint-Martin à Liége. Cette église rebâtie à la même époque que celle de Saint-Jacques, sur les plans d'un architecte nommé Paul de Rickel, et achevée en 1542 [3], mérite aussi d'être classée parmi nos plus beaux monuments religieux de style ogival tertiaire. Ce n'est pas la richesse des détails que l'on admire ici, mais l'imposant développement des grandes lignes architecturales et la parfaite harmonie qui règne dans toutes les parties de ce noble vaisseau. Cette grande et splendide église a 250 pieds de longueur sur 70 de largeur. Deux rangs de colonnes octogones dont les angles sont flanqués de demi-colonnes cylindriques la partagent en trois nefs bordées de chapelles. Le *triforium* de la nef centrale

1 Nous en avons donné le dessin au volume précédent.

2 Pour connaître toutes les beautés de l'église de Saint-Jacques, il faut voir le bel ouvrage que M. Delsaux a publié sur ce monument, et dont les quatorze planches in-folio sont un vrai chef-d'œuvre de dessin et de gravure. Nous regrettons que la petitesse de notre format n'ait pas permis de reproduire quelques parties de ces magnifiques gravures.

3 Polain, *Liége pittor.*, page 168.

se compose de deux rangs de trèfles à lobes arrondis. Une magnifique fenêtre flamboyante occupe presqu'en entier le mur de face de chaque transept. Le chœur dont nous donnons une vue n'a point de



collatéraux; mais par sa largeur, son élévation et ses longues et belles verrières, il produit un effet vraiment ravissant. Sa voûte surbaissée se ramifie en nombreux compartiments prismatiques et est peinte en arabesques, tandis que celles des nefs sont ogivales et à nervures croisées. L'extérieur de l'église, quoique bien moins remarquable que l'intérieur, est néanmoins d'un très-bel aspect par la régularité et la noble simplicité de son architecture. En tête de l'église s'élève une grosse tour carrée qui devait avoir

une hauteur beaucoup plus considérable et se termine aujourd'hui par un toit pyramidal et surbaissé, entouré d'une balustrade à quatrefeuilles encadrées, comme celle qui couronne les murs du chœur.

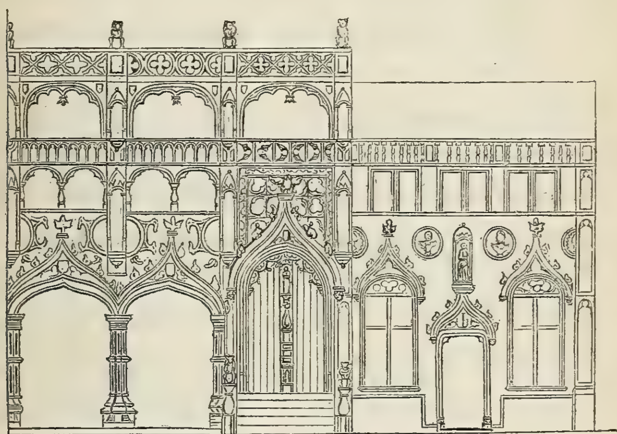
Chapelle du Saint-Sacrement des miracles, à Sainte Gudule. Cette chapelle qui par son étendue constitue en quelque sorte une église dans une autre église, occupe toute la longueur du chœur de Sainte Gudule dont elle borde le collatéral gauche, et toute celle du transept septentrional. Bâtie entre les années 1533 et 1539 sur les plans de l'architecte Pierre Van Wyenhoven [1], elle forme un grand et beau vaisseau en carré long, séparé du chœur par quatre arcades et remarquble par la hardiesse de sa voûte surbaissée et à compartiments prismatiques, mais surtout par les superbes vitraux peints, qui remplissent ses grandes fenêtres flamboyantes et en ogive évasée. Les côtés latéraux sont décorés de niches dont les plinthes et les dais sont couverts d'ornements flamboyants d'un style très-tourmenté. L'extérieur de la chapelle, d'un dessin fort simple, est soutenu par de grands contreforts en retraite ornés de panneaux.

En 1649 on bâtit au côté opposé du chœur, sans doute pour régulariser son plan, une nouvelle chapelle de la Vierge, de la même étendue que celle du Saint-Sacrement et de la même forme quant aux murs extérieurs. Mais l'architecte, soit par impuissance, soit pour faire en quelque sorte amende

[1] Henne et Wouters, *Hist. de Brux.*, III, 262.

honorable du crime qu'il croyait sans doute avoir commis contre le goût régnant en dessinant des fenêtres ogivales, fit la voûte cintrée, d'arète et avec arcs doubleaux.

Façade de la chapelle du Saint-Sang à Bruges. Cette charmante construction si remarquable par l'originalité et la richesse de son ornementation, date de l'année 1533 comme le porte ce millésime taillé sur une pierre. Entièrement bâtie en pierres bleues, elle se compose de trois portiques superposés et formant avant-corps. Leurs voûtes sont à compartiments prismatiques. La gravure ci-jointe, copiée



sur celle qui fait partie des plans des monuments de Bruges publiés par l'architecte Rudd en 1824, reproduit exactement ce type parfait du style ogival parvenu à sa dernière période [1].

[1] La façade que l'on remarque à droite de celle de la chapelle, est celle de l'ancien greffe du tribunal de Bruges; elle date de la même époque.

Eglise d'Hoogstraeten. Située dans une localité éloignée des grandes routes et rarement visitée par les voyageurs, cette église est très-peu connue et mériterait de l'être davantage, car c'est incontestablement une des plus belles églises ogivales de la Belgique. Elle fut bâtie par Antoine de Lalaing, premier comte de Hoogstraeten, décédé en 1540; mais la tour ne date que des années 1534 à 1546 [1].

L'église d'Hoogstraeten est entièrement construite en briques. Ses trois belles nefs à colonnes cylindriques sont suivies de transepts et d'un chœur, vaisseau grand, élevé et éclairé par de magnifiques verrières. Des stalles ogivales d'un travail précieux et le superbe mausolée du fondateur et de son épouse, contribuent encore à relever la beauté de cet imposant sanctuaire. L'extérieur de l'église se distingue par sa régularité et sa noble simplicité; mais ce qu'il présente de vraiment admirable, c'est l'énorme tour pyramidale qui surgit au-devant des nefs et sous laquelle est placée l'entrée principale de l'église. Il y a bien peu de monuments en Belgique dont l'aspect soit aussi imposant et en même temps aussi gracieux. Ces deux qualités qui se rencontrent si rarement ensemble, résultent de la beauté générale du plan de cette tour et de l'accord parfait de ses moindres parties.

Église ci-devant des Dominicains, à Anvers. Cette église et celle de Louvain que nous avons décrite précédemment, sont les plus beaux temples que

[1] Grammaye, *Ant. Brab.*, Antv. p. 38. Le Roy, *Notit. marchion. S. i. rom.* p. 344.

l'ordre célèbre de saint-Dominique ait possédés en Belgique. Reconstruite en 1540 et achevée en 1571 [1], elle présente un magnifique vaisseau de 81 mètres 50 centim. de longueur dans œuvre, divisé en trois nefs par deux rangs de colonnes cylindriques à chapiteaux ornés de feuilles de chou frisé. Les bas-côtés sont sans chapelles et il n'y a que celui de droite qui soit percé de fenêtres, toutes à meneaux flamboyants. Les fenêtres de la grande nef forment des ogives simples et sans divisions intérieures. A leur base règne, comme dans l'église de Saint-Jacques de la même ville, une suite de balcons découpés en figures contournées. Le chœur presqu'aussi vaste que la nef centrale, est éclairé par un grand nombre de longues et belles fenêtres lancéolées. Sa voûte est surbaissée et à compartiments prismatiques, tandis que celles des nefs sont ogivales et à nervures croisées. On n'observe d'autre apparence de transepts, qu'au bas-côté droit une chapelle carrée d'environ six mètres de profondeur. L'extérieur de l'église, d'une construction fort régulière, mais très-simple, sans balustrades ni arcs-boutants n'offre de remarqnable que le grand portail orné avec assez de recherche dans le style flamboyant le plus tourmenté, mais dont la partie supérieure est restée inachevée ou n'existe plus [2].

Église et cloître de l'abbaye de Lobes. Commencée

[1] MERTENS en TORFS, *Geschiedenis van Antwerpen*, IV, 220.
La première église bâtie entre les années 1262 et 1271 ou 1276 était d'une construction simple et grossière.

[2] On trouve dans la *Brabantia Sacra* une vue de ce portail dans son état complet.

en 1568 et terminée en 1576, après un incendie qui avait détruit tous les bâtiments de l'abbaye en 1541, cette église passait pour une bâtisse d'une hardiesse étonnante. Elle présentait un vaisseau sans transepts, long de 200 pieds et large de 80. Comme celles de Sainte-Croix à Liége, ces trois nefs étaient de hauteur égale. Elles étaient formées par deux rangs de colonnes en faisceau, de trois pieds de diamètre à peine, et qui s'élançaient d'un seul jet jusqu'à une hauteur de 90 pieds, où elles se bifurquaient pour former les nervures des voûtes qui étaient tellement surbaissées qu'elles ressemblaient à unplafond [1]. Un seul rang de longues fenêtres à cintres surbaissés éclairait les nefs et le chœur, dont les murs étaient renforcés par des contreforts, construits en forme de tourelles cylindriques.

Le cloître, également reconstruit après l'incendie, ne le cédait pas en beauté à l'église. C'était un portique carré de 140 pieds de diamètre, à arcades ogivales et qui, par sa largeur et l'élévation de sa voûte, ressemblait à la nef d'une église. Le centre du préau était orné d'une belle fontaine en marbre représentant Moïse et le serpent d'airain. On admirait aussi la salle du chapitre et le réfectoire d'été dont la voûte posait sur trois colonnes de marbre sculptées en arabesques [2].

[1] Le premier aspect de l'église de Lobes frappa tellement l'archiduc Albert, gouverneur-général des Pays-Bas, qu'en mettant le pied sur le seuil de la porte, il s'écria : " Cette église sera le tombeau des moines. "

[2] Il ne subsiste plus de l'abbaye de Lobes que les communs bâtis au XVIIIe siècle, tout le reste a été incendié par l'armée française en 1793.

La construction d'un monument aussi capital que celui nous venons de décrire, prouve que bien avant dans la seconde moitié du XVIe siècle, l'architecture ogivale continuait encore à briller d'un vif éclat en Belgique, mais l'abbaye de Lobes fut aussi le dernier édifice religieux de quelqu'importance qui s'y éleva dans ce style. Aucun de ceux que l'on bâtit plus tard jusque vers le milieu du XVIIe siècle, ne mérite d'être mentionné pour son étendue ou sa beauté. Bâtiments fort nus, fort mesquins, ils ne conservent du style ogival que le sommet angulaire de l'arc aux portes, aux fenêtres, aux arcades des nefs, mais rarement à la voûte.

Nous terminerons donc ici ce chapitre de l'architecture religieuse, après avoir encore consacré quelques lignes aux bâtiments claustraux construits dans le style ogival tertiaire.

Pendant les XVe et XVIe siècles on bâtit encore plusieurs cloîtres chapitraux; il nous reste de cette époque ceux de Saint-Paul, de Saint-Barthélemi et de Saint-Jean-en-Isle à Liège. Le plus remarquable de tous les bâtiments de ce genre élevés au XVe siècle dans toute l'étendue de la Belgique d'alors, est le cloître de saint Servais à Maestricht. Les larges galeries de ce magnifique cloître sont percées dans tout leur pourtour de grandes fenêtres flamboyantes du dessin le plus riche et qui sont répétées en fenêtres simulées contre les murs qui leur font face.

Parmi la multitude de bâtiments conventuels bâtis ou reconstruits en Belgique durant la période du style ogival tertiaire, il y en eut certainement un assez

grand nombre qui se distinguèrent par leur beauté non moins que par leurs vastes dimensions. Mais, comme pour les monastères des temps antérieurs, nous ne possédons que des renseignements fort vagues sur leur architecture, les uns ayant été renversés par les iconoclastes au XVIe siècle et rebâtis plus tard en style moderne, les autres ayant disparu depuis la fin du XVIIIe siècle. Parmi les plus remarquables de ces derniers, on peut compter outre ceux des abbayes de Lobes et de Villers et des Dominicains de Louvain, dont nous avons déjà parlé, ceux de l'abbaye de Tongerloo, des prieurés de Groenendael et de Rouge-cloître, de l'abbaye de Wausors et de la Chartreuse de Louvain [1]. Cette dernière qui avait été érigée en 1503 sur les plans de Pierre Colkies, architecte anversois, avait un cloître si beau et si vaste que Juste Lipse, qui avait beaucoup voyagé, doute qu'on en trouvât un pareil dans toute la Belgique et les pays environnants [2]. De tous ces édifices il n'existe plus que d'informes débris. Nous devons donc nous borner à cette simple mention.

1 On trouve des vues de quatre de ces monastères dans la *Brabantia Sacra* et des deux autres dans les *Délices du pays de Liége*.

2 *Est in hoc cœnobio spectabilis porticus magnitudine et opere nescio an hic aut in finitimis locis alia comparanda* (*Justi Lipsii Lovanium* L. II. C. 17).

Deux des quatre côtés de ce cloître furent démolis quelques années avant la suppression du couvent en 1784. En 1787 on vendit les magnifiques vitraux peints qui remplissaient encore à cette époque les fenêtres de la partie subsistante.

ARCHITECTURE CIVILE.

Les éléments généraux des trois âges du style ogival tels que nous les avons décrits, se rapportant aussi bien à l'architecture civile qu'à l'architecture religieuse, nous n'aurons plus à indiquer ici, comme nous l'avons fait pour cette dernière, que ce qui caractérise particulièrement le mode de leur emploi dans les édifices tant publics que particuliers d'une destination profane; encore la différence que l'on observe à cet égard entre l'architecture religieuse et l'architecture civile n'existe-t-elle guère que dans la forme des portes et des fenêtres, et en partie dans celle des balustrades et des colonnes.

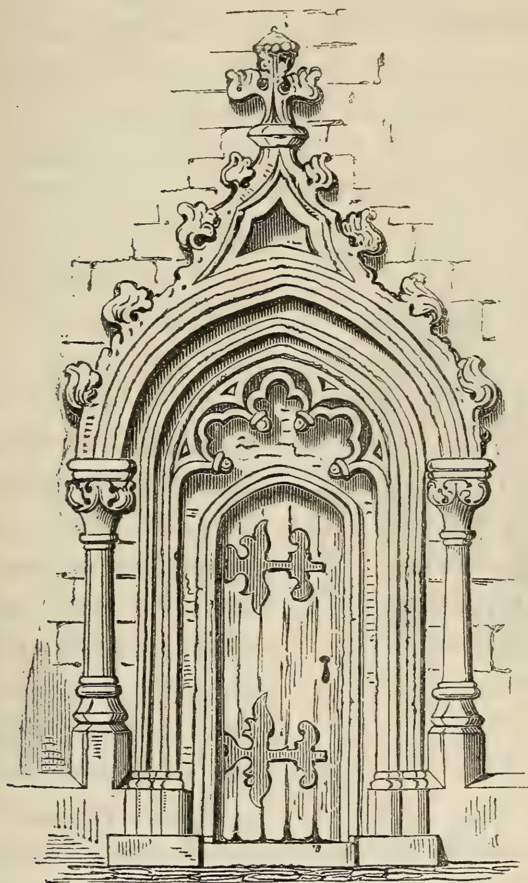
Aux édifices civils, les portes ordinaires sont assez petites, tantôt ogivales et tantôt rectangulaires; ces dernières généralement surmontées d'un arc ogival simulé. Au XIII[e] siècle, le linteau de ces ouvertures carrées pose presque toujours sur deux impostes en biseau ou

en quart de rond (halle, boucherie et maison dite des Templiers à Ypres). Les portes à grandes dimensions présentent, comme celles des églises, deux baies rectangulaires séparées par un jambage et couron-



nées d'un arc ogival dont le tympan est orné fréquemment de bas-reliefs, de panneaux ou de niches, et l'archivolte se compose dans le principe de tores concentriques et plus tard de moulures prismatiques, unies ou chargées de dais, avec ou sans statuettes. Comme modèles de ces portes, nous offrons ici celle de l'hôpital de la Byloke à Gand, qui est du XIIIe siècle, et celle de l'hôtel-de-ville de Bruxelles, du XVe siècle. Les portes des beaux édifices du XVIe siècle se distinguent davantage encore par le luxe de leur ornementation, dans laquelle se glissent déjà fréquemment des éléments du style de la renaissance. Leur arc, généralement surbaissé ou en accolade, se couvre extérieurement de feuilles rampantes terminées par un gros panache, et se découpe souvent à l'intrados en festons trilobés. Les plus remarquables de nos portails de ce

genre étaient celui de la grande salle du palais des ducs de Brabant à Bruxelles, dont nous donnerons le dessin en décrivant ce monument, et celui du palais des princes-évêques de Liége.



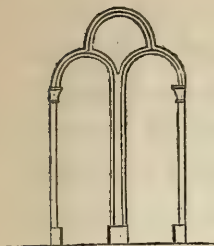
Aux habitations privées, la porte était percée, tantôt au milieu, et tantôt à une des extrémités de la façade ou à un des côtés latéraux du bâtiment. Dans les édifices publics, elle se trouvait presque

constamment au centre du rez-de-chaussée, surtout lorsqu'elle en formait l'entrée unique.

Les fenêtres étaient, comme les portes, rectangulaires ou ogivales. Au XIIIe siècle, les premières avaient aussi leur linteau appuyé sur deux impostes (Maison dite des Templiers, à Ypres), ou, comme aux fenêtres romanes, une colonnette cylindrique les partageait en deux baies ; ce qui les distinguait seulement de ces dernières, c'étaient les arcs ogivaux, simulés et souvent trilobés, qui leur servaient ordinairement d'encadrement et dont les archivoltes retombaient sur des colonnettes avec chapiteaux à crochets (ancien hôtel-de-ville d'Alost). Les fenêtres, entièrement ogivales du style lancéolé, sont sans subdivisions ou renferment deux moindres lancettes géminées que surmontent une ou plusieurs rosaces (halle, boucherie et Maison des Templiers à Ypres). Cette forme se conserva aux XIVe et XVe siècles, mais depuis la seconde moitié du XVe siècle, les simples pied-droits à moulures prismatiques remplacent les colonnettes des deux siècles précédents et les rosaces d'un profil plus maigre se réduisent souvent à un *oculus*. Vers la



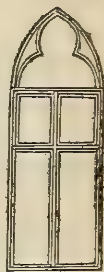
fin de ce siècle et au commencement du siècle suivant, les arcs des fenêtres, semblables à ceux des portes, sont, à peu d'exceptions près, surbaissés et très-souvent trilobés (Maison du Roi à Bruxelles, hôtel-de-ville de Gand, palais épiscopal de Liége.)



Les fenêtres rectangulaires, divisées en croix simple, double ou triple par des croisillons, ne commencent à se montrer qu'au XIVe siècle (halle de Louvain et hôtel-de-ville d'Ypres). Leur emploi devient presqu'universel au siècle suivant et ne cesse qu'au XVIIIe siècle.





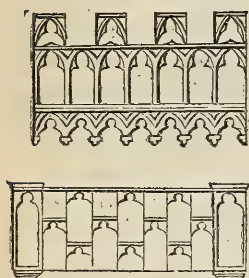


Au XVe et au XVIe siècle, les façades de beaucoup d'édifices en briques, et plus rarement en pierres, se découpent en une suite de longues arcades ogivales ou surbaissées qui en occupent toute la hauteur et encadrent les différents étages de fenêtres. Ce mode d'ornementation se rencontre principalement à Bruges, dont l'hôtel-de-ville en montre le premier exemple connu.

Les toits élevés de nos hôtels-de-ville et d'autres bâtiments de l'époque ogivale sont percés d'un grand nombre de lucarnes disposées en rangs superposés. Les uns sont d'une construction très-simple; les autres ont leur gable bordé de crochets et flanqué de pinacles (hôtels-de-ville de Bruxelles, de Louvain,

d'Audenaerde, Table Ronde à Louvain, Maison du Roi à Bruxelles, etc).

Un fait que nous n'avons vu consigné nulle part, c'est que nos anciennes habitations féodales et urbaines d'architecture semi-militaire, connues en flamand sous le nom de *steenen*, ont servi de type à nos halles et hôtels-de-ville, et généralement à tous nos monuments civils de l'époque ogivale, si l'on en excepte les beffrois qui furent bâtis à l'imitation des donjons : de même que nos *steenen* des XIIe et XIIIe siècles, les halles et les hôtels-de-ville de la Begique offrent un quadrilatère plus ou moins allongé, dont les angles sont surmontés de tourelles en saillie et les toits bordés de créneaux; seulement ces derniers, au lieu d'être appliqués comme moyen de défense, se transforment ici en élégantes balustrades par des découpures en forme d'arcades trilobées [1].



Comme mode de construction, ou plutôt d'ornementation, employé exclusivement dans l'architecture civile de la dernière époque du style ogival, nous aurions encore à mentionner les colonnes cylindriques ou polygonales à chapiteaux historiés et à fûts couverts d'ornements sculptés, si nous n'en avions déjà parlé suffisamment en traitant des principes généraux de l'architecture ogivale. Les

[1] Ce dessin représente une partie des balustrades crénelées des hôtels-de-ville de Bruges et de Bruxelles.

autres variations qui peuvent se rencontrer dans l'application de ces principes aux bâtiments civils sont trop minimes pour être l'objet d'une mention spéciale. Les détails dans lesquels nous allons entrer en décrivant nos édifices publics et privés de l'ère ogivale les feront d'ailleurs reconnaître suffisamment.

Nous avons traversé les sept premiers siècles du moyen âge sans rencontrer en Belgique un seul monument public d'une destination purement civile qui méritât d'attirer notre attention. Mais avec le XIIIe siècle commence cette longue série d'édifices brillants en style ogival que nous envie l'Europe artistique et qui n'existent en aussi grand nombre dans nulle autre contrée d'une étendue aussi restreinte. C'est, comme nous l'avons déjà dit, aux communes que les villes de la Belgique sont redevables de cette riche parure monumentale. On sait quelle immense influence cette institution exerça partout sur l'industrie, le commerce et l'état social en général[1]. Nous n'avons à faire connaître ici que celle qu'elle eut sur le progrès de notre architecture

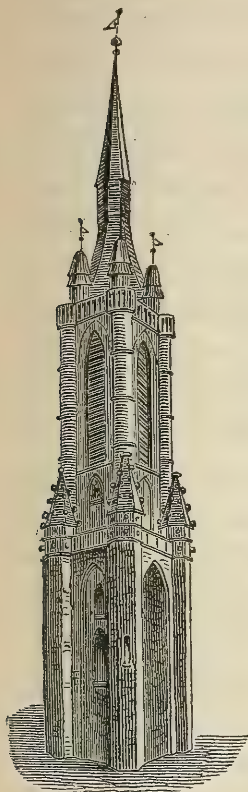
[1] Voir, sur l'origine et l'organisation des communes, HALLAM (*l'Europe au moyen âge*, t. I, p. 295 et suiv., édit. de Riga); RAEPSAET, DE BAST, WARNKŒNIG, AUGUSTIN THIERRY, et ce que nous avons écrit nous-mêmes sur ce sujet intéressant dans *les Pays-Bas avant et durant la domination romaine*, t. II, p. 421.

civile et les monuments qu'elle fit surgir sur notre sol.

Nous avons dit précédemment que la commune donna naissance à quatre espèces d'édifices publics inconnus auparavant, les beffrois, les halles, les hôtels-de-ville et les bâtiments servant de lieu de réunion aux gildes ou serments et aux corps de métiers. Le beffroi était en quelque sorte l'emblême de la liberté communale, l'hôtel-de-ville celui de la loi et de la dignité municipale; les deux autres catégories d'édifices représentaient l'un l'industrie, qui avait fait la grandeur et la puissance de la commune, l'autre l'esprit de fraternité, d'association et de défense mutuelle qui liaient entre'eux tous les membres de la commune et n'en faisaient pour ainsi dire qu'une seule famille.

Toute charte de commune octroyait à la ville ou bourgade qui obtenait ce privilége, le droit de posséder une cloche destinée à convoquer les bourgeois, soit pour voler à la défense de leurs remparts, soit pour l'élection du magistrat ou pour tout autre objet d'un intérêt majeur. Ce bourdon devait être nécessairement suspendu à une élévation assez grande et dans une position assez centrale pour que le son en pût être entendu de tous les points de la cité. On érigea à cet effet des tours isolées qui reçurent le nom de *beffroi*. On y conservait aussi les chartes et priviléges de la commune, et elles servaient ordinairement de lieu de réunion pour le magistrat, là, où il n'existait pas encore un hôtel-de-ville proprement dit. Les beffrois n'étaient pas toujours isolés; souvent ils s'élevaient à côté ou au-dessus des hôtels-de-ville; plus souvent encore on faisait servir à cet usage la tour d'une

église; dans ce dernier cas, la commune entrait pour une large part dans les frais de construction et d'entretien de cette partie de l'édifice religieux.



Les beffrois furent, avec les halles, les premiers monuments civils et publics qui décorèrent les villes communales de la Belgique. Il en existe encore un assez grand nombre; les plus remarquables en style ogival, et les seuls dont nous avons à parler ici, sont ceux de Tournai, de Gand, d'Ypres, de Bruges, de Lierre, de Nieuport, d'Alost, de Bruxelles et de Mons.

Il serait difficile de dire quel fut le premier beffroi érigé en Belgique, mais le plus ancien de ceux qui se voient aujonrd'hui, paraît être celui de Tournai. Le style de son architecture ogivale primaire doit en faire rapporter la construction au XIIIe siècle [1]. C'est une tour carrée d'un assez faible diamètre relativement à sa hauteur et qui s'élève à l'extrémité de la Grande Place. Elle est flanquée aux quatre angles de quatre

[1] La charte de commune donnée à la ville de Tournai par Philippe-Auguste en 1187, lui permet, par les articles 39 et 40, d'établir un beffroi : *Præterea eisdem hominibus tornacensibus concessimus ut campanam habeant in civitate in loco idoneo ad pulsandum ad voluntatem eorum pro negotiis villæ.*

On prétend que ce beffroi a été bâti sur les fondements d'un *propugnaculum* ou fortin de l'enceinte romaine.

contreforts en forme de tourelles rondes auxquels sont adossés, jusqu'à la moitié de leur hauteur, quatre autres contreforts octogones, réunis par des arcs ogivaux et couronnés de clochetons pyramidaux, massifs et bordés de crochets. Ces derniers contreforts sont évidemment une addition postérieure, faite sans doute pour renforcer la tour après l'incendie qui la ravagea en 1391, car l'arc qui réunit les deux contreforts antérieurs cache le sommet d'une grande fenêtre ogivale faisant partie de la construction primitive et qui surmonte deux autres fenêtres lancéolées et geminées de moindre dimension, au-dessous desquelles se trouve la porte d'entrée, composée d'un arc ogival très-simple. La flèche octogone en bois et ses quatre clochetons qui couronnent aujourd'hui le beffroi, sont aussi d'une construction plus récente que la tour, qui se terminait primitivement en plate-forme [1].

D'après l'inscription latine écrite au dos du plan original du beffroi de Gand que l'on conserve aux archives de la ville, les fondements de ce donjon auraient été jetés dès l'année 1183 [2]; mais ce plan, que nous reproduisons sur une échelle réduite, ne remonte certainement qu'aux dernières années du XIIIe ou au commencement du XIVe siècle, comme il est aisé de juger par le style architectural de la partie supérieure et non construite du monument. La construction du beffroi date également de cette époque, comme l'attestent les comptes de la ville, qui

[1] Les clochetons étaient autrefois surmontés de quatre statues en pierre.

[2] On y lit : *Sigerus castellanus gandensis me fondavit anno* MCLXXXIIJ IIJ. *Kal. maii.*

apprennent que l'on y travaillait activement en 1315 et années suivantes, et qu'on ne cessa les travaux qu'en



1336 ou 1337 [1]. Alors toute la maçonnerie jusqu'à la balustrade qui devait contourner la base du dernier étage, était terminée. En 1376, on substitua à cet étage et à la flèche pyramidale qui l'aurait couronné, la lourde et informe construction en bois démolie récemment, après avoir subi plusieurs modifications aux XVe, XVIe et XVIIe siècles. Avant cette démolition, le beffroi avait une élévation de 72 mètres jusqu'au sommet du grand dragon en cuivre que l'on prétend, mais sans preuves bien positives, avoir été enlevé à Constantinople à la prise de cette capitale de l'empire d'Orient par les croisés, en 1204. Dans son état actuel, et en attendant son achèvement projeté, le beffroi de Gand présente une tour carrée, construite en pierres de Tournai de grand appareil, d'une forme très-svelte, isolée sur trois de ses côtés et dont les quatre faces sont d'une architecture uniforme. Ses nombreuses fenêtres lancéolées sont aujourd'hui presque toutes bouchées et sans meneaux.

[1] Voir les extraits de ces comptes dans la savante notice que M. Van Lokeren a consacrée au beffroi de Gand dans le *Messager des sciences Hist. de Belg.*, 1839, p. 239.

Bruxelles devait avoir son beffroi dès la première moitié du XIIIe siècle, car sa charte de commune date de l'année 1229 [1]. On sait positivement qu'en 1289, il était déjà construit en tête de l'église de Saint-Nicolas [2]. Cette tour s'écroula avec fracas en 1367 et fut rebâtie peu de temps après [3]. Elle subsista en cet état, sauf l'étage en style moderne que l'on y ajouta en 1662, jusqu'au bombardement de 1695, qui la renversa presque entièrement. Elle se composait, avant la modification de 1662, de deux parties différentes; la partie inférieure formait un large bâtiment carré, flanqué de deux tourelles rondes à la face antérieure, qui était percée de deux fenêtres ogivales geminées, et couronnée d'une balustrade découpée en créneaux; la partie supérieure était octogone, à deux étages de fenêtres ogivales, et couverte d'une flèche en bois [4]. Cette tour avait, avant le bombardement, une hauteur de 317 pieds (mesure de Bruxelles). Reconstruit en 1697 sur un très-beau plan en style moderne, dont le modèle en bois se voit encore sur le jubé de l'église, le beffroi de Bruxelles s'écroula de nouveau en 1714, et ne fut plus reconstruit depuis lors [5].

Les beffrois d'Ypres et de Bruges faisant corps

1 HENNE et WAUTERS, *Hist. de Brux.*, t. I, p. 55.

2 *Ibid.*, t. III, p. 109.

3 *Ibid.*, p. 110.

4 Voir, dans l'*Histoire de Bruxelles*, par MM. Henne et Wauters, un dessin de la tour avant le bombardement.

5 L'église de Saint-Nicolas, élevée en partie au XIVe siècle, est fort insignifiante; le chœur n'est pas bâti sur l'axe des nefs et dévie considérablement à gauche. Les mystiques prétendent voir dans cette déviation, que l'on observe à quelques autres églises, une idée préconçue, celle de figurer le Christ fléchissant sa tête au moment d'expirer.

avec les halles de ces villes, nous en parlerons tantôt, en décrivant ces édifices.

Le beffroi de Lierre, qui flanque le côté gauche de l'hôtel de ville, jadis la Halle aux Draps, fut commencé en 1369; mais la bâtisse, longtemps interrompue, ne fut terminée qu'en 1411 [1]. C'est une tour carrée, longue, étroite et percée de quelques petites ouvertures en forme de meurtrières. Ses quatre angles sont surmontés de quatre clochetons hexagones en pierre de taille comme la tour, et qui posent en encorbellement sur des arcatures ogivales et trilobées Un cordon de modillons ou corbeaux orne leurs bases et contourne la tour en guise de machicoulis. Une flèche et une lanterne en bois, octogones, pyramidales et couvertes en ardoises, comme le sont toutes nos flèches en bois, sert de couronnement à ce beffroi, qui retrace à s'y méprendre un véritable donjon de château.

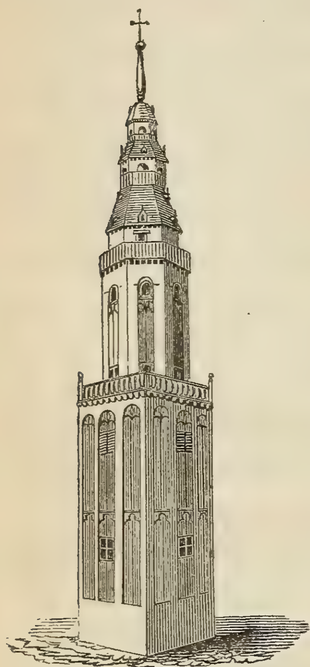
Les beffrois de Nieuport et d'Alost ont beaucoup de ressemblance, quant à la forme générale, avec celui de Lierre, et se trouvent également accolés au côté gauche de l'hôtel-de-ville. Celui de Nieuport ne date que de 1480, et celui d'Alost de 1487. Ce dernier est le plus orné. Sa face antérieure est décorée de deux niches cantonnées de légers pinacles qui renferment les statues de deux guerriers dans le costume du xve siècle [2]. Derrière la balustrade à quatrefeuilles et

[1] VAN LOM, *Beschr. van Lier.* p. 142. REDIG, *Notice sur la tour de l'hôtel-de-ville de Lierre* dans les *Annales de l'Acad. d'Archéologie de Belg.*, t. VI, p. 231.

[2] Il est inutile d'observer que le millésime 1200, qui se lit au-dessous de ces niches avec la devise : *nec spe nec metu*, est apocryphe.

à trèfles encadrés qui embrasse la partie supérieure de la tour, s'élève une jolie tourelle octogone percée de huit ouvertures ogivales.

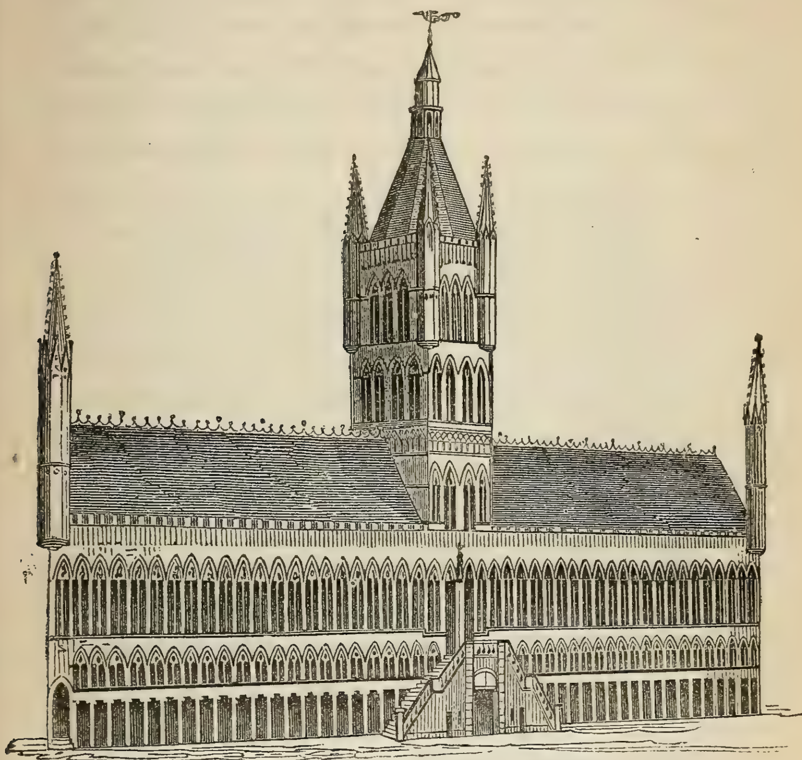
Le beffroi de Furnes, tour en briques, d'une forme élancée et gracieuse, comme l'indique le dessin ci-joint, est surtout remarquable par le millésime de 1629 inscrit sur une de ses quatre faces et qui doit le faire considérer comme le beffroi de la Belgique le plus récemment érigé ou reconstruit en style ogival.



S'il existait déjà des halles dans quelques-unes de nos villes au XII[e] siècle, ce ne pouvaient être que des constructions peu importantes et généralement en bois. Ce n'est qu'au XIII[e] siècle que nous trouvons en Belgique la première trace d'édifices de cette catégorie construits d'une manière solide; mais les seuls, remarquables sous le rapport de l'architecture, que l'on puisse assigner avec certitude à ce siècle, sont la halle de Bruges et celle d'Ypres, qui surpasse certainement en importance monumentale toutes les constructions semblables élevées au moyen âge tant en Belgique que dans toutes les autres contrées de l'Europe.

D'après les annales manuscrites de la ville d'Ypres,

la première pierre de la halle aux draps, servant aujourd'hui d'hôtel-de-ville, fut posée le 1[er] mars de l'an 1200 (vieux style) par Baudouin de Constantinople, comte



de Flandre, par la comtesse Marie, son épouse, et par Erlebalde ou Herlibarde, grand bailli d'Ypres. Les travaux conduits avec beaucoup de lenteur, ne furent entièrement terminés qu'en 1304 [1]. Type le plus

[1] Suivant M. LAMBIN, dans son *Mémoire sur la Halle aux Draps d'Ypres,* couronné par la Société des Antiquaires de la Morinie, le beffroi ou tour de la halle en serait la partie la plus ancienne; l'aile droite, désignée dans les anciens titres sous le nom de vieille halle, aurait été achevée en 1230 et l'aile opposée en 1285. Le côté droit de la face postérieure du bâtiment, dit la Conciergerie, n'a été bâti qu'en 1342.

parfait et le plus noble du style ogival primaire appliqué aux constructions civiles, la halle d'Ypres offre un immense trapèze dont la face antérieure a un développement de 133 mètres 10 centimètres. Par ses dimensions, sa situation sur une vaste place et la beauté de ses proportions, ce magnifique monument, construit en briques, produit le coup-d'œil le plus imposant; il retrace en quelque sorte, mais sur une échelle plus grande, l'image de ces magnifiques palais toscans du moyen âge que l'on admire à Florence, à Sienne et dans d'autres villes de la Toscane.

La façade se compose d'un rez-de-chaussée, percé jadis d'une suite de portes ou baies rectangulaires, et de deux étages de fenêtres ogivales, du dessin et du profil le plus pur et le plus gracieux [1]. Elles offrent toutes une ogive maîtresse encadrant deux lancettes geminées, séparées par une colonnette cylindrique avec chapiteau à crochets et surmontées d'une rosace découpée en quatrefeuille encadrée qui, au second étage, alterne avec des rosaces trèflées [2]. Des créneaux portés par des consoles sur lesquelles étaient sculptées des têtes d'enfants, avant la restauration de l'édifice, en 1822, règnent le long du toit et se terminent aux angles de la façade par deux tourelles octogones placées en encorbellement et dont les flèches massives sont ornées de crochets. La même ordonnance se reproduit sur le

[1] Le perron à double rampe, placé au centre de la façade et qui vient d'être démoli, est de construction moderne et n'existait pas dans le principe.

[2] En 1513, on posa entre les fenêtres du premier étage, douze statues en pierre et de grandeur naturelle, des comtes et comtesses de Flandres qui avaient régné pendant les deux siècles précédents. Elles furent abattues à la prise de la ville par les Français en 1792.

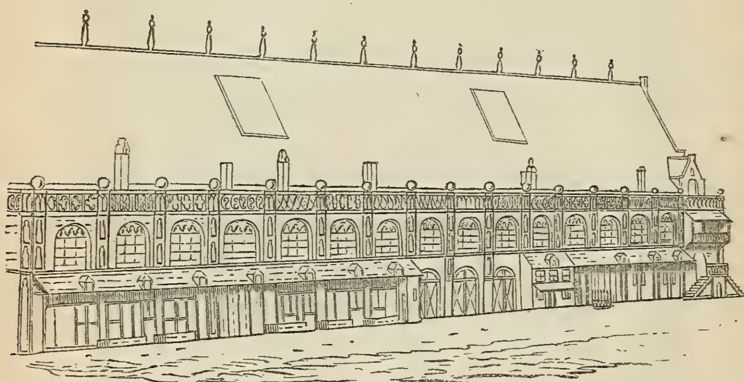
petit côté latéral gauche, sur les faces de la cour intérieure de l'édifice et, avec de légères modifications, sur la face postérieure de la halle; elle devait également décorer le côté latéral droit avant la construction du bâtiment en style moderne, que l'on y a adossé en 1620. Le toit avait son arête couronnée d'une crête, formée de trèfles en moëllon. Au centre de la façade surgit la tour du beffroi, grande masse carrée



à trois rangs de fenêtres sur chacune de ses faces et flanquée aux angles de tourelles. Ces tourelles et les

fenêtres sont pareilles à celles de la façade antérieure du bâtiment. A l'intérieur de la halle d'Ypres, on remarque une salle immense, longue de 50 mètres et large de 30. Jadis tout le rez-de-chaussée ne formait qu'une salle unique, dont la voûte posait sur plusieurs rangs de colonnes, ce qui devait produire un effet d'optique admirable.

On fixe au XIIIe siècle la fondation de la halle aux Draps de Bruges [1], appelée halle à l'Eau (*Waterhalle*), parce qu'elle était bâtie sur un canal, où les bateaux venaient décharger leurs cargaisons sous des galeries couvertes; mais Gramaye ne fait remonter qu'au XVe siècle la construction de ce vaste bâtiment qui occupait tout le côté oriental de la Grand'Place et subsista jusqu'en 1789. Son architecture, comme



l'indique notre dessin, paraissait en effet se rapporter à cette dernière époque. Il se composait

[1] M. GAILLIARD en place par erreur la date à 1214.

d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Le premier offrait une suite d'arcades, mais dont les trois arcades centrales étaient seules ouvertes. Les quinze fenêtres de l'étage supérieur étaient à arcs surbaissés et partagées en trois baies ou jours. A la naissance du toit, régnait une balustrade flamboyante surmontée de boules en pierre. Le côté latéral gauche, terminé en pignon, était percé d'une porte ogivale à archivolte bordée de crochets et de trois fenêtres également ogivales auxquelles étaient superposées quatre autres ouvertures en forme de roses.

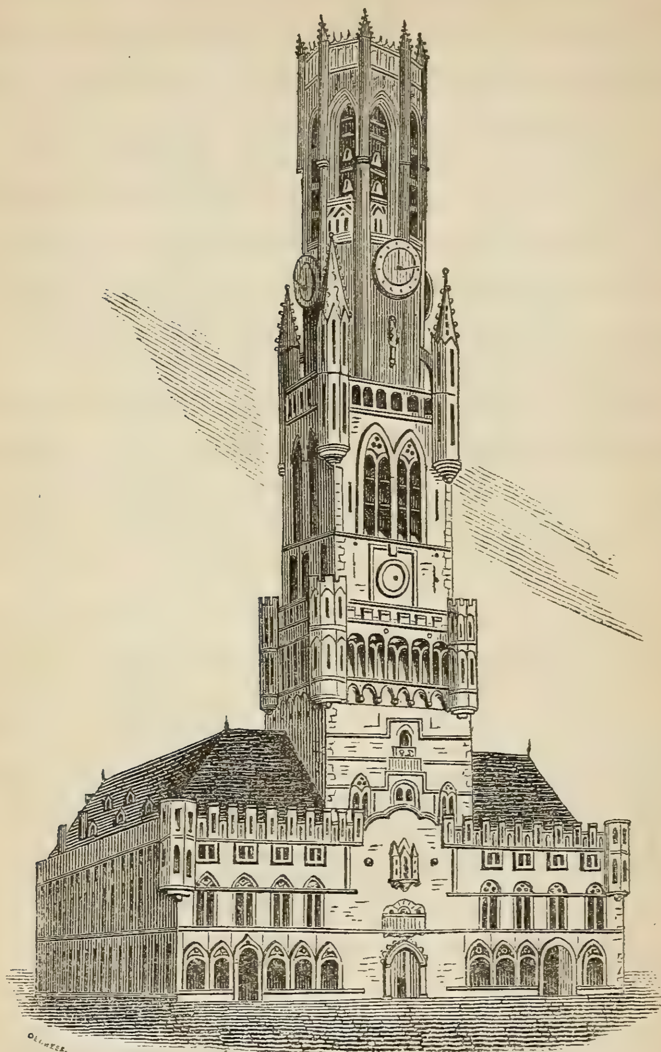
Bruges possédait une seconde halle, celle qui subsiste encore aujourd'hui et qui était bâtie en retour d'équerre avec la halle dont nous venons de parler. Quadrilatère isolé, de 84 mètres de longueur sur 43 mètres 50 centimètres de largeur, ce vaste édifice, construit en briques et en pierres, fut commencé en 1284 et le magnifique beffroi qui occupe le centre de la façade en 1291 [1]. De nouveaux travaux y furent encore exécutés en 1364. Le côté postérieur de la halle ne fut même élevé que deux siècles après [2]. Le beffroi terminé aujourd'hui en plate-forme, était couronné avant 1741 d'nne flèche pyramidale en bois cantonée de quatre clochetons et haute de 19 mètres, ce qui donnait à la tour une hauteur totale de

[1] Après l'incendie qui consuma, en 1280, la halle antérieure construite en bois. DESPARS. *Kronike van Vlaendr*, t. II, p. 2.

[2] Il paraîtrait aussi que la façade, dont les ouvertures inférieures sont de style ogival tertiaire, a dû subir plusieurs modifications au XV[e] siècle.

D'après les comptes de la ville, l'architecte du beffroi et de la halle, en 1291, s'appelait frère Simon de Genève. Ceux de 1284 mentionnent plusieurs autres maîtres ouvriers ou architectes.

107 mètres 43 centimètres [1]. L'ordonannce des côtés



latéraux de la halle consiste en une suite d'arcades

[1] La flèche fut brûlée par la foudre en 1741. Elle avait été construite en 1502 à la place d'une première flèche détruite, en 1493, par un sinistre semblable.

ogivales, aujourd'hui bouchées, que surmonte un rang de fenêtres carrées, pareilles à celles de la face antérieure de l'édifice. Les façades qui bordent la cour intérieure sont d'une architecture fort simple. Les vastes salles au premier étage ne sont non plus remarquables que par leurs dimensions.

Au XIVe siècle, époque où la fabrication du drap, des toiles et d'autres branches d'industrie prit une extension si considérable, il n'y eut pas une seule de nos villes tant soit peu importantes qui ne fut pourvue de sa halle. Mais quelque nombreux qu'aient été les édifices de ce genre, érigés dans ce siècle, nous n'en connaissons que trois ou quatre qui se distinguassent sous le rapport monumental; ce sont, les halles de Louvain, de Malines et de Diest; peut-être aussi la halle aux draps de Bruxelles [1].

La première pierre de la halle aux draps de Louvain fut posée le lundi après la Pâque close de l'an 1317, comme l'apprend une inscription flamande en caractères du temps, placée à un des angles du bâtiment et qui fait connaître également les noms des trois architectes ou maîtres maçons chargés de la direction des travaux : ils se nommaient Jean Stevens, Arnould Hare et Georges Raes [2]. Ce vaste édifice qui

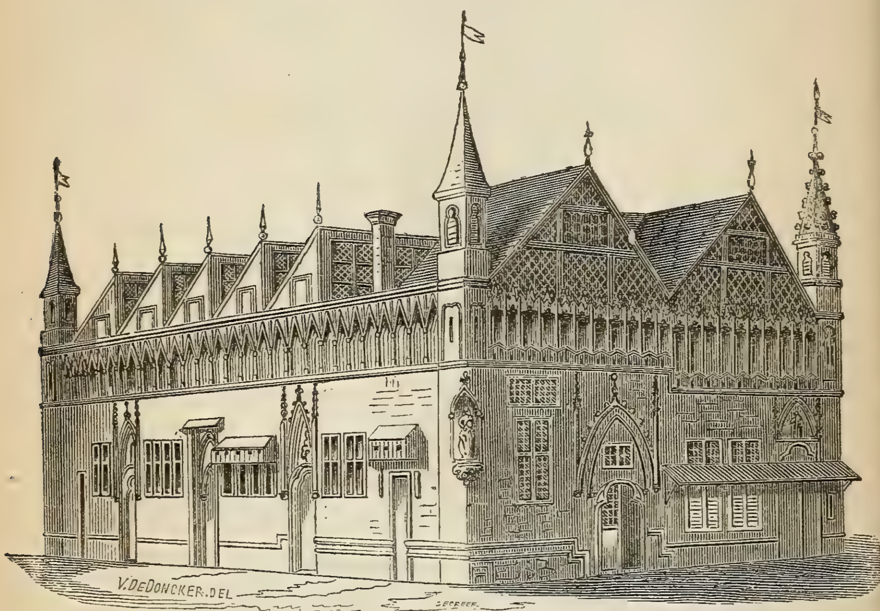
L'élégante balustrade avec pinacles qui entoure aujourd'hui la plate-forme du beffroi, ne date que de 1822.

1 " On n'a pas de donnée précise sur l'aspect que présentait l'ancienne halle aux Draps, mais à en juger par l'époque de sa construction (1353), on doit supposer qu'elle était de style gothique secondaire. Elle avait une grande porte au milieu du rez-de-chaussée et deux rangs de fenêtres, entre lesquelles étaient de doubles niches. " HENNE et WAUTERS, t III. p. 45.

Cette halle, détruite dans le bombardement de Bruxelles en 1695, occupait l'emplacement de la face postérieure actuelle de l'hôtel-de-ville.

2 *Mest. Jan Stevens en mest. Art. Hare en mest. Gort. Raes; dese dry mestere begonste dese halle in 't jaer ons Heere mcccxxij s'maendags na bevloke paeschen.*

formait un parallélogramme d'environ 200 pieds de longueur sur 50 de largeur, isolé sur trois de ses côtés, resta inachevé; car avant que l'Université de Louvain n'y eut fait ajouter en 1680 un second étage en style moderne [1], il se composait d'un simple rez-de-chaussée couvert d'un toit provisoire, tel que le représente notre gravure exécutée d'après un ancien dessin [2].



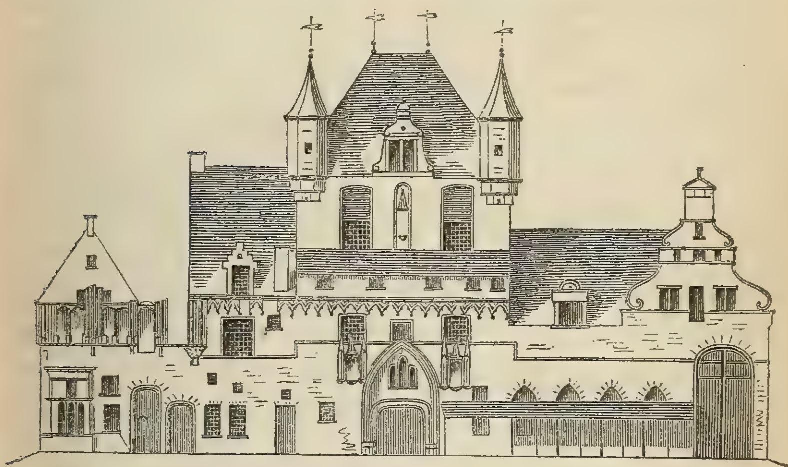
L'intérieur formait une salle unique, dont le plafond en bois pose sur une suite de grands arcs en plein-cintre, retombant sur de grosses colonnes cylindriques à chapiteaux ornés de feuillages et de figures grotesques. L'emploi du plein-cintre dans une bâtisse

[1] Lorsqu'en 1424, Jean IV, duc de Brabant, fonda l'Université de Louvain, il lui concéda le bâtiment de la halle, devenu inutile depuis que les dissentions civiles qui éclatèrent sous le règne de Wenceslas, avaient amené la ruine de la célèbre draperie de Louvain.

[2] La première édition de GRAMAYE, *Antiquitates Brabanticæ*, contient aussi un dessin mais fort grossier, de la halle dans son état primitif.

du XIVe siècle ne doit être considéré ici que comme purement accidentel; en effet celui de l'arc en ogive ne pouvait guère s'adapter dans une salle de peu d'élévation et dans laquelle on voulait ménager l'espace [1].

Les fondements de la halle de Malines, qui borde un des côtés de la Grand'Place, furent jétés en 1340, mais les troubles civils empêchèrent son achève-



ment [2]; il n'y eût de construit que le rez-de-chaussée et la tour carrée posée au centre du bâtiment. Au XVIe siècle, l'empereur Charles-Quint commença sur l'emplacement de cette halle, la construction d'un palais pour le Grand Conseil, mais dont la bâtisse

[1] M. Devigne ne parait pas avoir vu l'ancienne halle de Louvain, car il dit dans son mémoire que nous avons cité plusieurs fois, qu'il ne subsiste plus le moindre vestige de sa construction primitive. Nous pouvons assurer qu'à l'exception du toit provisoire, supprimé en 1684, d'un léger retranchement fait à l'intérieur de la salle du rez-de-chaussée, et de quelques modifications aux fenêtres, ce bâtiment existe encore tel qu'il fut construit en 1317.

[2] Rem. Valerius, *Chron. van Mechel.*, 17. Gramaye, *Mechliniæ*, 5.

fût également interrompue; d'autres constructions y furent encore ajoutées au commencement du XVII[e] siècle. De cet amalgame de bâtiments de différents âges et de styles si dissemblables, est résulté l'informe édifice représenté par la gravure ci-jointe, dont nous devons le dessin à M. Bowens, architecte de la ville de Malines.

La construction de la halle, aujourd'hui boucherie de Diest, date de l'année 1346 [1]. Cet édifice forme, comme la halle de Louvain, un carré long, mais de moindre étendue que cette dernière; il est aussi d'un style beaucoup plus simple. La façade placée à un des petits côtés, se compose d'une porte ogivale très-élevée, cantonée de deux fenêtres également en ogive [2]. A la naissance du toit, règne une corniche portée par de gros modillons ornés de rosaces, et aux angles de la façade, par deux gargouilles. Ce que ce bâtiment offre de plus intéressant, ce sont les cinq ouvertures en plein-cintre dont est percé le côté latéral droit et entre lesquelles le mur est buté par des contreforts en retraite; il est du reste aisé de reconnaître, à la forme des moulures des archivoltes de ces fenêtres, que le plein-cintre ici est tout autre que celui du style roman [3]. La corniche du toit pose de ce côté sur de simples corbeaux, sans ornements. La face postérieure de la halle a été rebâtie en style moderne, il y a un petit nombre d'années. L'intérieur se

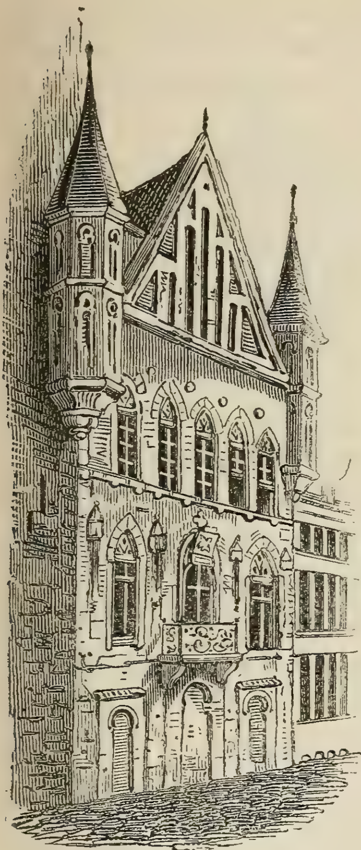
1 Chronique manuscrite de la ville de Diest, par un moine anonyme.

2 Il paraît y avoir eu dans le principe trois portes ou quatre fenêtres.

3 Il y a au-dessus de ces fenêtres un second rang de fenêtres, mais carrées et qui sont modernes.

Le côté latéral opposé n'est point visible, la halle n'étant isolée que sur trois faces.

composait primitivement d'une seule salle, subdivisée longitudinalement, comme celle de la halle de Louvain, en deux nefs, formées par deux rangs d'arcs en ogive, retombant sur des colonnes cylindriques très-courtes, sans chapiteaux et à bases octogones. Chaque nef avait une toiture distincte et à deux versants. Aujourd'hui ces arcades sont murées, et la boucherie n'offre plus qu'une seule nef.



A l'exception de la halle aux draps de Bruges, décrite plus haut, nous ne trouvons au xv[e] siècle qu'un seul édifice de cette catégorie, qui mérite une mention spéciale, la halle aux draps de Gand, qui est en même temps, à notre connaissance, la dernière halle remarquable de style ogival qui ait été élevée en Belgique. Construit en 1424 [1] à côté du beffroi,

[1] Diericx, *Mémoire, etc.*, t. I, c. 3. Steyaert, p. 154.
Elle remplaça celle qui avait été élevée en 1228 dans un autre emplacement, et fut cédée en 1613 à la Gilde ou serment de Saint-Michel, dite *des Escrimeurs*, qui en fit sa salle d'armes.

ce monument est d'une étendue médiocre, mais sa façade, dont nous offrons une vue, est d'un dessin fort gracieux. Elle appartient plutôt au style ogival secondaire que tertiaire.

Toutes les halles que nous venons de décrire étaient des halles aux draps, si ce n'est que la halle actuelle de Bruges servait également, dans le principe, à la vente des épiceries; mais la plupart de nos villes eurent aussi, dès le XIIIe et le XIVe siècle, des halles au pain et des halles à la viande, répondant à nos boucheries modernes [1]. Il semble que ces édifices, d'une bien moindre importance que les halles aux draps, ne devaient guère briller par le luxe de leur architecture; il en est deux cependant qui font exception à cet égard : la boucherie d'Ypres et celle d'Anvers [2].

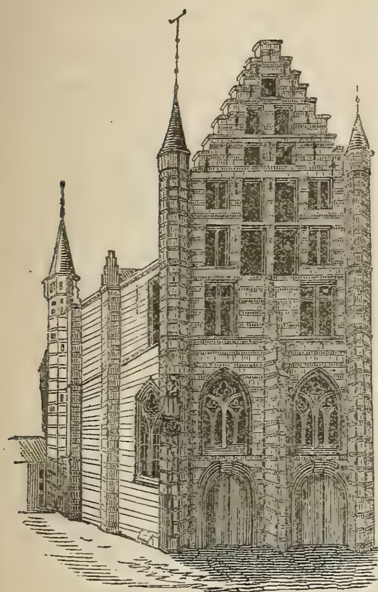
La première de ces boucheries a une façade fort curieuse. La partie inférieure, jusqu'au-dessus du premier étage, est de style ogival primaire et doit remonter au XIIIe siècle. La porte et les fenêtres du rez-de-chaussée sont rectangulaires et leurs linteaux posent sur des impostes; celles en ogive du premier étage sont absolument semblables aux belles fenêtres de la halle, à laquelle la boucherie fait face. Cette partie de la façade est construite en pierres de taille, tandis que la partie supérieure est en briques et appartient au style ogival tertiaire de la dernière époque.

La boucherie d'Anvers, bâtie entre les années

1 Voir sur la halle au pain de Bruxelles, HENNE et WAUTERS, t. III, p. 150.

2 La grande boucherie de Gand, bâtie en 1408, est un bâtiment fort long, mais d'une construction grossière. Sanderus en donne une vue extérieure.

1501 et 1503 [1], est un bâtiment de 44 mètres de longueur sur 16 mètres 50 centimètres de largeur, éclairé au rez-de-chaussée par des fenêtres en ogive, divisées par des meneaux flamboyants, et à l'étage supérieur des côtés longs par un rang de fenêtres carrées. Les petits côtés, terminés en pignons à gradins, présentent plusieurs rangs superposés d'ouvertures de cette dernière espèce, comme le fait voir le dessin ci-joint. La beauté de l'appareil de cet édifice, construit en briques, alternant avec des chaînons de pierres de taille, la régularité et le caractère simple et sévère de son architecture, lui donnent un aspect tout-à-fait monumental.



Nous avons dit précédemment que, jusqu'au XIII[e] siècle, il n'existait encore nulle part des édifices construits dans le but spécial de servir de lieu de réunion au magistrat. Pendant tout ce siècle, et même pendant une partie du siècle suivant, il continua généralement à siéger dans des maisons ordinaires, dans les salles des beffrois, des halles et des portes de ville, parfois encore en plein air ou sous un

[1] *Gesch. van Antw.*, t. IV, p. 117.

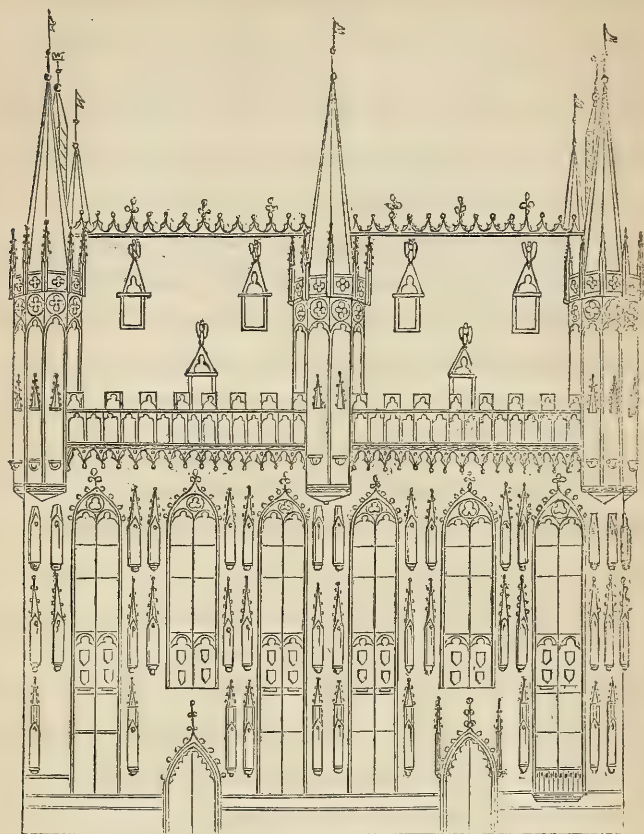
simple hangar. Aussi l'ancien hôtel-de-ville (aujourd'hui boucherie) d'Alost, dont l'architecture appartient partiellement au style ogival primaire le plus caractéristique, c'est-à-dire au XIIIe siècle, devrait-il être considéré, s'il fut vraiment érigé dans ce but, ce dont nous ne sommes pas bien convaincus, comme le premier hôtel de ville proprement dit qui ait été élevé en Belgique et comme constituant un cas tout-à-fait exceptionnel. Le côté latéral droit de cet édifice, isolé et de moyenne étendue, en est la seule partie qui se soit conservée intacte depuis cette époque. Son ordonnance présente deux rangs de fenêtres carrées subdivisées jadis chacune par une colonnette cylindrique et couronnées d'un arc simulé en ogive lancéolée et trilobée, dont l'archivolte, formée d'un seul tore, retombait de part et d'autre sur une colonnette semblable ; il n'existe plus de ces colonnettes qu'un petit nombre de chapiteaux. Deux tourelles rondes flanquent les angles de cette façade. Les côtés gauche et postérieur du bâtiment sont percés d'ouvertures carrées avec croisillons. La face antérieure, d'un style très-simple, est couronnée d'une jolie balustrade composée de petites arcades ogivales que surmontent des créneaux. Cette partie de l'hôtel-de-ville ne doit dater que de l'époque de la construction de la tour ou beffroi que nous avons décrit plus haut, c'est-à-dire de la fin du XVe siècle. A droite de la façade, s'élève un avant-corps, richement orné en style flamboyant et bordé d'un balcon ou tribune. Cette ancienne *bréteque,* ou lieu où se faisaient les publications de la loi, paraît un ajoutage du commencement du XVIe siècle.

Après l'ancien hôtel-de-ville d'Alost, si tant est que cet édifice ait eu primitivement cette destination, le plus ancien hôtel-de-ville de la Belgique, bâti dans un style monumental, est celui de Bruges, dont Louis de Male, comte de Flandre, posa la première pierre en 1377 [1]. Il fut aussi l'unique monument remarquable de cette classe d'édifices qui s'éleva pendant le XIVe siècle entier.

Sa façade, dont nous donnons l'élévation, et qui est la seule partie extérieure de l'édifice qui soit en évidence, se développe sur une longueur de 26 mètres 30 centimètres, et sur une hauteur de 19 mètres 15 centimètres jusqu'à la naissance du toit. Les quarante niches placées en encorbellement entre les fenêtres, renfermaient, avant 1792, les statues en pierre, et de grandeur naturelle, de la Vierge, d'un ange et de tous les comtes et comtesses de Flandre, depuis Baudouin Bras-de-Fer jusqu'à l'empereur Joseph II. A l'intérieur du bâtiment, on admire la belle voûte en bois de la grande salle au premier étage, servant aujourd'hui de bibliothèque; les clefs de ses nervures croisées se terminent en pendentifs richement sculptés et ornés de bas-reliefs représentant les attributs des douze mois de l'année et des sujets tirés du Nouveau-Testament. Ils furent exécutés en 1398 par un sculpteur nommé Pierre Van Oost. Tous ces ornements et les moulures des deux portes ogivales et trilobées de la salle sont

[1] Avant cette époque, le magistrat de Bruges se réunissait au beffroi, et primitivement dans un bâtiment en bois.

peints en bleu, rouge et or [1]. L'aspect de cette vaste pièce devait être magnifique lorsque les quatre grandes



fenêtres qui y donnent le jour, étaient remplies des vitreaux peints qui furent enlevés en 1786.

C'est au xve, et pendant les trente premières années du xvie siècle que s'élevèrent nos splendides hôtels-de-

[1] M. Rudd a donné le dessin de ce plafond et des portes dans son ouvrage sur les monuments de Bruges.

ville de Bruxelles, de Louvain, de Gand et d'Audenaerde, monuments qui font époque dans l'histoire de l'architecture du moyen âge, et qui occupent à juste titre le premier rang parmi tous les édifices publics de ce genre dans l'Europe entière. De cette époque datent aussi les hôtels-de-ville de Mons, de Courtrai et de Leau, lesquels, bien que d'une moindre importance, méritent néanmoins d'occuper également une place distincte dans l'histoire de l'architecture belge du moyen âge.

La construction de l'hôtel-de-ville de Bruxelles fut commencée en 1401 ou 1402. On éleva d'abord l'aile gauche ou orientale et la tour. Cette aile fut achevée en peu d'années, mais la tour ne le fut entièrement qu'en 1455, lorsqu'on la surmonta de la statue colossale en cuivre de saint Michel [1]. Le comte de Charolois, fils et successeur de Philippe-le-Bon, posa la première pierre de l'aile droite ou occidentale, qui ne fut bâtie qu'en 1444 [2]. On ignore la date de son achèvement.

L'hôtel-de-ville de Bruxelles présente un trapèze isolé d'environ 80 mètres ou 250 pieds de longueur sur 50 pieds de largeur, non compris les constructions modernes ajoutées au côté postérieur. La façade, formée par un des côtés longs, domine la Grand'Place ; elle se compose d'un portique de dix-sept arcades ogivales, bordant le rez-de-chaussée et portant une plate-forme

[1] Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, t. III, p. 36 et suiv.

[2] On lit dans une chronique de Bruxelles, écrite au xve siècle et que nous avons publiée récemment dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique : Item doen men screef mccccxlmj, op den iij dach Van Merte doen leyde die jonghe heer Van Sarlot den iersten steen om te meerderen der stadhuys te Bruessel, onder den torre daer hy selve steet gemaect te noerderweert.*

garnie d'un parapet, et de deux étages de fenêtres rectangulaires partagées en croix. Les chambranles et les linteaux de ces fenêtres sont cannelés et



d'un très-beau profil. A la base du toit, qui est fort élevé et percé de quatre rangs de lucarnes, règne une balustrade crénelée et découpée en arcades trilobées. Les deux angles de la façade sont flanqués d'une tourelle octogone, entourée de trois balustrades superposées. Un arc en ogive évasée, cantonné de deux pinacles, encadre la porte, placée entre la onzième et la douzième arcade du portique, et dont nous avons donné le dessin plus haut. La longue voûte de cette porte, qui traverse le bâtiment

et débouche dans la cour centrale, est à nervures croisées dont les culs-de-lampe sont ornés de bas-reliefs. Au-dessus de la porte s'élance, à une hauteur de 113 mètres 76 centimètres, une admirable tour en pierres, découpée à jour, chef-d'œuvre d'élégance, de hardiesse et de légèreté, et incontestablement la plus belle de toutes les tours de la Belgique, sans en excepter même celle de Notre-Dame à Anvers.

Bien que cette façade ait partout la même élévation et paraît à la première vue bâtie sur un plan uniforme, il existe une différence notable dans le système de construction et d'ornementation des deux ailes, différence qui suffirait seule pour constater que ces constructions ne sont pas d'un même âge. Tandis que le portique de l'aile gauche est couvert d'une voûte à nervures croisées et que ses arcades retombent sur des pieds-droits qui ont la forme de contreforts en retraite, les arcades de l'aile opposée, beaucoup plus évasées, portent une voûte surbaissée à compartiments prismatiques, et posant sur des piliers-contreforts alternant avec des colonnes cylindriques à chapiteaux historiés représentant des scènes de la vie domestique. Les fenêtres du premier étage à l'aile gauche, moins longues que celles de l'aile droite, ne sont pas non plus, comme ces dernières, comprises sous un arc ogival simulé; elles étaient, en outre, surmontées d'une suite de niches avec dais, disposition qui manque à l'autre aile [1]. On observe également que la partie droite de la façade, plus courte que l'autre de deux

[1] L'ornementation de ces niches a été détruite au siècle dernier.

fenêtres à chaque étage, n'a pas la largeur qu'elle aurait dû avoir et qu'on avait sans doute le projet de lui donner, car la dernière fenêtre des deux étages n'existe qu'à moitié et est coupée verticalement par la tourelle de l'angle de cette partie de la façade [1].

Sauf le retranchement du portique, les côtés latéraux de l'hôtel-de-ville offrent à-peu-près la même ordonnance que la façade principale; le côté latéral gauche par ses fenêtres profondément encaissées, ses tourelles et ses pignons découpés en créneaux [2], est d'un grand et beau caractère et produirait le coup-d'œil le plus pittoresque, si la rue étroite dont il est bordé n'empêchait de jouir de son aspect. Si l'hôtel-de-ville de Bruxelles était tout entier construit dans un style aussi noble et aussi pur, il serait sans nul doute le plus bel édifice municipal de la Belgique; mais le côté antérieur du bâtiment étant loin de répondre à la beauté de la tour, cette palme appartient à l'hôtel-de-ville de Louvain.

Le nom de l'architecte qui traça le premier plan de ce vaste monument n'est pas connu avec certitude; mais il est à présumer que ce fut Jacques Van Thienen qui, d'après les comptes de la ville, dirigeait

[1] On a probablement fait cette aile plus courte que l'aile opposée pour ne pas trop rétrécir la rue de la Tête d'or, sur laquelle donne sa face latérale. De là est résulté que la tour ne se trouve pas au milieu de la façade, irrégularité qui a donné naissance à ce conte populaire, que l'architecte de l'hôtel-de-ville se pendit de désespoir pour n'avoir pas placé sa tour au milieu du bâtiment. L'opinion de quelques auteurs qui ont prétendu que, d'après le plan primitif, l'hôtel-de-ville devait avoir deux tours semblables à ses deux extrémités, est dénuée de tout fondement.

[2] Ces tourelles et les créneaux sont ornés de panneaux formés d'arcs simulés et surbaissés. Si cette partie de l'hôtel-de-ville remonte à la première moitié du XVe siècle, ce serait là, à notre connaissance, le plus ancien exemple de l'emploi de l'arc surbaissé dans nos monuments de style ogival tertiaire.

les travaux en 1405. On lit également dans ces comptes que l'architecte de la ville, Jean de Ruysbroek, fut chargé de l'achèvement de la tour en 1448 [1].

Les façades anciennes qui circonscrivent les trois côtés de la cour sont très-simples. L'intérieur de l'édifice ayant subi successivement des modifications considérables, ne conserve non plus des restes de la construction primitive qui méritent d'être mentionnés.

Le magnifique hôtel-de-ville de Louvain fut construit près d'un demi-siècle après celui de Bruxelles. La première pierre en fut posée le 29 mars 1448; l'extérieur du monument était achevé en 1459 et l'intérieur en 1463 [2]. Ce n'est que depuis trois ans que l'on connaît le nom de l'architecte de cet admirable monument : il s'appelait Mathieu de Layens [3].

Non seulement l'hôtel-de-ville de Louvain est le plus remarquable palais municipal de la Belgique, mais on chercherait encore en vain son pareil dans

1 HENNE et WAUTERS, t. III, pp. 38, 39.

2 Le premier hôtel-de-ville de Louvain se trouvait derrière la halle, sur la Grand'Place, aujourd'hui le Vieux Marché. Il devait dater de la première moitié du XIVe siècle, car le magistrat cessa d'y tenir ses séances après le meurtre de dix-sept de ses membres par le peuple révolté en 1377. C'était du reste un édifice très-mesquin, et composé d'un simple rez-de-chaussée. Il ne fut démoli qu'en 1728, lorsqu'on éleva sur son emplacement le bâtiment de la bibliothèque de l'Université.

3 L'honneur de cette découverte revient à feu M. Thys, commis-archiviste de l'hôtel-de-ville de Louvain.

M. EDW. VAN EVEN a donné une notice fort intéressante sur Mathieu de Layens dans l'*Echo de Louvain* du 7 mai 1848.

Il n'est pas certain cependant que le plan que cet architecte dressa, pour l'édifice projeté, fut exécuté intégralement tel qu'il l'avait composé, car on lit dans les comptes de la ville qu'il fut soumis à l'examen de maître Gilles Pauwels, architecte de Philippe-le-Bon, qui demeura à cet effet plusieurs jours à Louvain et a pu y introduire des modifications plus ou moins notables.

aucune autre ville de l'Europe. Quadrilatère isolé sur trois de ses faces, ayant en largeur environ cent pieds, autant dans la hauteur jusqu'au toit, et la moitié dans la largeur, ce n'est pas par la grandeur de ses dimensions que se fait admirer ce monument, mais par la régularité de son plan, l'élégance et l'harmonie de ses proportions, la beauté et la pureté de ses profils, et davantage encore par la richesse de son ornementation, la variété et le fini de l'innombrable quantité de sculptures qui couvrent ses faces extérieures. La façade présente, au-dessus d'un grand soubassement, trois étages de fenêtres ogivales, au nombre de dix pour chaque étage, à l'exception du rez-de-chaussée, où les deux fenêtres centrales font place aux deux portes d'entrée exécutées dans la même forme et dans les mêmes proportions que les fenêtres [1]. Ces dernières sont subdivisées en croix par des meneaux, et leurs archivoltes sont bordées de feuilles rampantes terminées par un panache. Des panneaux décorent l'espace qui sépare horizontalement chaque étage. Entre les fenêtres du premier étage sont posées en encorbellement trente-six niches geminées, surmontées de dais sculptés à jour. Les deux étages supérieurs n'ont chacun que dix-huit niches, plus allongées que celles de l'étage inférieur. Les bases en culs-de-lampe de toutes ces niches sont sculptées en bas-reliefs retraçant les principaux sujets de la Bible avec une

[1] Le perron à deux paliers et à doubles rampes bordées de balustrades flamboyantes, qui conduit à ces portes, n'a été construit qu'au commencement du siècle dernier.

Les gravures qui représentent l'hôtel-de-ville de Louvain sont tellement multipliées que nous avons jugé inutile de donner un dessin de ce monument.

naïveté qui dégénère parfois en extrême licence. Une haute balustrade crénelée, découpée en échiquier et surmontée de neuf pinacles, sert de couronnement à toute la façade. Elle borde un toit fort élevé, chargée de trois rangs de lucarnes avec gables, et dont l'arête est garnie d'une crête trèflée. L'ordonnance des deux côtés latéraux de l'édifice est, sauf aux pignons, pareille à celle de la façade principale. Aux quatre angles de l'édifice et au centre des faces latérales, surgissent six tourelles octogones dont les parties supérieures, bâties à jour et couronnées de flèches pyramidales en pierre, sont des modèles de grâce et de légèreté [1]. Le système d'ornementation des façades a été également appliqué à ces tours.

Les deux premiers étages de l'hôtel-de-ville se composent intérieurement chacun d'une seule salle. La salle inférieure ne se fait remarquer que par ses vastes dimensions et par la grande portée de son plafond en bois, dont les poutres posent sur des consoles ornées de bas-reliefs. Celle du premier étage est couverte d'une voûte magnifique en bois de chêne, décorée de nombreux pendentifs et de sculptures représentant les scènes de la passion.

L'hôtel-de-ville de Mons, construit en 1458 [2] sur les plans d'un architecte inconnu de Bruxelles, n'a de remarquable que sa jolie façade, dont le dessin ci-joint nous dispensera de faire la description.

[1] Sur la plupart des gravures de l'hôtel-de-ville, ces tours paraissent trop basses, par le motif sans doute qu'on n'a pu les dessiner à la distance convenable, la largeur de la Grand'Place n'étant pas proportionnée à la hauteur de l'édifice.

[2] Et non en 1440 comme l'avance De Boussu dans son *Hist. de Mons* p. 147.

Nous nous bornerons donc à ajouter que la coupole moderne qui surmonte le toit ne fut élevée qu'en 1718, que le balcon actuel au-dessus de

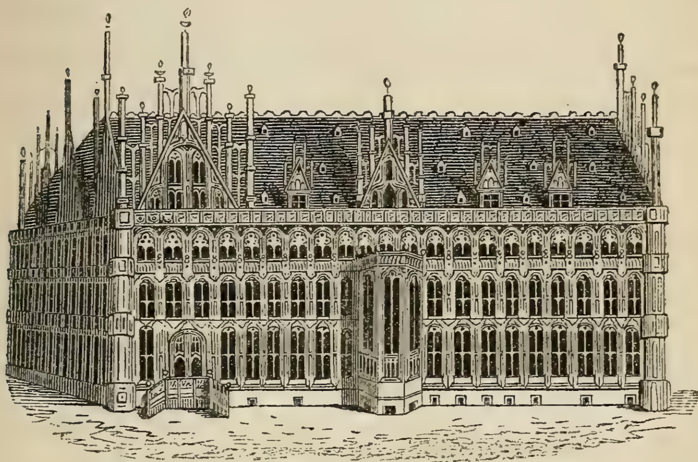


la porte, a remplacé en 1777 l'ancienne bréteque, tribune ogivale se terminant en cul-de-lampe, et que les dais qui surmontaient les niches placées entre les fenêtres, ont été supprimés lorsqu'on restaura cette façade en 1823 [1].

Édifice d'une bien autre importance, l'hôtel-de-ville de Gand, malgré la forme par trop tourmentée de son ornementation, aurait été compté au nombre de nos monuments de style ogival les

[1] La serrure et le marteau de la porte qui paraissent dater de l'époque de la construction de l'hôtel-de-ville, sont des pièces de serrurerie très-curieuses. M. Chalon en a joint un dessin à sa *Notice sur l'hôtel-de-ville de Mons*, qui a paru dans le *Messager des sciences hist. de Belg.*, année 1843.

plus splendides, s'il avait été terminé en entier sur les plans qu'en donna l'architecte Eustache Polleyt, comme le témoigne l'élévation de sa façade que nous reproduisons ici.



L'hôtel-de-ville de Gand occupe l'emplacement de la première maison échevinale, construite au XIII[e] siècle et sur l'architecture de laquelle on ne possède aucun renseignement certain [1]. La première pierre du nouvel édifice fut posée le 4 juillet 1481. Les troubles civils qui agitèrent la ville de Gand en 1488 et en 1540, la révolution religieuse du XVI[e] siècle et d'autres obstacles encore, furent cause que les travaux de construction, fréquemment

[1] Voir Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. II, p. 73.
On voit encore au coin de la place, dite Marché du Vendredi, un vieux bâtiment où se réunissait la collace ou assemblée des représentants de la commune de Gand. Il est construit en pierres de taille, d'une architecture très-simple et flanqué à un de ses angles d'une tourelle ronde. On en trouve une vue dans le *Messager*, etc., de 1850.

interrompus, durèrent un siècle entier et qu'on les suspendit définitivement en 1580, lorsque le monument n'était encore bâti qu'aux deux tiers [1]. Il se terminait à cette époque à l'entablement du premier étage et il restait à construire une partie de la façade dans une longueur de six fenêtres par étage et tout le côté latéral donnant sur le Marché au Beurre. On se décida alors à couvrir le bâtiment d'une toiture percée de plusieurs rangs de lucarnes fort simples.

« Quelqu'imparfait que soit ce monument, dit M. Voisin, il est encore l'un des plus remarquables en ce genre que compte la Belgique, et nous croyons pouvoir assurer qu'il égale tous les autres par la gracieuse richesse de ses ornements, que le génie de l'artiste a variés sous mille formes et travaillés avec une certaine délicatesse. Il appartient au gothique tertiaire et on y remarque déjà la transition aux arcs surbaissés et aux pleins-cintres qui se rapprochent de l'antique.

« La façade qui donne sur la rue Haute-Porte, compte quatorze fenêtres, y compris au rez-de-chaussée, l'ancienne porte d'entrée qui occupe l'espace de

[1] La salle des échevins, dite de la *keure*, fut achevée dès l'année 1483. En 1516, Jean Taesens ou Stassins bâtît la salle du tribunal (*vierschare*) et la partie de la façade en face du Marché au Beurre. Mais à la mort de cet architecte, arrivée en 1527, son successeur, Eustache Polleyt, (auquel le magistrat adjoignit comme conseil deux architectes étrangers à la ville, l'un Malinois, probablement, Rombaut Van Mansdaele, qui jouissait alors d'une haute réputation, l'autre d'Anvers), fît démolir la plus grande partie des constructions élevées par Stassins et recommença à rebâtir l'hôtel-de-ville tel qu'on le voit aujourd'hui. Dès l'année 1533, on avait terminé la chapelle échevinale, dont le rond-point polygonal devait marquer le centre de la façade antérieure, sur laquelle il fait saillie. L'intérieur de cette chapelle, détruit en 1802 pour faire place au nouvel escalier de l'hôtel-de-ville, était orné de colonnes d'airain, sur lesquelles posaient des poutres en fer, et de beaux vitraux peints. La nouvelle salle à manger des échevins de la *keure*, construite en 1563, était d'une étendue telle que 300 personnes pouvaient y prendre place à table.

deux fenêtres, la saillie de la chapelle qui en occupe trois dans toute la hauteur de l'édifice, et la tribune gothique où se tenait la verge de justice, et du haut de laquelle on proclamait les lois. Les fenêtres du rez-de-chaussée sont à lancettes [1], en arc surbaissé et terminées par un ornement en forme de cœur renversé; entre chaque trumeau, sont deux niches qu'on avait destinées à recevoir les statues des comtes de Flandre, et qui sont surmontées d'élégantes tourelles. Les fenêtres du premier étage sont à lancettes [2] trilobées à plein-cintre [3] et entourées de boudins; l'espace, qui les sépare du rez-de-chaussée, est occupé par des ornements en nervure avec des feuilles de chou; une galerie peinte couronne tout l'ouvrage. La partie gothique de l'édifice qui donne sur le Marché au Beurre est dans le même style; la tourelle qui forme l'angle et qui n'est point terminée, est ornée de deux galeries en pierre de taille, travaillées à jour. Il est infiniment à regretter que le nouvel escalier rond, en pierres bleues, placé de côté, en 1815, soit d'un style qui n'est nullement en harmonie avec le reste du monument [4] ».

Pour donner une idée exacte du style et de l'ornementation de ce célèbre monument, nous avons jugé à propos de faire encore graver l'élévation de la partie

[1] Le terme de lancettes ne convient pas ici.

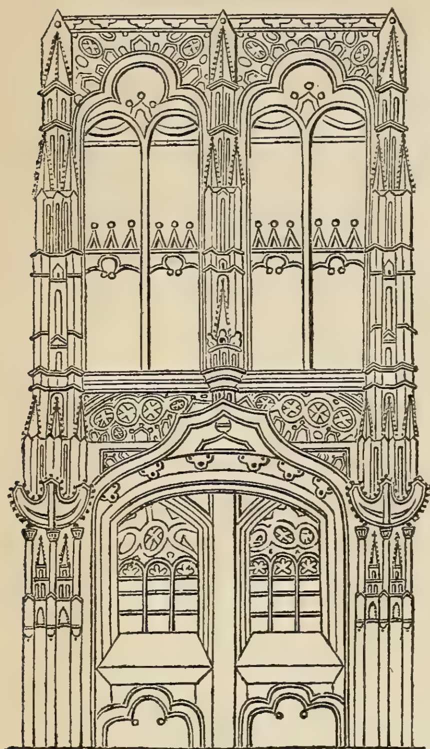
[2] Même observation que plus haut.

[3] Plutôt à arcs surbaissés.

[4] *L'hôtel-de-ville de Gand,* notice publiée dans le *Messager des sciences et des arts de la Belgique,* 2e série, t. IV.

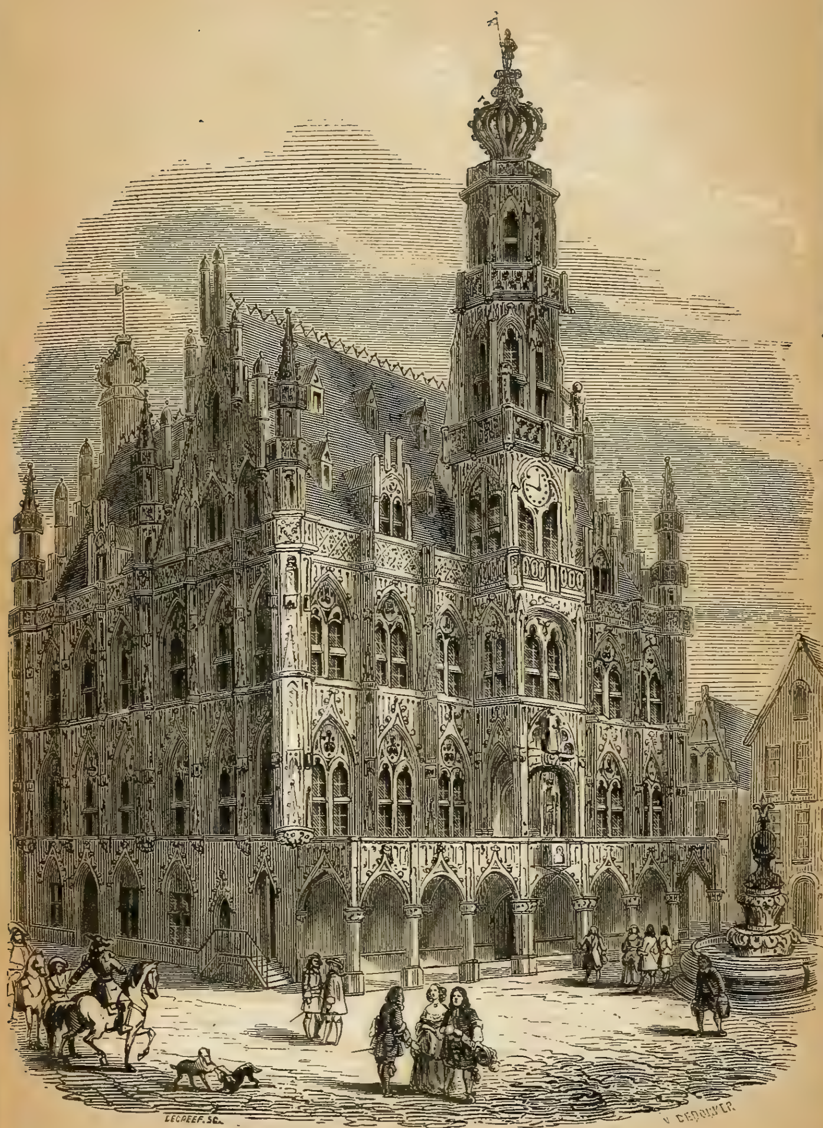
L'ancien escalier, démoli en 1814, avait une fort belle rampe, découpée en ornements flamboyants et surmontée de six vases en pierre.

supérieure de son ancienne porte et des deux fenêtres du premier étage qui la surmontent.



Nous parlerons de la partie de l'hôtel-de-ville de Gand, construite au commencement du XVIIe siècle, lorsque nous traiterons de l'architecture moderne.

En 1525, le magistrat d'Audenaerde décréta la construction d'un nouvel hôtel-de-ville sur l'emplacement de l'ancienne maison échevinale, qui menaçait ruine et répondait peu à l'importance que, sous le rapport industriel, cette ville avait acquise à cette époque. Voulant que cet édifice surpassât en beauté tous ceux de ce genre qui existaient dans le reste de la Flandre, il chargea un artiste en réputation, Jean Stassins, de Gand, d'en dresser les plans et d'en faire le modèle. Mais soit que ce projet n'eut pas été goûté, soit à cause de la maladie de cet architecte, qui mourut bientôt après, le magistrat s'adressa, en 1527, à Henri Van Pede, architecte de la ville de Bruxelles, pour la confection d'un autre plan qui, sauf quelques légers changements



Hôtel de Ville d'Audenarde.

faits plus tard, reçut une exécution complète. Déjà vers la mi-avril de cette même année, Philippe de Lalaing, gouverneur d'Audenaerde, posa la première pierre du nouvel hôtel-de-ville et les travaux furent poussés avec tant d'activité, que l'édifice se trouva entièrement achevé en 1529 ou 1530, à l'exception de quelques décorations intérieures [1].

L'hôtel-de-ville d'Audenaerde, formant un trapèze isolé sur trois de ses côtés, a un développement de 25 mètres à la face antérieure, de 21 mètres au côté latéral gauche, et de 12 mètres au côté latéral droit; cette dernière façade est prolongée par une aile de l'ancienne maison échevinale [2]. La façade principale, ou le côté long, domine majestueusement la vaste place publique et présente les dispositions suivantes. Au-dessus d'un rez-de-chaussée, bordé d'un portique de neuf arcades à ogives évasées, retombant sur des colonnes cylindriques et portant une plate-forme, s'élèvent deux étages de fenêtres ogivales, au nombre de douze, séparées par des niches couvertes de dais. Les archivoltes des arcades du portique et celles des fenêtres sont toutes entourées d'une guirlande de feuilles rampantes, qui se terminent par un panache. Le second rang de fenêtres est surmonté à la hauteur du toit d'une balustrade découpée en meneaux flamboyants et qui portait jadis deux statues de Charles-Quint, l'une le représentant

[1] Voir l'intéressante notice de M. VAN DER MEERSCH, sur l'hôtel-de-ville d'Audenaerde, dans le *Messager des sciences et des arts*, t. VI, 1e série.

[2] La partie postérieure de l'hôtel-de-ville est adossée à l'ancienne halle, aujourd'hui salle de spectacle, dont la construction fort simple n'offre rien de remarquable.

en empereur, l'autre en roi de Castille, et celles de François I et de Henri VIII, roi d'Angleterre. Le toit, fort exhaussé, est percé de nombreuses lucarnes et de deux grandes fenêtres flanquées chacune de quatre pinacles qui servaient de supports à autant de génies en bronze doré. Une crête trêflée en couronne, comme de coutume, l'arête. Du centre de la façade surgit en avant-corps une belle tour ou beffroi d'environ 40 mètres d'élévation, carrée jusqu'aux deux tiers de sa hauteur, et octogone aux deux étages supérieurs, dont la base est bordée d'une balustrade. Elle finit en coupole, construite en simulacre de couronne impériale, et portant, au lieu d'un globe et d'une croix, la statue en cuivre doré d'un guerrier, tenant une bannière aux armes de la ville [1]. Les façades latérales offrent au-dessus de leur rez-de-chaussée la même ordonnance que le côté antérieur; elles se terminent par de grands gables ou pignons, cantonnés de pinacles et de clochetons.

Il est facile de voir que l'architecte Van Pede a voulu reproduire dans ce monument les plus belles parties des hôtels-de-ville de Louvain et de Bruxelles, mais avec les modifications que le goût du temps avait fait subir à l'architecture. Ainsi, la forme générale et le système d'ornementation de l'hôtel-de-ville de Louvain se retrouvent dans les trois façades de l'hôtel-de-ville d'Audenaerde; la galerie du rez-de-

[1] Des nombreuses statues qui décoraient jadis l'extérieur de l'hôtel-de-ville, cette statue et celle en pierre de la Vierge, posées entre les deux larges fenêtres à arcs surbaissés qui se trouvent à la partie inférieure du beffroi, sont les seules subsistant encore aujourd'hui.

chaussée et la tour de l'hôtel de ville d'Audenaerde rappellent aussi le portique et la tour de l'hôtel-de-ville de Bruxelles; mais la tour d'Audenaerde n'est qu'une imitation informe et lourde de celle si gracieuse et si svelte de Bruxelles [1].

L'intérieur du bâtiment est d'une grande simplicité, qui contraste avec le luxe d'ornementation des façades. On y admire cependant le portail de la salle collégiale, chef-d'œuvre de sculpture en bois, exécuté en style de la renaissance, par le sculpteur Paul Van Schelden, en 1531; on voit aussi dans cette salle une magnifique cheminée de style ogival, dûe au ciseau du même artiste. Une cheminée semblable, mais dépouillée des statues qui l'ornaient autrefois, se trouve dans la salle dite du Peuple. Toutes les poutres des plafonds, dans les salles du premier et du second étage, s'appuyent sur des consoles que décorent les armes sculptées, avec cimiers et supports, des principaux États de Charles-Quint.

Un an après la pose de la première pierre de l'hôtel-de-ville d'Audenaerde, en 1526, on jeta les fondements de celui de Courtrai, qui doit s'être élevé avec plus de rapidité encore que le premier, car on lit dans les archives de la ville d'Audenaerde qu'en 1528, le magistrat envoya à Courtrai un peintre et un sculpteur, pour y prendre le dessin des deux cheminées et de la balustrade extérieure de l'hôtel-de-ville, qui devaient servir de modèles pour les

[1] Déjà en 1505, le magistrat d'Audenaerde avait chargé Jean Van der Eeken, architecte de Bruxelles, de lever le plan de la tour de l'hôtel de ville de cette capitale, destinée à servir de modèle ou d'étude pour un nouveau beffroi.

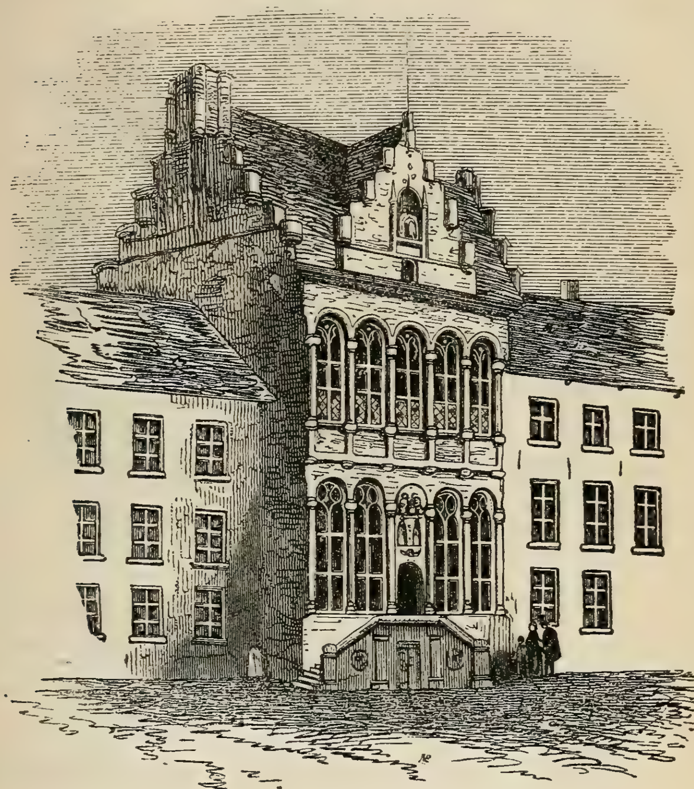
cheminées et pour la balustrade des combles que l'on se proposait d'exécuter à celui d'Audenaerde [1]. Du reste, la construction de l'hôtel-de-ville de Courtrai, d'un style beaucoup plus simple que ce dernier, a dû exiger aussi beaucoup moins de temps. C'est un bâtiment en carré long, assez étendu, mais isolé seulement de deux côtés. Sa façade principale, qui longe la Grand'Place, devait présenter un bel aspect dans le principe, lorsque entre les fenêtres à cintres surbaissés de ses deux étages, étaient placées en encorbellement des niches couvertes de dais qui contenaient les statues des comtes de Flandre, et qu'à la hauteur du toit régnait une belle balustrade flamboyante. Aujourd'hui les niches et la balustrade ont disparu et la façade est sans caractère. A l'intérieur de l'édifice, on admire les deux cheminées en style flamboyant dont nous venons de parler.

L'hôtel-de-ville de la petite ville de Leau, rebâti également sous le règne de Charles-Quint, a une façade construite sur de faibles dimensions, mais d'une fort jolie ordonnance. Elle se compose, comme l'indique notre gravure [2], d'un soubassement et de deux rangs de fenêtres, quatre au rez-de-chaussée et cinq au premier étage. Ces fenêtres, à cintres surbaissés, sont subdivisées perpendiculairement par un léger meneau, couronné de deux arcs en ogive trilobée. Au centre du rez-de-chaussée se trouve la porte ogivale, à laquelle on monte par un perron à deux rampes, dont

[1] Voir la notice précitée de M. Van der Meersch.

[2] Un autre dessin de cette façade accompagne la *Notice historique sur la ville de Leau*, par M. Piot, dans le *Messager des sciences hist. de la Belg.*, année 1843.

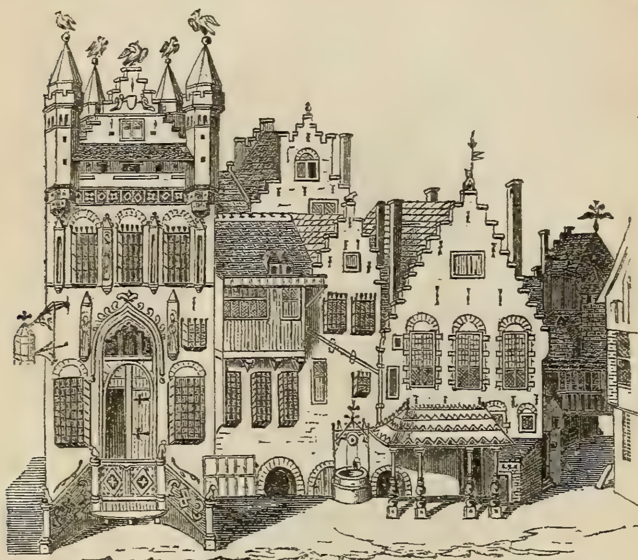
le mur de face est orné des armes et de la devise de Charles-Quint. Trois statues de saints sont posées contre le mur, au-dessus de la porte. Cette façade a pour couronnement un pignon peu élevé, dont les



côtés sont taillés en gradins et qui n'a que la largeur des trois fenêtres du second étage. Une petite arcade simulée et trilobée, cantonnée de deux pinacles et couronnée d'un fleuron, en décore le tympan.

Ce sont là tous nos hôtels-de-ville en style ogival qui nous ont paru mériter d'être décrits dans cet

ouvrage. Nous ajouterons, comme complément, le dessin de la façade de l'ancien hôtel-de-ville d'Anvers, démoli en 1564, non pour la beauté mais pour



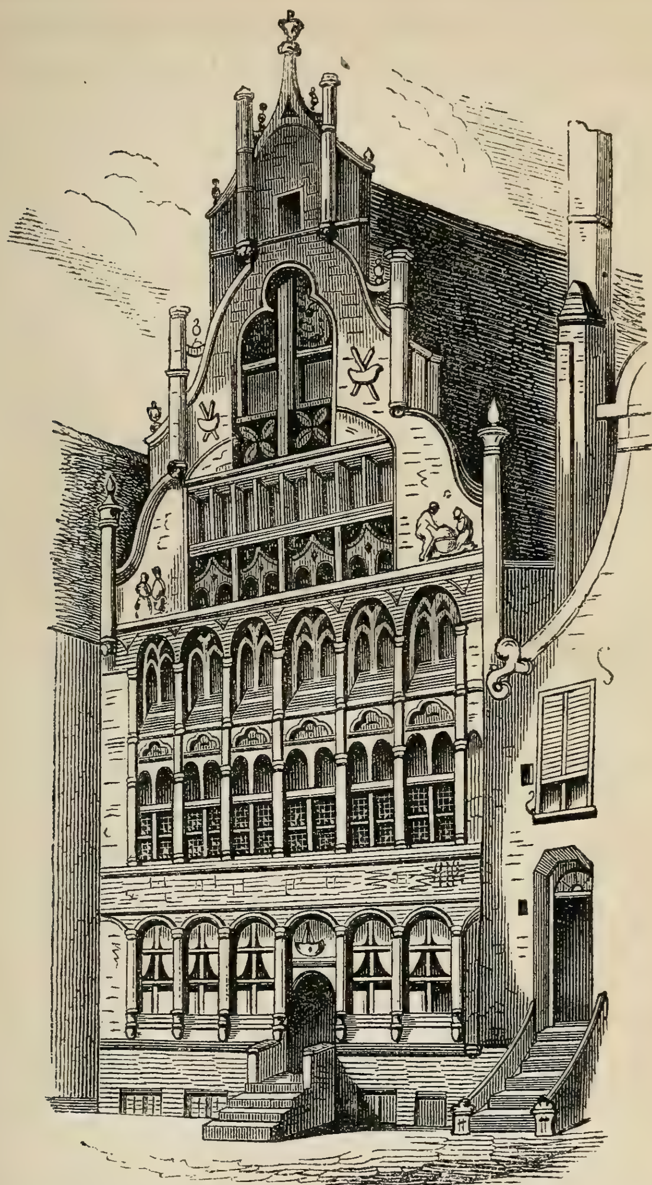
l'originalité de son architecture, qui paraissait se rapporter à la seconde moitié du xve siècle, car on manque de renseignements sur l'époque de la construction de cet édifice [1].

Les corps de métiers possédaient jadis des édifices qui servaient à leurs réunions, où se conservaient leurs archives et où se traitaient toutes les affaires relatives à la corporation. Un grand nombre de ces bâtiments furent élevés ou reconstruits avec

[1] MERTENS en TORFS, *Geschied. van Antw.*, t. I, p. 311.

Notre dessin est une copie réduite de la planche gravée par H. Causé d'après un tableau de Mostart. Il donne une idée de l'aspect de la Grande Place d'Anvers au xvie siècle. Le vilain bâtiment à pignon à droite de l'hôtel-de-ville était la halle aux draps.

beaucoup de luxe, en style moderne, au XVIe et



surtout au XVIIe siècle; nous en parlerons plus loin.

Mais quant à ceux construits en style ogival, nous n'avons à mentionner d'une manière spéciale que la maison des poisonniers à Gand, qui ne date également que du XVIe siècle. Il est fort probable que celles qui existaient déjà au XIVe et même au XVe siècle, n'étaient, à peu d'exception près, que des maisons ordinaires, construites d'une manière aussi simple et aussi fragile que les autres habitations de ce temps.

La Maison des bateliers de Gand fut bâtie en 1531 [1]. Le dessin de la page précédente donne l'élévation de sa charmante façade, en brique et en pierre, et dont les bas-reliefs représentent les armes de Charles-Quint et des sujets relatifs à la navigation.

Un genre d'édifices qui était propre encore aux anciennes villes de commune, c'étaient les locaux où se réunissait la garde bourgeoise connue sous le nom de *gilde* ou *serment*, où elle s'exerçait au tir et où elle avait le dépôt de ses armes [1]. Ils se composaient généralement d'un grand jardin pour le tir et d'un bâtiment servant de lieu de réunion et d'arsenal. Le plus remarquable de ces établissements, avant le milieu du XVIe siècle, paraît avoir été celui du serment des arbalétriers à Malines, pour le magnifique portique que ce serment fit construire en 1519 dans son jardin. Cette galerie, longue de 381 pieds (mesure de Malines), était portée par 68 colonnes en pierre bleue. Au centre s'élevait un élégant pavillon carré, percé, sur ses quatre faces, de grandes fenêtres.

[1] VOISIN, *Guide de Gand*, 4e édit., p. 213.

[2] Il y avait les serments des arbalétriers, des archers, et après l'invention des armes à feu, celui des arquebusiers.

On admirait, pour la beauté du travail, la charpente du toit qui couvrait ce pavillon et le portique [1].

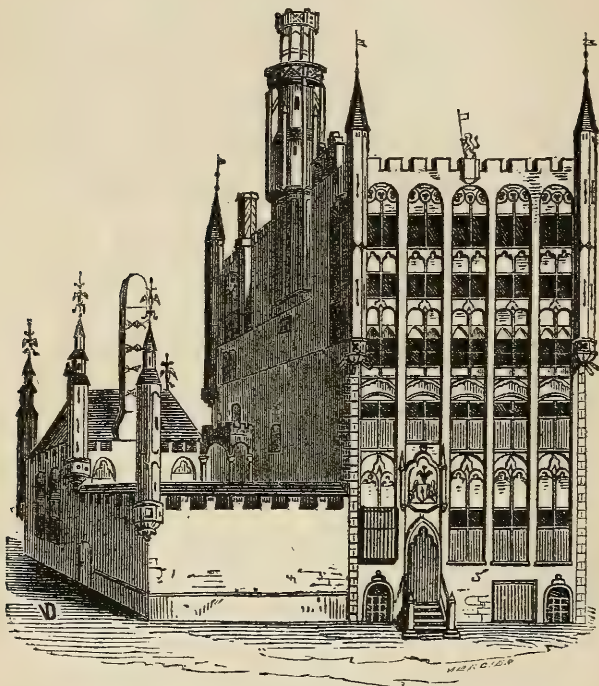
La Belgique, pendant les quatre derniers siècles du moyen âge, fût, avec l'Italie, non seulement le pays le plus industrieux de l'Europe, mais il en était encore un des plus commerçants. Une quantité innombrable de navires, chargés des produits de toutes les parties de la terre alors connues, abordaient annuellement, au port de Damme, et plus tard à Bruges et à Anvers. Bruges, le grand entrepôt des villes hanséatiques, passait aux XIVe et XVe siècles pour une des trois places de commerce les plus importantes du nord de l'Europe; les deux autres étaient Londres et Novogrod en Russie. Seize associations de négociants de nations différentes y avaient leurs comptoirs et leurs maisons consulaires [2]. Presque tous ces hôtels, auxquels leur destination donnait un caractère d'édifices publics, déployaient un grand luxe d'architecture. Les plus remarquables de ceux qui étaient construits en style ogival étaient les hôtels de la Hanse, des Castillans, des Florentins et des Genois. Le premier qui subsista jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, avait été construit en 1478 sur les plans d'un architecte brugeois, nommé Jean Van de Poele. A en juger par le plan de Bruges de Marc Gérard et par la

[1] VALERIUS et ACEVEDO, *Chronyke van Mechelen*, anno 1519. *Provincie stad en district van Mechelen*, etc., t. I.

Voir aussi dans la *Flandria illustrata* les dessins des hôtels des serments de Saint-George à Bruges, de Saint-George et de Saint-Sébastien à Gand.

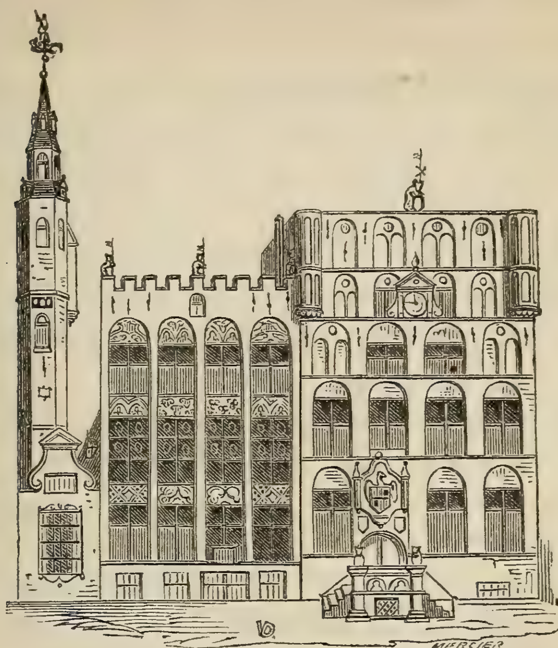
[2] On trouve la nomenclature et la date de l'établissement de ces consulats dans les *Ephémérides brug.* de M. GAILLARD, p. 71. Le plus ancien était celui des hanséates qui remontait à 1340, et le plus récent, celui des Turcs, qui ne datait que des premières années du XVIe siècle.

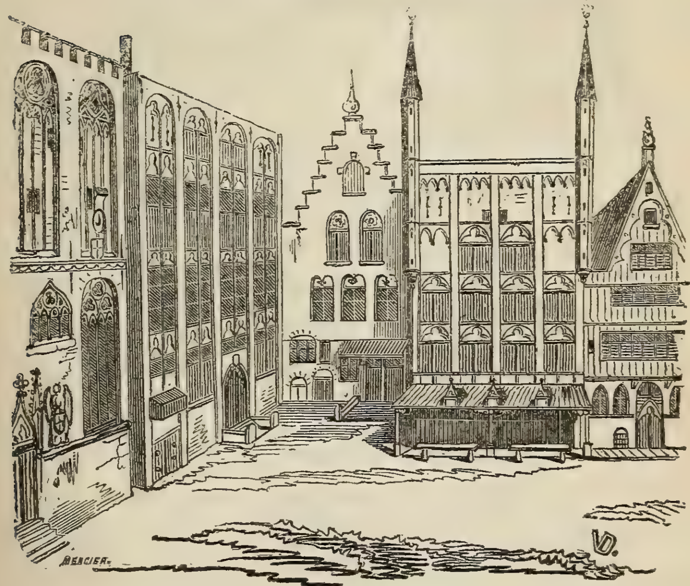
gravure de Sanderus, que nous reproduisons en petit, il pouvait passer pour le plus beau de tous les hôtels consulaires de cette ville.



Les trois autres palais, dont nous joignons également le dessin, se distinguaient aussi par la beauté de leurs façades, qui, comme celui des Hanséates, se terminaient en plate-forme, sans créneaux, mais flanquées de deux tourelles en saillie, aux hôtels des Espagnols et des Florentins, avec créneaux et sans tourelles à celui des Genois. L'hôtel des Genois, construit en 1441, brillait particulièrement par la beauté de son

intérieur, dont les salles offraient une grande richesse





d'ornementation. On y voit encore de nos jours deux

magnifiques cheminées, une très-belle porte et de curieuses sculptures [1].

Bruges possédait, dès le XIV[e] siècle, un lieu de réunion pour ses négociants. C'était l'hôtel d'une famille noble, nommée Van den Buerse, dont les armes, sculptées au-dessus de la porte, se composaient de trois bourses; ce qui fit donner à cet hôtel, lorsqu'il eut changé de destination, le nom de *bourse,* dénomination qui, plus tard, devint commune à tous les établissements semblables [2].

Anvers avait aussi sa bourse dès le milieu du XV[e] siècle; cet édifice, connu sous le nom de Vieille Bourse et qui a communiqué ce nom à la rue dans laquelle il est situé, existe encore en grande partie tel qu'il fut construit en 1515. Il présente une galerie ou portique formant les deux côtés d'un carré et composée de huit colonnes cylindriques, à bases octogones et très-élevées, et à chapiteaux ornés de feuillages, qui portent des arcs surbaissés et trilobés, surmontés d'une plate-forme à plafond de bois. Les murs de séparation des arcs sont ornés extérieurement de beaux panneaux flamboyants. A l'extrémité gauche s'élève une jolie tour octogone, couverte d'un toit surbaissé [3].

[1] GAILLARD, *Ephém. brug.*, p. 78.

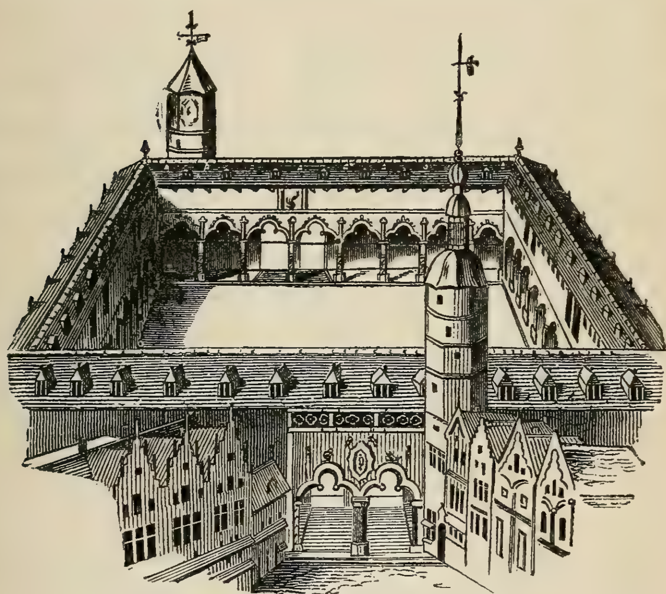
Pour les hôtels des Espagnols, des Ecossais, des Portugais, des Anglais, également d'architecture ogivale, voyez cet ouvrage p. 73 et suiv., le plan de Marc Gérard et le dessin de l'hôtel des Anglais dans la *Flandria*, de SANDERUS.

[2] MARCHANTIUS, *Flandria,* GAILLIARD, *Ephem. Brug.*, p. 70. La bourse de Bruges fut transférée de ce local, en 1675, à cette curieuse maison en style ogival que l'on voit au coin de la rue Saint-Amand et qui était l'ancien hôtel de Bouchoute.

Le vieil hôtel de la bourse subsiste encore tel qu'il fut reconstruit vers 1473, mais on y a fait des changements considérables en 1833. On y admirait antérieurement une magnifique cheminée en style ogival.

[3] *Geschied. van Antw.*, t. III, p. 212. Cet ouvrage contient une belle gravure représentant la vieille bourse.

Le commerce d'Anvers ayant, par suite de la découverte de l'Amérique et du cap de Bonne-Espérance, prospéré en peu d'années d'une manière telle que cette ville était regardée, vers le milieu du XVIe siècle, comme la première place de négoce de l'Europe entière, ce local devint insuffisant. On se vit donc dans la nécessité de commencer, en 1531, la construction d'une nouvelle bourse, celle qui remplit cette destination de nos jours. Cet édifice fut achevé en peu de temps et coûta, assure-t-on, à la ville, la somme énorme pour le temps, de 300,000 couronnes d'or.



La bourse d'Anvers consiste en une cour quadrangulaire de 51 mètres et demi de longueur sur 40 mètres de largeur, autour de laquelle règne un portique large de 6 mètres, à voûtes surbaissées et formé de trente-huit colonnes cylindriques en pierre

bleue. Ces colonnes, d'un très-faible diamètre, à bases octogones et à fûts couverts d'ornements sculptés, d'un dessin qui varie pour chaque colonne, portent 44 arcades cintrées et trilobées comme celles de la Vieille Bourse [1]. Ce portique est surmonté d'un étage très-simple, percé au siècle dernier d'une suite de fenêtres carrées et qui intérieurement formait une galerie bordée de boutiques et recevant le jour par le haut. On pénètre dans la cour par quatre entrées placées au centre des quatre faces, et composées chacune de deux arcades pareilles à celles du portique. A l'extérieur du bâtiment s'élèvent aux deux côtés opposés deux tours, l'une ronde, l'autre octogone [2].

Ce serait ici le lieu de parler de la célèbre maison hanséatique d'Anvers, si son architecture n'appartenait à un style différent de celui dont nous traitons actuellement; cet édifice sera décrit lorsque nous nous occuperons du style de la renaissance.

Il s'éleva en Belgique, dans la première moitié du XVI[e] siècle, plusieurs édifices importants de style ogival consacrés à l'administration de la justice; nous avons déjà donné le dessin d'un de ces bâtiments, l'ancien greffe de Bruges; avant de décrire les autres,

[1] Nous avons donné le dessin d'une de ces arcades, p. 97.

Jusqu'au milieu du XVIII[e] siècle, les murs de la galerie étaient revêtus d'une boiserie au bas de laquelle se trouvait un banc continu en bois

La largeur des voûtes et la ténuité des colonnes ont rendu nécessaire l'ancrage qui est établi dans toute l'étendue du portique.

[2] Notre dessin, qui n'est qu'une reproduction réduite de la grande gravure qui se trouve dans la *Description des Pays-Bas*, par Guicciardin, représente la bourse et un de ses abords tels qu'ils se montraient vers 1560.

Richard Gresham, qui visita Anvers en 1537, trouva la bourse si belle et d'une forme si bien appropriée, qu'il en leva un plan qu'il adressa au gouvernement anglais, et d'après lequel l'architecte anversois Hendrickx bâtit, en 1566, la première bourse de Londres. (*Gesch. van Antw.*, t. IV, p. 112.)

nous mentionnerons encore deux constructions communales qui méritent aussi de figurer dans cet ouvrage; ce sont l'ancienne Loge des Bourgeois (*poorters Logie*) à Bruges, et l'ancien local des serments et des chambres de Rhétorique de Louvain [1], qui portait le nom romantique de Table Ronde.

La fondation de la Loge des Bourgeois à Bruges remonte au commencement du XIVe siècle. « C'est là, dit M. Gailliard, qu'après une journée tout entière consacrée au travail et aux spéculations de l'industrie, les bourgeois avaient coutume de se réunir pour distraire, dans les chances des dés et des cartes, un esprit trop longtemps absorbé par les affaires. Comme toutes les choses de ce monde, cette nouvelle institution eut d'abord une vogue incroyable; mais bientôt, moins fréquentée, elle cessa complétement de l'être au milieu des guerres et des troubles qui agitèrent nos provinces. Ce bâtiment servit depuis lors à diverses parties de plaisir que se donnèrent les bourgeois [2]. » Au XVe siècle, il fut concédé à la société joyeuse de l'Ours Blanc, au XVIe siècle à celle des Escrimeurs, au XVIIe à la société de rhétorique du Saint-Esprit, et enfin, en 1719, à l'École ou Académie publique des beaux-arts, nouvellement fondée, qui l'occupe encore maintenant. L'architecture du bâtiment actuel doit en faire rapporter la construction à la fin du XVe ou au

[1] Les chambres de rhétorique étaient des sociétés littéraires et dramatiques qui prirent naissance dans les villes de commune; par leur organisation, leur but et les idées qui y prédominaient, c'étaient des institutions essentiellement communales. C'étaient elles qui représentaient publiquement les mystères et autres spectacles ou farces en scènes dialoguées, véritables types des mœurs et des opinions populaires de l'époque. Voir HENNE et WAUTERS, *Histoire de Bruxelles*, t. II, p. 643.

[2] *Ephem. Brug.*, p. 52.

commencement du XVI[e] siècle. Il forme un carré long, percé sur toute sa hauteur, au-dessus de son soubassement, de fenêtres oblongues et croisées. A la naissance du toit, qui est orné de plusieurs lucarnes, règne une balustrade flamboyante. A la face postérieure, s'élève une jolie tour octogone, bâtie en briques comme le reste de l'édifice, et surmontée de deux galeries en bois dont la dernière est couronnée d'une flèche pyramidale [1].

La Table Ronde fut construite, non pas sous le règne de Charles-Quint ou même plus tard, comme nous l'avions supposé antérieurement [2], mais en 1480, et ce fut l'illustre architecte de l'hôtel-de-ville de Louvain, Mathieu de Layens, qui en donna les plans [3]. Aussi ces plans avaient-ils été conçus de manière à faire harmoniser le nouveau bâtiment, bien que d'un style plus simple, avec l'hôtel-de-ville près duquel il était bâti, la Table Ronde bordant un des petits côtés de la Grand'Place. Il avait à-peu-près la même longueur et élévation que l'hôtel-de-ville, et formait comme ce dernier un quadrilatère isolé sur trois de ses faces. La façade principale présentait trois rangs de fenêtres. Les fenêtres et les trois portes [4]

[1] Le dessin que nous donnons de la Loge des Bourgeois est fait d'après la gravure de la *Flandria* de SANDERUS. Voir aussi l'*Album de Bruges*, par M. DELEPIERRE, et le beau plan de Bruges gravé par Marc-Gerard.

[2] Dans notre Mémoire couronné sur l'architecture ogivale en Belgique.

[3] D'après les comptes des archives de la ville cités dans la notice de M. VAN EVEN, *Echo de Louvain* du 7 mai 1848.

[4] Ces trois portes, auxquelles on montait par autant de perrons, étaient placées l'une au centre et les deux autres vers les deux extrémités de la façade. Au-dessus de la porte centrale, on voyait un bas-relief représentant le roi Artus et ses paladins assis autour de la fameuse table ronde, qui joue un si grand rôle dans les vieux romans de chevalerie.

au rez-de-chaussée étaient cintrées et surmontées chacune d'un arc surbaissé retombant sur des colonettes engagées. Les fenêtres du premier étage étaient également cintrées et celles de l'étage supérieur de forme carrée. Des niches couvertes de dais et dans lesquelles étaient posées des statues de saints, patrons des serments et des chambres de rhétorique, remplissaient l'espace qui séparait chaque couple de fenêtres des deux étages inférieurs et garnissaient les angles de cette partie antérieure du bâtiment. Entre les croisées du dernier étage se trouvaient des écussons armoriés, peints et dorés. Une balustrade crénelée et découpée à jour, comme celle de l'hôtel-de-ville, longait le toit, qui était percé d'un grand nombre de lucarnes. Les quatre cheminées qui le surmontaient étaient de forte dimension et couronnées de creneaux, ce qui leur donnait l'apparence de tourelles. Les côtés latéraux de la Table Ronde offraient la même ordonnance que la façade principale et se terminaient en pignons décorés de pinacles [1].

De nos anciens édifices de style ogival consacrés à l'administration de la justice, nous n'avons à décrire que celui dit la Maison du Roi à Bruxelles, le Franc de Bruges et le nouveau palais du Parlement, ou Grand Conseil de Malines.

La Maison du Roi fut primitivement, et probablement dès le XIII[e] siècle, la halle au pain de Bruxelles, dénomination qu'elle porte encore aujourd'hui en

[1] Il est à regretter qu'il n'existe aucune gravure de ce bel édifice, qui fut démoli en 1819 ou 1820, et remplacé par un vaste bâtiment en style moderne.

flamand (*Broodhuys*). Le nom de Maison du Roi ne lui fut donné qu'à la fin du xve siècle, lorsque le bâtiment, qui avait cessé depuis longtemps de remplir sa première destination, fut affecté à la tenue de plusieurs cours de justice [1]. Comme il menaçait ruine au commencement du xvie siècle, Charles-Quint, encore infant d'Espagne, le fit reconstruire de fond en comble en 1514. Ces travaux, auxquels concoururent la plupart des architectes belges alors en réputation, Antoine, Dominique et Rombaut Kelderman (toute une famille d'architectes), Dominique de Wagemaker, Louis Van Beughem ou Bodeghem et Henri Van Pede, l'architecte de l'hôtel-de-ville d'Audenaerde, ne furent terminés qu'en 1523; les dispositions intérieures ne l'étaient pas même entièrement en 1531 [2].

La Maison du Roi, un de nos plus gracieux monuments de style ogival tertiaire et un des meilleurs types de ce style à sa dernière période, constitue avec l'hôtel-de-ville, le principal ornement de la Grand'-Place de Bruxelles. C'est un bâtiment en carré long, isolé de trois côtés, et dont le côté antérieur a un développement d'environ 30 mètres. La gravure de la page suivante représente cette belle façade, telle qu'elle était avant le bombardement de 1695, qui détruisit en partie la Maison du Roi avec tous les autres édifices de la Grand'Place. On substitua alors à la toiture ancienne, celle qui existe aujourd'hui, et on modernisa les

[1] *La Maison du Roi*, etc.; par M. Alph. Wauters, dans le *Messager des Sciences hist. de Belg.*, année 1842.

[2] Idem.

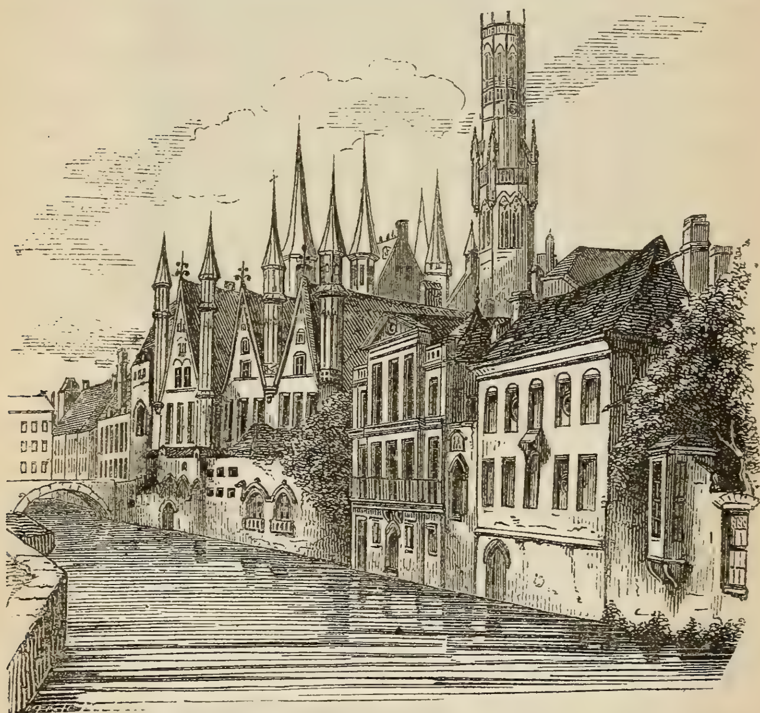
petits côtés latéraux qui étaient auparavant construits sur le même plan que la façade antérieure, sauf que le côté latéral droit se terminait par un pignon très-élevé et découpé en créneaux, qui portait des sta-



tues de guerriers. L'ancien perron fut également remplacé par un escalier moderne. Le reste de la façade s'est conservé intact, à l'exception des divisions en pierre des fenêtres qui ont été supprimées dans ce siècle.

Le vaste bâtiment, où se tenait, avant la fin du siècle dernier, le tribunal du Franc de Bruges, et qui sert encore aujourd'hui de palais de justice, fût élevé entre les années 1521 et 1523, sur une partie de l'ancien palais des comtes de Flandre, que Philippe-le-Bon avait donné à cette cour de justice en 1429. La façade, placée en retour d'équerre avec celle de l'hôtel-de-ville, était d'une ordonnance assez remarquable. Elle se composait, au rez-de-chaussée, d'un portique en

avant-corps, à six arcades surbaissées, que couronnaient des gables en accolade, bordés d'une guirlande de feuillage terminée par un fleuron. Les archivoltes de ces arcades retombaient sur de légères colonnes cylindriques, perchées sur de hauts piédestaux octogones et couronnées de chapiteaux à feuilles de chou frisé. Ce portique était surmonté d'un étage



percé de six fenêtres carrées, entre lesquelles étaient posées à l'aplomb des colonnes, huit statues couvertes de dais. Une plate-forme, dont la corniche portait huit autres statues, terminait cet étage. En arrière de la plate-forme, s'élevait un second étage, d'une architecture très-simple, et n'ayant pour tout ornement

que cinq grandes fenêtres rectangulaires dont les linteaux étaient encadrés d'un arc cintré et trilobé. A l'angle droit surgissait une jolie tour octogone couronnée d'une flèche en bois [1].

Cette façade fût détruite en 1722 et remplacée par la façade actuelle de style moderne, mais le côté latéral du palais du Franc, faisant face à un canal de la ville, dit Canal des Marbres, existe encore tel qu'il fut construit en 1523 et tel que le représente la gravure de la page précédente. [2] Cette bâtisse, avec ses gables aigus et ses tourelles se groupant dans la perspective avec celles de l'hôtel-de-ville et avec la magnifique tour de la halle, est de l'effet le plus pittoresque.

A l'intérieur du palais du Franc, il n'y a à remarquer que la célèbre cheminée en style de renaissance, si souvent décrite et reproduite par le burin.

Charles-Quint ayant fixé à Malines la cour suprême de justice, connue sous le nom de Grand Conseil, qui avait été créée par Charles-le-Téméraire, fit commencer en 1530, pour ce tribunal, un vaste palais sur l'emplacement de l'ancienne Halle, dont nous avons parlé précédemment. Ce fut au célèbre architecte malinois Rombaut Kelderman, qu'il en confia la direction, et si les plans de cet artiste, qui sont encore conservés à Malines, avaient été exécutés en entier, ce monument eût égalé en étendue et en magnificence l'hôtel-de-ville de Gand, avec lequel il

[1] On trouve un dessin de cette façade dans la *Flandria* de SANDERUS et les *Antiquitates Brabantiæ* de GRAMAYE (2e édit.)

[2] Le dessin de cette partie du bâtiment, dans l'*Histoire de l'architecture*, par HOPE, est de la dernière inexactitude.

aurait eu une assez grande ressemblance. Mais comme ce projet ne reçut qu'un commencement d'exécution, nous jugeons inutile d'entrer dans plus de détails à ce sujet. On remarque encore quelques débris informes de ce nouveau palais à l'angle et au côté latéral gauche de la halle, ainsi que dans la cour de ce vieux bâtiment.

Nous mentionnerons encore, comme appartenant à la catégorie des édifices consacrés à l'administration de la justice, la vaste prison, dite en flamand *het Steen*, construite à Anvers en 1520. Du reste, cet édifice ne se distinguait guère que par la solidité de sa construction, tout entière en pierre de taille. L'entrée seule, qui existe encore, se faisait remarquer par une ornementation d'un fort bon effet. Elle présente une grande porte en arc surbaissé et à profondes voussures, flanquée de deux colonnes cylindriques, à bases polygones, presqu'aussi longues que les colonnes mêmes. Au-dessus de cette porte s'élève en encorbellement un pavillon à trois côtés percés d'autant de fenêtres, également à arcs surbaissés, au-dessus desquelles sont sculptées dans trois panneaux les armes et la devise de Charles-Quint, etc. Trois autres écussons armoriés décorent la trompe du pavillon, qui se termine par un toit à trois pans [1].

Nous avons vu au volume précédent que jusqu'aux XIIe et XIIIe siècles, nos résidences princières et les châteaux du moyen âge étaient des constructions purement militaires, de véritables forteresses; elles

[1] Voir sur cette prison l'hist. flam. d'Anvers, t. I, p. 304. On y trouve les plans, coupes et élévations du *Steen*.

conservèrent généralement ce caractère dans les campagnes pendant les deux siècles suivants, mais dans les villes, ce mode de construction se modifia insensiblement. Nous aurons surtout l'occasion de constater ce fait, en traitant plus loin de l'architecture privée de l'époque ogivale; ici nous n'avons à nous occuper que des palais des princes souverains, comme appartenant par leur destination à la catégorie des édifices publics, c'est-à-dire de ceux-là seulement qui n'appartenaient pas à la catégorie des châteaux-forts. Ils ne sont qu'au nombre de quatre, le palais des ducs de Brabant, à Bruxelles, ceux des ducs de Bourgogne, à Bruges et à Gand et celui des princes-évêques de Liége.

L'antique berceau des ducs de Brabant, le château de Louvain, rebâti en grande partie dans la seconde partie du XIV[e] siècle, suivant le système adopté antérieurement, conserva sa forme de château-fort jusqu'au moment de sa démolition en 1782; mais pour le château ducal de Bruxelles, existant comme château-fort peu remarquable dès le XI[e] siècle [1], on paraît s'être écarté du type militaire lorsqu'il fut reconstruit au commencement du XIV[e] siècle, époque où les ducs de Brabant transférèrent leur résidence de Louvain à Bruxelles. Agrandi à diverses reprises, ce palais devait être un édifice considérable dès les premières années du XV[e] siècle, au moins pour le temps, car le compte du domaine de 1403 mentionne déjà un grand nombre d'appartements, parmi lesquels figurent, entre autres, la grande et la petite salle, la chambre de la

[1] HENNE et WAUTERS, *Histoire de Bruxelles*, t. III. p. 318.

duchesse de Brabant, sa salle à manger, son étuve ou salle de bains [1], sa chapelle, son comptoir, la chambre du confesseur, etc., etc. Dans le courant de ce siècle et dans la première moitié du siècle suivant, on fit encore beaucoup d'additions et de changements à ce palais, qui ne présenta plus alors qu'une masse irrégulière de bâtiments de toute forme et grandeur [2]. Aussi, pour donner à cet édifice une apparence extérieure qui annonçât mieux sa haute destination, les archiducs Albert et Isabelle le firent-ils rebâtir presqu'en entier. Il ne resta guères des constructions antérieures que la grande salle et la chapelle, les deux bâtisses les plus remarquables et peut-être les seules remarquables de celles qui avaient été exécutées en style ogival.

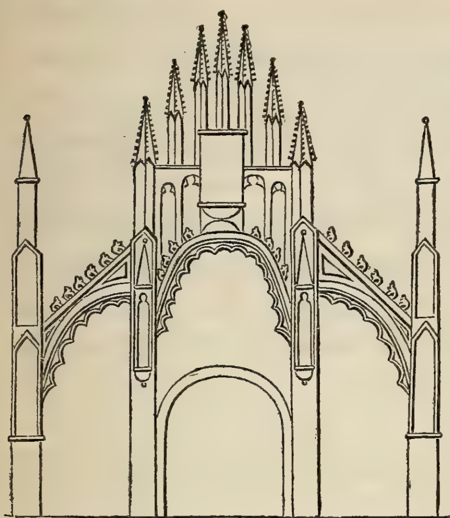
La grande salle du palais avait été construite en 1452, sous la direction du maître ouvrier ou architecte de la ville de Bruxelles, Guillaume de Vogel [3]. C'était un bâtiment fort élevé, long de 150 pieds et large de 60. Il était éclairé sur trois de ses faces par un rang de grandes fenêtres à ogives surbaissées, audessus desquelles régnait un rang de croisées carrées.

[1] L'usage des bains était au moyen âge presqu'aussi général que du temps des Romains; mais il n'y avait plus alors des édifices publics construits dans ce but; les maisons de bains, désignés sous le nom d'étuves, furent des établissements purement privés et construits sans aucun luxe d'architecture ; la plupart même n'étaient que des annexes de cabarets malfamés. Pour ce motif nous ne mentionnons qu'en passant cette sorte d'établissements publics.

[2] L'*Histoire de Bruxelles*, par MM. Henne et Wauters, renferme des détails nombreux et pleins d'intéret sur tous les travaux qui furent exécutés successivement à ce palais.

[3] *Ibid.*, t. III, p. 320. Nous pensons avec les auteurs de la savante et judicieuse *Histoire de Bruxelles* que nous nous sommes trompé en confondant, dans notre *Mémoire sur l'architecture ogivale*, cette salle avec une galerie construite par ordre de Charles-Quint, en 1537 et dont les comptes de la dépense sont consignés dans un registre des archives du royaume.

Les côtés latéraux se terminaient en pignons découpés en créneaux et étaient flanqués aux angles de quatre longues tourelles octogones, entourées d'une balustrade et couronnées de flèches en bois. A droite d'une tourelle semblable, accolée au centre de la façade donnant sur la cour du palais, se trouvait l'entrée de la salle. La porte était abritée par un charmant portique dont nous joignons ici le croquis et qui doit avoir été bâti sous Charles-Quint, car sa statue ornait la niche qui surmontait l'arc central. On y montait par un perron à doubles rampes, garnies d'une balustrade. L'intérieur de la salle n'était soutenu par aucune colonne.



De la grande salle, on pénétrait dans la chapelle commencée par ordre de Charles-Quint en 1525, en exécution d'une clause du testament de Philippe-le-Bel, son père, mais consacrée seulement en 1553 [1]. Construite sur les plans de l'architecte de l'empereur, Rombaut Van Mansdale, dit Kelderman, dont nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de citer le nom, cette chapelle passait pour un chef-d'œuvre

[1] Les comptes de la dépense de cette construction se trouvent aux archives du royaume.

d'architecture. C'était un noble et splendide vaisseau, percé dans toute son étendue de deux rangs de fenêtres ogivales et partagé en trois nefs par des colonnes d'une extrême ténuité, à nervures prismatiques réunies en faisceau. L'extérieur, flanqué de nombreux contreforts, était orné d'un double rang de balustrades flamboyantes [1].

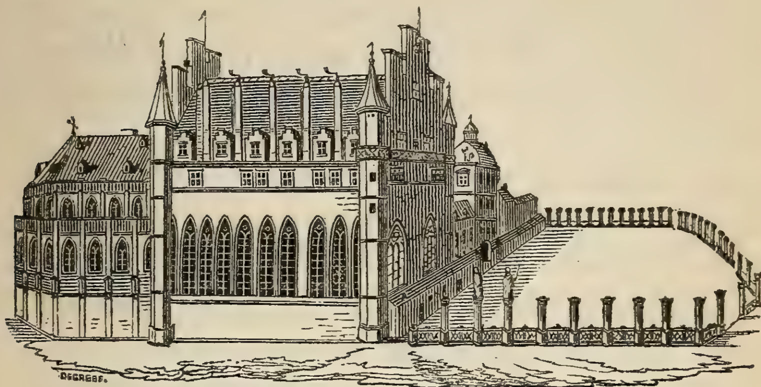
En 1509, l'empereur Maximilien et Marguerite d'Autriche, gouvernante générale des Pays-Bas, firent agrandir la place située devant le palais et l'entourèrent d'une vaste enceinte carrée à angles coupés, formée d'une balustrade en pierres bleues, découpées en meneaux flamboyants, et qu'interrompaient de distance en distance des piédestaux et trente colonnes octogones. Les piédestaux devaient porter des figures de quadrupèdes et d'oiseaux en bronze, et chaque colonne la statue, également en bronze, d'un duc de Brabant [2]. Les plans de cette place, qui reçut le nom de Cour des Bailles, furent donnés par les deux architectes malinois Antoine Kelderman, père et fils. La construction n'en fût terminée qu'en 1521.

La planche suivante représente la Cour des Bailles et l'extérieur de la grande salle et de la chapelle du palais. Cette dernière échappa seule au terrible incendie qui anéantit pour toujours le palais en 1731. Elle continua à subsister jusqu'en 1774 lorsqu'on

[1] Cette chapelle plût tant à Philippe II, qu'il fit élever, sur son modèle, la chapelle de son palais de Madrid. (HENNE et WAUTERS, t. III, p. 323).

[2] Il n'y eut que quatre de ces statues de placées, celles de Godefroid-le-Barbu, de Godefroid II, de Maximilien et de Charles-Quint. Voir notre *Mémoire sur l'archit. ogiv. en Belgique*, p. 148.

construisit sur son emplacement et sur celui de la Cour des Bailles la Place Royale actuelle.



Le palais de Bruxelles était accompagné d'un vaste parc et jardin, formé au commencement du XIVe siècle et agrandi successivement, en 1345, 1430 et 1552 [1]. On y trouvait tout ce qui constituait l'ornement des grands jardins du moyen âge, une vigne, un labyrinthe, une place servant aux joutes, des étangs, des treilles, un bois peuplé de gibier, etc. Les ducs de Brabant y avaient un pavillon d'été, appelé la *Feuillée* ou la *Folie*. A ce parc considérablement embelli en 1630, ont succédé en 1776 le parc moderne et les rues environnantes [2].

En 1429, Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, se fit bâtir un nouveau palais à Bruges. C'était un

[1] Voir HENNE et WAUTERS, t. III, p. 330 et suiv.

[2] Dans la première moitié du XVe siècle, les ducs de Brabant avaient aussi un château à Saint-Josse-ten-Noode, faubourg actuel de Bruxelles, mais qui ne paraît pas avoir été bien considérable et dont l'existence même n'est constatée que dans un registre de l'ancienne chambre des comptes de Brabant. Voir notre *Notice sur la commune de Saint-Josse-ten-Noode, Messager des Sciences et des Arts*, 2e série, t. VI.

édifice assez vaste; mais, à en juger par la gravure que nous en a donnée Sanderus, car ce palais est détruit depuis longtemps, il était d'une construction très-irrégulière et n'avait absolument rien de remarquable sous le rapport de l'architecture, au moins extérieurement; l'intérieur paraît avoir été décoré avec plus de luxe [1].

Philippe-le-Bon fit aussi rebâtir en grande partie le château des comtes de Flandre à Gand, appelé, comme celui de Bruges, la Cour du Prince, et qu'il ne faut pas confondre avec le Château des Comtes dont nous avons donné précédemment deux vues. Bien que d'une construction plus régulière que celui de Bruges, ce palais n'avait également qu'une très-faible importance monumentale.

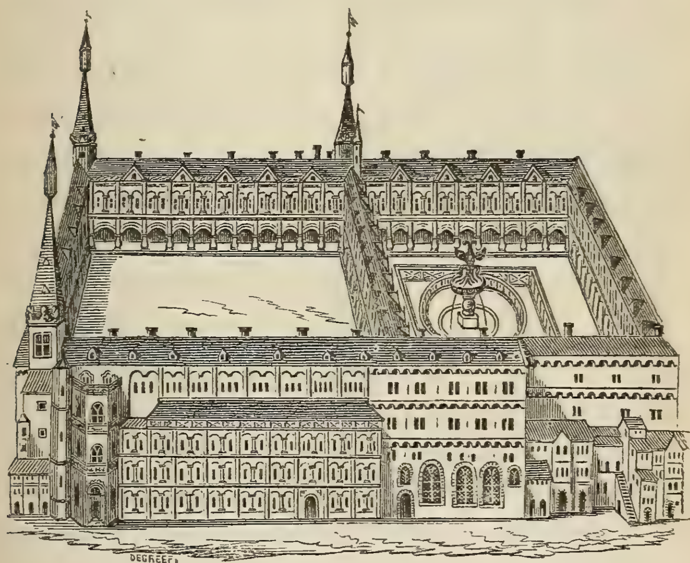
Nous avons dit que le premier palais épiscopal de Liége avait été élevé par l'évêque Nogter en 973, et qu'il fut brûlé avec la cathédrale de Saint-Lambert en 1185; reconstruit après cet incendie, il fut de nouveau dévoré par les flammes en 1505 [2]. Trois ans après, l'évêque Erard de la Marck fit jeter les fondements du palais actuel, dont la construction ne fut terminée que trente-deux ans après. Charles-Quint fut tellement frappé de sa beauté, assure-t-on, qu'il le considérait comme le plus magnifique palais de la chrétienté entière; il y a certainement de l'exagération

[1] Philippe-le-Bon y fit faire beaucoup d'embellissements lorsqu'il y tint le chapitre de la Toison d'Or. M. de Reiffenberg a publié, au tome X de son édition de Barante, un extrait fort curieux que nous avions fait d'un registre de comptes relatif à ces travaux, qui se trouve aux archives du royaume.

[2] Nous ne sommes entré dans aucun détail sur ces deux palais, parce que nous manquons de tout renseignement sur leur architecture.

dans cette opinion, car sous le règne de cet empereur, il existait déjà en Italie plus d'un palais qui pouvait soutenir la comparaison avec celui de Liége[1]. On peut avancer néanmoins que l'ancien palais épiscopal de Liége est non seulement la plus belle résidence princière qui ait été élevée en Belgique jusqu'à ce jour, mais encore que c'est un des plus beaux monuments civils de style ogival qui existent ou aient existé en Europe; il y en aura bien peu même qui pourront lui être comparés, si le beau projet dressé pour son achèvement par notre habile architecte Delsaux reçoit une entière exécution.

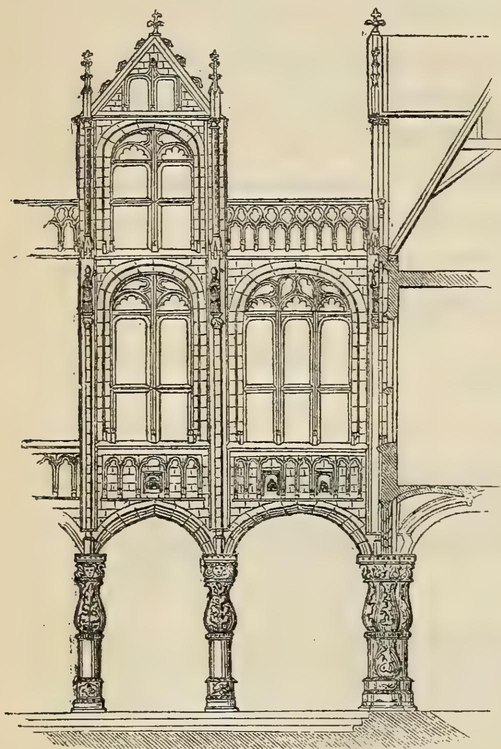
Le palais de Liége, dont nous donnons, d'après



une ancienne gravure, un dessin à vue d'oiseau qui le

[1] Marguerite de Navarre, qui visita la ville de Liége en 1577, fait aussi, dans ses mémoires, le plus grand éloge de ce palais.

fait voir tel qu'il était dans son état primitif, présente un vaste quadrilatère divisé intérieurement en deux cours, l'une un peu plus étendue que l'autre. Les façades des bâtiments qui entourent les deux cours offrent, à quelques légères différences près, la même ordonnance, dont on pourra se faire une idée par l'élévation de deux travées de la première cour [1]. Seulement l'ornementation des colonnes du portique de cette cour diffère un peu de celle des colonnes du portique de l'autre cour. Les colonnes de la première cour, au nombre de 60, ont des fûts cylindriques et unis à la partie inférieure, en forme de balustres sculptés sur toute leur surface à la partie supérieure. Ils posent sur des piédesteaux, les uns ronds, les autres carrés, également ornés de sculptures d'un dessin très-varié; les angles des bases



[1] C'est la réduction d'une partie de la grande planche qui accompagne la notice de M. Delsaux sur l'architecture des monuments du moyen âge à Liége.

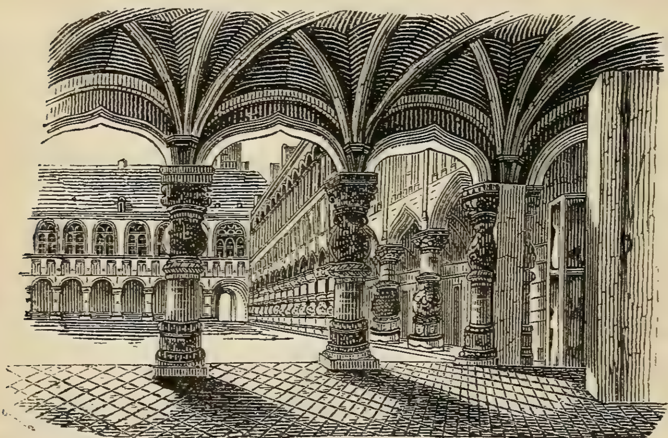
carrées sont généralement couverts de griffes, comme aux colonnes des XIe et XIIe siècles. Les chapiteaux présentent des corbeilles cubiques décorées à chaque face d'un masque grotesque entouré de feuilles élégamment profilées et qui se projettent sur les angles du chapiteau. Les chapiteaux des colonnes de la seconde cour n'ont pour ornement que des feuilles couvrant leurs angles; les fûts, tous d'un dessin différent, sont tantôt cannelés verticalement, obliquement, en hélices, en losanges, et tantôt coupés de moulures. Mais les portiques ne règnent ici que sur deux des quatre côtés du quadrangle; sur les deux autres faces, les pieds-droits des arcs simulés et surbaissés qui encadrent les fenêtres du premier étage, descendent jusqu'à terre. Les sculptures de toutes les colonnes furent exécutées par François Borset, sculpteur liégeois du XVIe siècle. A la première vue on prendrait les chapiteaux de cette colonnade, construite en pierre bleue, pour ceux de quelque monument roman du XIe siècle, et les fûts pour ceux d'une pagode de l'Indoustan. Les voûtes en arc surbaissé et à compartiments prismatiques sont remarquables par leur grande portée.

L'ordonnance des façades de la cour avait été, sauf la suppression des portiques, adaptée aux trois faces extérieures du palais, mais elle ne régnait que partiellement à la façade principale, qui paraît être restée inachevée. L'entrée principale y était placée à l'angle gauche sous un joli pavillon à trois pans et bâti en hors-d'œuvre. Il était élevé de trois étages séparés l'un de l'autre par une frise, ou bandeau, ornée de

rinceaux, et se terminait en plate-forme entourée d'une balustrade. Les deux étages supérieurs étaient percés chacun de trois fenêtres à cintres surbaissés. Quatre colonnes cylindriques, dont les chapiteaux portaient un ornement en forme de fleuron, occupaient les angles du rez-de-chaussée, où la fenêtre centrale était remplacée par la porte à arc également surbaissé et bordé d'une guirlande de feuilles trêflées.

Quant à l'intérieur du palais, il n'est guère possible d'en reconnaître encore les anciennes dispositions après les nombreuses modifications qu'il a éprouvées successivement. On sait seulement que plusieurs de ses appartements étaient décorés avec un grand luxe, mais dans lequel l'architecture ne paraît avoir joué qu'un faible rôle.

En 1734 un violent incendie consuma les étages supérieurs de deux ailes de la première cour et la façade



antérieure du palais, que trois ans après on reconstruisit en style moderne. Ce fut alors aussi que l'on

démolît les grandes fenêtres et la balustrade qui s'élevaient à la hauteur du toit de la première cour, ainsi que les trois tourelles qui flanquaient les angles du palais. Le dessin qui précède offre une vue perspective de cette cour après cette restauration et telle qu'elle se présentait encore naguère avant les travaux récents, entrepris pour le rétablissement du palais, dans sa splendeur primitive [1].

Le palais des évêques de Liége clôt la liste des grands édifices publics et civils construits en Belgique pendant l'ère ogivale; tous ceux qui au XVIe siècle furent érigés postérieurement, appartiennent au style de renaissance. Nous allons donc maintenant passer à l'architecture privée de cette ère, après avoir dit encore quelques mots sur les principaux ponts qui furent bâtis avant le XVIe siècle.

Nous avons déjà parlé des ponts de Liége et de Dinant, bâtis vers la fin du XIIIe siècle. Aux XIVe et XVe siècles on éleva, tant dans nos villes que dans nos campagnes, un très-grand nombre de ponts en pierre et en bois; de tous ces ponts les cinq suivants se distinguaient par leur étendue et la solidité de leur construction en grandes pierres de taille; le pont des Trous et le Pont-à-Pont de Tournai, les deux ponts sur la Sambre et la Meuse à Namur et surtout le pont des Arches à Liége.

Le pont des Trous, construit dans les dernières années du XIIIe siècle, est le seul pont ogival un peu considérable que le temps et les hommes ont épargné

[1] La seconde cour est fort dégradée. La fontaine qui en occupe le centre était jadis ornée d'un double aigle colossal en bronze.

en Belgique. Construit pour relier la nouvelle enceinte de la ville bâtie à cette époque, il se compose de trois grandes arches en ogive, surmontées d'une galerie de défense, percée d'ouvertures du côté de la campagne, et qui se relie à deux tours placées aux deux extrémités du pont.

Le Pont-à-Pont, construit en 1315, et démoli au commencement de ce siècle, se composait également de trois arches.

Les deux ponts sur la Sambre et la Meuse à Namur, bâtis au XIVe siècle et reconstruits en partie au XVe, avaient le premier quatre arches et le second huit, mais assez étroites.

Le Pont des Arches à Liége, que nous avons considéré comme le premier pont en pierre de quelqu'importance, édifié au moyen âge, fût reconstruit comme nous l'avons dit ci-devant, en 1446, ensuite de l'inondation qui l'avait renversé près d'un demi-siècle auparavant. Ce nouveau pont fut de rechef emporté par les eaux en 1643. Cinq ans après on posa la première pierre du pont actuel. Le pont du XVe siècle différait peu de ce dernier quant à la forme générale. Il se composait de six arches à plein-cintre et était, comme l'ancien pont de Londres et plusieurs ponts de Paris, chargé de deux rangs de maisons. Au centre et à ses extrémités il était défendu par trois tours, percées chacune d'une porte ogivale.

Nos habitations privées et urbaines de l'époque ogivale étaient les unes en torchis et en bois, les autres en pierre et en brique. Celles de la première espèce composaient presqu'exclusivement les demeures des villes

et des bourgades aux XIII[e] et XIV[e] siècles, et en grande partie encore pendant les XV[e] et XVI[e] siècles [1]. On les construisait de la manière suivante : sur un soubassement en pierres s'élevaient perpendiculairement de longues et fortes poutres, reliées entr'elles par des traverses, posées, les unes longitudinalement, les autres en croix ou en diagonale, et dont les intervalles étaient remplis par des murs en blocaille, en mortier, en brique ou en torchis. On couvrait ces murs à la façade et aux autres parties apparentes, d'une couche de terre glaise, enduite d'une autre couche de plâtre ou simplement badigeonée; ou bien on clouait sur toute leur surface des planches ou des lattes, que l'on revêtait souvent en ardoises [2].

Les maisons les plus communes n'avaient généralement qu'un rez-de-chaussée, surmonté d'un grenier [3]. Aux autres les étages supérieurs, au nombre d'un ou de deux, étaient bâtis en saillie et se débordaient mutuellement, de manière à laisser à découvert

1 " La plupart des maisons de la ville de Gand, étaient jadis bâties en bois et plâtrées d'argile (*van cleem*). On vendait l'argile par caisse et les échevins en fixèrent le prix par un acte de l'an 1399, où ils appellent les plâtreurs, *plaesterneren*. Nous y trouvons que ceux-ci étaient réunis en corps de métier.... Les maisons dont il s'agit étaient ordinairement couvertes de paille; les ouvriers qui s'adonnaient à ce travail et que l'on appelait *stroydekkers*, formaient aussi un corps de métier." (DIERICX, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. II., p. 8).

Les couvreurs en chaume et les plâtreurs formaient également deux corps de métier à Anvers (MERTENS en TORFS, t. III, p. 216) et les premiers à Bruxelles. (HENNE et WAUTERS, t. I. p. 51).

C'est de ces maisons en bois qu'est venu le mot flamand, *timmering* (charpenterie), pour désigner une bâtisse en général. On disait *een huys timmeren*, charpenter (pour bâtir) une maison.

2 Nous nous souvenons avoir encore vu à Louvain plusieurs de ces maisons couvertes en ardoises et qui sont aujourd'hui démolies. Rien de plus repoussant que l'aspect de ces misérables baraques.

3 A Gand beaucoup de maisons étaient bâties sous un seul toit et ne consistaient chacune qu'en une seule chambre. (DIERICX, t. II, p. 3).

les extrémités des poutres sur lesquelles ils posaient, et qui étaient parfois ornées de curieuses sculptures, au moins pendant les XV[e] et XVI[e] siècles, car il ne subsiste plus de maisons en bois d'une date antérieure. Cette ornementation s'étendait aussi à d'autres parties de la façade, principalement aux côtés du pignon en angle aigu qui terminait presque toujours cette dernière[1]. Au XIII[e] et même au XIV[e] siècle, lorsque le verre à vitres était encore d'un emploi fort rare dans les habitations d'un ordre inférieur, il ne devait y avoir aux maisons ordinaires qu'un petit nombre de fenêtres; plus tard, au contraire, les ouvertures y furent très-nombreuses; dans les maisons en bois, la façade, au rez-de-chaussée surtout, ne se composait pour ainsi dire que d'une seule suite de fenêtres carrées, à croisillons et séparées les unes des autres par un simple montant en pierre ou en bois. Les vitres, découpées en lozanges, en polygones, en ellipses et autres figures, et enchassées fréquemment de manière à présenter des compartiments du dessin le plus compliqué, étaient fort petites et d'un verre épais, plus ou moins opaque.

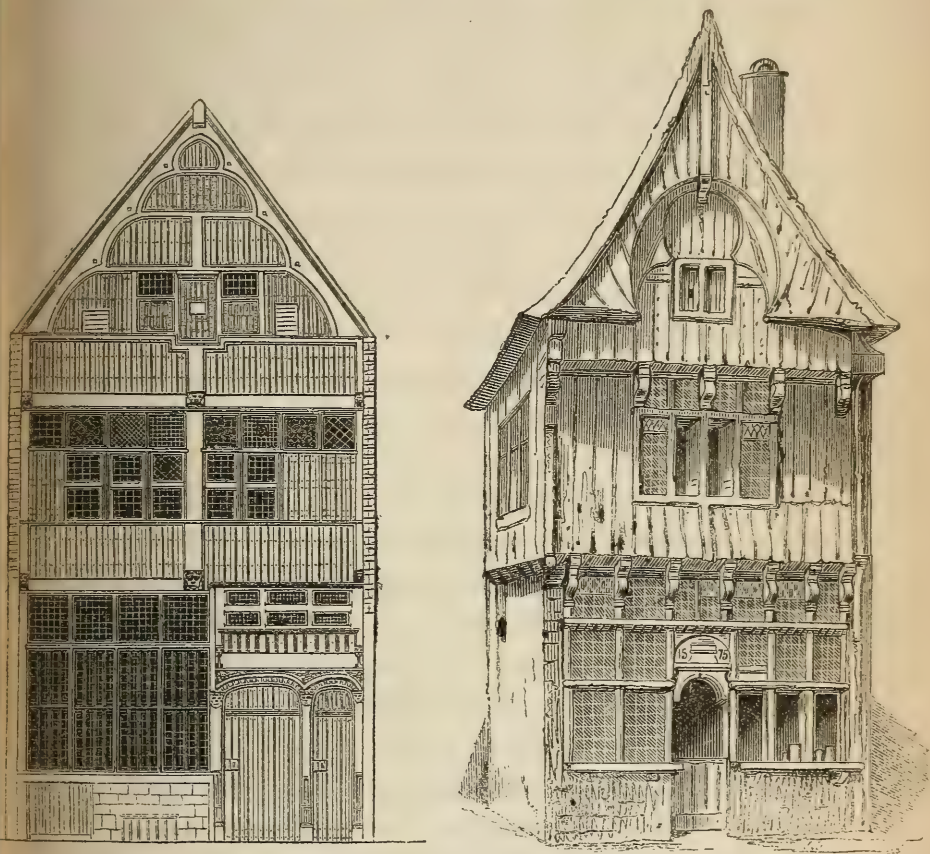
La porte, placée au centre ou à un des angles du bâtiment, était, dans les boutiques, surmontée d'une enseigne, sculptée en pierre ou en bois[2]. Les

[1] Une maison en bois, fort remarquable sous ce rapport, se voit à Malines, près du Marché-aux-Poissons.

MEYER dit que le bois dont étaient construites ces maisons, se tirait de la Norwège, et cette tradition s'est conservée à Ypres.

[2] Une grande et belle enseigne en pierre de cette espèce se trouve déposée dans le cloître de l'ancienne abbaye de Saint-Bavon, à Gand. Elle est gravée dans la *Belgique monumentale*, tome I, mais c'est par inadvertance sans doute que le savant auteur de l'article sur la ville de Gand, fait remonter ce bas-relief au XII[e] siècle, car il ne peut dater tout au plus que de la seconde moitié du XV[e].

toits étaient couverts en tuiles, mais jusque vers le milieu du xv[e] siècle, plus souvent en chaume, surtout dans les habitations des gens du peuple. Comme



type de nos vieilles maisons en bois, nous donnons le dessin de deux bâtisses de ce genre encore subsistantes, la première à Anvers et la seconde à Ypres [1]. Cette dernière est remarquable par le millésime de

[1] Le dessin de la maison d'Anvers est copié sur celui qui se trouve dans l'ouvrage de MM. Mertens et Torfs; nous devons le second, comme ceux qui représentent d'autres maisons anciennes d'Ypres, à l'obligeance de M. Bœhm.

1575 qu'elle porte sur sa façade, et qui prouve qu'à cette époque encore, on continuait à défigurer les rues de nos villes par ces barbares et fragiles constructions.

Voilà pour l'extérieur de nos maisons bourgeoises des XIIIe, XIVe, XVe et en partie du XVIe siècle; quant à leur intérieur, disposé suivant les besoins et le goût des personnes qui les habitaient, il suffira de dire que les escaliers en étaient étroits, tortueux et de la forme la plus grossière, que les chambres, non-seulement au rez-de-chaussée, mais encore aux étages supérieurs, étaient généralement pavées en carreaux de terre cuite, et que leurs couvertures non plafonnées laissaient à découvert les poutres et les traverses de leur charpente. Ce n'est pas dans les maisons de cette espèce non plus que l'on trouvait les murs des appartements couverts de ces tapis de haute lice de Bruxelles et des cuirs dorés d'Ypres et de Malines, si célèbres et si recherchés aux XVe et XVIe siècles. Une simple couche de badigeon, parfois une boiserie, faisait l'unique décoration des murs de leurs appartements. Les cheminées mêmes paraissent avoir été d'un usage peu commun dans nos maisons ordinaires avant le XVe siècle [1].

La description que nous venons de donner des habitations de la classe bourgeoise, même dans les villes les plus riches et les plus populeuses, fera

[1] " Il se passa beaucoup de temps, dit GRIGNY, avant que l'usage des cheminées fût général.... Chacun faisait son feu dans une espèce d'âtre placé dans la pièce où il dînait et préparait sa nourriture. L'usage qui était plus général anciennement, était de laisser au milieu de la chambre un grand âtre sur lequel on faisait le feu; la fumée montait et passait à travers un grand trou qui était au comble de l'édifice. On conçoit bien l'inconvénient et l'insalubrité de pareils feux, etc. " *(Mémoire sur l'état des villes de la Gaule Belgique avant le* XIIe *siècle,* dans *le Magasin encyclop.* de Millin, an VIII, t. IV).

juger de ce que devaient être celles des paysans. Aussi ne nous arrêterons-nous pas davantage à ces informes chaumières, dont d'ailleurs les villages de nos provinces wallonnes n'offrent encore que trop d'échantillons.

Les édifices privés construits en pierre étaient, comme nous venons de le dire, très-clair-semés dans nos villes des XIIIe et XIVe siècles ; seulement à Gand, à Bruges et à Ypres on trouvait, dès le XIIe siècle un assez grand nombre de demeures de familles puissantes bâties avec la plus grande solidité pour pouvoir servir, comme les palais des villes libres de l'Italie, d'asiles et de lieux de défense à leurs nobles possesseurs, dans les troubles civils que suscitaient sans cesse leur rivalité et l'esprit ombrageux de ces puissantes communes, si fières de leur prépondérance et de leurs richesses. Aussi, plusieurs documents du XIIe et du XIIIe siècle comparent-ils à de vraies forteresses, ces hôtels, auxquels les matériaux dont ils étaient construits, firent donner en flamand le nom de *steenen,* (pierres) [1]. Ils présentaient généralement un quadrilatère formé de murs très-épais et revêtus extérieurement en pierres de taille. Le rez-de-chaussée n'avait que de rares et étroites ouvertures ; les fenêtres des étages supérieurs étaient plus nombreuses, plus larges, carrées ou ogivales. Une plate-forme bordée de créneaux et cantonnée à chaque angle d'une tourelle

[1] *Arces domorum quæ cum turribus æquipollere videbantur.* (Interdit jeté sur la ville de Gand par l'évêque de Reims en 1179).

Communia Gandaviorum turritis domibus , gazis et gente superba. (WILHELM. BRITO, *in Philippidos,* liv. II.

Tempore illo, homines multi in Gandavo, et potentes parentela et turribus fortes, inter se discordabant, (GILBERTI, *Chron. Hannoniæ,* ad ann. 1193).

en encorbellement et percée de meurtrières, terminait le bâtiment [1]. Une grosse tour, ronde ou carrée, flanquait ordinairement un de ses côtés latéraux ou surmontait sa plate-forme.

La ville de Gand présente encore deux précieux échantillons de ces demeures féodales et urbaines, mi-partie civiles et militaires, du XIIIe siècle. L'un, appelé grand *Ameede* ou *Ameyde steen*, dans la rue aux Vaches, retrace exactement le type que nous venons de décrire. Le second, connu sous le nom de Duyvelsteen [2], porte déjà davantage le caractère d'un édifice civil. C'est un carré long, construit en pierres bleues et dont la face la mieux conservée donne sur un des bras de l'Escaut. Elle offre au-dessus d'un haut soubassement une suite de onze grandes fenêtres ogivales, aboutissant de chaque côté à une tour ronde et engagée aux deux tiers de son diamètre; la partie supérieure du bâtiment, percée d'un rang de petites fenêtres carrées, et le toit, n'appartiennent pas à la construction primitive, car la façade devait se terminer par des créneaux [3]. Au sud du bâtiment, s'élevait un grand donjon carré dont il ne reste plus aujourd'hui de vestiges.

Il existe aussi à Ypres deux maisons très-remarquables qui datent indubitablement de la seconde

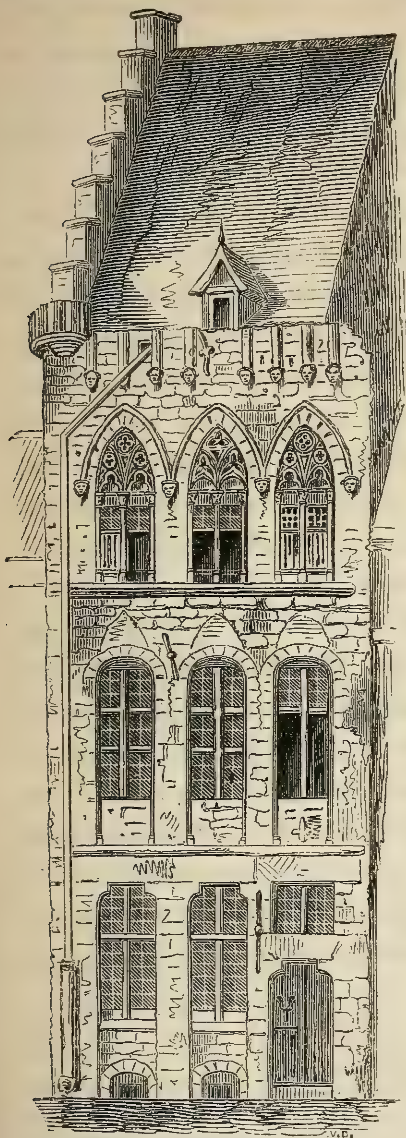
[1] On voit sur les plans à vue d'oiseau d'Ypres de l'an 1500, de Gand en 1534 et de Bruges en 1562, la représentation d'nn grand nombre de *steenen* ou hôtels de ce genre.

[2] Il a reçu ce nom d'un chevalier gantois, Gérard Villain, surnommé le Diable, qui vivait dans la seconde moitié du XIIIe siècle. En 1335, le fameux Jacques Van Artevelde fut détenu plusieurs jours prisonnier dans cet hôtel, qui sert aujourd'hui de caserne aux pompiers.

Une vue du *Duyvelsteen* accompagne la savante notice de M. MOKE sur la ville de Gand dans la *Belgique monumentale*.

[3] Voir l'élévation rétablie de cette façade dans le Mémoire de M. DEVIGNE.

moitié du XIII[e] siècle et qui présentent [1] toutes deux

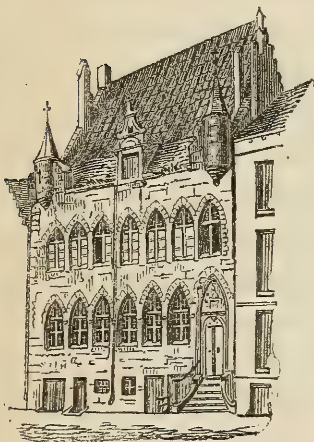


des modèles parfaits des constructions privées et purement civiles les plus gracieuses de cette époque. Nous donnons la façade d'une de ces maisons d'après un dessin de M. Bœhm. Sauf la toiture, qui a été évidemment renouvelée et les fenêtres du premier étage qui étaient dans le principe conformes à celles de l'étage supérieur, cette façade, construite en grès, a conservé entièrement son caractère primitif. Les charmantes fenêtres du second étage ont, comme on voit, une ornementation pareille à celle des fenêtres de l'ancienne halle et du premier étage de la

[1] Ou plutôt présentaient naguère, car une de ces maisons doit avoir été démolie récem-

boucherie. La façade de la seconde maison a subi plus de mutilations; les fenêtres du premier étage y ont encore, il est vrai, l'arc ogival, mais leurs subdivisions et celles de la fenêtre gauche du second étage ont été détruites; la porte et les fenêtres du rez-de-chaussée ont été également modernisées.

Les maisons en pierre du XIV[e] siècle ne différaient de celles du siècle précédent que par la forme de leurs moulures et de leur ornementation. Nous ne connaissons du reste qu'un seul édifice privé encore existant dans ces derniers temps dont on pût fixer avec quelque certitude la construction à cette époque; c'était l'hôtel appelé Utenhovensteen, sur la place du Vendredi à Gand. La façade en pierre de taille de ce bâtiment était percée de deux rangs de fenêtres ogivales sans meneaux et flanquée à ses angles de deux tourelles rondes qui, ainsi que dans tous les édifices semblables, devaient avoir été réunies primitivement par une rampe crénelée [1]. On montait par plusieurs marches à la porte placée à l'extrémité droite du bâtiment et qu'encadrait un arc en



ment. Trois autres maisons parfaitement semblables se voyaient dans la même ville au commencement de ce siècle. Une tradition, bien ou mal fondée, attribuait la construction de ces cinq maisons aux templiers. M. Lambin s'est certainement trompé en la faisant remonter au XII[e] siècle. (Voir sa notice intitulée les *Templiers d'Ypres* dans le *Messager des Sciences et des Arts* de 1834.)

[1] M. Devigne a donné le dessin de la façade rétablie.

tiers-point et trilobé , dont le tympan était orné d'un bas-relief Les voûtes des caves spacieuses étaient soutenues par des colonnes cylindriques à chapiteaux ornés de feuilles trèflées. Le reste des distributions intérieures avait subi des modifications qui ne permettaient plus de reconnaître leur état ancien [2].

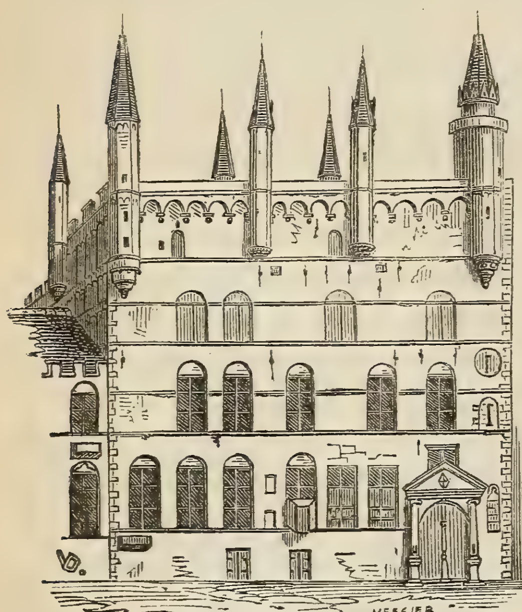
L'emploi de la brique devenu plus commun en Flandre, et ailleurs sa substitution dans beaucoup de bâtisses à celui si dispendieux du grès et de la pierre calcaire, firent qu'il s'éleva en Belgique, au xv[e] et au commencement du xvi[e] siècle, un nombre beaucoup plus considérable de grandes habitations de style ogival construites en maçonnerie, que pendant les deux siècles précédents. Dans le plan des façades de la plupart de ces nouveaux bâtiments, soit en pierre, soit en brique, on remplaça peu à peu le mode ancien de l'architecture semi-militaire, par un système de décoration moins sévère et moins imposant, mais plus riche et plus varié, et dans lequel l'appareil en briques s'amalgamait souvent de la manière la plus heureuse avec celle en pierre bleue ou blanche. D'un autre côté, le perfectionnement et l'accroissement de la fabrication du verre à vitres durent avoir pour effet de multiplier les fenêtres et d'agrandir leurs baies. De sorte que de la combinaison de ces différents éléments, il résulta que cette classe de maisons du xv[e] siècle présentait déjà tout l'aspect de nos maisons modernes, sauf la différence du style architectural. Ainsi s'explique

1 Voir la Notice de M. Blommaert sur l'Utenhovensteen dans le *Messager des sciences et des arts*, 1839.

Cet édifice a été démoli il y a quinze ans.

comment la face extérieure de nos édifices privés passa, de transformation en transformation, de la muraille nue et sans autres ouvertures que la porte, des maisons gallo-romaines, aux murs criblés d'ouvertures des maisons modernes.

Plusieurs de nos villes, telles que Bruges, Ypres, Gand, Anvers, Malines, Tournai, Ath, etc., possèdent encore des maisons ogivales, en pierre et en brique, fort intéressantes, du XVe et du XVIe siècle. On sait que Bruges se distingue particulièrement sous ce rapport. Comme cette catégorie de bâtiments est beaucoup moins connue que celle de nos édifices publics, quoiqu'elle mérite de l'être tout autant [1],

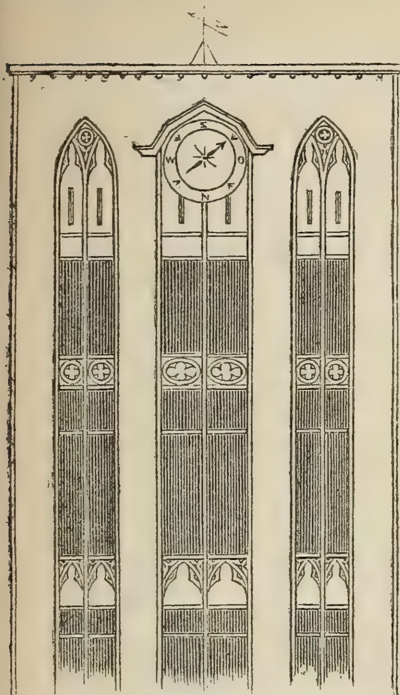


HOTEL DE MALE, A BRUGES.

[1] « Il nous semble, dit avec raison, en parlant des habitations particulières du moyen âge, le savant et ingénieux auteur des *Etudes d'architecture en France* (dans le *Magasin pittoresque*), que bien qu'on ne puisse pas trouver, dans cet examen les grands enseignements que nous offrent les productions architecturales d'un ordre plus élevé, on peut néanmoins se complaire à y reconnaître les recherches plus délicates d'un art qui se prête mieux qu'aucun autre à refleter le caractère des peuples, les phases de leur civilisation ou les habitudes domestiques de telle ou elle ville. Cette architecture, est donc la véritable expression des mœurs, des goûts et des usages propres aux différents pays, à toutes les époques de l'histoire. »

nous avons jugé à propos de faire graver une série des maisons les plus belles de cette espèce.

Le premier de ces édifices est l'ancien hôtel de Male, dit des Sept Tours, à cause des sept tourelles qui le surmontaient avant 1717, et qui passait auparavant pour le plus beau de tous les anciens hôtels de Bruges [1]. Les trois dessins suivants représentent l'hôtel de Bouchoute, situé sur la Grand'Place, et deux autres maisons de la même ville. La cinquième maison, qui se voit à Ypres, est surtout à remarquer pour la date de sa construction, 1445, tracée par les ancres de la façade. La sixième, construite en brique et en pierre, se trouve à Ath, dans la rue Haute.



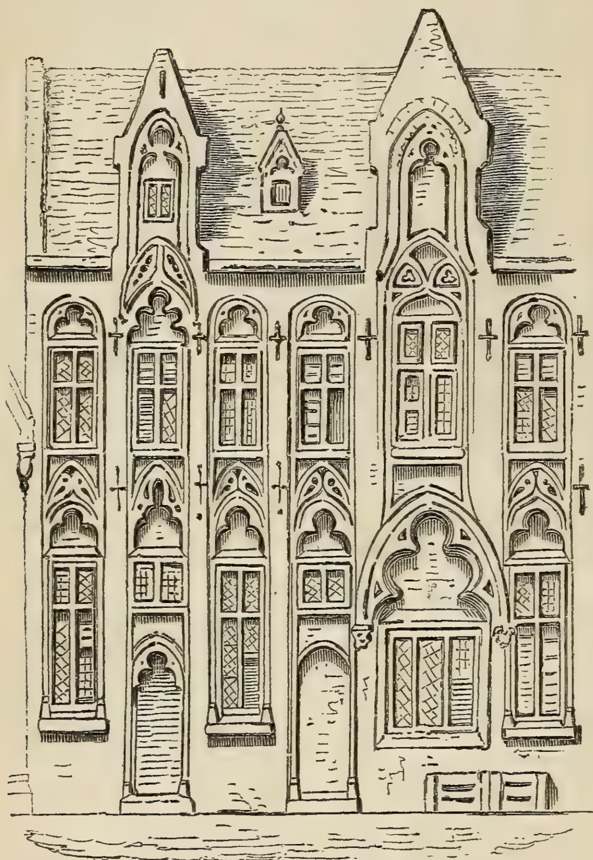
HOTEL DE BOUCHOUTE, A BRUGES.



MAISON A BRUGES.

[1] Gailliard, p. 86. Damhouder, historien de Bruges au xvie siècle, cite cet édifice comme une merveille.

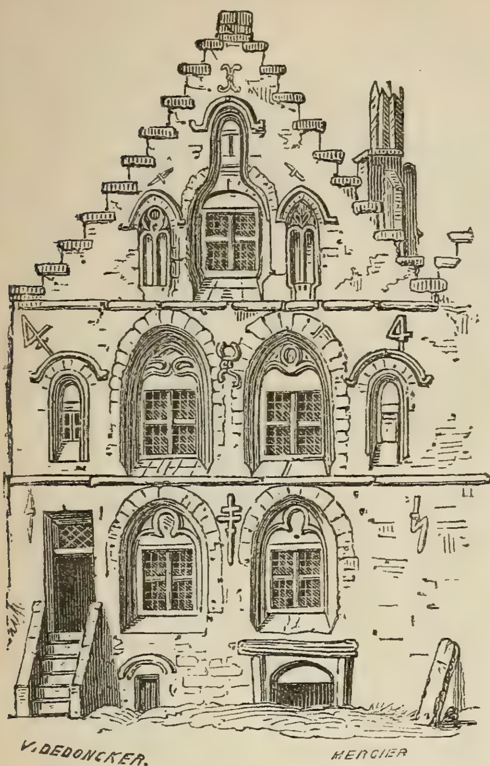
Les médaillons en bas-reliefs qui décorent sa jolie façade, de pierre et de brique, représentent les vertus théologales, la justice, la force, la vérité, la religion, etc. Les chambres du premier étage, qui existent en partie dans leur état primitif, ont



MAISON A BRUGES.

leurs plafonds en bois de chêne ornés de culs-de-lampe sculptés. La septième façade est la partie supérieure de celle d'une maison de Louvain, sise rue de Namur, mais dont la plupart des ornements sont

aujourd'hui détruits [1]. La huitième est celle de l'hôtel de Lierre à Anvers, après sa reconstruction au commencement du XVIe siècle pour servir de résidence à l'empereur pendant son séjour dans cette ville [2]. Les neuvième et dixième planches donnent l'élévation de deux charmantes façades de maisons de la même époque, l'une à Ypres, l'autre à Tournai.



MAISON A YPRES.

[1] Il existe à Louvain deux autres façades construites à-peu-près dans le même style; l'une est celle de l'ancien collége de la Haute-Colline, rue de Namur; l'autre est située près du bras de la Dyle appelé la Leye.

[2] Albert Durer, dans son voyage aux Pays-Bas, parle avec admiration de cet hôtel, auquel il déclare n'avoir rien trouvé de comparable en Allemagne.

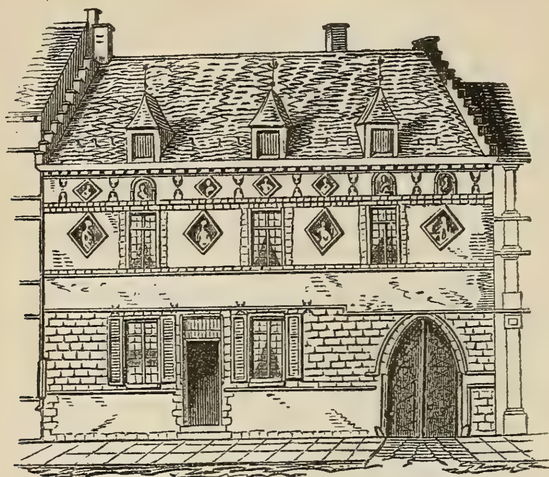
Les auteurs de l'*Histoire d'Anvers* mentionnent aussi comme les hôtels les plus remarquables d'Anvers au XVIe siècle, après celui de Lierre, ceux des célèbres négociants augsbourgeois les Fugger, de Portugal et d'Aix-la-Chapelle (t. IV, p. 119).

Nous y ajouterons l'ancien hôtel des burgraves, dont subsiste encore la jolie chapelle avec ses murs peints à fresque et sa voûte ornée de nombreux pendentifs. On en trouve une vue dans la *Belgique monumentale*, t. II, p. 236.

Après les hôtels de Bruges dont nous venons de parler, les plus beaux de cette ville en style ogival étaient ceux de Luxembourg (bâti en 1477), de Middelbourg, de Bavière, de Clèves, de Saint-Pol et de Dudzeele.

Voyez sur ces édifices les *Ephémérides brugeoises* de M. Gailliard, p. 68, 88, 89, 95 et 96.

Cette dernière surtout est de l'effet le plus gracieux par la combinaison de la brique avec les pierres bleues de



MAISON A ATH.

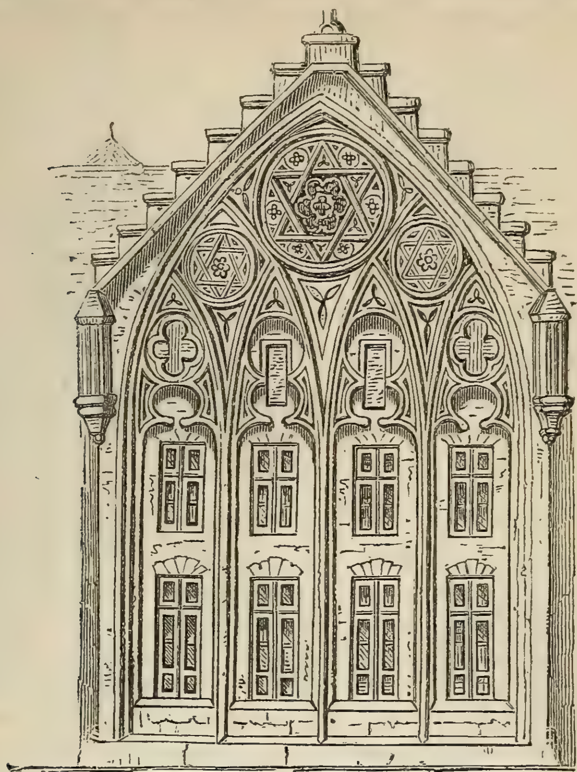
ses moulures et la parfaite conservation de toute son ornementation [1].

On voit par ces specimens combien étaient riches, variées et pittoresques les formes et l'ornementation extérieures de ce genre d'édifices appartenant à la dernière période de notre architecture domestique du moyen âge. La beauté de leurs façades recevait un nouveau relief des grossières constructions en bois et en plâtre qui les encadraient ordinairement.

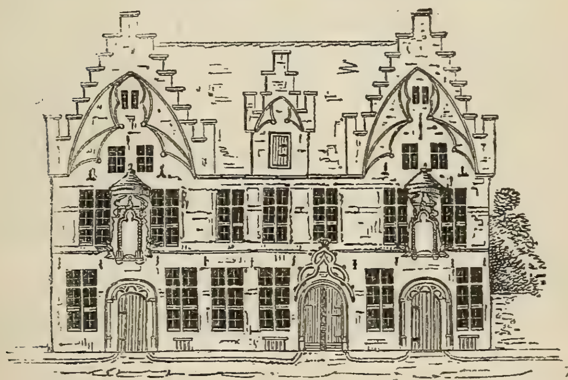
A Bruxelles, comme résidence des ducs de Brabant

[1] Nous devons à M. Dumortier le dessin de ce bâtiment, situé rue de Paris, et dépendant autrefois de l'ancien hôtel-de-ville démoli il y a une trentaine d'années. Ce dernier édifice, à en juger par le dessin qui fait partie de la collection des dessins inédits de Sanderus, conservée au dépôt des manuscrits de la bibliothèque royale, était peu digne d'une ville comme Tournai.

depuis le XIVe siècle, il devait y avoir nécessairement



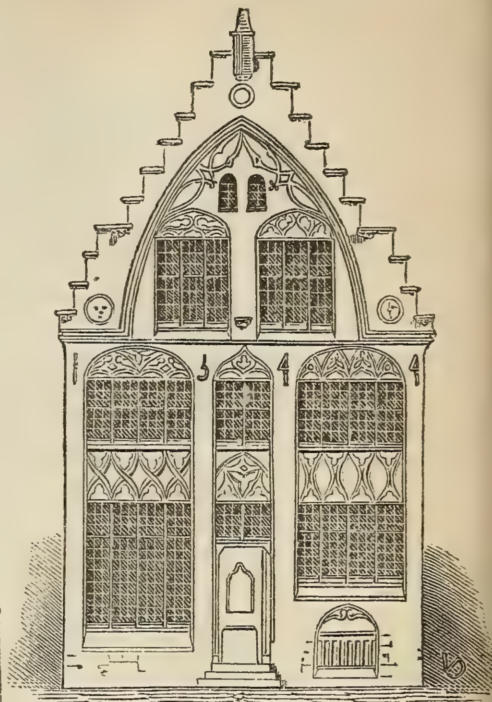
MAISON A LOUVAIN.



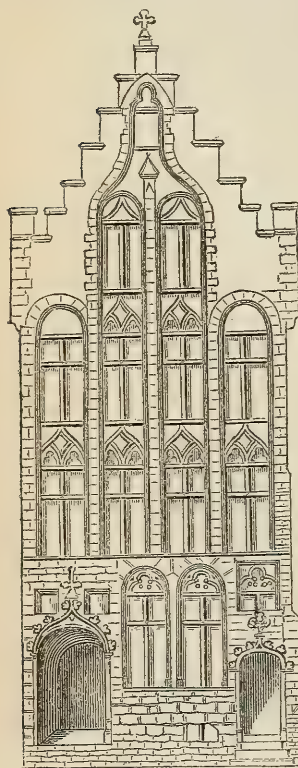
HOTEL DE LIERRE, A ANVERS.

un grand nombre d'hôtels considérables ; aujourd'hui

c'est une des villes les plus pauvres de la Belgique en constructions de cette catégorie appartenant à l'architecture ogivale. Si l'on en excepte une partie de l'ancien hôtel d'Egmont, incorporée à l'hôtel du duc d'Aremberg, l'ancien hôtel de Ravestein



MAISON A YPRES.

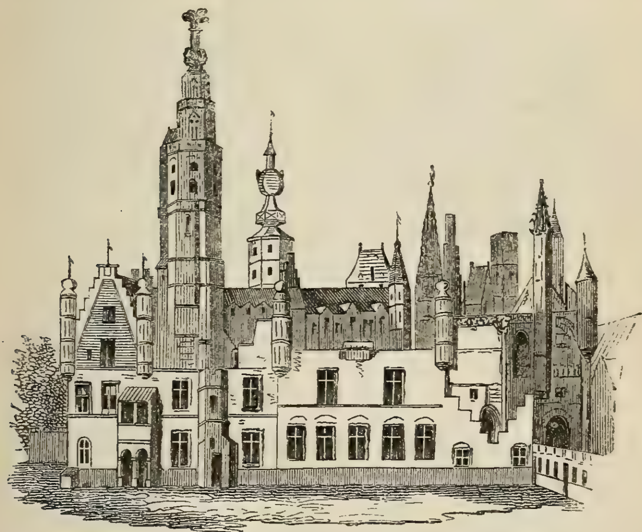


MAISON A TOURNAI.

également mutilé [1] et quelques restes de l'hôtel de Nassau, il ne subsiste plus dans cette capitale le moindre vestige de ces habitations nobiliaires ou de toute autre construction privée antérieure à l'introduction du style de la renaissance. Le plus grand et le plus important de ces hôtels fut sans nul doute celui de

[1] Voir la notice, accompagnée d'un dessin, que nous avons donnée de cet édifice dans le *Messager des Sciences hist. de la Belg.*, année 1849.

Nassau. Bâti vers 1340, par Guillaume de Duvenvoorde, seigneur de Dongen, il fut reconstruit à grands frais par Engelbert II, comte de Nassau, en 1481 et années suivantes[1]. Cet hôtel formait, comme le musée actuel de tableaux et d'histoire naturelle qui occupe son emplacement, un vaste quadrilatère construit en pierre de taille et renfermant une grande cour, bordée partiellement d'une galerie ou portique à colonnes cylindriques et à arcs surbaissés que surmontaient deux étages de fenêtres rectangulaires et croisées. Six tours ou tourelles couronnées de flèches en bois surgissaient aux angles et au centre des bâtiments de cette cour. La façade extérieure, bien que d'une architecture peu régulière, était néanmoins d'un aspect fort pittoresque



par sa porte bâtie en forme de donjon, par sa haute et belle tour octogone et les nombreuses tourelles qui

[1] Voir HENNE et WAUTERS, *Hist. de Brux.*, t. III, p. 363.

flanquaient partout les parties supérieures de l'édifice. La chapelle, qui ne date que de 1516 [1], est remarquable par ses fenêtres ogivales à meneaux flamboyants, par sa tribune ornée d'une jolie balustrade de même style et par les trois longues et minces colonnes cylindriques sans chapiteaux qui portent sa voûte surbaissée et à nervures croisées. C'est aujourd'hui, avec la façade gauche de la cour, la seule partie encore debout de cet antique manoir. Tous les autres bâtiments ont été refaits au siècle dernier, lorsque l'hôtel de Nassau remplaça, comme résidence des gouverneurs généraux des Pays-Bas autrichiens, l'ancien palais incendié des ducs de Brabant.

Avant le bombardement de Bruxelles en 1695, s'élevait le long du petit côté droit de la Grand'-Place, un vaste et très-bel édifice ogival, divisé en six habitations sous une même façade [2]. Il avait été construit aux dépens de la ville en 1441. Au-dessus d'un rez-de-chaussée, percé de six portes auxquelles on montait par autant de petits perrons, régnaient trois rangs de fenêtres, ogivales au premier rang, carrées et couronnées de gables aux étages supérieurs. Le toit, bordé d'une balustrade, était orné de nombreuses lucarnes [3]. Par cette ordonnance, on avait cherché à faire harmoniser autant que possible ce bâtiment avec l'hôtel-de-ville. A Louvain, comme il a été observé plus haut, on avait agi de même en reconstruisant le local des serments, dit la Table-Ronde.

[1] Henne et Wauters, p. 364.

[2] Nous avons vu plus haut que la coutume de bâtir plusieurs maisons sous le même toit paraît avoir été assez fréquente au moyen âge. Dierickx, t. II, p. 4.

[3] Henne et Wauters, t. III, p. 56.

A Malines se trouvaient encore à la fin du XVIIIe siècle, deux hôtels très-remarquables du commencement du XVIe siècle, l'hôtel d'Hoogstraeten et celui des comtes de Nassau, dont nous joignons ici une vue.



L'hôtel d'Hoogstraeten, élevé en 1522 par cet Antoine De Lalaing, auquel nous sommes redevables de la belle église du bourg d'Hoogstraeten, formait un seul corps de logis, oblong, à deux étages de croisées rectangulaires, et bordé au fond de l'avant-cour d'une charmante galerie composée de sept arcades légèrement ogivales, retombant sur des colonnettes cylindriques. A l'extrémité de cette galerie, sortait du centre du bâtiment une jolie chapelle, éclairée

par des fenêtres en ogive et à meneaux flamboyants. Au côté postérieur et à l'angle de l'édifice s'élevait une belle tour octogone, couronnée d'une flèche de forme ovoïde et à pans. La nouvelle appropriation donnée à cet hôtel du XIXe siècle, (il sert aujourd'hui de petit séminaire) lui a fait perdre la plupart de ses ornements et en a dénaturé toutes les formes anciennes.

Il existe dans la même ville deux belles maisons ogivales en brique, des dernières années du XVe siècle ou du commencement du siècle suivant. Toutes deux sont situées sur les quais de la Dyle. L'une d'elles est à deux étages, éclairés chacun par deux fenêtres croisées, que couronne un arc surbaissé, bordé de feuilles rampantes et à tympan sculpté en bas-relief. Le faite se termine en pignon, orné au centre et aux côtés de cinq colonnettes simulant des tourelles. Comme dans beaucoup de constructions de cette époque, le toit est surmonté d'une cheminée en pierre à angles rentrants et sortants, et portant une haute girouette en fer. La porte, très-simple, est placée au côté latéral droit qui fait l'angle d'une rue et ne présente qu'un mur nu, percé d'une seule croisée. La façade de l'autre maison est traitée dans le même style, mais plus richement ornementée encore.

D'après tous les détails dans lesquels nous venons d'entrer et les dessins dont nous les avons accompagnés, il sera aisé maintenant de se former une idée exacte de la forme extérieure de nos hôtels et maisons principales de l'époque ogivale. Leur intérieur est plus difficile à connaître, vu les nombreux changements

auxquels la mode, le caprice et les besoins des personnes qui les ont occupés successivement, ont dû soumettre dans un si long laps de temps la distribution à la décoration de leurs appartements. Nous devrons donc nous borner à cet égard à quelques données générales.

Il y avait ordinairement sous les grands hôtels des XIIIe et XIVe siècles de vastes souterrains, dont les voûtes étaient portées par un ou plusieurs rangs de piliers et de colonnes. Le rez-de-chaussée, aussi généralement voûté, servait de magasins et d'habitation aux domestiques. C'est au premier étage que se trouvaient les appartements du maître; leurs murs étaient peints, lambrissés en bois de chêne ou simplement recrépis; la couverture en bois ou voûtée et le pavé planchéié ou dallé en pierre ou en carreaux de briques, tantôt simples, tantôt incrustés ou émaillés, comme ceux dont nous avons parlé ci-devant. La pièce principale était chauffée en hiver au moyen d'une vaste cheminée à feu ouvert. Les murs étant fort épais, les embrasures profondes des fenêtres, ordinairement grillées, formaient des espèces de cabinets entourés de bancs en pierre. Les escaliers étaient rarement en bois et se trouvaient souvent placés dans une tour accolée au bâtiment ou dans des tourelles bâties en encorbellement. Une tourelle flanquait aussi ordinairement le bâtiment lorsqu'il se trouvait à l'encoignure d'une rue. Chaque grand hôtel avait sa chapelle et ses bains. Leurs jardins étaient embellis de tombelles, de treilles, de boulingrins, de volières et de viviers. Des vignes en treille ou comme vignoble y

manquaient rarement; le buis occupait, comme auparavant, la place d'honneur dans l'ornementation des parterres [1]. Il régnait dans la décoration des appartements, des hôtels et grandes maisons du XV[e] et du commencement du XVI[e] siècle beaucoup plus de luxe que dans ceux des deux siècles précédents. Les murs des pièces principales étaient couverts de tapis de haute lice ou de cuirs dorés, les portes et les manteaux des cheminées richement sculptés, les fenêtres ornées de vitraux peints et les plafonds de pendentifs et de bas-reliefs.

Dans la ci-devant principauté de Liége, la forme extérieure des anciennes habitations privées diffère notablement de celle des maisons de la même époque dans les autres provinces de la Belgique; elle ressemble en tout point à celle des vieilles maisons allemandes. Des toits élevés, mais peu de pignons sur la rue, des murs en brique, maçonnés entre des traverses de bois, des étages bas, mais nombreux, éclairés par beaucoup de petites fenêtres carrées, très-rapprochées les unes des autres, tel est l'aspect de ces maisons, de celles surtout qui datent des XVI[e] et XVII[e] siècles, car il est rare de rencontrer aujourd'hui dans cette partie de la Belgique des habitations privées qui soient antérieures à cette époque. On se rappellera que la même analogie

[1] L'ancien parc du château ducal de Bruxelles et celui du château de Tervueren, offraient au XVI[e] siècle des modèles parfaits des jardins du moyen âge. Plusieurs registres de l'ancienne Chambre des Comptes de Brabant (au dépôt des archives du royaume) contiennent des détails curieux sur le jardin du château ducal de Louvain et sur ceux des résidences des comtes de Flandre à Bruges, à Male, etc.

Voir aussi sur les jardins du moyen âge le grand d'Aussy, *Hist. de la vie privée des Français*, t. I, p. 148.

s'est déjà présentée entre les églises romanes et romano-byzantines des rives de la Meuse et des bords du Rhin. Cette influence de l'Allemagne s'explique par l'ancienne condition politique de la principauté de Liége, qui n'a cessé d'appartenir au Saint-Empire que depuis son incorporation à la France, en 1795.

Nous avons fait connaître précédemment, comment la plupart de nos villes prirent naissance au xe et xie siècles. Pauvres et chétives bourgades [1] dans le principe, groupées autour de quelque abbaye, église ou château, ce ne fut qu'à dater de l'institution des communes que plusieurs d'entre elles, reçurent en peu d'années un accroissement tel, que dès le xiiie siècle Gand et Ypres étaient comptés parmi les cités les plus populeuses et les plus riches de l'Europe. L'enceinte actuelle de Gand, la plus vaste de toutes les enceintes des villes belges, sans en excepter la capitale, s'éleva à cette époque, et dans ce temps, Ypres contenait, avec ses faubourgs, 12,000 maisons, 4,000 métiers de tisserands et une population de 200,000 âmes [2]. Mais c'est surtout au xive siècle que se rapporte l'agrandissement de presque toutes nos villes, dont les nouveaux remparts, construits alors, embrassèrent un espace double ou triple de celui que circonscrivaient leurs murs primitifs [3]. De ce nombre sont Bruxelles, Louvain, Tirlemont, Diest, Aerschot, Lierre, Bruges,

[1] Les villes et bourgs considérables, étaient encore si rares en Belgique au ixe siècle, que dans l'acte de partage du royaume de Lothaire, en 870, les principales abbayes sont mentionnées comme constituant les établissements les plus importants du pays.

[2] Lambin, *Mém. sur la halle d'Ypres.*

[3] Sur les agrandissements successifs de toutes les villes de la Belgique. voir le § 2 de l'Appendice des *Pays-Bas avant et durant la domination romaine.*

Courtrai, Mons, etc. Mais comme la population qui affluait de toutes parts dans ces villes pour participer à leurs droits et franchises, se composait presque uniquement de prolétaires, les nouveaux quartiers bâtis à la hâte, sans plan tracé et des matériaux les plus communs, ne se distinguaient point des quartiers anciens par leur chétive apparence [1]. A part donc leurs édifices publics, tant sacrés que profanes, nos villes ne présentèrent encore, aux XIIIe et XIVe siècles, qu'une agglomération de maisons en bois et en torchis, couvertes la plupart en paille et bordant des rues, les unes, — et elles étaient les plus nombreuses, — de véritables ruelles, les autres plus larges, mais toutes irrégulières, tortueuses [2] et, à de rares exceptions près, sans pavé avant le milieu du XIVe siècle [3].

[1] De nos jours, une partie considérable du vaste terrain qu'embrasse l'enceinte de Louvain, est en pleine culture. Si, comme le prétend Juste Lipse, ce vide provient de la destruction de plus de 3,000 maisons dans les troubles civils du XIVe siècle, ces maisons doivent avoir été des chaumières aussi misérables que celles qui, au XVIIe siècle, se voyaient encore dans toutes les rues voisines des portes (PARIVAL, *Louvain, très-ancienne et capitale ville du Brabant* (1667), p. 209), car le soc même de la charrue n'en rencontre plus la moindre trace.

[2] A Anvers la place de Mer et les rues environnantes, aujourd'hui le plus beau quartier de la ville, offraient au commencement du XVe siècle l'aspect le plus misérable. On n'y voyait partout que des baraques en bois et en torchis, disposées par groupes et au hasard, et dont les façades étaient couvertes de vignes. Le reste de la ville n'était guère mieux bâti à cette époque. (MERTENS en TORFS, t. I, p. 294, t. II, pp. 393-94, 401, 486, t. III, 216, 461, 659, t. IV, pp. 103-4).

Voir aussi sur l'état de Bruxelles et de Gand au moyen âge, HENNE et WAUTERS, t. III, pp. 33 et 509; DIERICX, t. II, pp. 2-12; STEYAERT, p. 344.

Quelques auteurs ont prétendu voir dans l'irrégularité des rues des villes au moyen âge, un but de défense, soit dans un mouvement intérieur, soit dans une attaque extérieure; mais ce n'est là qu'une conjecture dénuée de tout fondement, car il existe dans le midi de la France un assez grand nombre de villes bâties au XIIIe siècle, dont le plan forme un carré très-régulier et où les rues se coupent à angles droits. (Voir les plans de plusieurs de ces villes dans les *Annales archéologiques* de M. Didron, t. VI).

En Belgique, les plans de Nieuport et d'Ostende, villes fondées vers la même époque, présentent la même disposition.

[3] Avant 1339, Louvain n'avait encore qu'une seule rue pavée, la rue actuelle de Bruxelles, que pour ce motif on appelait la rue Pavée *(Steen-Straet)*, comme à Bruxelles la rue de la

C'étaient là les foyers de ces maladies pestilentielles qui, d'après nos vieux chroniqueurs, décimaient périodiquement nos cités. Il est clair que lorsqu'un incendie éclatait au milieu de cet amas de matières combustibles, il devait y commettre d'affreux ravages. Aussi n'y eut-il presque pas une seule des villes de la Belgique qui, au moyen âge, ne fût détruite une ou plusieurs fois par les flammes [1]. Pour prévenir de pareils désastres, le magistrat de plusieurs de nos villes principales publia au xve siècle des ordonnances pour défendre la construction et la réparation des toits en chaume [2]. Mais ces défenses ne s'étendirent que

Madeleine et la Montagne de la Cour portèrent jadis pour la même raison, le nom de Steenweg. Le pavé primitif de ces deux dernières rues était en gravois. (De Reiffenberg, *Statist. ancienne de la Belg.*, 2e partie, p. 104. Henne et Wauters, t. III, p. 129).

La place et les principales rues de Lierre ne furent pavées qu'en 1383. (Van Lom, p. 34), mais à Anvers on s'occupait déjà activement du pavage des rues en 1297. (Mertens en Torfs, t. I, p. 279, t. II, p. 394).

Nous avons vu que sous les Mérovingiens et les Carlovingiens, on veillait encore avec soin à l'entretien des chemins publics, que les invasions des Normands et l'anarchie du xe siècle firent négliger et qui tombèrent alors en ruine. Le premier acte que l'on trouve ensuite concernant cette branche importante des travaux publics en Belgique, est un diplôme de Godefroid, duc de Lothier, en 1140 (Miraei, *dipl.*, t. II, p. 821). La Joyeuse Entrée de Jean III, duc de Brabant, inauguré en 1314, porte que l'argent provenant des contributions levées pour la réparation des grandes routes, ne pourrait être détourné de sa destination. Néanmoins, la première route pavée du Brabant de quelque importance ne fut construite qu'en 1698; c'est celle de Bruxelles à Waterloo.

1 Une grande partie de la ville de Gand brûla en 1120 et 1127, et 5,000 maisons en 1377 (Despars, *Kron. van Vlaendr.*, t. I, p. 266 et 312, t. II, p. 492). Le feu consuma 800 maisons à Malines en 1342, et 1400 à Bruxelles en 1406.

2 De telles ordonnances furent portées à Gand en 1416, à Anvers en 1391, 1394, 1413 et 1503, à Bruxelles en 1448, à Tournai encore en 1543 (Diericx, t. II, p. 9. Mertens en Torfs, t. II, p. 401 et 486; t. III, p. 659; Henne et Wauters, t. III, p. 509; Cousin, *Histoire de Tournai*, t. I, p. 103).

Le renouvellement fréquent de ces réglements à Anvers atteste qu'ils doivent avoir été fort mal observés. On voit, par le texte de l'ordonnance de 1503, que les toits couverts en chaume étaient encore alors en très-grand nombre dans cette ville.

Au commencement du même siècle, la plupart des maisons d'Ostende avaient des toits en paille (Golnitzus, *Itiner. belgico-gallicum*, p. 8), et ce ne fut qu'en 1686, après un incendie qui détruisit un tiers de la ville, que ce mode de couverture fut défendu à Turnhout (Van Gorkom, *Beschr. van Turnhout*, p. 208).

beaucoup plus tard aux façades en bois, que l'on continuait encore à construire même dans la seconde moitié du XVI[e] siècle, comme nous l'avons observé plus haut par rapport à Ypres [1].

Par les coupoles et les nombreux minarets de leurs mosquées, les villes de l'Orient présentent de loin le coup-d'œil le plus pittoresque et souvent le plus grandiose ; effet théâtral qui s'évanouit et auquel succède le désappointement le plus complet dès que l'on pénètre dans leur enceinte. Il en était de même de nos villes du moyen âge : telle ville à laquelle ses hauts murs flanqués de tours, ses portes ressemblant à des châteaux-forts, l'élévation et le nombre de ses clochers donnaient extérieurement une apparence de grandeur et de magnificence, ne renfermait que d'informes baraques en bois et en terre. Aujourd'hui le contraire a lieu ; l'aspect extérieur de nos villes est généralement assez insignifiant et prosaïque ; mais à l'intérieur les rues larges, aérées et bordées de maisons propres et jolies, annoncent partout l'aisance et le bien-être domestique. Tout homme sensé et libre de préjugés ne peut qu'applaudir à cette heureuse métamorphose [2].

[1] On voit sur la gravure de la bourse d'Anvers, dans la *Description des Pays-Bas* par Guicciardin, que la plupart des maisons des nouvelles rues qui entouraient cet édifice avaient été bâties en bois, et sur celle de l'ancieu hôtel-de-ville avant sa démolition en 1565, toutes les maisons de la Grand'Place sont également construites en bois. Il en était de même vers cette époque de la plupart des maisons de la Grand'Place de Bruxelles, d'après le tableau de Sallaert, représentant la procession de la Kermessé de cette ville, qui se trouve au Musée de peinture.

[2] Victor Hugo, dans son voyage sur le Rhin, trouve qu'on lui a gâté son Liége, en perçant dans ces dernières années, de larges et imposantes avenues à travers les noires et infectes ruelles de la vieille cité charbonnière ! ! De pareilles excentricités ne sont vraiment permises qu'à un poëte.

ARCHITECTURE MILITAIRE.

En traitant de l'architecture militaire de l'époque romane, nous avons parlé d'abord des enceintes murales des villes, puis des citadelles et châteaux-forts proprement dits, et ensuite des habitations fortifiées. Nous allons procéder ici de la même manière. La clarté, la précision et un bon ordre méthodique sont, à notre avis, une des conditions les plus essentielles de tout ouvrage historique ou scientifique, et particulièrement d'un livre comme le nôtre, qui appartient et à l'histoire et aux beaux-arts.

Les fortifications urbaines du XIIIe et du commencement du XIVe siècle ne différaient de celles des deux siècles antérieurs, que parce qu'elles étaient faites avec plus de soin. C'était le même système d'appareil : des murs élevés, posés ordinairement au niveau du sol, entourés de fossés et flanqués de tours nombreuses, presque toujours semi-circulaires et ne dépassant pas la hauteur du mur; elles étaient ouvertes du côté de la ville, surmontées de créneaux, ainsi que les murs, et rarement couvertes d'un toit. Seulement, au XIIIe siècle, les machicoulis et les moucharabys devinrent d'un usage beaucoup plus général qu'ils ne l'avaient été antérieurement. Il en fut de même des avant-portes, dont un auteur allemand attribue l'introduction en Europe aux

croisades [1]. Les ponts-levis pourraient également dater du XIII[e] siècle, car anciennement on traversait les fossés soit sur un pont fixe en pierre ou en bois, soit, mais plus rarement, sur une langue de terre. Vers le milieu du XIV[e] siècle, l'invention récente de l'artillerie, sans changer le système de fortification, lequel, comme nous l'avons dit précédemment, ne varia pas pendant tout le moyen âge, y introduisit cependant plusieurs modifications importantes [2]. Les murs s'élevèrent sur des remparts en terre d'une hauteur considérable; les tours, tantôt rondes ou semi-circulaires, tantôt elliptiques ou polygonales, furent couvertes d'un toit conique et fermées du côté de la ville par une muraille qui se terminait en pignon fréquemment découpé en gradins. Ces tours étaient divisées en plusieurs étages à voûtes formées par des nervures rayonnant d'une clef centrale ou à planchers de bois posant sur des corbeaux en pierre. Les escaliers qui conduisaient à ces différents étages étaient à vis et fort étroits; souvent on ne pénétrait

[1] " Les croisades ont donné une grande impulsion au développement de l'architecture militaire. Nous leur devons ce système de fortifications à double enceinte, si généralement adopté en Allemagne dès le XIII[e] siècle, non seulement pour des châteaux, mais aussi pour des villes. Cette disposition porte en latin le nom de *cingulum*, en allemand celui de *zingel* ou *zwinger*. Les croisés nous apportèrent cette fortification des principales entrées par deux tours rondes ou carrées flanquant une première porte, en saillie devant une tour plus haute qui contenait la principale entrée. Un troisième perfectionnement que nous devons aux croisés est l'usage des guérites en saillie sur les murs. " (Article du baron de Krieg de Hochfelsden, aide-de-camp du grand-duc de Bade, dans le *Bulletin monumental* de M. de Caumont, t. IX, p. 248.)

Nos anciens plans de villes n'offrent aucune trace de ces doubles enceintes que M. de Krieg dit être communes en Allemagne.

[2] Une preuve que l'usage de l'artillerie de rempart était introduit en Belgique dès le milieu du XIV[e] siècle, c'est qu'en 1356 l'arsenal de Louvain renfermait déjà 32 pièces de canon. (DIVÆUS, *Rer. Lovan. annal.*)

Voir aussi le curieux travail de M. le colonel RENARD intit. l'*Artillerie en Belgique*, etc., dans le *Trésor national*, 1843.

d'un étage à l'autre qu'au moyen d'une échelle en bois. Sur le point culminant des remparts, on bâtissait ordinairement une tour plus élevée que les autres et qui servait à épier l'approche et les mouvements de l'ennemi. Les portes, beaucoup plus grandes qu'antérieurement, avaient parfois l'apparence de véritables forts plutôt que de simples entrées de villes [1]. Les murs et les tours furent percés de larges embrasures et les étroites meurtrières en ligne perpendiculaire ou en croix, appelées *archieres*, qui en constituaient auparavant les seules ouvertures, reçurent à leur centre ou à leur base une découpure circulaire pour donner passage aux canons de main et aux fusils de rempart. Depuis cette époque aussi, presque toutes les enceintes murales furent construites en brique, alternant parfois avec des chaînons de pierre (Louvain, Bruxelles, Diest, Aerschot, etc.). Les portes, néanmoins, continuèrent généralement à avoir un revêtement en pierre. Là, où une rivière traversait une ville, les deux issues étaient fermées par une chaîne de fer ou par un pont muni de parapets crénelés et percés de meurtrières. La chaîne ou le pont se rattachaient de part et d'autre à une tour très-forte, bâtie sur le bord de l'eau. Tel fut l'aspect que présentèrent les enceintes de nos villes jusqu'à ce que, vers le milieu du XVIe siècle, les ingénieurs italiens jetèrent les bases du système militaire qui a prévalu jusqu'à ce jour.

Aux XIIIe, XIVe et XVe siècles, la plupart de nos

[1] Les portes des villes du moyen âge différaient de celles des villes romaines, en ce que ces dernières avaient deux et même quatre ouvertures, tandis que les premières n'en avaient qu'une seule, accompagnée souvent d'une poterne pour les gens de pied.

villes furent entourées de murs ou reçurent de nouvelles enceintes que le rapide accroissement de la population obligea souvent de reculer à plusieurs reprises [1]. Généralement, leur forme était ronde, à moins que la conformation du terrain ou d'autres motifs n'obligeassent de s'écarter de ce plan; ainsi l'enceinte de Bruxelles a la figure d'une poire, parce que la population ouvrière s'était en majeure partie agglomérée dans le faubourg qui forme maintenant le quartier de la Chapelle, aujourd'hui encore le faubourg Saint-Antoine de la capitale de la Belgique. Nous allons décrire brièvement quelques-unes de ces enceintes murales les plus remarquables: celles de Tournai, de Bruges, de Gand, de Bruxelles, de Louvain et Malines.

La dernière enceinte de Tournai, construite entre les années 1280 et 1297 [2] et la seule de nos enceintes

[1] Outre Bruxelles, Louvain, Tournai, Gand, Bruges et Malines dont nous parlons dans le texte, les villes entourées de murs ou agrandies aux XIIIe, XIVe et XVe siècles, furent les suivantes :

Dans le Brabant : Diest en 1356, Aerschot 1357, Leau 1330 et au XVe siècle, Nivelles vers 1220, Sichem 1301, Tirlemont 1300, 1390 et 1450, Vilvorde 1373.

Dans la province d'Anvers : Anvers en 1201, 1304. Lierre 1267, 1389.

Dans les deux Flandres. Deynse au XIIIe siècle, Ninove au XIVe et à la fin du XVe siècle, Termonde au XIIIe siècle, Courtrai 1345, 1386 et 1453, Dam 1238, Dixmude 1270, 1299, 1411. Furnes au XVe siècle, Ghistelles 1280, 1324, 1434 et 1511, Nieuport 1385, Ostende 1372, 1445, Ypres 1212 ou 1214 et 1388.

Dans le Hainaut : Enghien au XVe siècle, Le Rœulx en 1247, Saint-Ghislain 1366, Soignies 1360.

Dans la province de Namur : Namur en 1414, Bouvignes 1230, Dinant au XIIIe siècle.

Dans la province de Liége : Liége au XIIIe et au XIVe siècle. Durbuy en 1331, Hannut 1340, Viset au XIVe siècle.

Dans le Limbourg : Hasselt en 1282 et Peer en 1367.

Les enceintes de quelques-unes de ces villes telles que Viset et Ostende n'étaient formées que de simples palissades en bois.

Avant 1388, Ypres et ses faubourgs n'avaient pour fortifications qu'un rempart en terre et des haies vives.

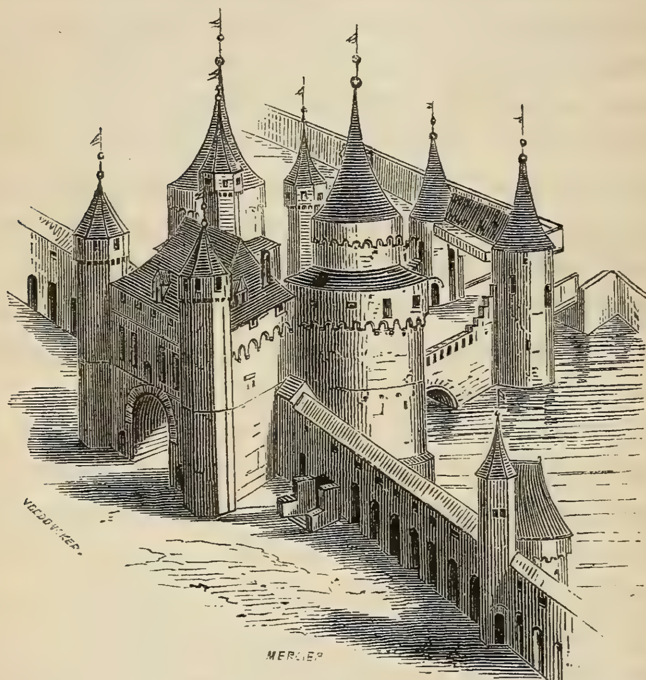
[2] Le colonel RENARD dans *la Belgique monum.*, t. II, p. 50.

urbaines du XIIIe siècle qui subsiste aujourd'hui, est de forme ronde et a un développement de 5,450 mètres. Elle se composait d'un mur en pierres de taille, flanqué de 63 tours semi-circulaires, distantes l'une de l'autre de 50 mètres, de la même hauteur que les murs, sans toiture et ouvertes du côté de la ville. Presque toute la partie de l'enceinte à droite de l'Escaut existe encore; il en est de même des deux ponts qui relient les deux rives du fleuve à son entrée et à sa sortie de la ville, et dont celui dit des Trous, a été décrit précédemment. Les six portes de terre, d'une construction uniforme, étaient percées chacune dans une courtine protégée par deux tours semblables à celles des remparts.

L'enceinte actuelle de Bruges date en partie des années 1270 et suivantes et en partie de 1332 [2]. De forme circulaire et légèrement ovale, d'environ sept kilomètres de circonférence, elle consistait en un rempart de terre bordé comme de coutume par un large fossé et surmonté d'un mur très-élevé et fort épais dans lequel on avait pratiqué, du côté de la ville, une suite uniforme d'arcs en plein-cintre au-dessus desquels régnait une galerie couverte et percée de petites fenêtres carrées. Les nombreuses tours qui flanquaient ce mur étaient semi-circulaires, couvertes d'un toit conique et fermées vers la ville, les unes par un mur plat et à pignon, les autres par des tours polygonales et engagées. Des sept portes de la ville, la porte de Sainte-Croix, celle de Gand et celle de

[2] GAILLIARD, p. 11. L'enceinte primitive que l'on fait remonter jusqu'à l'an 865, fut agrandie en 919 et en 1040.

Sainte-Catherine, parfaitement semblables l'une à l'autre, étaient des types admirables de cette partie de l'ancienne architecture militaire. On en jugera par le dessin que nous donnons de la porte Sainte-Catherine[1]. Les quatre autres portes, moins considérables, étaient également fort belles. Chacune d'elles était formée d'un bâtiment carré, couronné de créneaux à la naissance du toit et cantonné de deux grosses tours semi-circulaires. Aucune de ces portes n'existe plus de nos jours.



L'enceinte de Gand, d'un périmètre de 10,300 mètres, est la plus vaste mais une des plus irrégulières

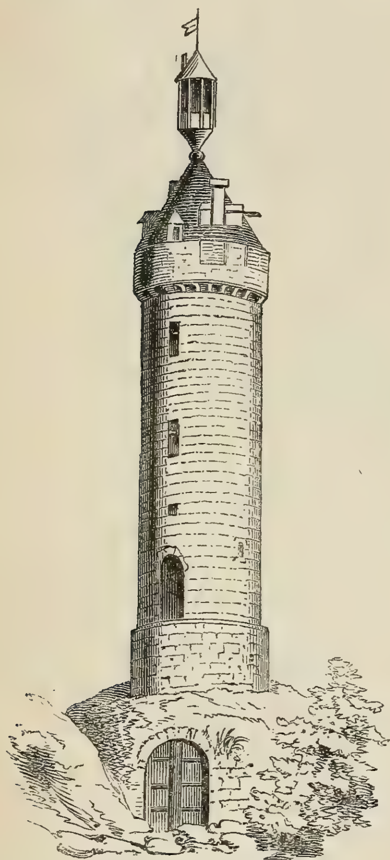
[1] Ce dessin est une reproduction exacte de celui qui se trouve sur le grand plan de Marc Gerard.

de nos enceintes urbaines, ce qui provient de ses agrandissements successifs et partiels, car, commencée en 1254, elle fut continuée ou augmentée jusqu'à quatre reprises différentes, en 1270, 1274, 1320 et 1383; encore, d'après le plan de 1534, plusieurs parties paraissent-elles n'avoir jamais été achevées. Dès le commencement du XVI[e] siècle elle était presqu'entièrement ruinée, et il ne restait plus guère d'entier que les portes, au nombre de huit, dont six étaient fort belles, surtout la porte de l'Empereur, bâtie en 1320 et reconstruite en 1523. Flanquée de plusieurs tours avec toits pyramidaux, c'était une véritable forteresse. Celle de Termonde, rebâtie en 1396 et démolie comme la précédente, en 1541, se composait d'une porte et d'une avant-porte, formées chacune d'un bâtiment carré flanqué de deux tours, l'une ronde, l'autre carrée, le tout couronné de créneaux. La porte de Sainte-Anne, rebâtie en 1424 et 1426, était également de forme carrée, mais flanquée aux quatre angles de quatre tours rondes à toits coniques; elle se terminait aux deux côtés latéraux par des pignons à gradins. La porte de Muyde, celle de Bruxelles, reconstruite en 1486, et celle du Persil, lui ressemblaient exactement, si ce n'est que les deux dernières se terminaient carrément aux quatre côtés.

En vertu des lettres d'octroi accordées par le duc Wenceslas en 1340, la commune de Louvain, alors à l'apogée de sa puissance, entreprit en 1356 la construction de la vaste enceinte actuelle, qui fut terminée en moins de quatre ans de temps [1]. Tracées dans

[1] Une des prérogatives majeures des communes, c'était de pouvoir veiller elles-mêmes à

la forme ordinaire, c'est-à-dire circulaire, composées d'un large et profond fossé et d'un rempart très-élevé que surmontait un mur en briques, flanqué de 48 tours également en briques, à l'exception de leurs bases, bâties en pierres de taille, ces fortifications accusaient, tant par leur structure que par les embrasures et les nombreuses meurtrières à ouvertures rondes dont elles étaient percées en lignes régulières, un changement radical dans l'art de la guerre par l'introduction des armes à feu. Sur un des points culminants des remparts, on érigea en 1364 une tour ronde, d'une élévation beaucoup plus grande que les autres, et connue sous le nom vulgaire de *dépense perdue* (verloren kost), dénomination, ou plutôt sobriquet qui, d'après la tradition, lui aurait été donné parce qu'on avait eu le projet de construire une tour



leur défense. Aussi tous les remparts de nos villes, élevés à une époque où ces dernières avaient obtenu leurs chartes de commune, l'ont-ils été aux frais des bourgeois.

semblable sur chaque rempart pour servir de point d'observation, et qu'on renonça à ce projet, dont on aurait reconnu plus tard l'inutilité. Quoi qu'il en soit, les comptes de la ville apprennent que cette tour fut achevée ou réédifiée par l'architecte de l'hôtel-de-ville, Mathieu Layens, de 1462 à 1469 [1]. Des huit portes construites et reconstruites à diverses époques, la plus remarquable et la seule qui existe encore était la porte de Diest, qui date de 1526. Entièrement bâtie en pierres de taille, elle présente, du côté de la campagne, deux énormes tours hémisphériques réunies par une courtine à travers laquelle est percée l'entrée de la ville en arc cintré [2].

La dernière enceinte de Bruxelles, tracée à la même époque que celle de Louvain, c'est-à-dire entre les années 1357 et 1379, présentait [3] aussi le même système de construction militaire : fossés profonds, remparts élevés; murs en briques, flanqués de 74 tours rondes et hémisphériques comme celles de Louvain, couvertes de toits coniques et fermées du côté de la ville. Les sept portes de cette enceinte avaient également une ressemblance frappante avec celles de Louvain, étant, comme ces dernières, composées chacune d'un donjon, carré du côté de la ville, rond ou oval du côté de la campagne, à l'exception de la seule porte de Flandre qui offrait extérieurement, comme la porte de Diest, deux tours réunies par une courtine;

[1] Article précité de M. Van Even, dans l'*Echo de Louvain*.

[2] Cette imposante construction militaire a perdu en partie son caractère primitif par la reconstruction du toit et l'addition de deux ailes en briques, lorsqu'elle fut convertie en prison, vers l'année 1820.

[3] Henne et Wauters, t. I, p. 124.

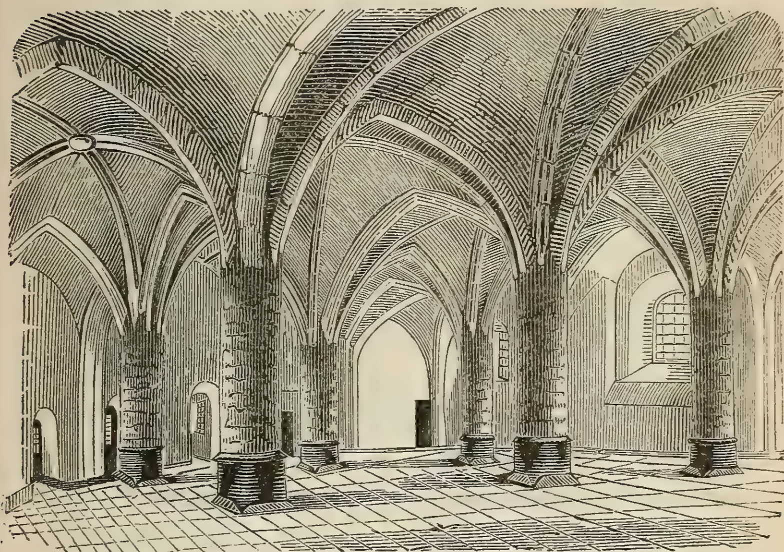
mais si, ici les tours étaient d'un moindre diamètre, elles avaient, par leur forme svelte et élancée, un aspect plus gracieux que les premières. Le dessin ci-joint donnera une idée suffisante de cette charmante et pittoresque bâtisse [1]. Comme Louvain encore,



Bruxelles ne conserve plus qu'une seule de ses anciennes portes, la porte de Hal, construite en 1381. L'épaisseur extraordinaire de ses murs en grandes briques, avec revêtement en pierres de taille de moyen appareil, et ses trois vastes salles superposées au-

[1] Les deux statues qui couronnaient les pignons latéraux représentaient deux marmittons armés de broches, en mémoire du concours actif que les gens de ce métier avaient prêté à l'expulsion de Louis de Male, comte de Flandre, qui s'était emparé de Bruxelles en 1356. HENNE et WAUTERS, t. I, p. 119.

dessous desquelles se trouvaient des souterrains comblés récemment, prouvent que cette porte était plutôt un château-fort ou un arsenal qu'une simple entrée de ville. Le dessin suivant représente la belle salle du



premier étage avec sa voûte ogivale et à nervures croisées, dont les retombées posent sur deux rangs de grosses colonnes cylindriques sans chapiteaux, qui partagent cette vaste pièce en trois larges nefs [1].

Enfin, comme sur les remparts de Louvain existait une tour d'un diamètre et d'une élévation beaucoup plus considérables que les autres, on voyait à Bruxelles une tour semblable, la tour des Drapiers, qui

[1] Cette salle, on ne peut mieux appropriée à sa nouvelle destination, renferme depuis 1847, les armures et armes anciennes et modernes qui composent la première section du Musée royale d'antiquités, d'armures et d'artillerie.

subsista jusqu'en 1807. Elle était de forme cylindrique, construite en blocage et en pierres de taille. Son érection remontait à l'année 1407.

Au premier rang de nos enceintes urbaines du moyen âge, il faut aussi placer celle de Malines pour la beauté de ses portes, construites en pierres de taille, les unes au XIVe et les autres au XVe siècle. Toutes présentaient, soit un grand bâtiment carré, flanqué de deux grosses tours rondes du côté de la campagne, soit un vaste donjon rectangulaire à l'intérieur de la ville et hémisphérique à l'extérieur, surmonté d'une haute toiture campanulée [1] et aux angles de charmantes tourelles servant de guérites. Les ponts en pierre, bordés de murs percés de meurtrières, qui conduisaient à ces portes, étaient précédés d'avant-portes dont la plupart étaient également cantonnées de tours jumelles [2]. Les demi tours rondes qui flanquaient le mur d'enceinte de la ville, étaient à quelques exceptions près, pareilles à celles de l'enceinte de Tournai, que nous avons décrites plus haut, c'est-à-dire, sans toits et ouvertes du côté de la ville [3].

Pour ne pas tomber dans trop de redites, nous ne mentionnerons de l'enceinte de Courtrai, con-

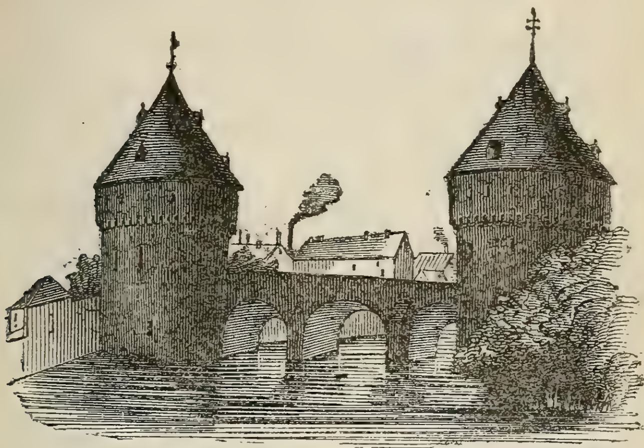
[1] *Campanulé*, *campaniforme*, en forme de cloche.

[2] De charmantes lithographies de ces portes ont été publiées il y a peu d'années, par M. Denoter, avec le concours de M. le libraire Debruyn qui, comme M. Goetghebuer l'a fait pour la ville de Gand, s'est formé à grands frais et avec un dévouement patriotique des plus louables, une collection inappréciable de documents de toute nature, de dessins et de gravures concernant l'histoire ecclésiastique, civile et monumentale de sa ville natale.

De trois de ces portes qui subsistaient encore, il y a peu d'années, deux ont été démolies, la Vieille Porte de Bruxelles et la Porte d'Eau.

[3] Voir le plan à vue d'oiseau de Malines, dans le *Theatrum urbium Belgii*, de Bleau.

struite dans la première moitié du xve siècle, que les deux belles tours en pierres de taille, qui protègent de chaque côté l'entrée de la Lys au pont dit du Broel. Nous joignons le dessin de ce beau reste des



remparts de cette ville, démolis par ordre de Louis XIV, en 1684 [1].

De même que les enceintes urbaines, le système de fortification des châteaux (châteaux-forts et

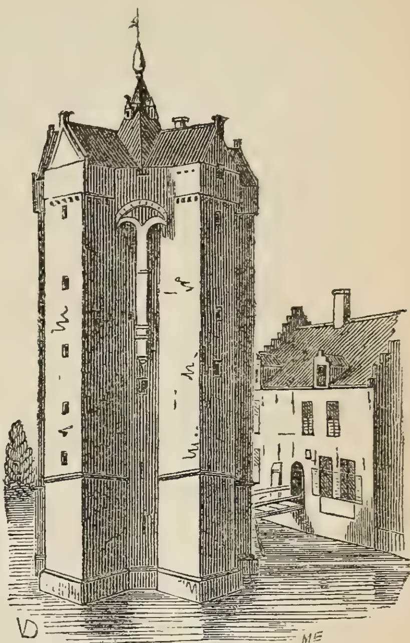
[1] Parmi le petit nombre de nos anciennes portes de ville qui ont échappé au décret par lequel Joseph II ordonna la destruction de toutes les places fortifiées de la Belgique, à l'exception d'Anvers, une des plus curieuses est la porte de Visé à Tongres, pour la date de sa construction, 1379, qui s'y lit sur une inscription en caractères du temps. Cette entrée de ville se compose d'un donjon carré, bâti en blocage avec revêtement en pierres de sable, percé d'une porte ogivale et sur le reste de sa hauteur, de quelques petites ouvertures cintrées et rectangulaires. Le sommet aujourd'hui tronqué, se termine en plate-forme surmontée aux angles de quatre échanguettes dont il ne subsiste plus que les bases. (Un dessin de cette porte accompagne le savant travail de M. Perreau, intitulé : *Tongres et ses monuments.*)

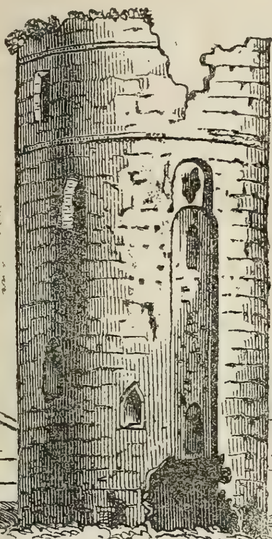
Dans un voyage que j'ai fait à Tongres depuis la publication du premier volume de l'*Histoire de l'architecture*, j'ai examiné attentivement les remparts actuels de cette ville et cet examen ne m'a pas laissé le moindre doute, qu'ils n'occupent l'emplacement de l'enceinte romaine dont les substructions et même des pans de murs et de tours s'observent encore en différents endroits.

habitations fortifiées) ne subit que de légères modifications dans la seconde moitié du XIIIe siècle et pendant les deux siècles suivants. Leurs murs, décrivant généralement un quadrilatère plus ou moins allongé et souvent un polygone, un cercle ou une ellipse, lorsque des obstacles naturels ou des agrandissements ne s'y opposaient pas, étaient flanqués, surtout aux angles et autres parties avancées, de tours presque toujours hémisphériques et, comme les tours des enceintes de ville, couvertes depuis le XIVe siècle de toits coniques au lieu de se terminer comme auparavant en plate-forme bordée de creneaux. Nous avons dit que les mottes de terre sur lesquelles étaient bâtis les donjons, disparurent dès la première moitié du XIIIe siècle; au siècle suivant, les donjons évacuèrent à leur tour la cour du château pour faire corps avec son enceinte où ils n'eurent plus d'emplacement fixe, se posant tantôt au-dessus de l'entrée et tantôt à un des angles ou des côtés latéraux. Ils se multiplient parfois au nombre de deux et de trois et présentent souvent une tour doublée ou deux tours superposées, de même forme l'une et l'autre ou d'un plan différent. Fréquemment aussi les donjons furent entièrement détachés du château auquel ils se reliaient alors par une courtine, ou s'ils étaient entourés de fossés par un pont en pierre ou en bois; tels étaient dans le Brabant les donjons des châteaux de Bautersem, de Mariensart, de Sichem et le beau donjon polygonal du château de Terheyden, à une lieue de Louvain. Les deux premiers étaient de forme carrée. Les gravures

suivantes représentent les deux autres qui subsistent encore.

Le donjon de Sichem, revêtu en pierres de taille, mais dont le couronnement est ruiné, contient deux salles superposées et voûtées en briques. L'étroit





escalier extérieur qui conduisait à l'étage supérieur n'existe plus [1]. Le donjon de Terheyden est divisé en trois étages, formés chacun d'une chambre unique et communiquant entre eux par un escalier de pierres en hélice. Comme beaucoup de nos châteaux des XIVe, XVe et XVIe siècles, ce donjon est entièrement construit en briques.

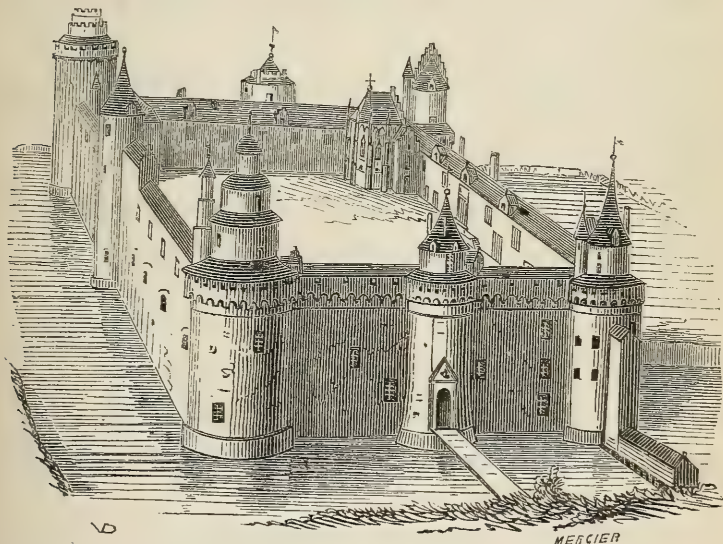
[1] Nous avons donné dans le *Polygraphe Belge*, publié en 1835, une description détaillée et historique de ce donjon.

Nous n'avons pas besoin d'observer que tous les châteaux et leurs avant-cours étaient entourés de fossés que l'on passait sur un pont en pierre ou en bois presque toujours pourvu d'un tablier mobile ou pont levis. La porte, ordinairement accompagnée d'une poterne pour le passage des piétons, était dans les châteaux les plus considérables, percée dans un massif flanqué de deux tours. La forme générale des châteaux n'ayant subi que de légères variations pendant les trois derniers siècles du moyen âge, ce n'est guère que par le style et l'ornementation des portes, des fenêtres et des voûtes que l'on peut reconnaître l'âge approximatif de l'édifice et des parties ajoutées ou rebâties à différents intervalles.

Au XIVe et au XVe siècles, les parties des châteaux destinées à l'habitation, s'étendirent considérablement, et se modelèrent dans leur décoration sur les grandes habitations urbaines. Bâtis autour de la cour du château au centre de laquelle se trouvait ordinairement une citerne, les appartements prenaient généralement le jour de l'intérieur, où ils pouvaient être éclairés sans danger par de grandes fenêtres ogivales ou rectangulaires. Les deux pièces principales étaient la chapelle pratiquée fréquemment dans une des tours, et une vaste salle pavée en marbre, en carreaux de pierres ou en briques émaillées, et dont les murs étaient ornés de boiseries ou de panneaux en pierres, peints à fresque. La couverture de la salle était formée tantôt d'une voûte ogivale et également peinte, tantôt d'un plafond en bois et parfois dans les salles fort spacieuses de poutres qui laissaient le faîte à décou-

vert ; la plus grande de ces salles castrales qui ait probablement existé en Belgique, est celle du château ducal de Tervueren [1]. Des souterrains très-vastes régnaient dans toute l'étendue de l'enceinte ; ceux pratiqués sous le donjon, servaient ordinairement de prison, et c'est là, que l'on trouvait parfois, ces fameuses oubliettes dont l'usage du reste fut beaucoup plus restreint qu'on ne le suppose communément.

Les forteresses proprement dites, isolées ou liées au sytème de défense d'une ville, comme citadelles, furent en très-petit nombre en Belgique pendant l'ère ogivale. Nous ne connaissons guère comme appartenant à la première catégorie, que les châteaux de



Vilvorde et de Rupelmonde. L'un et l'autre, le pre-

Il y a des vues de ce château dans Butkens, *Trophés du Brabant*, Sanderus. Le Roy, Cantillon et *les Délices des Pays-Bas*.

mier surtout, étaient des types admirables de l'architecture militaire du moyen âge. En comparant le dessin de la page précédente du château de Vilvorde avec celui de la Bastille qui se trouve dans toutes les histoires et descriptions de Paris, on remarquera une ressemblance frappante entre ces deux châteaux, construits tous deux à la même époque, (la Bastille en 1370, et le château de Vilvorde en 1373) et ayant l'un et l'autre la même destination; car bien que le château de Vilvorde fût érigé par Wenceslas, duc de Brabant, pour tenir en échec les communes de Louvain et de Bruxelles, liées par une étroite alliance, et toujours prêtes à se révolter, il servait également de prison d'Etat. Le donjon de ce château, remarquable par l'élévation et l'épaisseur de ses murs, n'y fut ajouté qu'en 1503.

Le château de Rupelmonde était plus ancien que celui de Vilvorde; il doit avoir existé dès le XIe siècle, mais il fut entièrement reconstruit au XIIIe par Marguerite II, comtesse de Flandre. Bâtis en carré long, assez irrégulier, ses murs très-élevés étaient flanqués d'un grand nombre de demi-tours rondes et d'une faible saillie. L'entrée placée à un des petits côtés, était surmontée d'un gros et haut donjon carré [1].

Peu de nos villes ont eu pendant l'ère ogivale des citadelles dans l'acception moderne de ce mot, et la

[1] Sanderus a donné une vue de ce château dans la *Flandria illustr.*

Les châteaux de Vilvorde et de Rupelmonde depuis longtemps à l'état de ruine, ont été totalement démolis au XVIIIe siècle. La maison de détention de Vilvorde a été bâtie sur l'emplacement du premier en 1777, et une haute tour sur celui du second en 1817. On trouve de cette dernière un dessin lithographié dans la *Descript. statist. du pays de Waes*, par VAN DEN BOGAERDE, tom. III, pag. 260.

raison en est simple : les châteaux de nos ducs, de nos comtes ou de nos seigneurs, situés à l'extrémité et quelquefois au centre même de la ville, leur en tenaient lieu. D'ailleurs, comme nous venons de le voir tantôt, dans toutes les villes bien fortifiées, et les villes de commune l'étaient toutes, la plupart des portes présentaient de véritables forts, des donjons, dans lesquels la garnison se retirait et continuait à se défendre lorsque l'ennemi était déjà maître de la place; pour ce motif, ces portes n'avaient que des ouvertures rares et étroites du côté de la cité, où elles étaient en outre protégées fréquemment par des tours comme à l'extérieur.

Liége eut une citadelle dès le milieu du XIII[e] siècle. Élevée en 1255, par l'évêque Henri de Gueldre, pour maintenir dans le devoir les habitants de cette ville, en révolte permanente contre leurs princes, mais détruite par les Liégeois en 1269, puis reconstruite et agrandie à diverses reprises, elle fut enfin rasée entièrement au XVII[e] siècle, pour faire place à la citadelle actuelle. On n'a que des données vagues et superficielles sur l'état de cette forteresse au moyen âge [1].

L'ancien château-citadelle de Huy ne nous est pas mieux connu. On sait seulement que d'une origine très-reculée, ce château passait dans la seconde moitié du XIII[e] siècle pour une place forte de

[1] Le chanoine Jean Hocsem, qui vivait dans la deuxième moitié du XIII[e] siècle, dit du château bâti par Henri de Gueldre : *Tunc electus quatuor bonnaria muri a porta S. Walburgis versus orientem diruit et fossata replevit, portam S. Walburgis muro circumcinxit et valvas turris lapidibus obturavit, ponte facto levatili versus urbem quo per gradus descendebatur ad illam.* (CHAPEAUVILLE, tom. II, pag. 291.)

premier ordre[1]; que l'évêque de Liége, Jean Gui, y fit ajouter en 1288 une vaste salle, dite salle de Flandre, et un donjon en mémoire de la prise de Damiette par les Croisés, en 1271[2]; qu'il y existait une autre tour ou donjon très-élevé, appelé tour de Bazin, qui fut détruit avec la plus grande partie du château, par Henri II, roi de France, en 1552, et enfin, que l'évêque Erard de la Marck avait ajouté de nouveaux ouvrages considérables à cette forteresse vers 1530.

Nous ne connaissons également la citadelle de Dinant, construite par ce dernier évêque, sur l'emplacement d'un donjon formidable la tour de Montorgueil, qui existait dès le XIIe siècle, que par la description qu'en a donnée François de Rabutin dans sa relation de la campagne de Henri II, en Belgique. D'après cette description, que nous reproduisons en note [3], le château de Dinant devait déjà avoir été

1 *Hic episcopus in castro fecit hoyensi novam aulam magnis sumptibus fabricari, et vastam turrim Basini scaliis operiens, mansiones infra distinxit.* (Ibid. p. 319).

2 Voir aussi MELAERT, *Hist. de la ville de Huy*, pag. 26.

3 " Ce chasteau, dit-il, est nombré entre les plus fortes et belles maisons de l'evesché de Liége qu'Erard, evesque de la maison de la Marche, rédifia sur des anciennes ruines, plus excellent et fort que n'avoit onc esté, ensemble plusieurs autres, comme Hue, Franchemont, Stoquehan (Stockhem), Bouillon et Floranges. Il est situé sur un gros rocher qui peult avoir de tour et circonference environ quatre cent pas, sortant de la coste d'une montaigne de longue estendue sur la rivière de Meuse, en forme ovalle inacessible par deux endroitz du costé de la ville et de la riviere, fort maleusé aussi du costé ou fut faicte la brêche. Sur les deux pontz sont deux bouleverts en demy-cercles, ou comme on dit, à present en fers de cheval : l'un regarde et défend toute la plaine de cette montaigne, servant de plateforme; l'autre dessus la ville et la riviere est presque semblable, sinon qu'il n'est du tout si hault, et le dessus est faict de bricque, sans estre en rien remparé. Dedans ce chasteau est une court quarrée d'environ quarante pas en diamètre et d'estendue, environnée de trois grands corps de maisons de belle structure et fabrique, soustenus par de grosses colonnes la plupart doriques d'une pierre fort dure, ressemblant le marbre noir, madrée de taches blauches et grises, de laquelle aussi tous les fondemens sont faictz et le dessus de bricque. Audessoubz est environné de belles et spacieuses galleries et promenoirs. Dessus y a plusieurs grandes salles propres et merveilleusement bien accomodées de chambres et d'une triomphante chapelle qui prend grande clarté devers la ville. Audehors vers septentrion tenoyent ces deux tours

construit en partie d'après les règles de la tactique moderne, système auquel appartenaient intégralement le château des Espagnols, érigé à Gand, en 1540, par ordre de Charles-Quint, et toutes les citadelles et fortifications d'une date postérieure.

Si, à ces trois châteaux, nous ajoutons celui de Courtrai, bâtiment quadrangulaire, entouré de larges fossés et flanqué de dix tours en pierres de taille, nous aurons à-peu-près épuisé la liste de toutes les citadelles belges de l'ère ogivale.

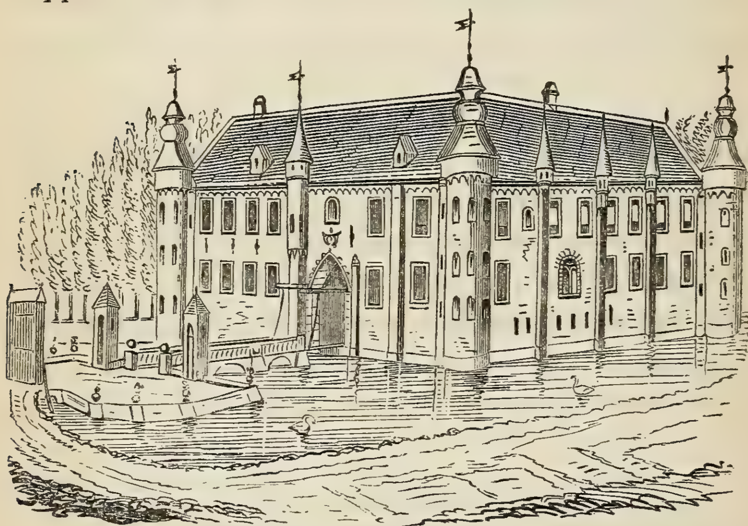
Les châteaux féodaux, bâtis ou reconstruits à la même époque, sont au contraire fort nombreux, en si grand nombre même que leur description exigerait seule un volume entier, si toutefois cette description était possible encore, car depuis les trois derniers siècles, ces édifices ont subi la plupart, surtout dans leur distribution intérieure, des modifications telles, que l'on ne peut plus de nos jours se former une idée complète de leur forme primitive. Et en fut-il autrement, un pareil travail, qui n'appartient qu'à la topographie générale du pays, serait déplacé dans une histoire de l'architecture, où ne doivent figurer que les monuments et édifices de chaque âge et de chaque catégorie les plus importants par leur beauté ou par le mode spécial de leur construction. D'un autre côté, ne présentant extérieure-

rondes qui furent à coups d'artillerie demolies et ruinées jusques aux fondemens, et au bas y avoit une courtine ou faulse braye flancquée de torrions qui fut presque toute sapée et abbatue." FR. DE RABUTIN, *Commentaires sur le faict de la derniere guerre en la Gaule Belgique entre Henri second tres chrestien roy de France et Charles cinquieme empereur*. (Paris, 1555, in-4°, liv. VI, p. 46.)

L'ancien château de Dinant fut ruiné de fond en comble par les Français en 1690; il n'a été rétabli que depuis 1815.

ment que des murs lisses dont la saillie des tours vient seule interrompre la nudité, et ne différant les uns des autres que par leur plan et leur plus ou moins d'étendue, les châteaux sont loin d'offrir, sous le rapport de l'art, le même intérêt que les édifices religieux et civils, si variés dans leur forme et leur ornementation. Il suffira donc de mentionner brièvement les constructions les plus remarquables de ce genre [1].

Nos châteaux des XIIIe, XIVe et XVe siècles étaient, comme nous venons de le dire, les uns de forme tantôt carrée et tantôt ronde, pentagone ou octogone ; les autres étaient tracés sur un plan plus ou moins irrégulier. Au premier rang des châteaux quadrangulaires que les documents et le style de leur architecture, ou à défaut de documents, le style seul, doivent faire rapporter aux XIII et XIVe siècles, figurent :



Le château d'Ingelmunster (Flandre-occidentale),

[1] Les vues de la plupart de ces châteaux se trouvent dans SANDERUS (*Flandria illustr.*)

fondé au XIIe siècle par Robert-le-Frison, comte de Flandre, et dont nous donnons le dessin comme offrant un des plus beaux types des châteaux féodaux du XIIIe et du XIVe siècles.

Le château de Tilleghem, (même province), flanqué aux quatre angles d'autantde tours carrées; un donjon de la même forme surmontait son entrée.

Le château des évêques de Tournai, à Helchin (même province), construit en 1295, par l'évêque Michel de Warenghem, ce château devait être de l'aspect le plus imposant et le plus formidable. Les murs bordés de larges fossés qui avaient 4000 pieds de circuit, s'élevaient à 50 pieds de hauteur et étaient flanqués de grosses tours qui communiquaient l'une à l'autre par des galeries couvertes. Le donjon entièrement revêtu en pierres de taille, avait une hauteur de 100 pieds et une circonférence de 480. On y remarquait aussi deux magnifiques chapelles. Il était entré, dit-on, dans la construction de ce château, qui fut démoli en 1625, 400,000 pierres de taille et 4,000,000 de pierres brutes [1].

Les châteaux de Templeuve (Hainaut), de Hovorst (province d'Anvers), et d'Huldenberg (Brabant), tous trois de même forme, flanqués chacun de tours cylindriques à leurs angles et ayant leur entrée pratiquée dans une courtine réunie par deux tours également rondes. Seulement le château d'Huldenberg

Le Roy, Cantillon, Butkens, *Les collections des châteaux des Pays-Bas*, édités par Dewasme et Jobard. On y trouvera aussi celles des châteaux dont nous n'avons pas jugé à propos de parler.

[1] Hoverlant, *Essai sur l'hist. de Tournai*, t. XIII, p. 304.

avait de plus que les deux autres, une tour à chacun de ses côtés latéraux et à sa face postérieure.

Le château de Sandbergen (Flandre-Orientale), carré long, cantonné à deux de ses angles de deux tours rondes, couvertes comme de coutume, d'un toit conique, et à un troisième angle d'un donjon carré avec toit campaniforme à quatre pans. La porte ouverte entre deux tours était précédée d'une grande avant-cour avec une entrée semblable à celle du château et munie à ses angles de quatre tours carrées avec toits à quatre pans. Le château et son avant-cour étaient entourés de fossés que l'on passait sur des ponts levis. Les murs du château étaient percés de fenêtres rectangulaires, espacées irrégulièrement [1].

Le château de Bouchout, flanqué à l'aîle droite de deux tours hemisphériques et d'une tour ronde avec toits coniques, et à l'angle gauche d'un donjon carré surmonté de quatre échanguettes et d'un toit à quatre pans. L'entrée se trouvait sous la tour ronde.

Le vaste château d'Hoogstraeten, remarquable par le gros donjon carré placé à l'angle droit antérieur et par le double donjon circulaire qui s'élevait à la partie postérieure.

Le château des ducs de Brabant à Tervueren, dont les anciennes gravures ne nous font connaître que le mur d'enceinte, garni de tours hemisphériques et

[1] Le dessin de ce château se trouve dans la collection des dessins inédits de Sanderus. On trouve aussi dans ce recueil la vue du château de Lannoy (département du Nord) qui devait être le plus vaste et le plus remarquable de tous les châteaux anciens et quadrangulaires de la Belgique dans son ancienne circonscription.

l'extérieur de la grande salle qui par son étendue et son élévation, ressemblait à une église.

Le château de Langely (Hainaut), avec quatre grosses tours rondes aux angles et une cinquième dans laquelle était percée la porte, au centre de la face antérieure.

Les châteaux de Belœil et de Trasegnies bien que d'un aspect moderne aujourd'hui, mais indiquant par leur plan, par les quatre tours cylindriques qui flanquent les angles du premier et les deux tours de même forme qui débordent ceux de la face antérieure du second, qu'ils devaient appartenir dans le principe, c'est-à-dire au XIIe ou XIIIe siècle, à la catégorie des châteaux quadrangulaires.

Comme châteaux à enceintes circulaires de ces siècles, nous citerons d'abord celui de Wynendaele (Flandre-Occidentale), rebâti dans la seconde moitié du XIIIe siècle par le comte de Flandre Gui de Dampierre : il était entouré de onze tours hémisphériques surmontées de créneaux et de toits coniques, et dans la cour s'élevaient trois donjons isolés et circulaires ; puis le château de Gavere (Flandre-Orientale) dont l'entrée était protégée par deux tours rondes mais dont l'enceinte ne l'était que par une seule tour hémisphérique et par deux tours carrées, une desquelles formait donjon ; celui de Peteghem (même province), bâti en 1286 et défendu par cinq tours rondes, outre les deux tours qui protégaient son entrée ; enfin ceux de Gaesbeek et de Beersel près de Bruxelles [1].

[1] Comparez la vue du premier de ces châteaux qui se trouve dans LE ROY et CANTILLON avec celle du château de Beersel qui accompagne l'intéressante notice que M. Alph.

Les châteaux polygonaux que nous connaissons de la même époque sont ceux de Pamele à Audenaerde, de Rêves et de Conroy dans le Brabant, et celui de Laerne dans la Flandre-Orientale. Les deux premiers étaient de forme octogone et les deux autres en pentagone. Huit tours cylindriques couvraient les angles du château de Pamele, et deux autres défendaient l'entrée. Le château de Rêves n'avait que deux tours semblables, couvertes d'un toit octogone, aux deux angles de son côté antérieur, au centre duquel s'ouvrait la porte, dans une tour ou pavillon carré cantonné de chaque côté d'un groupe de colonnes en faisceau. Deux autres tours rondes, l'une terminée par des créneaux, l'autre à toit conique, s'élevaient à la face postérieure. De grosses tours rondes s'avançaient aux angles du château de Conroy, ainsi qu'aux deux côtés de la porte ogivale, que des courtines reliaient à une avant-porte en forme de donjon carré. Trois tours cylindriques défendaient l'enceinte du château de Laerne : elles ont 6 pieds de diamètre, 45 pieds de hauteur, et sont terminées par des créneaux que recouvre un toit octogone; chaque tour est divisée en trois étages, composés chacun d'une salle voûtée, et auxquels on montait par un escalier en hélice établi dans une tourelle accolée à la tour. Ces tours communiquaient entre elles par un parapet élevé de 12 pieds, le long du mur d'enceinte, à la hauteur des meurtrières dont ce mur était percé. A l'angle gauche de la

Wauters a publiée sur ce château dans le *Messager des Sciences historiques de Belgique* de 1841. M. Wauters ne fait remonter qu'au règne de Charles-Quint le château actuel, construit en briques, mais qui doit avoir été rebâti sur les fondements du château primitif qui remontait au XIIIe siècle et fut détruit en 1490.

face postérieure, se trouvait le donjon quadrilatère, revêtu en pierres de taille comme le reste du château, de 20 pieds de diamètre, de 60 de hauteur, et surmonté aux quatre angles de quatre tourelles, dans l'une desquelles est placé l'escalier. Le rez-de-chaussée n'était éclairé que par d'étroites ouvertures. La salle du premier étage servait de chapelle. A l'étage supérieur, se trouve une autre grande salle d'où l'on pénètre dans les tourelles latérales. Au devant du château s'étendait une grande avant-cour carrée entourée de remparts et de fossés [1].

Plusieurs de nos châteaux des XIIIe et XIVe siècles, quoique d'un plan moins régulier que ceux dont nous venons de parler, se distinguaient soit par l'élévation et la masse de leurs donjons, soit par le nombre, la disposition et les formes variées de leurs tours, qui leur donnaient l'aspect le plus pittoresque : tels étaient entre autres les châteaux de Molenbesoul, d'Opprebais, de Sterrebeke et de Grimberge dans le Brabant; de Grobendonck, de Ter Elst et d'Eeckhoven dans la province d'Anvers; de Comines, de Liedekerke et d'Avelghem, en Flandre [2]; de Bersé et de Celles dans la province de Namur [3].

[1] Voir pour des détails plus amples, la notice accompagnée de plans, que M. Blommaert a publiée dans le *Messager de* 1838 sur ce château du XIIIe siècle, un de nos châteaux anciens qui se soient le mieux conservés.

[2] On trouve des vues de tous ces châteaux dans LE ROY, CANTILLON et SANDERUS (*Flandria*). Celle du château de Comines fait partie du *Recueil des dessins inédits*, de ce dernier.

[3] Vues de ces édifices dans les *Châteaux et monuments des Pays-Bas*, publiés par M. Jobard.

Nous ne mentionnons pas les célèbres châteaux de Poilvache, de Samson, de Beaufort, de Rochefort et de Bouvigne, parce que tout importants qu'ils aient été au moyen âge, il n'en subsiste plus depuis bien longtemps que de très-faibles vestiges qui ne permettent pas de reconnaître leur forme ancienne.

Quant aux châteaux que les ducs de Brabant possédaient à Genappe et à Louvain, le premier ne se composait que d'une masse informe de bâtiments ; le second, après sa reconstruction en 1371, était plus régulier, mais n'avait également rien de bien remarquable sous le rapport de l'architecture ; il serait donc inutile d'en parler davantage, la question de l'art devant prévaloir ici sur celle de l'intérêt purement historique [1].

Le nombre des châteaux fortifiés construits en Belgique pendant le XVe siècle et la première moitié du XVIe siècle, paraît avoir été beaucoup moins considérable qu'aux deux siècles précédents ; ce qui était sans doute le résultat de l'affaiblissement graduel du pouvoir féodal, par suite d'une meilleure organisation de la justice, par la consolidation de nos institutions constitutionnelles et populaires, et par la concentration de l'autorité souveraine sur toutes les parties de la Belgique, dans la maison de Bourgogne. Aussi les châteaux de cette catégorie, élevés dans la seconde moitié du XVe siècle et plus tard, unissaient-ils déjà la plupart le caractère civil au caractère militaire, et se présentaient-ils sous un aspect beaucoup moins sévère et moins menaçant, que ceux qui les avaient précédés. Voici ceux de ces châteaux qui nous ont paru les plus dignes d'être mentionnés.

Le château de Beveren, (Flandre-Orientale). rebâti en 1415 et démoli vers le milieu du XVIIe siècle. Il était de forme hexagone, percé de deux

1 Voir pour le château de Louvain, la notice avec plans et vue que nous avons donnée de cet édifice dans la *Belgique communale*. livrais. de Mai 1847, n° 4.

étages de petites fenêtres carrées et à croisillons et flanqué à ses angles de deux tours également hexagones et couronnées de créneaux, de trois tours cylindriques couvertes de toits octogones et d'une tour carrée sous laquelle se trouvait la porte à laquelle conduisait de l'avant-cour un pont en pierres à plusieurs arches, terminé par un pont-levis.

Le château de Poucques (Flandre-Occidentale), pentagone avec une tour ronde et à toit conique à chaque angle, à l'exception de l'angle gauche de la face antérieure, où se trouvait la porte. Les murs étaient percés de deux étages de fenêtres à arcs surbaissés et à croisillons. Au centre de la cour, s'élevait — exemple fort rare au xve siècle — un donjon carré avec toit à deux versants et à deux pignons en gradins.

Le château de Harseaux, près de Mouscron (Hainaut), enceinte circulaire défendue par trois grosses tours cylindriques. Il était bâti sur une motte de terre de 40 pieds de hauteur et de 190 de longueur, que Sanderus prétend avoir été un *tumulus*.

Le château de Middelbourg (Flandre-Occidentale), élevé en 1448, et auquel son mur d'enceinte surmonté de créneaux, son donjon carré et une tour ronde également couronnée de créneaux, donnaient l'aspect le plus pittoresque.

Le château de Gruthuyse (même province), bâti vers la fin du xve siècle, en forme de quadrilatère à murs bas, flanqués aux quatre angles de tours minces et polygonales couvertes de toits ovoïdes à arêtes ornées de crochets. Près d'un des angles se dressait le

donjon, grosse tour carrée couverte d'un toit à quatre pans.

Le château de Steenokerzeel (Brabant), offrant le rare exemple d'un château du moyen âge sans cour intérieure. Il n'était par là, en quelque sorte, qu'un vaste donjon carré, couvert d'un toit élevé et à quatre pans; percé de plusieurs rangs de petites fenêtres rectangulaires, espacées assez irrégulièrement, et flanqué à ses quatre angles d'autant de tours cylindriques, d'un faible diamètre et à couverture conique. Entouré de larges fossés, ce château était précédé d'une avant-cour également entourée d'eau et dont la porte, protégée par deux tours rondes, aboutissait à un pont en pierres à deux arches et à tablier mobile en bois.

Le château de Bornival (même province), de la fin du XVe ou du commencement du XVIe siècle, bâtiment en carré long, à deux étages de fenêtres carrées, disposées régulièrement, et auquel les tours rondes et à toits coniques qui flanquaient ses angles, la tour hémisphérique dans laquelle était pratiquée la porte et un donjon de forme cylindrique, placé au côté latéral droit, imprimaient seuls un caractère semi-militaire.

Le château de Dion-le-Val (même province), qui doit dater de la même époque, réunissait encore à un degré plus éminent le double caractère civil et militaire; militaire, par les quatre grosses tours carrées qui débordaient ses angles; civil, par les grandes façades à plusieurs étages de fenêtres rectangulaires et à larges pignons en gradins qui formaient ses quatre

faces. Ce château, construit en pierres et en briques, devait, par ses vastes dimensions et le style de son architecture, présenter un aspect aussi noble que pittoresque.

Le château de Vosselaer (province d'Anvers), carré long, entièrement construit en pierres de taille, avec quatre tours cylindriques à toits octogones et campaniformes aux quatre angles, et au centre de la face antérieure, une tour hexagone couvrant l'entrée du château.

Enfin le château d'Antoing (Hainaut), un de nos derniers châteaux féodaux construits dans le style militaire du moyen âge. Bâti ou rebâti en briques et en pierres sous le règne de Maximilien ou de Charles-Quint, le château d'Antoing, lorsqu'il subsistait encore dans son état primitif, offrait sans nul doute un des plus beaux types de cette architecture qu'il fût possible de voir. Aujourd'hui il ne reste plus de cette époque qu'une partie des murs d'enceinte avec leur porte percée entre deux tours rondes et le donjon, masse énorme, d'une forme assez irrégulière, mais de l'aspect le plus pittoresque [1]. L'enceinte murale, qui renferme un vaste espace presque circulaire, a été exécutée avec un soin et un luxe d'ornementation que nous n'avons observés nulle part ailleurs dans une pareille construction.

[1] En le restaurant. il y a une quinzaine d'années, on y a fait des changements et des additions qui ont altéré considérablement son plan et sa forme primitive.

ARCHITECTURE MODERNE.

La réaction en faveur de l'architecture gréco-romaine se manifesta d'abord en Italie, qui était toujours restée sous l'influence de l'art païen et où, comme on sait, le style ogival n'était jamais parvenu à détrôner entièrement le plein-cintre. On trouve des traces nombreuses de cette réaction dès le XIIIe siècle dans les œuvres d'Arnolfo di Lapo, d'Orcagna, de Jean et de Luc de Pise, et déjà, au siècle suivant Étienne Masaccio, contemporain de l'illustre Pétrarque, ce grand admirateur des anciens, tenta d'élever plusieurs édifices d'après les règles de Vitruve. Ce ne furent encore là, toutefois, que des essais isolés, faibles et timides ; mais dans la première moitié du XVe siècle, brillèrent Bruneleschi, Guiliano da Mayano, Ciccione, Rosellini, Baccio Pintelli, Filarete, Barth. Bramantino, Michelozzi et Léon Alberti, tous artistes d'un talent éminent et qui travaillèrent à l'envi l'un de l'autre à faire renaître les beaux siècles d'Auguste et des Antonins. Plusieurs des monuments érigés sur les plans de ces grands architectes, la coupole de Sainte-Marie-des-Fleurs et le palais Ruccellai à Florence, la cour de saint Damase, au Vatican, et le grand

hôpital de Milan, sont considérés à juste titre comme des types admirables du style néo-classique. Enfin, avant la fin de ce siècle, l'architecture gréco-romaine, dite de la *renaissance*, avait déjà atteint son apogée en Italie, car les œuvres principales d'un Perruzi, d'un Pallajolo, des deux San-Gallo, d'un Giorgio, des deux Genga et de Bramante, peuvent certainement soutenir le parallèle avec tout ce que les Palladio, les Sansovino, les Scamozzi et les Vignole ont produit de plus parfait au XVI[e] siècle. Une large part dans cette révolution artistique et dans sa propagation si rapide et si universelle appartient incontestablement à l'invention de l'imprimerie. Tirés par cette découverte merveilleuse du fond des cloîtres où ils étaient restés ensevelis pendant tant de siècles et rendus accessibles à tout le monde, les chefs-d'œuvre des auteurs grecs et latins durent nécessairement exciter un enthousiasme universel pour la littérature classique, enthousiasme qui ne put manquer de rejaillir sur l'antiquité tout entière, et notamment sur l'art grec et romain. Vitruve, imprimé deux fois au XV[e] siècle, se trouva bientôt dans toutes les bibliothèques et devint, avec le *Traité d'architecture* de Léon Alberti, le *vade-mecum* des architectes italiens, tandis que le *songe de Poliphile* de François Colonna, écrit en forme de roman, servait à propager le goût de l'architecture grecque et romaine chez les gens du monde. Plusieurs autres ouvrages remarquables sur cet art et sur les monuments antiques de l'Italie parurent successivement dans la première moitié du XVI[e] siècle, mais nulle part on ne vit sortir des presses le moindre

opuscule sur l'architecture ogivale; personne n'osa ou ne voulut élever la voix pour défendre les admirables productions des XIII[e] et XIV[e] siècles, et protester contre le torrent envahisseur qui, dans son cours impétueux, entraîna le moyen âge tout entier. Ce silence ne fut rompu qu'au XIX[e] siècle, mais alors il l'a été avec éclat, et avec trop d'éclat peut-être, car la réaction qui s'opère maintenant en faveur de l'architecture ogivale est devenue à son tour dédaigneuse et exclusive : tendence déplorable et qui, si on n'arrête ses écarts, pourrait tôt ou tard amener une nouvelle contre-révolution classique non moins funeste à l'art du moyen âge que ne le fut celle du XVI[e] siècle.

De l'Italie, l'architecture de la renaissance passa, dès la fin du XV[e] siècle, en Espagne et surtout en France, où les conquêtes de Charles VIII et de Louis XII dans la Péninsule contribuèrent puissamment à en répandre le goût; car à la vue des splendides et gracieuses *villas* de l'Italie, les seigneurs français, qui servaient dans les armées de ces princes, commencèrent à prendre en dégoût leurs antiques et sombres manoirs féodaux. Sous François I et Henri II, Pierre Lescot, Jean Goujon, Pierre Ponce et Philibert de Lorme pratiquèrent ce style nouveau avec un rare talent et élevèrent des monuments d'une beauté exquise.

En Belgique, la renaissance apparut presque aussitôt qu'en France, mais elle s'y propagea beaucoup plus lentement. L'hôtel consulaire des Biscayens à Bruges, construit en 1495 [1], présente le premier

[1] GAILLIARD, p. 80.

exemple connu de son application, exemple unique du reste à cette époque et que, pour ce motif, on a lieu de croire une émanation de quelque artiste étranger, italien ou espagnol; car ce n'est que plus de trente ans après, quen ous commençons à rencontrer ailleurs quelques décors intérieurs exécutés d'après le nouveau mode, tels que la célèbre cheminée du Franc de Bruges, exécutée par un artiste brugeois en 1529; une des deux cheminées de l'hôtel-de-ville d'Audenaerde, les superbes tabernacles de l'église de Leau, et de l'abbaye de Tongerloo [1]. Quant à des édifices entiers ou à des façades d'édifices élevés suivant les principes de cet art, il faut descendre jusqu'à l'année 1537 avant d'en rencontrer un nouvel exemple, l'ancien greffe de Bruges. La traduction flamande de Vitruve et des cinq premiers livres de l'architecture de Serlio par Pierre Coeck d'Alost, peintre et architecte de Charles-Quint, les premiers ouvrages sur l'art de bâtir qui virent le jour en Belgique [2], dut nécessairement contribuer à vulgariser la connaissance de l'architecture néo-romaine; aussi les différents arcs de triomphe et décors dressés à Anvers pour

[1] Nous ne mentionnons pas le magnifique mausolée de Guillaume de Croy, autrefois dans l'église des Célestins, près de Louvain, et aujourd'hui dans celle des Capucins, à Enghien, parce qu'il fut sculpté en Italie en 1521. On en trouve un dessin dans la *Belgique monumentale*, t. II, p. 80, et dans la *Brabantia sacra* de Sanderus, qui donne la gravure de plusieurs autres beaux mausolées aujourd'hui détruits, de la meme famille et de la même époque, qui se voyaient dans l'église des Célestins.

[2] Le Vitruve fut imprimé à Anvers en 1546, les quatre premiers livres de Serlio en 1539 et le cinquième en 1553. P. Coeck publia aussi en 1550, année de sa mort, une traduction française du 3e livre, traitant des antiquités. Celle du 4e livre a été imprimée sans date. Voir Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. littér. des dix-sept provinces des Pays-Bas*, t. XII, p. 412, et Ph. Baert, *Mém. sur les sculpteurs et architectes des Pays-Bas*, dans le t. XIV des *Bulletins de la commission royale d'histoire*. Ce dernier travail est très-incomplet et fort superficiel, surtout en ce qui concerne les architectes.

l'entrée de l'infant Philippe, en 1549, étaient-ils déjà tous conçus dans ce style [1]. Mais, quoique l'on puisse dire que dès cette époque, l'emploi du style ogival eût cessé complétement dans les constructions civiles et militaires de la Belgique, car pour les églises, on continua à s'en servir encore longtemps après, et même exclusivement, les édifices soit publics, soit privés de quelque importance, élevés en style de renaissance pendant tout le XVIe siècle, furent peu nombreux et se bornèrent, outre le greffe de Bruges, à l'hôtel de Granvelle à Bruxelles, au collége Vandale à Louvain, à l'hôtel-de-ville, à la maison hanséatique et à quelques maisons de corps de métiers d'Anvers, à la maison des arbalétriers et deux ou trois grands hôtels à Bruges et à la belle Maison des Poissonniers à Malines, auxquels il faut probablement ajouter les châteaux de Binche, de Mariemont et de Boussu, construits sur les plans de Jean de Breuck avec Lombard, de Liége, Henri de Pas et Corneille Floris, le seul architecte belge en renom qui pratiqua ce style dans ce siècle. Cette pénurie doit être imputée à la révolution qui éclata au moment même où l'on venait à peine de terminer le monument le plus important élevé d'après les nouveaux principes que l'on eût entrepris jusqu'alors, l'hôtel-de-ville d'Anvers. Pendant les vingt années de troubles civils et d'une guerre atroce qui étendit ses ravages jusque dans le moindre recoin des Pays-Bas, non seulement la Belgique ne s'enrichit d'aucun édifice tant soit peu

[1] Ils ont été gravés et publiés à Anvers, en 1550, aux frais de Pierre Coeck.

remarquable, mais les dévastations des iconoclastes la dépouillèrent encore d'un grand nombre de ses plus beaux monuments religieux. Mais sous le règne des archiducs Albert et Isabelle, les arts, et particulièrement l'architecture, brillèrent d'un éclat nouveau. Alors, et jusqu'aux trente dernières années du XVII[e] siècle, lorsque les guerres de Louis XIV ralentirent ce mouvement, surgirent sur tous les points du pays une foule d'églises et cloîtres nouveaux dont beaucoup se distinguaient par leurs dimensions, la beauté du plan et le luxe de leur ornementation, plus riche encore, mais moins pure que celle des édifices de la renaissance. Les grandes bâtisses d'une destination purement civile furent au contraire en très-petit nombre dans ce siècle, car on ne peut guère citer dans les provinces belges, en fait d'édifices publics, que les hôtels-de-ville de Gand et de Hal, la reconstruction partielle de l'ancien palais ducal de Bruxelles, la grande garde de Tournai, le beffroi de Mons et le portail du marché au poisson de Gand. Dans les villes de la principauté de Liége, elles furent plus rares encore et se réduisirent à la reconstruction du pont de Liége. Dans les campagnes, au contraire, s'élevèrent plusieurs châteaux remarquables, dont le principal est celui de Renaix; mais l'architecture privée dans les villes ne commença à sortir de l'ornière où elle se traînait encore que vers les dernières années de ce siècle. Les principaux architectes belges de cette époque furent Jacques Franquart, Coeberger et Faydherbe, et, comme architectes-amateurs, les jésuites Aguillon et Hesius et le célèbre peintre Rubens.

Au XVIIIe siècle, on continua à bâtir beaucoup d'édifices religieux, principalement des bâtiments et des églises abbatiales que l'on reconstruisit avec une grande magnificence et sur une vaste échelle. Les édifices civiles distingués par la beauté de leur architecture, s'élevèrent en bien plus grand nombre qu'au siècle précédent, surtout dans la capitale, à la suite du bombardement de 1695, mais plus encore pendant le gouvernement du prince Charles de Lorraine, et sous l'excellente administration du ministre plénipotentiaire le comte de Cobenzl, à laquelle cette capitale est redevable de son magnifique quartier du Parc, sans contredit la plus admirable création architecturale de la Belgique au XVIIIe siècle. Alors aussi, on rebâtit dans un style monumental une dizaine des colléges de l'Université de Louvain. Les campagnes s'embellirent de nombreux châteaux, la plupart dans le style des *villas* italiennes, et en tête desquelles il faut placer les châteaux de Mariemont, de Laken et celui de Seneffe, bâti sur les plans de Dewez, le plus habile de nos architectes du XVIIIe siècle, et auquel il n'a peut-être manqué que d'être né et d'avoir vécu en Belgique, pour jouir de la réputation des plus célèbres architectes de son temps, qu'il égalait certainement en talent. L'architecture privée et urbaine, tant dans les hôtels que dans les habitations ordinaires, subit une entière métamorphose, et à compter de 1770 surtout, déploya souvent dans les distributions intérieures, comme dans la régularité et l'élégance des façades, une beauté et une perfection qui n'ont pas encore été surpassées de nos jours.

Le règne de Josehp II fut, en Belgique spécialement, peu favorable aux beaux-arts, et principalement à l'architecture [1]. Lorsque ce prince, en 1783, ordonna la suppression d'un grand nombre de couvents, nos riches abbayes suspendirent presqn'unanimement les grandes constructions qu'elles étaient en train de faire exécuter, et plus de 20,000 maçons se trouvèrent sans travail. La révolution que ses réformes firent éclater trois ans après, eut pour l'architecture le résultat de toutes les révolutions, celui d'interrompre brusquement les travaux de bâtisse de toute nature [2]; puis survintla guerre avec la France et la réunion de la Belgique à la République, événement qui fut bien autrement fatal à nos monuments que les guerres de religion du XVIe siècle. Si les iconoclastes avaient détruit violemment les autels, les statues et les tableaux des églises, au moins avaient-ils laissé debout, à peu d'exceptions près, les édifices même lorsqu'ils n'appartenaient pas à des institutions monastiques; mais sous cet inepte et ignoble gouvernement du Directoire, rien n'échappa au vandalisme et aux dilapidations les plus scandaleuses; les plus magnifiques bâtiments claustraux, les plus splendides cathédrales, tout fut livré

[1] Une preuve que cet empereur, tant vanté par l'esprit de parti, était fort insensible aux beaux arts (ce en quoi il ne ressemblait guère au grand Frédéric dont il enviait la gloire, et qu'il s'efforçait parfois d'imiter) c'est que lorsqu'à son passage à Bruxelles, on lui montra, avec un juste orgueil, le nouveau quartier du Parc, il observa qu'on aurait beaucoup mieux fait d'employer l'argent dépensé à cette splendide création, à lui bâtir une caserne.

[2] Nous ne connaissons que deux édifices publics et tous deux sans importance, qui furent entrepris dans toute l'étendue de la Belgique entre les années 1787 et 1792, le corps-de-garde de l'Amigo à Bruxelles, et le bâtiment destiné à une école militaire au chemin de ronde hors de la Porte-de-Namur. Ce dernier édifice ne fut élevé que jusqu'à la hauteur du toit, et n'a été couvert qu'en 1818. Le pensionnat de feu M. Gagia y fut établi plus tard.

à l'encan et à la démolition, et si Notre-Dame d'Anvers échappa au sort des cathédrales de Bruges, de Liége, d'Arras et de Cambrai, c'est que la Bande-Noire [1] recula elle-même devant la réprobation universelle, lorsque ce monument fut exposé en vente [2]. Si le 18 brumaire n'eut délivré la France de ce barbare régime, il ne serait pas resté debout une seule de nos églises, et les édifices religieux, les palais et les châteaux détruits, le tour serait venu probablement aux monuments civils et d'utilité publique eux-mêmes [3].

Le gouvernement du consulat et l'empire mit un terme à ces dévastations, mais la guerre permanente ne permit pas de donner beaucoup d'activité à l'entreprise de constructions nouvelles. A Gand, où l'industrie commençait à être florissante, on bâtit quelques ponts et quais, une belle entrée de ville, et plusieurs pompes d'un style assez monumental et il s'éleva plusieurs hôtels et maisons richement décorés; la plupart de ces constructions s'exécutèrent sur les

[1] On stygmatisa de ce nom des compagnies d'agioteurs qui se coalisaient pour acquérir à vil prix, et au moyen de pots-de-vin, les couvents, les églises et les châteaux.

[2] Le commissaire du pouvoir exécutif dans le département des Deux-Nèthes, rappelant cette exclamation de Louis XV, lorsqu'il visita la cathédrale d'Anvers, en 1747 : *c'est un bijou que je voudrais avoir dans mon cabinet*, écrivait au Directoire en 1798 : *j'ai mis en vente le bijou de Louis XV et personne n'a osé enchérir.* L'ameublement de l'église trouva cependant des amateurs, car il n'y resta qu'un seul mausolée, et pas un seul des soixante-douze autels qui remplissaient l'édifice.

[3] Par suite de la suppression des octrois, qui ne furent rétablis que sous le consulat et l'empire, nos villes étaient tellement dénuées de toutes ressources, qu'à Bruxelles on alla jusqu'à ouvrir une souscription pour pourvoir à l'entretien du Parc.

Toutes nos chaussées, ruinées par le passage continuel de l'artillerie, restèrent sans la moindre réparation. Lombard de Langres, chargé par le Directoire d'une mission en Hollande, rapporte dans ses Mémoires que de Paris à Bruxelles sa voiture se brisa jusqu'à trois fois.

plans de l'habile architecte Pisson. Anvers, que Napoléon destinait à être le premier port militaire de son vaste empire, vit creuser son immense bassin et commencer ses beaux quais. A Bruxelles, on perça plusieurs rues sur l'emplacement de couvents supprimés, et on posa les fondements d'une nouvelle prison qui ne fut achevée que plus tard; ce fut là le seul bâtiment public dont s'enrichit, sous le gouvernement français, cette capitale descendue au rang de chef-lieu de département, car la mesquine porte Napoléon, pauvre aubette de jardin, ne mérite point d'être citée [1]. A Louvain, on traça le plan de la place du Peuple, on bâtit la belle salle de concerts dite de Frascati, et on perça la rue de Marengo. Partout ailleurs, il y eut stagnation complète; nulle part, on n'éleva un seul bâtiment public de quelque importance; à aucune époque aussi, il y eut moins de constructions privées.

Sous le gouvernement des Pays-Bas, tout le contraire eut lieu : on déploya alors une activité extraordinaire dans la construction d'édifices tant publics que particuliers. Toutes les villes s'embellirent à l'envi l'une de l'autre; Bruxelles subit

[1] Les journaux du temps parlent cependant fréquemment et avec grand éloge de cette porte qui sert aujourdhui d'entrée à l'établissemeut de MM. Vandermaclen. Cela prouve bien qu'ils n'avaient pas souvent l'occasion de parler de nouveaux édifices publics élevés dans le pays.

Il est vrai que Napoléon à son second voyage à Bruxelles, en 1810, décréta la construction d'un nouveau théâtre et de boulevards, mais ce décret eut le sort de tant d'autres décrets impériaux de la même catégorie, entre autres celui qui ordonna la construction de la rue actuelle de Brabant, à Gand; ce n'était là qu'un leurre, un simple acte d'ostentation, peut-être aussi un moyen de battre monnaie, car lorsque les villes de Bruxelles et de Gand eurent réuni les fonds nécessaires à l'exécution des travaux en question, l'empereur s'en empara pour les besoins de ses armées.

une métamorphose complète dans plusieurs de ses quartiers : ses magnifiques boulevards qui ne le cèdent qu'à ceux de Paris, sa rue Royale-Neuve, le quartier du Béguinage, beaucoup d'autres rues nouvelles, et en fait d'édifices publics, le palais du roi, celui du prince d'Orange, le grand théâtre, le palais de l'industrie, la salle des états-généraux, le jardin botanique, avec ses serres, la porte Guillaume, le vaste hospice des vieillards, l'hospice de Pacheco, etc.; tout cela fut exécuté pendant les quinze années de l'existence du nouveau royaume. A Gand, s'élevèrent le superbe palais de l'Université, la rue de Brabant, les serres du jardin botanique, plusieurs belles portes de ville; à Liége, le nouveau théâtre et la grande salle pour les cérémonies publiques de l'Université; à Mons, à Ypres, et ailleurs de belles casernes; à Namur et à Alost un hôtel-de-ville; à Tournai, la salle du concert et le parc; à Louvain, le grand auditoire du collége philosophique, un vaste et beau jardin des plantes, la salle du concert, une nouvelle prison, la place du Peuple, le joli marché au bétail, et un vaste boulevard remplaça les remparts en ruines; à Anvers, on acheva les quais, on bâtit l'entrepôt, on commença la construction du grand théâtre et on perça la magnifique rue Beliard. Il serait trop long d'énumérer tous les travaux d'embellissement ou d'utilité publique qui s'exécutèrent dans les autres villes. Les campagnes s'enrichirent également d'un grand nombre de châteaux et de *villas* parmi lesquels on compte le beau pavillon du prince d'Orange, à Tervueren.

La révolution de 1830 ne suspendit momentanément ce mouvement architectural, que pour lui imprimer bientôt après une impulsion plus grande encore. En fait de monuments et d'édifices publics qui ont été érigés depuis ce mémorable événement, il suffira de citer le grand théâtre, le palais de justice, l'entrepôt, le casino et la station du chemin de fer, à Gand; à Bruxelles, l'achèvement des boulevards et plusieurs portes nouvelles, l'hôpital de Saint-Jean, la galerie de Saint-Hubert, le marché de la Madeleine, les églises de Saint-Joseph, de Saint-Boniface et de Sainte-Marie, la prison cellulaire, l'entrepôt, la caserne en style roman, la place de la constitution, le monument de la place des Martyrs, le cirque et plusieurs théâtres, les abattoirs, etc.; à Liége, la nouvelle prison, le passage Lemonier, le casino, l'église de Sainte Véronique, l'athénée, l'agrandissement du palais de l'Université et de l'ancien palais épiscopal; à Verviers, l'église primaire et le palais de justice; à Anvers, l'achèvement du grand théâtre, le passage de la Cité, le marché aux poissons, deux casernes, les églises de Saint-Willebrord et de Borgerhout; à Saint-Nicolas, la nouvelle église et hôtel-de-ville; les palais de justice de Tongres, de Hasselt et d'Arlon; à Mons, le théâtre et le palais de justice; à Louvain, l'entrepôt, le manège et le nouvel hôpital civil, etc., etc. Qu'on y joigne cette foule d'églises qui ont surgi et qui surgissent encore sur tous les points du royaume, ces vastes et nombreux travaux de restauration de la plupart de nos anciens monuments, et, comme constructions

privées, les milliers de maisons qui ont couvert comme par enchantement les superbes quartiers neufs et les nouvelles rues ouverts à Bruxelles, à Gand, à Liége, à Courtrai, à Malines, à Louvain et jusque dans les moindres villes en contact avec les chemins de fer; puis encore, les énormes travaux d'art exécutés à ces derniers, et l'on avouera que jamais on n'a autant bâti en Belgique que depuis les vingt dernières années; l'on ne se tromperait peut-être pas en avançant que depuis 1815 il y s'est élevé plus d'édifices civils de toute espèce, que pendant les deux siècles précédents tout entiers. A aucune époque non plus, la Belgique n'a produit autant d'architectes de mérite, dont nous aurons à signaler plus loin les travaux les plus importants.

TYPE DE L'ARCHITECTURE MODERNE.

Les principes généraux de l'architecture moderne sont les mêmes que ceux de l'architecture romaine, les cinq ordres servant de base à l'un comme à l'autre style, à la différence près qu'à l'exemple des Grecs, les Romains ne paraissent pas avoir, comme les modernes, astreint chaque ordre à des proportions fixes et invariables [1]. Mais c'est à la colonne seule avec son

[1] Voir dans le premier volume l'élévation géométrale des cinq ordres modernes, d'après les mesures généralement adoptées aujourd'hui. Nous avions promis d'entrer dans quelques explications à ce sujet; mais considérant que ces détails seraient superflus ici et conviendraient mieux à un traité d'architecture pratique, nous avons cru devoir les supprimer comme inutiles à notre but.

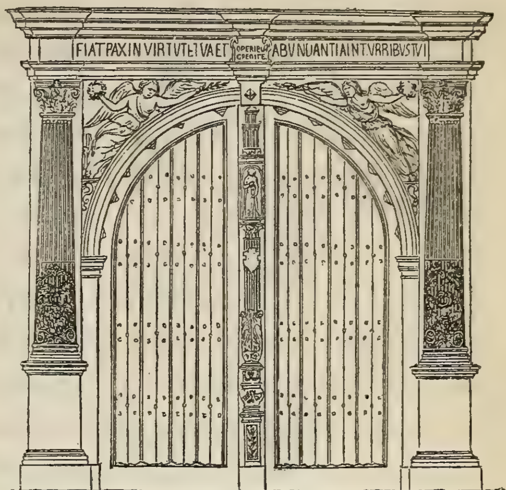
entablement, et à la colonne isolée uniquement, que s'arrête l'application des ordres anciens à l'architecture moderne; car autant nos usages, nos goûts et nos idées religieuses diffèrent de ceux des Romains, autant sont différents dans leur plan et leurs distributions, comme dans leur système de décoration, la plupart des édifices publics et privés construits depuis trois siècles. Dans l'espacement des colonnes, les architectes modernes se sont entièrement affranchis du mode grec et romain. L'accouplement des colonnes, les colonnes torses, les fûts et les piédestaux à bossages ou ornés d'arabesques, les perrons à doubles rampes ou à paliers, les grands escaliers à nobles dégagements, les formes et l'ornementation si variées de nos portes et fenêtres, les balustrades et les attiques qui couronnent les combles, les balcons, les coupoles à doubles tambours, tout cela et une infinité d'autres choses encore sont d'invention moderne. C'est donc bien à tort que l'esprit de parti accuse sans cesse l'architecture qui date de la renaissance, de n'être qu'un pastiche, une copie pâle et informe de l'architecture antique. En traitant plus loin de l'architecture religieuse et civile, nous aurons l'occasion de prouver plus amplement combien cette accusation est fausse et injuste. Pour le moment, bornons-nous à dire que l'architecture moderne est une émanation et de l'art antique et de l'art du moyen âge, une combinaison éclectique de ces deux périodes, appropriée aux mœurs et aux idées de nos jours, qui sont elles-mêmes, et qui le sont depuis la renaissance, une espèce de compromis entre les mœurs et les idées

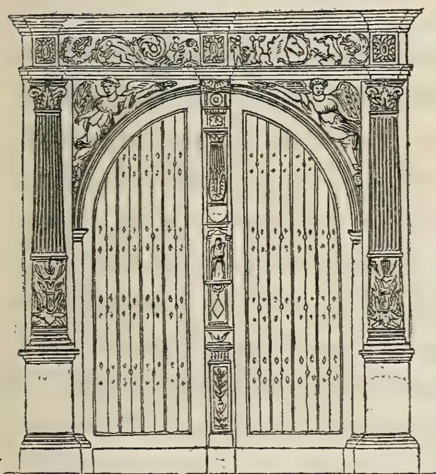
de l'antiquité païenne et celles de la féodalité chrétienne. A l'architecture romaine les architectes modernes ont emprunté les cinq ordres; au style roman les coupoles et l'arc libre et dégagé de l'encadrement horizontal dont les Romains le tenaient encore enveloppé, enfin au style ogival, dans les édifices religieux, l'élévation des voûtes, les hautes tours, les arcs-boutants et les contreforts; dans l'architecture civile, le plan du château féodal pour les palais et la plupart des édifices publics, les perrons, les grands escaliers, les balustrades, etc. Le reste leur appartient en propre.

Comme celles qui l'ont précédée, l'architecture moderne a eu ses phases et ses modifications diverses, que nous tracerons en peu de lignes.

Dans ses premiers essais, le style de la renaissance n'est encore souvent qu'un simple style de transition dans lequel l'ornementation des derniers temps de l'ère ogivale, les pendentifs, les dais, les pinacles et les clochetons, se marient à l'un ou l'autre ordre. L'arc surbaissé y prédomine aussi sur le plein-cintre. Mais lorsqu'il est parvenu à son entier développement, le style de la renaissance se fait remarquer par la grâce, l'élégance et la pureté de ses proportions classiques comme par la richesse et l'exquise délicatesse de ses ornements. Les piédestaux, les fûts des colonnes, les pilastres, les frises se couvrent d'arabesques et de rinceaux de la forme la plus gracieuse et la plus variée et de l'exécution la plus parfaite. La même ornementation se reproduit à profusion dans les caissons carrés, ronds, ovales, hexagones ou octogones des voûtes et des plafonds. Les trophées d'armes et les caryatides

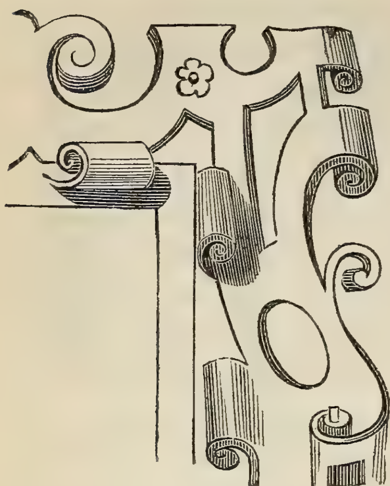
apparaissent aussi dans ce style sous la forme la plus riche et la plus variée. Les deux portes ci-jointes qui se voient encore à Bruges, l'une servant d'entrée à l'hôtel de la Torre, construit en 1599, l'autre à une maison de la place Maubert, présentent des modèles par-





faits de ce style dont les dessins de façades entières d'édifices publics et privés offriront, lorsque nous aurons à parler de cette catégorie de bâtiments, un type plus complet encore. Le style de renaissance de la Belgique et de l'Allemagne ne diffère de celui de l'Italie et de la France que par un seul mode, ou plutôt par un simple motif d'ornementation, mais qui y est fort prodigué et dont la seule présence suffit pour faire connaître l'école où s'est formé l'architecte qui l'a

employé dans la décoration d'un édifice; ce sont ces écussons à bordures déchiquetées et connues sous le nom de *cuirs* dont nous offrons un échantillon.



Le style de la renaissance ne se conserva intact que jusque vers la fin du XVI[e] siècle; alors il perdit de la pureté de ses proportions; ses grandes lignes furent interrompues par des ressauts, des renflements convexes et concaves, des angles rentrants et sortants; à son ornementation si légère et si gracieuse on substitua de lourds enroulements, des frontons brisés ou enchevêtrés les uns dans les autres, de gros écussons, des guirlandes de gros fruits, des torchères, des candélabres et des vases de la forme la plus tourmentée; aux belles moulures si bien profilées des portes, des fenêtres et des niches de la renaissance, des encadrements composés d'ornements bizarres et contournés. Les colonnes torses, les colonnes couplées à des pilastres [1], les colonnes bosselées et les bossages appliquées à toute l'étendue d'une façade, peuvent être considérées comme autant d'innovations de cette époque.

[1] Les pilastres et les colonnes couplées (terme qu'il ne faut pas confondre avec celui d'accouplé), sont formées de l'assemblage de plusieurs colonnes ou pilastres dont les fûts se pénètrent mutuellement.

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, le goût s'épura. L'ornementation redevint presqu'aussi belle et plus riche même qu'elle ne l'avait été sous la renaissance, mais elle différa essentiellement de cette dernière tant par son application que par son type. La feuille d'acanthe largement dessinée en rinceaux, les palmes, les bouquets de roses, les cornes d'abondance et les guirlandes de fruits et de fleurs en forment la base. Mais le luxe des ornements fut généralement réservé à la décoration intérieure des édifices dont l'extérieur se distingua par une noble simplicité et par la grandeur et la beauté des proportions. La renaissance avait employé partout les petits ordres superposés ; à la fin du XVIIIe siècle on préféra un ordre unique de grandes colonnes ou de pilastres à fûts lisses cannelés ou rudentés, mais jamais couverts d'arabesques et assez rarement de bossages.

Au commencement du XVIIIe siècle, le goût se corrompit de nouveau ; on revint dans le plan et l'élévation des édifices aux formes contournées et aux lignes brisées. Dans l'ornementation, les grands et nobles contours, les plantes luxuriantes du style Louis XIV se métamorphosèrent en maigres filets se tordant et s'enchevêtrant les uns dans les autres de la manière la plus bizarre et accompagnés de force coquillages, de force petits amours, ce qui a fait donner à ce style maniéré et plein d'afféterie le sobriquet de style *rocaille* et de style *Pompadour*. Ce mode d'ornementation n'avait pas pris naissance cette fois en Italie comme ceux des XVIe et XVIIe siècles, mais en France où il eut pour principal créateur l'architecte Oppenord.

Ce fut là aussi qu'il disparut le premier, grâce aux efforts tentés par un Gabriel, un Servandoni et un Souflot pour ramener l'architecture aux vrais principes de l'art romain.

Vers l'époque de la révolution commença à prédominer l'architecture purement grecque avec ses murs lisses et à rares ouvertures, ses péristyles et ses portiques à colonnes doriques et sans bases. Des gryphons, des sphynx, des faisceaux consulaires et des victoires portant des palmes et des couronnes de chêne en composèrent presque la seule ornementation. Ce goût architectonique continua à avoir la vogue pendant toute la durée de l'empire, moins exclusivement cependant que sous le Directoire, car dans plusieurs de leurs grandes constructions, les architectes de l'empereur, Fontaine et Percier, cherchèrent à tempérer la sévérité et la nudité du style grec par l'alliage du style romain.

Depuis les vingt-cinq dernières années, il s'est opéré une nouvelle révolution dans l'art de bâtir ou plutôt dans les idées relatives à cet art ; on n'a pas inventé de style nouveau, mais ici comme en presque toutes choses on est devenu éclectique, et un style unique ne règne plus, comme autrefois, à l'exclusion de tous les autres. Il y a bien un mode prédominant et d'un usage général, qui est celui de la seconde moitié du XVIIIe siècle, avec de légères modifications, mais qui admet également à côté de lui l'emploi des différents styles du moyen âge et d'une époque plus récente. Cet emploi est encore rare, il est vrai, parce qu'il exige des études toutes spéciales ; mais avec les

facilités que procurent à cet égard les nombreux ouvrages relatifs à ces divers modes d'architecture qui ont paru et qui paraissent journellement, il n'est pas à douter qu'il ne devienne très-commun dans la suite. Alors nos villes présenteront l'aspect le plus varié et le plus pittoresque par la diversité de leurs constructions, et disparaîtra cette monotonie qui résulte d'une trop grande uniformité dans le plan et l'ornementation des bâtisses. Déjà le style roman a été traité avec succès par M. le capitaine Smeyers dans la belle caserne en construction à Bruxelles, et le style romano-byzantin par feu M. Van Overstraeten dans l'église de Sainte-Marie au faubourg de Schaerbeek ; MM. Dumont, Berckmans et Suys fils ont élevé des édifices fort remarquables en style ogival ; MM. Roelandt, Cluysenaer et Ballat cultivent et pratiquent avec talent les styles de la renaissance et du XVIIe siècle. Le style italien du XVIe et du XVIIe siècle trouve un digne interprête dans M. Suys père. Enfin, dans son beau et double portique du marché de la Madeleine à Bruxelles, M. Cluysenaer a fait l'essai d'un style en quelque sorte mi-partie florentin et roman[1].

[1] Nous avons jugé inutile de parler de l'appareil des édifices de style moderne, qui est le même que celui qui continue encore à être employé de nos jours, si ce n'est que l'usage de la brique est devenu beaucoup plus commun dans les grandes constructions, comme celui des pierres bleues de grand appareil dans leurs soubassements. Les principaux édifices religieux et civils des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles ont presque tous un revêtement en pierre de taille (grès et calcaire de nos carrières) de moyen appareil.

ARCHITECTURE RELIGIEUSE.

Comme nous l'avons déjà fait observer, en adoptant les principes généraux de l'architecture romaine, les architectes des XVIe et XVIIe siècles ne s'astreignirent point à copier servilement les anciens dans le plan et la décoration de leurs édifices, soit religieux, soit civils. Les églises modernes, circulaires ou octogones, ont, il est vrai, quelques rapports avec certains temples romains, tels que le Panthéon de Rome; mais la ressemblance est bien plus grande avec les anciens baptistères et les églises de l'époque carlovingienne. Du reste, les églises de cette espèce ne sont qu'exceptionnelles. Le type vrai et général du temple chrétien resta, après la renaissance, ce qu'il avait été depuis le XIe et le XIIe siècle, surtout sous l'ère ogivale, c'est-à-dire la croix latine à une seule ou à trois nefs, car les églises modernes à cinq nefs n'existent pas en Belgique et sont très-rares partout ailleurs. On peut même dire que sauf la disparition du *triforium*, remplacé parfois encore par une galerie bordée d'une balustrade ou d'une grille de fer, l'élévation intérieure de nos grandes églises modernes des XVIIe et XVIIIe siècles est entièrement modelée sur celle des églises ogivales.

Deux files de colonnes doriques ou ioniques, réunies par des arcs plein-cintre, séparent la nef centrale des bas-côtés, ou bien cette séparation est faite au moyen d'arcades à plein-ceintre et de gros piliers dont la face antérieure est décorée de grands pilastres isolés, couplés ou accouplés, presque toujours corinthiennes ou composites, et surmontés d'un grand entablement au-dessus duquel la nef centrale est percée d'une suite de fenêtres sans subdivisions à plein-cintre ou à arcs surbaissés. Des fenêtres semblables éclairent les collatéraux. Le chœur et les transepts se terminent généralement en abside hémisphérique ou polygonale et présentent ordinairement une ordonnance de grands pilastres corinthiens ou composites entre lesquelles sont placées des fenêtres ou des niches. Les voûtes sont à plein-cintre, en berceau ou à nervures croisées et avec arcs doubleaux formés, comme ces dernières, d'une plate-bande ornée de caissons. Une profusion de sculptures décore souvent leurs lunettes, surtout dans le chœur, toujours plus orné que les nefs. Les chapelles disparaissent des nefs, et dans les églises à bas-côtés, ces derniers viennent aboutir à deux chapelles placées aux deux côtés du chœur; le fond des croisées est constamment occupé par un autel. A l'extérieur, l'imitation des églises du moyen âge se fait particulièrement remarquer dans les contreforts qui en flanquent les murs des bas-côtés et dans de gros enroulements en forme de consoles renversées qui contrebutent la nef centrale en guise d'arcs-boutants. La grande élévation de ces églises, qui le cèdent peu ou point sous ce rapport aux églises ogivales, obligea

de décorer leur portail, toujours placé en avant des nefs, de deux ou trois ordres de colonnes ou de pilastres superposés et dont le dernier, qui n'a que la largeur de la grande nef, se termine par un attique ou un fronton triangulaire ou cintré surmonté d'une croix et orné à ses angles d'acrotères portant des vases, des torchères ou des pots à feu. Deux enroulements cantonnent presque toujours cet ordre supérieur ou l'attique et sont également décorés de vases et de torchères. Les colonnes sont généralement engagées au tiers ou à la moitié de leur diamètre, et ce n'est qu'exceptionnellement qu'on ne les voit pas couplées à des pilastres. Trois portes cintrées ou rectangulaires donnent ordinairement accès, celle du centre et la plus grande, à la nef principale, les deux autres aux bas-côtés. Il n'y a presque jamais, comme aux églises ogivales, des portails latéraux aux transepts. Ce en quoi le plan de nos églises des XVIIe et XVIIIe siècles diffère aussi de ces dernières, c'est que leurs tours, parfois d'une assez grande élévation, ne sont bâties que rarement en tête de l'église, mais presque toujours à son chevet ou à côté du chœur. Les tours les plus élégantes sont ornées de plusieurs ordres de colonnes et de pilastres. Elles se terminent en plate-forme entourée d'une balustrade, ou par une flèche en bois campanulée, ovoïde ou de formes plus tourmentées encore. Dans les nouvelles églises de village, on continua cependant à bâtir les tours au-dessus de la porte d'entrée et à leur donner une flèche pyramidale. Quant à des églises à deux tours jumelles, flanquant les angles de la façade, églises

fort communes en Allemagne et en Italie, il n'en existe que de très-rares exemples en Belgique.

Beaucoup d'églises des trois derniers siècles, même de fort grandes, telle que celle des Récollets à Saint-Trond, ne se composaient que d'une nef unique, presque constamment sans transepts et à chevet polygonal. Leurs murs sont percés dans tout leur pourtour de longues fenêtres à plein-cintre ou en cintre surbaissé, et décorés d'un seul ordre de pilastres.

Les coupoles, couronnement si noble et si pittoresque des églises modernes, diffèrent des coupoles byzantines qui y ont du reste donné naissance, en ce qu'elles sont extérieurement d'une forme beaucoup plus svelte que ces dernières; ce qui provient de ce qu'elles sont à double tambour, tous deux d'une projection différente, le tambour intérieur étant hémisphérique ou surbaissé, et la courbe extérieure en ellipse pour la faire paraître plus élancée. Ce fut Bruneleschi qui employa le premier les coupoles de cette espèce dans l'église métropolitaine de Florence, et c'est Michel-Ange qui dans la coupole de l'église de Saint-Pierre à Rome, leur donna une riche décoration extérieure, dont elles avaient été privées jusqu'alors. Du reste, les églises à coupoles, très-nombreuses en Italie, le sont beaucoup moins en France et en Belgique.

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, temps de recrudescence classique, on voulut assujétir les églises à une forme nouvelle, retraçant à l'extérieur le temple gréco-romain avec son pérystile à quatre, six ou huit colonnes, couronnées d'un fronton triangulaire; à

l'intérieur, la basilique profane de Vitruve, soit à trois nefs dessinées par deux rangs de colonnes portant un entablement horizontal, soit à une seule nef, avec une voûte en berceau et décorée de caissons. Des demi-œils-de-bœuf y remplaçaient les grandes fenêtres des églises précédentes. La tour devint un campanile carré, d'une faible hauteur et couvert d'un toit surbaissé et à quatre pans. Ce mode eut de la vogue et en eut même jusqu'à ces dernières années. Ce n'est que tout récemment qu'on a commencé à s'en affranchir et que l'on est revenu avec raison aux formes élancées du XVIIe siècle.

Avec l'architecture ogivale disparurent la peinture polyçrome et les vitraux peints. Des placages en marbre dans les chapelles et des tableaux de chevalet dans les nefs prirent la place de la première. Rubens, il est vrai, orna de magnifiques peintures la voûte de l'église des Jésuites à Anvers, mais c'est là un exemple presque unique de ce genre de décoration dans nos églises modernes, dont quelques-unes seulement eurent les sculptures de leurs voûtes colorées et dorées.

Quant à l'ornementation architecturale de l'ameublement des églises modernes, il va sans dire qu'elle suivit les différentes phases de l'architecture. Pour la renaissance, elle précéda, comme nous l'avons déjà dit, la construction des églises mêmes de ce style. Du reste, les autels, les tabernacles, les jubés, les tombeaux, etc., qui subsistent encore de cette époque en Belgique sont peu nombreux; ce qui doit être attribué, d'une part à ce que depuis l'introduction du

style de la renaissance jusqu'à la révolution de 1567, il s'écoula un trop court espace de temps pour qu'il eût été possible d'élever un grand nombre de monuments de cette espèce, et de l'autre part, aux dévastations des iconoclastes qui, en dehors de la principauté de Liége, s'étendirent à presque tous nos édifices religieux et principalement aux églises les plus riches et les plus considérables. On se trouva donc au XVIIe siècle dans l'obligation de renouveler entièrement l'ameublement de ces édifices.

Nous avons vu précédemment que notre musée d'antiquités possède un magnifique retable d'autel de style ogival qui porte le millésime de 1530; preuve qu'à cette date ce style architectural continuait encore à régner dans l'ornementation des autels. C'est, du reste, le monument le plus récent de ce genre qui soit à notre connaissance, et peu d'années après, le style de la renaissance doit avoir prédominé complétement dans cette partie de l'ameublement des églises. Alors les contre-retables retracent généralement un portail, portique ou arc de triomphe, à un ou plusieurs rangs de colonnes, décoré de niches, de statues et de bas-reliefs en albâtre, en marbre ou en bois. Cette forme se conserva au XVIIe et dans la première moitié du XVIIIe siècle; mais à cette époque on remplaça le bas-relief qui remplissait primitivement le centre du contre-retable par des tableaux. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, lorsque les formes exclusivement grecques et romaines devinrent de mode, on supprima le contretable; l'autel lui-même fut transformé en tombeau antique surmonté d'un tabernacle

figurant un petit temple carré, rond ou polygonal. Avant cette époque et depuis la renaissance, l'autel n'était plus qu'un massif oblong en bois ou en maçonnerie dont le retable sculpté avait disparu pour faire place à un devant d'autel (*antependium*) mobile, en étoffe plus ou moins riche.

Il nous reste très-peu d'autels en style de renaissance pure; tels sont celui de la Madeleine par le célèbre Jacques de Breuck, dans le collatéral gauche de Sainte-Waudru à Mons [1], l'autel en marbre à droite du chœur de Saint-Jacques, à Liége [2], et le bel autel en bois doré dans le transept gauche de Saint-Sulpice à Diest; ce dernier ne date cependant que du XVII[e] siècle. Le nombre immense d'autels que l'on éleva dans ce siècle et dans le suivant sont la plupart d'un fort mauvais goût; très-souvent leurs contre-retables, qui continuent toujours à présenter la forme de portails, sont construits en marbres précieux et d'une grande élévation, surtout ceux des maître-autels qui remplissent ordinairement tout le fond du rond-point du chœur, et s'étendent jusqu'à la voûte; mais ils sont traités d'une manière petite et mesquine et couverts d'une profusion confuse de sculptures représentant des nuages, des gloires, des pots à feu, des vases, des torchères et des statues dans les poses les plus tourmentées. Plusieurs cependant méritent d'être exceptés de ce blâme : les

[1] Il y avait autrefois un second autel de cet architecte et sculpteur, celui de Saint-Barthélemi.

[2] M DELSAUX en a donné un beau dessin au trait dans son ouvrage sur l'église de Saint-Jacques.

maître-autels de Saint-Rombaut à Malines, de Saint-Jacques et des Dominicains à Anvers, de Saint-Bavon à Gand, de Saint-Paul à Liége, etc.

La coutume de placer sur le maître-autel, et plus tard aussi sur presque tous les autels secondaires, des tabernacles de marbre et de bois en forme d'édicule, ne commença à prévaloir en Belgique que vers la fin du XVIe siècle, et ne devint générale que dans la seconde moitié du siècle suivant. On continuait donc antérieurement à ériger, comme au XVe siècle, des tabernacles isolés en forme de tours. Il existe dans l'église de Leau un monument de ce genre, en style de renaissance, qui est un vrai chef-d'œuvre tant sous le rapport de l'architecture que sous celui de la sculpture. Il fut exécuté aux frais de Martin Van Wilre, seigneur d'Oplinter, mort en 1558, et de son épouse, décédée en 1554, comme le porte leur épitaphe placée dans le mur du transept gauche en face de ce tabernacle. C'est une tour pyramidale, en pierre divisée en dix étages que décorent les cinq ordres superposés et un grand nombre de groupes et de statuettes représentant des sujets et des personnages du Nouveau Testament [1].

Quelqu'admirable que soit ce tabernacle, et nous ne pensons pas qu'il s'en trouve nulle part aujourd'hui un autre qui lui soit supérieur, peut-être le cédait-il encore à celui de l'église abbatiale de Tongerloe, au moins à en juger par les expressions dont se sert

[2] Le magnifique album de M. HAGEN et la *Renaissance* contiennent une vue du tabernacle de Leau.

Sanderus en parlant de ce monument [1], qui fut détruit avec l'église après la suppression des ordres monastiques, en 1796. Il devait, d'après la description qu'en donne cet auteur, avoir une grande ressemblance avec celui de Leau, si ce n'est qu'il était construit en matériaux plus précieux; et comme il avait été exécuté entre les années 1538 et 1547, il est probable que les deux monuments étaient l'œuvre du même artiste, Rombaut de Dryvere, de Malines [2].

Si le goût exclusif que l'on professait pour l'art classique a fait disparaître plusieurs de nos anciens jubés de style ogival, au moins devons-nous à la renaissance quelques monuments de ce genre aussi remarquables sous le rapport de l'architecture que sous celui de la sculpture; tel était le jubé de Sainte-Waudru à Mons, et tel existe encore celui de la cathédrale de Tournai. Le premier, abattu à la fin du siècle dernier, avait été construit en 1561 par l'architecte et sculpteur montois Jacques de Breuck, dit le Vieux. Il était orné de dix statues de grandeur naturelle en marbre, et de quatorze bas-reliefs en albâtre du travail le plus précieux [3]. Le jubé de Tournai, exécuté vers 1566 par l'architecte et sculpteur anversois Corneille De Vrindt ou Floris [4], l'architecte de l'hôtel-de-ville d'Anvers, est placé en avant-corps devant le chœur et offre un magnifique portique, composé de trois arcades à plein-cintre, retombant chacune

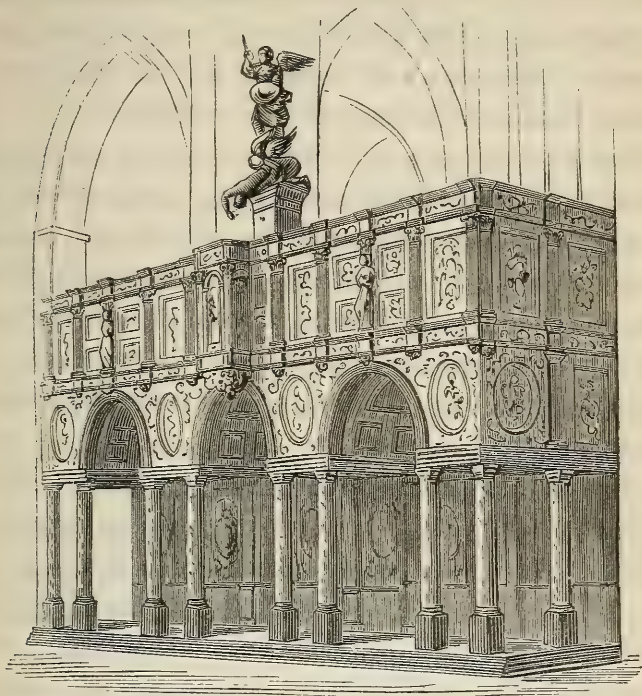
[1] Opus vere heroicum et quod inter miracula Belgii merito possit numerari, toto enim Belgio simile haud reperies.

[2] Voir Baert, *Mémoire sur les sculpteurs et architectes des Pays-Bas*, p. 20.

[3] Baert, p. 16. De Boussu, *Histoire de Mons*, p. 290,

[4] Le jubé qui existait antérieurement était moins élevé et en marbre noir.

sur un entablement porté par deux colonnes doriques en marbre jaspé, avec bases en marbre noir et chapiteaux en albâtre.



La statue colossale de l'archange saint Michel, qui couronne sa plate-forme, n'y a été posée qu'au commencement de ce siècle; antérieurement on y voyait, suspendue à la voûte, une immense croix d'un admirable travail et presque entièrement dorée, aux deux côtés de laquelle étaient placées les statues de la Vierge et de saint Jean. Devant la croix était appendu, depuis 1545, un grand lustre de cuivre, en forme de couronne, à trois rangs superposés de bougies [1].

[1] Un lustre semblable, mais plus petit, est encore suspendu devant le chœur de l'église de Saint-Pierre à Louvain; on l'attribue à Quentin Metsys. Des luminaires de cette espèce

Le jubé de l'église de Saint-Bavon, à Gand, exécuté par le sculpteur Jean de Heere, qui florissait vers le milieu du XVI[e] siècle, ne devait pas être moins remarquable, d'après l'éloge qu'en fait le chroniqueur Marc van Vaernewyck, qui le vit avant sa destruction par les Iconoclastes, en 1568 [1].

Presque toutes nos églises un peu considérables reçurent de nouveaux jubés au XVII[e] siècle; mais à peu d'exceptions près, ce sont de lourdes et disgracieuses constructions, d'un style aussi mauvais que la plupart des autels de cette époque; il n'en est pas de même des écrans en marbre, en bois, en bronze ou en fer, qui fermaient leurs ouvertures et qui sont souvent du travail le plus précieux.

Après la seconde moitié du XVIII[e] siècle, on ne construisit plus des jubés à l'entrée des chœurs qu'on clôtura alors au moyen de simples grilles en fer; dans les églises nouvelles, cette barrière même est généralement supprimée.

Après les tabernacles et les jubés que nous venons de mentionner, les plus beaux meubles fixes de nos églises en style moderne sont, sans contredit, les stalles, les confessionaux, les chaires, les buffets d'orgue et les porches exécutés au XVII[e] et en partie au XVIII[e] siècle.

Comparativement à l'étendue de son territoire, la Belgique est peut-être le pays de l'Europe le plus

se voyaient fréquemment dans les églises du moyen âge. Le plus remarquable de ceux qui subsistent encore est celui du dôme d'Aix-la-Chapelle, qui fut donné à cette église par l'empereur Frédéric Barberousse, au XII[e] siècle.

[1] M. VAN VAERNEWYCK, *Historie van Belgie,* dernière édit., t. II, p. 212.

riche en objet d'art de cette espèce, car il n'est presqu'aucune de nos villes, aucune de nos bourgades un peu marquantes, dont les églises ne soient ornées de stalles, de chaires ou de confessionnaux plus ou moins richement sculptés. Beaucoup de villages mêmes, principalement en Flandre, possèdent des meubles pareils, presqu'inconnus chez nous et que bien des cathédrales en France seraient fières de posséder [1].

Les stalles modernes les plus remarquables que nous nous souvenons avoir vues en Belgique, sont celles de Saint-Jacques et des Dominicains, à Anvers, de de Saint-Bavon, à Gand, de Saint-Jacques, à Bruges, de l'abbaye de Grimbergen, des églises paroissiales de Nieuport, de Dixmude, de Warneton, mais surtout celles de Soignies et de Vilvorde [2]. Leurs dossiers sont la plupart ornés d'un rang de colonnettes, corinthiennes ou composites, posées en encorbellement sur des consoles, et dont les fûts cylindriques ou torses sont couvertes d'arabesques ou de feuillages grimpants. Elles sont en général d'un style beaucoup plus pur que celui des autels de la même époque, et qui rappelle souvent la renaissance dans toute son élégance. Les stalles, exécutées depuis la seconde moitié du XVIII[e] siècle, sont fort inférieures à celles du commencement de ce siècle et du siècle antérieur; elles ne présentent guère que de simples panneaux

[1] Les stalles de Notre-Dame et la chaire de Saint-Roch à Paris, tant vantées dans les descriptions de cette grande capitale, passeraient pour assez ordinaires en Belgique.

[2] Celles de Vilvorde sont un vrai chef-d'œuvre digne d'être reproduit par le burin jusque dans ses moindres détails. Celles de Soignies, qui datent de 1676, sont d'un style moins pur, mais aussi fort remarquables sous le rapport de l'exécution. Quels sont les auteurs de ces beaux travaux? c'est ce que personne ne s'est donné la peine de nous faire connaître jusqu'ici.

sans colonnes, ni bas-reliefs. Aujourd'hui on recommence à mettre plus d'art dans cette partie importante de l'ameublement des églises. Les stalles de l'église de Notre-Dame d'Anvers, exécutées par un de nos meilleurs sculpteurs, M. Geerts, dans le style ogival secondaire le plus riche, sur les dessins de M. Durlet, peuvent rivaliser avec ce que le moyen âge a produit de plus parfait en ce genre. Celles que M. Suys a dessinées pour l'église de Saint-Joseph, au quartier Léopold, rappellent aussi les meilleurs temps de la renaissance.

L'introduction des confessionnaux dans les églises, ne date que du commencement du XVIe siècle, et ils n'y devinrent communs qu'au siècle suivant ; alors on en plaça dans les chapelles et on en garnit tous les bas-côtés des nefs. Dans nos églises il n'en subsiste plus un seul du XVIe siècle, mais ceux du XVIIe et de la première moitié du XVIIIe siècle, sont fort nombreux et souvent aussi remarquables que les stalles, sous le rapport du style et de l'exécution, les uns et les autres étant ordinairement l'œuvre du même artiste. Nous ne finirions pas s'il fallait donner la nomenclature de tous nos beaux confessionaux de cette époque, car il n'est presque pas une seule de nos églises de ville, et même de campagne dans les Flandres, qui ne renferme quelque confessional digne d'attirer l'attention ; nous nous bornerons à citer comme un des plus beaux types dans ce genre, les confessionaux de l'ancienne église des Jésuites à Louvain. Chacun de ces confessionaux, qui garnissent le bas des petites nefs dans toute leur étendue, est orné de

deux colonnes torses et de deux statues de grandeur naturelle. Les confessionaux postérieurs à la seconde moitié du XVIII[e] siècle participent à la simplicité et à l'insignifiance qui caractérisent en général les meubles d'église datant de ce temps.

L'usage des chaires à prêcher, plus ancien que celui des confessionaux, ne paraît pas remonter cependant au-delà du XIV[e] siècle, et n'avoir été introduit que par suite de la clôture des chœurs par des jubés et des murs latéraux; auparavant les ambons, ou un siége portatif (*faldistorium, cathedra*) placé devant l'autel, remplissaient cette destination. Les chaires des XIV[e] et XV[e] siècles présentaient déjà, comme celles de nos jours, de petites tribunes adossées à un pilier, mais sans abat-voix, qui n'y ont été ajoutés que longtemps après. Du reste, il n'existe plus en Belgique une seule chaire qui soit antérieure au XVII[e] siècle [1], et celles de ce siècle et du siècle suivant, n'ont qu'un rapport très-secondairc avec l'architecture. Les plus remarquables, en effet, représentent des rochers, des cavernes surmontées d'arbres qui portent un abat-voix en forme de draperie ou de tapis, que relèvent des anges et que surmontent ordinairement des statues; les rampes des escaliers figurent des branches d'arbres entrelacées, etc., etc.

Toutes nos chaires, qui datent du XVII[e] siècle, sont en bois; mais vers le milieu du XVIII[e] siècle on allia parfois le marbre au bois; ainsi sont faites les chaires de Sainte-Gertrude, à Nivelles, et de Saint-Bavon à

1 Avant 1799, on voyait encore dans l'église de Notre-Dame d'Anvers une chaire antérieure aux dévastations des iconoclastes. Elle était, dit-on, formée d'un seul tronc d'arbre.

Gand. Nous en trouvons un exemple récent dans la splendide chaire de style ogival que M. Guill. Geefs a exécutée pour la cathédrale de Liége [1].

Les fonts baptismaux sont de tous les meubles d'église postérieurs à l'époque ogivale, les plus insignifiants : ils présentent généralement une grande coupe en marbre, ronde ou polygonale, et peu profonde, qui pose sur un pédicule à renflements, et que surmonte un couvercle en cuivre ou en bois, campanulé ou d'une forme plus aplatie.

Les mausolées du XVIe siècle continuèrent à offrir, comme auparavant, un sarcophage en carré long, de pierre ou de marbre noir, n'ayant pour ornement qu'une plinthe et une corniche, ou entouré de statuettes abritées par des arcades retombant sur de jolies colonnettes ioniques ou corinthiennes ; souvent au lieu d'arcades on y voyait une suite de blasons du défunt, et d'autres personnes de sa famille. Les statues en marbre qui les surmontent, sont tantôt couchées, tantôt agenouillées sur un coussin ou devant un prie-Dieu. Cette dernière pose prévalut généralement depuis le XVIIe siècle. Alors les monuments sépulcraux devinrent d'une composition beaucoup plus compliquée ; les sarcophages prirent les formes les plus variées et les statues du défunt ou de la défunte furent accompagnées d'autres statues allégoriques, telles que la Mort armée d'une faulx, des anges, la Foi, l'Espérance, la Charité, etc., etc. Au XVIe siècle

[1] Voir le dessin et une description détaillée de cette riche chaire dans la *Belg. monum.*, t. I, p. 155.

les mausolées se trouvaient souvent placés sous une arcade richement décorée dans le style de la renaissance, et celui de Guill. de Croy, à Enghien, est un des meilleurs types de ce genre. Cette décoration architecturale en application sur les murs d'une chapelle ou des bas-côtés de la nef et du chœur, se maintint aux XVIIe et XVIIIe siècles, mais comme de raison, avec les modifications introduites successivement dans l'architecture. Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, mais plus fréquemment au siècle suivant, on surmonta les tombeaux de pyramides et d'obélisques en demi-relief, décorés du buste en médaillon du défunt. Les cyprès, les colonnes tronquées, les urnes funéraires, les génies tenant un flambeau renversé, toutes réminiscences païennes, devinrent aussi une des décorations les plus ordinaires à cette dernière époque. Aux XVIe et XVIIe siècles on eut également la coutume de maçonner dans les murs des églises, à une certaine hauteur, des pierres sépulcrales, accompagnées quelquefois de figures en haut ou en bas-relief, qu'encadrait une décoration architecturale plus ou moins riche, en marbre ou en pierre. Des pierres tombales sculptées ou incrustées, continuèrent à couvrir en grand nombre le pavé des temples; au XVIIIe siècle, elles ne présentèrent plus que de simples épitaphes taillées sur une grande dalle de marbre blanc ou de pierre bleue; dans ce dernier cas les lettres étaient souvent de marbre blanc incrusté. Si la personne décédée était noble, on y mettait ses armoiries gravées ou sculptées.

Les mausolées en style de renaissance et remontant

au XVIe siècle, sont peu communs dans nos églises; au nombre des plus beaux on peut compter, outre celui de Guillaume de Croy, ceux d'Antoine de Lalaing, mort en 1530, et de son épouse Isabeau de Culenbourg, dans l'église d'Hoogstraeten, et d'Antoine de Mérode, décédé en 1550, dans l'église de Sainte-Dympne, à Gheel [1]. Ceux des XVIIe et XVIIIe siècles sont, au contraire, en très-grand nombre; les plus remarquables se voient à Saint-Bavon de Gand, à Saint-Rombaut de Malines et à Sainte-Gudule de Bruxelles.

Depuis la publication de l'édit par lequel l'empereur Joseph II défendit l'inhumation dans les églises, on établit des cimetières hors de toutes nos villes et des bourgades les plus populeuses : espaces découverts plus ou moins étendus, plantés de quelques arbres, ornés d'un grand Christ en bois et entourés d'un simple mur quadrangulaire. Aucun ne rappelle ces beaux *campo-santo* si communs en Italie et en Allemagne, et à peu d'exceptions près, les monuments sépulcraux s'y réduisent à des pierres tombales et à des croix en pierre et en bois, si ce n'est au cimetière de Laeken, près de Bruxelles, qui est devenu depuis quelques années une espèce de Père-Lachaise, à proportions très-réduites, bien entendu; là, on voit déjà bon nombre de mausolées en forme d'édicules, de colonnes entières ou tronquées, d'obélisques et de sarcophages antiques, les uns en pierre bleue, les

[1] On trouve dans le *Marchionatus sancti imperii* de Leroy quatre belles planches qui représentent ces monuments. Cet ouvrage, et le *Théâtre sacré du Brabant*, du même auteur, contiennent des dessins d'un grand nombre d'autres beaux tombeaux.

autres en marbre. Fort peu de ces monuments sont d'un genre neuf et original, mais ils sont en général d'un dessin assez correct. Depuis quelques années on a recommencé à placer des mausolées dans l'intérieur des églises; les deux plus remarquables sont sans contredit, ceux du comte Frédéric de Mérode et de l'abbé Triest, Sainte-Gudule, dues l'un au ciseau de M. G. Geefs, l'autre à celui de M. Simonis [1].

Les buffets d'orgue, comme meubles fixes et de décoration, appartiennent exclusivement à l'architecture moderne, car avant le XVIe siècle, les orgues n'étaient pas considérés comme un instrument de musique indispensable à la célébration des grands offices, et la plupart n'étaient que des orgues portatifs; ce n'est que dans la seconde moitié du XVIe siècle que l'on commença à établir dans toutes les églises considérables de grands buffets d'orgue pareils à ceux de nos jours, et que l'on posa soit à un des côtés latéraux du chœur, soit au fond de la nef [2]. La plupart de ceux qui existaient déjà en 1567, furent alors détruits par les Calvinistes, entre autres celui de Notre-Dame d'Anvers. Le buffet d'orgue de l'église de Saint-Pierre à Louvain, placé à l'entrée du collatéral gauche du chœur, est assez richement sculpté en style de renaissance, et paraît dater du XVIe siècle; c'est peut-être le seul qui nous reste encore de cette époque. Nous en avons un grand

1 M. Geefs a aussi exécuté un magnifique mausolée en style ogival pour l'église de Saint-Hubert, dans les Ardennes.

2 Il y avait souvent plusieurs orgues dans une seule église; celle de Saint-Martin, d'Ypres, en comptait jusqu'à quatre au XVIe siècle.

nombre de très-remarquables, tant par leur grandeur que par la beauté de leur ornementation qui datent des XVIIe et XVIIIe siècles, et parmi lesquels il suffira de citer ceux de Saint-Jacques de Liége et de l'abbaye d'Herckenrode, aujourd'hui à Saint-Michel de Louvain. Les tribunes ou jubés qui portent ces orgues, toujours placées au fond de la grande nef dont elles occupent toute la largeur, se distinguent ordinairement elles-mêmes par la richesse de leur décoration, parfois par la beauté de leur architecture et souvent par les colonnes en marbre, en jaspe ou en porphyre qui les supportent. Tels sont, entre autres, les jubés ou tribunes d'orgue de Saint-Michel à Louvain, de Notre-Dame du Sablon à Bruxelles, de l'ancienne église des Jésuites à Malines, etc., etc.

Depuis le XVIe siècle, l'entrée de presque toutes nos églises a été couverte à l'intérieur par une espèce de porche en bois ou en marbre, souvent d'une décoration très-élégante et figurant la plupart du temps un arc de triomphe ou pavillon à trois faces, orné d'arcades simulées, d'un ou de plusieurs ordres de colonnes et de pilastres, de statues, de bas-reliefs et d'autres ornements de sculpture. Il existe à l'entrée principale de l'église de Saint-Pierre de Louvain un grand porche de ce genre, en bois sculpté dans le style le plus gracieux de la renaissance. Les trois portails de l'église de Notre-Dame à Halle et les deux entrées latérales de Sainte-Dympne, à Gheel, présentent également de très-beaux porches en bois du même style, mais qui ne remontent qu'au commencement du XVIIe siècle. De ce siècle datent aussi les beaux

portails intérieurs de l'église du Béguinage à Malines, de Saint-Jacques à Anvers, ceux aujourd'hui détruits de Notre-Dame et de Sainte-Walburge, et beaucoup d'autres non moins remarquables. Le portail grandiose en marbre blanc et noir de Saint-Rombaut à Malines n'a été construit qu'en 1825; c'est une reproduction exacte du maître-autel qui lui fait face.

Enfin beaucoup de boiseries, de bancs d'œuvre, de bancs de communion et de clôtures de chapelles des trois derniers siècles mériteraient également une mention spéciale si d'un côté les bornes de cet ouvrage ne s'y opposaient, et si de l'autre ce n'était trop nous écarter de notre sujet principal pour des objets accessoires qui appartiennent davantage encore à la sculpture qu'à l'architecture. Pour ce motif, nous devons nous abstenir aussi de parler des châsses, reliquaires, remontrances et autres ouvrages d'orfèvrerie modernes, lesquels sont loin d'ailleurs d'offrir, sous le rapport architectural et de l'art en général, le même intérêt que l'orfèvrerie du moyen âge.

Comme nous l'avons déjà fait observer, l'architecture ogivale continua à être adoptée exclusivement pour la construction de nos églises pendant toute la durée du XVIe siècle. En 1566, nous voyons encore reconstruire intégralement dans ce style la magnifique église de l'abbaye de Lobes. Pendant les vingt années suivantes on ne bâtit plus d'églises, et celles que l'on éleva les quinze dernières années de ce siècle, après la

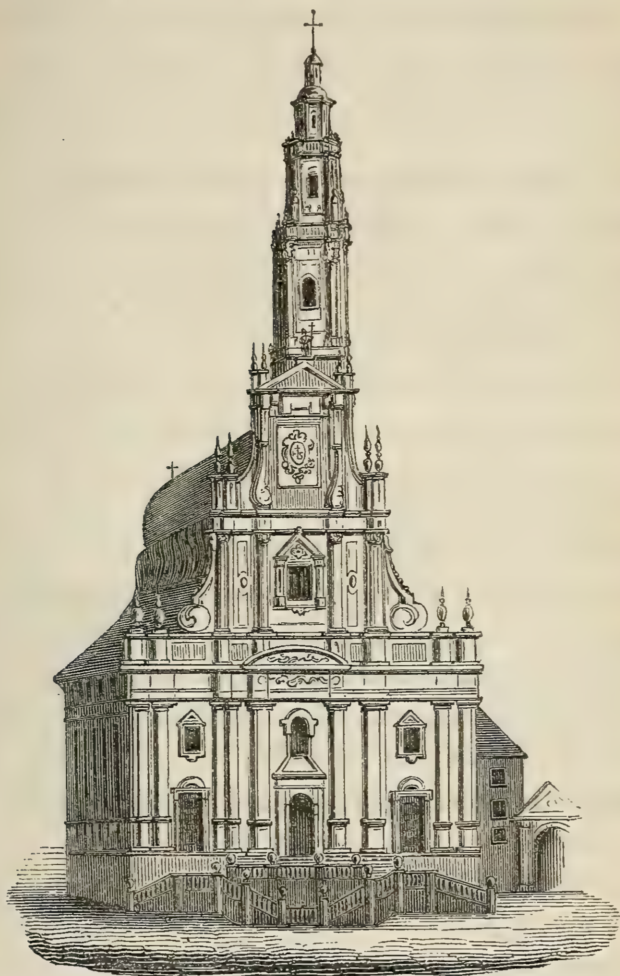
pacification des provinces belgiques par le prince de Parme, n'étaient guère que des oratoires de la construction la plus simple et sans style aucun. Le joli portail à deux rangs de colonnes corinthiennes et cannelées, surmonté d'un troisième ordre pareil en attique, portail que l'architecte Lombard adossa, en 1558, à l'église de Saint-Jacques de Liége, est, il est vrai, un de nos plus charmants types de la renaissance [1], mais ce n'est là qu'une construction purement accessoire, un hors-d'œuvre que le caprice de l'artiste accola à un vestibule de style ogival, comme l'église, et qui n'est postérieur que de six ans à la consécration de ce splendide monument.

Ce n'est donc, en Belgique, qu'aux premières années du XVIIe siècle que l'on doit rapporter l'introduction de l'architecture moderne dans la construction d'édifices entiers consacrés au culte, et les premiers architectes qui en firent l'application, au moins en artistes, furent Jacques Franquart et Wenceslas Kouberger ou Coeberger [2]. On ne cite de Franquart que deux églises élevées sur ses plans, celles des Jésuites de Bruxelles et du Béguinage de Malines. La première, construite de 1606 à 1626, présentait un quadrilatère sans transepts, long de 184 pieds, large de 86 et haut sous clef de 77. L'intérieur de cette belle église, qui fut supprimée en 1773 et démolie en 1812, ne nous est connu que par quelques descriptions très-vagues qui se bornent à

[1] Voir l'élévation de ce charmant portail dans l'ouvrage précité de M. DELSAUX.

[2] Franquart naquit en 1577 et Coeberger en 1560. Je n'ai pas trouvé la date de la mort du premier ; le second mourut en 1630. Voir sur ces architectes BAERT, p. 49 et 53.

dire que ses triples nefs étaient soutenues par des colonnes doriques portant des arcs plein-cintre, et que le sanctuaire avait une riche décoration en marbre; mais à en juger par l'imposante façade que voici [1] et



par l'intérieur de l'église du Béguinage de Malines,

[1] Le perron ne datait que de 1714.

il se faisait sans doute remarquer par la noblesse de ses proportions et par une plus grande pureté de style que celle des édifices du milieu du XVIIe siècle. La toiture offrait cette particularité, qu'elle était non angulaire, mais cintrée en forme de carène, chose qu'on n'observe dans aucune autre de nos églises. La tour, haute et svelte, avait été élevée en 1660 [1].

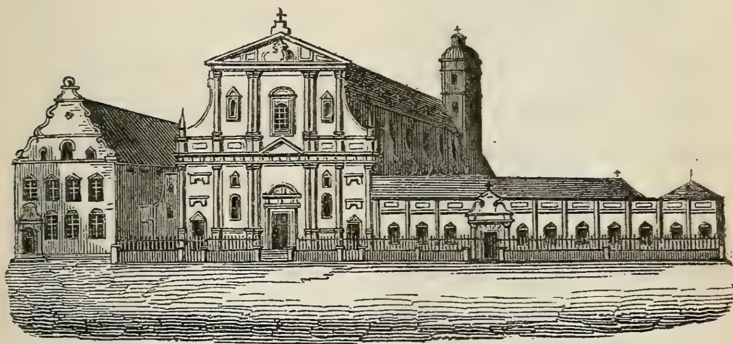
L'église du Béguinage de Malines fut commencée longtemps après celle dont nous venons de parler, c'est-à-dire en 1629, et terminée dix-huit ans après [2]. Sa façade, d'une grande ressemblance avec celle de l'église des Jésuites de Bruxelles, se compose, comme cette dernière, des ordres dorique et corinthien, surmontés d'un étage en attique, couronné d'un fronton triangulaire et cantonné de deux espèces de larges contre-forts ou enroulements. Elle a aussi à-peu-près la même étendue, 216 pieds de longueur, 109 de largeur et 78 de hauteur sous clef; mais à l'église de Malines la division des trois nefs est faite par deux rangs de piliers [3] ornés de pilastres corinthiens que couronne un riche entablement du même ordre, au-dessus duquel s'élève un attique percé de fenêtres cintrées, tandis que celles qui éclairent les bas-côtés ont des arcs surbaissés. Les nervures en plate-bande et les arcs doubleaux de la voûte, ainsi que l'intrados des arcs qui réunissent les piliers des nefs, sont découpés en caissons.

[1] HENNE et WAUTERS, t. III, p. 143.

[2] *Provincie, stad en district van Mechelen opgeheld. in haere kerken, kloosters*, etc., tome I.

[3] Il est inutile d'ajouter, ici comme ailleurs, que ces piliers sont reliés par des arcs en plein-cintre.

Plus connu que Franquart, et architecte de la cour, Coeberger eut nécessairement un plus vaste champ pour déployer son talent ; cependant, on ne désigne également comme bâties sur ses plans, que trois églises, celles des Augustins et des Carmélites de Bruxelles, et l'église de Notre-Dame de Montaigu ; ce qui devrait paraître assez étonnant, eu égard au nombre presque surprenant d'édifices religieux qui s'élevèrent à cette époque sous les auspices des archiducs Albert et Isabelle [1], si l'on n'avait lieu de supposer que la construction et l'administration des monts-de-piété [2] dont Coeberger fut le fondateur et le directeur général, absorbèrent une grande partie de son temps. De ces trois églises, celle des Carmélites fut construite la première, de 1607 à 1615 [3].



Elle ne subsista que jusqu'à 1785, lorsqu'à la suite

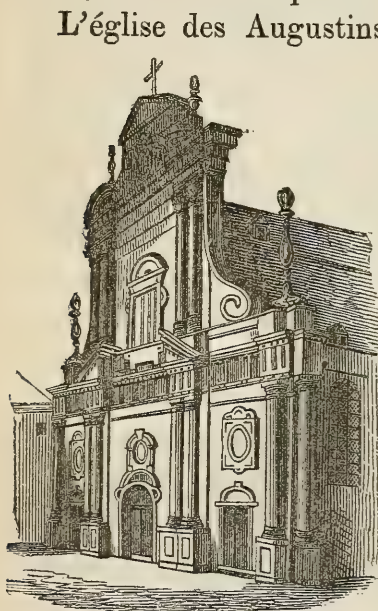
[1] Miræus évalue à plus de 300 les églises qui furent bâties sous les auspices ou par les ordres de ces princes. La plupart étaient des églises conventuelles, car c'est alors que les Minimes, les Capucins, les Carmes déchaussés, les Carmelites et plusieurs autres ordres religieux s'établirent en Belgique.

[2] La plupart des monts-de-piété construits à cette époque, ont dû l'être sur les plans de Coeberger; ce sont de vastes constructions, mais du style le plus vulgaire.

[3] Henne et Wauters, III, 386.

de la suppression de l'ordre des Carmélites en Belgique, elle fut détruite et ses matériaux employés à la reconstruction de l'église Caudenberg. Comme le fait voir notre gravure, son extérieur était d'un effet gracieux, et la façade de l'église d'un style fort pur. Les anciennes descriptions de Bruxelles n'entrant dans aucun détail sur son intérieur, tout ce que nous pouvons constater, c'est qu'il était partagé en trois nefs, comme l'indiquent les trois portes de la façade.

L'église des Augustins ne fut commencée qu'en 1620 et achevée en 1642. Le portail a deux ordres de colonnes engagées et accouplées, doriques et ioniques, est d'un aspect noble et imposant, bien que d'un style moins pur que celui des Carmélites, ses doubles frontons brisés attestant le progrès que le mauvais goût avait fait pendant le peu d'années qui séparent la construction des deux églises. L'intérieur de l'église des Augustins forme un grand et très-beau vaisseau à trois nefs, séparées par des colonnes d'ordre dorique portant des arcs plein-cintre, au-dessus desquels règne un bel entablement et un rang de fenêtres à arcs surbaissés. La nef centrale se distingue par son élévation et l'ampleur de ses proportions.



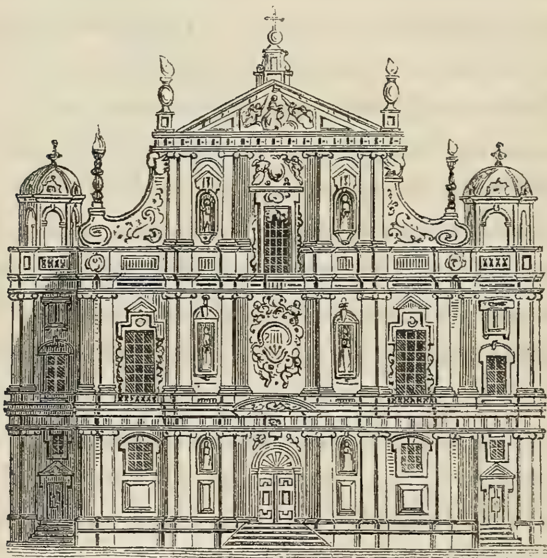
L'église de Montaigu, construite entre les années 1609 et 1621, est la moins remarquable des trois; grosse et lourde rotonde, surchargée d'une coupole plus lourde encore [1], avec lesquelles la mesquine façade à deux ordres de petits pilastres, forme un étrange contraste, cette église, malgré les sommes considérables qu'elle coûta (plus d'un million de notre monnaie) n'a d'autre importance, sous le rapport de l'art, que d'être le premier édifice religieux en style moderne de la Belgique construit sur ce plan. L'intérieur, soutenu par des piliers très-massifs qui en rétrécissent considérablement l'espace, vaut moins encore que l'extérieur.

En 1614 ou 1615, les Jésuites d'Anvers entreprirent la construction de leur magnifique église, dont les plans avaient été dressés par leur propre recteur, le père François Aguillon, de Bruxelles. Quoiqu'un des plus beaux temples que la compagnie de Jésus possédât dans l'Europe entière, et sous le rapport de la richesse des matériaux sans nul doute la plus splendide de toutes les églises qui s'élevèrent en Belgique, ce monument fut terminé en moins de six ans et consacré en 1621 [2]. Trente-six colonnes doriques et ioniques en marbre de Carrare, placées en deux rangs superposés, partageaient l'intérieur, disposé dans la forme des anciennes basiliques romaines, et autant de tableaux, peints par Rubens, décoraient les plafonds de ces galeries. Les marbres les plus rares et les plus précieux couvraient les murs du chœur en abside et les

[1] SANDERUS en a donné une vue.

[2] MERTENS en TORFS, t. IV, p. 391.

deux grandes chapelles latérales de la Vierge et de saint Ignace. Un vaste incendie ayant consumé entièrement les nefs en 1718, on les reconstruisit immédiatement après sur l'ancien plan, mais avec moins de luxe, et les colonnes de marbre furent remplacées par des colonnes en pierre. Celles de la galerie supérieure sont posées sur des piédestaux liés entre eux par une balustrade en fer. Chaque galerie est éclairée par un rang de fenêtres quadrangulaires, à angles coupés aux galeries supérieures, à arcs surbaissés au rez-de-chaussée. Entre chaque fenêtre est placée une niche ronde qui renferme un buste de saint. Des ornements en stuc décorent la voûte en berceau de la grande nef. L'ornementation du chœur et des deux chapelles susdites est d'un goût maniéré et mesquin, reproche que



l'on peut aussi adresser à la façade de l'église qui, malgré son étendue, ne produit que peu d'effet, criblée

qu'elle est de petites niches et de petites fenêtres à mauvais encadrements. La partie la plus digne d'éloge de cette église est sa magnifique tour, placée, comme de coutume, derrière le chœur [1]; c'est sans contredit la plus remarquable de toutes nos tours d'églises érigées depuis la renaissance. Elle se compose d'un soubassement rustique très-élevé, que surmontent deux étages, le premier également carré et orné aux angles de colonnes doriques avec bandes ou bossages, le second d'ordre ionique, octogone, entouré d'une balustrade et percé à chaque face d'une vénitienne [2] portée par des colonnes corinthiennes. Le tout se termine par une calotte sphérique. Cette tour, comme le portail, est construite en pierres blanches et bleues.

La belle église des Jésuites de Bruges (aujourd'hui paroisse de Saint-Donat) fut commencée en 1619, mais achevée seulement en 1641. Ce monument, dont l'architecte nous est inconnu, ressemble beaucoup, quant au plan et au style, à l'eglise des Augustins de Bruxelles. La façade présente absolument la même disposition que celle de cette dernière, sauf qu'elle n'a qu'une seule porte et point de frontons brisés. Le vaisseau de l'église est également sans transepts et partagé en trois nefs, par des colonnes doriques. Deux rangs de fenêtres à arcs surbaissés éclairent tant les bas-côtés que la nef centrale. Le chœur,

[1] D'après le premier projet, l'église aurait eu deux travées de plus qu'aujourd'hui en longueur, et la tour devait être bâtie sur un des côtés latéraux. Le refus d'une femme pauvre de céder aux Jésuites la petite maison qu'elle habitait et dont l'emplacement aurait dû être occupé par l'église, obligea de renoncer à ce plan. (MERTENS en TORFS, t. IV, p. 395.)

[2] On appelle ainsi une fenêtre divisée en trois baies, dont celle du milieu cintrée et posant sur deux colonnettes ou pilastres, et les deux latérales rectangulaires.

hémisphérique à l'intérieur, se termine carrément à l'extérieur. Derrière son chevet se dresse la tour, masse carrée et nue jusqu'au sommet du toit de l'église, au-dessus de laquelle s'élève ensuite un premier étage orné de colonnes doriques accouplées, puis un second étage octogone à colonnes corinthiennes accouplées, le tout surmonté d'une lanterne. La longueur totale de l'église avec la tour est de 64 mètres; sa largeur de 27 mètres [1].

Les innombrables églises que les Jésuites élevèrent pendant le XVIIe siècle sur tous les points du globe où régnait la religion catholique, et dont la plupart se distinguaient par leurs dimensions ou le luxe de leur décoration, occupent une place principale dans l'histoire de l'architecture de cette époque, et celles de la Belgique peuvent figurer au premier rang de ces constructions monumentales. En effet, à l'exception de l'Italie, on trouverait difficilement une contrée qui, sur une surface aussi restreinte, présentât un aussi grand nombre d'églises remarquables bâties par cet ordre célèbre; celles de Bruxelles, d'Anvers et de Bruges, dont nous venons de parler, puis celles de Louvain, de Namur, de Malines et de Liége sont les plus spendides et les seules dont nous ferons une mention spéciale, bien que d'autres construites sur une moindre échelle, telles que celles de Huy, de Lierre, d'Alost, de Tongres, de Gand, de Courtrai, etc., ne soient pas non plus dénuées de mérite. Eu égard à leur nombre et à leur importance, nous eussions voulu

[1] Voir le plan de cet édifice dans les *Monuments de Bruges* par RUDDE, et un dessin de son extérieur dans SANDERUS.

grouper ces différents édifices religieux, si en procédant de cette manière nous n'intervertissions l'ordre chronologique que nous avons adopté pour le classement des églises du moyen âge, et que nous devons continuer pour celles de l'époque moderne. La description de ces églises sera donc donnée d'après les dates respectives de leur construction.

Nous passons sur quelques constructions assez intéressantes, du commencement du XVIIe siècle, mais d'un ordre secondaire, les églises des Carmes Déchaussés de Namur, des Bénédictines de Liége et des Augustins de Gand, pour arriver à l'église abbatiale de Saint-Pierre dans cette dernière ville. Commencée en 1629, sur le plan de l'architecte hollandais Jean Van Santen [1], et achevée en 1720, par l'architecte Matheys, ce bel édifice se compose de deux parties distinctes, la partie antérieure, quadrilatère de 37 mètres de longueur sur 36 mètres de largeur, couronnée d'une coupole, et la partie postérieure, carré long de 53 mètres de longueur sur 32 de largeur, que partagent en trois nefs deux rangs de pilers ornés de pilastres corinthiens et des statues des douze apôtres et des quatre docteurs de l'Eglise; elle se termine derrière le maître-autel par une chapelle en rotonde. La coupole à la partie antérieure de l'église, serait la première construction de ce genre entreprise en Belgique, si elle datait de l'époque même ou l'architecte Van Santen en

[1] Connu en Italie sous le nom de Vesantio ou Giovan Fiamingo, et architecte du pape Paul V, après la mort de son maître, le célèbre Flaminio Ponzio. Voir sa biographie dans BAERT, p. 53.

dressa les plans, mais elle ne s'éleva qu'en 1729. Portée par quatre gros piliers couverts de grands pilastres corinthiens couplés, cette coupole est décorée au-dessus de son entablement qui forme galerie, de pilastres composites accouplés, entre lesquels sont percées des fenêtres rectangulaires. Son tambour est orné de caissons avec rosaces, et ses pendentifs des figures des évangélistes en bas-relief. Toutes les voûtes en plein-centre de l'église, sont à nervures croisées et arcs doubleaux. La gravure ci-jointe donne une idée du beau coup-d'œil que produit l'intérieur du monument. L'extérieur de l'église est beaucoup moins re-



marquable. La façade qui date de 1722, présente un rez-de-chaussée orné de huit pilastres composites et un étage en attique de la largeur de la

nef centrale, couronné d'un fronton triangulaire. La coupole, haute de 180 pieds, ronde à l'intérieur et octogone à l'extérieur, est décorée à chaque angle de deux pilastres corinthiens accouplés, et percée à chaque face d'une fenêtre rectangulaire, couronnée alternativement d'un fronton triangulaire et circulaire; mais la tour placée au chevet de l'église, n'est qu'une grossière masse carrée, couverte d'une haute et lourde toiture. La nef centrale, butée par de massifs et informes contreforts et ses bas-côtés avec leur double rang de petites fenêtres, ne contribuent pas davantage à embellir cette partie trop négligée d'un édifice si remarquable intérieurement[1].

L'église de Saint-Loup, autrefois des Jésuites, à Namur, bâtie en 1653, est encore un monument religieux véritablement digne de tout éloge, surtout pour l'intérieur de son magnifique vaisseau en croix latine, qui égale presqu'en richesse celui de l'église d'Anvers avant l'incendie de 1718, et qui le surpasse infiniment sous le rapport architectural. Douze colonnes doriques de marbre rouge forment la division de ses triples nefs, et au-dessus de l'entablement qui surmonte les arcs en plein-cintre qui les unissent, s'étendent des voûtes en pierres de sable fort élevées et couvertes d'ornements du dessin le plus élégant et le plus varié, tous sculptés par un religieux

[1] M. Goetgebuer a donné les plans et une vue extérieure de l'église, dans son bel ouvrage déjà cité plusieurs fois et que nous aurons l'occasion de citer bien plus souvent encore. C'est par un oubli vraiment impardonnable que nous avons omis ce remarquable travail dans la liste des principaux ouvrages publiés sur nos monuments, et parmi lesquels il doit occuper incontestablement la première place.

du couvent. Des tables en porphire et des pilastres doriques en marbre noir revêtent les murs du chœur. Une très-belle façade, mais fort dégradée aujourd'hui, annonçait dignement l'entrée de cette noble église, à laquelle on aborde par un double perron. Elle se compose, comme presque toutes les églises du XVIIe siècle, de deux ordres, dorique et ionique, et d'un étage en attique cantonné de deux enroulements ornés de pots-à-feu et terminé par un fronton triangulaire portant une croix. Le premier ordre présente six grosses colonnes à bossages, engagées et couplées à deux pilastres, et deux niches que surmontent deux grandes fenêtres rectangulaires; le second ordre ne compte que quatre colonnes de moindre dimension, au centre desquelles s'ouvre une large fenêtre à cintre surbaissé [1].

Il est inutile d'observer que dans une contrée ou la pierre calcaire est si abondante, l'extérieur de l'église de Saint-Loup en est entièrement revêtu, ce qui du reste a eu lieu également pour la presque totalité de nos églises de l'ordre des Jésuites, et notamment pour celle de Louvain que, sous le rapport du plan et de l'ensemble, nous considérons comme la plus belle de toutes les églises que cet ordre a érigées dans ce royaume.

On avait toujours attribué à Fayd'herbe, le plan de cette magnifique église, commencée en 1650 et inaugurée en 1666. Nous avons le premier revendiqué cet honneur à un religieux du collége des Jésuites

[1] Voir la gravure qui représente l'extérieur de l'église, dans les *Délices du pays de Liége.*

de Louvain, le P. Guillaume Hesius, qui cultivait l'architecture en simple amateur [1]. Située au centre et au point culminant de la ville, qu'elle domine majestueusement, l'église de Saint-Michel, longue d'environ 200 pieds, présente la forme d'une croix latine dont les extrémités supérieures, c'est-à-dire le chœur et les bras, se terminent en abside hémisphérique. Les murs extérieurs sont renforcés entre le double rang de fenêtres à arcs surbaissés, par des contreforts peu saillants, excepté à la nef centrale où ils simulent des arcs-boutants massifs. Le portail que nous regardons comme le plus beau de tous nos portails d'églises modernes, est d'un aspect vraiment grandiose par sa largeur et son élévation. Son ordonnance se compose des ordres ionique et composite superposés, et d'un attique, disposés de la manière suivante : au rez-de-chaussée quatre colonnes engagées et autant de pilastres accouplés, de grande proportion, et dont les fûts sont ornés de bossages, encadrent, au centre, une porte cintrée à laquelle on parvient par un vaste perron quadrangulaire et à double repos, et aux côtés, deux niches couronnées de frontons triangulaires. L'entablement, dont la frise est ornée de rinceaux d'un dessin et d'une exécution parfaites, porte au-dessus de l'entrée un fronton brisé. Au second ordre, quatre colonnes également accouplées et à bossages, dont l'entrecolonnement est rempli par une grande fenêtre cintrée, sont cantonnées de deux enroulements, chargées d'une guirlande de fruits et

[1] Voir notre *Notice historique et descriptive sur l'ancien collége des Jésuites à Louvain*, dans la *Revue de Bruxelles*, mars 1840.

portant à leurs extrémités deux torchères. L'attique orné de deux grandes figures d'anges sonnant de la trompette, de pots-à-feu et d'autres sculptures qui pêchent par l'abondance, est la partie la plus faible de ce portail [1]. Les trois larges nefs sont formées par deux rangs de hautes colonnes d'ordre ionique moderne, réunies par des arcs plein-cintre, au-dessus desquels règne, dans la nef centrale, un large entablement, dont la frise est chargée de grandes cartouches, et qui reçoit les retombées de la voûte, à nervures croisées, peintes autrefois d'or et d'azur. De grands pilastres corinthiens accouplés, ornent les murs des transepts et du chœur qui est bordé de chaque côté d'une chapelle hémisphérique. Suivant le plan primitif de l'église, une coupole devait s'élever à l'intersection de la croisée. L'ameublement de ce temple splendide répond dignement à la beauté de son architecture. En un mot, dans son ensemble comme dans ses détails, l'église de Saint-Michel peut être citée comme un des beaux types de l'architecture religieuse du milieu du XVIIe siècle.

Un temple bien digne encore de figurer ici, c'est l'église du Béguinage, de Bruxelles, incontestablement la plus belle, comme la plus grande de toutes les églises de style moderne de cette capitale. On en attribue le plan à Coeberger, mais cet architecte mourut en 1630, et l'église ne fut commencée qu'en 1657 et achevée en 1676 [2]. Son magnifique vaisseau, long de

[1] Voir la gravure qui représente l'extérieur de l'église dans la *Brabantia sacra*, de SANDERUS.

[2] HENNE et WAUTERS, t. III, p. 532.

200 pieds et large de 73, est d'un aspect grandiose. Douze colonnes doriques en forment les trois nefs; de grands pilastres composites décorent le chœur à abside polygonal, et les transepts à murs droits. Le portail, bien que trop chargé de ressauts et d'ornements contournés, est aussi d'un effet imposant. Son ordonnance se compose des ordres ionique et corinthien en colonnes engagées et en pilastres accouplés, surmontés d'un attique avec fronton triangulaire et enroulements. La tour en partie quadrangulaire et en partie octogone, qui s'élève derrière le chevet du chœur, est d'une forme assez agréable, bien qu'elle partage également le défaut du portail, celui d'être chargé de trop d'ornements d'un style peu correct[1].

L'église de l'abbaye de Grimbergen, à deux lieues de Bruxelles, dont les fondements furent jetés en 1660, serait une des plus grandes et des plus belles de la Belgique si elle avait été entièrement achevée, mais bien qu'on y travaillât encore en 1700, il lui manque les deux premières travées de la nef et le portail; telle qu'elle existe, c'est encore un très-beau et noble édifice. Le vaste chœur et le transept, très-élevés, ornés de grands pilastres corinthiens, et éclairés par deux rangs de fenêtres superposées, forment avec leur point d'intersection, couvert d'une jolie coupole, un ensemble de l'aspect le plus majestueux. Dans les nefs règne l'ordre ionique moderne en colonnes réunies par des arcs plein-cintre, que couronne un bel entablement. L'extérieur de l'église se distingue par sa masse et

[1] Vue extérieure de l'église et élévation du portail, dans la *Brabantia sacra*.

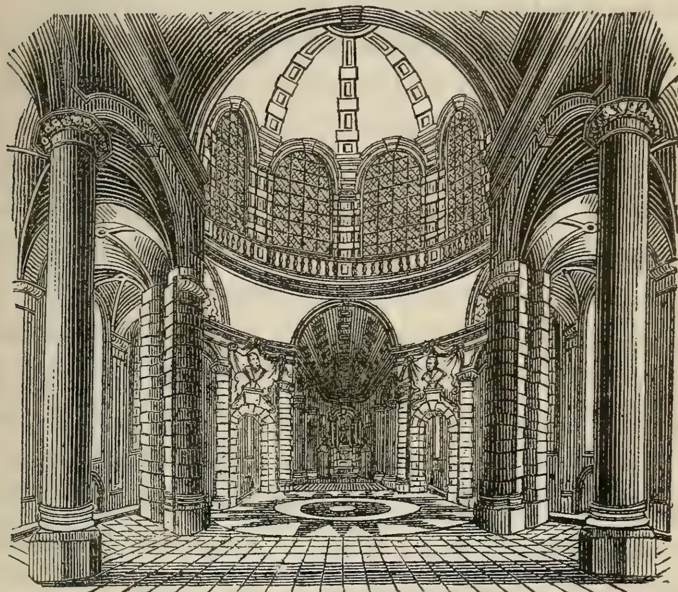
son élévation. La tour, derrière le chœur, est assez haute, mais d'une forme commune. Le portail, s'il avait été exécuté, aurait présenté en Belgique le premier exemple d'une façade d'église à péristyle romain.

En 1662, Luc Faid'herbe, célèbre sculpteur, et avec Franquart et Coeberger le plus connu de nos architectes du XVIIe siècle [1], commença la construction de la première église élevée sur ses plans, celle du prieuré de Leliendael à Malines; église du reste plus remarquable par la forme particulière de sa façade que par l'étendue ou la beauté de son vaisseau à une seule nef. La façade, qui ressemble davantage à celle d'un grand hôtel que d'une église, se compose des ordres ionique et composite que surmonte un attique percé d'une fenêtre cintrée, cantonné de deux enroulements avec torchères, et couronné d'un fronton triangulaire. Chaque ordre présente quatre pilastres à bossages, ornement qu'affectionnait beaucoup Faid'herbe, comme le prouvent, entre autres, l'église de Notre-Dame d'Hanswyck et l'ancien portail de la commanderie de Pitsenbourg. On pénètre dans l'église par deux petites portes percées dans les deux entrecolonnements latéraux. L'entrecolonnement central est rempli par une espèce de niche renfermant un vase et entouré d'un encadrement d'un dessin bizarre et tourmenté. La statue de saint Norbert, posée sur un piédestal, occupait autrefois l'entrecolonnement central du second ordre [2].

Le plan de l'église de Notre-Dame d'Hanswyck,

[1] Voir sa biographie dans BAERT.
[2] Vue de l'église dans SANDERUS.

commencée en 1663 et achevée en 1678, fait plus d'honneur au talent de Faid'herbe. L'intérieur, dont nous offrons une vue, est d'un effet charmant. Il se



compose d'abord de trois nefs, formées de quatre colonnes doriques à bases octogones et qui portent des arcs surbaissés; puis d'une rotonde couronnée d'une élégante coupole octogone qui repose sur des colonnes semblables et à bossages, et d'un chœur avec collatéraux, de la même ordonnance que les nefs, mais seulement à deux colonnes. Quatre grands bas-reliefs, exécutés par Faid'herbe, comme toutes les sculptures de l'église, décorent les pendentifs de la coupole. La longueur totale de l'église est de 180 pieds, sa largeur de 95, et l'élévation sous clef de la coupole de 117 pieds. A l'extérieur, cette dernière

est d'un galbe peu gracieux, privée de toute ornementation, et les contreforts qui s'appuient à chaque angle contribuent à la faire paraître plus lourde encore. C'est du reste la première construction de ce genre que l'on ait vue en Belgique [1]. Le portail, qui devait se composer de deux ordres, dorique et ionique, couronnés d'un fronton triangulaire, est resté inachevé et n'a reçu que le premier de ces ordres, formé de deux groupes de colonnes couplées et de quatre pilastres accouplés dont les entrecolonnements sont percés de trois portes cintrées et chargées de bossages [2]. Les bâtiments du prieuré dont dépendait cette église avaient été reconstruits en même temps que ce temple. Ils étaient d'une construction très-règulière. La façade sur la rue offrait deux étages de fenêtres percées entre huit pilastres doriques. La cour quadrangulaire était bordée d'arcades au-dessus desquelles s'élevaient deux autres étages de fenêtres rectangulaires et à croisillons.

La troisième église, bâtie sur les plans de Faid'herbe, est celle de l'abbaye d'Averbode, dans la Campine. Le plan de cette église, élevée de 1664 à 1670, reproduit assez bien celui de l'église d'Hanswyck, sauf que la rotonde qui en occupe le centre, n'est point surmontée d'une coupole et qu'elle se prolonge de droite et de gauche par un transept rectangulaire, ce qui donne à l'édifice la forme d'une croix latine,

[1] Les coupoles des églises ogivales de Notre-Dame à Anvers et de Saint-Jean à Bois-le-Duc, ne sont à proprement parler que des lanternes.

[2] Il a paru au siècle dernier une description historique de l'église d'Hanswyck en flamand, accompagnée d'un plan et de différents dessins de l'église et du prieuré. Sanderus et Leroy en ont donné également une vu,

longue de 251 pieds et large, au transept, de 138 pieds 6 pouces [1]. La partie antérieure de l'église se compose d'une seule nef, de peu d'étendue et sans fenêtres, tandis que le chœur, percé dans presque toute sa hauteur d'une suite de grandes fenêtres à arcs surbaissés, occupe en longueur la moitié de l'église entière (118 pieds 2 pouces). La voûte a 70 pieds de hauteur sous clef. Celle de la rotonde centrale s'appuie sur quatre gros piliers ornés de pilastres composites, ordre qui règne aussi dans le reste de l'église, dont toute la partie inférieure est revêtue en marbre. Cette richesse de matériaux a valu à l'église d'Averbode une réputation de beauté, très-contestable sous le rapport architectural. L'extérieur de l'édifice n'a de remarquable que la tour carrée placée à gauche du chœur et élevée de deux étages ornés chacun aux angles de quatre colonnes à bossages. Le portail est au-dessous du médiocre et ne mérite pas d'être décrit.

La quatrième et dernière église, du même architecte, est celle des Jésuites (aujourd'hui paroisse de Saint-Pierre) à Malines, commencée en 1669 et achevée en 1676. Ses triples nefs, longues de 150 pieds, sont toutes trois d'une hauteur égale et formées de colonnes composites auxquelles répondent, contre les murs des bas-côtés, des pilastres du même ordre. Les nervures et arcs doubleaux des voûtes, mais surtout les voûtes des deux chapelles aux côtés du chœur, sont richement sculptées. La façade de l'église, bâtie seulement en 1709, est inférieure de

[1] Comparez le plan de cette église dans SANDERUS avec celui de l'église d'Hanswyck, qui se trouve dans l'histoire précitée de ce prieuré.

beaucoup en beauté à l'intérieur du vaisseau. Elle présente un grand ordre composite de quatre colonnes engagées et couplées à des pilastres entre lesquelles se trouvent au centre une porte flanquée de deux colonnes composites et à bossages, dont l'entablement est couronné d'un fronton cintré, et dans les entre-colonnements latéraux deux portes secondaires surmontées d'une fenêtre oblongue. Au-dessus de cet ordre unique, s'élève un haut attique cantonné d'enroulements et terminé par un fronton triangulaire avec acrotères portant deux pots-à-feu. Cette ordonnance mériterait des éloges si elle n'avait été gâtée par une vaste fenêtre qui coupe toute la partie centrale de l'entablement du premier ordre et plus haut par une immense gloire avec le monogramme du Christ, des figures d'anges, une grande statue de saint Ignace; placage qui remplissait jadis tout l'attique et le fronton, dont il brisait ainsi la base[1].

La jolie église de Notre-Dame de Bon-Secours à Bruxelles, a eu pour architecte Jean Cortvrindt, dont les plans furent préférés à ceux de l'ingénieur de la cour, Léon Van Heile. La partie antérieure fut construite en 1664, la partie postérieure en 1668 et la façade en 1672[2]. A l'extérieur, elle présente un polygone couvert en dôme. Le portail, d'un bel effet, se compose des ordres ionique et composite en pilastres, surmontés d'un fronton triangulaire. L'intérieur, de

[1] Sanderus et Leroy ont donné une vue de cette église, dont les confessionaux, la chaire et la tribune d'orgue en marbre comptent parmi nos plus beaux meubles d'église du xviie siècle.

[2] Henne et Wauters, t. III, p. 165.

l'aspect le plus gracieux, offre d'abord une nef rectangulaire bordée de bas-côtés très-étroits à voûte d'arête, dont elle est séparée de chaque côté par deux arcades réunies par un pilier orné de pilastres corinthiens. Une tribune, bordée d'une balustrade, est établie à la naissance de chacune de ces arcades. Vient ensuite une rotonde dont le dôme, sculpté en arabesques, repose sur quatre piliers décorés de pilastres du même ordre et à laquelle succède le chœur à rond-point hémisphérique. L'ornementation de cette jolie église est d'un style généralement aussi pur qu'élégant.

La plus vaste, et intérieurement la plus imposante



de toutes nos églises d'architecture moderne, était

celle de l'abbaye de Saint-Martin à Tournai, reconstruite en 1671 et dont Louis XIV posa la première pierre [1]. Cet admirable monument a été démoli en 1804, mais on en a conservé un dessin qui donne une idée de la beauté de son vaisseau et que nous reproduisons à la page précédente. L'église de Saint-Martin était, comme nous l'avons déjà fait observer, la seule de nos églises d'architecture néo-romaine dont le chœur fut entièrement bordé de collatéraux [1]. L'extérieur de l'église était beaucoup moins remarquable. Le portail se composait de deux ordres : le premier à quatre colonnes ioniques modernes, isolées et encadrant deux niches avec statues et la porte de l'église couronnée d'un arc cintré et trilobé; le second, de la largeur de la grande nef, à quatre colonnes composites et accouplées, bordées de deux enroulements avec pots-à-feu, et dont l'entre-colonnement était rempli par une fenêtre à arc surbaissé. L'entablement était surmonté, comme la porte, d'un fronton à trois lobes cintrés, forme tout-à-fait inusitée dans nos églises modernes. Les murs des nefs, des transepts et du chœur, soutenus par d'étroits contreforts, étaient de la construction la plus simple et d'un dessin uniforme. La tour n'avait aussi rien de remarquable [2].

Dans le dernier tiers du XVII[e] siècle, la ville de

[1] La magnifique église de Saint-Pierre, à Douai, rebâtie en 1731 sur les dessins de l'architecte Michel de Brissy, de Bruxelles, reproduit exactement le plan de celle de Saint-Martin, si ce n'est que ses colonnes appartiennent à l'ordre ionique moderne. L'aspect intérieur de cette église est certainement aussi imposant, aussi grandiose que celui de bien des cathédrales ogivales. Il en est de même de la nouvelle église métropolitaine (l'ancienne église abbatiale de Saint-Vaast) à Arras, achevée en 1835.

[2] Vue de l'extérieur de l'église dans les *Délices des Pays-Bas*.

Liége s'enrichit de deux fort belles églises, celle des Dominicains, bâtie en 1674, et celle des Jésuites wallons, achevée en 1682. L'une et l'autre sont démolies aujourd'hui. La première formait une spacieuse rotonde couverte d'un dôme. La seconde, grande et élevée, avait trois nefs soutenues par des colonnes doriques revêtues en partie de marbre. Les bas-côtés avaient le défaut d'être trop étroits. Les portails de ces églises étaient restés inachevés [1].

Les dernières églises un peu remarquables qui furent construites au XVIIe siècle sont celle des Carmes-Déchaussés de Bruges, beau vaisseau en croix latine et à une seule nef, bâtie en 1688 sur les plans d'un religieux du couvent, Théodore de Haze [2]; celle des Minimes de Liége, élevée en 1695, rotonde avec trois chapelles richement ornées de marbres, et enfin celle des Récollets de Bruxelles, que les religieux du couvent rebâtirent de leurs propres mains deux ans après le bombardement qui l'avait renversée en 1695. Cette église était grande et à trois nefs, tracées par des colonnes doriques, mais la façade avait une décoration aussi pauvre que mesquine [3]. Les deux dernières de ces églises n'existent plus aujourd'hui.

Parmi les nombreux bâtiments claustraux érigés dans le courant de ce siècle, il y en eut fort peu qui se distinguèrent par la beauté de leur architecture. Après ceux dont nous avons déjà parlé, il n'y a guère

[1] C'est là tout ce que les ouvrages sur la ville de Liége nous apprennent de ces deux églises.

[2] GAILLIARD, p. 369. Les meubles de cette église, chaire, confessionaux, buffet d'orgue, banc de communion, etc., sont fort beaux.

[3] HENNE et WAUTERS, t. III, p. 103. Vue de l'église et du couvent dans SANDERUS.

à citer sous ce rapport que les abbayes de Grimbergen et de Saint-Bernard, près d'Anvers (rebâtie en 1675), et la commanderie de Pitsenbourg, de l'ordre de Malte, à Malines [1]. Encore les deux premières n'avaient-elles que le seul mérite d'être construites avec plus de régularité que les autres monastères de ce temps. Ce qu'il y avait de plus remarquable à la commanderie de Pitsenbourg, reconstruite sur les plans de Faid'herbe, c'était son entrée en forme de pavillon carré, à deux étages de fenêtres et à deux rangs de pilastres à bossages des ordres dorique et ionique. La grande porte était flanquée de deux grosses colonnes doriques qui portaient un balcon entouré d'une balustrade. Par cette entrée, on pénétrait dans une grande cour, bordée à gauche d'un bâtiment également à deux étages et à deux rangs de pilastres doriques et ioniques, mais sans bossages. Le bâtiment de face était de la même hauteur, sans pilastres, et couronné d'une balustrade portant cinq statues [2].

Quant aux colléges des Jésuites, c'étaient des bâtiments vastes, mais d'une grande simplicité, ces religieux ayant la coutume, en Belgique du moins, de réserver toute la pompe des arts pour leurs temples et

[1] L'immense enfilade de bâtiments de l'abbaye de Saint-Michel, à Anvers, qui longeait la rue du Couvent et qui a été détruite dans le bombardement de 1830, datait aussi de la première moitié du XVIIe siècle. Elle était d'une construction très-simple mais régulière, à l'exception des trois portails ornés de colonnes et de pilastres couverts de bossages; mais toute cette décoration, dont on attribue les dessins à Rubens, était d'un goût détestable, à en juger par les gravures qui représentent l'abbaye dans Sanderus, Leroy et les *Délices des Pays-Bas*.

[2] Tous ces bâtiments, changés en collége d'humanités, existent encore; mais l'entrée a été refaite avec les matériaux du pavillon primitif, dont les deux belles colonnes ont été conservées.

les oratoires de la confrérie de la Vierge, appelés *sodalités*, qui se trouvaient près de chacun de leurs couvents.

Les premiers édifices religieux du XVIIIe siècle qui méritent d'être mentionnés (en suivant toujours l'ordre chronologique) sont l'église paroissiale du Finisterre et celle des Minimes, à Bruxelles, rebâties toutes deux en 1700.

L'église de Notre-Dame du Finisterre, beau vaisseau d'une étendue médiocre, d'un bon style et à trois nefs, est soutenue par deux rangs de colonnes ioniques modernes dont les bases posent sur des plinthes carrées. L'espace compris entre les arcades et l'entablement de la grande nef, les nervures croisées et les arcs doubleaux de la voûte sont couverts de beaux ornements en stuc. Des ornements semblables, formant panneaux et encadrant des figures de saints à mi-corps et en bas-relief, couvrent aussi les murs des bas-côtés entre les fenêtres, à cintres surbaissés, comme celles de la nef principale. Deux grands pilastres décorent les murs de l'abside du chœur, percé sur ses côtés latéraux de quatre fenêtres. Le portail, la seule partie apparente de l'extérieur de l'église, est loin de valoir l'intérieur de ce temple. Il présente un avant-corps central relié par une courbe à deux arrière-corps rectilignes dans lesquels sont percées les deux portes latérales. Cet avant-corps offre à la partie inférieure deux grandes colonnes doriques engagées, couronnées d'un fronton triangulaire, qui encadrent la porte principale à arc plein-cintre. La partie supérieure, qui était restée inachevée

jusqu'à ces dernières années, est ornée maintenant d'un grand encadrement oblong qui renferme une statue de la Vierge en haut relief et se termine par une calotte hémisphérique entourée à sa base d'une balustrade et portant une lanterne octogone qui sert de clocher.

L'église des Minimes, achevée en 1715, est la plus jolie et la plus pure de style de toutes les églises modernes de Bruxelles, comme celle du Béguinage en est le plus beau et le plus imposant des édifices de cette catégorie. Presque toutes nos grandes églises du XVIIe siècle sont construites ou revêtues en pierre; l'emploi de la brique devient plus commun dans celles du XVIIIe siècle. A l'église des Minimes, il n'y a que le portail qui soit en pierres de taille. Cette façade diffère totalement de celles de nos églises du siècle précédent ; au type général des ordres superposés, adopté à cette époque, l'architecte a substitué ici un ordre unique de deux grandes colonnes et d'autant de pilastres d'ordre composite, élevés sur de grands piédestaux. Les deux entrecolonnements latéraux encadrent deux petites portes à frontons cintrés, puis deux fenêtres à frontons triangulaires; et au-dessus de ces fenêtres, deux niches couronnées de frontons cintrés. Dans l'encadrement du milieu, se trouve la porte à arc plein-cintre entre deux colonnes doriques, dont l'entablement est surmonté d'un fronton cintré; et comme d'ordinaire, au-dessus de la porte, le mur de face de la nef est percé d'une grande fenêtre à plein-cintre, mais avec un encadrement quadrangulaire. Le portail se termine par un petit attique et un fronton cintré et simulé. L'église des Minimes est, à

notre connaissance, la première de nos églises modernes dans le plan de laquelle il entrât de surmonter sa façade de deux tours jumelles ; mais il n'y a eu de construit que la tour de droite, campanile carré à un seul étage, présentant à chaque face une arcade encadrée par deux pilastres composites couronnés d'un entablement horizontal sur lequel vient poser un toit campanulé.

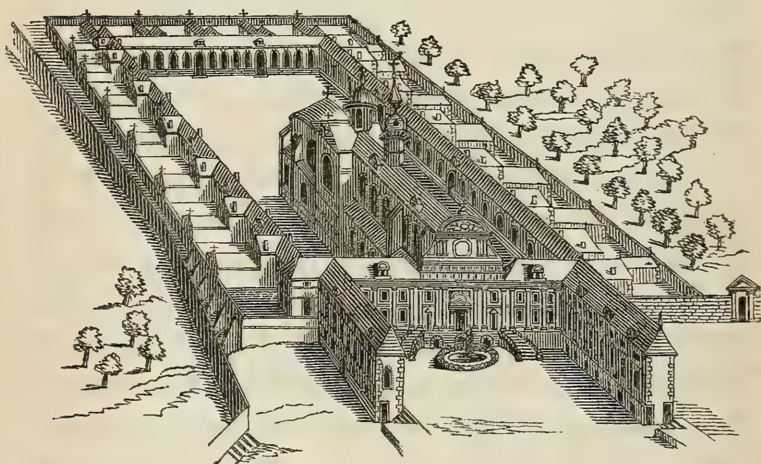
Le vaisseau de l'église a la forme d'un quadrilatère. L'intérieur paraît modelé sur celui de l'église de Bon-Secours, mais seulement quant au plan, car l'ordonnance et l'ornementation sont encore plus belles et plus pures ici. On y retrouve les trois divisions que nous avons signalées dans la susdite église, une nef, bordée de chaque côté d'une large arcade, retombant sur deux gros piliers ornés de pilastres composites accouplés, puis un dôme surbaissé posant d'un côté sur les deux piliers antérieurs de la nef et de l'autre sur deux piliers qui flanquent l'entrée du chœur, terminé en abside hémisphérique. Du côté qui fait face au dôme, les piliers sont à angles coupés et ornés de pilastres composites non couplés. Deux pilastres semblables décorent l'abside. Des tribunes en forme d'arcades en plein-cintre, et bordées d'une balustrade, sont percées dans les murs de la nef, du dôme central et du chœur, à la moitié de leur hauteur. Des arabesques dans le goût du temps couvrent l'intrados des arcs de la nef, le dôme et la voûte du sanctuaire que cantonnent deux chapelles carrées [1].

[1] A l'entrée de la nef, à droite, est bâtie en hors-d'œuvre une chapelle qui est une copie exacte de la chambre de la Vierge dans l'église de Lorette.

Nous ne nous arrêterons pas aux églises des Carmes-Déchaussés et des Dominicains de Malines, rebâties l'une et l'autre en 1701 [1]. Croix latines à trois nefs assez étendues, assez élevées, ces églises n'avaient guère d'autre mérite sous le rapport architectural.

L'église de Notre-Dame de Fièvre, à Louvain, construite en 1705, se distingue par l'originalité de son plan, qui trace un dôme octogone avec toit à huit pans, percé à chaque face d'une fenêtre à cintre surbaissé et entouré de bas-côtés dont il est séparé par huit colonnes doriques réunies par des arcs plein-cintre. L'ornementation en est insignifiante, et le portail, la seule partie de l'édifice qui soit construite en pierre, est d'un style plus que médiocre.

La nouvelle Chartreuse de Liége, le plus beau



couvent moderne de cet ordre en Belgique, datait

[1] *Provincie, stad en district van Mechelen.*

aussi de 1705; elle avait remplacé les bâtiments antérieurs, détruits dans le siége de la ville par les Français en 1691, et qui n'avaient rien de remarquable. La gravure ci-jointe nous dispensera d'en décrire l'extérieur. Quant à l'intérieur de l'église, rasée avec les cloîtres au commencement de ce siècle, tout ce que nous en apprend l'auteur des *Délices du pays de Liége*, la seule autorité qu'il nous soit donné d'invoquer pour ce monument, c'est que la voûte était ornée dans toute son étendue de médaillons de la plus fine sculpture, que la croisée était surmontée d'une coupole et le sanctuaire revêtu en marbre avec colonnes et pilastres composites. La voûte du cloître qui régnait autour de l'église était aussi couverte d'ornements sculptés. Chacune des aîles latérales avait un développement de 407 pieds sur 10 de largeur.

L'église de l'abbaye de Leffe, près de Dinant, rebâtie en 1714, avait 200 pieds de longueur, 80 de largeur et était partagée par deux rangs de colonnes doriques en trois nefs, dont celle du centre était fort élevée. Le chœur était orné de médaillons sculptés représentant les saints de l'ordre des Prémontrés, et sous le sanctuaire revêtu de marbre se trouvait une crypte du XIIe ou XIIIe siècle portée par une double file de colonnes. Deux ordres de pilastres décoraient le portail, qui se terminait par un fronton. Il ne reste plus rien de cette église, non plus que de celle de l'abbaye de Saint-Ghislain, reconstruite la même année sur les plans de l'architecte Gabi, de Lille. Cette église passait pour un bel édifice; c'est là tout ce que nous en pouvons dire, car nous n'avons trouvé nulle part le

moindre renseignement sur son architecture [1]. Il en est de même des bâtiments claustraux reconstruits au XVIIIe siècle, et dont on remarquait principalement le réfectoire, la bibliothèque et les deux pavillons qui faisaient face à la grande porte. Ces derniers avaient été élevés en 1729 sur les plans de l'architecte montois Dubressi. Peut-être que l'église et les autres bâtiments l'avaient été sur ceux d'un autre architecte de Mons, Claude de Bettignies, auquel cette ville est redevable de trois édifices religieux assez importants : l'église de l'ancien couvent de la Visitation, construite en 1717 et dont le joli portail est orné de deux ordres de pilastres ioniques et corinthiens, surmontés d'un troisième ordre composite en attique; le couvent des Ursulines, bâti en 1720, longue et belle enfilade de bâtiments en pierre et en brique parfaitement appareillées, et en tête de laquelle se trouve l'église, joli bâtiment à une seule nef et orné d'un portail à quatre pilastres composites couronnés d'un fronton cintré; enfin, l'église paroissiale de Sainte-Élisabeth, grand et beau temple à trois nefs, rebâti partiellement en 1722, car dans cette reconstruction, l'architecte a laissé subsister de l'église antérieure, qui était de style ogival tertiaire et datait de 1516, les bas-côtés avec leurs voûtes à nervures croisées, et les bases des colonnes des nefs, qui étaient formées de nervures prismatiques. Les piliers qu'elles portent aujourd'hui et les murs du chœur, sont ornés de pilastres composites. Les voûtes de cette partie centrale

[1] Seulement on prétend que l'église du village de Paturages, bâtie en 1753, l'a été sur le modèle de celle de Saint-Ghislain.

de l'église sont surbaissées, également à nervures croisées et avec arcs doubleaux [1].

C'est aussi au commencement du XVIIIe siècle que remonte la reconstruction des bâtiments de l'abbaye d'Alne, entre Charleroi et Thuin, les plus vastes et les plus magnifiques de la Belgique entière, après ceux de l'abbaye d'Orval dans le Luxembourg. Ils formaient un immense quadrilatère, construit en briques et en pierres, à deux étages et d'une architecture assez simple à l'extérieur, mais imposante par la régularité et l'étendue de la façade principale, qui faisait front à la Sambre. A l'intérieur, on admirait principalement le dortoir, long de 230 pieds, la salle capitulaire, carré de 50 pieds de côté, dont la voûte posait au centre sur quatre colonnes doriques; les trois réfectoires dont le plus grand, long de 90 pieds sur 45 de largeur, était couvert d'une belle voûte qui posait également sur quatre colonnes, et la cour principale, carré long bordé de deux côtés d'un portique à colonnes ioniques élevées sur un haut soubassement et réunies par des arcs plein-cintre. Ils avaient chacun 150 pieds de longueur, 18 de largeur et étaient surmontés d'un étage à fenêtres carrées avec croisillons. Ce cloître était encore embelli, d'un côté, par la grande entrée de l'abbaye, beau pavillon orné de pilastres composites, et en face de cette dernière par le portail de l'église, à deux ordres de pilastres, ioniques modernes et composites, couronnés d'un fronton triangulaire avec acrotères portant une croix et deux vases. L'église,



[1] La nef centrale de l'ancienne église, incendiée en 1714, n'avait qu'un plafond en bois.

imposant vaisseau en croix latine à trois nefs, longues de 176 pieds et hautes sous clef de 80 pieds, datait en partie du XIII[e] et en partie du XV[e] siècle. Le transept, de la même hauteur, était également divisé en trois nefs et long de 160 pieds [1]. Avec le chœur, l'église avait une longueur totale de 228 pieds. Les travaux, que les préjugés qui régnaient alors contre l'architecture du moyen âge firent entreprendre pour transformer cette noble basilique ogivale en église néo-romaine, consistèrent dans la reconstruction intégrale du portail, dans la substitution de chapiteaux doriques aux chapiteaux à crochets du transept, et dans celle du plein-cintre à l'ogive des arcades. Les nefs, d'après un dessin au lavis de la grande cour de l'abbaye, exécuté en 1761 et qui fait partie de ma collection de dessins et gravures de monuments nationaux, paraissent avoir été reconstruites en entier, mais les murs extérieurs du transept et le chœur échappèrent à ces prétendus embellissements [2].

Brûlée en 1793, par cette barbare division de l'armée française de Sambre et Meuse, qui renversa également les abbayes de Lobes, d'Orval et le château de Mariemont et commit beaucoup d'autres actes de

[1] " L'église, dit l'abbé de Feller qui visita l'abbaye d'Alne en 17 , est un très-grand vase, bien élevé, bien éclairé. Sa croisée est une des plus grandes et des plus dégagées que j'aie vues. " (*Itinéraire*, etc., t. II, p. 541.)

[2] Une grande partie des murs et plusieurs colonnes des transepts, la partie postérieure du chœur et le portail moderne de l'église existent encore en état de ruine ; les nefs sont totalement renversées. Les transepts appartiennent au style ogival primaire, sauf les changements que l'on y a faits au XV[e] siècle et qui se reconnaissent à la pierre bleue que l'on y a employée, tandis que la construction primitive était en pierre blanche. Les côtés latéraux sont percés de fenêtres ogivales du XIII[e] siècle, subdivisées par un meneau en deux ogives mineures que surmonte un *oculus* quadrilobé. Le chevet du chœur, construit au XV[e] siècle, est très-élevé, soutenu par de grands contreforts en retraite et percé de sept longues et magnifiques fenêtres à meneaux flamboyants.

vandalisme dignes d'un Attila et d'un Gengis-Kan, l'abbaye d'Alne ne présente plus de nos jours qu'un vaste espace couvert de ruines, mais ruines modernes, les plus belles de la Belgique après celles de l'abbaye de Villers.

En Flandre, et principalement dans le pays de Waes, dans la Campine et ailleurs encore, beaucoup d'églises de communes rurales furent rebâties au XVIIIe siècle sur une échelle comparativement fort étendue. Ces églises, construites en briques, ont généralement trois nefs formées de colonnes doriques ou ioniques. L'ornementation est peu prodiguée à l'intérieur, et l'extérieur est d'une grande simplicité. En somme, ce sont là de bonnes et solides constructions, mais qui n'ont qu'un très-faible mérite sous le rapport de l'art. Nous nous contenterons de citer comme la principale de ces églises dans le pays de Waes, celle de Lokeren, bâtie en 1719 [1].

L'église des Récollets, de Saint-Trond, rebâtie entre les années 1734 et 1738, passait pour la plus belle de toutes les églises conventuelles de cet ordre dans le pays de Liége et même dans la Belgique entière. Elle se compose d'une seule nef, longue de 300 pieds, large de 50, dont les murs sont percés de vingt-quatre grandes fenêtres à arcs surbaissés, entre lesquels s'élève un grand ordre de pilastres composites sur l'entablement duquel s'appuient les retombées de la voûte, haute de plus de 80 pieds.

[1] VAN DEN BOGAERDE, t. III, p. 80, et la vue extérieure de l'église dans cet ouvrage.

Dans les vastes et beaux bâtiments de l'abbaye d'Oignies, sur la Sambre, à une lieue de Dinant, reconstruits à la même époque, on remarquait le réfectoire, dont la voûte était soutenue par quatre légères colonnes ioniques et les murs ornés de douze pilastres du même ordre, ainsi que la salle capitulaire, également soutenue au centre par des piliers et décorée dans son pourtour de dix pilastres corinthiens. L'église était partagée en trois nefs par seize colonnes doriques.

En 1736, les religieuses anglaises de l'ordre de Saint-Augustin à Bruges firent rebâtir, sur les plans de l'architecte Pulincx, leur charmante petite église, une des églises modernes les plus gracieuses et des plus pures de style de la Belgique, bien que datant d'une époque où les édifices ne brillaient guère par cette dernière qualité. C'est un quadrilatère terminé par un sanctuaire en abside hémisphérique. Chaque angle du carré est orné de deux grandes colonnes corinthiennes cannelées, posées sur des socles carrés; leur entablement est surmonté de quatre grands arcs dont l'intrados est orné de caissons avec rosaces, et au-dessus desquels s'élève un second entablement circulaire, servant de base à un dôme hémisphérique. Le sanctuaire, dont l'autel et le tabernacle en forme de rotonde se distinguent par la richesse et la rareté des matériaux [1], est orné de deux pilastres corinthiens à cannelures et à chapiteaux

[1] Cet autel, non le plus beau, mais certainement le plus riche de la Belgique, a été confectionné à Rome. Il est en marbres antiques rapportés, de vingt-quatre espèces différentes, et toutes également rares. Les quatre colonnettes du tabernacle sont en lapis lazuli.

dorés. Des arabesques également dorés en couvrent la voûte [1].

L'église de l'ancien chapitre de Leuze, reconstruite en 1742 [2] sur les plans d'un architecte du nom d'Abraham, est une de nos églises modernes les plus vastes, et intérieurement une des plus imposantes. Les trois nefs sont formées de deux rangs de colonnes doriques accouplées. Le centre de la croisée où s'élève, d'après le mode primitif, le maître-autel [3], est couvert d'un dôme qui pose sur quatre gros piliers ornés de grands pilastres composites. Le chœur et les transepts, qui se terminent en hémicycle, présentent le même système de décoration. L'extérieur de l'église, d'une construction fort simple, impose par son élévation et les grandes proportions de ses masses.

Mais la plus belle de toutes nos églises érigées pendant la première moitié du XVIIIe siècle est sans contredit la magnifique cathédrale de Saint-Aubin à Namur, la seule de nos cathédrales de style moderne. Commencée en 1751 sur les plans de l'architecte milanais Pizzoni, et achevée en 1767 [4], cette église a la forme d'une croix latine, longue de 78 mètres, dont 29 pour le chœur, large au transept de 53 mètres,

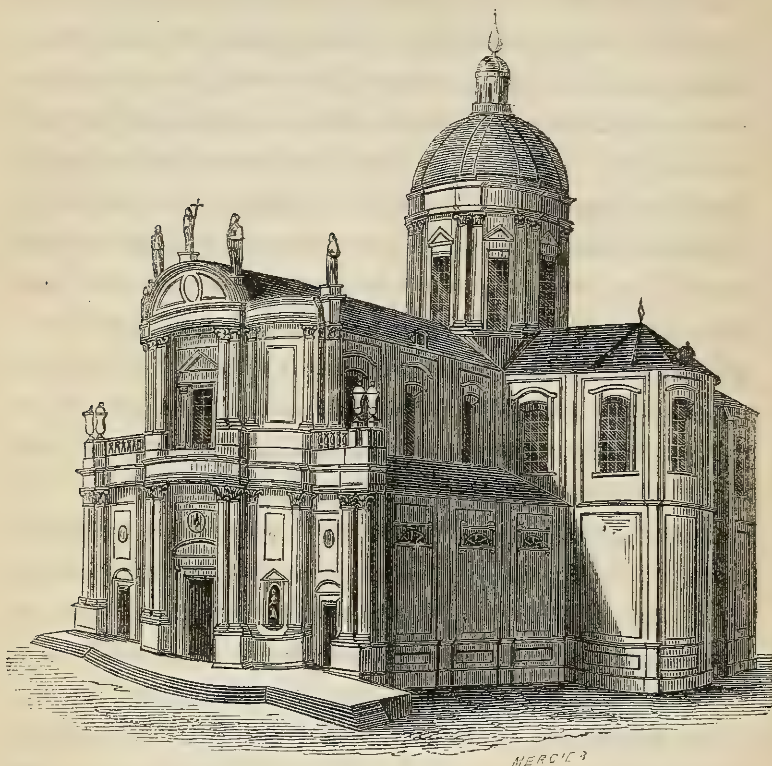
[1] Voir la gravure qui représente l'intérieur de cet oratoire dans la *Belgique monumentale*, tom. I.

[2] L'église antérieure, qui brûla en 1741, remontait au XIIIe siècle. Elle était, suivant les notes manuscrites de Baert, conservées au dépôt des manuscrits de la Bibliothèque royale, d'un style ogival fort simple, et ses trois nefs n'étaient formées que de quatre gros piliers.

[3] Cet autel, en marbre de Gênes et orné de bronze doré, n'a été exécuté qu'en 1773. Il est l'œuvre du sculpteur Janssens.

[4] La construction de l'église primitive remontait à l'an 1047; mais on y avait fait successivement tant d'additions irrégulières, que cet édifice ne présentait plus qu'une masse de bâtisses difformes, comme l'atteste la gravure qui représente l'extérieur de l'ancienne église de Saint-Aubin dans les *Délices des Pays-Bas*.

aux nefs de 35, et dans le chœur, qui a la largeur de la nef centrale, de 17. La gravure ci-jointe [1] donnera



une idée de l'extérieur du monument, entièrement revêtu en pierres bleues et dont les colonnes du premier ordre du portail sont corinthiennes et celles de l'ordre supérieur composites. A l'intérieur, de l'aspect le plus brillant, les triples nefs sont formées par six gros piliers, ornés du côté de la grande nef de pilastres corinthiens couplés, auxquels répondent du côté des

C'est une réduction de la grande et belle planche de l'ouvrage de M. Goetghebuer, qui contient aussi un plan de l'église.

bas-côtés des pilastres accouplés, répétés contre les murs de ces collatéraux. Des pilastres couplés décorent aussi les murs du chœur et des transepts, terminés en demi-cercle. Les voûtes, tant de la nef centrale que du chœur, sont en berceau; celles des bas-côtés forment un petit dôme à chaque travée. L'élégante coupole, décorée de pilastres corinthiens, qui couronne la croisée, est supportée par huit colonnes du même ordre, accouplées et engagées dans les piliers, dont les massifs contiennent les escaliers de l'orchestre et de la chaire à prêcher qui y est adossée. Dans les pendentifs sont sculptées en bas-relief les vertus cardinales [1]. Il n'y a dans cette église, comme dans presque toutes nos églises modernes, que deux chapelles placées aux deux côtés de l'entrée du chœur, et présentant chacune un carré à angles coupés. La tour, qui s'élève derrière le chœur, est celle de l'ancienne église; elle contraste, par sa forme grossière, avec l'élégance du monument moderne.

L'église des Récollets de la même ville (aujourd'hui paroissiale), reconstruite en 1750, est encore un très-bel édifice, à trois nefs soutenues par des colonnes d'ordre ionique moderne.

Dans la chapelle de l'ancienne Cour (aujourd'hui temple protestant), bâtie en 1760, l'architecte Folte paraît avoir cherché en quelque sorte à reproduire, sur des dimensions fort réduites, le plan de la

[1] Une des douze grandes et belles médailles de MM. Wiener, sur lesquelles sont gravées nos principales églises, représente d'une manière fort exacte, à l'avers l'extérieur de Saint-Aubin, et au revers l'intérieur du monument, qui ne figure nulle part ailleurs.

magnifique chapelle de Versailles, qui est celui de la basilique profane à deux rangs de galeries superposées; mais à Versailles le rang inférieur est formé d'arcades, tandis qu'à Bruxelles il l'est par des colonnes ioniques modernes [1]. Les galeries supérieures sont soutenues par des colonnes corinthiennes, posant comme celles des galeries hautes de l'église des Jésuites d'Anvers, sur des piédestaux reliés par de belles grilles en fer, d'une ornementation compliquée. La voûte de la nef dont les retombés sont reçues par l'entablement de ce second ordre, est décorée d'une grande composition peinte à l'huile. Les plafonds des galeries et de la tribune à l'entrée de l'oratoire, le sont de rosaces en stuc, sans caissons. Des fenêtres à cintres surbaissés éclairent tant la nef que les tribunes.

Cette même année, le plus grand de nos architectes du XVIII[e] siècle, Dewez, ouvrit la brillante série de ses nombreuses constructions religieuses, par la plus vaste et la plus splendide de toutes, l'abbaye d'Orval dans le Luxembourg, mais dont l'église ne fut commencée que huit ans après et consacrée en 1776. Le savant jésuite De Feller, qui avait visité une grande partie de l'Europe et vu les monuments de l'Italie, regardait ces nouveaux bâtiments [2] comme la plus belle demeure cénobitique du

[1] On citerait bien peu de nos édifices religieux ou profanes, du XVII[e] et des trois premiers tiers du XVIII[e] siècle, dans lesquels on ait employé l'ionique antique.

[2] « L'ancien bâtiment ressemble à une ville, et le nouveau à une résidence royale ; quoiqu'il ne soit pas achevé, il est aisé de voir que ce sera la plus belle abbaye du monde ; l'architecture en est noble et simple... La sculpture, la peinture, le marbre, les moulures, et surtout un admirable travail en fer qui paraît particulièrement dans le treillage du grand escalier, y sont employés avec autant de richesse que de goût. » (*Itinéraire de l'abbé de Feller*, t. II, p. 301.

monde. Mais à peine terminées, ils furent renversés à coups de canon par les Français en 1793, et à défaut de tout renseignement, nous ne saurions entrer dans aucune explication sur leur forme ou leur ornementation [1].

Les autres édifices religieux élevés sur les plans de cet artiste éminent, sont les églises ci-devant collégiales d'Andenne (1762) et d'Haerlebeek (1769), les bâtiments des abbayes de Florival, de Valduc (1767) et d'Aflighem (1770), la modernisation intérieure de cette dernière (1762) et de l'abbaye de Floreffe (1770), les bâtiments et églises des abbayes de Gembloux (1762-1773) et d'Heylissem, le palais abbatial de Saint-Martin à Tournai, les églises des abbayes de Bonne-Espérance et de Vlierbeek.

L'espace nous manquant pour décrire tous ces monuments, dont d'ailleurs, plusieurs ont été détruits soit en totalité, soit en partie, de manière à ne plus laisser reconnaître leur forme première [2], nous nous bornerons à ne parler que des deux derniers, comme étant, après l'abbaye d'Orval, les plus importants de ces édifices religieux et ceux qui font le mieux connaître le talent et la manière du maître.

[1] Seulement, on trouve dans les notes manuscrites de Baert, que nous avons déjà citées, que la façade de l'église était décorée d'un péristyle de quatre grandes colonnes corinthiennes, dont l'entablement portait un fronton triangulaire aux deux côtés duquel se trouvaient deux groupes en pierre des quatre Évangélistes, et que l'entrecolonnement était orné de deux niches avec les statues de saint Pierre et de saint Paul. Toutes les sculptures et décorations de cette église avaient été exécutées par Santino Antonelli de Côme.

[2] Il ne reste plus rien de l'abbaye d'Afflighem, et seulement quelques bâtiments de celles de Valduc et de Florival. Une distillerie de genièvre a été établie dans l'église d'Heylissem, dont le beau dôme a été démoli. Les autres édifices mentionnés dans le texte existent encore, et ont continué à être consacrés à des établissements religieux, à l'exception de l'abbatiale de Saint-Martin, convertie depuis une trentaine d'années en hôtel-de-ville de Tournai. On en trouve une vue dans la *Belgique monumentale.*

L'église de l'abbaye de Bonne-Espérance, près de Binche, est une basilique en croix latine, à bras supérieurs hémisphériques, longue de 58 mêtres, large de 27 dans les nefs et de 37 dans le transept, et haute sous clef de 20 mêtres. Les trois nefs sont dessinées par deux files de douze colonnes corinthiennes isolées et quatre colonnes engagées, qui mesurent 9 mêtres de hauteur. Ces colonnes sont répétées contre les murs des bas-côtés par des pilastres dont l'entrecolonnement est orné de douze statues colossales en pierres placées dans des niches. Le même ordre en colonnes est continué autour du sanctuaire ou abside du chœur, mais ici les six colonnes sont cannelées, couplées à des pilastres et en marbre rouge de Beaumont. Des rinceaux en décorent la frise, des caissons avec rosaces la voûte, et des panneaux sculptés les murs des entrecolonnements, dont le centre est occupé par le maître-autel, en forme de tombeau antique, comme les quatre petits autels du fond de l'abside et des deux chapelles quadrangulaires qui flanquent l'entrée du chœur. Dans les entrecolonnements latéraux sont placées sur des piédestaux, les statues des quatre pères de l'église latine. Le pavé de ce sanctuaire est en marbre de rapport. La voûte de la croisée, en berceau comme toutes celles de l'église, retombe sur seize colonnes corinthiennes accouplées, d'un moindre diamètre que celles des nefs. Les fenêtres qui éclairent les bas-côtés et la grande nef sont en demi œils-de-bœuf.

L'extérieur de l'église n'a rien de remarquable

la porte encadrée de deux colonnes avec fronton triangulaire, est percée au bas de la tour qui est encore celle de l'église précédente.

Les bâtiments claustraux, vastes et d'une architecture régulière, mais fort simple, entourent une cour de 150 toises de profondeur. Commencés en 1740 sur les plans de l'architecte montois Dubressi, ils ont été achevés en 1764 sur ceux de Dewez [1].

Quelque magnifique que soit l'église de Bonne-Espérance, nous regardons comme le chef-d'œuvre de Dewez, celle de l'abbaye de Vlierbeeck, près de Louvain. L'aspect intérieur de ce superbe temple, car l'extérieur n'a également rien de remarquable, frappe d'admiration l'homme le moins sensible aux beautés de l'architecture.

Une ample rotonde entourée de huit colonnes corinthiennes accouplées, d'un fort diamètre et dont l'entablement reçoit les retombées du dôme, forme le corps de l'église. A droite et à gauche, deux larges arcades donnent accès à deux chapelles placées là en guise de transepts; en face et par une troisième arcade on pénètre dans le chœur, carré long, élevé de plusieurs marches, et dont les côtés latéraux n'ont pour toute décoration que le prolongement de l'entablement de la rotonde sur lequel retombe la voûte en berceau; mais au rond-point, cet entablement se détache de l'abside pour s'appuyer sur deux colonnes corinthiennes, et reçoit, comme couronnement, une statue colossale représentant l'Éternel assis sur des

[2] Voir le plan de l'église et une coupe du chœur et des transepts dans l'ouvrage de M. Goetghebuer.

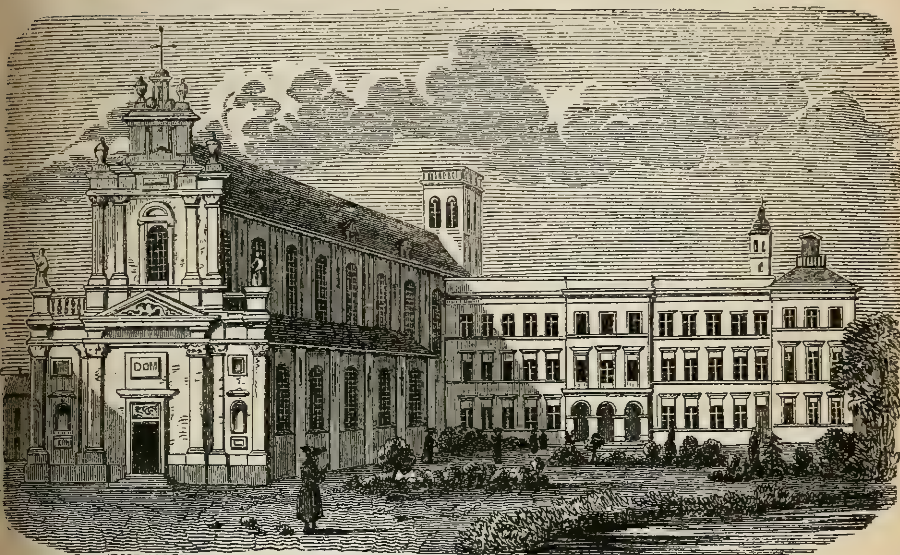
nuages. En arrière des colonnes, la partie inférieure de l'abside est ornée des statues de la Foi, de la Charité et de l'Espérance, placées dans des niches. Un autel en forme de tombeau occupe le centre de l'entrecolonnement. Ce n'est pas tant, comme on voit, par la richesse des matériaux ou le luxe de l'ornementation que brille ce temple; c'est de la beauté de son plan, de la noble simplicité de son ordonnance, de la pureté, de la justesse et de la grandeur de ses proportions, enfin de la parfaite harmonie qui règne dans toutes ses parties, qu'il tire tout son éclat. Il reçoit le jour d'ouvertures hémisphériques, percées au-dessus de l'entablement; de là résulte la nudité de son extérieur, qui ne présente que des murs lisses revêtus en pierres de taille [1]. La tour élevée derrière le chœur est aussi d'une construction fort simple et a une couverture en coupole. L'église de Vlierbeeck, commencée en 1776, n'a été consacrée qu'en 1790, les événements de 1787 ayant retardé son achèvement.

Les nouvelles églises de l'abbaye des Dunes à Bruges et du prieuré de Coudenberg à Bruxelles sont les derniers édifices religieux du XVIIIe siècle, qui méritent d'occuper une place dans l'histoire de notre architecture. La première, commencée en 1775 et achevée en 1788 est un carré long, divisé en trois nefs par des piliers, ornés de pilastres corinthiens.

[1] Un petit portail y a été ajouté dans ces dernières années, et depuis que cette église, ci-devant abbatiale, est devenue la paroisse du nouveau village de Kessel-Loo.

Les bâtiments claustraux qui avaient été rebâtis en partie en même temps que l'église, sont peu étendus et de la construction la plus simple. SANDERUS a donné une vue de l'abbaye et de son église tels qu'elles se présentaient au XVIIe siècle.

Le chœur et son sanctuaire, à la décoration desquels a présidé la même ordonnance, en sont la partie la plus belle. La gravure ci-jointe donne une idée de



l'extérieur de l'église et d'une partie des bâtiments claustraux, convertis en séminaire du diocèse.

La construction de la façade de l'église de Coudenberg, remonte à l'année 1776 et entrait dans les plans de la Place Royale, tracés par l'architecte français Guymard, mais celle du corps de l'église ne date que de 1785. Ce fut l'architecte de la cour, Montoyer, qui en dirigea les travaux. La façade offre le premier exemple de l'application d'un péristyle complet (prostyle) de temple romain. Précédé d'un perron de quinze degrés, ce péristyle se compose de six colonnes corinthiennes à fûts cannelés et rudentés, hautes de

10 mèt. $^1/_2$, non compris les socles élevés sur lesquels elles posent. La hauteur de ces socles et le mauvais galbe des chapiteaux, font paraître de loin ces colonnes trop grèles et trop élancées, malgré leur grand diamètre. Le tympan du fronton était orné avant 1795 d'un bas-relief représentant un prêtre officiant à l'autel. D'autres bas-reliefs décorent encore la partie supérieure des murs du *pronaos* au-dessus d'un large entablement qui en fait le tour. Entre les trois portes, sont placées sur de hauts piédestaux ronds, les statues colossales en pierre de Moïse et de David. Le fronton du péristyle était naguère surmonté d'un attique au-dessus duquel surgissait la tour en forme de coupole octogone, couronnée d'une lanterne ronde et percée à chaque face d'une fenêtre cintrée, fermée d'un abat-vents. Cette tour construite en bois, était entièrement recouverte en ardoises. A ce revêtement disgracieux, on vient d'en substituer un autre plus élégant, en bois peint et orné à chaque angle d'une colonne corinthienne cannelée. L'attique qui était bâti en briques, comme l'est toute l'église, à l'exception du péristyle, a été converti en même temps en une plate-forme de pierres de taille, entourée d'une balustrade.

Le vaisseau de l'église présente extérieurement un parallélogramme de 59 mèt. de longueur sur 32 de largeur, et intérieurement une croix latine à bras horizontaux très-courts. Il n'y avait qu'une seule nef, décorée d'un grand ordre corinthien, en colonnes engagées, qui se prolonge dans les transepts et aux côtés latéraux du chœur, et dont l'entablement contourne

l'abside hémisphérique de ce dernier, où les colonnes engagées font place à quatre colonnes isolées, cannelées et rudentées, de la même hauteur (10 mèt. $^1/_2$). La voûte y repose directement sur l'entablement et est ornée de caissons octogones avec rosaces, tandis que dans le reste du chœur et dans la nef, elle est découpée en caissons carrés sans rosaces et repose sur un stylobate ou soubassement continu. La nef et le chœur sont éclairés par deux rangs de fenêtres à arcs surbaissés, percées dans la voûte au-dessus de ce stylobate, et par deux autres rangs de fenêtres plus longues et à arcs plein-cintre, pratiquées dans les entre-colonnements [1]. Les murs droits qui terminent l'abside, reçoivent la lumière d'une grande ouverture cintrée, partagée en trois jours, qui remplit tout l'espace entre le stylobate et la voûte. Au point d'intersection de la croisée, la voûte se transforme en un dôme surbaissé, orné d'une guirlande sculptée en bas-relief. Les deux chapelles carrées placées à l'entrée du chœur, ont leurs angles décorés de quatre colonnes ioniques et engagées. Quatre autres colonnes pareilles, mais d'un plus fort diamètre, ornent la face antérieure de la tribune d'orgue [2].

Nous nous sommes permis d'entrer dans des détails un peu minutieux sur les églises de Bonne-Espérance et de Coudenberg, parce que ces deux monuments sont

[1] Récemment on a ajouté à la nef deux bas-côtés étroits, éclairés par des fenêtres semblables, et l'on a alors transformé celles de la nef unique, devenue maintenant la nef centrale, en arcades ouvertes, descendant jusqu'à terre et donnant entrée aux bas-côtés. Ce changement a un peu déformé le plan primitif de l'église, les nouvelles arcades étant beaucoup trop étroites pour leur hauteur.

[2] L'ouvrage de M. Goetghebuer contient un plan et une coupe longitudinale de l'église de Coudenberg, et une élévation du péristyle.

les types les plus parfaits du nouveau mode qui s'introduisit dans l'architecture religieuse vers le dernier tiers du XVIIIe siècle. Ils font donc en quelque sorte époque dans l'histoire de notre architecture religieuse moderne.

Nous ne sachions pas que depuis les troubles de 1787 jusqu'à la fin de l'empire, on ait bâti dans toute l'étendue de la Belgique une seule église, une simple chapelle un peu remarquable, et en fait de reconstructions partielles, il n'y a guère à citer que la façade de l'église paroissiale de Saint-Sauveur, à Gand, élevée dans un style simple et élégant par l'architecte De Broe, en 1811. Quelques années après, l'intérieur ogival de l'église a été modernisé sur les plans de l'architecte Goewie.

Parmi les églises construites sous le royaume des Pays-Bas, il n'y a à mentionner que celle de Saint-Julien à Ath, l'église paroissiale de la ville basse de Charleroi et celle de la petite ville de Menin. Rebâtie à la suite de l'incendie qui dévora l'église précédente, l'église de Saint-Julien offre maintenant un grand vaisseau dont les triples nefs sont formées par des colonnes ioniques antiques, sur l'entablement desquelles retombe immédiatement la voûte en berceau et ornée de caissons. Il n'a été conservé de l'église du XIVe siècle, que le chevet polygonal du chœur, la tour et la façade que nous avons décrites précédemment.

L'église de Charleroi est décorée d'un péristyle à quatre grosses colonnes doriques sans bases, portant un fronton triangulaire. La façade de celle de Menin est

également d'ordre dorique et à colonnes cannelées [1].

La révolution de 1830, en affranchissant le culte de toutes entraves, ouvrit un nouveau champ au développement de l'architecture religieuse. Depuis lors de nombreuses églises conventuelles s'y sont élevées de toutes parts et des églises paroissiales y ont été bâties ou reconstruites en plus grand nombre encore. C'est seulement aussi de la fondation du royaume de Belgique que date la réintroduction du style ogival dans la construction de nos églises.

Comme édifices les plus intéressants de la première catégorie qui soient à notre connaissance, nous citerons l'oratoire du couvent des Dames de la Charité à Bruges, la chapelle et le couvent de Saint-André à Tournai, les nouvelles églises des Jésuites à Gand et à Bruxelles.

La chapelle des Dames de la Charité, construite entre les années 1830 et 1833, par l'architecte Cools, ressemble exactement, quant au plan, à la chapelle de l'ancienne cour à Bruxelles; mais les deux galeries inférieures y ont des colonnes doriques, et celles de l'ordre supérieur des colonnes ioniques modernes dont les piédestaux sont rejoints par une balustrade à balustres de bronze. La voûte de la nef est ornée de caissons avec rosaces. Le sanctuaire n'offre qu'une grande niche dont les murs sont peints en grisaille et dont M. Suys a dessiné l'ornementation. La lumière pénètre dans ce

[1] Nous n'avons pu voir l'intérieur de ces églises.

joli oratoire par des fenêtres cintrées, percées dans les galeries hautes [1].

Le couvent de Saint-André, bâti en 1840 sur les plans de M. Renard, a une charmante façade à un seul étage de huit fenêtres rectangulaires, surmonté d'un entablement dorique et d'un attique et interrompu aux extrêmités et au centre par trois avant-corps simulés. Les avant-corps latéraux se composent chacun de deux pilastres doriques avec piédestaux, dont l'entrecolonnement embrasse une fenêtre cintrée. Celui du centre a l'apparence d'un arc de triomphe à deux colonnes et à deux pilastres du même ordre ; la porte du couvent en figure l'arcade. L'entablement en ressaut des deux colonnes porte deux statues. Dans les entrecolonnements sont percées deux fenêtres pareilles à celles des avant-corps angulaires. L'entablement de ces trois avant-corps est orné de métopes et de triglyphes. Le portail de la chapelle est formé de deux colonnes ioniques antiques et cannelées, posées sur des piédestaux et couronnées d'un fronton cintré et orné de bas-reliefs. La façade au fond de la cour quadrangulaire se compose aussi d'un simple rez-de-chaussée, sans attique, percé de dix fenêtres cintrées, et d'une grande porte à plein-cintre, flanquée de deux colonnes doriques avec fronton triangulaire. Cette construction, comme toutes celles qui ont été exécutées sur les plans du même architecte, décèle le véritable artiste. Combinaison harmonieuse des différentes parties,

[1] Il y a une vue de cet oratoire dans la *Belgique monumentale*, tome I.

noble simplicité dans l'ensemble, beauté des proportions, richesse, variété et pureté de l'ornementation, toutes ces qualités se réunissent dans les œuvres de M. Renard [1].

Les églises des Jésuites de Gand et de Bruxelles ont été bâties toutes deux sur les plans du Père Megang. La première est un grand vaisseau à trois nefs formées par des colonnes ioniques modernes dont l'entablement porte une voûte ornée de caissons. Le portail sans colonnes ni pilastres et couronné d'un grand fronton triangulaire, présente une surface plane et couverte de bossages. Celle des Jésuites de Bruxelles, quadrilatère à l'extérieur, offre à l'intérieur une belle rotonde entourée de colonnes ioniques modernes, qui portent une haute coupole, dont les fenêtres cintrées éclairent l'église; la façade, d'un style très-pur et exécutée sur les dessins de l'architecte Melotte, est décorée d'un seul ordre de huit grands pilastres doriques posant sur un soubassement et encadrant trois portes et deux niches. Les quatre pilastres du centre sont accouplés et surmontés d'un fronton triangulaire. Un attique couronne l'entablement de l'ordre entier. L'une et l'autre de ces églises sont construites en briques et en pierres.

Des nombreuses églises paroissiales, tant urbaines que rurales qui ont été érigées ou rebâties depuis 1830, les plus remarquables sont celles de Saint-Macaire à Verviers, de Sainte-Véronique à Liége, de Saint-Joseph, de Sainte-Marie et de Saint-Boniface

[1] Dans la belle façade d'ordre dorique de la chapelle de l'hospice de la Vieillesse, bâtie la même année, M. Renard a su produire beaucoup d'effet avec peu de moyens, et c'est en cela encore, que se reconnaît le vrai talent.

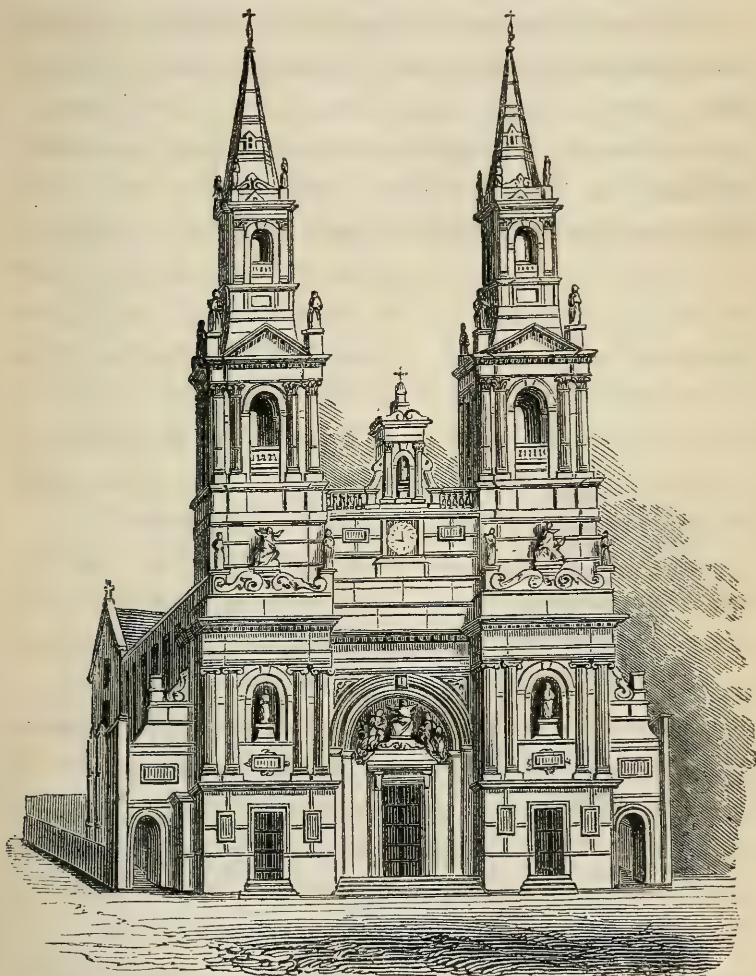
dans les faubourgs de Bruxelles, de Borgerhout et de Saint-Georges à Anvers, la nouvelle paroisse de la ville de saint Nicolas en Flandre, et celle du village de Bauffe dans le Hainaut. Les trois premières sont d'architecture moderne; l'église de Saint-Nicolas de style roman et celle de Sainte-Marie de style romano-byzantin; les quatre autres églises appartiennent au style ogival.

L'église de Saint-Macaire à Verviers, commencée en 1834 sur les plans de l'architecte Cremer d'Aix-la-Chapelle, a 270 pieds de longueur et 76 de hauteur sous clef. Les trois nefs sont soutenues par deux files de colonnes ioniques dont l'entablement reçoit les retombées d'une voûte en berceau, ornée de caissons. L'intérieur de l'église de Sainte-Véronique, bâtie en 1845, présente la même ordonnance. Son portail est décoré d'un beau péristyle de quatre colonnes ioniques avec fronton, qui s'élève sur un vaste perron.

M. Suys, architecte de l'église de Saint-Joseph, située au quartier Léopold, a adopté le style italien du XVIIe siècle pour la magnifique façade en pierres bleues de ce vaste et splendide monument, dont les autres parties extérieures ne sont construites qu'en briques. L'ordonnance intérieure de l'église est conçue sur un plan tout-à-fait neuf. Les trois nefs d'égale hauteur sont formées par deux rangs de colonnes corinthiennes [1] posées sur des socles octogones et s'élançant jusqu'à la voûte qui est d'une grande élévation et dont les nervures croisées retombent sur les tailloirs des chapiteaux, d'un galbe superbe. Les longues

[1] Les quatre dernières colonnes vers le chœur sont cruciformes. Les colonnes sont répétées contre les murs des bas-côtés par des colonnes engagées.

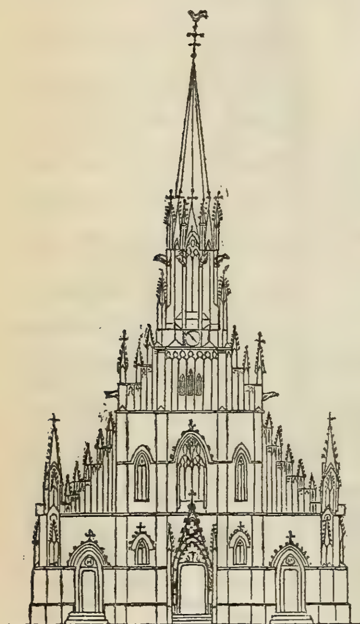
fenêtres cintrées, percées dans les bas-côtés, sont, comme celles des églises ogivales, découpées en meneaux de pierre. Les dossiers des stalles en bois de chêne, sont d'une composition charmante, dans le plus beau style de la renaissance. Ils présentent



un portique à jour dont les arcades portées par des colonnettes corinthiennes, à futs cannelés et ornés

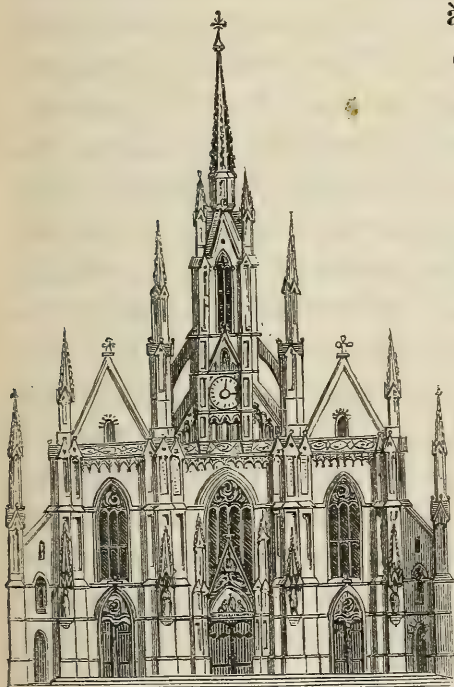
d'arabesques, abritent les statuettes des apôtres. Le grand autel de marbre blanc veiné est aussi d'un fort beau dessin. Le chœur ne se termine pas en abside, mais par un mur plat couvert d'un grand tableau de M. Wiertz, éclairé par le haut.

La nouvelle église paroissiale de Borgerhout, faubourg d'Anvers, mérite une attention toute particulière, non-seulement pour son mérite intrinsèque, mais plus encore parce qu'elle est le premier édifice religieux un peu important qui au XIXe siècle ait été construit en Belgique dans le style ogival. La première pierre en fut posée le 3 juin 1841 et l'église était entièrement achevée en 1846. Bâtie sur les plans de l'architecte Berckmans, cette église forme une croix latine de 45 mètres de longeur sur 20 mètres de largeur pour les trois nefs, 30 mètres de longeur sur 10 de largeur pour les transepts. La nef centrale a 16 mêtres 50 cent. de hauteur sous clef et chaque collatéral, dont elle est séparée par des colonnes en faisceau et à nervures prismatiques, 8 mêtres. Les voûtes sont en tiers-point et à nervures croisées. Des meneaux flamboyants découpent les fenêtres du chœur, des transepts et des bas-côtés. La tribune d'orgue, placée en tête des



nefs, est éclairée par les trois fenêtres de la façade qui à l'intérieur sont encadrées par trois arcs ogivaux dont les pieds-droits forment les principaux soutiens de la tour. Si le vaisseau de l'église se distingue par sa noble simplicité et la beauté de ses proportions, la façade brille par la richesse de son ornementation et par l'effet harmonieux que produit l'ingénieuse combinaison de la brique et de la pierre. La tour, haute de 45 mètres, est entièrement bâtie en pierres de taille depuis le bas du cadran de l'horloge jusqu'à la flèche, couverte en cuivre rouge, poli et vernissé au caoutchouc, avec des nervures dorées sur les arêtes.

L'église de St.-Boniface, au faubourg de Namur, à Bruxelles, commencée en 1847 sur les plans de M. Dumont, est un édifice beaucoup plus remarquable encore que le précédent. L'intérieur, partagé en trois larges nefs de la même hauteur par six colonnes en faisceau, formées chacune d'un pilier central et de quatre longues colonnettes cylindriques avec chapitaux ornés de feuilles de chou frisé, qui portent les



nervures croisées de la voûte, est d'un aspect char-

mant et le sera davantage encore lorsqu'un jour les hautes et belles fenêtres lancéolées dont est percé le chevet polygonal du chœur, seront ornées de verrières. Les voûtes surbaissées de la tribune d'orgue posent sur des colonnes cylindriques et accouplées. Il y a très-peu de nos anciennes églises qui aient une façade aussi riche et aussi imposante. Elle est entièrement revêtue en pierres de taille, tandis que les autres parties de l'église ne sont construites qu'en briques.

L'église de Bauffe, construite entre les années 1843 et 1846, est encore un grand et beau vaisseau dont les trois nefs, longues avec le chœur de 36 mêtres et larges de 12, sont formées par deux rangs de colonnes en faisceau au-dessus desquelles règne dans la nef centrale, haute de 17 mêtres, un élégant *triforium* surmonté de fenêtres dont les meneaux portent des rosaces en quatre-feuilles encadrées. Le rond-point pentagone du chœur est percé de cinq roses à vitraux peints par M. Capronnier. La tour carrée et couronnée d'une flèche en bois qui occupe la tête de l'église, a une élévation de 46 mêtres. Cette église est entièrement construite en briques [1].

La plus vaste de toutes nos nouvelles églises ogivales sera celle de St.-Georges à Anvers, érigée sur les plans de M. Suys, fils, et dont la construction n'est pas encore terminée. Elle aura trois nefs, tracées par des colonnes en faisceau, toutes trois de même hauteur, d'une grande élévation et dont les collatéraux se prolongeront autour du chœur. Le corps de l'église est en

[1] Voir aussi sur la nouvelle église ogivale du village de Heusden, en Flandre le *Messager* de 1844, p. 364.

briques et le portail en pierres de taille. A en juger par la partie déjà construite, ce dernier sera d'un style aussi beau que pur.

L'architecture romane et romano-byzantine qui depuis une trentaine d'années déjà, jouit en Allemagne d'une vogue si grande et si légitime, n'avait pas encore trouvé d'interprête en Belgique avant M. Roelandt et son gendre M. Van Overstraeten, qu'une mort prématurée et à jamais déplorable est venue enlever aux arts et à la Belgique dont il était un des plus dignes enfants.

Dans la nouvelle église paroissiale de St.-Nicolas, M. Roelandt a employé avec succès le style roman du XI[e] siècle. Croix latine de 57 mêtres et demi de longueur à l'extérieur et de 50 mêtres à l'intérieur, sur 24 mêtres de largeur et 32 aux transepts, cette église est divisée en trois nefs soutenues par des colonnes cylindriques avec chapiteaux ornés de feuillages, qui portent des arcs plein-cintre. Il n'y a ni *triforium*, ni fenêtres dans la nef centrale, dont la voûte, comme celles du reste de l'église, est également cintrée et à nervures croisées. Les bas-côtés et le chœur rectangulaire sont éclairés par une suite de belles fenêtres romanes, inscrivant chacune deux moindres baies séparées par une colonnette que surmonte un petit œil-de-bœuf. Le mur plat qui termine chaque transept, est percé d'une fenêtre semblable mais plus longue, et dans le tympan de son gable surbaissé, d'un *oculus* ou petite rose en quatre-feuille encadré. La façade de l'église présente absolument la même ordonnance. Elle n'a qu'une

seule porte, cintrée et d'une forme très-simple. Tous les murs sont ornés, plutôt que renforcés, de ces pilastres-contreforts, réunis à leur sommet par une arcature, que nous avons observés à l'église de Lobes et à d'autres églises de l'époque romane. Au-dessus du portail surgit une tour, haute depuis le sol de 52 mêtres, quadrangulaire et couronnée d'une balustrade, derrière laquelle s'élève une tourelle octogone, dans le style des tours romanes de Saint-Jacques et de Sainte-Croix, à Liége. Les fenêtres géminées dont sont percées toutes les faces, tant de la partie carrée que de la partie octogone de cette tour, et les arcatures à jour de la balustrade reproduisent uniformement les subdivisions géminées des fenêtres du vaisseau de l'église. Le centre de la croisée est surmonté d'une seconde tourelle octogone dans le genre de la première, à la différence près qu'ici les petites ouvertures de chaque face sont géminées, tandis qu'à la tourelle antérieure elles sont simples. La grande nef et ses collatéraux sont couverts d'un toit unique et à deux versants.

L'église encore en construction de Sainte-Marie, au faubourg de Schaerbeek, — la dernière de nos églises modernes qu'il nous reste à décrire, — appartient, comme nous l'avons déjà dit, au style romano-byzantin, ou si l'on veut, pseudo-byzantin. Mais tout en restant fidèle aux principes de ce style et sans s'écarter du plein-cintre roman, l'ingénieux architecte, M. Van Overstraeten, a introduit dans les parties décoratives du monument des éléments empruntés à la belle époque du style ogival (les

grands arcs-boutants et les vastes fenêtres à nombreuses subdivisions), plusieurs même à la renaissance de transition; il en est résulté une œuvre tout exceptionnelle et dont on chercherait vainement ailleurs l'analogie. Situé sur la place de la Reine, à l'extrémité de la rue Royale, la plus longue et la plus belle de toutes les rues de Bruxelles, dont il formera le digne couronnement, ce temple présentera un octogone avec bas-côtés, de 50 centimètres de diamètre, précédé d'un triple porche et prolongé vers le chevet par le chœur, la tour et les autres bâtiments de service. La longueur totale de ces différentes parties sera de 76 mêtres. Le dôme ou coupole est double, elliptique à l'extérieur, plus que demi cylindrique à l'intérieur, où elle est composée de longues arêtes en fer de fonte reliées à la paroi extérieure : les interstices seront maçonnés au moyen de poteries encaissées. Sa hauteur sous clef atteindra 42 mêtres 50 centimêtres, et extérieurement jusqu'au sommet de la double lanterne octogone qui s'élèvera sur une galerie en fer, 60 mêtres. Aux quatre angles latéraux, elle sera soutenue par autant d'arcs-boutants doubles, s'appuiant de part et d'autre sur de légers clochetons octogones, ornés de deux rangs d'arcatures simulées et se terminant en pyramides bordées de huit gables; des clochetons semblables renforceront les autres angles de la coupole dont chaque face sera percée d'une grande fenêtre plein-cintre, subdivisée par une longue colonnette centrale en deux arcs mineurs, surmontés d'une rosace à huit contre-lobes, et encadrant à leur tour huit autres baies

cintrées. A la base de ces fenêtres règnera, tant intérieurement qu'extérieurement, une espèce de *triforium* simulé, composé d'une suite d'arcades géminées, partagées en deux jours et couronnées d'une balustrade découpée en quatre-feuilles. A l'intérieur de l'église, la nef centrale sera séparée des bas-côtés par huit piliers pentagones, formés de colonnettes groupées, avec chapiteaux à crochets, et réunis par des arcs en fer à cheval. Chaque face rectangulaire des bas-côtés sera flanquée d'une chapelle débordant extérieurement en abside hémisphérique et éclairée à la naissanee de sa voûte par une série d'arcades géminées pareilles à celles du *triforium*. Le triple porche qui forme avant-corps devant l'église, posera sur un perron carré de sept marches et à angles coupés. Les profondes voussures à tors concentriques des arcs romans de ces porches retomberont sur des colonnettes avec chapiteaux à crochets et seront couvertes par un gable surbaissé découpé en arcature simulée. Le porche antérieur a 20 mêtres de largeur, qui est celle de la rue Royale; les deux porches latéraux, de même dimension, font diagonalement front à la rue Saint-Servais et à celle du Palais. La tour qui s'élèvera derrière le chœur aura une élévation de 38 mêtres; elle sera carrée, flanquée aux angles de quatre tourelles octogones et couverte d'un toit conique et octogone que bordera un rang de crénaux. Elle aura une riche ornementation et sera percée de trois étages de fenêtres dessinées dans le style de celles de l'église; une belle rose à huit contre-lobes couronnera les fenêtres des étages

supérieurs [1]. L'église de Sainte-Marie sera entièrement revêtue en pierres.

Incessamment, on jetera les fondements de l'édifice religieux que la reconnaissance nationale a voué à la mémoire de la vertueuse reine des Belges; ce monument répondra dignement sans doute par la beauté de son architecture au noble but qu'il est destiné à remplir, au pieux et touchant souvenir qu'il doit rappeler aux générations futures.

ARCHITECTURE CIVILE.

Les édifices publics d'une destination profane, élevés en Belgique depuis la renaissance, présentent des catégories bien plus nombreuses que ceux de l'ère ogivale; car non seulement on a continué à ériger pendant les trois derniers siècles des beffrois, des hôtels-de-ville, des maisons des Serments et Corps de métiers, etc., mais des besoins nouveaux, nés des progrès de la civilisation ou enfantés, soit par des idées différentes de celles qui prédominaient antérieurement, soit par l'accroissement du luxe et par un changement radical dans les usages et les institutions, ont donné naissance à plusieurs espèces nouvelles de monuments et d'établissements, les

[1] Cette description est faite d'après celle de M. Van Overstraeten lui-même et d'après les plans, coupes et élévations qui l'accompagnent, dans l'excellent ouvrage posthume de ce savant et habile artiste, intitulé : *Architectonographie des temples chrétiens.* Gand, 1850; 1 vol. gr. in-8.

uns consacrés à la culture des lettres, des sciences et des arts, les autres servant à des réunions publiques et d'amusement, tels que les théâtres, les salles de concerts et de bals; puis d'autres encore érigés dans un simple but d'embellissement urbain, pour honorer la mémoire de quelque personnage illustre ou célébrer un événement mémorable.

Les édifices civils d'architecture moderne n'offrent plus comme ceux de l'époque ogivale un type presqu'uniforme; seulement on peut dire que le parallélogramme a été préféré généralement pour le plan des grandes constructions, tant publiques que particulières, et que l'ordonnance de leurs façades se compose ordinairement des parties suivantes : un soubassement ou un rez-de-chaussée d'un style simple, sévère et le plus souvent couvert de bossages, puis un ou deux étages de fenêtres, rectangulaires ou cintrées, avec ou sans chambranles, et séparées ou non par des colonnes ou des pilastres, tantôt d'un seul ordre, tantôt d'un ordre pour chaque étage; enfin comme couronnement un entablement surmonté d'un attique ou d'une balustrade. Des avant-corps décorent aussi le centre et les extrémités de la plupart des grands édifices modernes; ils sont même en quelque sorte une des parties capitales et les plus caractéristiques de l'architecture néo-romaine, l'une de celles qui témoignent le plus avantageusement de l'esprit inventif des architectes des trois derniers siècles et qui prouvent avec le plus d'évidence que la réintroduction des cinq ordres antiques n'a point arrêté le progrès de l'architecture, ni conduit à une

imitation servile des anciens, car on chercherait vainement dans les monuments grecs et romains la moindre trace d'avant-corps. On aurait donc lieu de s'étonner que personne ne se soit encore avisé de rechercher l'origine de ces derniers, si cet oubli ne devait être attribué à l'idée erronnée que l'on s'est toujours faite des édifices profanes de l'antiquité que l'on supposait plus ou moins semblables aux nôtres [1]. Mais depuis qu'une étude plus approfondie et plus judicieuse de l'antiquité classique et tant de découvertes récentes ont conduit à des notions plus saines sur l'architecture civile et privée des anciens, la moindre réflexion aurait dû, semble-t-il, faire trouver dans les donjons et les tours des châteaux du xve siècle, l'idée-mère des avant-corps, de même que les façades des habitations urbaines de cette époque, avec leur double et triple rang de grandes fenêtres disposées régulièrement, nous retracent le type primitif des façades de nos maisons modernes. Comme preuve, il suffira de citer un seul exemple, le magnifique palais du Luxembourg, à Paris, construit en 1615, et dont les quatre pavillons angulaires répondent aux tours angulaires des châteaux du moyen âge, comme le pavillon au centre de la façade reproduit sous une forme et dans un style différent, le donjon qui surmontait la porte des châteaux [2]. Ici comme

[1] Nul doute que les architectes qui les premiers ont cultivé l'architecture moderne aux xve et xvie siècles, n'aient cru eux-mêmes en traçant le dessin d'une façade de palais public ou privé, reproduire celle d'un palais grec ou romain; il en est de ceci comme de la découverte de l'Amérique par Christophe Colombe qui n'a jamais eu d'autre projet que de trouver une route plus courte pour arriver aux Indes et à la Chine, et qui même n'a jamais soupçonné avoir découvert un nouveau continent.

[2] Pour la Belgique, nous aurons à signaler plus loin un autre exemple remarquable de ce genre, le château de Renaix.

dans beaucoup d'autres édifices du XVI[e] et du XVII[e] siècle, les avant-corps sont ornés de plusieurs ordres de colonnes et de pilastres, chaque ordre encadrant un rang de fenêtres. Depuis le milieu du XVII[e] siècle, on commença à couronner le rez-de-chaussée de l'avant-corps central, et souvent aussi celui des avant-corps latéraux, d'un péristyle formant galerie et portant au-dessus de son entablement, soit un fronton, soit un attique ou une balustrade (palais du roi à Bruxelles, hôtel-de-ville de Namur). Dans beaucoup d'édifices l'avant-corps s'écarta encore davantage de sa forme première (celle des tours) en se transformant en péristyle complet de temple antique (château de Laeken). Mais quelqu'éloignés que soient ces types-là de celui de l'avant-corps primitif, ce n'en sont pas moins les tours des châteaux du moyen âge, qui de transition en transition en ont fourni l'idée-mère.

Nous jugeons inutile d'entrer dans d'autres détails d'une moindre importance sur les principes généraux de notre architecture civile moderne, particularités plus connues de tout le monde que celles qui concernent l'architecture des temps antérieurs; on les trouvera d'ailleurs dans la description des différentes catégories d'édifices et monuments publics, et mieux encore, dans ce que nous dirons ensuite de notre architecture domestique dont les éléments généraux s'appliquent presqu'autant aux constructions de la première espèce qu'à celles de la seconde.

Fidèle au plan que nous avons suivi jusqu'ici,

nous mentionnerons d'abord par ordre de dates, les édifices dont nous avons déjà trouvé les analogies à l'époque ogivale, et cette nomenclature épuisée, nous passerons à ceux qui appartiennent à des catégories nouvelles et dont il n'a pas encore été question jusqu'ici. C'est donc par les beffrois, les halles, les hôtels-de-ville et autres édifices déjà connus à la première époque, que nous devrons commencer ce rapide résumé.

Depuis la renaissance, il n'a été bâti en Belgique que deux beffrois d'architecture néo-romaine, encore n'étaient-ce que des reconstructions, le beffroi de Mons et la tour de Saint-Nicolas à Bruxelles. Le premier élevé sur les plans de l'architecte Ledoux, de 1662 à 1674, remplaça l'ancien beffroi, tour ronde en briques qui s'était écroulée en 1660, et ne paraît avoir été primitivement que le donjon du château des comtes du Hainaut.

Le nouveau beffroi est une tour carrée, haute de 84 mètres, 50 centimètres, et revêtue de pierres bleues et de grés blancs. Elle se compose d'un haut soubassement rustique, flanqué de contre-forts aux angles et percé d'une porte et d'une fenêtre ; puis de trois étages de fenêtres cintrées, huit au premier rang et quatre à chacun des étages supérieurs. Huit pilastres doriques ornent les angles du premier étage et autant de colonnes ioniques engagées, ceux du second. Au troisième étage, succèdent des enroulements en consoles renversées, posés sur des piédestaux que relie, comme aux piédestaux des colonnes du second étage, une balustrade en pierre. Une flèche

en bois de figure ovoïde, surmontée d'une lanterne octogone et cantonnée de quatre clochetons en forme de poires renversées et à côtes, couronne le tout.

La tour de Saint-Nicolas était d'une ordonnance beaucoup plus élégante, mais elle n'eut qu'une existence éphémère, car, reconstruite, comme il l'a été dit ci-devant, en 1697, elle ne subsista que jusqu'en 1714. Suivant le modèle en relief qui se voit encore sur le jubé de l'église, sa partie inférieure qui avait à-peu-près la moitié de la hauteur totale du bâtiment, était quadrangulaire et servait de base à deux étages octogones terminés par une coupole et percés à chaque face d'une fenêtre cintrée. Des colonnes ioniques flanquaient les angles du premier étage; des colonnes corinthiennes ceux de l'étage supérieur.

Les hôtels-de-ville, construits depuis la seconde moitié du XVIe siècle, sont beaucoup plus nombreux que les beffrois, en plus grand nombre même que ceux qui ont été élevés à l'époque ogivale, mais qu'ils sont loin d'égaler en importance, si l'on en excepte l'hôtel-de-ville d'Anvers, le plus ancien de tous. Ce dernier dont Corneille de Vriendt dit Floris, que nous avons déjà appris à connaître par le jubé de la cathédrale de Tournai, donna les plans, fut commencé en 1561 et achevé en 1565 [1]. Vaste quadrilatère, entièrement isolé et revêtu extérieurement de gros blocs de pierres bleues et blanches,

[1] Les travaux de construction furent dirigés par Paul Snydincx, qui avait construit la bourse d'Anvers. MERTENS en TORFS, t. IV, p. 115.

ce monument impose plus encore par sa masse que par la beauté de son architecture.



La partie la plus riche de sa façade est l'avant-corps central, orné de colonnes de marbre rouge veiné, mais dont l'ordonnance légère et grâcieuse contraste trop avec le caractère vigoureux et massif des autres parties extérieures de l'édifice, toutes élevées sur le même plan. L'intérieur est peu remarquable; les escaliers et les corridors annoncent plutôt une prison que le palais municipal d'une grande et opulente cité; il n'y a guère à citer là que la salle qui sert actuellement à la célébration des mariages, pour sa magnifique cheminée en bois et l'ornementation de ses portes [1].

Nous avons vu que les travaux de l'hôtel-de-ville ogival de Gand furent suspendus en 1580. On les reprit en 1600, et une preuve de l'entier discrédit dans lequel était dès-lors tombée l'architecture ogi-

[1] On trouve un dessin de cette cheminée dans la *Belgique monumentale*, t. II, p. 332.

vale, c'est que non-seulement on bâtit en style moderne le côté latéral de l'édifice qui donne sur le Marché au Beurre, mais que l'on acheva encore dans le même style la partie droite de la façade ogivale. On n'a pas fait connaître jusqu'ici le nom de l'architecte de la nouvelle bâtisse qui fut terminée en 1618. La façade du Marché au Beurre a un développement de 41 mètres et demi et une hauteur de 12 mètres. Elle présente trois étages semblables à fenêtres rectangulaires avec croisillons en pierre, au nombre de 54, séparées par des colonnes engagées des ordres dorique, ionique et corinthien qui posent sur des piédestaux et portent des entablements sans ressauts. Le toit très-escarpé est percé de quatre grandes lucarnes en forme d'arcs cintrés qu'encadrent deux colonnes composites dont l'entablement est surmonté d'un fronton triangulaire. D'un style pur, sévère et imposante par sa masse, cette façade construite en pierre, pêche par une trop grande uniformité qui en rend l'aspect froid et monotone [1].

Le bout de façade moderne sur la rue Haute Porte, présente absolument la même ordonnance, si ce n'est qu'au premier ordre, les colonnes sont accouplées et ornées de bandes à bossages vermiculés.

On peut encore citer comme hôtel-de-ville assez remarquable du XVIIe siècle, celui de la petite ville de Hal, construit en 1616 et dont la façade avec sa tour [2]

[1] Le petit péristyle d'entrée a quatre colonnes doriques qui est placé au centre du rez-de-chaussée, est de construction récente et ne date que de 1828.

[2] La planche de cet édifice est une réduction de celle qui accompagne la notice de M. Alph. Wauters sur l'hôtel-de-ville de Hal, dans le *Messager de* 1845.

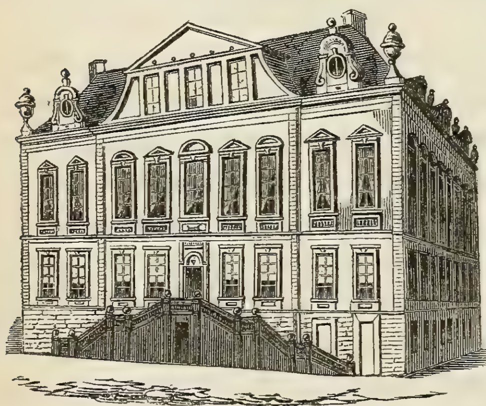
rappelle un peu le type des hôtels-de-ville du moyen âge.



L'hôtel-de-ville d'Ostende, bâti en 1711, est d'une forme neuve et originale. Sa longue façade qui borde tout un côté de la vaste place publique, se compose d'un rez-de-chaussée percé de seize larges arcades à cintres surbaissés et d'un premier étage de dix-neuf fenêtres rectangulaires, entre lesquelles des pilastres doriques portent un entablement couronné d'une balustrade dont les piédestaux à l'aplomb des pilastres étaient destinés à porter des vases. Un perron à double rampe conduit à la porte d'entrée qui occupe le centre du premier étage. Une belle coupole octogone surgit de la plate-forme qui couvre le bâtiment dont les deux extrémités, devaient être ornées de deux hautes tours, carrées par le bas, octogones à la partie

supérieure, terminée par des flèches en bois, à contours campanulés et ovoïdes. Une seule de ces tours a été construite [1].

L'hôtel de ville de Liége, reconstruit en 1714, à la suite du bombardement de 1691, qui avait renversé l'hôtel-de-ville précédent [2], passerait partout ailleurs qu'en Belgique pour un édifice important de cette catégorie; mais dans un pays si riche en monuments de ce genre, il ne répond, ni par son étendue, ni par le luxe de son architecture à la grandeur et à la célébrité de la capitale de l'ancienne principauté de Liége. D'un style pur, noble même, mais dénué de tout caractère monumental, cet édifice, construit en pierres et en briques, forme les trois côtés d'un quadrilatère dont la face principale, représentée dans la gravure ci-jointe, donne sur la Grand'Place. Le côté postérieur reproduit la même ordonnance, mais est d'un plus bel effet. Les bâtiments y bordent une cour, dont le quatrième côté, ouvert sur la rue, est fermé, en demi-cercle, par une belle grille en fer. Un large perron à double rampe conduit



[1] Voir l'élévation de cette façade dans les *Délices des Pays-Bas* (art. Ostende) et dans la description flamande d'Ostende, par Bowens (1793).

[2] Voir sur cet édifice, bâti en 1497, Polain, *Liège pittoresque*, p. 69 et 209.

à la porte d'entrée, placée au premier étage du fond de cette cour. A l'intérieur du bâtiment, se trouve un beau vestibule soutenu par huit colonnes doriques en marbre et un escalier double, porté par des termes. Plusieurs salles étaient décorées avec une grande richesse avant l'invasion française de 1792, qui a fait perdre aussi à l'édifice les sculptures de sa façade.

Dans le courant du XVIIIe siècle ont été reconstruits les hôtels de ville de Tongres (1737), de Lierre (1740), de Saint-Trond (1750), de Hasselt et de Verviers. Les trois premiers sont des bâtiments assez grands, isolés, d'une architecture simple et régulière [1]. Les deux derniers ont un extérieur un peu plus orné, surtout l'hôtel-de-ville de Verviers, bâti en 1774, sur les plans de l'architecte Renoz, de Liége. L'ordonnance de ses quatre faces se compose d'un soubassement rustique et d'un grand ordre de pilastres ioniques, dont l'entablement est surmonté au centre de la face antérieure d'un fronton triangulaire que décorent les armes de la ville sculptées en pierre.

Les hôtels de ville de Namur et d'Alost, bâtis dans les dernières années du royaume des Pays-Bas, ont une plus grande valeur artistique. Celui de Namur, élevé sur les plans de l'architecte Blanpain [2], forme un assez vaste quadrilatère, dont les bâtiments entourent une cour ouverte au côté postérieur de l'édifice. A l'hôtel-de-ville d'Alost, il n'y a de neuf

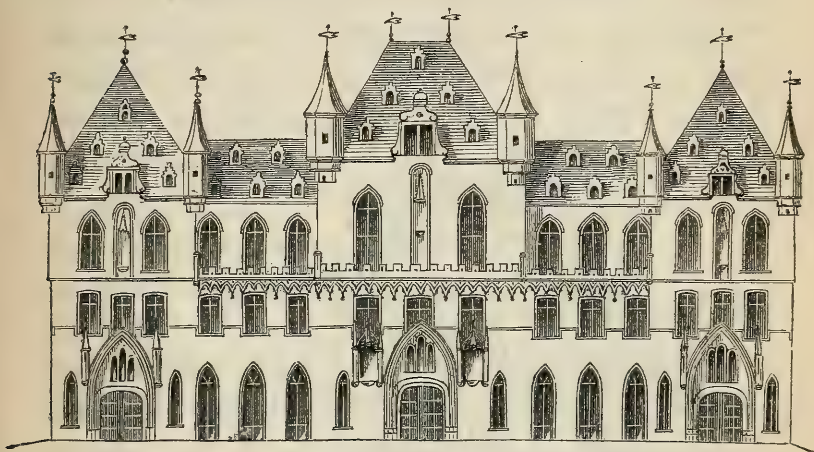
[1] La tour carrée qui est accolée à l'Hôtel-de-ville de St-Trond, remonte à l'an 1600.

[2] L'ancien Hôtel-de-ville qui, datait du commencement du XVIe siècle, n'était qu'une masse informe et grossière. (Voir l'*Hôtel-de-ville et le Perron de Namur*, par J. Borgnet, dans le *Messager* de 1846).

que la partie antérieure, dont les plans sont dus à M. Roelandt. L'ordonnance des façades de ces deux édifices se compose des mêmes parties : un rez-de-chaussée rustique ou à réfends, deux étages de fenêtres rectangulaires avec chambranles, surmontés d'un entablement et d'un attique, puis au centre un avant-corps à colonnes formant balcon et embrassant toute la hauteur des deux étages; mais à l'hôtel de ville de Namur, l'avant-corps a plus de saillie, son rez-de-chaussée est percé de cinq arcades et la colonnade composée de six colonnes doriques qui portent au-dessus de leur entablement un fronton triangulaire, tandis qu'à l'hôtel-de-ville d'Alost le rez-de-chaussée présente une grande porte et deux fenêtres rectangulaires et la colonnade quatre colonnes corinthiennes surmontées d'un attique. L'entre-colonnement central y est rempli par un arc simulé et orné de sculptures qui encadre une grande fenêtre rectangulaire, flanquée de deux colonnes corinthiennes et couronnée d'un fronton.

Depuis la révolution, de nouveaux hôtels-de-ville se sont élevés à Saint-Nicolas, à Tirlemont et à Deynse. Le plan de la façade du premier ressemble beaucoup à celui de l'hôtel-de-ville d'Alost, seulement l'entablement des colonnes de l'avant-corps qui sont ioniques, porte un fronton triangulaire. La façade de l'hôtel-de-ville de Tirlemont offre aussi quatre colonnes corinthiennes sur un rez-de-chaussée à refends, mais sans fronton, et il n'y a point d'aîles, ce qui fait paraître cette décoration mesquine et étriquée. A Malines, dont l'hôtel-de-ville actuel ne

s'annonce que comme une grande maison bourgeoise, on a commencée la construction d'un palais municipal sur l'emplacement de l'ancienne halle, en adaptant autant que possible l'ordonnance extérieure du nouveau bâtiment à celle de cette antique construction. L'élévation de la façade principale fera juger de l'habilité avec laquelle M. Bauwens, architecte de la



ville, s'est acquitté de cette tâche difficile. Les faces latérales de l'édifice, isolé de trois côtés, répèteront cette ordonnance.

Pendant les trente dernières années, on a construit dans nos campagnes beaucoup de maisons communales dont quelques-unes ne sont pas denuées de tout mérite architectonique. Nous ne mentionnerons que celle du beau bourg de Duffel, à une lieue et demie de Malines, comme étant la première bâtisse de ce genre édifiée dans le style ogival. Son architecte est M. Berckmans, l'auteur de la belle église de Borgerhout. Ce joli bâtiment, érigé en

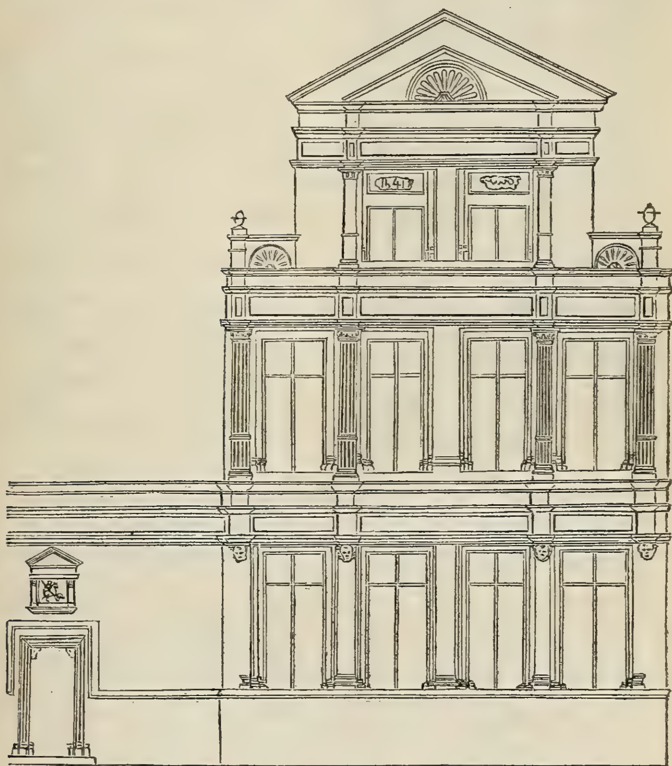
1840, offre un parallélogramme isolé et terminé en terrasse. Un perron à deux rampes, conduisant à une porte ogivale, cantonnée de deux longues fenêtres lancéolées, compose toute l'ornementation de la façade, mais cette ordonnance si simple et si peu coûteuse, produit autant ou plus d'effet que mainte composition plus riche de style moderne, lorsqu'elle n'est pas exécutée sur une plus large échelle [1].

Depuis le XVIe siècle jusqu'à leur suppression en 1795, nos anciens Serments et Corps de Métiers ont fait rebâtir avec luxe un grand nombre de leurs loges ou maisons communes. Nous ne citerons pour le XVIe siècle que les maisons du Serment de Saint-George et des Drapiers sur la Grande Place d'Anvers, celle du Serment des Arbalétriers à Bruges et celle des Poissonniers à Malines. La façade du premier de ces édifices, percée de sept étages de fenêtres



[1] M. Spaak a dressé un beau plan en style roman pour une nouvelle maison communale à Molenbeek-lez-Bruxelles ; mais comme il n'est encore qu'à l'état de projet, nous devons en omettre la description.

très-rapprochées, offre un spécimen fort curieux du style de renaissance primitive. C'est le bâtiment le plus élevé dans la planche ci-dessus, qui représente le côté droit de la place vers le milieu du XVII[e] siècle [1]. La maison des Drapiers, rebâtie en 1541, [2] est du même style. La façade moins haute que la précédente, est ornée à chaque étage de colonnettes doriques très-effilées et sans proportion. La maison des Arbalétriers de Bruges, qui date de la même année

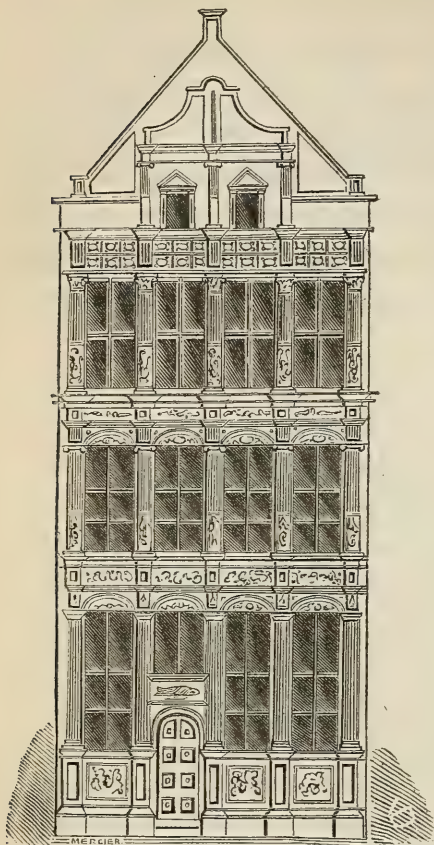


et celle des Poisonniers de Malines comptent parmi

[1] Cette vue est copiée sur la gravure de Hollar, représentant la publication de la paix de Munster. Les écussons qui ornent les façades y avaient été placés pour cette solennité.

[2] Brûlée dans le sac d'Anvers par les Espagnols, elle fut rétablie en 1580.

les œuvres les plus pures et les plus grâcieuses, que la renaissance ait produites en Belgique. Nous en joignons ici les dessins [1]. L'intérieur de la seconde de ces maisons ne le cédait pas autrefois en beauté, assure-t-on, à l'extérieur.



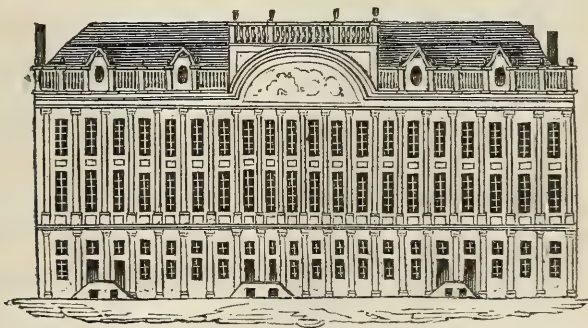
La plus belle de toutes les maisons des Métiers construites au XVIIe siècle est celle des Tanneurs sur la Grand'Place d'Anvers. Elle porte le millésime de 1644. Sa splendide et grâcieuse façade est percée au-dessus d'un rez-de-chaussée rustique, de trois étages de fenêtres rectangulaires que séparent deux rangs de colonnes doriques et ioniques engagées et un rang de termes ou gaines au-dessus duquel s'élève un très-beau gable à fronton et enroulements, orné de quatre colonnes composites et de trois niches. Entre les fenêtres des deux premiers étages, sont des

1 Le premier est pris de l'ouvrage de M. Rudd ; nous devons le second à l'obligeance de M. Debruyn.

bas-reliefs qui représentent les différents attributs et procédés du Métier.

A la suite du bombardement de 1695, s'élevèrent à Bruxelles toutes ces belles maisons de Corporations et des Serments qui font de la Grand'Place de cette ville une des places publiques les plus remarquables de l'Europe. Aucun de ces bâtiments, construits entre les années 1696 et 1699, ne peut être cité, il est vrai comme un modèle de style; au contraire les licences y abondent et souvent avec excès; c'est de la réunion, de l'ensemble de toutes ces façades, ornées la plupart avec autant de richesse que de variété, que naît cet aspect pompeux et plein d'originalité dont est frappé tout étranger qui visite pour la première fois la capitale de la Belgique. Cet effet devait être plus imposant encore au siècle dernier, lorsque toutes ces façades se présentaient couvertes d'ornements dorés, de statues et de bustes qui devinrent presque tous la proie des barbares de 1793.

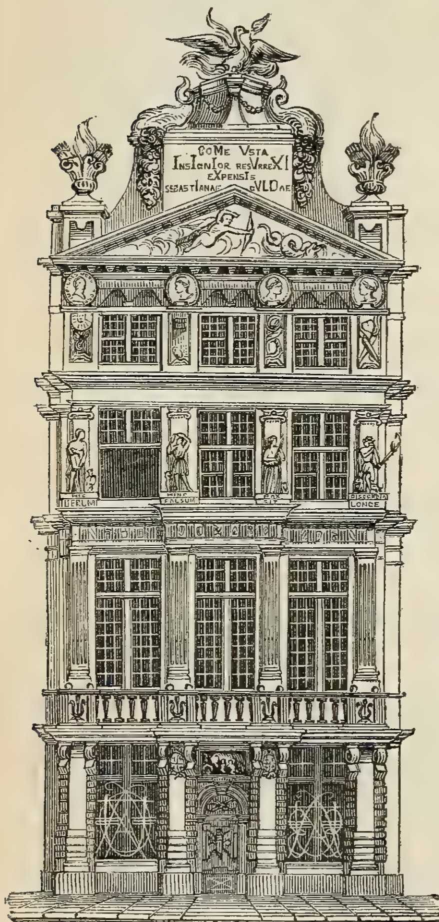
La planche suivante représente le vaste corps de



bâtiment qui occupe presque tout le côté droit de la place et que plusieurs corps de Métiers (les Ménuisiers,

les Charpentiers, les Maçons, etc.) firent construire en 1698, sur les plans de l'architecte De Bruyn. Au pied de chacun des grands pilastres composites qui embrassent les deux étages supérieurs, se trouve un socle qui portait le buste d'un duc de Brabant [1].

Le côté opposé de la place est bordé de cinq autres maisons de métiers appelées le Renard, le Cornet, le Sac, la Brouette et le roi d'Espagne et par la maison du serment des Archers, nommée la Louve, dont nous joignons ici l'élévation.



Les façades des quatre premières maisons ont à peu près la même étendue et élévation que celle-ci et offrent une ordonnance tout aussi riche. Le rez-de-chaussée du Renard est orné de pilastres doriques et de quatre bas-reliefs emblématiques, le premier étage de pilastres ioniques et le second de gaines. De beaux rin-

[1] Ces bustes doivent être rétablis incessamment.

ceaux couvrent la frise des entablements de ces deux étages supérieurs et un élégant balcon supporté par deux figures à mi-corps surmonte la porte d'entrée. Un gable à fronton sculpté et flanqué d'enroulements termine cette façade.

Le Cornet, ancienne maison de la corporation des Bateliers, dont le rez-de-chaussée est orné de refends et le premier étage de pilastres doriques, se distingue par la décoration singulière et bizarre de son pignon qui représente une poupe de navire au bas de laquelle est placée une statue de Neptune entre deux chevaux marins. Plus haut, sont deux figures de matelots.

L'ordre dorique en pilastres, au rez-de-chaussée, l'ionique et le corinthien en colonnes engagées, aux premier et second étages, des gaines au troisième et un pignon flanqué de nombreux enroulements, forment l'ordonnance de la façade du Sac.

La Brouette présente aussi, au-dessus d'un rez-de-chaussée, deux ordres de colonnes ioniques et corinthiennes engagées, puis un troisième ordre en pilastres corinthiens et un pignon très-élevé, flanqué de doubles enroulements avec vases dorés.

La façade du roi d'Espagne a un développement presque double de celles de chacune des maisons précédentes. Ses trois étages sont ornés des ordres dorique, ionique et corinthien en pilastres. A la hauteur du toit, règne une balustrade surmontée ci-devant de cinq grandes statues. Au dessus de l'entablement qui sert de base à cette balustrade, s'élevait un beau trophée encadrant le buste de Charles II, roi d'Espagne, au pied duquel étaient

couchées deux figures d'esclaves enchaînés. Quatre bustes d'empereurs romains, en médaillons, étaient sculptés au-dessous des fenêtres du premier étage et un dôme octogone, aujourd'hui démoli, couvrait le faîte du bâtiment.

Sur les deux côtés longitudinaux de la place, se trouvent encore quatre maisons de métiers, qui méritent une description sommaire, la maison des Brasseurs et le Cygne, et au côté opposé, la Taupe et le Pigeon.

L'ordonnance de la façade de la maison des Brasseurs diffère notablement de celle des autres maisons de métiers de la grande place. Elle ne se compose que d'un rez-de-chaussée et d'un grand étage couronné d'un fronton cintré au-dessus duquel s'élève un haut et large piédestal cantonné d'enroulements et de deux figures de dauphins. Il portait avant 1793 la statue équestre du prince Charles de Lorraine, en cuivre battu, que le métier des brasseurs y avait fait ériger en 1752. Au rez-de-chaussée, quatre grosses colonnes doriques engagées, chargées à la partie inférieure de bossages figurant des stalactites, et cannelées à la partie supérieure, encadrent deux fenêtres cintrées et la porte, élevée de plusieurs marches. Un nombre pareil de colonnes composites, à fûts lisses, entourés en spirale d'une guirlande de feuillage en relief, décorent l'étage supérieur. Dans chacun des entre-collonnements sont percées deux fenêtres rectangulaires et superposées, séparées, celles de l'entre-colonnement central par un balcon bombé, et celles des entrecolonnements latéraux par un bas-relief.

La façade du Cygne (des Bouchers) accuse un style plus moderne, aussi ne date-elle que de 1720. On y reconnaît les grandes modifications que le goût de l'architecture avait subies depuis le commencement du XVIII[e] siècle. Il n'y a ici ni colonnes ni pilastres, mais trois étages de belles fenêtres rectangulaires et à chambranles, couronnées d'un riche entablement au-dessus duquel surgit un dôme quadrangulaire surmonté d'une plate-forme qu'entoure une balustrade. La fenêtre centrale du premier étage est aussi bordée d'un balcon et encadrée par deux colonnes ioniques portant un fronton triangulaire.

La Taupe (des Tailleurs) et le Pigeon (des Peintres, et plus tard du serment des Arbalétriers) sont de toutes les maisons des métiers de Bruxelles celles dont le style est le plus correct. La façade de la Taupe offre les dispositions suivantes : au rez-de-chaussée, orné de refends, une porte et deux fenêtres rectangulaires surmontées de trois demi-fenêtres cintrées ; au premier étage, quatre pilastres ioniques encadrant une fenêtre cintrée et deux fenêtres rectangulaires ; au second étage, quatre pilastres composites et trois fenêtres cintrées. Puis vient comme couronnement un pignon, en forme d'attique, surmonté d'un fronton et flanqué de deux enroulements.

A la façade du Pigeon, qui paraît être du même architecte, le rez-de-chaussée est décoré de quatre pilastres ioniques, à l'aplomb desquels s'élève un grand ordre composite également en pilastres qui embrasse les deux étages. La frise de l'entablement de cet ordre est orné de charmants rinceaux. Toutes

les fenêtres sont rectangulaires et celles du premier étage avec frontons. Cette façade serait d'une ordonnance aussi harmonieuse que celle de la Taupe, si le fronton triangulaire qui lui sert d'amortissement n'était surchargé d'ornements aussi bizarres que de mauvais goût. Un autre défaut choquant, c'est que la grande fenêtre du premier étage coupe de chaque côté les pilastres.

Toutes les façades que nous venons de décrire sont construites en pierres de taille. Quant à l'intérieur des bâtiments, à quelques exceptions près, il était loin de répondre à la richesse des décorations de l'extérieur, et ces exceptions se bornaient aux salles de réunion des corporations, car les vestibules, les escaliers et autres divisions étaient de la construction la plus simple [1].

Plusieurs maisons de serments et métiers d'une architecture assez belle, ont été reconstruites pendant le XVIIe siècle à Lierre, à Malines et dans d'autres villes encore; mais, outre que l'espace et les documents nous manqueraient pour consacrer une mention spéciale à chacune d'elles, la description de celles d'Anvers et de Bruxelles suffira pour donner une idée du type général des constructions de ce genre élevées à cette époque. Celles du XVIIIe siècle ont été très-peu nombreuses; après la maison du

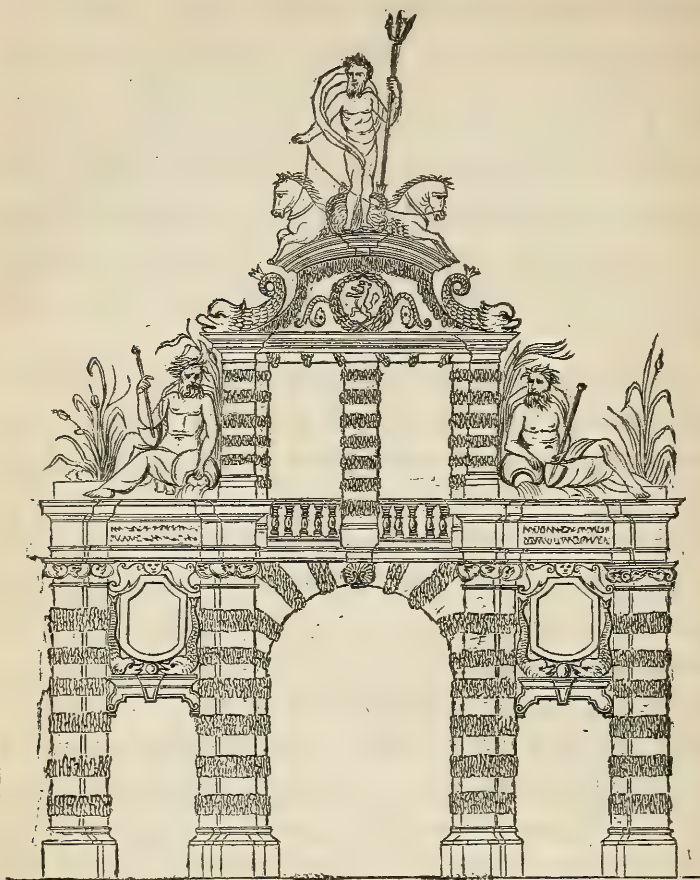
[1] Nous n'avons pas parlé de la maison des Poisonniers, édifice assez remarquable, construit, en 1639, sur les plans du contrôleur de la ville, Ant. Van Schelle, parce que les changements faits à ses trois faces extérieures ne permettent plus de reconnaître sa forme primitive. La salle de réunion du métier, décorée avec luxe, avait pour principal ornement la magnifique fontaine en marbre blanc de Gripello, qui se trouve aujourd'hui au musée de tableaux.

Cygne à Bruxelles, nous ne saurions plus guère citer que la maison des Brasseurs à Louvain, bâtiment assez étendu, élevé en 1740, à l'angle de la grande place et de la rue de Tirlemont, et dont la double façade en pierres de taille, présente un rez-de-chaussée rustique et un grand ordre composite embrassant la hauteur de deux étages à fenêtres rectangulaires. Une balustrade avec vases d'un galbe peu agréable, couronne leur entablement et borde le toit en mansarde.

Les halles au drap, qui, aux XIIIe et XIVe siècles, constituaient avec les beffrois les principaux, ou pour mieux dire, les seuls monuments civils de nos villes, ayant par la décadence complète de cette branche capitale de l'industrie belge au moyen âge, perdu dès le XVe siècle toute leur importance, il ne fut plus question dans la suite de grandes constructions de cette espèce [1]. En Flandre, où l'industrie linière continua à prospérer, on bâtit aux XVIe et XVIIe siècles plusieurs halles aux toiles, mais à l'exception de la halle de Courtrai, dont nous avons déjà parlé, aucun de ces édifices ne se fait remarquer sous le rapport architectural. Quant aux halles à la viande, c'est-à-dire les boucheries, et aux poissonneries, d'architecture moderne, parmi toutes celles qui datent des trois derniers siècles, nous n'avons à mentionner que la poissonnerie de Gand, pour sa magnifique façade

[1] Le premier étage du beau bâtiment de la grande garde à Tournai, construit au XVIIe siècle, sert de halle; mais comme cet édifice, d'une destination mixte, paraît avoir été élevé dans un but plutôt militaire que civil, nous nous réservons de le décrire dans le chapitre de l'architecture militaire.

exécutée en 1689, sur les dessins d'Artus Quelin.



La partie supérieure de ce portique est occupée par une vaste salle d'assemblée de l'administration. Le marché lui-même, d'une distribution parfaite, a été bâti à la même époque que le portique, sous la direction d'Adrien Van der Linden, architecte de la ville [1].

[1] Goetghebuer, *Choix des Monuments*, etc., page 11, avec le plan du marché et l'élévation de la façade. Notre gravure est une reproduction de celle qui se trouve dans *Mémoire sur la ville de Gand*, par Dierickx.

Dans ces derniers temps, où l'on a cherché à donner aux constructions publiques, même les moins importantes, un caractère architectural et une ornementation appropriés à leur destination, les poissonneries et les boucheries, construites en Belgique depuis les trente dernières années, ne sont plus, comme elles l'étaient généralement auparavant, des bâtisses grossières et informes, mais des établissements publics qui honorent autant le bon goût du siècle, que le talent des architectes qui en ont conçu les plans. Il suffira de citer les nouveaux marchés au poisson de Bruges, de Bruxelles et d'Anvers, les boucheries de Mons et de Tournai. Le premier, construit en 1821, sur les plans de M. Calloigne, offre un carré long, entouré de trois côtés d'un portique formé par un double rang de colonnes doriques au nombre de 98, outre les 24 colonnes qui entourent le pavillon, appelé Minque, où se fait l'adjudication du poisson [1]. Le marché au poisson de Bruxelles, élevé en 1825, sur les plans de l'architecte Roget, est plus grand, mais moins monumental que le précédent. C'est une longue et large galerie, qui au centre se recourbe en demi-cercle et qui ne consiste qu'en une légère toiture soutenue par un rang de minces colonnes en pierres bleues. On s'aperçoit que le beau a dû céder ici le pas à l'utile, c'est-à-dire au but de gagner le plus d'espace possible [2]. Dans la nouvelle poissonnerie d'Anvers,

[1] Delepierre, *Guide dans Bruges.*

[2] En 1828, on a adossé au côté postérieur de cette galerie, une galerie secondaire portée par plusieurs rangs de colonnes semblables à celles du marché au poisson; elle était destinée dans le principe à servir de marché aux poulets.

placée près de l'Escaut, on a cherché davantage à joindre l'élégance aux commodités d'une bonne distribution : une large galerie en fer y couvre les étaux placés autour d'une cour quadrangulaire qui a deux façades extérieures. Celle bâtie sur le quai de l'Escaut offre une porte et des fenêtres cintrées, encadrées par des arcs simulés, au-dessus desquels une grande balustrade couronne l'entablement du comble. La seconde façade, construite en retour d'équerre, est plus longue, percée d'une porte et de dix fenêtres également cintrées et dont les archivoltes sont ornées de bossages. L'entablement y est sans balustrade.

Les nouvelles boucheries de Tournai et de Mons sont de vrais modèles en ce genre de constructions, et qui prouvent combien un architecte de talent sait, avec les moyens les plus simples, donner un aspect agréable ou imposant aux édifices que leur destination semble rendre peu susceptibles de ces qualités.

La boucherie de Tournai, bâtie en 1832 sur les plans de M. Renard, présente une vaste halle en carré long, divisée en trois nefs d'égale largeur par deux rangs de piliers carrés qui portent des jambages en bois sur lesquels posent les fermes du toit, qui est à découvert. Les deux petits côtés forment façades sur deux rues. La façade principale est ornée de huit pilastres doriques, dont l'entablement reçoit les retombées des arcs plein-cintre de la porte, et de deux fenêtres latérales. Quatre médaillons, représentant des têtes de béliers, décorent les murs à l'extrados de ces arcades, et un bel entablement dorique, dont les métopes sont ornés de bucranes, règne le long du

toit. La façade opposée ne diffère de la précédente que par son ornementation. Elle n'a point de pilastres, mais les angles du bâtiment, les pieds droits et les arcs des portes et fenêtres sont ornés de bossages; deux têtes de bœufs en demi-relief sont substituées aux têtes de béliers, et une corniche posant sur des modillons à l'entablement dorique. La hauteur de chaque façade est de 9 mêtres 15 cent. L'ensemble de cette belle construction est d'un aspect noble et sévère.

La boucherie de Mons est conçue sur le même plan que celle de Tournai qui doit lui avoir servi de modèle, car elle n'a été bâtie que cinq ans après, sur les dessins de l'architecte Van Gierdegom. C'est encore une halle oblongue, mais à une seule nef. Elle n'a aussi qu'une seule façade décorée, qui offre au centre un avant-corps percé de deux fenêtres cintrées et de la porte chargée de bossages, que surmonte un grand arc à jour, encadrant la figure en bosse d'un bœuf. Les deux arrière-corps n'ont chacun qu'une porte en plein-cintre, surmontée d'une fenêtre carrée. Un bel entablement dorique couronne le tout. Cette façade, qui a 26 mêtres de largeur et 15 de hauteur, est construite en briques et en pierres.

Aux boucheries se rattachent nécessairement les abattoirs, genre de construction pour ainsi dire inconnu en Belgique avant ce siècle [1]. Depuis une

[1] L'abattoir de Louvain existe déjà depuis 1775, et c'est probablement le premier qui fut construit en Belgique. Il y a à peine cinq ou six ans que les bouchers de Bruxelles abattaient encore eux-mêmes le bétail dont le sang remplissait chaque jour les ruisseaux de plusieurs des rues les plus fréquentées de la capitale.

vingtaine d'années seulement, on a élevé dans plusieurs de nos villes principales des établissements publics de cette espèce, construits sur le modèle de ceux de Paris. Le plus vaste est celui de Bruxelles, commencé en 1836; il se compose de huit bâtiments principaux et de deux pavillons d'entrée, bâtis en briques et en pierres, d'une architecture régulière, simple et légère. Une belle grille les sépare du boulevard auquel ils servent d'ornement. Après l'abattoir de Bruxelles, on peut encore citer ceux de Tournai, de Bruges, de Liége et de Namur.

En fait d'édifices remarquables érigés dans un but commercial, nous mentionnerons en premier lieu l'hôtel consulaire des Biscayens à Bruges, que nous avons déjà signalé comme la plus ancienne construction en style de renaissance de la Belgique. Le dessin que nous en avons fait graver fait connaître suffisamment sa forme extérieure qui a été totalement changée depuis quelques années.

Pour le XVIe siècle, nous n'avons à citer que la seule maison hanséatique d'Anvers, moins à cause de sa beauté que pour son étendue, et comme étant du petit nombre de nos édifices publics construits en style de renaissance pendant ce siècle. Sa construction eut lieu en 1564 et ce fut Corneille Floris qui en donna les plans [2]. C'est un quadrilatère isolé de 250 pieds de longueur sur 200 de largeur, bâti en briques, d'une architecture régulière et uniforme, mais de la plus grande simplicité; le

[2] MERTENS en TORFS, IVe decl, bl. 115. Cependant BAERT en attribue la construction à Henri de Pas, d'Anvers, l'architecte de la première bourse de Londres.



Loge des Bourgeois et Hôtel des Biscayens à Bruges.

portail en pierres et orné des ordres dorique et ionique en colonnes en constituait la seule décoration extérieure. L'intérieur qui contenait jusqu'à 300 chambres, était meublé primitivement avec tant de luxe que la ville de Dantzig adressa des plaintes à ce sujet aux marchands hanséates d'Anvers. Notre gravure



donne l'élévation de la face principale dans sa forme première [1].

Pendant tout le XVII[e] siècle, époque si fatale à notre commerce et jusqu'au dernier quart du siècle suivant, on n'éleva, ni entrepôts, ni aucun autre grand édifice public d'une destination purement commerciale, sauf l'hôtel de l'octroi et l'entrepôt municipal

[1] Sous l'empire, on changea presque toutes les fenêtres de ce bâtiment. La tour qui devait le surmonter paraît être restée inachevée; celle qui existe aujourd'hui n'est qu'un campanile carré.

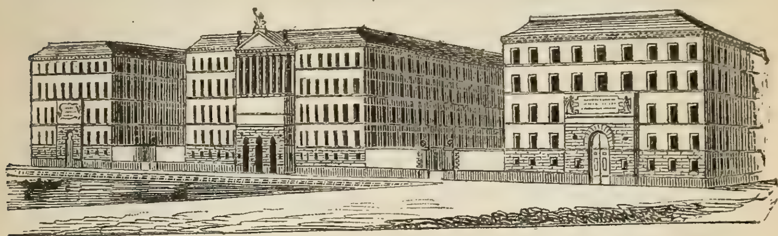
de Gand, qui fut bâti en 1716, sur les plans de l'architecte B. de Wilde. Sa large façade en pierres de taille, à trois étages de grandes fenêtres à chambranles et ornée d'un avant-corps à soubassement rustique, percé de trois portes cintrées, que surmontent deux rangs de pilastres ioniques et composites, est d'un effet agréable, mais manque de caractère et n'annonce nullement une bâtisse de cette espèce [1]. Lorsque la guerre, qui éclata entre la France, l'Angleterre et la Hollande en 1773, procura momentanément à la Belgique un commerce de transit considérable, de grands entrepôts furent construits à Bruges, à Gand et à Bruxelles, et un entrepôt plus vaste encore fut projeté à Louvain. Nous n'avons pas à nous occuper des deux premiers de ces édifices qui n'ont absolument rien de remarquable ; la façade du troisième, bâtiment isolé dont De Nivois, architecte peu connu, donna le plan en 1781, présente une assez belle masse d'une ordonnance simple et agréable [2].

Les trois entrepôts, d'Anvers, de Gand et de Bruxelles, construits depuis les vingt-cinq dernières années, comptent au nombre des établissements les plus importants de cette espèce qui existent dans les premières places de commerce de l'Europe. Le plus ancien et le plus étendu des trois est celui d'Anvers, bâti en 1829, sur les plans de M. Roelandt. Il occupe toute la largeur du bassin qu'il termine

[1] Voir l'élévation de cette façade dans l'ouvrage de M. Goetghebuer.

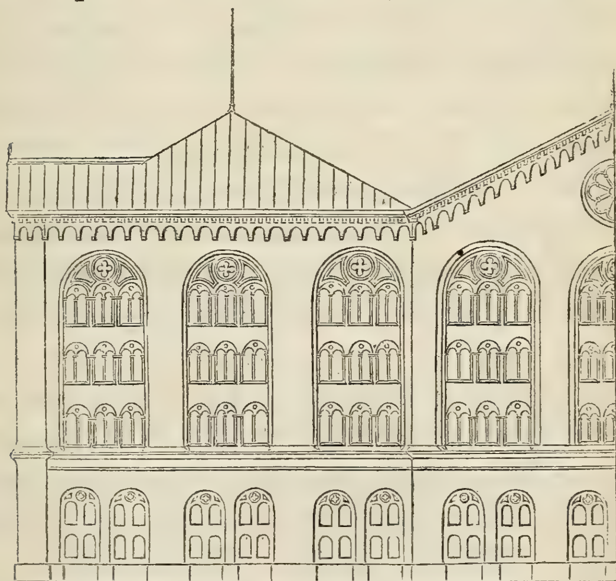
[2] Le bas-relief du fronton, nouvellement exécuté, annonce la destination actuelle de ce bâtiment qui est devenu le magasin d'armes de la place.

d'une manière aussi noble qu'imposante, et se compose, comme l'indique la gravure ci-jointe, de trois grands corps de bâtiments construits en briques,



à l'exception des soubassements des avant-corps qui ont un revêtement en pierres bleues. Les huit colonnes doriques de l'avant-corps central sont également en pierres bleues et ont des fûts d'une seule pièce.

L'entrepôt du canal de Terneusen à Gand, bâti



en 1844, sur les plans du même artiste, offre en

Belgique le premier exemple de l'application de l'architecture romane aux constructions civiles. Son ordonnance entièrement neuve et difficile à comprendre au moyen d'une simple description, nous a engagé à donner l'élévation de la moitié de la face principale de ce monument qui est parfaitement isolé et construit en briques, sauf quelques parements et les colonnettes carrées qui forment les subdivisions des fenêtres.

L'entrepôt de Bruxelles, construit à la même époque que celui de Gand et sur les plans de M. Spaek, est un vaste bâtiment en carré long, d'un style simple et sévère. Une même ordonnance règne aux quatre faces de l'édifice qu'entoure une magnifique grille en fer posée sur un soubassement et se liant de distance en distance à des piliers en pierres bleues. Elle se compose d'un haut soubassement ou rez-de-chaussée, percé d'étroites ouvertures carrées et revêtu de pierres bleues à refends ou bossages, et de trois étages de petites fenêtres cintrées avec encadrements également en pierres bleues et à bossages. A l'exception du large entablement qui borde la toiture, toutes les autres parties du monument sont en briques nues appareillées avec soin.

Un quatrième entrepôt a été bâti depuis peu, celui de Louvain, qui s'élève en tête du bassin du canal de cette ville à Malines. Construit en briques et en pierres et percé de plusieurs rangs de fenêtres, ce grand bâtiment carré ne se distingue que par son élévation et l'uniformité régulière de son architecture.

Puisque nous en sommes à parler des monuments consacrés au commerce et à l'industrie, c'est ici que peut trouver sa place, la description de trois espèces nouvelles d'édifices de cette catégorie, les passages ou galeries vitrées, les marchés couverts et les stations des chemins de fer.

Le premier passage qui ait été construit en Belgique à l'instar de ceux de Paris, est celui de la Monnaie, près du grand théâtre, à Bruxelles. Il date de 1820, mais ce ne fut encore là qu'un premier essai tenté sur une très-petite échelle. Dix-sept ans après, une société d'actionnaires commença à Liége la construction du brillant passage Lemonnier, galerie vitrée, longue de 160 mètres, large de 4 et haute de 8, bordée des deux côtés d'une suite de riches magasins. Une façade élégante décore chacune des deux sorties de la galerie, l'une dans la rue de l'Université, l'autre dans celle Vinave d'Ile.

Le passage de la Cité, à Anvers, bâti en 1845, a beaucoup plus d'étendue que le passage Lemonnier, mais ses nombreuses galeries qui se coupent à angles droits, sont plus étroites, plus basses et d'une décoration beaucoup plus simple. Ce passage manque aussi de façade.

La troisième galerie de commerce construite jusqu'ici, est celle dite Saint-Hubert, à Bruxelles. Commencée, en 1846, sur les plans de M. Cluysenaer et achevée en moins de deux ans, cette galerie n'a pas sa pareille, à Paris même. Longue de 213 m., large de 8 m. et haute de 18 m. jusqu'à sa

couverture vitrée, elle forme vers la moitié de son étendue, où elle est traversée par une rue (la rue des Bouchers), un angle léger, et incliné à droite, ce que l'architecte a fait à dessein pour accroître l'effet de la perspective. Son ordonnance présente dans toute sa longueur un rez-de-chaussée avec soubassement et pilastres doriques de marbre rouge veiné, à fûts découpés en panneaux, qui encadrent des arcades simulées, formant les vitrines et autres ouvertures des boutiques; un premier étage à pilastres ioniques et à grandes fenêtres rectangulaires avec chambranles, alternant de distance en distance avec des niches de même forme qui renferment des statues, et enfin un grand attique percé d'une suite de fenêtres moins grandes et plus simples. Deux belles façades parfaitement semblables l'une à l'autre en décorent les deux extrémités. Pour la décoration de leurs parties latérales, on a suivi l'ordonnance de l'intérieur, si ce n'est qu'ici l'étage en attique est orné de pilastres ioniques dont l'entablement est couronné d'une balustrade. L'avant-corps qui décore le centre de chaque façade, a son rez-de-chaussée entièrement ouvert en forme de portique, soutenu par huit colonnes doriques accouplées en retraite et non de front. Au-dessus de leur entablement, s'élève dans la longueur de l'avant-corps un balcon, derrière lequel le premier étage offre une grande fenêtre vénitienne. L'étage en attique n'a qu'une simple fenêtre quadrangulaire et à balcon, mais cantonnée également de deux niches avec statues. La décoration de cet avant-corps est répétée avec de légères modifications contre

les murs des deux avant-corps qui font face à l'intérieur de la galerie. Elle l'est également, avec le portique du rez-de-chaussée, aux deux côtés de la rue qui interrompt la continuité de la galerie. A gauche et à-peu-près vers la moitié de sa longueur, cette dernière débouche par une arcade dans une galerie secondaire longue de 54 m., large de 4 m. 1/2, et dont les bâtiments n'offrent qu'une suite de vitrines carrées, ornées d'un grand ordre de pilastres doriques en bois, dont l'entablement porte la couverture vitrée qui est ici en forme de toit à deux versants, tandis que dans la grande galerie elle est hémisphérique. A droite et presqu'en face de cette galerie transversale, une porte conduit à un marché aux fleurs, cour carrée, couverte en vitres et bordée aux quatre côtés d'un portique double et superposé, porté par des colonnettes en fer.

Le beau marché couvert que M. Cluysenaar a construit à Bruxelles en 1847, est encore un monument qui par la nouveauté de son plan et de sa décoration fait le plus grand honneur au talent de cet artiste. Il forme intérieurement un carré long dont le fond se recourbe en hémicycle et qu'entourent deux galeries superposées, construites en fer comme la vaste toiture qui couvre le marché. L'ampleur et l'élévation de ce vaisseau en rendent l'aspect aussi noble qu'imposant. Ce marché a trois issues. Sa façade principale [1] donne

[1] L'entrée sur la rue de la Madelaine est formée par la facade de l'ancien hôtel du roi d'armes de Brabant, bâti à la fin du XVIIe siècle. Elle n'a de remarquable que les deux grosses colonnes doriques à bossages qui flanquent la grande porte cintrée et soutiennent un balcon en pierre. A l'intérieur de cet hôtel on remarquait, avant sa démolition récente, un portique à colonnes doriques réunies par des arcs plein-cintre qui séparait la première de la seconde cour. Les boutiques qui bordent de chaque côté le vestibule ont une belle devanture en bois, richement sculptée en style de renaissance sur les dessins de M. Pauwels.

sur la nouvelle rue Duquesnoi et est sous le rapport de l'art, la partie la plus intéressante de toute la bâtisse, car l'architecte y a employé avec beaucoup de succès un style en quelque sorte nouveau, dans lequel il semble avoir cherché a combiner les éléments du style roman avec ceux de l'architecture florentine et du style ogival tertiaire à sa dernière période. Que tel ait été son but ou non, M. Cluysenaar a produit ici une œuvre des plus remarquables, pleine d'originalité et de l'effet le plus piquant. Cette façade se compose de deux larges portiques superposés, formés chacun de neuf arcades d'une grande portée, à cintres très-surbaissés au portique inférieur, qui est exhausssé de trois marches, à plein-cintre au portique supérieur. Elles retombent sur des colonnes cylindriques en faisceau, d'un très-faible diamètre et à chapiteaux ornés de feuillages. Leurs piédestaux au portique supérieur sont unis entre eux par une balustrade découpée à jour. Une seconde balustrade portée par un vigoureux entablement, posant sur une arcature en forme de machicoulis, couronne cette façade monumentale, entièrement bâtie en pierres bleues de grande dimension.

La construction des chemins de fer qui a tant contribué à l'agrandissement et à l'embellissement de nos villes, a encore donné naissance à une nouvelle spécialité d'édifices publics, les stations ou débarcadères. Celles de nos stations qui sont déjà construites, présentent généralement une architecture simple, correcte et élégante; telles sont entr'autres les stations d'Ostende, de Bruges, de Louvain, de Tournai

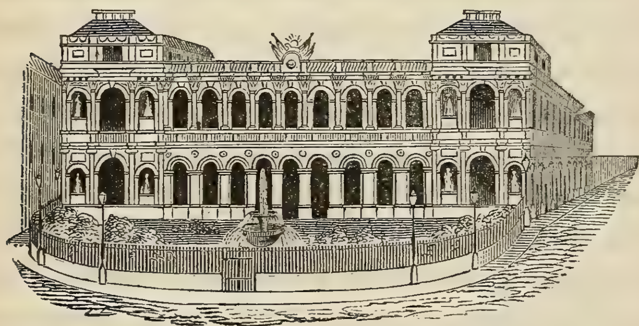
et de Braine-le-Comte. Les stations de Gand et de Bruxelles sont même de véritables monuments, surtout la seconde [1].

La station de Gand, dont l'architecte est M. Payen, se compose d'un long et triple hangar en fer, juxtaposé et supporté par deux rangs de colonnettes de la même matière. Les deux côtés latéraux sont bordés chacun par un bâtiment percé de vingt portes et fenêtres cintrées, au centre desquelles s'ouvre une porte plus élevée, ornée de quatre pilastres doriques accouplés. Les façades de ces ailes sont d'un dessin uniforme, tant vers la campagne que du côté de la ville : elles offrent chacune quatre colonnes doriques avec entablements en ressaut, qui encadrent deux fenêtres et une porte cintrée. Cet ordre est couronné par une balustrade et au milieu par un amortissement en forme de niche, traité en style de renaissance. Le côté long de l'aile droite présente extérieurement la même ordonnance qu'à l'intérieur de la gare, sauf qu'au-dessus des fenêtres règne un entablement surmonté d'une balustrade; mais sa partie centrale, dans une étendue de sept fenêtres et de la porte, est coupée par un grand pavillon carré, élevé d'un étage, et que décore un bel avant-corps de quatre colonnes doriques, surmontées d'un nombre pareil de colonnes corinthiennes, qui portent un fronton triangulaire et sont reliées entre leurs piédestaux par une balustrade. Ce péristyle et les

[1] On ne peut en dire autant de la station centrale de Malines, dont les bâtiments sont d'une simplicité mesquine et du style le plus vulgaire.

façades des ailes sont construites en pierres bleues; le soubassement, les pilastres et les entablements des autres parties des bâtiments sont également en pierres; le reste est de briques.

La station de Bruxelles, construite en 1840 sur les plans de M. Coppens, présente aussi un vaste et triple hangar en fer, mais entouré de trois côtés de bâtiments élevés. Leurs faces latérales sont d'un style simple; elles offrent sur un haut soubassement un rez-de-chaussée rustique, à fenêtres et portes cintrées, et revêtu de pierres bleues, un grand étage à fenêtres rectangulaires avec chambranles, un large entablement et un petit attique. La façade antérieure, non-encore achevée, sera d'une ordonnance aussi belle que riche et entièrement revêtue de pierres bleues.



A l'intérieur de cette magnifique station, plusieurs salles brillent par le luxe et le bon goût de leur décoration en style de renaissance.

Pour l'époque ogivale, nous n'avons eu à mentionner que deux ou trois édifices consacrés à l'administration de la justice; les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles

ne sont pas beaucoup plus riches en constructions de cette nature ayant quelqu'importance architecturale.

Nous devons au XVIe siècle l'élégante façade de l'ancien greffe de Bruges, construit en 1537, et, après la maison consulaire des Biscayens, la plus ancienne construction connue de la Belgique en style de renaissance. Cette jolie façade est ornée d'un double ordre corinthien à colonnes engagées dont les fûts sont cannelés et sculptés en arabesques à leur partie inférieure. Le premier ordre pose sur un haut soubassement avec piédestaux simulés, également décorés d'ornements en bas-relief. De gracieux rinceaux couvrent la frise de l'un et de l'autre ordre, dont les entre-colonnements sont remplis par des fenêtres à croisillons [1]. Au-dessus de l'ordre supérieur, s'élèvent trois pignons bordés d'enroulements et couronnés jadis de trois statues. Le pignon central, beaucoup plus grand que les deux pignons latéraux, est percé d'une fenêtre pareille à celle des deux étages, mais encadrée par deux jolies colonnettes corinthiennes à fûts tors et sculptés. On entre dans ce bâtiment par deux portes placées à l'extrémité droite de la façade, l'une fort large, l'autre plus petite, et toutes deux en arcs surbaissés [2].

La façade de l'ancien tribunal du Franc de Bruges

[1] Ces fenêtres sont rectangulaires, mais comme ce dernier terme revient sans cesse, chaque fois que nous l'omettrons, les fenêtres seront censées de cette forme. Il en sera de même du mot triangulaire ajouté à fronton.

[2] Voir l'élévation de cette façade dans l'ouvrage de M. RUDD sur les monuments de Bruges. Les vues du greffe de Bruges dans SANDERUS et les *Délices des Pays-Bas* sont très-inexactes. Ce greffe ne doit pas être confondu avec celui dont nous avons parlé ci-devant.

(aujourd'hui cour d'appel), reconstruite en 1727 sur les plans de l'architecte J. Vercruys, est d'un style simple, correct et sévère qui annonce bien la destination ancienne et nouvelle de cet édifice. Elle se compose d'un soubassement à bossages et de deux étages de grandes fenêtres à chambranles, au-dessus desquels règne à la naissance du toit un bel entablement dont la frise est ornée de consoles. La porte au centre de la façade est cantonnée de quatre colonnes doriques accouplées, posées sur des piédestaux et qui portent un balcon derrière lequel s'ouvrent une grande fenêtre en plein-cintre et deux niches renfermant des statues. Au-dessus de l'entablement de cet avant-corps s'élève une espèce d'attique ornée d'un bas-relief et couvert d'un fronton [1].

L'hôtel du Conseil de Brabant, bâti en 1778 sur les plans de Guymard, en face de l'avenue centrale du parc de Bruxelles, est, quant à son extérieur, un des monuments modernes les plus splendides de



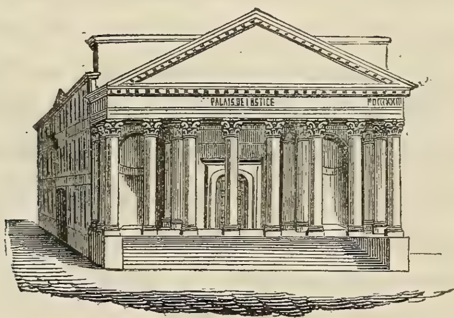
toute la Belgique. Vue de l'extrémité de cette avenue, cette façade avec son péristyle de huit colonnes ioniques modernes, cannelées et de 11 mètres de hauteur, et son beau fronton, dont les sculptures sont l'œuvre

[1] M. Rudde a donné un dessin de cette façade.

capitale de Godecharle, présente un coup-d'œil ravissant, auquel contribue encore la blancheur éclatante de ses pierres tranchant sur la verdure des arbres. La transformation de ce monument en palais des États-Généraux (aujourd'hui palais de la Nation), sous le royaume des Pays-Bas, en a modifié entièrement l'intérieur, qui ne se faisait remarquer du reste que par la hardiesse de son escalier en hélice. Les nouvelles constructions ont été exécutées en 1818 sur les plans de l'architecte Van der Straeten. Aujourd'hui le rez-de-chaussée est occupé par un grand vestibule, soutenu par trois rangs de piliers toscans, réunis par des arcs plein-cintre, et qui portent une voûte d'arête. De droite et de gauche, un grand escalier en marbre de Beaumont conduit aux salles des deux chambres. Chaque escalier est couvert d'une voûte en berceau, ornée de caissons avec rosaces, qui retombe des deux côtés sur l'entablement de huit colonnes ioniques. La salle de la seconde chambre, qui a 18 m. de profondeur sur 23 m. de largeur, est construite en hémicycle dans la forme des théâtres des anciens. Autour des gradins s'élèvent deux rangs superposés de colonnes ioniques et corinthiennes formant les galeries des tribunes publiques. Le mur de face, au centre duquel se trouve le bureau du président, est décoré des mêmes ordres en pilastres. Les entrecolonnements de l'ordre supérieur sont, de ce côté, percés d'arcades donnant sur la tribune du corps diplomatique. La salle est couverte d'une voûte ornée de caissons carrés avec rosaces.

La salle de la première chambre vient d'être reconstruite sur le même modèle, mais dans des dimensions plus restreintes. Les autres appartements du palais n'ont qu'une décoration fort simple.

L'introduction de la législation française, a, par l'établissement des cours d'appel et des tribunaux de première instance, nécessité l'érection d'un grand nombre de nouveaux palais de justice. A la liste de ceux que, dans le tableau général de notre architecture moderne, nous avons dit avoir été élevés sous le royaume des Pays-Bas et depuis la révolution de 1830, il faut ajouter les palais de justice de Bruxelles, d'Audenaerde, de Termonde, de Charleroi et de Verviers. Mais à l'exception de ce dernier et des palais de Gand et de Mons, aucun de ces édifices ne présente sous le rapport de l'art un intérêt assez grand pour mériter plus qu'une simple mention. Nous nous bornerons donc à joindre ici le dessin du péristyle du palais de justice



de Bruxelles, construit en 1817, et dans lequel on a eu la prétention de reproduire exactement le superbe péristyle du Panthéon de Rome; mais cette copie n'est qu'un mauvais pastiche qui a les défauts de

l'original (un fronton trop grand et trop élevé) sans en avoir aucune des beautés [1].

Le palais de justice de Gand, après l'université et le théâtre de cette ville, le plus beau monument nouveau de la Belgique, a été commencé en 1837 sur les plans de M. Roelandt. Il forme un quadrilatère long de 66 m., large de 53 et demi. Un rez-de-chaussée à bossages taillés en facettes, un grand étage de magnifiques fenêtres avec balcons et flanquées chacune de deux colonnettes corinthiennes portant fronton, puis un petit étage en attique et un entablement couronné d'une balustrade, constituent l'ordonnance des quatre faces du palais. Les façades antérieure et postérieure sont ornées, l'une et l'autre, d'un grand avant-corps central, composé de cinq arcades qui portent un péristyle de six colonnes corinthiennes avec fronton dont le tympan doit être rempli par un bas-relief. On monte de droite et de gauche au péristyle antérieur par un perron divisé par un palier. Le fond du péristile est percé de cinq portes-fenêtres à chambranles, séparées par des colonnes, également d'ordre corinthien, au-dessus de l'entablement en ressaut desquelles se présentent cinq médaillons qui

[1] De plus, ce péristyle si prétentieux est accolé comme au hasard à l'un des angles du bâtiment. Du reste le palais de justice de Bruxelles n'est tout entier qu'une masse de constructions informes et irrégulières, restes de l'ancien couvent des Jésuites et du collége Thérésien.

En 1837, les Chambres et le Conseil provincial du Brabant avaient voté une somme de deux millions et demi de francs pour la construction d'un nouveau palais dans une des plus belles positions aux abords du parc. Les vues étroites et *bourgeoises* de la majorité du Conseil communal d'alors firent rejeter, après trois ans de délibération, ce magnifique projet qui eut doté la capitale d'un des plus beaux palais de justice de l'Europe, comme l'attestent les derniers plans (non pas ceux qui ont été gravés), que M. Suys avait dressés à cette fin.

doivent renfermer les bustes de jurisconsultes célèbres. Aux façades latérales, il n'y a que des avant-corps simulés à quatre pilastres et à frontons.

De ce côté, le rez-de-chaussée, éclairé par des fenêtres cintrées, pose sur un soubassement à bossages vermiculés, qui est percé d'une suite d'ouvertures de caves à plein-cintre Du centre de la façade latérale gauche, un grand escalier en pierres, décoré de part et d'autre de douze colonnes doriques qui s'appuyent sur un haut soubassement et recoivent la retombée d'une voûte en berceau, conduit à la salle des Pas-Perdus, longue de 46 m. large, et haute de 15 m. La partie inférieure des deux côtés longitudinaux de cette salle ne présente que des murs lisses, interrompus seulement par six portes placées symétriquement en face les unes des autres. Cinq de ces portes donnent accès aux Greffes et aux salles des tribunaux, décorées avec simplicité et élégance. L'extrémité de chacun des petits côtés de la salle des Pas-Perdus est ornée de quatre grandes colonnes doriques. Une belle colonnade ionique, couronnée d'un riche entablement et formant galerie, règne autour de la salle à la moitié de sa hauteur. Les colonnes sont répétées contre le mur de la galerie par des pilastres entre lesquels sont percées des fenêtres cintrées. La salle a une voûte en berceau ornée de panneaux, qui déborde le faite du palais. Sa couverture extérieure en dos d'âne est revêtue de zinc. Une autre grande salle, servant de Bourse, occupe toute la partie antérieure du rez-de-chaussée. Elle est de forme elliptique et entourée de colonnes cannelées

d'ordre dorique grec, qui portent les arcs doubleaux d'une voûte très-surbaissée et construite en fer.

Ce magnifique monument, revêtu de pierres de Rochefort, est entièrement isolé et précédé d'une place, ornée de plantations et entourée d'une belle grille en fer.

Le palais de justice de Mons, a été bâti en 1847 sur les plans de l'ingénieur Huriaux. Isolé seulement d'un côté, il y présente une cour assez étendue, bordé de deux ailes de bâtiments à rez-de-chaussée rustique, surmonté d'un grand étage de fenêtres à chambranles, d'un entablement et d'un attique. La façade au fond de la cour est ornée d'un péristyle de quatre colonnes doriques avec fronton, au-dessus de cinq arcades auxquelles conduit un grand perron. De là, on pénètre par un vestibule, porté par des colonnes doriques, dans une salle de Pas-Perdus, entourée comme à Gand, d'une galerie haute, mais offrant ici, au lieu de colonnes, une suite de caryatides. Le plafond est découpé en caissons à jour et fermés par des vitraux. La salle des assises, carré long, terminé en hémicycle que décorent des pilastres corinthiens, a une voûte ornée de caissons semblables.

L'architecte du palais de justice de Verviers, encore en construction, est M. Dumont. Ce palais sera en style de renaissance. Sa gracieuse façade, longue de 43 m. 50 c. sur 13 m. de hauteur, présentera un rez-de-chaussée de trois portes et de six fenêtres à arcs surbaissés, un étage de neuf grandes fenêtres à plein-cintre et un entablement couronné d'une balustrade portant des patères. Les angles seront décorés d'avant-corps simulés, ornés d'une niche

avec statue. Toute la surface des pleins est découpée en panneaux. La salle des Pas-Perdus, qui occupera le centre du bâtiment, aura la même ornementation. Une grande prison cellulaire, d'une architecture simple, s'élèvera derrière l'édifice. L'extérieur de ce palais est revêtu de pierres bleues.

La Belgique est non seulement un des pays de l'Europe dont le système pénitentiaire présente l'organisation la plus parfaite, mais elle les a encore presque tous devancés dans cette importante question humanitaire et de progrès social. Déjà en 1772, s'élevait, d'après le projet du vicomte Vilain XIIII et sous la direction de l'architecte Malfaison, l'immense maison de détention de Gand, citée à son origine comme un modèle en son genre et qui a servi de type à la plupart des grands établissements de l'espèce qui ont été créés depuis lors à l'étranger. C'est aussi la première de nos prisons modernes qui soit à citer sous le rapport de l'architecture. Elle présente un vaste octogone, construit en briques, sans jours à l'extérieur et partagé intérieurement en huit cours par autant de bâtiments à trois étages, convergeant comme les rayons d'une roue, vers une cour centrale, également octogone et bordée de bâtiments de la même hauteur.

Vers le même temps, c'est-à-dire en 1777, l'architecte Dewez bâtissait la maison de détention de Vilvorde, quadrilatère régulier à plusieurs étages d'ouvertures carrées, mais où tout a été rapporté exclusivement à la seule utilité.

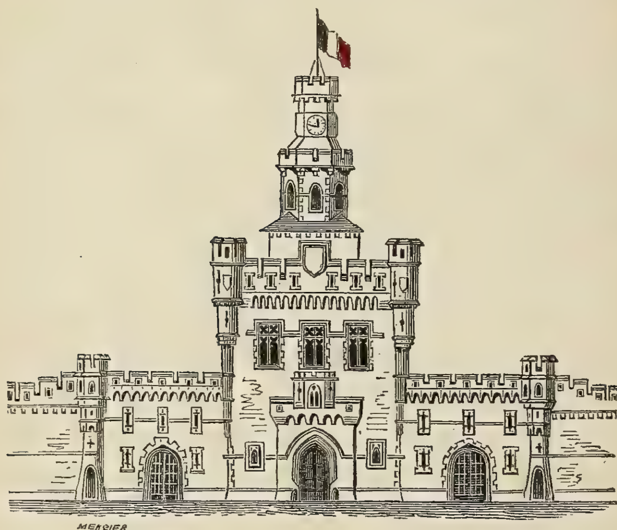
Bien que d'une architecture très-simple aussi, la

prison de Bruxelles, commencée en 1813 sur les plans de l'architecte français Damesme, a plus de style. C'est un carré parfait de 90 m. de côté, divisé intérieurement en quatre cours par quatre corps de bâtiments qui se coupent en croix. Ils n'offrent, comme la prison entière, que des murs en briques, percés d'ouvertures en carré long et grillées. Seulement la façade antérieure se distingue par un portique en avant-corps, construit en pierre bleue et formé de quatre piliers trapus, réunis par des arcs plein-cintre, que recouvre un gable surbaissé. Plus loin, aux deux tiers de la longueur de la façade, s'ouvrent de chaque côté, à ras du sol, un arc dont les claveaux en pierre bleue figurent des bossages à facettes. Deux avant-corps simulés, dont les angles sont marqués par des refends en pierre blanche, terminent cette façade qui ne manque pas d'un certain caractère de vigueur. Un large palier entoure tout l'édifice et sert de promenoir aux sentinelles [1].

Une révolution complète s'est faite depuis une douzaine d'années dans l'architectonique de nos prisons, non seulement quant à leurs distributions intérieures (dont nous n'avons pas à nous occuper), mais plus encore dans le style de leur extérieur. C'est dans les nouvelles prisons cellulaires de Liége, de Bruxelles de Charleroi et de Dinant que l'on remarque surtout, ce progrès de l'architecture civile moderne que nous avons déjà signalé, et qui consiste à donner à une

[1] Cette description est faite d'après le plan, la coupe et l'élévation extérieure donnés par M. Goetghebuer et abstraction faite de toutes les additions et changements que les besoins du service y ont fait introduire plus tard.

construction publique quelconque une décoration extérieure en harmonie avec sa destination. Aussi loin d'attrister les regards, comme nos vieilles prisons, par leur aspect sombre et repoussant, ces nouveaux édifices ont des façades monumentales et contribuent à l'embellissement urbain [1]. A l'exemple des Anglais et des Américains du Nord, l'ingénieux architecte, M. Dumont, a adopté pour l'ordonnance extérieure des quatre prisons susdites le type sévère et imposant des châteaux du moyen âge, mais tempéré et modifié par une ornementation plus soignée. L'élévation ci-jointe de la prison de Liége,



la plus grande des quatre, nous dispensera de sa description. A ce donjon, revêtu de pierres de taille, se

[1] C'est au goût éclairé et aux connaissances archéologiques de M. le baron de Hody, administrateur de la sûreté publique, que l'art est redevable en Belgique de cette heureuse métamorphose.

joint de chaque côté un mur en briques, couronné de créneaux et aux angles d'échauguettes, qui embrasse un vaste espace carré.

La prison cellulaire de Bruxelles, construite dans le même style, qui est le style anglais de la fin du xve et de la première moitié du xvie siècle, connu sous le nom de style Tudor, est moins étendue et n'a d'apparent que le côté antérieur, façade en carré long, percée de quatre étages de petites fenêtres et couronnée d'une belle arcature, portant des créneaux, du centre desquels surgit une échauguette octogone également crénelée. Deux avant-corps d'une faible saillie, découpés chacun par un grand arc surbaissé et simulé qui entoure trois grandes fenêtres superposées, donnent avec la longue arcade qui encadre la porte et une grande fenêtre, partagée en deux baies, beaucoup de mouvement et de jeu à cette imposante façade, appareillée en briques pour le fond et en pierres bleues pour toutes les saillies.

Les prisons de Dinant et de Charleroi sont de style roman. L'extérieur de la première offre l'apparence d'une entrée de ville ou de château, bordée, de droite et de gauche, d'un mur crénelé, et composée d'une façade ou courtine avec pignon à gradins que cantonnent deux tours, rondes à leur base, octogones à leur partie supérieure, qui est couronnée d'une arcature et de flèches pyramidales en bois. La porte, à arc plein-cintre retombant sur deux colonnettes, est surmontée d'une grande fenêtre également cintrée et subdivisée par une colonnette en deux arcades mi-

neures. Une fenêtre semblable, mais de moindre dimension, décore le pignon. D'autres ouvertures romanes éclairent les différents étages des tours et de la partie centrale de cet édifice si pittoresque, dont la position au pied de rochers escarpés augmente encore l'aspect romantique. La prison de Charleroi présente aussi une façade à large pignon, mais sans gradins ; ses fenêtres plus grandes que celles de la prison de Dinant, accusent plutôt le style ogival de la renaissance, que le style roman.

La Belgique ayant toujours appartenu, pendant les trois derniers siècles, à des puissances étrangères, il ne pouvait y être question alors de l'érection de quelque palais de souverain, pareil à ceux qui, pendant ce laps de temps, s'élevèrent avec tant de splendeur et en si grand nombre, jusque dans les capitales des moindres principautés de l'Italie et de l'Allemagne. Les grandes constructions que les archiducs Albert et Isabelle firent ajouter à l'ancien palais ducal de Bruxelles, étaient sans plan et de l'architecture la plus insignifiante. Lorsqu'à la suite de l'incendie de ce palais, le prince Charles de Lorraine tranféra la résidence des gouverneurs-généraux des Pays-Bas autrichiens à l'ancien hôtel de Nassau, qu'il avait acheté de la princesse douairière d'Orange, il y fit faire de grands changements, tant intérieurement qu'extérieurement [1]. Il chargea l'architecte Folte de ces travaux, dont les plus importants furent la nouvelle

[1] Il avait été question d'abord de la reconstruction du palais incendié, mais la dépense considérable qu'elle aurait nécessitée, fit renoncer à ce projet. On conserve encore aux archives du royaume plusieurs plans magnifiques, qui furent dressés dans ce but. Voir *Inventaire des cartes et plans* de cet établissement, N. 510-513.

chapelle que nous avons décrite plus haut et la reconstruction de la façade et de toute la partie antérieure du palais. Cette façade est assez jolie, mais n'annonce pas un grand palais. Elle se divise en deux parties, l'une rectiligne, l'autre, qui forme l'entrée du palais, curviligne. La première, d'un style assez simple, se compose d'un rez-de-chaussée rustique, percé de fenêtres cintrées, d'un grand étage à fenêtres avec chambranles et d'un étage en attique couronné d'un entablement avec balustrade. Au centre s'élève un avant-corps, peu saillant, décoré au rez-de-chaussée de quatre colonnes doriques entre lesquelles sont percées trois portes cintrées, et, au premier étage, de quatre pilastres ioniques encadrant trois fenêtres également cintrées. Un fronton orné d'un bas-relief et engagé dans un attique y interrompt et remplace la balustrade du comble. La partie concave a une ornementation plus riche. Le rez-de-chaussée y est percé de quatre portes en plein-cintre et le premier étage d'autant de fenêtres cintrées, qu'encadrent huit pilastres ioniques accouplés. Les fenêtres carrées de l'attique y alternent avec des bas-reliefs de la même forme; enfin la balustrade y est couronnée de quatre trophées d'armes et d'une grande statue représentant, dit-on, l'impératrice Marie Thérèse, en costume grec. Deux petites ailes rectilignes précèdent cette entrée. Leur ordonnance ne diffère que légèrement de celle de cette dernière. Le vestibule présente une rotonde, remarquable par la hardiesse de sa voûte plate, qui pose sur des colonnes doriques isolées et accouplées, placées contre les murs. On remarque aussi le grand escalier en marbre blanc, dont la rampe était

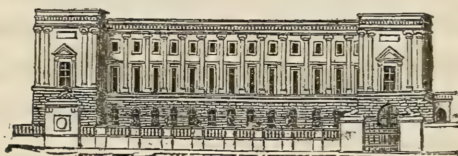
jadis ornée de groupes en bronze, représentant les douze travaux d'Hercule; la décoration en stuc de ses parois et la grande et belle rotonde à laquelle il aboutit. Cette vaste salle a été exécutée sur le dessins de Dewez. Ses murs sont ornés de panneaux et de trophées en stuc, et sa voûte hémisphérique de caissons avec rosaces. Le pavé forme une belle étoile en marbres de rapport. Plusieurs des nouvelles salles du palais se distinguaient par leurs grandes dimensions et par de beaux parquets en marqueterie, mais sous le rapport architectural, elles offraient peu d'intérêt.

La façade de l'ancien palais des princes évêques de Liége, construite en 1737, sur les dessins de l'architecte Anneessens, de Bruxelles, est d'un bel effet par ses grandes dimensions et la noble simplicité de son architecture. Elle se compose de deux étages de grandes et belles fenêtres à chambranles et d'un étage en attique, surmonté d'un entablement qui porte une balustrade. Le centre est décoré d'un riche avant-corps à deux ordres de colonnes et de pilastres accouplés, corinthiens et composites, terminés par un grand fronton cintré dans le tympan duquel étaient sculptées, avant 1793, les armes de l'évêché de Liége. Cette façade est tout entière revêtu de pierres bleues.

Lorsqu'en 1815, Bruxelles devint une des deux capitales du royaume des Pays-Bas, il fallut nécessairement songer à y construire un palais pour le souverain, l'ancien palais des gouverneurs généraux, outre qu'il aurait mal rempli cette destination, ayant été converti, sous le gouvernement français, en musée et en bibliothèque publique.

Le nouveau palais fut commencé, en 1820, sur les plans de l'architecte Van der Straeten, sur l'emplacement de plusieurs hôtels dont, par une économie mal entendue, on conserva des parties considérables, ce qui a nui au développement intérieur de l'édifice. Il devait former les trois côtés d'un carré long; mais on n'a construit en entier que la façade principale, longue de 120 m. et copiée sur celle de l'hôtel des monnaies de Paris, sauf que cette dernière est en pierres de taille, tandis que la façade du palais de Bruxelles est construite en grande partie de briques. Elle présente un rez-de-chaussée à refends, percé d'une suite de fenêtres rectangulaires, un bel étage bordé dans toute sa longueur d'un balcon en fer et un second étage à fenêtres carrées que surmontent un entablement et un attique. L'avant-corps du milieu n'a été élevé qu'en 1827 sur les plans de M. Suys. Il est formé de cinq arcades de face et de deux arcades en retour, qui portent un péristyle de six colonnes corinthiennes de plus de trente pieds de hauteur, à chapiteaux de bronze et dont les fûts monolithes pèsent chacun 36,000 livres. Une balustrade avec piédestaux couronne l'entablement de cette colonnade. La façade de gauche, sur le jardin, ne diffère de la façade principale que parce que son avant-corps ne se compose que de quatre grandes colonnes corinthiennes engagées, placées sur un perron. A l'exception des deux vestibules qui traversent le palais à ses deux extrémités et dont la voûte retombe sur deux rangs de colonnes doriques sans bases, l'intérieur n'offre point de décoration architecturale qui mérite une description.

L'ancien palais du prince d'Orange, construit en 1823 sur les plans de l'architecte Van der Straeten, a plus d'importance monumentale que celui du roi. C'est un parallélogramme, isolé entre cour et jardin, de 72 m. de longueur, de 31 m. de largeur et avec les avant-corps de 35 m. L'ordonnance extérieure, qui est la même pour les quatre façades, est trop



uniforme et manque de force et de relief. Le rez-de-chaussée à refends est revêtu de pierres bleues, les pilastres ioniques antiques des deux étages et les encadrements des fenêtres de pierres jaunes, qui se détachent sur un fond de marbre bleuâtre. L'intérieur du palais offre plus d'intérêt. Au rez-de-chaussée, les deux avant-corps des extrémités sont traversés dans toute leur largeur par deux vestibules dont les voûtes surbaissées et ornées de caissons sont portées par 32 colonnes doriques sans bases. Au centre du palais se trouve un autre vestibule quadrangulaire à voûte plate, renforcée par des arcs doubleaux en plate-bande, qui posent sur huit colonnes pareilles aux premières. A droite et à gauche de ce vestibule sont deux magnifiques escaliers conduisant aux appartements supérieurs. Le premier aboutit à une galerie entourée de douze colonnes corinthiennes et couverte d'une voûte hémisphérique découpée en caissons avec

rosaces. De cette galerie, on passe dans la superbe salle des fêtes, carré long de 12 m. de longueur, y compris l'abside qui termine son extrémité supérieure, et de 12 m. de largeur. De trois côtés règne dans sa partie supérieure une colonnade dorique cannelée et sans bases, sur l'entablement de laquelle pose le plafond orné de magnifiques rosaces. Cette salle, revêtue de marbre blanc, a été exécutée sur les dessins de M. Suys. L'ancienne galerie de tableaux du prince a un revêtement en marbre rouge de Beaumont; plusieurs autres pièces se distinguent également par la richesse des marbres qui couvrent leurs parois et par la beauté de leurs parquets.

Nos anciens gouverneurs généraux, à dater du règne de Charles-Quint, paraissent avoir attaché beaucoup plus de prix à leurs résidences d'été qu'à leurs habitations urbaines, à en juger au moins par le nombre des châteaux qu'ils ont fait bâtir ou reconstruire dans les campagnes, et par la beauté de plusieurs de ces édifices. Ainsi Marie de Hongrie, sœur de Charles-Quint et gouvernante des Pays-Bas, fit bâtir en 1548 sur les plans de Jacques de Breuck les châteaux de Marimont et de Binche, mais qui subsistèrent à peine quatre ans et furent ruinés de fond en comble par Henri II, roi de France, en 1552, en représaille de ce que la gouvernante en avait usé de même à l'égard de sa maison royale de Folembrai, entre Noyon et Laon. Les auteurs contemporains vantent beaucoup la richesse de l'ameublement de ces châteaux et la beauté de leurs jardins, mais ils ne disent rien

de leur architecture [1]; toutefois le talent dont leur architecte avait fait preuve dans la décoration du jubé de Sainte-Waudru, à Mons, doit faire présumer que ces châteaux étaient également dessinés dans le style le plus élégant de la renaissance. Nous ne possédons pas plus de renseignements sur le château que les archiducs Albert et Isabelle élevèrent sur les ruines de celui de Marimont et dont ils faisaient leur séjour de prédilection; sur l'intérieur des constructions fort simples qu'ils ajoutèrent au château ducal deTervueren, sur le nouveau château qu'y avait fait bâtir le prince Charles de Lorraine, et sur le château ou maison de chasse que l'électeur Maximilien-Emmanuel avait fait construire à Boitsfort, près de Bruxelles, par le célèbre architecte français Boffrand; tous ces édifices ont été démolis avant la fin du siècle dernier, et il n'en reste à notre connaissance, ni gravures, ni descriptions architectoniques. Nous connaissons un peu mieux le château de Marimont, réédifié par ordre du prince Charles, tant par les débris qui ont échappé au vandalisme des révolutionnaires français de 1793, que par les plans qui en existent encore aux archives du royaume [2]. On voit, par ces derniers, que les communs et autres

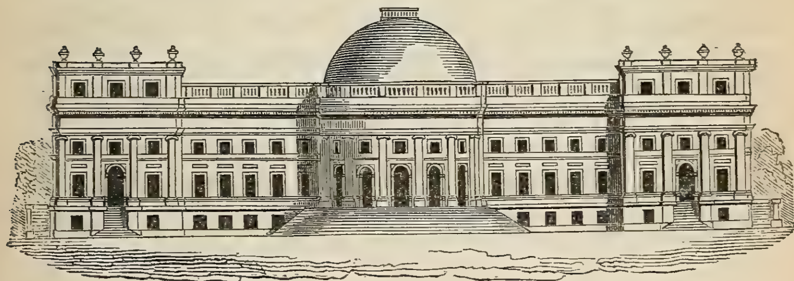
[1] " Ce soir, dit Franc. de Rabutin, en décrivant les ravages commis par l'armée de Henri II, ce soir toute nostre armée alla camper à l'entour de Bains, et là furent allumez des feux encore plus grands que les premiers, pour y estre enflammez et embrasez des plus beaux chasteaux et maisons de gentilhommes, qu'on pourrait bastir n'edifier; entre autre fut mis le feu en la magnifique maison de Marimont, construite curieusement pour le singulier plaisir et delectation de la reyne Marie, appropriée de tant de singularitez qu'il est possible de penser. Un autre excellent chasteau appellé Trazeny fut bruslé et la pluspart ruiné, etc....... autant en fit-on d'un très-beau et magnifique chasteau qu'elle y (à Binche) avait faict nouvel eslever, remply et aorné de toutes choses exquises, comme de plusieurs varietez de marbres, tableaux, peinctures plates et eslevées, statues, colonnes de toutes sortes, etc."

[2] *Inventaire des cartes et plans*, Nos 582 à 588.

dépendances étaient assez étendus, mais sans plan arrêté, tandis que le château lui-même formait un carré long de médiocre grandeur et flanqué de quatre avant-corps aux extrémités. Nous ignorons quelle était l'ordonnance des façades et de l'intérieur de cet édifice.

Après le château de Marimont, il ne reste à mentionner que le magnifique château de Laeken et le beau pavillon de Tervueren.

Le château de Laeken fut bâti en 1782, sur les plans ou d'après les idées du prince Albert de Saxe-Teschen, époux de l'archiduchesse Marie-Christine, et sous la direction des architectes Montoyer de Nivelles et Payen de Tournai. Par la beauté de son architecture, ce palais figure au premier rang des monuments modernes de la Belgique, et par l'heureux choix de sa position, il en est aussi un des principaux ornements. Quadrilatère de 45 toises de longueur sur 11 ½ de largeur, il occupe le point culminant d'une colline où sa façade postérieure, ci-jointe,



dominant une vaste pelouse et aperçue d'une grande distance, produit dans le lointain un coup-d'œil superbe et presque féérique. La façade antérieure

n'en diffère qu'en ce que l'avant-corps du centre, auquel on parvient par un perron de plusieurs marches et par deux rampes latérales, destinées aux voitures, se compose de quatre grandes colonnes ioniques avec fronton triangulaire, dont le tympan est orné d'un bas-relief. Les petits côtés latéraux ont la même ordonnance que les ailes entre les avant-corps. Par le péristyle, on arrive dans un vaste et beau vestibule en carré long, sur lequel donne à droite un grand escalier et en face une superbe salle en rotonde de 9 toises et demie de diamètre, entourée de douze colonnes corinthiennes cannelées, entre lesquelles les parois sont ornées de bas-reliefs. La voûte est découpée en magnifiques caissons. Dans le parc, on remarque aussi un charmant petit temple rond monoptère, à colonnes doriques, et une très-belle orangerie dont la façade est ornée dans toute sa longueur de colonnes grecques du même ordre et qui se termine en plate-forme [1].

Le pavillon royal de Tervueren, bâti en 1817 pour le prince d'Orange, sur les dessins de l'architecte Van der Straeten, offre l'aspect d'une belle *villa* italienne. Son plan trace un carré parfait de 37 mètres de côté. La planche suivante en fait connaître exactement l'extérieur, dont les côtés antérieur et postérieur sont absolument pareils l'un à l'autre.

[1] Cette orangerie a été bâtie sous le gouvernement des Pays-Bas. L'ancienne orangerie, démolie au commencement de ce siècle par l'acquéreur du château, qui fut vendu après le traité de Luneville, était d'architecture chinoise et surmontée d'une tour de douze étages de hauteur que l'on voyait par un temps clair à plus de huit lieues de distance. Il en existe un grand modèle en bois au musée d'antiquités.

L'ouvrage de M. Goetghebuer contient un plan du château et une élévation de ses façades antérieure et postérieure.

D'un vestibule carré, éclairé par cinq portes vitrées et entouré de douze colonnes ioniques, on pénètre



dans un très-beau salon circulaire, avec galerie communiquant au premier étage, et richement décoré de sculptures et de bas-reliefs en stuc. Il reçoit le jour d'en haut et occupe le centre du pavillon. Les autres appartements sont aussi décorés avec élégance, mais avec plus de simplicité [1].

Par leur destination, les palais épiscopaux et les hôtels des gouvernements provinciaux appartiennent encore subsidiairement à la catégorie des édifices publics dont nous traitons en ce moment. Mais bien qu'ils soient la plupart construits sur une échelle assez vaste et que quelques-uns même soient d'une architecture assez remarquable [2], nous n'entrerons dans quelques détails que sur le nouveau palais épiscopal de Gand et sur l'hôtel du gouvernement provincial de Liége, les premiers édifices de ce

[1] Voir le plan et une élévation de ce château dans le livre de M. Goetghebuer.

[2] Notamment les hôtels des gouverneurs de Gand, d'Anvers et de Namur, anciens palais épiscopaux de ces villes.

genre construits en style ogival, et offrant, sous ce rapport, un intérêt plus direct pour l'histoire de notre architecture.

Élevé en 1842, sur les plans de l'ingénieur Wolters, et bâti derrière le chœur de la cathédrale de St-Bavon, le palais épiscopal de Gand forme un trapèze de 25 mètres de façade, sur 35 mètres pour chaque côté latéral, non compris le prolongement de ces ailes par les murs du jardin. Son architecture appartient au style ogival tertiaire. Les trois façades, de la même ordonnance, présentent un soubassement percé de demi fenêtres carrées, un rez-de-chaussée à fenêtres surbaissées et trilobées et un étage supérieur à fenêtres ogivales, toutes subdivisées en deux baies surmontées d'une rosace quadrilobée. Le toit est bordé d'une corniche posant sur une arcature ogivale; quatre légères tourelles octogones en couronnent les angles. La porte, au centre de la façade antérieure, est trilobée, cantonnée de deux colonnettes ayant la forme de palmiers et portant un balcon découpé en quatrefeuilles, derrière lequel s'ouvre une fenêtre ogivale, plus grande que celle du même étage, et flanquée de deux statues en pierre couvertes de dais. Elle conduit à un beau vestibule, dont le fond est éclairé par une rose à vitraux colorés. Les murs et les cordons de ce palais sont en pierres de taille bleues ou couverts d'un ciment de cette couleur; les encadrements des fenêtres, les découpures du balcon, les moulures des tourelles, la corniche, les chapiteaux des colonnes, les statues et leurs dais sont de pierre jaune. Cette importante construction, bien qu'elle

donne prise à la critique sous le rapport de la pureté du style, n'en est pas moins un des édifices les plus intéressants dont la ville de Gand se soit enrichie pendant ces dernières années [1].

L'hôtel du gouvernement provincial de Liége, actuellement en construction, ne sera pas un édifice entièrement neuf; il occupera l'aile gauche de la première cour de l'ancien palais du prince évêque, que l'on a isolé par une rue, sur laquelle donne une nouvelle façade d'un effet grandiose et qui reproduit exactement l'ancienne ordonnance du palais. Elle présente à ses extrémités deux grands avant-corps en forme d'ailes, et au centre un magnifique péristyle à colonnes semblables à celles de la cour. La distribution et la décoration des appartements répondront à la beauté de l'extérieur. C'est, comme nous l'avons déjà dit, M. Delsaux, à qui sont confiés ces importants travaux et ceux de la restauration extérieure du palais entier.

Pour compléter la série des monuments et constructions appartenant aux catégories d'édifices que nous avons observées sous l'ère ogivale, nous n'avons plus qu'à parler des ponts.

Les travaux d'utilité publique de cette espèce ayant attiré à un plus haut degré la sollicitude du gouvernement et des villes dans les temps modernes que pendant le moyen âge, un très-grand nombre de ponts nouveaux en pierre ou en bois ont été jetés sur toutes nos rivières pendant les trois derniers siècles, mais

[1] Le *Messager* de 1843 a donné le plan et une élévation de ce palais.

surtout depuis la construction de nos grandes chaussées au XVIIIe siècle.

Nous avons vu précédemment que les ponts anciens les plus considérables de la Belgique avaient été rebâtis intégralement ou en très-grande partie, le pont des Arches à Liége, en 1648, celui de Maestricht en 1698 et 1714, celui de Huy en 1714 et celui de Dinant en 1718. Comme, en décrivant la forme ancienne de ces ponts, nous avons déjà fait connaître leur forme moderne, nous nous bornerons à ajouter que le pont de Maestricht, le plus grand des quatre, a 160 m. de longueur, celui de Huy 139 m., celui de Dinant 107 m. et le pont des Arches 135 m. de longueur sur 12 m. 80 c. de largeur. Il y a encore à Liége deux ponts en pierre des XVIIe et XVIIIe siècles, à trois arches, chacune, de 12 à 17 m. d'ouverture, et de 10 m. de largeur; ce sont le pont Saint-Nicolas, bâti en 1660, et le pont d'Amercœur, reconstruit en 1697 et 1741.

D'autres ponts en pierres de pareille dimension et antérieurs au XIXe siècle existent sur plusieurs points de la Belgique, mais nous les passerons sous silence; d'une part, parce que nous manquons de renseignements sur la date de leur construction, et d'autre part parce que ne différant guère dans leur forme de ceux dont nous avons déjà parlé, leur description nous entraînerait dans des répétitions fastidieuses et inutiles à notre but. Nous nous contenterons donc de mentionner encore les ponts les plus remarquables qui ont été élevés dans le XIXe siècle; tous sont postérieurs à la révolution de 1830.

Le pont de la Boverie, à Liége, avait été commencé

en 1837, mais menaçant ruine avant d'être achevé, il dut être rebâti intégralement quatre ans après. Construit en pierres de taille, il a une longueur de 132 m. et est partagé en cinq arches, dont quatre de 24 m. sur la Meuse et une de 20 m. sur l'Ourthe. De chaque côté règne un large trottoir, bordé d'un parapet et d'une balustrade en fer. La portée des arches de ce pont dépasse de beaucoup celle des arches de tous nos ponts élevés antérieurement. Il est loin cependant d'égaler, en hardiesse comme en beauté, le superbe pont du Val Saint-Benoît, jeté sur la Meuse, à proximité de la même ville, pour relier le chemin de fer de Cologne. Ce pont est considéré à juste titre comme le plus remarquable de tous les ponts existant dans le royaume. Il se compose de cinq arches, en arc de cercle très-surbaissé, qui ont 20 mètres d'ouverture chacune. Le tablier a 14 mètres de largeur, non compris le parapet, surmonté d'une belle balustrade en pierre et en fonte, et aboutissant à quatre jolis pavillons, ornés aux angles de pilastres doriques et terminés en plate-forme. Quatre beaux escaliers sont établis aux extrémités du massif des culées. Ce magnifique pont, entièrement revêtu de pierres bleues taillées en refends, a été construit en 1841 [1].

A peu de distance de là, au village de Chénée, on a jeté sur l'Ourthe, pour le passage du chemin de fer, un autre pont hardi de trois arches, ayant chacune 16 mètres d'ouverture, et qui se prolonge sur terre par 24 autres arches.

[1] On en trouve une vue dans la *Belgique monument.*, t. II, p. 207.

A Dolhain, on admire encore un pont-viaduc de vingt arcades, chacune de 10 mètres d'ouverture et 18 mètres de hauteur [1].

Le pont de fer de Seraing, la construction la plus considérable en ce genre qui ait été entreprise jusqu'ici en Belgique, où à vrai dire les ponts en fer sont encore peu communs [2], est un pont suspendu, de 120 m. de débouché et franchissant la Meuse dans une de ses parties les plus larges. Son vaste tablier horizontal, garni de deux côtés d'une belle balustrade en fer, est suspendu par quatre énormes chaînes au sommet de quatre obélisques cylindriques en fer de fonte. Ces piliers-obélisques posent sur les deux piles antérieures d'une grande arche en pierre qui prolonge le pont sur chaque rive [3].

Les quatres classes d'édifices publics dont nous allons traiter maintenant, et qui n'ont pas encore figuré dans cet ouvrage, comme appartenant exclusivement, sous le rapport architectural, à l'ère de l'architecture moderne, sont : les établissements consacrés aux lettres et aux arts ; les établissements de charité ; les théâtres, cirques, salles de bal et de concert, casinos et autres lieux d'amusement et de réunions publiques ; enfin les monuments que nous qualifierons de monuments décoratifs, tels que les fontaines, les colonnes, les obélisques et autres

[1] Nous ne parlons pas des autres travaux des chemins de fer, tels que tunnels et terrassements, parce que quelque vastes qu'ils soient, ils n'appartiennent pas à l'architecture proprement dite, mais à l'art de l'ingénieur.

[2] Le premier pont en fer construit en Belgique est, à notre connaissance, celui qui traverse l'étang du château de Basele. dans le pays de Waes.

[3] On trouve une gravure de ce pont dans la *Belgique monumentale*.

monuments élevés sur la voie publique, dans lesquels l'architecture occupe une place principale ou égale à celle de la sculpture, ainsi que les portes-barrières de nos villes ouvertes.

L'université de Louvain, avait été fondée, il est vrai, dès l'année 1426, et plusieurs de ses 43 colléges existaient déjà au XVe siècle; mais avant la construction du collége Van Daele, en 1569, aucun de ces édifices ne méritait d'être cité pour la beauté de son architecture; ce dernier même n'acquiert quelqu'importance, qu'eu égard au petit nombre de constructions en style de renaissance qui s'élevèrent en Belgique pendant le XVIe siècle. Sa longue façade, à deux étages de fenêtres à croisillons de pierre [1], a au centre un étroit avant-corps en pavillon carré, dont la porte en plein-cintre est flanquée de deux colonnes doriques en pierres bleues, avec piédestaux et fronton triangulaire; et l'étage supérieur est orné de cinq petites colonnes ioniques cannelées, encadrant des fenêtres cintrées. Un large et beau portique, aujourd'hui muré, dont les arcades retombaient sur des colonnes doriques, bordait la plus grande partie du rez-de-chaussée de la cour intérieure. Si l'on en excepte l'agrandissement de l'ancienne Halle en 1685, les travaux exécutés au XVIIe siècle sont encore d'assez peu d'importance; car le collège de la Trinité, bâti en 1657, ne se fait remarquer que par l'étendue et l'élévation de sa façade, à trois rangs de fenêtres, ci-devant partagées

[1] D'après une vieille gravure de ma collection, ces fenêtres étaient distribuées primitivement avec moins de régularité qu'elles ne le sont aujourd'hui.

en croix, et les pédagogies du Lis et du Château, reconstruits, l'une en 1660 et l'autre en 1682, étaient aussi plus remarquables par la grandeur que par la beauté de leurs bâtiments. L'agrandissement de la Halle consista dans l'addition d'un haut étage, construit en pierres de taille, percé d'une suite de vastes fenêtres à arcs surbaissées et surmonté d'un second étage attique, orné de pilastres doriques couplés, dont les entre-colonnements encadrent trois fenêtres à angles coupés, et que couronne un grand fronton triangulaire. Cette bâtisse, bien qu'elle soit d'un style diamétralement opposé à celui de la partie inférieure de la Halle, produit néanmoins par ses grandes lignes, par la vigueur et la sévérité de son ordonnance, un effet assez imposant.

C'est dans le courant du XVIIIe siècle que l'on éleva le beau local de la bibliothèque de l'Université, le théâtre anatomique, et tous ces magnifiques colléges qui, joints aux autres édifices anciens et modernes de Louvain, font aujourd'hui de cette antique capitale du Brabant une des villes les plus riches en monuments de la Belgique.

La bibliothèque, bâtie en 1723 sur l'emplacement de l'ancien hôtel-de-ville, se distingue principalement par la superbe boiserie, qui couvre tous les murs de sa vaste salle et qui présente une suite de portiques, à colonnes d'ordre composite, surmontés de statues des plus célèbres philosophes et écrivains de l'antiquité.

Le théâtre anatomique, qui date de 1744, est un joli bâtiment en briques, octogone, d'une belle élévation, et couvert d'un toit en coupole. Chacune

des huit faces est percée d'une grande fenêtre à arc surbaissé. L'intérieur est décoré en stuc.

L'espace nous manque pour parler en détail de tous les colléges reconstruits à cette époque; nous devons nous borner à mentionner brièvement dans l'ordre chronologique les plus importantes de ces constructions. Ce sont :

Le collége du Saint-Esprit, rebâti en 1720. Son portail en pierre bleue est orné de colonnes corinthiennes accouplées, dont l'entablement porte deux enroulements sur lesquels s'appuient deux grandes statues d'Anges. Le porche et le côté droit de la cour présentent deux beaux portiques à colonnes doriques et à entablements horizontaux. La chapelle est grande, d'une belle coupe et éclairée par un rang de fenêtres cintrées. L'élégante façade, en pierres de taille, qui fait face à l'entrée du collége, ne fut construite que beaucoup plus tard. Elle est dans le style des façades de la rue de la Loi à Bruxelles.

Les colléges des Prémontrés et de Luxembourg, rebâtis l'un et l'autre en 1755. Le premier est un carré long avec une belle façade en pierres de taille, à deux étages de fenêtres rectangulaires et séparée de la rue par une avant-cour fermée d'un mur. Un perron à deux rampes conduit à la porte, placée à la hauteur du premier étage. Le second est un bâtiment double, construit en briques et en pierres, et séparé par une cour. Le bâtiment antérieur a une belle façade composée d'un portail en pierres bleues, tracé sur un plan concave, et de deux ailes en ligne droite, construites en briques, à l'exception du soubassement, des chambranles de ses

deux étages de fenêtres à arcs surbaissés, et de l'entablement avec balustrade qui borde le toit.

Le collége de Villers, rebâti en 1760. Il présente un grand quadrilatère très-élevé et entourant une cour de même forme. La façade est ornée, au-dessus d'un haut soubassement, d'un rang de pilastres ioniques modernes qui embrassent deux étages de fenêtres rectangulaires. Le même ordre règne à la façade du fond de la cour. Les bâtiments sont construits en pierres et en briques.

Le collége ou salle des promotions, appelé Ficum, rebâti en 1766. Il n'a de remarquable que son péristyle en pierres bleues, à six grosses colonnes doriques avec bases et à fronton triangulaire; les colonnes posent sur un socle élevé, interrompu dans l'entre-colonnement central par un perron. C'est le premier exemple en Belgique d'une façade de cette espèce appliquée à un édifice civil.

Le collége de Drutius, rebâti en 1775. Après la pedagogie du Faucon, le plus beau de tous les anciens colléges de Louvain, cet édifice présente un très-grand quadrilatère. L'extérieur n'a d'apparent qu'un fort beau portail de pierres bleues, construit en forme d'arc de triomphe. Il se compose d'une grande porte en arcade, flanquée de deux hautes colonnes doriques élevées sur des piédestaux et dont l'entablement est orné de deux vases. Au-dessus de la porte, il a pour couronnement un grand amortissement cintré. Le côté antérieur de la cour était bordé d'un portique à arcades, retombant sur des colonnes doriques et terminé en plate-forme. Sur les trois autres côtés

règnent des bâtiments uniformes à trois étages [1]. Le centre de la façade, qui fait front à l'entrée, est orné d'un grand ordre de six pilastres ioniques, posés sur un rez-de-chaussée rustique et supportant un fronton.

Le collége du Pape, rebâti en 1776, sur les plans de Montoyer. Il forme un quadrilatère de 100 m. de profondeur sur 70 de largeur, dont les bâtiments à trois étages, d'une architecture simple et uniforme, bordent une cour intérieure. On monte au bâtiment du fond par un large perron qui conduit à trois portes en plein-cintre. Le côté postérieur, sur le jardin, présente la même ordonnance. La façade extérieure, bien qu'elle soit ornée de trois avant-corps simulés, dont celui du centre offre six pilastres ioniques modernes avec fronton, et chacun des avant-corps latéraux quatre pilastres du même ordre, posant sur un soubassement rustique et couronnés d'un fronton cintré, est néanmoins la partie la moins belle de l'édifice. Cette façade n'est pas assez élevée en proportion de sa longueur et l'entablement des avant-corps est brisé d'une manière fort désagréable, par les fenêtres de l'étage supérieur. A l'exception des pilastres, des corniches, des chambranles des portes et fenêtres et autres parties saillantes, ce collége est entièrement construit en briques.

Le collége du Roi, rebâti en 1782, n'est pas un des plus grands des colléges de Louvain, mais un des plus beaux sous le rapport du style. Le plan est encore

[1] Les entre-colonnements de portique ont été murés depuis quelques années.

un carré, dont l'élévation présente deux étages de fenêtres rectangulaires avec chambranles en pierres de taille, comme toutes les parties avancées de l'extérieur. La façade est ornée au centre de quatre pilastres ioniques et d'un fronton triangulaire. Deux niches occupent les entre-collonnements latéraux et la grande porte en plein-cintre, l'entre-collonnement du milieu. Quatre autres pilastres, mais sans niches, ni fronton, décorent aussi le centre du côté latéral gauche, bâti en retour d'équerre avec l'église de Saint-Michel.

La pédagogie du Faucon, rebâti en 1783. Le dernier des colléges de Louvain, reconstruits au XVIIIe siècle, il en est en même temps le plus beau. L'architecte de ce noble monument n'y a employé, ni colonnes, ni pilastres; c'est par la grandeur des masses et par la parfaite coordination de toutes les parties, qu'il a cherché et réussi à donner à cet édifice un caractère frappant de grandeur et de majesté. Si les troubles de 1787 et la suppression momentanée de l'Université par Joseph II, n'avaient mis obstacle à son achèvement, il compterait certainement parmi les monuments les plus importants de la Belgique entière. Des quatre côtés du quadrilatère qu'il devait former, il n'en a été bâti que trois; l'aile droite manque entièrement. Le côté antérieur, qui forme la façade, seule partie extérieure de l'édifice qui soit en évidence, est le plus remarquable. Il rappele, quant au plan et au système d'ornementation, la façade du palais du Luxembourg à Paris. Comme cette dernière, il est de style rustique et se compose de trois parties distinctes, un portail au centre qui se

relie à deux ailes par des murs ornés de panneaux, tels que l'étaient aussi primitivement ceux du Luxembourg, aujourd'hui percés d'arcades. Mais tandis qu'au Luxembourg, le portail trace un pentagone à deux ordres de colonnes et couronné d'une coupole, celui du Faucon offre une masse carrée, sans colonnes et terminée par un fronton triangulaire. Les ailes présentent le même caractère de simplicité : un soubassement rustique, deux étages de fenêtres et à la naissance du toit, un vigoureux entablement. Cette façade est entièrement construite en pierres de taille. Les bâtiments de la cour, bâtis en briques et en pierres, sont dessinés dans le même style.

Le seul édifice notable consacré à un établissement d'instruction publique qui s'éleva dans le reste de la Belgique pendant le XVIIIe siècle, est à notre connaissance, le collége Thérésien de Bruxelles, bâti en 1770. Sous le rapport de l'art, ce vaste bâtiment, qui fait aujourd'hui partie du palais de justice, n'offre aucun intérêt. Il se compose d'une grande cour carrée entourée de trois côtés de façades uniformes, percées de deux rangs de fenêtres très-simples au-dessus d'un portique à arcades, retombant sur des piliers carrés et surmontées d'une plate-forme. L'extérieur de l'édifice est plus insignifiant encore.

Depuis le rétablissement de son université, en 1817, la ville de Louvain s'est encore enrichie de deux constructions assez importantes, les serres du jardin botanique et l'ancien auditoire du collége philosophique, qui sert actuellement de salle de promotion à l'Université catholique. Le côté longitudinal des premières,

parallélogramme exhaussé par une large terrasse, est orné d'une suite de jolies arcades vitrées, qui viennent aboutir de droite et de gauche, à deux demi-rotondes, également vitrées et construites en fer. Les deux côtés étroits du bâtiment sont percés chacun d'une porte en vénitienne, dont l'entablement pose sur deux colonnes et deux pilastres ioniques. Le bâtiment se termine en plate-forme par un large entablement surmonté d'un attique. La porte d'entrée du jardin est aussi d'un fort bon style. Comme la belle porte de la pédagogie du Faucon, qui lui a servi de type, elle offre une masse carrée, ornée de bossages, percée d'une haute arcade et couverte d'un grand fronton triangulaire.

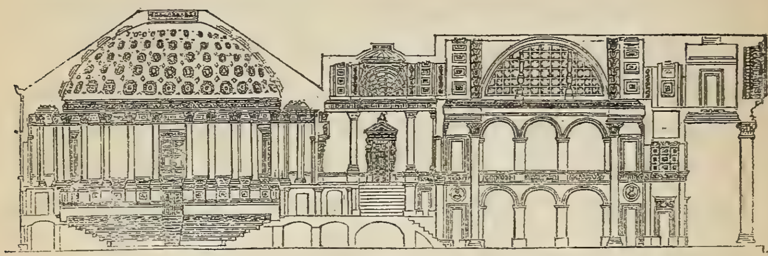
L'auditoire ou ancienne salle des cours du Collége Philosophique, construit en 1826, est une spacieuse demi-rotonde, dont plusieurs rangs de gradins entourent la partie hémisphérique. Leur sommet forme galerie, entourée d'un rang de colonnes ioniques antiques, qui portent un entablement horizontal, sur lequel pose la voûte en dôme, avec caissons. A l'extérieur, les murs de la rotonde sont ornés de pilastres doriques, au-dessous de l'entablement desquels sont percées des ouvertures cintrées, et d'un péristyle de quatre piliers du même ordre, portant un fronton triangulaire. Ce bâtiment et ceux du jardin botanique, sont construits en briques et en pierres.

La fondation des universités de Liége et de Gand, en 1817, donna lieu aussi à de grands travaux d'architecture dans ces deux villes, qui ne possédaient pas comme Louvain, des locaux anciens appropriés à ces nouveaux établissements. Le palais de

l'université de Gand peut être cité comme le plus beau monument moderne de la Belgique et comme un des édifices les plus remarquables de ce genre, construits en style gréco-romain, qui existent dans l'Europe entière.

Cet admirable palais a été commencé en 1818 et achevé en 1826. M. Roelandt en fut l'architecte. On l'a bâti sur l'emplacement de l'ancien couvent des Jésuites, dont plusieurs parties ont été conservées, entre autres la façade. Par ses formes communes, cette dernière contraste désagréablement avec le superbe péristyle neuf qui en occupe le centre, et qui, pris isolément, constitue à lui seul un monument de premier ordre. Sur un perron de cinq marches se dressent, dans un développement de dix-neuf mêtres, dix magnifiques colonnes corinthiennes de 11 m. de hauteur, que couronne un fronton triangulaire dont le tympan attend encore la vaste composition en demi-relief qui devait l'orner. Les chapiteaux, d'une rare beauté, sont copiés sur ceux du temple d'Antonin et de Faustine à Rome. Le mur de face du *pronaos* est percé de deux rangs de huit grandes fenêtres rectangulaires avec chambranles et de la grande porte d'entrée, en arc plein-cintre, haute de 36 pieds sur 20 de largeur. Ses battants en bronze devaient être travaillés à jour comme ceux de la porte du baptistère de Florence. Par cette porte on pénètre dans un magnifique vestibule carré de 18 m. de largeur (y compris les galeries latérales) sur 12 m. de longueur. Aux quatre angles, et à 9 m. du mur, surgissent quatre colonnes corinthiennes

du même diamètre que celles du péristyle, dont l'entablement reçoit les retombées des arcs doubleaux



de la voûte d'arète qui a une élévation de 18 et 1/2 m. En arrière des colonnes, les murs latéraux sont bordés d'une double galerie, formée chacune de deux rangs d'arcades superposés, et surmontés d'une vaste fenêtre ou lunette hémisphérique. Au fond de ce vestibule un escalier composé de treize marches en marbre, chacune d'une seule pièce de 20 pieds de longueur, conduit à la salle de promotion. A cette hauteur il se divise en deux rampes opposées, qui aboutissent aux galeries supérieures du vestibule, en partant d'un palier commun dont le pavé est orné d'une rosace en mosaïque d'un dessin remarquable. La voûte en berceau de ces escaliers latéraux est portée par 16 colonnes et par autant de pilastres doriques, formant balcons. Dans les métopes de leurs frises sont placés des médaillons d'hommes célèbres anciens et modernes. Une coupole avec une lanterne en abat-jour, entourée des douze signes du Zodiaque, couvre le palier, et est ornée dans ses pendentifs de Renommées distribuant des couronnes. Les deux grandes portes qui s'ouvrent en haut de ces rampes, et une troisième donnant entrée à la galerie haute de la salle de promotion,

en face du vestibule, sont cantonnées chacune de deux cariatides colossales, portant des frontons triangulaires que couronnent les bustes de Minerve, de Thémis et d'Apollon. La salle de promotion, la partie capitale de ce magnifique ensemble, présente une superbe rotonde de 18 m. de diamètre, entourée aux trois quarts de gradins, derrière lesquels s'élève, sur un haut soubassement, une galerie formée de 18 colonnes corinthiennes de 6 m. et demi de hauteur, réunies par des balcons en bronze doré et auxquelles répond contre les murs un nombre pareil de pilastres. Ces colonnes et les pilastres sont revêtus d'un stuc blanc poli, imitant parfaitement le marbre. La frise de l'entablement est enrichie de rinceaux, et la voûte en dôme de la salle de caissons octogones encadrant des rosaces du dessin le plus élégant et le plus varié. Comme au Panthéon de Rome, le jour pénètre dans la salle par une grande ouverture circulaire, pratiquée au sommet de la voûte. Au côté gauche, la galerie est interrompue par une espèce d'avant-corps, orné de chaque côté de quatre pilastres corinthiens et cannelés, entre lesquels se présente, sur un soubassement de la hauteur de la galerie, une grande niche rectangulaire, encadrée par deux colonnes du même ordre et dont l'entablement est surmonté des armes du royaume des Pays-Bas. La niche était destinée à recevoir la statue du roi Guillaume, fondateur de cette admirable construction, dans laquelle le grand artiste qui en conçut le plan, a cherché à réunir ce que les monuments antiques de Rome offrent de plus beau, mais en combinant ces

éléments, de manière à produire un ensemble neuf et parfaitement coordonné.

Les autres salles de l'Université n'ont rien de bien remarquable, à l'exception du cabinet d'antiquités, jolie rotonde avec une voûte décorée de caissons, des deux salles des cabinets de zoologie et de physique, longues chacune de 120 pieds et larges de 30, et de la salle du cabinet d'ornithologie et de minéralogie, de 130 pieds de longueur. La façade du palais qui a vue dans la rue Longue du Marais, est d'une architecture simple, mais imposante par sa masse, la pureté et la grandeur de ses lignes.

L'Université de Liége est établie dans les bâtiments de l'ancien couvent des Jésuites anglais de cette ville. Des travaux de construction que l'on y exécuta dans le principe, pour les approprier à leur nouvelle destination, nous n'avons guère à mentionner que la salle Académique qui s'éleva sur l'emplacement et avec les débris de l'église du couvent.

Construite en 1822 sur les plans de l'architecte Chevron, cette salle forme extérieurement un carré parfait de 25 m. de côté. La façade est décorée d'un péristyle de huit colonnes ioniques modernes dont l'entablement porte un attique. Trois portes rectangulaires donnent accès à un vestibule en carré long, dont la voûte en berceau est portée par huit colonnes ioniques en marbre. La salle elle-même, large de 25 m. et profonde de 17, n'est qu'une copie de celle de la chambre des représentants à Bruxelles, sauf qu'à Liége le mur droit de l'hémicycle est orné de quatre niches renfermant les statues d'Uranie, de Flore, d'Hygie et de Thémis.

Cette salle communiquait à droite avec les autres bâtiments de l'université par une galerie en plate-forme, supportée par huit colonnes doriques. Depuis peu d'années, on a considérablement agrandi ces bâtiments, qui présentent aujourd'hui du côté de la rue de l'Université une grande cour carrée, fermée par une grille de fer, et dont la salle Académique occupe le centre. Les nouvelles constructions sont de la même ordonnance que les anciennes et à trois étages de fenêtres rectangulaires [1]. Les vastes et belles salles de la bibliothèque en sont la partie la plus remarquable.

Les nouvelles serres des jardins botaniques de Liége et de Gand, entièrement construites en fer, n'ont de l'importance que sous ce dernier rapport. L'art de l'architecte se déploie davantage dans la belle orangerie du jardin botanique de Gand, élevée en 1829 sur les dessins de M. Roelandt et à laquelle on a ajouté un amphithéâtre en 1836.

Dans le courant du XIXe siècle, Bruxelles a été dotée de la plupart des institutions scientifiques et artistiques qui existent dans les autres capitales et dont cette brillante cité était presqu'entièrement privée auparavant; mais il s'en faut de beaucoup que tous les bâtiments occupés par ces établissements répondent par leur beauté et leur étendue à l'importance de ces derniers. Les serres et l'orangerie du jardin botanique et le musée de l'industrie

[1] M. Goetghebuer a donné, outre le plan de l'Université, telle qu'elle était avant ces modifications, une vue de l'extérieur et de l'intérieur de la salle de promotion. Il a donné également les plan, élévation et coupe de l'Université de Gand.

réunissent seuls cette double qualité. Les premières, construites en 1827 sur les plans de M. Suys, s'élèvent sur une large terrasse, ornée de quatre fontaines jaillissantes, au point culminant du jardin [1]. Elles ont une longueur de 150 m. sur 8 et 6 m. de largeur et 11 m. de hauteur. La façade offre trois avant-corps, un au centre et deux aux extrémités, précédés d'un perron de sept degrés et reliés entr'eux par deux galeries entièrement vitrées. L'avant-corps central forme une large demi rotonde, entourée de 18 colonnes ioniques antiques en pierre bleue de 6 m. de hauteur, et couverte d'une coupole surbaissée; à l'intérieur, il dessine une rotonde complète de 21 m. de diamètre et de 17 m. de hauteur, dont la voûte en dôme et ornée de caissons, est portée par 20 colonnes corinthiennes. Huit colonnes ioniques décorent chacun des avant-corps latéraux qui sont rectangulaires. L'entablement de ces colonnades qui se prolonge dans toute l'étendue de la façade et sur les côtés latéraux en retour, est surmonté d'un attique, servant de couronnement au bâtiment. Le côté latéral droit, qui fait face à la rue Royale extérieure, a été prolongé récemment par un beau portique ou vestibule ouvert, reproduisant l'ordonnance des avant-corps, si ce n'est que le côté antérieur est percé de trois larges arcades.

Le palais de l'industrie, élevé en 1829, sur les plans de l'ingénieur Roget, se compose de trois ailes de

[1] Comme aspect pittoresque et gracieux, nous ne connaissons à Bruxelles rien de comparable à celui que présentent du boulevard le jardin botanique, ses serres, sa terrasse sur la rue Royale extérieure et les bâtiments de cette rue placés en face de cette terrasse.

bâtiments uniformes, bordant les trois côtés d'une vaste cour oblongue, de 65 m. sur 40, séparée de la rue par une très-belle grille de fer, à têtes de lances dorées, interrompue de distance en distance par de grands candélabres. L'aile gauche, occupée provisoirement par la bibliothèque royale, et le bâtiment de face sont seuls de construction récente; l'aile droite est formée par la partie antérieure et rectiligne de l'Ancienne Cour que nous avons décrite ci-devant. L'ordonnance de la façade de cette dernière a été continuée aux deux ailes nouvelles, mais avec suppression des sculptures des frontons et de quelques autres détails d'ornementation. L'avant-corps du bâtiment central compte aussi de plus que ceux des ailes latérales, deux colonnes doriques au rez-de-chaussée et autant de pilastres ioniques au premier étage. Le rez-de-chaussée des nouveaux bâtiments ne forme qu'une large salle continue, interrompue seulement par le vestibule, et couverte d'une voûte surbaissée d'une grande portée. Les salles du premier étage, auquel on monte par un bel escalier à deux rampes, sont ornées de chaque côté, dans toute leur longueur, d'un rang de colonnes doriques.

La grande salle du musée de tableaux, bâtie à la même époque, ne se distingue que par sa vaste étendue et par l'élévation de sa voûte en berceau. Elle est éclairée par le haut et, comme la galerie du Louvre, ornée de distance en distance de quatre colonnes corinthiennes accouplées, qui font saillie dans la salle, dont elles rompent un peu la monotonie. Elles posent sur un socle élevé et reçoivent sur leur entablement la retombée d'un arc doubleau en arcade.

La salle du musée de Gand et celles nouvellement construites du musée d'Anvers, n'offrent pas non plus un bien grand intérêt sous le rapport de l'architecture.

Le beau vestibule de cette dernière est beaucoup plus remarquable que la salle même; il est carré, orné à sa partie supérieure d'une colonnade corinthienne, et, en face de la porte d'entrée qu'abrite un péristyle de quatre colonnes doriques grecques cannelées, portant un fronton triangulaire, se trouve un très-bel escalier en pierre, à double rampe. Le pavillon carré placé au centre de la grille en fer qui sépare la cour du musée de la rue des Récollets, est aussi d'une forme légère et agréable. Des colonnes ioniques en décorent l'étage supérieur.

Comme colléges d'humanités, de construction récente, nous citerons les Athénées de Liége et de Mons. Le premier, élevé en 1841, sur les plans de l'architecte Rémond, est un vaste édifice avec une longue et fort belle façade, à trois rangs de grandes fenêtres cintrées, au nombre de 48, séparées dans la partie centrale par douze pilastres doriques, ioniques et corinthiens, et à chaque extrémité par six pilastres semblables. Une porte également cintrée s'ouvre dans chacune de ces trois divisions. L'entablement des ordres se prolonge dans toute la longueur de la façade. Le vestibule de ce collége est fort beau aussi. L'ordonnance de la façade de l'Athénée de Mons est beaucoup plus simple : elle se compose d'un rez-de-chaussée rustique, d'un étage à grandes fenêtres rectangulaires, et d'un second étage de fenêtres attiques. Le centre est orné au-dessus du rez-de-chaussée d'un avant-corps simulé à quatre

pilastres ioniques qui portent un fronton triangulaire.

La galerie d'histoire naturelle dans le beau jardin zoologique d'Anvers, est une construction pleine de goût et d'un aspect charmant, dont les plans ont été donnés par M. de Marbais. C'est un carré long, composé d'un rez-de-chaussée rustique et d'un premier étage de grandes fenêtres rectangulaires, surmontées de niches en œil-de-bœuf, qui renferment les bustes de naturalistes célèbres. Un bel entablement et un attique terminent le bâtiment, dont le centre de chaque côté long est décoré d'un beau péristyle ionique en forme de vénitienne, auquel on monte par un large et noble perron en pierre bleue. Le milieu de la galerie présente une fort jolie rotonde, ornée à ses angles de quatre grandes colonnes corinthiennes.

A l'exemple de ce qui se fait en France, et en Angleterre surtout, on a commencé depuis quelques années à mettre du style dans les écoles communales de construction nouvelle, principalement à Bruxelles où l'on vient d'élever deux bâtiments de ce genre, dont l'extérieur est d'une architecture simple et de bon goût; l'un est construit dans la nouvelle rue de Lockenghien, près du canal; l'autre, et le plus beau des deux, fait l'ornement du boulevard du Midi. Cette école a été bâtie sur les dessins de M. Janssens, jeune architecte dont elle prouve le mérite.

Depuis que, sous la nouvelle législation, nos hôpitaux et hospices sont devenus des établissements purement civils, plusieurs de ces édifices ont été rebâtis de fond en comble et d'autres agrandis considérablement, non seulement dans les villes principales, mais

encore dans celles de troisième et de quatrième ordre, telles que Tirlemont, Vilvorde, etc. Il ne peut être question ici que de ceux de ces édifices qui ont une importance réelle comme monuments d'architecture, les hospices de l'Infirmerie et de Pachéco à Bruxelles, l'hôpital Saint-Jean dans la même ville, et le nouvel hôpital civil de Louvain. Les trois premiers sont l'œuvre de M. Partoes [1].

Le grand hospice des Infirmes et Incurables de Bruxelles, que l'on pourrait qualifier à juste titre de palais des Pauvres, fut bâti en 1824 sur l'emplacement d'une partie de l'ancien Béguinage, vieilles masures transformées aujourd'hui en un des plus beaux quartiers de la capitale. Vaste parallélogramme de 138 m. de longueur sur 94 de largeur, cet édifice est partagé intérieurement par un bâtiment transversal en deux grandes cours carrées, toutes deux d'une architecture uniforme. Elles sont bordées au rez-de-chaussée d'un large portique à arcades plein-cintre, retombant sur des piliers carrés, au-dessus duquel règne un étage percé de fenêtres rectangulaires sans chambranles, excepté aux trois pavillons qui occupent le centre des trois ailes de face, où le portique est aussi remplacé, aux pavillons antérieur et postérieur par trois portes en arcades ornées de bossages, et à chaque

[1] On doit au même artiste l'appropriation de l'ancien couvent des Bogards à l'hospice des Orphelines, tâche ingrate et dont M. Partoes s'est parfaitement acquitté. La façade nouvelle, en pierre de taille et a un rang de fenêtres cintrées avec chambranles en pierre bleue, est un véritable ornement pour la large et belle rue du Midi.

Le même architecte a donné le plan de la façade du nouvel hôtel de la Poste, autre construction ancienne à laquelle il s'agissait de donner quelqu'apparence extérieure. Il a relié les deux ailes du vieux bâtiment par un péristyle en pierres bleues et à colonnes doriques dont l'entablement est couronné d'une balustrade.

côté du pavillon de l'aile transversale, par une porte et quatre fenêtres cintrées. Les préaux de ces cours, bâties sur le modèle des cloîtres, sont ornés de plantations. Les quatre façades extérieures de l'hospice sont aussi d'une ordonnance uniforme : elles présentent, au-dessus d'un soubassement, deux étages de fenêtres pareilles à celles des cours, et aux quatre angles des avant-corps simulés, percés de trois fenêtres cintrées au rez-de-chaussée et de trois fenêtres rectangulaires et avec chambranles au premier étage. Ces avant-corps se terminent par un attique.

Au centre des façades antérieure et postérieure, s'élèvent deux des trois pavillons que nous venons de mentionner dans la description des cours, où leur ordonnance ne diffère pas de celle qui donne sur la rue. A la hauteur des combles, ils sont surmontés d'un attique portant un toit très-surbaissé et à deux versants. L'intérieur de cette immense bâtisse se distingue par l'excellente distribution de toutes ses parties, par l'étendue et l'élévation des salles et des corridors. On y remarque particulièrement les quatre grands escaliers en pierre qui conduisent au premier étage, et la chapelle, jolie rotonde, entourée d'une colonnade dorique.

En somme, cet hospice doit être compté au nombre des plus beaux édifices civils de la Belgique et fait assurément honneur à l'excellent architecte qui en a donné les plans.

L'hospice dit de Pachéco, élevé en 1829, sur le boulevard de Waterloo, est moins étendu que celui du Béguinage, mais construit dans le même

style. Il borde les trois côtés d'une vaste cour carrée arrangée en jardin et séparée du boulevard par une longue grille de fer. Deux rangs de fenêtres rectangulaires, au-dessus d'un soubassement, éclairent deux étages, tant du côté de la cour qu'aux côtés extérieurs, dont l'aile droite et la face postérieure sont seules isolées. Cette grande simplicité n'est relevée que par un pavillon, semblable à ceux de l'hospice du Béguinage, qui occupe le centre du bâtiment de face; au rez-de-chaussée il est orné, du côté du boulevard, de quatre colonnes grecques cannelées, dont l'entablement porte un arc plein-cintre. Le portail de la face postérieure ne diffère du précédent qu'en ce qu'il ne compte que deux colonnes, encadrant la porte d'entrée à laquelle on parvient par quelques marches. Le vestibule qui traverse ce pavillon est également bordé de chaque côté de quatre colonnes doriques, mais à fûts lisses.

Les murs de ces deux hospices sont construits en briques recouvertes de plâtre; leurs colonnes, piliers, corniches, soubassements et autres parties saillantes sont en pierre de taille.

La première pierre du nouvel hôpital Saint-Jean fut posée le 16 juillet 1838; l'édifice était entièrement terminé en 1843. Il occupe une superficie de 23,713 m. carrés, dont 10,069 pour les bâtiments, qui ont une longueur d'environ 170 m. sur une largeur de 80 à 90 m., et ne sont isolés que de deux côtés, par la façade et par le côté latéral gauche. Ils sont divisés en deux parties bien distinctes: la partie antérieure, trapèze d'environ 80 m.

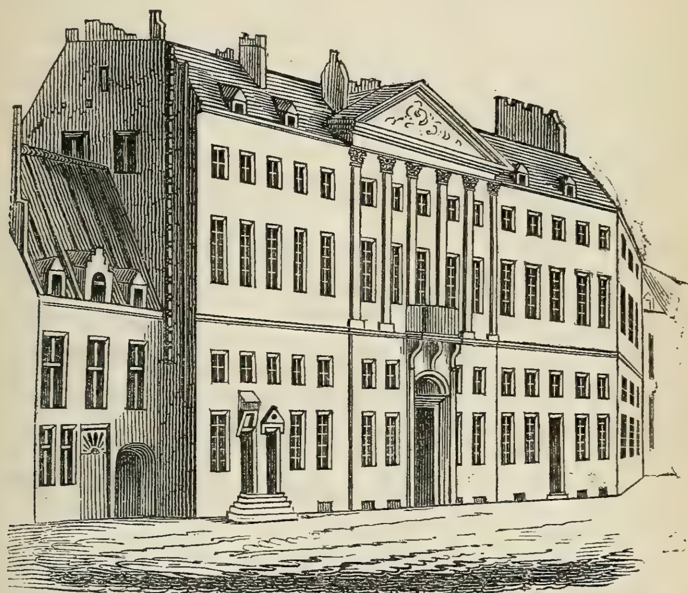
dans sa plus grande longueur et largeur, et la partie postérieure plus longue et plus large de quelques mêtres. L'ordonnance extérieure de la première partie ou corps de bâtiment, qui est entièrement revêtu de pierres bleues et blanches, se compose d'un rez-de-chaussée à refends, exhaussé par un soubassement et percé d'une suite de fenêtres cintrées ; d'un premier étage à grandes fenêtres rectangulaires et avec chambranles et d'un étage supérieur à fenêtres carrées ou en attique. Un entablement surmonté d'un attique contourne le toit. La façade antérieure, qui a un développement de 76 m. et qui est séparée du boulevard d'Anvers par une avant-cour fermée d'une grille de fer à lances dorées, ne se distingue de celle du côté latéral, que par trois avant-corps simulés, deux aux angles et un au centre; ce dernier est orné, au-dessus du rez-de-chaussée, de quatre pilastres ioniques antiques et d'un double attique. La cour intérieure est la plus belle partie du monument. Son préau, quadrilatère de 52 m. sur 40, est entouré au rez-de-chaussée d'un portique en arcades plein-cintre et au premier étage de fenêtres cintrées ; au centre du côté postérieur, qui fait face à l'entrée, s'élève sur un perron de deux degrés, le beau péristyle de la chapelle, orné de quatre colonnes ioniques antiques, portant un fronton triangulaire. L'intérieur de la chapelle présente une croix grecque, d'un style simple et élégant et couverte en dôme. La seconde partie de l'hôpital, qui fait suite à la première, est composée de douze pavillons détachés, uniformes et bâtis en brique et en pierre ; ils décrivent chacun un double marteau et bordent une longue cour rectangulaire.

Le nouvel hôpital civil de Louvain, commencé en 1839, est un monument qui, s'il le cède en étendue à l'hôpital Saint-Jean, ne lui est certainement pas inférieur en beauté [1]. Les plans en sont dus à un architecte de cette ville, M. Van Arenberg, qui, dans beaucoup d'autres constructions encore, a donné des preuves d'un talent incontestable. Les bâtiments, construits en briques et en pierres, forment un quadrilatère de 96 m. sur 90, et entourent deux cours carrées, l'une placée en arrière de l'autre. La première n'est bordée de bâtiments que de trois côtés; le quatrième est séparé de la rue par une grille en fer. L'ordonnance de ces bâtiments offre un rez-de-chaussée rustique, un entresol et un étage à fenêtres cintrées. La façade de l'aile centrale est ornée d'un avant-corps, dont la porte en plein-cintre est cantonnée de quatre colonnes doriques sans bases, et surmontée d'un balcon à balustres en pierre, régnant le long des fenêtres de l'étage supérieur que couronne un fronton triangulaire. Deux autres balcons sont posés en encorbellement, au-dessous des fenêtres de l'extrémité des ailes latérales donnant sur la rue. L'ordonnance de la seconde cour est dans le même style que la première. L'avant-corps de la façade centrale, qui sert de portail à la chapelle, est composé de trois portes en arcades, d'un étage à fenêtres cintrées et d'un fronton triangulaire. Au milieu de cette cour a été

[1] Ce n'est que sous le dernier rapport, c'est-à-dire sous celui de son importance artistique, que nous devons et que nous pouvons envisager les édifices de cette espèce; juger du mérite de leur distribution intérieure n'est pas de notre compétence. Cette observation s'applique à bien d'autres édifices dont nous avons eu à parler, notamment les entrepôts, les palais de justice et les prisons.

percé un puits artésien, dont un grand bassin circulaire reçoit la large gerbe d'eau [1].

Les anciennes chambres de rhétorique avaient, dans les locaux ordinaires de leurs réunions, des théâtres sur lesquels elles représentaient des mystères et autres pièces de leur composition. Il y avait aussi, dès la première moité du XVIIe siècle, une salle d'opéra et de comédie dans le palais des gouverneurs généraux; mais le premier théâtre public qui ait été élevé en Belgique, est celui de Bruxelles, construit en 1700.



C'est comme tel, et pour ce motif seul, que nous

[1] Le nouvel hôpital s'élève à côté de l'ancien, dont on a conservé, entre autres, la grande salle des malades, le cloître et l'église, qui n'offrent rien de remarquable, si ce n'est que cette dernière, reconstruite au commencement du XVIIe, siècle, a des fenêtres en ogive. Il reste encore de l'église primitive, qui datait du XIIIe siècle, la porte en plein-cintre. (Voir PIOT, *Histoire de Louvain*, p. 71).

donnons un dessin de son extérieur, plus que médiocre. Il fut bâti sur les plans de l'architecte N. Franquart [1]. L'intérieur, en fer à cheval, avait quatre rangs de loges, coupées obliquement afin de tourner le spectateur vers la scène. Le célèbre Servandoni en avait peint les décorations.

Les autres théâtres bâtis au XVIII[e] siècle, à Anvers, à Liége, en 1769, et le théâtre du Parc à Bruxelles, construit en 1782, ne méritent pas de nous arrêter.

C'est depuis 1815 seulement que l'on a commencé à ériger en Belgique des salles de spectacle d'un extérieur plus ou moins monumental. Quatre théâtres se distinguent particulièrement sous ce rapport : le grand théâtre de Bruxelles, ceux de Liége, d'Anvers et de Gand.

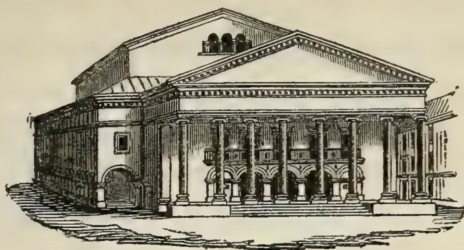
Dès l'année 1785, il avait été question de bâtir un nouveau théâtre à Bruxelles, l'ancien menaçant déjà ruine alors [2]; les événements firent abandonner ce projet qui fut repris en 1810, mais exécuté seulement en 1817, sur les plans de l'architecte français Damesme. Long de 69 m. et large de 36, ce théâtre, entièrement revêtu de pierres de taille, s'élève isolément entre une grande place et trois larges rues dont les maisons ont des façades uniformes.

L'extérieur en est d'un aspect noble et imposant, car bien qu'il ait été l'objet de beaucoup de critiques, souvent fort injustes, il est certain qu'il déploie un caractère vraiment monumental,

[1] BAERT, p. 116. HENNE et WAUTERS attribuent ces plans à l'architecte italien Bombarda, t. III, p. 201.

[2] HENNE et WAUTERS, t. III, p. 202.

et que, sous ce rapport, aucun des théâtres de Paris



ne peut lui être comparé. Le péristyle surtout est fort beau, et le serait bien davantage encore, si l'on n'avait négligé jusqu'ici de faire exécuter le bas-relief qui doit orner le tympan de son fronton. Les huit colonnes ioniques antiques de ce péristyle, hautes de 10 mètres, peuvent être citées comme des modèles de proportion de cet ordre. Nous ne saurions accorder le même éloge à la salle, construite dans la forme ordinaire du fer à cheval, et entourée d'un balcon et de quatre rangs de loges, séparées l'une de l'autre par une colonnette corinthienne. La monotonie de cette décoration, jointe à la couleur bois d'acajou dont la salle était peinte dans le principe, lui donnait un aspect sombre et triste. Plus tard, des peintures et un décor en style de renaissance ont remédié autant que possible à ces défauts [1]. Les deux loges royales, aux côtés de l'avant-scène, qui a une ouverture plus grande que celle de l'Opéra de Paris,

[1] On peut voir au musée d'armures et d'antiquités un plan en relief de la salle dans son état antérieur. Il s'y trouve aussi un plan semblable de l'extérieur du théâtre avec les rues environnantes, bordées de portiques, telles qu'elles avaient été projetées.

M. Goetghebuer a donné une élévation du théâtre et une coupe de la salle.

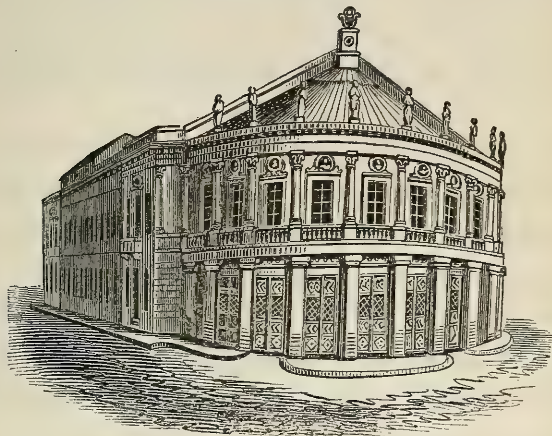
sont cantonnées chacune de deux cariatides. Le plafond des escaliers du vestibule est porté par des colonnes doriques. Quatre colonnes corinthiennes et des pilastres du même ordre décorent le foyer, éclairé par les fenêtres du péristyle.

Construit une année après celui de Bruxelles, sur le plan de l'architecte Dukers fils, le théâtre de Liége a extérieurement une grande ressemblance avec ce dernier, quant à la forme générale. Élevé, comme le théâtre de Bruxelles, sur l'emplacement d'un couvent de Dominicains, et isolé comme lui par une place et des rues régulières, il forme également un carré long, de 59 m. sur 34, bordé d'arcades au-dessous d'un étage de fenêtres rectangulaires; seulement la façade diffère totalement de celle du théâtre de Bruxelles, en ce qu'elle présente un avant-corps, percé au rez-de-chaussée de sept arcades qui portent huit colonnes corinthiennes en marbre rouge de St.-Remi, dont l'entablement est couronné d'un attique. Les colonnes posent sur des piédestaux réunis par des balustrades, formant balcons devant les sept grandes fenêtres du foyer, qui remplissent les entrecolonnements et sont surmontées d'autant de bas-reliefs. Du reste, l'aspect extérieur du théâtre de Liége est loin d'être aussi imposant que celui de Bruxelles. Par sa forme hémisphérique et la disposition en amphithéâtre du parterre, du parquet, du balcon et des deux rangs de loges, que couronne une élégante colonnade corinthienne [1], la salle s'éloigne du plan général des

[1] Voir le plan, la coupe et l'élévation extérieure de ce théâtre, dans l'ouvrage de M. Goetghebuer.

théâtres modernes, pour se rapprocher de celui des théâtres grecs et romains.

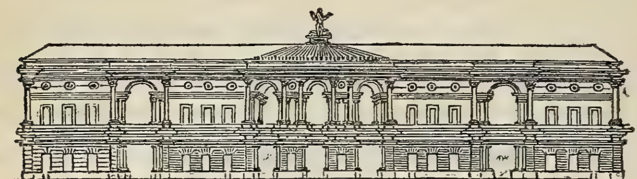
Le grand théâtre d'Anvers, construit de 1829 à 1834, sur les plans de l'architecte Bourla, trace un carré long, isolé entre quatre rues, et dont la partie antérieure ressort en hémicycle. Le rez-de-chaussée



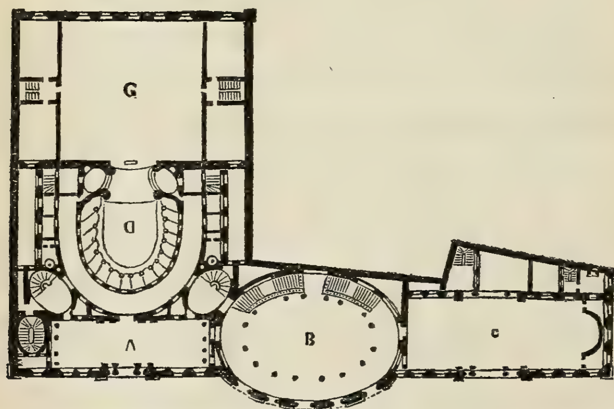
de cette demi rotonde est percé d'une suite de baies rectangulaires, servant de passage aux voitures, pour descendre à couvert sous le vestibule. L'étage supérieur est occupé par le foyer. Les côtés latéraux et postérieur contrastent par leur extrême simplicité avec le luxe d'architecture de cette façade qu'on ne dirait pas appartenir au même édifice. La salle, d'une fort belle coupe et à quatre rangs de loges, passait pour la salle de spectacle la plus richement décorée de la Belgique, avant la construction du Théâtre de Gand.

Ce dernier théâtre, avec ses accessoires, le plus vaste et intérieurement le plus magnifique du

royaume, a été bâti en 1837 sur les plans de M. Roelandt, et sur l'emplacement de l'ancien théâtre de la confrérie de Saint-Sébastien, élevé en 1751. Sa longue et brillante façade, revêtue de pierre bleue, a sur la



nouvelle rue de la Comédie un développement de 89 mêtres. Son élévation jusqu'à la naissance du toit est de 18 mêtres et demi. Elle fait retour sur la rue des Champs en face du palais de justice, dans une largeur de 17 mêtres. Les autres parties extérieures du théâtre ne sont pas en évidence. Le plan ci-annexé en fait connaître les distributions intérieures. Le



premier étage est occupé du côté de la façade par le foyer (A), la salle de concert et la salle de redoutes (C). Le grand vestibule ovale (B), au rez-de-chaussée, est

porté par des colonnes doriques grecques. La salle de spectacle est décorée avec une rare élégance en style de renaissance; ses quatre rangs de loges sont bordés de balustrades et interrompus à la partie centrale par trois rangs de colonnes corinthiennes superposés, entre lesquelles s'élève la loge de la ville qu'encadre une ornementation des plus riches et des plus grâcieuses [1]. La scène (G) a une profondeur de 24 mètres. Mais que dire de ces admirables salles du foyer, des concerts et des bals, dont le coup-d'œil féerique rappele un palais des Mille et Une Nuits ! Non-seulement la plume est trop faible pour décrire tant de splendeur, mais le burin même le plus habile et le plus consciencieux, ne saurait en donner qu'une idée fort incomplète s'il n'était relevé par le coloris.

Là encore, M. Roelandt a fourni une preuve éclatante de ses vastes connaissances en architecture et de la fécondité de son génie; car outre que le style de ces salles diffère totalement de celui des salles de l'Université et des autres édifices principaux bâtis par cet artiste, le plan et la décoration de chaque salle sont à leur tour totalement différents les uns des autres. La salle du foyer, entourée de colonnes doriques en partie engagées, et couverte d'un riche plafond à caissons, est d'un aspect sévère et imposant; la salle de concert, grande ellipse bordée dans sa partie supérieure d'une galerie à colonnes ioniques, est traitée dans un style plus riant et plus coquet, enfin, la salle des

[1] La *Belgique monumentale* contient une vue de cette salle.

redoutes, la plus vaste des trois, surpasse aussi les deux autres salles en richesse de décoration. Là, la renaissance brille de l'éclat le plus vif et déploie une pompe, un luxe d'ornementation qui étonnent. En somme, rien en Belgique n'égale la magnificence de ces trois salles réunies, rien de pareil n'existe probablement dans aucun autre théâtre de l'Europe.

Un grand nombre d'autres théâtres, mais d'un ordre inférieur à ceux que nous venons de décrire, ont été construits depuis les vingt-cinq dernières années : à Bruxelles, les théâtres des Nouveautés, du Cirque, de la galerie Saint-Hubert et du Vaudeville; à Anvers, les Variétés; à Gand, le théâtre Flamand; les théâtres de Namur, de Verviers et de Mons. Toutes les salles de ces théâtres sont d'une belle coupe et d'une décoration élégante [1], mais il n'y a que les Nouveautés et le Cirque de Bruxelles, les Variétés d'Anvers, le théâtre Flamand de Gand et les théâtres de Verviers et de Mons qui s'annoncent par des façades plus ou moins ornées. Celle du théâtre flamand de Gand n'a qu'un faible développement, mais elle est d'un goût excellent. Un avant-corps de cinq arcades à refends, surmontées d'autant de fenêtres rectangulaires, percées entre six pilastres ioniques dont l'entablement porte un attique, orne la façade des Variétés à Anvers. Quatre grands pilastres corinthiens avec fronton, encadrant

[1] Dans les salles de la construction la plus récente, les loges ont généralement la forme de balcons. La salle du Cirque à Bruxelles est seule décorée d'un grand ordre de colonnes corinthiennes engagées, entre lesquelles sont placées les loges et dont l'entablement reçoit les retombées de la voûte sphérique.

trois larges fenêtres cintrées, au-dessus d'un rez-de-chaussée rustique, décorent celle du Cirque à Bruxelles. Un péristyle de huit colonnes corinthiennes en pierre bleue, portant une plate-forme bordée d'une balustrade avec statues, fait l'ornement de la façade des Nouveautés. Le théâtre de Verviers, bâti en 1820, présente un carré long sur une place publique et à l'extrémité d'une longue et large rue. Son péristyle de quatre colonnes ioniques, surmontées d'un attique, pose sur un perron d'une dixaine de marches.

Le théâtre de Mons, élevé en 1845, sur les plans de l'architecte Soury, est le plus important de tous nos théâtres secondaires. La façade qui donne sur la Grand'Place, est ornée d'un large avant-corps simulé, offrant au rez-de-chaussée trois portes cintrées, fermées par des grillages en fer d'un dessin très-riche, entre quatre colonnes ioniques engagées; à l'étage supérieur, un nombre pareil de colonnes corinthiennes, couronnées d'un fronton triangulaire et d'un attique, embrassent trois fenêtres rectangulaires avec chambranles. Les arrière-corps ne présentent chacun qu'une porte-arcade percée dans un rez-de-chaussée rustique, et au bel étage, une grande fenêtre à fronton au-dessus de laquelle se prolonge l'entablement et l'attique de l'avant-corps. La façade latérale sur la rue Neuve a un développement beaucoup plus considérable. Elle se compose d'un rez-de-chaussée à refends, percé de dix-sept portes et fenêtres cintrées et d'un premier étage avec le même nombre de fenêtres rectangulaires et à chambranles, dont sept à l'avant-corps central, que décorent huit

pilastres corinthiens. Un entablement avec attique en cache les combles. A l'intérieur on remarque, outre la salle de spectacle, décorée avec élégance dans le style ordinaire de nos théâtres nouveaux, le beau vestibule dont le plafond, divisé en caissons, est porté par deux rangs de colonnes ioniques, que répètent des pilastres placés contre les murs; mais surtout la charmante salle de bal, carré long, terminé en hémicycle, et partagé en trois nefs par deux files de colonnes corinthiennes cannelées, au nombre de huit. Le jour y pénètre par les caissons de la voûte cintrée de la nef centrale. Les nefs latérales, plus élevées et servant de galeries ou promenoirs, sont ornées dans chaque entrecolonnement d'une glace à trumeau.

Les salles de concerts et de bals et les *casinos*, sont en Belgique d'une origine plus récente encore que les théâtres. Fondés dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, les établissements de ce genre ne se sont multipliés considérablement que depuis les vingt-cinq ou trente dernières années.

La salle de la Redoute, le Wauxhall et la salle de Levoz à Spa sont, avec la salle du Concert Noble à Bruxelles, les plus anciens lieux de réunion de cette espèce, construits et décorés avec luxe. La dernière, élevée en 1782, sur les plans de Dewez, est, comme la salle de bal du théâtre de Mons, dans la forme des basiliques romaines. Deux rangs de colonnes doriques grecques cannelées la séparent en trois nefs, dont celle du centre se termine par une abside hémisphérique, et est couverte d'une voûte à caissons. La salle de la société de la Grande

Harmonie, bâtie il y a peu d'années sur les dessins de M. Cluysenaar, offre le même plan, mais est plus vaste, plus élevée et soutenue par deux rangs de colonnes corinthiennes. Celle ci-devant de la société Philharmonique, dont M. Spaek a fourni le plan, est d'une étendue non moins considérable, mais décorée avec plus de simplicité. Elle ne se compose que d'une seule nef, très-large, et dont les parois sont ornées d'un rang de colonnes ioniques, engagées et réunies par des arcs plein-cintre, qui portent un entablement et une voûte en berceau. Aucune de ces trois salles n'est isolée et ne s'annonce pas une décoration extérieure.

La salle de Frascati, à Louvain, bâtie en 1806, aux frais et sur les plans de l'architecte Cordemans, est intérieurement un édifice de la plus belle architecture [1]. C'est un très-grand vaisseau à trois nefs, soutenues par des colonnes doriques, au-dessus de l'entablement desquelles règne, dans la nef centrale, un rang de loges ou tribunes séparées. Des colonnes accouplées et groupées en décorent l'extrémité hémisphérique. Cette belle salle manque aussi de façade; il n'en est pas de même de l'édifice que la ville a fait ériger en 1829, pour servir de salle de concert, sur l'emplacement de l'ancienne Table Ronde. Quadrilatère isolé de trois côtés, ses trois faces sont percées d'autant de rangs de fenêtres cintrées, flanquées chacune de deux colonnes engagées, de l'ordre dorique au rez-de chaussée, ioniques et corinthiennes aux deux étages supérieurs.

[1] Cette salle n'est construite qu'en bois.

D'après le plan primitif de l'architecte Vanderstraeten, cette façade devait être beaucoup plus ornée, bordée d'un portique au rez-de-chaussée et couronnée d'un riche entablement auquel, par motif d'économie, on a substitué une corniche d'un profil plus simple. L'intérieur du rez-de-chaussée est rempli en majeure partie par une vaste et belle salle de café, dont les murs sont décorés de grands pilastres corinthiens cannelés et le plafond est orné de caissons. La salle de concert qui embrasse les deux étages supérieurs, dessine un carré long, prolongé en hémicycle et entouré de tribunes hautes, en arcs plein-cintre, bordés de balustrades.

La salle de redoutes et de concerts de Tournai, élevée, vers 1820, sur les plans de M. Renard, forme une vaste demi-rotonde, dont un portique, à deux rangs de colonnes doriques sans bases, soutient au rez-de-chaussée l'étage supérieur, percée de grandes fenêtres avec chambranles. L'intérieur est décoré avec autant de richesse que d'élégance. Cette salle fait le principal ornement de la grande place carrée qui précède la belle promenade du parc, plantée sur l'emplacement des jardins de l'ancienne abbaye de Saint-Martin, et dont M. Renard a également donné le plan.

Un très-beau casino, dit du Beau-Mur, a été construit en 1838, dans un des faubourgs de Liége, sur les plans de l'architecte Rémond; celui de Verviers date de 1842, et le casino de Courtrai, dont nous joignons un dessin, de 1845. Il y a une grande ressemblance entre ce casino et celui de Liége. La

différence ne consiste, sauf quelques détails d'ornementation, qu'en ce que ce dernier compte une fenêtre de plus de chaque côté, qu'il est couvert en

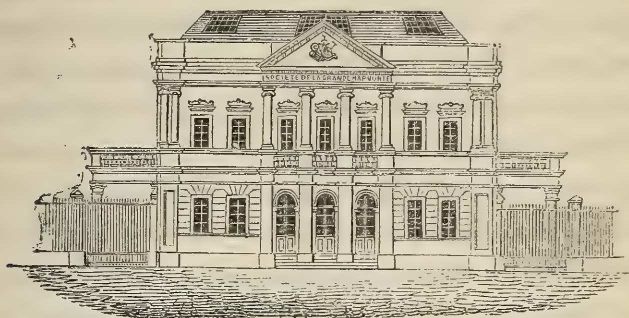


plate-forme; qu'à l'avant-corps central les colonnes sont d'ordre corinthien, les trois ouvertures inférieures rectangulaires et celles de l'étage cintrées; que le fronton y est remplacé par un attique couronné de quatre vases, et qu'une double rampe rectiligne conduit de droite et de gauche à l'entrée de l'édifice.

Le plus beau et le plus vaste de tous les nouveaux établissements de cette catégorie est sans contredit le casino de Gand, bâti en 1835, sur les plans de M. Roelandt et aux frais de la Société Anonyme d'Horticulture et de Botanique; car il a été fondé dans le double but de servir aux plaisirs de la partie éclairée de la société et aux progrès des sciences agricoles. Placé dans un beau parc, sur la promenade de la Coupure, ce monument a une longueur totale de 320 pieds sur une largeur moyenne de 35. Il est élevé de trois étages, dont les deux premiers sont éclairés par des fenêtres rectangulaires et le troisième par

des œils-de-bœuf. Aux deux extrémités sont deux avant-corps simulés, couronnés de frontons triangulaires, et percés à la face antérieure d'une grande porte quadrangulaire et plus haut d'une grande arcade à plein-cintre. On monte à chacun des côtés latéraux de ces avant-corps par un long perron, abrité par un double portique superposé, à quatre rangs de colonnes doriques au nombre de 32, y compris quatre colonnes engagées. Ces portiques sont couverts d'un toit à deux versants. Du centre de la façade du Casino surgit un péristyle de douze colonnes ioniques, dont quatre de front, portant un fronton triangulaire et posées sur un soubassement à refends, de la hauteur du rez-de-chaussée. Par ce péristyle, auquel conduit un perron à deux rampes, on pénètre dans un beau salon octogone de 58 pieds de diamêtre sur autant de hauteur. A ce salon aboutissent à droite et à gauche deux vastes galeries, qui ont avec lui un développement de 160 pieds de longueur. Derrière le Casino se trouve une salle de concerts *a giorno*, creusée, en forme de théâtre antique, dans les flancs d'un tertre et pouvant contenir 5,000 auditeurs; elle est consacrée aux concerts d'été.

Nulle part ailleurs, aucune société particulière ne possède en Belgique une salle de réunion aussi belle que celle de la Société de la Concorde à Gand. Par ses vastes dimensions, son élévation, les sculptures en marbre et en pierre qui couvrent ses parois, ce magnifique vaisseau serait digne d'être la salle du trône du palais royal le plus splendide. Ici encore le crayon et le burin seraient seuls capables de

donner une idée de l'aspect grandiose et monumental de cette salle, où M. Roelandt a de nouveau fait preuve du plus grand talent. Comparable en beauté aux parties les plus remarquables du palais de l'Université et du théâtre de Gand, son ordonnance en style de renaissance en diffère néanmoins entièrement [1].

Avec la renaissance s'introduisit l'usage de donner aux portes des villes une décoration analogue à celle des arcs de triomphe et des portes urbaines des anciens. La grande porte de la citadelle que Charles-Quint fit élever sur l'emplacement de l'abbaye de Saint-Bavon à Gand, et les portes de la nouvelle enceinte d'Anvers, construites par ordre de ce prince, sont les plus anciennes bâtisses de ce genre en Belgique; elles datent aussi toutes du même temps, de 1542 à 1545. La première présentait une grande et deux petites portes cintrées entre quatre pilastres doriques, couronnés d'un entablement dont la frise était ornée de consoles. Plus haut s'élevait un pavillon carré, cantonné d'un double enroulement et couvert d'un toit à quatre pans, bordé d'un entablement pareil à celui de l'ordre. A l'aplomb des pilastres étaient posés quatre piédestaux, portant chacun un boulet de canon, et à

[1] L'extérieur du bâtiment est loin d'annoncer la beauté de l'intérieur. Sous ce rapport, le local de la société noble, situé sur le même côté de la place, lui est supérieur de beaucoup. Sa façade, qui date de la première moitié du siècle dernier, présente un des types les plus caractéristiques de l'architecture de cette époque. Deux colonnes corinthiennes cannelées dont l'entablement porte deux statues, et qui embrassent les deux étages, en font le principal ornement.

On est occupé à construire sur la place du Cauter, une autre salle d'une nouvelle société, qui sera très-grande et décorée avec une élégante simplicité. Des pilastres corinthiens en décoreront les murs et recevront sur leur entablement les retombées de la voûte cintrée.

la face antérieure du pavillon figuraient les armes de Charles-Quint. La façade du côté de la cour offrait la même ordonnance. Cette porte, construite en pierre de taille, était du reste d'un assez mauvais goût et d'une forme lourde [1]. Les nouvelles portes d'Anvers, au nombre de trois, sont d'un dessin presque uniforme. Les plans en furent donnés par l'ingénieur italien Donato Boni Pellizuoli de Bergame [2]. Bâties en grandes pierres de taille et avec une extrême solidité, ces portes, de forme oblongue, traversent toute la largeur du rempart. La façade extérieure de la porte de l'Empereur, la plus belle des trois, se compose d'un rez-de-chaussée et d'un grand attique; le premier est couvert de bossages vermiculés et orné de quatre grandes colonnes doriques engagées, dans l'entre colonnement desquelles est percée l'entrée unique en plein-cintre; l'attique est décoré de deux colonnes ioniques, des armes de Charles-Quint et de deux cartouches renfermant sa devise *plus oultre* [3]. Dans leur état primitif et avant qu'elles ne fussent dégradées, les façades extérieures de ces portes devaient être d'un aspect assez imposant. Celles à l'intérieur de la ville sont dénuées de tout intérêt.

La porte de l'Escaut, qui fut bâtie en 1624 sur les dessins de Rubens, est dans un meilleur état de con-

[1] Voir le dessin de cette porte dans le *Messager* de 1848.
L'empereur avait eu le projet de se faire construire un palais dans l'enceinte de la citadelle; les plans en avaient même été déjà dressés par les tailleurs d'images Adrien Rooman, Guill. Seklin et Jean Mynheer (ibid. p. 24).

[2] *Geschiedenis van Antwerpen*, IV, 86.

[3] Ces ornements sont aujourd'hui en grande partie détruits.

servation; elle a un aspect moins militaire et ressemble davantage à un arc de triomphe. Elle est construite en pierres bleues, ornée de deux colonnes doriques engagées et de deux pilastres du même ordre, posés sur une plinthe et couverts, avec leurs entre-colonnements, de refends. Au-dessus de l'entablement est placée la statue colossale et assise de l'Escaut, dans une grande niche à arc surbaissé que couronne un fronton triangulaire, appuyé sur deux pilastres toscans, également ornés de refends et cantonnés de deux enroulements[1].

La porte de la citadelle d'Anvers, élevée par ordre du duc d'Albe, et nos autres portes de villes des XVI[e] XVII[e] et XVIII[e] siècles, n'offrent rien d'assez remarquable pour mériter une mention spéciale.

En 1784, presque toutes nos portes de ville disparurent, à la suite du décret de l'empereur Joseph II, dont nous avons parlé précédemment. Les portes de nos villes fortifiées depuis 1815, sont généralement d'un style simple et agréable. Les plus belles sont celles de Mons, décorées chacune extérieurement de quatre colonnes doriques accouplées.

La première porte de ville ouverte qui fut construite dans un style monumentale, est celle de Courtrai à Gand, élevée en 1808, sur les plans de l'architecte Pisson. Elle offre deux aubettes quadrangulaires et en pierre de taille, couronnées d'un bel entablement dorique avec métopes et tri-

[1] *L'Almanach du département des deux Nèthes*, année 1807, contient une vue de cette porte.

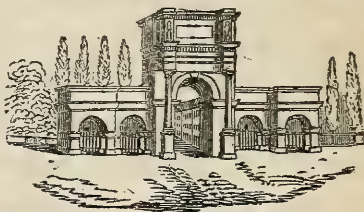
glyphes, et reliées par une grille de fer à têtes de lancs dorées et que deux faisceaux consulaires, portant des aigles en pierre, partagent en trois ouvertures. A gauche, en entrant en ville, se trouve le bâtiment de l'octroi, bâti en 1809 par l'architecte De Broe. C'est un carré long, de style grec, dont les murs sont chargés de refends, et dont le toit très-surbaissé forme fronton aux côtés antérieur et postérieur. La façade est ornée d'un péristyle de quatre colonnes doriques sans bases et sans entablements, posées sur un perron ou stylobate de trois marches. Les deux colonnes centrales reçoivent les retombées d'un arc plein-cintre sans archivolte ni impostes. Une fenêtre rectangulaire cantonne de chaque côté ce péristyle. Un rang de fenêtres semblables, mais plus petites, est percé dans chaque côté latéral du bâtiment [1].

Plusieurs autres portes-aubettes ont été élevées à Gand, depuis une trentaine d'années, mais la seule à citer est la porte d'Anvers, bâtie en 1830, sur les plans de M. Roelandt. Elle se compose de deux pavillons octogones en briques jaunes, réunis par une grille de fer de 16 mètres d'ouverture, et dont la toiture pyramidale est surmontée d'un trépied antique, en fer de fonte, où viennent se rejoindre tous les tuyaux des cheminées. Sept des huit faces de l'octogone sont perçées chacune d'une fenêtre rectangulaire avec chambranles; la huitième l'est par la porte, qu'encadrent deux pilastres doriques et un fronton.

[1] Voir la belle gravure qui représente cette porte dans l'ouvrage de M. Goetghebuer.

Depuis la construction des boulevards de Bruxelles, toutes les portes de cette capitale, à l'exception de la seule porte de Hal, ont été rebâties en style moderne. Celle qui fut élevée la première et qui était la plus remarquable de toutes, était la charmante porte Guillaume, construite en 1820, sur les plans de M. Suys, sur l'emplacement de la porte Napoléon.

C'était là un véritable arc-de-triomphe antique, construit dans les plus belles proportions. Le petit dessin ci-joint servira à indiquer le plan de ce noble monument que la régence de Bruxelles a fait raser après la révolution. Les deux belles colonnes corinthiennes en marbre bleu qui en décoraient la face antérieure, portaient les statues en pierre de la Paix et de l'Abondance. Le bas-relief qui remplissait le cadre de l'attique, représentait l'entrée solennelle du roi des Pays-Bas à Bruxelles, lors de son couronnement. La voûte de l'arcade était ornée de beaux caissons carrés avec rosaces. La façade extérieure n'avait que des pilastres, et le bas-relief y était remplacé par une inscription dédicatoire.



Des huit autres portes, construites tant avant que depuis la révolution, les plus belles sont celles de Louvain, de Flandre, d'Anderlecht, de Ninove et celle de Namur, la plus récente de toutes et qui ne date que de 1837. La première se compose de deux jolis pavillons octogones, entourés d'arcades et terminés en plate-forme par un attique. Les portes de Flandre

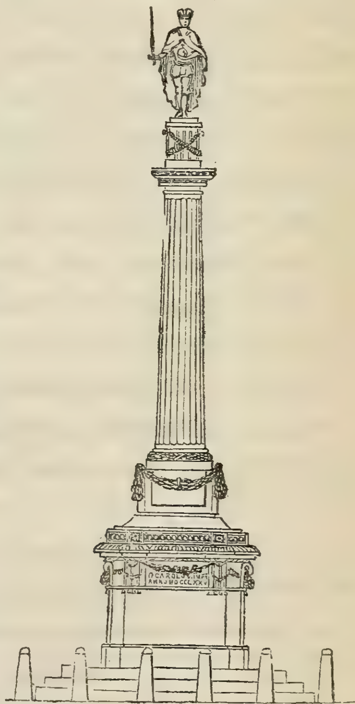
et d'Anderlecht offrent chacune, comme nous l'avons déjà fait observer dans le tome premier, deux temples antiques *in antis*; elles sont toutes deux d'ordre dorique. Les pavillons de la porte de Ninove sont couverts de bossages et ornés d'arcades simulées, excepté à la partie antérieure où ils offrent chacun trois arcs, portés par deux colonnes doriques lisses et sans bases. Ceux de la porte de Namur forment des quadrilatères, surmontés d'un plate-forme et ornés sur deux de leurs faces, d'un avant-corps à deux colonnes doriques, qui encadrent une arcade cintrée et portent au-dessus de leur entablement un fronton triangulaire. Les deux autres faces de chaque aubette présentent la même ordonnance, mais en pilastres sans frontons et sans arcades. Toutes les aubettes des nouvelles portes de Bruxelles sont reliées par de belles grilles de fer.

La nouvelle porte de Malines, par laquelle on arrive à la place et à la belle rue d'Egmont, qui conduisent de la station du chemin de fer au centre de la ville, parait une imitation de la porte de Namur, dont il vient d'être question, mais elle est d'un style beaucoup meilleur. Nous la considérons comme la plus belle porte de ville à aubettes qui ait été construite dans ces derniers temps en Belgique.

Plusieurs autres portes de ce genre ont été bâties depuis une trentaine d'années à Louvain, à Tirlemont, à Bruges, à Courtrai, à Tongres et ailleurs encore, mais elles ne peuvent être comparées à celles que nous venons de décrire.

C'est encore à la renaissance, c'est-à-dire, à cette

réaction classique tant et si injustement décriée depuis quelques années par l'école romantique, que nous devons l'idée, renouvelée des anciens, d'ériger sur nos places publiques, et même en plein champ, des colonnes, des obélisques et des statues destinées, les unes à rappeler quelqu'événement glorieux, les autres à honorer la mémoire d'hommes qui à différents titres ont bien mérité de la patrie. Après la statue en bronze que le duc d'Albe se fit dresser au centre de la nouvelle citadelle d'Anvers, mais dont nous ne parlerons pas comme appartenant exclusivement à l'art du sculpteur, le premier monument de ce genre érigé en Belgique fut la colonne que la ville de Gand éleva à Charles-Quint, sur le Marché du Vendredi, en 1600, à l'occasion de l'inauguration des archiducs Albert et Isabelle. C'était une colonne dorique en pierre, portant la statue de l'empereur, mais d'une forme assez grossière. En 1775, on la reconstruisit entièrement avec plus d'élégance et telle que la représente le dessin ci-joint. Le fût, d'un seul bloc en pierre bleue, pesait 32,375 livres, et toute la colonne, y compris la statue de Charles-Quint, avait 50 pieds de hauteur. Ce monument



fut renversé par les Jacobins en 1792. Sous le consulat, lorsqu'il fut décrété qu'une colonne départementale s'élèverait dans chaque chef-lieu de département, on posa avec solennité la première pierre de celle du département de l'Escaut sur les fondements du monument de Charles-Quint; à Bruxelles, la colonne du département de la Dyle, devait s'élancer du bassin d'eau du parc. Tous ces monuments restèrent à l'état de projet.

Le monument érigé à la gloire de l'armée belge, sur le champ-de-bataille de Waterloo, se fait remarquer autant par sa forme extraordinaire que par ses dimensions colossales. Un énorme *tumulus* de 160 m. de diamètre et de 45 m. de hauteur, supporte, sur un piédestal oblong, un lion colossal en fer fondu. Ceux qui ont été élevés par les Prussiens et les Hanovriens, présentent chacun une pyramide tronquée d'une médiocre hauteur et en fer coulé. Le monument érigé par les Anglais, à la mémoire du colonel Gordon, est une grosse colonne tronquée et cannelée, posant sur un haut piédestal qui a la forme d'un tombeau antique.

Parmi les monuments commémoratifs [1] qui sont venus en si grand nombre décorer nos places publiques depuis les vingt-cinq dernières années, ou plutôt

[1] Tels sont entr'autres à Bruxelles, outre les deux monuments décrits dans le texte, les statues pédestres du général Belliard, de Vésale et du prince Charles de Lorraine, et la statue équestre de Godefroid de Bouillon: les trois dernières en bronze et la première en marbre; les statues en bronze de Rubens, à Anvers; de Grétry, à Liége; de Simon Stevin, à Bruges, celle en marbre de Marguerite d'Autriche, à Malines, et celles en pierre de J Van Eyck, à Bruges, et de Froissard, à Chimai. A Mons s'élèveront bientôt la statue d'Orland Lassus et la statue équestre de Bauduin, roi de Jérusalem; à Gand, la statue d'Artevelde; à Anvers, celle de Van Dyck et à Alost, celle de Thieri Martens.

depuis la création du royaume de Belgique seulement, il n'y en a guère que deux dans la composition desquels l'architecture obtient une part égale avec la sculpture, ou du moins qui en cette qualité méritent d'être cités : le monument de la place des Martyrs et celui de la Place de la Constitution à Bruxelles. Le premier, élevé sur les dessins de M. Guill. Geefs qui en a exécuté toutes les sculptures, est d'un genre neuf et en parfaite harmonie avec la destination du monument, qui déploie le double caractère d'un monument funéraire et d'un monument triomphal. Au centre de la place s'ouvre un grand hypogée ou caveau sépulcral à ciel ouvert, de forme quadrangulaire et entouré d'un portique à arcades plein-cintre, dont les parois sont couvertes de grandes tables en pierre, où sont inscrits les noms des combattants qui reposent sous ce mausolée. Le sommet du portique, plus élevé que le niveau de la place, est couvert extérieurement d'une plate-forme à laquelle on monte des quatre côtés par un large perron, divisé par un palier. Du centre de la cavité surgit un vaste socle carré de la même hauteur que le portique, et supportant un piédestal, surmonté d'une magnifique statue colossale de la Belgique, assise et ayant à ses pieds un lion couché. Les quatre faces du piédestal sont ornées d'autant de bas-reliefs encadrés, et contre ses angles s'appuient quatre anges ou génies agenouillés, de grande nature. Les statues et les bas-reliefs sont en marbre de Carrare; les autres parties du monument en pierre de taille blanche et bleue. De beaux candelabres de fer ornent les angles de la

grille qui entoure le perron. Ce monument, d'un grand caractère, produit un très-bel effet.

Du monument de la Place de la Constitution il n'existe encore que les fondements; mais, d'après le plan adopté, il présentera une colonne dorique en pierre, d'une cinquantaine de pieds d'élévation, qui supportera la statue de la Belgique, tenant le livre de la Constitution. Quatre autres statues emblématiques s'élèveront devant les angles du piédestal, dont les faces seront ornées de bas-reliefs et d'inscriptions.

Des fontaines en assez grand nombre se voyaient déjà au moyen âge à Bruxelles [1], à Liége et dans plusieurs autres villes de la principauté épiscopale; quelques-unes mêmes paraissent avoir été décorées avec un certain luxe [2]. A Louvain, à Malines, à Anvers, à Gand, à Bruges et ailleurs, on ne trouvait que des puits à margelles de pierre; ces derniers n'ont été remplacés successivement par des pompes que dans le courant du XVIIIe siècle; il en existait même encore plusieurs au commencement de ce siècle [3].

La plus ancienne de nos fontaines de style moderne, paraît être celle du Marché au Bois à

[1] Voir sur ces fontaines HENNE et WAUTERS, III, 78, 92, 124, 128, 140, 159, 161 et 303.

[2] La fontaine que l'on construisit en 1302, sur la Grand'Place de Bruxelles, se composait de huit bassins recevant autant de filets d'eau. La fontaine de Perron, de Liége, qui datait de 1287, doit avoir été également d'une forme assez remarquable (voir P. J. HENAUX, *Description de Liége*, p. 148).

[3] Le plus remarquable de tous ces puits existe encore; c'est celui qui est placé devant le grand portail de Notre-Dame à Anvers, et dont la riche ferrure de style ogival est attribué à Quentin Metsys, lorsqu'il n'avait pas encore échangé l'enclume contre la palette.

Bruxelles élevée en 1553 [1]. C'est une faible, mais assez jolie aiguille cylindrique en pierre, posée au centre de quatre petits bassins semi-circulaires, qui reçoivent l'eau de quatre mascarons. Une seconde fontaine fut construite à Bruxelles, en style de renaissance, au XVI[e] siècle, celle qui décorait le mur de face du perron de la Maison du Roi. Elle se composait de trois bassins oblongs et de deux bassins carrés, dans lesquels, d'après le projet primitif, dont le dessin existe aux archives du royaume, l'eau devait être versée par deux mascarons figurant des têtes d'éléphants, et par trois nymphes placées dans des niches; mais ces sculptures ne furent point exécutées, et la fontaine elle-même fut supprimée avec le perron en 1767. Une troisième fontaine du XVI[e] siècle, en style de renaissance, et beaucoup plus remarquable que celles dont nous venons de parler, est celle qui portait le perron de Liége et qui fut reconstruite en 1570. Elle présentait un pavillon octogone, orné à chaque face d'une grande fenêtre simulée et à arc surbaissé, embrassant deux moindres ouvertures, séparées par une colonnette ionique. De chaque angle sortait un jet d'eau, qui tombait dans un vase rond, à ventre renflé. Le toit à huit pans était couronné du perron, colonne cylindrique terminée en croix. Cette fontaine, renversée par un ouragan en 1693, fut reconstruite telle qu'elle existe aujourd'hui, en 1696. Elle trace un hexagone, dont

[1] HENNE et WAUTERS III, 302. On conserve au Musée d'Antiquités le revêtement de la fontaine dite de Charles-Quint, qui était placée près de la porte de Hal. Il est orné d'un bas-relief, répété deux fois, et qui représente les deux colonnes avec la devise *plus oultre*.

le massif est entouré d'un portique à arcs plein-cintre, s'appuyant sur des colonnes en forme de balustres renversés; il est surmonté d'une balustrade, derrière laquelle s'élève un piédestal carré, servant de base à quatre figures de lions couchés, qui soutiennent, sur un socle de quatre degrés, une colonne d'un moindre diamètre que la colonne précédente et qui porte pour amortissement les statues des trois Grâces. L'eau y est versée par six conduits dans un large bassin circulaire, d'où elle s'échappe dans six coquilles, de marbre comme le reste de la fontaine [1]. Les deux fontaines secondaires qui ornent la place, ne sont que des pavillons carrés à angles coupés.

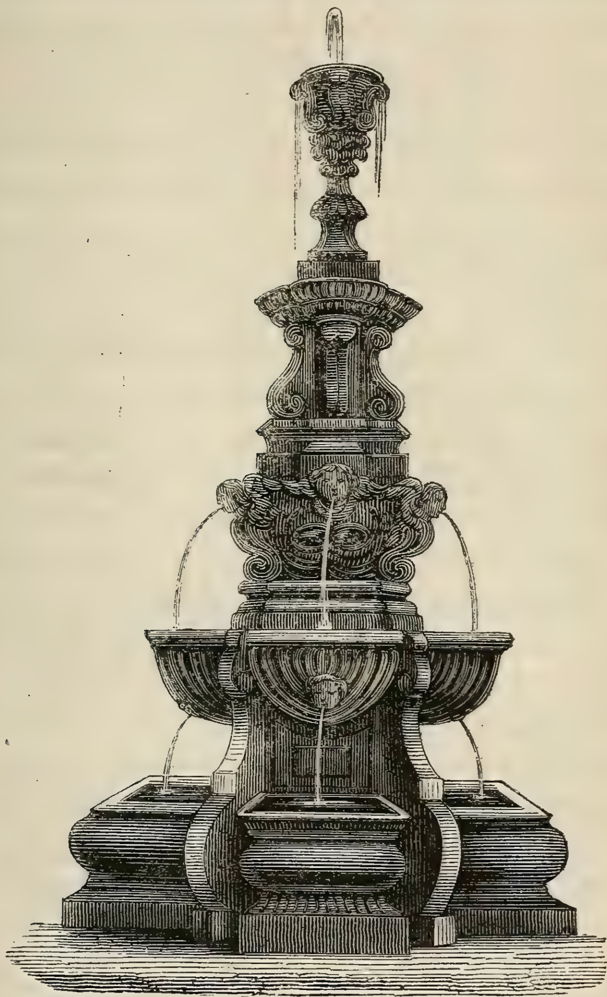
Il n'y a point à Liége d'autres fontaines remarquables sous le rapport de l'architecture; les deux plus belles, celles de Saint-Jean et de Vinave d'Ile, se distinguent seulement par les statues en bronze du célèbre sculpteur liégeois Delcour, qui les surmontent. La fontaine du Mont Saint-Martin présente un assez bel obélisque en pierre de taille, élevé en 1767.

Après la prise d'Audenaerde et d'Ypres, Louis XIV fit ériger sur la Grand'Place de chacune de ces villes une fort belle fontaine en marbre et en pierre. Celle d'Ypres est détruite depuis une trentaine d'années. La fontaine d'Audenaerde, qui figure sur notre gravure représentant l'hôtel-de-ville, offre un large bassin, autrefois exhaussé de trois degrés, au centre duquel s'élève un autre bassin, surmonté d'une espèce de

[1] Voir le dessin de cette fontaine dans la *Belgique Monum.* II, 164 et celui de la fontaine antérieure dans le *Theatrum urbium Belgic.* de Blaeu.

rocher, l'un et l'autre sculptés en forme de nappes d'eau. Le tout est couronné de quatre dauphins en bronze dont les queues soutenaient une grande fleur de lis d'où jaillissaient trois jets d'eau. Cette fontaine date de 1675.

La plus élégante des anciennes fontaines de Bruxelles



était, comme on peut en juger par le dessin ci-joint,

celle de la Steenporte, érigée en 1682, et qui fut démolie en 1824, sous prétexte qu'elle gênait la voie publique. Une autre fontaine du XVII[e] siècle, celle que l'on voyait encore naguère au Marché aux Herbes et qui datait de 1617, se faisait remarquer par la bizarrerie de sa forme; le dessin en avait été donné par le sculpteur Jérôme Duquesnoi père. Elle figurait une espèce de gros pilier octogone, pyramidal, bombé vers le centre, et découpé horizontalement par un grand nombre de moulures concaves et convexes. Le faîte était couronné primitivement d'une statue dorée de l'archange St-Michel. L'eau y jaillissait alors de la gueule de deux petits dauphins et de quatre mascarons de satyres dans deux grandes cuves, entourées d'une grille de fer. Plus tard, la grille et les dauphins avaient été supprimés [1]. La fontaine de la rue des Lombards et celle de la Cantersteen, démolies aussi depuis une trentaine d'années et remontant également au XVII[e] siècle, présentaient, la première une colonne cannelée, d'ordre dorique, portant une statue de la Vierge [2], la seconde deux colonnes et deux pilastres ioniques, posés sur un soubassement carré.

Plusieurs des fontaines de Bruxelles, élevées au XVIII[e] siècle, ont ou avaient une assez riche décoration; telle était la fontaine, dite de Neptune, à l'extrémité de la Longue rue Neuve, et telles sont

[1] HENNE et WAUTERS, III, 128. On en trouve un dessin dans la *Belgique Communale* de M. Jules Bartels et dans le *Voyage pittoresque dans le royaume des Pays-Bas*.

[2] Cette fontaine figure dans une des planches des *ruines* du bombardement.

encore les deux fontaines de la cour de l'hôtel-de-ville, et celle du Grand Sablon ; mais elles doivent toute leur beauté à l'art du sculpteur ; l'architecte n'avait déployé le sien, et encore d'une manière assez médiocre, que dans la seule fontaine du Marché de la Chapelle. Elle avait été exécutée, en 1765, sur les dessins de Guymard, et présentait un obélisque, assez richement ornementé. Cette fontaine qui passait pour la plus belle de la ville, fut brisée par la maladresse des ouvriers chargés de la démonter, lorsque en 1824, on refit la grille, qui entourait l'ancien cimetière de l'église.

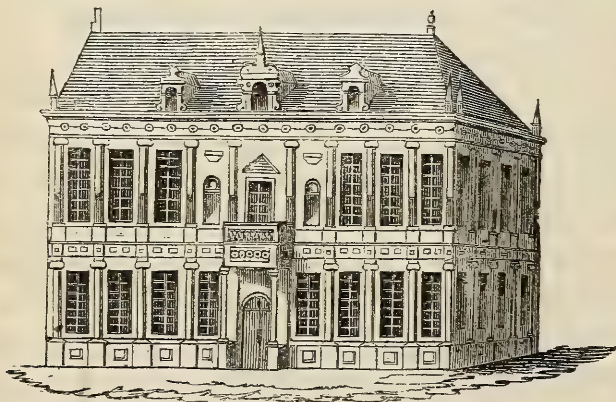
La fontaine, en pyramide, qui depuis 1802 décore la place Saint-Géry, n'est pas une construction nouvelle ; elle ornait antérieurement la cour de l'abbaye de Grimberghe.

Il est étonnant que Bruxelles, qui s'est tant embellie depuis les trente-cinq dernières années, loin de s'enrichir pendant ce long laps de temps, d'aucun monument de ce genre un peu remarquable, ait au contraire perdu la plupart des fontaines qui ornaient auparavant ses places et ses rües. La seule fontaine construite depuis 1815, — et elle l'a été tout récemment, — est celle de la place Rouppe, ancien bourgmestre de Bruxelles, en l'honneur duquel on a érigé ce monument. Elle se compose d'un large bassin circulaire en pierre, au centre duquel s'élève sur un haut pédicule en fonte, un autre bassin de la même matière et en forme de patère, dans lequel se dresse sur un socle une belle statue en pierre, due à l'habile ciseau de M. Fraikin.

Si, au lieu de jaillir du bassin supérieur par quelques maigres filets, l'eau en descendait en larges nappes, cette fontaine produirait un plus grand effet.

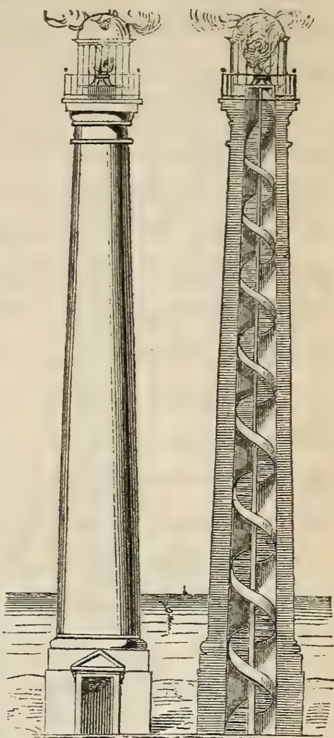
Dans tout le reste du royaume, nous ne saurions également citer qu'une seule fontaine nouvelle un peu monumentale, celle qui décore, depuis 1828, la Grand'Place de Renaix. Elle présente un grand et bel obélisque en pierre bleue. Un obélisque, semblable et surmonté de l'aigle de l'empire en bronze, a été élevé en 1812 au centre du Marché aux Tourbes, à Gand.

Tels sont les principaux monuments et édifices publics d'architecture moderne, qui ont été érigés en Belgique dans les trois derniers siècles. Il en est trois encore auxquels nous devons une mention, et que nous avons passés sous silence jusqu'ici, parce qu'ils n'appartiennent à aucune des catégories ou séries générales dans lesquelles nous avons rangé nos grandes constructions. Ce sont l'ancienne châtellenie (aujourd'hui palais de justice) de Furnes, le phare d'Ostende et la façade de l'hôtel des Monnaies à Bruxelles. Les planches suivantes représentent, le premier la



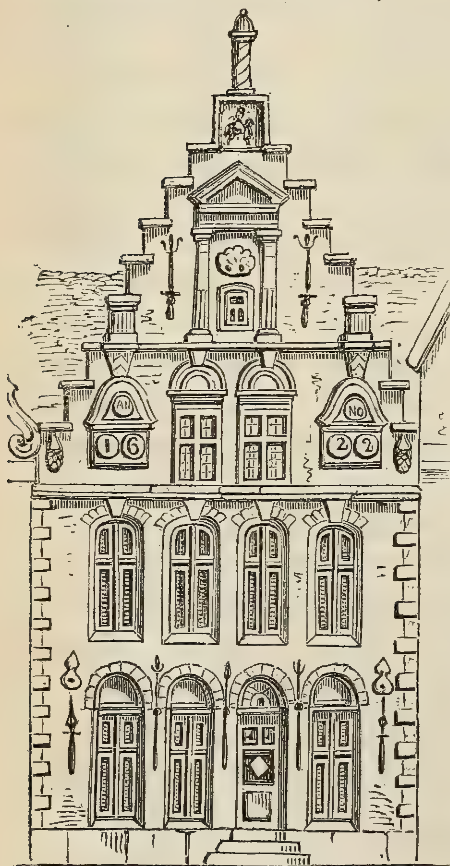
châtellenie, beau quadrilatère, orné des ordres dorique

et ionique en pilastres, et qui doit dater du XVII[e] siècle ; le second, le phare, colonne dorique de 85 pieds de hauteur (sans la lanterne), entièrement construite en pierres de taille, et élevée en 1772 sur les plans de Dewez. La façade de l'hôtel des Monnaies a été bâtie en 1735, et refaite en grande partie en 1820, sur les plans de Vanderstraeten. Deux rangs de grandes fenêtres à chambranles, couronnées d'un large entablement avec attique, et au centre un avant-corps simulé, à rez-de-chaussée rustique, surmonté de quatre pilastres corinthiens qui portent un fronton à tympan sculpté, en constituent l'ordonnance, d'un aspect fort agréable par sa noble simplicité, la justesse de ses proportions et son développement considérable (55 mètres.)



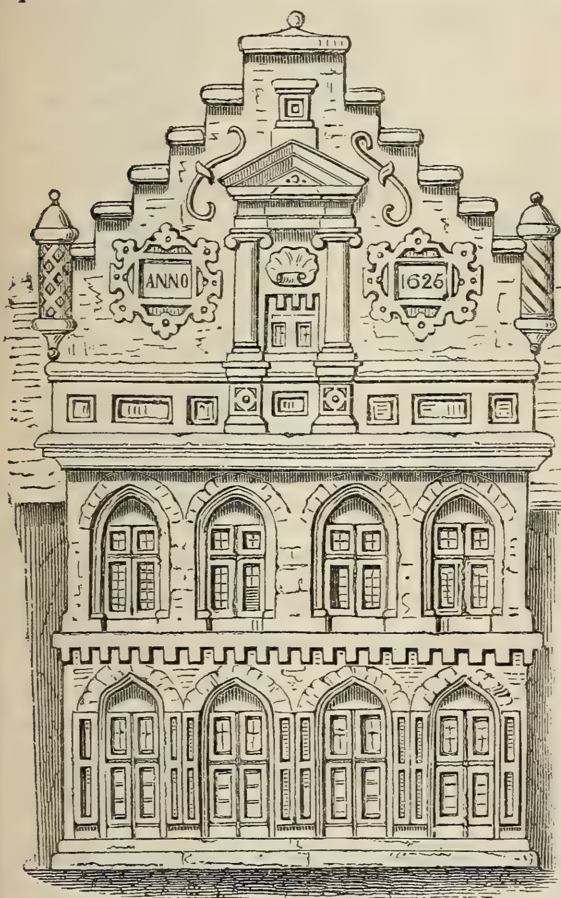
Bien que les constructions privées en pans de bois fussent encore très-fréquentes dans la seconde moitié du XVI[e] siècle, on peut dire que dès-lors on bâtissait déjà généralement les maisons en briques, au moins dans les localités un peu considérables. Pendant ce siècle et une grande partie du siècle suivant, les façades de nos habitations bourgeoises continuèrent à offrir le plan et l'ordonnance des maisons en briques de la dernière époque du style ogival,

dont elles ne différaient que par le système d'ornementation, devenu beaucoup plus simple, beaucoup moins élégant et moins varié. Celle d'une maison bourgeoise ordinaire se composait d'un rez-de-chaussée et d'un ou deux étages de fenêtres rectangulaires à croisillons de pierre; elle se terminait par un pignon aigu et à gradins, percé d'un seul ou de plusieurs rangs de fenêtres de grenier, dont celle du centre est presque toujours cintrée, et les autres carrées et sans croisillons. En général, rien de plus mesquin et d'un aspect plus vulgaire que les façades de ce genre, plates, étroites, sans caractère, et qui toutes semblent jetées dans le même moule. Seulement, au milieu de toutes ces laides bâtisses, perçait çà et là, dans quelques rues principales, un pignon de bonne maison, de la demeure d'un doyen de métier, d'un échevin ou d'un épicier en gros, qui osait afficher un peu plus de luxe.



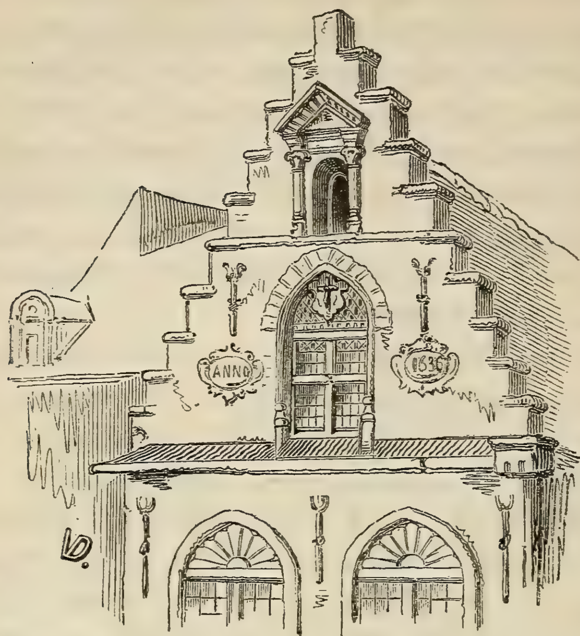
La gravure ci-jointe donne une idée complète d'une

façade de cette dernière espèce ; c'est celle d'une grande maison bourgeoise de Mons, élevée en 1622, comme l'indique le millésime inscrit dans deux cartouches de l'étage supérieur ; car on avait alors, comme au XVe siècle, la coutume, qui s'est conservée fort tard, de marquer de cette manière, ou par les ancres de la façade, qui étaient toujours apparentes, la date de la construction des maisons. En



Flandre, non-seulement les façades des maisons de la fin du XVIe et de la première moitié du XVIIe siècle, conservaient le type de celles de l'époque ogivale, mais on y bâtissait même encore assez souvent des façades à fenêtres en ogive, témoin les deux façades ci-jointes, de deux maisons d'Ypres, construites, la première en 1625,

et la seconde (située rue au Beurre) en 1636.



L'extérieur des habitations n'était pas, comme de nos jours, couvert d'une couche de plâtre, peint à l'huile ou badigeonné d'une teinte uniforme, mode qui n'est devenue générale que depuis le siècle dernier; les briques et les parements en pierre conservaient presque toujours leur couleur naturelle; souvent même on renforçait celle des premières par une teinte d'un rouge plus vif. Enfin, l'usage des ardoises dans les constructions privées, était alors beaucoup plus rare qu'aujourd'hui; on couvrait généralement les toits en tuiles plates ou curvilignes.

La distribution intérieure de ces habitations était

tout aussi vicieuse, tout aussi incommode que celle des maisons du XIVe et XVe siècles. Sous ce rapport encore l'architecture privée était restée stationnaire : toujours des corridors étroits, étranglés; des escaliers rapides, tortueux et où souvent deux personnes ne pouvaient passer de front; des chambres basses, petites, mal éclairées, à murs crépis et à plafonds de bois nu. Le pavage ordinaire, tant aux étages inférieurs que supérieurs, n'était composé généralement que de carreaux de terre rouge.

Dans les grandes habitations et les hôtels des nobles, il y avait nécessairement des salles de réception plus ou moins vastes, décorées avec plus ou moins de recherche; les parois en étaient couvertes de cuirs dorés, de riches étoffes et de tapisseries, et les vastes foyers ornés de manteaux sculptés [1]; mais le luxe des glaces y resta totalement inconnu avant la seconde moitié du XVIIe siècle. Au XVIe siècle, on employait encore parfois pour leur pavement des carreaux émaillés; au siècle suivant on ne s'en servait plus. Le foyer des cheminées était aussi revêtu de briques ornées de figures en relief, représentant des têtes d'empereurs romains, l'histoire de la Chaste Susanne et d'autres scènes bibliques ou mythologiques [2]. La

1 Les plus remarquables des cheminées en style de renaissance qui existent encore en Belgique, sont celles de l'ancien Franc de Bruges et des Hôtels-de-ville d'Anvers et d'Audenaerde; nous en avons déjà fait mention.

2 Je possède plusieurs de ces briques, une entr'autres avec la devise de Charles-Quint et la date de 1552. Leur fabrication ne paraît pas s'être étendue au-delà des limites de la Belgique, de même que celle de ces carreaux couverts d'un brillant émail de faïence, blanc et bleu, dont on revet encore souvent le bas des murs des cuisines, est particulière à la Hollande.

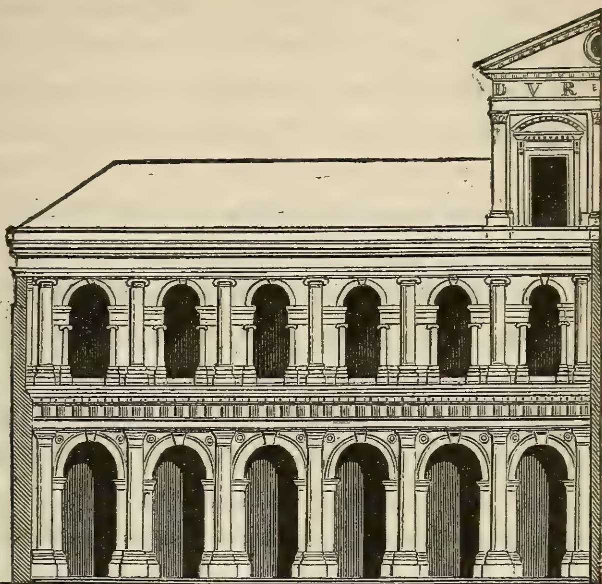
fabrication des verres à vitres n'éprouva pas de perfectionnement important avant la seconde moitié du XVIIe siècle, les vitres continuant toujours à être d'une couleur de vert foncé et de petite dimension, mais on les ornait encore fréquemment de peintures, même dans des maisons fort ordinaires [1]. Dans beaucoup d'habitations, les fenêtres du rez-de-chaussée étaient munies extérieurement de barreaux de fer qui avaient une assez forte saillie sur la rue. C'est à Anvers surtout, cette ville si renommée par ses richesses au XVIe siècle, que cette espèce de fortification domestique qui donnait aux maisons un air de prison, était devenue d'un usage très-commun.

Les façades des hôtels seigneuriaux construits au XVIe siècle depuis l'introduction du style de la renaissance, ne se distinguaient guère des habitations ordinaires que par leur étendue. L'hôtel que le cardinal de Granvelle se fit bâtir à Bruxelles, vers 1550, faisait une des rares exceptions à cet égard. C'était là un véritable palais, non pas bâti, comme on l'a dit à tort, sur le modèle du palais Farnèse à Rome, auquel il n'était comparable sous aucun rapport; mais néanmoins la plus remarquable construction privée en style de renaissance qui se soit élevée en Belgique. Le plan en aurait été dressé, suivant les uns, par Sébastien Van Noye, architecte de Philippe II, et suivant les autres par un architecte italien du nom de Pastorana [2].

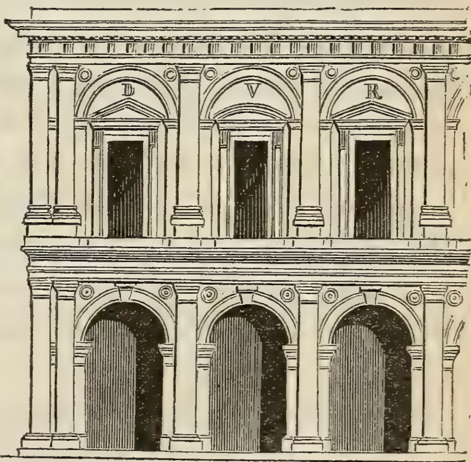
1 Dans la vieille maison où je suis né, à Louvain, les fenêtres du grenier même étaient ornées de beaux vitraux peints.

2 HENNE et WAUTERS, III, 365.

Cet hôtel n'avait point de façade sur la rue. Les deux gravures suivantes présentent, la première l'élévation



de la façade de la cour, la seconde celle de trois des sept arcades et d'autant de fenêtres qui composent la façade du même corps de bâtiment donnant sur le jardin. Cette dernière est d'un aspect fort agréable par le mélange de briques rouges de ses murs, des briques bleues de ses pilastres et des pierres de taille



jaunes de son entablement et de ses moulures. Le mot *durate*, inscrit en grandes lettres au-dessus des frontons des fenêtres du premier étage, était la devise du cardinal. Les autres bâtiments de cet hôtel étaient peu remarquables extérieurement [1]. L'intérieur de l'édifice brillait par la richesse de son ameublement.

Nous avons donné, à la page 253, le dessin des deux belles entrées des hôtels de la Torre et de Damhouder, à Bruges, qui paraissent avoir été élevés sur les plans d'un même architecte, dont nous ignorons le nom. Il existe dans la même ville un autre hôtel remarquable du XVI[e] siècle, celui de Pitthem, qui sert aujourd'hui de palais épiscopal. D'après le dessin qui se trouve dans la *Flandria illustrata*, la façade de cet hôtel, bâti entre cour et jardin, offrait primitivement trois étages de grandes fenêtres rectangulaires, couronnées de frontons, cintrés aux deux premiers étages, triangulaires à l'étage supérieur; il était terminé par une terrasse, bordée d'une balustrade en forme de crénaux. A l'angle droit surgissait une tour quadrangulaire, s'amortissant en quatre pignons à gradins. La porte-cochère et à plein-cintre par laquelle on entrait de la rue dans la cour, était cantonnée de chaque côté, de deux colonnes corinthiennes accouplées, posant sur un piédestal ou soubassement continu, et portant sur leur entablement un fronton

[1] La façade actuelle de l'hôtel, construite en pierres de taille et ornée de quatre grands pilastres doriques, dont l'entablement est couronné d'une lourde balustrade, n'a été bâtie qu'en 1771. Elle est peu digne d'un aussi grand artiste que Dewez, qui en donna les plans. On sait que l'Hôtel de Granvelle sert aujourd'hui de local à l'université libre de Bruxelles et à une des écoles moyennes de la ville.

triangulaire que soutenaient deux colonnes du même ordre, flanquées de deux enroulements et de deux statues de guerriers. A Anvers, on voit sur la Place Verte, une façade d'hôtel fort élégante de la même époque : son rez-de-chaussée est orné de bossages en pointes de diamant et ses trois étages supérieurs, à fenêtres rectangulaires, de trois rangs de pilastres d'un ordre composite assez bizarre. Les chapiteaux de ceux des deux premiers rangs, sont tous d'un dessin différent et les fûts de l'ordre inférieur sculptés en arabesques qui entourent aussi l'archivolte de la grande porte à plein-cintre. A Mons, il existe aussi une belle façade d'hôtel du XVIe siècle, en face de la tour du château. Elle est à deux rangs de fenêtres rectangulaires, avec chambranles, et la porte cintrée, placée au centre du bâtiment, est cantonnée de deux colonnes ioniques, qui soutiennent un fronton triangulaire. L'une et l'autre de ces façades se terminent par une corniche horizontale. La maison que l'architecte Lombard se fit construire à Liége en 1548, passait au XVIIe siècle pour la plus belle de la ville, et devait être, à en juger par le charmant portail de l'église de Saint-Jacques, d'un style aussi pur qu'élégant. Elle existait encore en 1816 [1].

Ce sont là, à ce que nous sachions, à peu près les seuls édifices privés et urbains du XVIe siècle, et d'architecture moderne, qui méritent d'être cités.

Beaucoup d'hôtels et d'habitations considérables, se sont élevés au XVIIe siècle dans nos villes principales,

[1] DE VILLENFAGNE, *Recherches sur l'hist. de la princip. de Liége*, II, 296.

notamment à Bruxelles, à Gand et à Anvers, mais à l'exception des grandes portes d'entrée, souvent encadrées de colonnes ou de pilastres, et surmontées de balcons en pierre, leurs façades étaient généralement du style le plus simple et ne présentaient que deux ou trois rangs de fenêtres rectangulaires et à croisillons [1]. Les portes étaient presque toujours cintrées et à doubles battants enrichis de sculptures. Les bâtiments donnaient immédiatement sur la rue; rarement ils en étaient séparés, comme en France, par une cour fermée d'un mur avec parements de pierre. L'intérieur de ces édifices, surtout de ceux qui datent de la seconde moitié du XVIIe siècle, était beaucoup plus remarquable. On y trouvait assez fréquemment des cours bordées au rez-de-chaussée de portiques. De beaux et larges escaliers tournants et à plusieurs paliers y remplacèrent les escaliers raides, perpendiculaires et la plupart en pierre, du siècle antérieur. Les appartements reçurent aussi une distribution plus noble et plus régulière [2]. Les glaces de Venise vinrent décorer les trumeaux de leurs cheminées dont on rétrécit peu à peu les vastes foyers; les cuirs dorés et les tapisseries firent place successivement à de grandes compositions,

[1] Ces hôtels se terminaient rarement en pignon et les fenêtres des greniers y étaient parfois décorées avec beaucoup d'élégance. Il existe encore, à Anvers principalement, plusieurs hôtels qui présentent ce dernier mode d'ornementation. Il se trouve entr'autres dans cette dernière ville, rue des Récollets, un hôtel du XVIIe siècle, dont la grande fenêtre du grenier est ornée avec la plus grande richesse.

[2] Les écrivains français du temps font honneur d'une partie de ces perfectionnements à la fameuse marquise de Rambouillet. « C'est d'elle, dit Tallemant des Réaux, qu'on a appris à mettre les escaliers de côté pour avoir une grande suite de chambres, à exhausser les planchers, et à faire les portes hautes et larges, et vis-à-vis les unes des autres. »

paysages ou sujets historiques, peintes à l'huile, ou à des tentures en damas et en satin, entourées de cadres dorés ; aux carrélages on substitua des planchers et des parquets en marqueterie, aux couvertures en bois de chêne, des plafonds peints ou en stuc ornementé. Toutes ces améliorations ne se firent du reste que lentement et ne devinrent communes que vers la fin de ce siècle.

La plus curieuse de nos grandes habitations

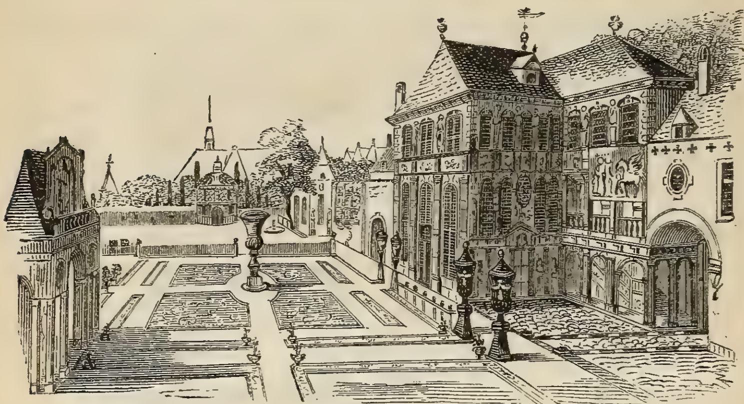


de la première moitié du XVIIe siècle, fut sans

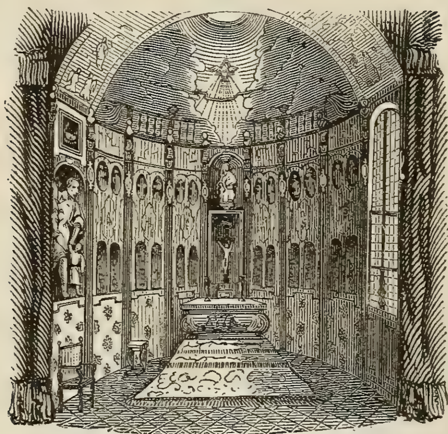


contredit celle de Rubens à Anvers, bâtie sur les propres plans du prince de nos peintres. On jugera du luxe que déployait cet hôtel par les

planches ci-jointes qui en représentent l'ancienne



façade, la partie la moins intéressante, la cour, le



jardin, la chapelle et la chambre à coucher du grand artiste [1]. Les décorations extérieures, d'un

[1] Elles ont été exécutées d'après deux grandes gravures au burin, de 1684 et 1692.

effet assez pittoresque, étaient du reste du style le plus incorrect [1].



Il subsiste dans les rues principales de la même ville plusieurs hôtels importants de la seconde moitié du XVIIe siècle, et qui n'ont subi que peu de modifications. De ce nombre est le grand et bel hôtel sur la Place de Meir, à droite de l'ancienne hôtel de Roose, aujourd'hui le palais du Roi. Sept grands pilastres composites dont les fûts sont chargés de larges bandes, décorent sa façade et embrassent le rez-de-chaussée et les deux étages supérieurs, tous trois à fenêtres rectangulaires avec chambranles à bossages. Deux colonnes doriques encadrent la porte-cochère à plein-cintre, posée à l'extrémité droite du bâtiment. A Bruxelles, au contraire, il ne reste de ce temps qu'une seulefaçade antérieure au bombardement

[1] C'est celui, trop maniéré, des palais de Gènes dont Rubens a publié les plans et élévations en un vol. in-fol. Le talent de cet artiste comme architecte est loin d'égaler celui, qu'il a déployé comme peintre.

qui mérite quelqu'attention ; c'est celle d'un hôtel de la Longue Rue Neuve (en face de la rue du Pont Neuf), dont on a attribué à tort le dessin à Rubens ; elle se fait remarquer principalement par les beaux ornements de son grand balcon en pierre.

Vers la fin du XVII[e] siècle, l'ordonnnance des façades subit des modifications importantes aux maisons ordinaires. Les pignons à gradins se tranformèrent alors en frontons, plus souvent cintrés que triangulaires, bordés d'enroulements, tantôt simples, tantôt superposés au nombre de deux ou de trois, suivant l'élévation du pignon [1]. Alors on commença aussi à supprimer les meneaux de pierre qui divisaient les fenêtres en croix, et les vitres acquirent de plus grandes dimensions ; on les fit d'un verre plus blanc et moins épais, et on les découpa uniformement en carrés longs. Jusqu'à la seconde moitié du XVIII[e] siècle, les plus grandes ne dépassèrent pas néanmoins la hauteur d'un pied à dix-huit pouces.

On peut faire remonter également jusqu'aux dernières années du XVII[e] siècle, la coutume de plâtrer les façades et de les couvrir d'une teinte uniforme de badigeon. La peinture à l'huile n'y a été introduite qu'un peu plus tard.

Lorsque, après le siége de 1695, qui convertit en un amas de décombres les deux tiers de Bruxelles, cette capitale sortit de ce désastre plus belle qu'au-

[1] Ce que nous disons ici ne concerne point la principauté de Liége, où, comme nous l'avons déjà observé ailleurs, les façades à pignons n'ont guère été en usage. Il en fut de même dans les provinces de Namur, de Luxembourg, et même en grande partie dans celle du Hainaut. On ne trouve partout dans les villes de ces provinces que des façades à faîte horizontal.

paravant, il s'y éleva rapidement bon nombre de maisons dont l'extérieur rivalisa presque en richesse de décoration avec les maisons des corps de métiers de la Grand'Place. Elles se trouvent presque toutes au Marché aux Herbes, dans les rues de la Madeleine et de la Montagne, et dans celles qui servent d'abords à la Grand'Place. Parmi les plus élégantes de ces façades figurent celles de la maison appelle le Chariot d'Or (Marché aux Herbes), de la Balance (rue de la Colline), celle qui forme l'angle de la rue de la Putterie et la maison portant aujourd'hui pour enseigne la Ville de Bruxelles. La première est percée, au-dessus d'un rez-de-chaussée rustique, de deux rangs de fenêtres, séparées au premier étage par six pilastres ioniques, et au second par quatre pilastres composites, dont l'entablement est surmonté d'un large fronton cintré. La Balance, bâtie en 1701, est ornée de deux ordres de colonnes engagées, composite et corinthien [1], et d'un admirable balcon, soutenu par deux statues de nègres accroupis. La façade de la troisième maison, d'un style qui rappelle la seconde moitié du XVIe siècle [2], se compose d'un rez-de-chaussée simple, et de deux rangs de colonnes engagées, ioniques et corinthiennes, encadrant des fenêtres couronnées de frontons, alternativement triangulaires et cintrés [3].

[1] Contrairement aux règles reçues, l'ordre composite est placé à cette façade au-dessous de l'ordre corinthien.

[2] A en juger par les vues des ruines du bombardement, gravées par Van Orley, cette maison doit avoir offert antérieurement la même ordonnance.

[3] Le second étage a été rehaussé récemment d'un troisième étage à pilastres composites et d'un étage en attique.

Dans plusieurs autres villes, à Anvers, à Gand, à Louvain, à Tournai, etc., on trouve aussi des façades de maisons de la fin du XVII[e] et des premières années du XVIII[e] siècle, qui méritent d'être remarquées, les unes pour la richesse et parfois l'élégance de leur ornementation, les autres pour la bizarrerie ou l'originalité de leur ordonnance [1].

A dater de 1730 ou 1740, les maisons prennent extérieurement une forme qui ne diffère plus guère de celle des maisons actuelles que par le type de leur ornementation. Les pignons à frontons et enroulements disparurent à leur tour devant une corniche horizontale, régnant à la naissance du versant antérieur du toit, auquel on donna une pente moins rapide. On continua cependant encore longtemps, et jusque vers le dernier quart de ce siècle, à bâtir des toits brisés ou mansardes, dont l'introduction remontait à la seconde moitié du siècle précédent [2]. Les couvertures en ardoises, devinrent d'un usage beaucoup plus commun qu'elles ne l'avaient été jusque-là. Il en est de même des balcons en fer, d'un travail fort compliqué, devant les fenêtres,

[1] A Gand, à gauche de la rue des Champs en venant du Marché aux Grains, se voit une très-belle façade de maison en pierre de taille, ornée de refends et de deux ordres de pilastres, et dont la porte est flanquée de deux colonnes corinthiennes. A en juger par la grande ressemblance de son style avec celui de l'hôtel de l'Octroi, cette maison, un des plus beaux bâtiments privés de Gand, paraît avoir été construite sur les plans du même architecte. Sur le quai des Récollets, en face du pont, se trouve une maison richement décorée en style rocaille, et dans la rue du Bourg, une autre façade fort jolie ornée de trophées d'armes et de portraits de personnages célèbres. Elle date de 1703.

[2] On sait qu'elles reçurent leur nom de l'architecte de Louis XIV, Hardouin Mansard, qui en fut l'inventeur.

dont le linteau en pierre reçut ordinairement la forme d'un arc très-surbaissé, décoré, lorsque la fenêtre est encadrée par des chambranles, d'une clef figurant un cartouche, une rocaille, une tête de Chérubin, etc. Les portes présentent la même ornementation. On se servit aussi beaucoup vers le milieu du XVIIIe siècle, de chassis anglais ou à coulisses. Rien de plus grâcieux que la décoration intérieure des appartements de cette époque, décoration d'un style maniéré et plein d'affèterie, peu convenable aux vastes salles d'un palais de souverain ou d'un édifice public, mais parfaitement appropriée à un boudoir, à une salle à manger ou à un salon de compagnie. On prodigua les glaces, les trumeaux, les cadres sculptés et dorés, les stucs, les peintures, principalement les grisailles. Dans les appartements d'apparat, les tentures étaient en damas, en satin, ou en soie couverte de riches broderies.

Des boiseries peintes, communément en blanc avec filets dorés, des tentures en coton ou en papier peint, dont l'emploi ne commença que vers le milieu du XVIIIe siècle, couvraient fréquemment les murs des appartements des maisons bourgeoises d'une certaine opulence. Dans les cuisines et autres dépendances, les murs étaient revêtus, jusqu'à une certaine hauteur, de carreaux de faïence de fabrique hollandaise, émaillés de blanc avec fleurs ou autres sujets en bleu.

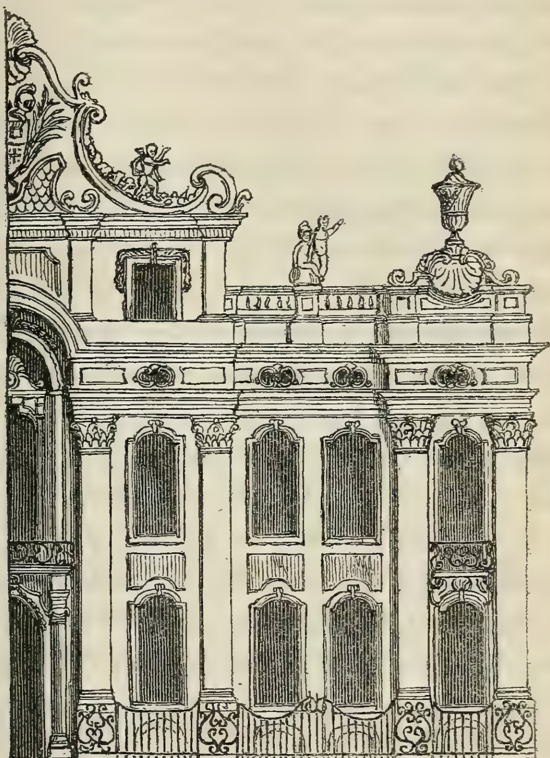
Les deux hôtels les plus considérables qui aient été construits pendant les soixante premières années, de ce siècle, sont celui du duc d'Arenberg à Bruxelles, et

celui de Roose, aujourd'hui palais du roi, à Anvers [1]. Le premier, par son étendue et l'ensemble de ses constructions, est une véritable résidence princière. Avant la construction récente de l'aile gauche, la partie antérieure, donnant sur la place du Petit Sablon, en était restée fort incomplète. Elle présentait une vaste avant-cour quadrangulaire, fermée par une haute muraille, ornée de panneaux et couronnée d'une balustrade, au milieu de laquelle s'ouvre la porte grillé, entre deux gros piliers doriques, surmontés chacun de deux statues d'enfants qui embrassent un candelabre. Au fond et dans toute la largeur de la cour s'élevait, et s'élève encore, une façade en pierre de taille, à deux rangs de colonnes engagées, doriques et ioniques, qui encadrent au rez-de-chaussée, une suite de fenêtres et de portes à plein-cintre, et à l'étage supérieur, des fenêtres rectangulaires avec frontons. Une balustrade couronne actuellement l'entablement du second ordre et dissimule un peu la lourdeur d'un toit en mansarde. L'aile gauche, construite en pierres bleues et blanches, sur les dessins de M. Suys, reproduit la même ordonnance, sauf que les demi-colonnes y sont remplacées par des pilastres. L'intérieur de cette aile contient la galerie de tableaux, dans un vaste salon, d'un style noble et simple. Lorsque l'aile droite, bâtisse mesquine et informe, aura été

[1] Ce n'est pas du reste à Bruxelles que l'on voit les plus beaux hôtels de cette époque, mais à Anvers et plus encore à Gand, où la place du Kouter, la rue des Champs et quelques autres rues offrent plusieurs grands hôtels, bâtis dans le style maniéré du temps, et parmi lesquels se distingue particulièrement l'hôtel d'Hane de Steenhuyse.

refaite de la même manière, l'extérieur de l'hôtel, ou plutôt du palais d'Arenberg, annoncera dignement la demeure de la première famille noble de la Belgique. Le côté postérieur, faisant face au magnifique jardin de l'hôtel, offre aussi une cour entourée de trois côtés de bâtiments, lesquels, malgré la simplicité de leur architecture, produisent par leur régularité un coup-d'œil plus agréable que ceux que nous venons de décrire.

La date précise de la construction de l'hôtel



ci-devant de Roose, à Anvers, m'est inconnue, mais

le style de la façade, ne permet pas de la fixer au-delà de 1750 ou 1760. Bien que l'ornementation Rocaille ou Pompadeur y brille de tout son éclat, cette façade, construite en grandes pierres de Bentheim [1], est certainement une des plus belles, sinon la plus belle de toutes les grandes habitations privées de la Belgique; on en jugera par la gravure de la page précédente, qui n'en représente que la moitié de l'ordonnance.

On observe une différence essentielle entre le style et l'ornementation des édifices privés des trente dernières années, et de ceux qui les ont précédés dans ce siècle. Les façades dans les hôtels ou les maisons de la classe aisée, se composent ordinairement d'un rez-de-chaussée rustique, d'un bel étage et d'un second étage moins élevé, dit étage en attique, tous deux à fenêtres rectangulaires, avec ou sans chambranles, et surmontés à la hauteur du toit d'un entablement qui porte souvent une balustrade ornée de beaux vases en pierre [2]. Fréquemment le rez-de-chaussée rustique est découpé en arcades simulées qui encadrent la porte et les fenêtres, et les fenêtres des étages supérieurs sont entourées de panneaux ou renfoncées dans le mur. A quelques hôtels du premier rang, le centre de la facade présente un avant-corps d'une faible saillie, orné au-dessus du rez-de-chaussée d'un grand ordre de pilastres ioniques ou

[1] Je ne connais guère en Belgique que cet hôtel dans lequel on ait fait usage de cette pierre, d'un grain très-fin et d'un emploi fort commun en Hollande.

[2] Ces balustrades ne sont plus formées comme antérieurement par des balustres, mais presque toujours par des découpures ovales.

corinthiens dont l'entablement est couronné, soit d'un attique, soit d'une balustrade ou d'un fronton triangulaire. Les fenêtres du premier étage y sont souvent bordées d'une balustrade en pierre, formant balcon. On plaça de préférence les entrées des grandes habitations, non plus au centre, mais à une des extrémités de la façade, afin d'avoir une plus belle enfilade d'appartements de plein pied. On mit aussi plus de soin qu'auparavant à la décoration des vestibules, et un grand progrès se manifesta dans la construction des escaliers : lorsque l'espace ne manquait pas, on leur donna un grand et noble développement et on en décora les parois de colonnes et de sculptures. Là, où il fallait ménager l'espace, on posa des escaliers en hélice; ou citait dans ce genre, pour la hardiesse de sa construction, le double escalier par lequel on montait aux étages supérieurs du palais du Conseil de Brabant. Les appartements continuèrent à déployer le même luxe qu'auparavant, mais auquel présidait un goût plus pur et plus rapproché du style classique romain. Une amélioration, un progrès qu'il faut aussi constater, c'est l'introduction des vitres de grande dimension et celle des grandes fenêtres à deux vantaux.

Les hôtels de la place royale à Bruxelles et des rues qui entourent le parc, notamment la rue de la Loi, peuvent être cités comme des modèles parfaits du style qui régna dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Il en est de même du joli hôtel de Schœnfeld, dans la rue des Paroissiens, et de beaucoup d'hôtels et grandes habitations dont cette capitale s'embellit

alors. On les rencontre la plupart dans les rues du Chêne, des Dominicains, de l'Écuyer, de Namur, du Fossé aux Loups, du Marais, dans la Longue Rue Neuve, etc.

A cette époque, de grands et splendides hôtels vinrent aussi embellir les autres villes principales de la Belgique, Gand, Bruges, Anvers, Malines, Mons, Tournai, Louvain, Liége, etc. A Gand, nous avons principalement remarqué l'hôtel Bonné-Maes, rue des Champs, et le ci-devant palais épiscopal, construit sur l'emplacement du couvent des Jésuites anglais, l'un et l'autre décorés d'un grand ordre corinthien en pilastres, au-dessus d'un rez-de-chaussée rustique; ainsi que le vaste hôtel qui décore la place du Marais; ce dernier est composé de deux bâtiments uniformes, à trois rangs de fenêtres, et terminé par un toit en terrasse orné de vases. Une grande et belle porte cintrée, réunit ces deux ailes.

Parmi les beaux hôtels du XVIIIe siècle qui décorent les places et rues principales d'Anvers, la place de Meir et la place Verte, les rues de l'Hôpital, le Kipdorp, la rue de l'Empereur, la longue rue Neuve, etc., il en est trois que leurs façades monumentales et la richesse de leur intérieur placent au rang des plus belles habitations de la Belgique entière : l'hôtel Van Ertborn (Plaine de Malines), l'hôtel à gauche du palais du roi (place de Meir), et avant tout le magnifique hôtel Van Schille (Kipdorp). La charmante façade de l'hôtel Van Ertborn, présente un rez-de-chaussée rustique et huit pilastres, ioniques cannelés, séparant deux rangs de fenêtres

ornées de balcons au premier étage. La façade du second hôtel, moins étendue que la première, offre une même ordonnance, mais à pilastres corinthiens, et dont l'entablement, au-dessus des quatre pilastres centraux, est couronné d'un fronton [1]. Celle de l'hôtel Van Schille, avec ses six grands pilastres corinthiens cannelés qui embrassent toute la hauteur de la façade, percée de trois rangs de fenêtres à chambranles, leurs chapiteaux bronzés et la magnifique frise ornée de rinceaux également bronzés, est d'un aspect véritablement grandiose; elle ne déparerait pas un édifice public de premier ordre [2]. Cette façade est répétée au côté postérieur de l'hôtel qui fait face au jardin. Le grand escalier se distingue aussi par la grandeur et la noblesse de son style, et les appartements d'apparat par le luxe de leur décoration et la beauté de leurs distributions.

Il est encore à Louvain, à Mons et à Tournai, trois hôtels du XVIIIe siècle, qui m'ont paru d'une beauté extérieure trop remarquable pour les passer sous silence. La façade du premier, situé rue de Tirlemont, est entièrement revêtue de pierres bleues. Elle a un rez-de-chaussée rustique, deux rangs de fenêtres à chambranles et un avant-corps orné de six pilastres corinthiens, portant un fronton triangulaire. Le second

1 L'hôtel voisin, d'un style plus simple et orné de vases, est encore une fort belle construction privée du XVIIIe siècle.

2 Ce qui ajoute encore au caractère imposant de cette noble façade, ce sont les bornes en pierre réunies par des chaînes de fer qui en longent le trottoir. Cette espèce de clôture était fort en usage au siècle dernier. On la voit encore autour de la Place royale à Bruxelles et ce n'est que tout récemment qu'on l'a fait disparaître dans les rues qui entourent le parc.

hôtel est le ci-devant hôtel de Beaulieu, aujourd'hui collége des Jésuites, à Mons. La façade également revêtue de pierres bleues, mais sans colonnes ni pilastres, frappe par ses grandes dimensions et par la beauté de ses proportions. Le couronnement du comble en terrasse, avec sa belle balustrade et les quatre vases magnifiques qui en surmontent les deux extrémités, est surtout de l'effet le plus imposant [1]. Mais le plus splendide de ces trois hôtels est celui de De Rasse à Tournai. Il s'annonce par une très-belle porte d'entrée en forme d'arc-de-triomphe, ornée de quatre colonnes doriques accouplées, et terminée par un attique qui porte quatre vases. La façade de l'hôtel placé entre cour et jardin, est décorée avec une grande richesse. Elle offre les dispositions suivantes : douze fenêtres à balcons disposées en deux rangs, et au centre un avant-corps de quatre colonnes corinthiennes, dont l'entablement supporte un balcon en fer, sur lequel s'ouvre une grande porte-fenêtre cintrée, entre quatre pilastres du même ordre, qui s'élèvent jusqu'au toit où leur entablement est couronné d'un fronton. Une balustrade avec vases forme l'amortissement de toute la façade.

N'oublions pas non plus la longue et belle façade qui borde tout le côté gauche de la Grand'Place de Bruges et occupe l'emplacement de l'an-

1 Les Jésuites viennent d'élever à côté de leur collége un second hôtel dans le beau style du dernier quart du XVIIIe siècle.

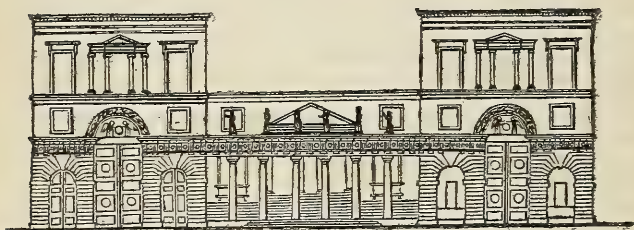
Nous avons remarqué à Mons, dans la même rue (des Dominicains), un autre hôtel fort beau du XVIIIe siècle, et à façade entièrement revêtue de pierres bleues; il fait face à la rue d'Enghien.

cienne Halle aux Draps. Bâtie, en 1787, sur les plans de l'architecte H. Dumortier, aux frais d'une société de maîtres-ouvriers, cette façade décore une suite de simples demeures privées, mais son apparence est celle d'un vaste palais, d'un style aussi pur que noble et grandiose. Elle a une longueur de 100 m., trois rangs de grandes fenêtres rectangulaires et trois avant-corps, l'un au centre et les deux autres aux extrémités. Le premier offre un rez-de-chaussée rustique, percé de trois ouvertures cintrées, qui sert de soubassement à un péristyle de quatre colonnes doriques, réunies par une balustrade et couronnées d'un fronton, en arrière duquel s'élève un dôme octogone. Les avant-corps des angles sont de la même ordonnance, mais en pilastres, sans frontons, et exhaussée au-dessus de l'entablement d'un étage en attique que couvre un toit à quatre pans et en cintre surbaissé.

Il n'y a point de différence essentielle, quant à l'extérieur, entre nos maisons urbaines ordinaires des quinze ou vingt premières années du XIXe siècle et celles des trente ou quarante années précédentes; seulement on y remarque en général une plus grande simplicité, poussée souvent à un point extrême : des murs lisses, des portes et fenêtres sans chambranles, la corniche du toit d'une très-faible saillie, voilà l'aspect qu'elles présentent ordinairement. Leur intérieur est aussi beaucoup plus sobre d'ornementation. Le papier peint y remplace presque partout les riches tentures en damas et en soie avec cadres dorés. Quelques grandes habitations

de ce temps, mais en assez petit nombre, déploient néanmoins déjà un luxe de décoration qui se rapproche plus ou moins de celui de notre époque, sauf que le style en est d'un classique grec ou romain plus sévère.

La plus remarquable bâtisse de ce genre qui se soit élevée sous l'empire, est incontestablement la façade de l'ancienne maison et fabrique de tapis de Piat-Lefèvre à Tournai, dont les plans ont été donnés par M. Renard. Cette façade a, comme on pourra en juger par notre gravure, un caractère émi-



nemment monumental, caractère qui annonce plutôt un grand édifice public, qu'un simple établissement industriel. Et ce qui ajoute au mérite de l'habile architecte qui a doté sa ville natale de ses plus belles constructions modernes, c'est qu'il avait à vaincre ici les difficultés que présentait la nécessité d'adapter cette belle façade à de vieux et informes bâtiments. Le péristyle au fond de la cour que l'on ne distingue qu'imparfaitement sur notre gravure, est formé de quatre colonnes ioniques

antiques, posées sur un perron élevé, et que couronne un fronton triangulaire [1].

Depuis 1792 jusqu'en 1818, date de sa mort, M. Pisson, après M. Roelandt, l'architecte le plus distingué que la ville de Gand ait produit dans les temps modernes, a embelli cette grande cité de plusieurs habitations privées, aussi remarquables par la variété de leur ordonnance que par l'élégance et la pureté de leur style. La plus ancienne et la plus belle de toutes est l'hôtel de Meulenaere, rue de Courtrai; elle remonte à l'année 1792. L'ordonnance de la façade, de médiocre étendue, mais d'un aspect presque monumental, présente un rez-de-chaussée ou soubassement rustique, percé d'une porte et de quatre fenêtres carrées, à l'aplomb duquel s'élève un péristyle de quatre colonnes corinthiennes de 9 m. de hauteur, que flanque de chaque côté une grande fenêtre à chambranles, surmontée d'une fenêtre attique. Trois autres fenêtres attiques et trois portes cintrées et vitrées s'ouvrent au fond de ce péristyle qui forme balcon. L'entablement de l'ordre se prolonge sur toute la façade et est couronné d'un attique. A l'intérieur de l'hôtel, on remarque principalement le bel escalier à deux rampes, éclairé du haut par une élégante coupole, et la salle de compagnie,

[1] On remarque aussi l'élégante façade d'un café sur la Grand'Place, que le même architecte a bâti en 1815. Le long du premier étage règne un balcon en fer sur lequel s'ouvrent trois portes-fenêtres, couvertes d'arcs simulés, dont les tympans sont ornés de bas-reliefs et les archivoltes retombent sur l'entablement de six colonnes ioniques antiques et de deux pilastres doriques, dans l'entre-colonnement desquels devaient être placés deux statues et deux vases. Le second étage est éclairé par trois fenêtres rectangulaires avec chambranles, dont celle du centre est couronnée d'un fronton triangulaire.

richement meublée de glaces et de bronzes dorés; le plafond est porté par des colonnes et des pilastres ioniques, imitées de celles du temple de Minerve Poliade à Athènes. Sur le quai de la Lys s'élèvent deux autres maisons fort belles, construites sur les dessins du même architecte, l'une en 1798 et l'autre en 1810; la façade de la première est entièrement rustique; elle a trois rangs de fenêtres, au-dessus desquelles un bel entablement borde la naissance du toit. Les trois fenêtres du premier étage de l'avant-corps central sont cintrées et donnent sur un balcon à balustrade de fer, qui pose sur quatre larges consoles ornées de têtes de lion. Le rez-de-chaussée du second de ces édifices est seul couvert de bossages; il est percé de quatre fenêtres et de deux portes rectangulaires, placées aux deux extrémités. Le premier étage a six portes-fenêtres cintrées donnant sur un balcon continu, à balustrade de fer. Une tête de Mercure en mascaron orne les murs entre les cintres de chaque paire de fenêtres, et une large frise sculptée sépare cet étage des six fenêtres de l'étage supérieur, couronné d'un bel entablement [1].

Sur les plans de cet architecte ont encore été construits à Gand le bel hôtel Vindevogel, aujourd'hui Vervier, (petite rue de Werrengaren), bâti en 1804; un hôtel, Marché au Lin, orné de pilastres ioniques et surmonté de vases; le magnifique hôtel Vandermeersch, rue Slypstraet, élevé en 1808, et la maison de M. Pisson, lui-même, (ruelle aux Trippes).

1 L'élévation de cette façade et de la précédente se trouve dans l'ouvrage de M. Goetghebuer.

Dans l'hôtel Spitaels que M. Roelandt a construit à Grammont en 1817, se manifeste déjà le talent que cet artiste a déployé depuis lors avec tant d'éclat. La façade, entièrement ornée de refends, est percée de trois rangs de fenêtres, dont celles du premier étage donnent sur un balcon continu à balustrade de fer. Cet étage est séparé de l'étage supérieur par une large et belle frise, où figure le nom du propriétaire, encadré par les emblêmes du commerce, de la navigation et de l'abondance. Les extrémités de la façade sont décorées de deux avant-corps simulés, ayant chacun au rez-de-chaussée une porte carrée, et au premier une vénitienne à quatre colonnes doriques, dont le tympan est orné de sculptures. Aux deux côtés de ces avant-corps, quatre mascarons représentent les quatre parties du monde. A l'intérieur, on remarque principalement le vestibule circulaire, dans lequel est placé l'escalier, éclairé par une légère coupole, et le grand salon, décoré avec beaucoup d'élégance [1].

Les plus belles habitations construites à Bruxelles pendant les vingt premières années de ce siècle, sont celles qui bordent les nouvelles rues autour du grand théâtre. L'hôtel de M. le comte A. de Beauffort (Marché au Bois) se distingue aussi, non seulement par sa longue et imposante façade, mais plus encore par son magnifique escalier, entouré à sa partie supérieure d'une galerie quadrangulaire, formée par des colonnes ioniques antiques qui portent une couverture en dôme.

[1] Plan et élévation de cet hôtel dans M. Goetghebuer.

A dater des trente dernières années, l'architecture privée et urbaine s'est élevée insensiblement au degré de perfection qu'elle a atteint de nos jours, et où, quoiqu'en disent les détracteurs de l'art moderne, elle n'était jamais parvenue jusqu'alors, celle surtout des maisons ordinaires. Ce progrès se manifesta d'abord dans les distributions intérieures, dans une décoration plus élégante des vestibules, dans des escaliers d'une coupe plus hardie, plus légère et plus gracieuse; à l'extérieur elle se borna, jusqu'aux dix ou douze dernières années, aux refends, dont on orna généralement le rez-de-chaussée des hôtels et autres habitations un peu considérables, aux balcons en encorbellement avec balustrades de fer, dont on surmonta leurs portes, aux chambranles, dont on encadra leurs fenêtres, et aux corniches et entablements à forte saillie, dont furent bordés leurs combles [1]. Une foule de beaux édifices de ce genre, élevés de 1820 à 1830, décorent les boulevards, la rue Royale Neuve, les rues de la Régence, de Laeken et beaucoup d'autres rues de Bruxelles et de ses faubourgs. Les deux plus remarquables, par le grand développement de leurs façades, sont les vastes hôtels d'une construction uniforme qui terminent noblement la rue Royale Neuve à la porte de Schaerbeek. Comme décoration intérieure, nous citerons le vestibule et l'escalier en pierre, si pittoresque et si pur de style, de l'hôtel de M. l'architecte Suys, hors de la même porte.

[1] Les fenêtres cintrées, peu employées auparavant, devinrent alors d'un usage très-fréquent, plus fréquent même qu'il ne l'est actuellement.

Après Bruxelles, Gand, Anvers et Liége, sont les trois villes du royaume qui se sont le plus enrichies de grandes constructions privées, pendant les dix années antérieures à la révolution. Elles embellissent principalement, dans la première de ces villes, la nouvelle rue de Brabant tout entière, la place du Kouter, les rues de Courtrai, des Champs, de l'Université, de la Vallée, de St.-Pierre, etc., et les quais de la Lys. Les villes de second ordre, beaucoup de petites villes et même de simples bourgades ont vu également alors leurs places et leurs rues principales s'orner de demeures particulières, rivalisant en beauté et en étendue avec celles de la capitale, et éclipsant parfois leurs édifices publics.

Bien que le style de l'architecture privée en vogue alors, continue encore à être celui qui est employé le plus généralement, depuis une quinzaine d'années, on a commencé à sortir de la voie battue et à donner aux grandes façades une décoration plus riche et plus variée. C'est à M. Cluysenaar que revient à Bruxelles l'initiative de ce perfectionnement architectonique, qui de là tend à se propager peu à peu dans les autres villes du royaume, car si la Belgique n'est pas un pays de centralisation comme la France, sa capitale n'en exerce pas moins une influence très-prépondérante en fait de goût et de modes, surtout depuis la construction des chemins de fer. Déjà dans l'ordonnance de la façade du grand hôtel garni dans la rue Royale Neuve, M. Cluysenaar s'était frayé une voie nouvelle; dans les hôtels en face et à droite de la place du Congrès, il a tout à fait rompu avec

le passé. Là il a réinstallé complètement la renaissance du XVIe siècle. Un rez-de-chaussée rustique, trois rangs de colonnes engagées, doriques, ioniques et corinthiennes, et autant d'étages, dont le premier à fenêtres cintrées, forment l'ordonnance de la façade de l'un de ces hôtels, qui est divisé en deux habitations. L'ordonnance de la seconde façade est totalement différente. Elle a aussi un rez-de-chaussée rustique, mais le premier étage présente une suite d'arcades simulées, retombant sur des colonnes ioniques engagées, et encadrant des fenêtres de la même forme. Le second étage a des fenêtres cintrées plus étroites et des pilastres composites. Un riche entablement lui sert de couronnement et règne le long du comble.

Au chemin de ronde du boulevard du Régent, s'élèvent trois autres façades fort belles, construites sur les dessins du même architecte. L'une est ornée à son rez-de-chaussée et aux deux étages supérieurs des ordres dorique, ionique et corinthien, en pilastres découpés en panneaux. Les ouvertures du rez-de-chaussée sont quadrangulaires, les fenêtres des deux rangs supérieurs à plein-cintre, et celles du rang inférieur bordées d'un cordon d'arabesques sculptées dans le style le plus riche. La seconde façade est celle de l'hôtel Blommaert, d'une ornémentation plus simple, mais d'un style également pur et élégant. La troisième, celle de l'hôtel Goethals, se compose d'un rez-de-chaussée rustique avec fenêtres et porte rectangulaires, et de deux étages à pilastres accouplés, ioniques et corinthiens,

le premier à grandes fenêtres rectangulaires, couronnées de frontons, le second à fenêtres plus petites, cintrées, et dont les archivoltes retombent sur des pilastres ioniques [1]. Le rez-de-chaussée et toutes les parties en relief de cette élégante façade sont en pierres bleues; le reste est en pierre de taille ordinaire. L'une des deux habitations que décore la première de ces façades, a un vestibule à deux rangs de colonnes doriques engagées, et un fort bel escalier, dont le palier supérieur est orné de colonnes ioniques en stuc, imitant le marbre rouge et blanc. L'intérieur de l'hôtel Blommaert est d'une décoration plus riche et plus noble encore. Mais dans aucun hôtel, tant à Bruxelles que dans le reste du royaume, rien n'est comparable à la splendeur que déploient dans l'hôtel Goethals, le grand escalier à colonnes de marbre, le salon central du style de renaissance le plus brillant, les riches parquets et les admirables plafonds peints et dorés, tous d'un dessin différent, du palier de l'escalier et des différents appartements du premier étage. Cet ensemble est d'un effet magnifique, éblouissant. En un mot, ici, comme au théâtre de Gand, il n'y a que le crayon ou le pinceau le plus exercé, qui saurait donner une idée des beautés aussi variées que ravissantes de cet intérieur. M. Cluysenaar a encore construit récemment, sur la Grand'Place de Liége, une suite de boutiques, décorées d'une seule et immense façade

[1] Ces fenêtres sont pareilles à celles de l'étage supérieur de la première façade précédente et de la seconde maison de la Rue Royale que nous venons de décrire, mais dans ces arcades les pilastres sont corinthiens.

uniforme, à trois étages, ornés des ordres dorique, ionique et corinthien, en colonnes engagées. Le dernier étage est surmonté d'un attique à pilastres portant des vases et d'autres riches ornements qui couronnent le bâtiment. Le rez-de-chaussée est traité en arcades simulées, et le premier étage décoré de balustrades et d'ornements sculptés.

Émule de M. Cluysenaar, M. Dumont, qui traite avec un égal talent le style ogival et l'architecture moderne, bâtit en ce moment, sur ce même chemin de ronde (au quartier Léopold), quatre charmantes maisons dans le style de renaissance le plus luxuriant. On admire surtout la beauté des balcons et des balustrades de leurs façades, sans pilastres ni colonnes, et dont trois sont entièrement construites en pierres bleues. A la quatrième, qui est la plus grande, il n'y a que le rez-de-chaussée, les balustrades règnant le long du premier étage et les autres parties en relief, qui aient ce revêtement. A quelques pas de là, s'élève le magnifique et grandiose hôtel de M. Meeus-Brion, dont l'architecte m'est inconnu. Situé à l'angle d'une rue, cet hôtel a une double façade qui se compose d'un haut rez-de-chaussée à larges refends, d'un bel étage à très-grandes fenêtres avec chambranles, d'un second étage de moindre dimension, et d'un large entablement, couronné d'un attique; il est peu d'édifices privés d'un aspect aussi noble et aussi imposant que celui-ci. La seule critique que l'on pourrait en faire [1], c'est d'être d'un

[1] Les chassis des fenêtres du premier étage ne renferment chacun qu'une seule vitre, d'une dimension colossale. L'introduction des vitres de cette espèce est encore un des perfectionnements de l'art moderne.

caractère par trop sévère pour une demeure privée.

Le nouveau Quartier Léopold, dans lequel est placé cet hôtel, en contient plusieurs autres, dignes aussi d'une mention spéciale. Mais décrire toutes les habitations remarquables qui se sont élevées dans les villes de la Belgique pendant les vingt-cinq dernières années, serait un travail qui ferait seul la matière d'un volume. Je me bornerai donc à citer encore, pour leur beauté et la nouveauté de leur style, le vaste hôtel que M. Balat est occupé à construire au Quartier Léopold, en pierres et en briques émaillées, et la longue façade uniforme de plusieurs maisons que fait bâtir M. Roelandt, près de la station du chemin de fer, à Gand. Son ordonnance, aussi riche que gracieuse, présentera un type tout à fait neuf, dans lequel l'ornementation romane s'alliera à celle de l'architecture arabe [1].

Pour compléter ces données générales sur notre architecture privée et urbaine, depuis la renaissance, nous allons tracer un tableau sommaire de l'état des villes de la Belgique pendant les trois derniers siècles.

[1] Nous ne pouvons non plus passer sous silence, comme décoration d'intérieur des plus remarquables, les vastes et magnifiques salons qne M. Richard de Liége vient de faire construire dans cette ville sur les dessins de M. Delsaux, dans le style le plus riche de la renaissance française et italienne. La salle de bal présente un carré long, entouré de colonnes corinthiennes cannelées, réunies par des arcs plein-cintre qui forment des pénétrations avec le plafond. Leurs entre-colonnements sont remplis par de grands trumeaux à girandoles, surmontés de tympans sculptés. Des panneaux encadrant aussi des sculptures du dessin le plus varié, couvrent le plafond, divisé par des arcs doubleaux et des nervures croisées, dont les intersections descendent en culs-de-lampe. De ce salon, on entre dans une rotonde d'une ornementation plus gracieuse et plus coquette encore. Des pilastres décorent ses murs. La voûte en coupole qui se termine par une lanterne, peinte, sculptée et dorée, est partagée en deux rangs de panneaux qui contiennent les portraits d'hommes célèbres du XVIe siècle et d'autres peintures, exécutées sur fond d'or.

On a vu plus haut quel devait être l'aspect intérieur de nos villes aux XIV[e] et XV[e] siècles. Pour la plupart d'elles, cet aspect ne varia guère pendant le XVI[e] siècle, et même pour plusieurs, pendant une grande partie du siècle suivant. Quelques-unes offrent encore cette apparence plus ou moins complète dans certaines rues de leurs quartiers les plus anciens, notamment Anvers et Bruges. Cependant, dès le XVI[e] siècle, on commença à s'occuper davantage de la régularité et de l'alignement des rues nouvelles. On en trouve le premier exemple dans la construction du quartier de la ville Neuve [1] et des autres rues percées et bâties à Anvers par Gilbert Van Schoonbeke, entre les années 1543 et 1555 [2]. Deux petites villes et places fortes s'élevèrent à la même époque par ordre de Charles-Quint, Marienbourg et Philippeville. Le plan de chacune de ces villes trace une étoile, dont les rues, au nombre de huit, forment les rayons, et viennent aboutir à une place carrée.

La construction des vastes bassins et quais du canal de Bruxelles à Willebroek, en 1560 et années suivantes, changea complètement la face de ce quartier de la capitale, qui sous le règne des archiducs Albert et Isabelle s'agrandit d'un autre quartier considérable, celui de Finisterre, dont les rues, parmi

[1] De *Nieuw Stad*, occupé aujourd'hui en partie par les bassins.

[2] On évalue à 3,000 le nombre des maisons bâties par cet entrepreneur aussi actif qu'intelligent, ou qui s'élévèrent sous son influence. Les auteurs de l'histoire flamande d'Anvers sont entrés dans des détails fort curieux sur ces grands travaux. (*Geschiedenis van Antwerpen*, IV, p. 88 et suivantes).

Comme presque toutes les autres constructions privées de cette époque, les maisons bâties par Van Schoonbeke, dont beaucoup existent encore aujourd'hui, ne brillaient aucunement par la beauté ou le bon goût de leur architecture.

lesquelles on compte la Longue rue Neuve, une des plus belles de la ville, furent tracées au cordeau [1]. La rue d'Isabelle et plusieurs autres rues régulières furent alors, et plus tard dans le courant du XVII[e] siècle, percées dans le dédale de rues tortueuses des vieux quartiers de Bruxelles. Mais rien ne contribua autant à faire perdre à la capitale de la Belgique son vieil et triste aspect, que le bombardement de 1695 qui détruisit de fond en comble une grande partie de la ville [2]. C'est à des causes semblables que Mons, Namur, Maestricht et plusieurs autres de nos villes sont redevables de l'élargissement de leurs rues et de leur physionomie toute moderne. En vertu de différentes ordonnances, tant du gouvernement que du magistrat, les rues détruites furent élargies et redressées, et les maisons reconstruites sur un nouveau plan [3]. Au bout de quatre ans, il ne restait presque

[1] HENNE et WAUTERS, II. 54.

[2] 3830 maisons furent brûlées et 460 fortement endommagées, sans compter la destruction d'un grand nombre d'édifices publics, tant sacrés que profanes. (Voir HENNE et WAUTERS, II, 132).

" La vétusté des bâtiments, le grand nombre des constructions en bois, l'encaissement des maisons dans des rues étroites, leur mauvais état expliquent suffisamment l'étendue de ce désastre. Les gravures représentant la Grand'Place et d'autres quartiers de la ville avant le bombardement, nous montrent les habitations des principaux bourgeois, bâties en charpente, ayant des cordons en pierre aux côtés, des fenêtres étroites, basses et traversées de gros meneaux, des cheminées peu nombreuses, mais fort élevées; pour tout ornement ces maisons ont généralement au rez-de-chaussée de petits perrons et les portes sont surmontées de figures diverses servant d'enseigne et tenant lieu de nos numéros. " (Ibid.)

[3] " Dans toutes les nouvelles constructions, il ne put plus y avoir des saillies au-dessus de la voie publique; les eaux pluviales durent être conduites jusqu'au sol au moyen d'égouts, et les caves avançant dans les rues fermées par des portes plates, etc. Un second décret, du 5 avril 1696, rendit ces stipulations plus générales, et enjoignit d'abattre, endéans l'année, toutes les saillies existantes, et de changer, endéans les deux ans, les gouttières établies contrairement au nouveau réglement " (Voir HENNE et WAUTERS, II, 137).

Les rues de Bruxelles ne commencèrent à être éclairées par des lanternes qu'en 1704.

plus de traces de ce grand désastre. Il n'y eut toutefois qu'une seule rue nouvelle percée alors (1696), la rue de Bavière, voie large et bien alignée, mais d'une longueur médiocre.

Dans les autres villes de la Belgique, on s'occupa fort peu, pendant le XVIIe siècle, de travaux d'embellissement public, du percement de rues nouvelles, et de l'alignement des rues anciennes. A Tournai néanmoins, Louis XIV, après la conquête de cette cité importante, ordonna l'élargissement de ses quais sur l'Escaut, et fit remplacer les maisons en bois qui s'élevaient le long du fleuve et dans les rues voisines, par des maisons en briques de plusieurs étages, la plupart d'une construction uniforme et dans le style de celles qui furent bâties à cette époque à Lille.

En 1666 s'éleva aussi la ville haute de Charleroi, qui ne se compose guère que de deux longues rues; la ville basse, plus considérable, lui est postérieure de dix ans. Elle fut bâtie sur un plan très-régulier, qui offre une vaste place carrée, à laquelle aboutissent les rues principales, coupées à angles droits par des rues transversales.

L'agrandissement du marché d'Anvers et la démolition des portes des enceintes primitives de Bruxelles, de Louvain, de Tournai et de plusieurs autres villes, sont les seuls travaux de voirie à citer pour la première moitié du XVIIIe siècle. En 1754, fut creusé à Louvain le long et beau bassin du canal de cette ville à Malines, dont les larges quais furent bordés de deux rangs de belles maisons, presque toutes d'une hauteur égale et de la même architecture; c'est encore

aujourd'hui le plus beau quartier de cette ville. De 1775 date à Bruxelles le commencement des grands embellissements de cette capitale par la construction de la Place de Saint-Michel (aujourd'hui des Martyrs) et de la Place Royale, les deux premières places publiques d'une ordonnance uniforme, que l'on ait bâties en Belgique. La Place des Martyrs, construite sur les plans de l'ingénieur Fisco, forme un carré long de 95 m. sur 50 m., entouré de maisons à rez-de-chaussée rustique, surmonté de deux étages de fenêtres qu'embrasse un grand ordre de pilastres doriques, dont l'entablement est couronné d'un attique. Au centre de chacun des petits côtés, les pilastres font place à un avant-corps de six colonnes du même ordre, portant un fronton. Le milieu de chaque côté long est coupé par une rue, aux angles de laquelle s'élèvent deux autres avant-corps, ornés chacun de quatre colonnes doriques accouplées. La Place Royale, quadrilatère de 110 m. de longueur sur 75 m. $^1/_2$ de largeur, est une reproduction exacte de la Place Royale de Reims [1], sauf les quatre portiques qui décorent les quatre angles de la place [2]. Immédiatement après fut tracé le plan du Parc, cette admirable promenade, dans laquelle se combine de la

[1] Et non de Nancy, comme on l'a avancé à tort dans plusieurs descriptions de Bruxelles.

[2] Chacun de ces portiques se compose d'une grande baie rectangulaire et de deux arcades cintrées. Du côté de la Place Royale ils sont ornés de refends, comme les rez-de-chaussée des hôtels de la place dont ils ont la hauteur. A l'opposite, ils ont pour ornement deux colonnes doriques cannelées, élevées sur des piédestaux entre les trois ouvertures du portique. Deux vases couronnent l'entablement de chaque portique. Un portique traité dans le même style, mais plus grand, en hémicycle et surmonté de trophées d'armes, fermait la place du côté de la rue actuelle de la Régence; il fut démoli lorsqu'on perça cette rue.

manière la plus heureuse le style des jardins français du siècle de Louis XIV avec celui des jardins anglais, et à laquelle nulle promenade publique n'est comparable dans aucune autre ville de l'Europe, sans en excepter même les jardins des Tuileries et du Luxembourg à Paris.

Trois grandes avenues d'arbres, en patte d'oie, séparées par des bosquets dans un terrain très-accidenté, traversent le Parc dans sa longueur qui est de 450 m., et se rejoignent à une place circulaire, entourée d'un rideau d'arbres en éventail et ornée dans le centre d'une vaste corbeille de fleurs. Deux autres avenues coupent la promenade dans sa largeur, qui est d'environ 320 m. [1]. Une large pelouse occupe le milieu de toutes ces avenues, et un autre tapis vert, bordé de chaque côté de deux rangs d'arbres taillés en éventail, trace le périmètre du Parc [2]. La vaste place des Palais et trois larges rues, la rue Royale, la rue Ducale et la rue de la Loi, forment un digne cadre à cette superbe promenade. Les bâtiments de la dernière de ces rues, tous construits en pierre de taille, ne paraissent former qu'un seul palais avec celui de la Nation qui en fait le centre. Le



dessin ci-joint donnera, malgré son exiguité, une

[1] Le jardin des Tuileries a 800 m. de longueur sur 400 de largeur.

[2] Jusqu'en 1849, le Parc n'était entouré que d'une misérable haie en bois épineux; on a alors substitué à cette dernière un large trottoir en pierre bleue et une grille en fer, à laquelle des hommes de goût ont reproché, avec raison, son peu d'élévation.

Deux rangs de grands candelabres de fer, semblables à ceux qui éclairaient déjà la rue Royale Neuve, ont été posés en même temps dans le pourtour du parc.

idée générale du plan de cette admirable composition architecturale, due au génie de l'architecte Guymard.

Après la suppression du couvent de Jéricho, en 1783, on bâtit sur son emplacement la belle place rectangulaire du Nouveau Marché aux Grains, plantée de plusieurs rangs d'arbres, et les deux rues spacieuses qui y conduisent du Vieux Marché aux Grains.

Le soulèvement de 1787 et la conquête de la Belgique par la France firent avorter beaucoup d'autres projets qui avaient été conçus pour l'embellissement de Bruxelles, tels que la construction d'un théâtre et celui d'un quartier neuf sur l'emplacement des fortifications de la ville hors de la porte de Namur [1].

Pour les autres villes du royaume, il n'y a à citer comme améliorations de ce genre, exécutés dans le dernier tiers de ce siècle, que la Ville Neuve d'Ostende (1773 à 1783) et la longue et belle rue du Rempart à Alost, ornée d'une plantation et bordée de deux lignes d'élégantes constructions.

Dans le tableau général et historique de notre architecture moderne, nous avons déjà fait l'énumération de la plupart des travaux d'embellissement urbain qui ont été entrepris en Belgique dans le

[1] En 1799, on forma sur l'emplacement de l'église de Saint-Géry la place du même nom, au centre de laquelle on transfera, comme nous l'avons déjà dit, la fontaine pyramidale de l'abbaye de Grim' erghe. Cette année et les suivantes, quelques rues nouvelles furent percées, la plupart sur les terrains occupés par des couvents supprimés; (les Carmes, les Pauvres Claires, les Chartreux, les Capucins et Berlaimont), mais elles ne se couvrirent que lentement de maisons. Les deux rues les plus belles, ouvertes à cette époque, sont celles de Saint-Christophe et de Ligne, la première sur l'emplacement du jardin du Serment de l'Arquebuse, la seconde sur celui de l'hôtel des princes de Ligne.

siècle actuel. Nous nous contenterons donc d'ajouter quelques mots sur les plus importants de ces travaux et sur ceux que nous avions passés sous silence.

Après Paris, il n'est certainement aucune ville de l'Europe qui possède des boulevards supérieurs ou même comparables à ceux de Bruxelles, commencés sur l'emplacement des anciens remparts, vers 1820. Pour tout homme de goût et sans prévention, rien n'est plus pompeux, rien n'est plus admirable, que l'aspect de ces longues et imposantes avenues d'arbres, qui entourent la ville dans un périmètre de deux lieues, et que décorent dans plus de la moitié de cette étendue, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la cité, deux rangs de brillants édifices publics et particuliers [1]. Les vastes et beaux quartiers neufs, tous composés de rues larges et tirées au cordeau, dont Bruxelles s'est agrandie *intra-muros* depuis trente ans, sont celui de la Monnaie et du grand Théâtre, celui qui occupe en majeure partie l'emplacement de l'ancien Béguinage, et qui vient d'être prolongé jusqu'au boulevard de l'Entrepôt; le quartier entre la rue d'Anderlecht et celle de Ninove, celui de la station du Midi et celui qui remplace l'ancien hôpital Saint-Jean. Au nombre de ses plus belles rues récentes, on compte la rue Royale Neuve et son prolongement jusqu'à la Place

[1] Au boulevard du Régent, entre les portes de Louvain et de Namur, les maisons et hôtels, du côté de la ville, sont tous précédés de grands et beaux jardins clôturés par des grilles en fer ; ce qui donne à ce boulevard un aspect plus champêtre.

Un des boulevards porte le nom de Barthélemy, en mémoire de l'échevin auquel Bruxelles doit le projet de ses boulevards, du prolongement de la rue Royale et de beaucoup d'autres embellissements.

de la Reine; ce qui joint à la rue Royale primitive, constitue une des plus imposantes entrées de ville de l'Europe [1]; le prolongement de la Longue rue Neuve, la rue de la Régence, la rue Léopold, la rue Saint-Jean (comparable aux belles rues des quartiers du Nord de Paris), la rue du Midi, les rues Middeleer et Camusel, la rue du Grand Hospice et celle de Locquenghien, percées sur le même axe et formant ensemble une des grandes voies les plus longues et les plus droites de Bruxelles; la rue de la Senne et plusieurs autres encore. Sauf une partie du faubourg de Louvain et un petit nombre de maisons, très-chétives la plupart, placées à une assez grande distance des autres portes, il n'existait avant la fin du siècle dernier aucun des quartiers neufs extérieurs qui entourent de tous côtés la ville, et occupent un espace presqu'égal à cette dernière [2]. Celui qui s'étend entre la porte de Louvain et celle de Laeken, compose à lui seul une grande et très-belle cité, dont quelques rues, telles que celles du Méridien et de Brabant, rivalisent avec les rues les plus brillantes de Bruxelles. Le superbe Quartier Léopold peut être considéré comme un agrandissement de celui du Parc, dont il n'est séparé que par le boulevard et avec lequel il ne forme qu'un tout. Le faubourg de Namur (avec le quartier Louise, situé sur son territoire,) et le faubourg de Flandre,

[1] La rue Royale a, depuis la Place Royale jusqu'à celle de la Reine, une longueur de 1,850 mètres, et une largeur de 20 m. La rue de Rivoli, à Paris, aura une longueur de 1,000 mètres de plus, lorsqu'elle sera prolongée jusqu'à la Place de l'Hôtel de Ville.

[2] La belle rangée de maisons, à gauche de la chaussée de Louvain, au faubourg de Saint-Josse-ten-Noode, date déjà du règne de Joseph II, et une partie du faubourg de Flandre de cette époque et de l'empire.

présentent aussi chacun, mais surtout le premier, une ville aussi spacieuse que bien bâtie.

En tête des nombreuses places publiques, dont ces quartiers extérieurs et la ville se sont embellis nouvellement, figurent la Place des Barricades ou de Vésale, au boulevard de l'Observatoire, la Place de Cologne et la Place du Congrès. La première, bâtie sur le modèle des *crescents* anglais, est circulaire et à bâtiments uniformes, d'un style simple. Au centre, et au milieu d'une jolie plantation qu'entoure une belle grille de fer, s'élève, sur un haut piédestal en pierre bleue, l'imposante statue colossale et en bronze du célèbre médecin Vésale, œuvre de M. Guillaume Geefs. La Place de Cologne trace un grand parallélogramme, bordé de droite et de gauche, de belles maisons de même hauteur, et dans le fond par la riche façade de la station du Nord. La Place du Congrès, le plus bel ornement de la rue Royale Neuve, ne sera (car elle est encore en construction) à proprement parler qu'une grande terrasse quadrangulaire, d'où la vue embrassera, comme dans un panorama magnifique, une grande partie de la ville et des campagnes environnantes. Des hôtels splendides, construits sur un plan uniforme et entièrement revêtus de pierres bleues de grand appareil [1],

[1] Ils s'élèvent sur les plans de M. Poelaert, l'architecte du monument de cette Place. Leur ordonnance présentera un rez-de-chaussé rustique, percé d'ouvertures cintrées et deux étages de fenêtres rectangulaires, à chambranles et avec frontons cintrés au premier étage qui donnera sur un large balcon continu règnant en encorbellement sur toute l'étendue des façades. Un grand entablement avec attique bordera la naissance des combles.

Dans la rue Royale Neuve, avant d'arriver à la Place du Congrès, se construisent en ce moment deux autres-hôtels fort beaux, dont l'un sur les plans de M. Cluysenaar.

orneront les côtés latéraux. Un large perron de pierre bleue, et de droite et de gauche, une rampe bordée d'une balustrade semi-circulaire, conduiront au centre de la place, où se dressera, entourée de plantations, la colonne monumentale du congrès. Le fond de la place ne présente qu'un mur en pierre de taille et à hauteur d'appui, qui surmonte la haute muraille de soutènement de la place, en contre-bas duquel sera construit un marché couvert [1]. Deux rues nouvelles qui mènent aussi à la place du Congrès dans deux directions opposées, et plusieurs autres rues élargies et redressées, changeront complètement l'aspect, auparavant si hideux, de ce quartier, un des plus misérables de la ville, quoique touchant à la plus belle de ses rues.

La belle Place Verte à Anvers, n'a été nivelée, régularisée et plantée d'arbres qu'au commencement de ce siècle; c'était auparavant le cimetière de l'église Notre-Dame. Outre la rue Belliard, quelques autres rues neuves ont été percées dans l'enceinte de la ville ou formées par le comblement de plusieurs canaux inutiles [2]. On termine en ce moment la longue ligne de bâtiments des quais de l'Escaut, par la construction de plusieurs rues, tracées sur l'emplacement des bâtiments de l'ancien entrepôt, brûlé en 1830. Lorsque quelques vieilles masures, qui déparent encore cette immense suite de bâtisses neuves et

[1] D'après le plan de M. Cluysenaar, ce marché serait construit dans le même style que celui de la Madelaine, et formerait les trois côtés d'un quadrilatère. On y descendera de la Place du Congrès par un escalier en pierre bleue, actuellement en construction.

[2] Notamment le hideux canal, nommé le Vieux Lion, remplacé par les vastes et beaux hangars du matériel du chemin de fer.

régulières, auront disparu, et que les quais des bassins seront aussi entièrement bâtis, il y aura bien peu de villes de commerce qui possèderont des quais comparables pour la beauté et l'étendue à ceux d'Anvers [1]. Mais c'est dans ses quartiers *extra muros* que cette cité a reçu ses accroissements modernes les plus notables. Resserrée, comprimée dans sa formidable chaîne de fortifications, la reine de l'Escaut n'a pu prendre un libre essor que dans ses faubourgs, dont plusieurs, très-considérables déjà, ont vu doubler ou tripler le nombre de leurs rues et maisons.

Gand et Liége sont, après Bruxelles, les villes de la Belgique qui ont pris la plus grande extension et reçu les embellissements les plus remarquables dans le courant de ce siècle. Dans l'une et l'autre de ces villes, ces travaux datent en majeure partie des quinze dernières années; tels sont à Gand la construction du quartier d'Ackerghem, dont l'emplacement n'avait offert jusque là que des près et des jardins, un véritable *rus in urbe* [2]; la vaste place carrée et les rues environnantes, bâties sur l'immense esplanade qui s'étendait devant l'église de St.-Pierre, et surtout le magnifique quartier neuf qui s'est formé si rapidement, et s'étend encore de plus en plus, aux abords de la station du chemin de fer. Là se trouve la superbe rue Charles-Quint, longue de 500 mètres, et bordée

[1] Ils ont un développement d'environ 3500 mètres.

[2] Parmi les travaux publics exécutés à Gand sous le royaume des Pays-Bas que nous avons mentionnés précédemment, nous avons oublié de citer l'immense bassin du canal de Terneusen, long de 1700 mètres. Les maisons qui devaient border ses quais n'ont pas encore été construites, et les rues à percer sur les terrains environnants sont restées à l'état de projet.

dans toute son étendue d'hôtels, les uns plus brillants que les autres. Cette rue débouche d'une vaste place quadrangulaire qu'entourent des bâtiments uniformes, interrompus aux quatre extrémités par des avant-corps, ornés au-dessus du rez-de-chaussée d'un grand ordre corinthien en pilastres. Une grande et belle église et la statue en bronze du célèbre tribun gantois Van Artevelde, en décoreront le centre. Une seconde place à façades uniformes s'élève en face de l'aile droite de la station. Le centre en est marqué, au-dessus du rez-de-chaussée rustique, par un péristyle de six grandes colonnes ioniques portant un fronton triangulaire [1]. Un très-grand nombre de maisons nouvelles se sont aussi élevées dans les différents faubourgs de Gand. Dans l'intérieur de la ville, plusieurs rues anciennes ont été élargies et reconstruites presqu'intégralement.

S'il est une ville dont les descriptions, vieilles d'une cinquantaine d'années, sont surannées, et ne peuvent donner qu'une idée aussi inexacte qu'incomplète, c'est bien celle de Liége. Ce n'est plus là en effet ce dédale inextricable de sales et sombres ruelles, dont un poète français regrette si vivement la dispa-

[1] Nous avons remarqué, parmi les nouvelles constructions de ce quartier, plusieurs façades bâties dans le style de la première moitié du XVIII[e] siècle, à fenêtres dont le linteau est légèrement recourbé et orné d'une clef sculptée. Dans la longue et belle rue bâtie en avant de la station, on voit un grand pont de fer, moins remarquable par sa beauté, malgré la riche ornementation à jour de ses rampes, que par la nouveauté du système d'après lequel il a été construit, sur les plans de M. Marcellis.

Les bâtisses de Gand occupent certainement de nos jours un espace beaucoup plus considérable qu'à l'époque où cette ville tenait le premier rang entre toutes les communes de la Belgique, et passait pour une des cités les plus populeuses et les plus grandes de l'Europe; car alors l'emplacement du nouveau quartier de la station ne présentait, comme celui d'Ackerghem, que des prairies ou des terres en culture.

rition. Grâce à son excellente administration communale, Liége a subi depuis une vingtaine d'années une métamorphose complète dans plusieurs de ses vieux quartiers. Aujourd'hui la Place Saint-Lambert, reliée à la Grand'Place par deux rues nouvelles; la Place de la Comédie et les rues qui entourent le théâtre; la Place Verte, les longues et imposantes rues de la Régence et de l'Université, l'immense prolongement de cette dernière jusqu'au Casino, hors de la ville; le long et beau Quai de la Sauvenière (qui date déjà de 1808), et la belle promenade d'Avroy, bordée des deux côtés d'une suite d'élégants hôtels, enfin le vaste et joli quartier neuf qui s'est formé à droite de cette dernière, présentent un ensemble magnifique et digne des plus riches capitales. Le quartier d'Entre-Deux-Ponts, auparavant un des plus pauvres et des plus négligés, a eu aussi sa part dans ces travaux d'embellissement. La dérivation de la Meuse donnera lieu bientôt à l'exécution d'autres projets d'une haute importance.

Parmi nos villes de second ordre, Louvain est celle qui s'est agrandie le plus dans ces derniers temps. Autour de sa vaste et belle Place du Peuple, commencée, comme nous l'avons déjà dit, sous l'empire, sont venues se grouper successivement plusieurs rues larges et tirées au cordeau, qui forment tout un quartier neuf, là où il n'avait existé jusqu'alors que des jardins potagers et des champs en pleine culture. La plus considérable de ces rues conduit en ligne droite à la station du chemin de fer; elle a une longueur d'environ 600 m. Une autre rue très-large

et de 350 m. de longueur, a été percée à travers champs, entre la rue de Malines et celles de la Fontaine et des Chevaliers.

Entre les rues aux Vaches, de Saint-Martin et du Canal, s'élève également tout un nouveau quartier, rempli de belles habitations qui, dans plusieurs des rues anciennes, ont aussi remplacé en grand nombre de vieilles masures et des espaces non bâtis [1].

Le principal embellissement qu'a reçu la ville de Tournai, est le joli parc qui entoure l'Hôtel de Ville, et la vaste place carrée qui le précède, ornée d'un côté par la Salle de Concert, et de droite et de gauche par deux lignes de belles façades, construites la plupart sur les plans de M. Renard.

La construction des chemins de fer a fait prendre promptement à beaucoup de nos villes de troisième et de quatrième ordre, à celles d'un rang inférieur encore, et même à de simples bourgs et villages, un accroissement auquel ces localités n'auraient pu espérer de jamais atteindre. De ce nombre sont Courtrai, Malines, Vilvorde, Tirlemont, Hal, Braine-le-Comte, Verviers, Charleroi et Waremme. Courtrai, devenu déjà, sous le royaume des Pays-Bas, une des plus jolies villes de la Belgique, s'est enrichi d'un grand et très-beau quartier, dont les rues principales, tirées au cordeau, viennent aboutir à une place qui fait front au chemin de fer et est entourée d'hôtels à façades uniformes.

[1] Il est certain qu'à Louvain, comme à Gand, le terrain bâti occupe aujourd'hui un espace beaucoup plus considérable qu'à l'époque où cette ville passait pour la plus peuplée et la plus industrieuse de tout l'ancien duché de Brabant.

A Malines, une place semblable, la place d'Egmont, suivie d'une rue large, longue et très-bien bâtie, annonce noblement l'entrée de cette jolie cité. C'est à la construction du chemin de fer de Bruxelles à Namur que Charleroi est seul redevable de la démolition d'une partie de ses remparts dont l'emplacement lui a procuré un agrandissement que réclamait depuis longtemps la prospérité toujours croissante de cette ville, si riche par son industrie métallurgique et houillère [1].

D'autres villes de la Belgique doivent leur extension ou leurs embellissements récents à des causes différentes : Hasselt et Arlon à leur érection en chefs-lieux des provinces de Limbourg et de Luxembourg ; Termonde, Audenaerde, Menin, Ath et Diest, à l'importance qu'elles ont acquise comme places fortes [2]. Du reste, nous l'avons déjà dit, nos villes, à quelques rares exceptions près, présentent aujourd'hui toutes un aspect agréable et une apparence de prospérité.

L'architecture rurale a participé au progrès de l'architecture privée des villes. Dans toutes les communes, les maisons en terre, d'un usage si général autrefois, font place à des habitations en briques, souvent à un ou deux étages, et il est peu de pays en Europe qui possèdent des villages aussi grands et aussi beaux que ceux que l'on rencontre à chaque

[1] Charleroi a été reconstruit presque tout entier depuis 1815, surtout la ville haute, dont la rue principale est d'une étendue et d'une beauté remarquables.

[2] Alost, Saint-Trond et Binche comptent aussi parmi les villes de la Belgique, dont l'aspect s'est modifié le plus avantageusement depuis peu d'années. A Binche, on a planté sur l'emplacement du château de Marie de Hongrie, une charmante promenade, dans le genre anglais, que bien de nos villes plus considérables seraient heureuses de posséder.

pas dans les deux Flandres et en partie dans la Campine [1].

Citons encore avant de passer à l'architectonique de nos châteaux modernes, cette admirable colonie industrielle fondée à Hornu dans le Hainaut, par un simple particulier, M. Degorge, en 1817 et années suivantes. Nous ne voyons pas ici, comme dans presque tous les établissements de ce genre, un amas confus de constructions mesquines, entassées pêle-mêle, sans ordre et sans plan, mais une véritable petite ville, composée de larges rues, tirées au cordeau et bordées de jolies maisons d'une même ordonnance, avec deux places publiques pour la promenade et les jeux, un établissement de bains, une salle de danse, des écoles, une bibliothèque, etc., etc.

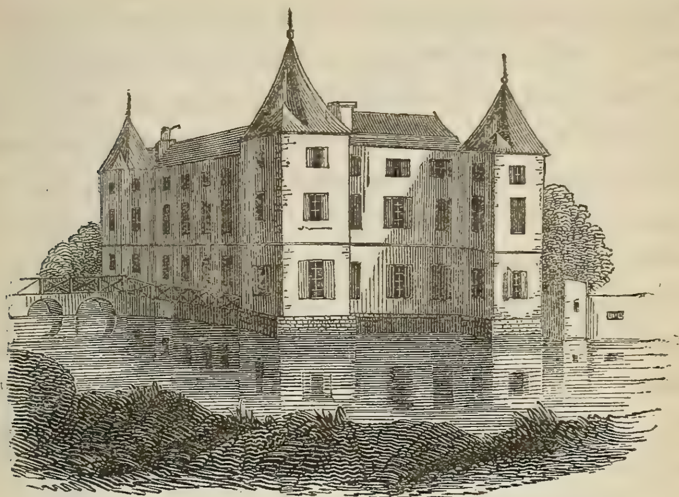
Pendant les six derniers siècles du moyen âge, nous n'avons observé dans nos campagnes que des châteaux purement militaires; mais vers la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle, nous avons vu cet aspect formidable se tempérer successivement et se modifier par l'admission des éléments de l'architecture civile et urbaine. A dater de la seconde moitié du XVIe siècle, ces derniers prédominèrent dans tous les édifices de cette catégorie; ils ne parvinrent toutefois à s'affranchir entièrement de toute réminiscence guerrière que bien longtemps après. En effet, la plupart de nos châteaux du

[1] Les villages sont généralement plus petits dans les provinces wallonnnes, mais les fermes y sont beaucoup plus grandes et mieux construites que dans les provinces flamandes; il en est un grand nombre qu'on prendrait de loin pour des châteaux.

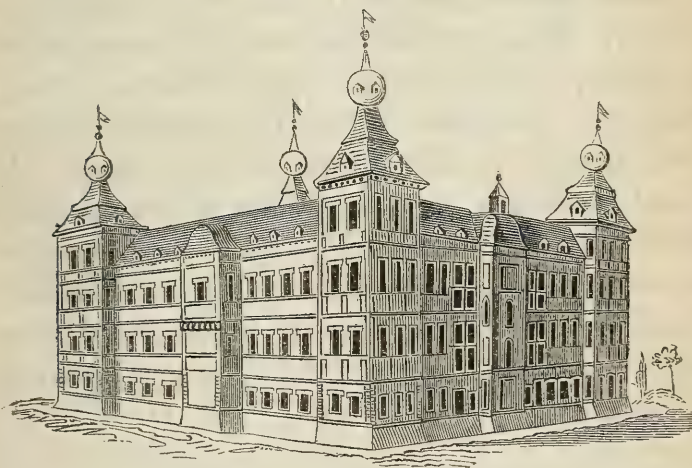
XVIe et du XVIIe siècle présentent encore un quadrilatère, flanqué aux angles de quatre grosses tours, presque toujours carrées, et entouré de fossés. Mais ces tours, percées qu'elles sont, comme les bâtiments qui les réunissent, de deux ou trois rangs de grandes fenêtres, espacées régulièrement, et avec leur toiture ordinairement campanulée, ovoïde ou en poire renversée, ne sont plus en réalité que des pavillons ou avant-corps. On n'y voit plus, ou du moins très-rarement, au-dessus des portes, des tours représentant les anciens donjons. Les bâtiments de la cour, qui occupe le centre du château, ont aussi deux ou trois étages de grandes fenêtres et parfois un portique au rez-de-chaussée. Les *Délices du Brabant* et *du pays de Liége*, la *Flandria* de Sanderus et le *Voyage pittoresque dans le royaume des Pays-Bas* contiennent les vues d'un grand nombre de châteaux de cette espèce : ceux d'Héverlé, de Bonlez, de Klabeek, d'Oostmael, d'Hollebeke [1], de Zwynaerde, de Lede, de Cruyshautem, de Farciennes (sur la Sambre), de Betho (près de Tongres), d'Ayseau (entre Sambre et Meuse), d'Anvaing (dans le Hainaut), de Renaix, etc. [2]. Nous donnons, comme échantillons de ces édifices, les dessins de ces deux derniers châteaux. Le château de Renaix, construit en 1630, par le comte Jean de Nassau-Siegen, pouvait passer pour le plus beau de tous nos châteaux privés, antérieurs au XVIIIe siècle. Il formait un carré long de 64 m. sur 50, non compris la saillie

[1] Rebâti vers 1640.
[2] Le château de Zwynaerde a des tours rondes, et celui d'Oostmael des tours octogones.

des avant-corps. Un large pont sur lequel on passait



les fossés qui défendaient le château, menait à la porte d'entrée, avant-corps décoré de pilastres doriques et ioniques, couronnés d'un fronton. A droite



et à gauche de la cour intérieure régnait un portique

en arcades plein-cintre, retombant sur des piliers doriques qui posaient sur un soubassement rustique. Au-dessus de cette galerie se présentait un rang de grandes fenêtres à chambranles, alternant avec des niches et des fenêtres bouchées, surmontées de frontons cintrés. L'entablement qui contournait les combles entre les pavillons, était soutenu par des modillons richement ornés [1].

Plusieurs châteaux quadrangulaires n'avaient des tours qu'aux deux angles antérieurs; de ce nombre étaient les châteaux de Loenbeek, de Meysse et de Berchem. D'autres formaient un carré long, avec une tour à chaque extrémité. Ils sont surtout fort communs sur les bords de la Meuse, où l'on a encore continué à bâtir sur ce plan dans le XVIIIe siècle. Tels sont entr'autres les châteaux de Petit-Flemal, d'Ougrée, de Neufville, de Warfusée et d'Olne. Celui de Beaulieu, à Machelen-Ste-Gertrude, dans le Brabant, élevé en 1653, a une façade plus ornée que ne le sont les autres châteaux de cette catégorie, généralement d'un style simple. Le centre de la façade, éclairé, comme les deux tours angulaires, par trois rangs de grandes fenêtres à balcons en pierre, est couronné d'un gable découpé et cantonné de deux enroulements. Deux colonnes doriques à bossages, dont l'entablement porte un grand balcon, encadrent la porte cintrée, à laquelle on arrive par

[1] Voir, pour la distribution de ce château, qui est démoli depuis environ vingt-cinq ans, le plan qui se trouve dans l'ouvrage de M. Goetghebuer. Notre gravure reproduit l'élévation extérieure du château, telle que la donne ce livre, qui contient aussi une coupe longitudinale de la cour.

un pont en pierre, bordé de balustrades, comme l'est également l'espèce d'avant-cour qui le précède [1].

On bâtit aussi aux XVIe et XVIIe siècles nombre de châteaux flanqués d'une ou de deux tours carrées, placées, soit à la partie antérieure ou postérieure, soit à un des angles de l'édifice. Enfin, à d'autres châteaux, ces insignes féodaux disparurent entièrement et ces édifices n'eurent plus que l'apparence d'hôtels urbains ordinaires. Très-peu étalèrent quelque luxe extérieur. D'après les auteurs du temps, le château de Boussu, dans le Hainaut, construit sur les plans de Jean De Breuck, l'architecte des châteaux de Binche et de Marimont, ne l'aurait cédé à ces derniers, ni en étendue, ni en magnificence s'il eut été achevé, mais il n'en avait été bâti qu'environ le quart. Il fut d'ailleurs détruit de fond en comble par les troupes des États, en 1579. On sait seulement qu'il formait un quadrilatère dont la cour devait être entourée d'un portique; que les appartements d'apparat étaient ornés et meublés avec la plus grande richesse, et enfin, que son parc, planté dans le genre italien, comme ceux de Binche et de Marimont, était par ses nombreuses statues et fontaines, ses grottes et ses pavillons, comparable à ceux des belles *villas* des environs de Rome.

Le château de Modave sur le Hoyoux (province de Liége), date du XVIIe siècle et est d'un extérieur fort élégant. Il forme les trois côtés d'un quadrilatère, à deux rangs de fenêtres et de pilastres,

[1] Voir le dessin de ce château dans CANTILLON, *Délices du Brabant*, et LEROY *Théâtre profane du Brabant.*

couvert en mansarde, et que précède un pont et un fossé bordés de balustrades. L'intérieur était décoré avec le plus grand luxe dans le style de l'époque.

Les jardins français du XVII[e] siècle, d'un dessin si symétrique, si compassé, tenaient essentiellement à l'architecture, car leurs vastes pièces d'eau et leurs canaux, tracés au compas et à l'équerre, leurs parterres sur lesquels le buis et les plates-bandes en gazon dessinaient des rinceaux et des feuillages, leurs charmilles et leurs immenses avenues, formaient un ensemble combiné en majeure partie dans le but de relever les formes architecturales du château. Le plus vaste et le plus beau de ces jardins plantés au XVII[e] siècle, est celui du château d'Enghien; il pouvait passer en même temps pour le plus beau de tous les jardins de la Belgique avant la plantation de celui de Belœil en 1711. Le château d'Enghien était ancien et peu remarquable [1], mais la porte de l'avant-cour, bâtie en forme d'arc triomphal rustique, et appelée porte des Esclaves, parce qu'elle était surmontée de deux statues d'esclaves enchaînés au pied d'une statue équestre, n'était pas sans mérite [2]. La plus belle fabrique de ce parc est le charmant pavillon des Sept Etoiles : au centre d'un bassin d'eau octogone se dresse sur un haut soubassement une colonnade de la même forme, composée de seize

[1] Un nouveau château fût bâti dans le parc vers 1788, mais il n'était pas encore entièrement achevé, lorsqu'il fut détruit de fond en comble par un incendie; il n'en resta plus que des débris informes. L'ancien château fût démoli en 1817, à l'exception de la chapelle et des communs.

[2] Ces statues ont été détruites par les Français. La nouvelle porte du parc, construite, il y a une trentaine d'années, présente un fort joli arc de triomphe à colonnes ioniques et construites en pierres bleues.

colonnes ioniques accouplées, réunies par des arcs plein-cintre et couronnées d'un entablement, au-dessus duquel s'élève un attique orné de sculptures. Sept grandes avenues et sept moindres allées d'arbres servent de perspective à cette gracieuse *logia*, à laquelle on parvient par quatre ponts, en pierre de taille, comme toute la fabrique, qui traversent le bassin aux quatre côtés opposés. Le nom de l'architecte de ce petit modèle de style et d'élégance mériterait d'être tiré de l'oubli.

Le parc ou jardin français de Belœil, un des chefs-d'œuvre du célèbre jardinier de Louis XIV, Le Nôtre, peut certainement soutenir le parallèle avec les plus beaux jardins royaux et autres, exécutés en France sur les plans du même artiste. Je ne connais, pour ma part, rien de plus imposant, à Versailles même, que le coup-d'œil de la grande pièce d'eau, d'une superficie de cinq arpents, terminée par une statue colossale de Neptune sur son char, tiré par des chevaux marins, et à laquelle viennent aboutir en patte d'oie, un grand nombre d'avenues d'arbres, qui s'étendent à perte de vue à travers un bois de 5,000 arpents [1]. On admire aussi la hauteur et la beauté des charmilles qui encadrent cet étang et ornent d'autres parties du parc. La modernisation du château, vaste quadrilatère, entouré de larges fossés, flanqué aux angles de quatre tours rondes et percé de deux rangs de grandes fenêtres, doit également dater du commencement du XVIIIe siècle; il

[1] L'allée centrale a près d'une lieue de longueur.

en est de même de la construction des beaux ponts en pierre qui y conduisent et de celle de la belle avant-cour avec ses pavillons. L'orangerie, d'une date postérieure, est la plus vaste et la plus belle du royaume; elle a l'étendue et l'élévation d'une grande église [1].

Les châteaux construits en Belgique pendant la première moitié du XVIIIe siècle sont généralement peu remarquables, au moins extérieurement. A peu d'exceptions près, ils se ressemblent tous : un carré long, à deux rangs de fenêtres, sans colonnes ni pilastres, et pour couverture ordinaire la lourde toiture en mansarde. La maison de plaisance des évêques de Namur, bâtie à cette époque, se distingue par son étendue et son élévation. Une salle en dôme et trois avant-corps polygonaux donnent du mouvement et un certain caractère de grandeur à la façade, percée de trois rangs de fenêtres rectangulaires, au-dessus d'un rez-de-chaussée à fenêtres surbaissées. Le château des évêques de Liége, à Seraing, qui remonte aussi à la première moitié du XVIIIe siècle, n'offre au contraire que l'apparence d'une grande caserne en briques [2]. Celui de Viane

[1] Le célèbre prince feld-maréchal de Ligne ajouta, au jardin français, un jardin anglais qui est loin de valoir le premier, bien que le prince, qui en avait donné lui-même le plan, ait écrit tout exprès son *Coup-d'Œil sur Bel-Œil*, pour exalter le mérite de son œuvre. Il s'y trouve quelques fabriques assez remarquables (l'obélisque, le temple et la ruine antique), mais les plantations trop couvertes et coupées par beaucoup de petites allées tournoyantes, sont d'un effet mesquin, et qui contraste désagréablement avec le style grandiose du jardin français.

[2] Le célèbre Servandoni a donné les plans du château du duc d'Ursel à Enghien, mais nous n'avons pas eu l'occasion de voir cet édifice, et ne sachons pas qu'il ait été décrit quelque part. On conserve aux archives du royaume le dessin que cet architecte avait fait pour l'agrandissement du château que les ducs d'Ursel possédaient alors à Saint-Josse-ten-Noode.

en Flandre, vaste, régulier, mais très-simple à l'extérieur, contient un magnifique salon en dôme.

Nous ne connaissons pas d'autres châteaux ou maisons de campagne de ce temps qui soient d'un intérêt bien marquant sous le rapport architectural; il n'en est pas de même de ceux qui ont été bâtis dans la seconde moitié du XVIIIe siècle et postérieurement. Dans les trente ou quarante dernières années de ce siècle, l'ordonnance, tant intérieure qu'extérieure, des édifices de cette catégorie, changea complétement et devint aussi riche qu'élégante. Elle prit pour type les *villas* italiennes du XVIe siècle, principalement celles construites par Palladio, Sansovino et Scamozzi. Les ordres antiques, en colonnes et en pilastres, d'un emploi si rare antérieurement, y deviennent maintenant d'un usage très-commun [1], avec les salles en dôme, les riches vestibules, les grands escaliers, les perrons et les rampes ornées de balustrades, les combles en terrasse, bordés d'un attique ou d'une balustrade, que surmontent souvent des statues ou des vases. Les tours ont totalement disparu, mais elles sont représentées, aux angles et au centre des façades, par des avant-corps à colonnes et pilastres, toujours d'un grand ordre qui embrasse les différents étages. L'ordre ionique y prédomine; dans les salles en rotonde[2], c'est le corinthien en colonnes cannelées; mais, vers la fin du XVIIIe siècle, la préférence est

[1] Rarement on se servit des petites ordres superposés; c'était presque toujours un grand ordre.

[2] Les salles rondes et couvertes en dôme forment la pièce capitale dans les principaux châteaux postérieurs à 1760. Elles débordent ordinairement en hémicycle le centre de la façade postérieure.

accordée au dorique grec ou sans bases, que l'on désigna sous le nom d'ordre de Pœstum. Avec cette forme nouvelle des châteaux, coïncide la substitution des jardins anglais aux jardins français. Il y eut d'abord transition ou compromis entre le genre ancien et le genre nouveau, que l'anglomanie et le goût de la *belle nature*, inspiré par le philosophe de Genève, n'avaient pas peu contribué à mettre à la mode. Ainsi les grandes et majestueuses avenues d'arbres de haute futaie, continuèrent longtemps encore à couper en tout sens les taillis, les pelouses, les corbeilles de fleurs et les sentiers serpentants, lesquels, avec les étangs et les canaux irréguliers, les cascades et les temples payens, les ruines antiques et du moyen âge, les châlets suisses et les chaumières, les ponts rustiques, les tours chinoises, les pagodes et les mosquées, les colonnes, les obélisques, les statues et les vases, constituent les éléments des jardins anglais, moins imposants et moins architectoniques que les jardins français du siècle de Louis XIV, mais aussi plus variés, plus pittoresques, mieux appropriés surtout aux maisons de campagne d'une médiocre étendue [1].

Le style des *villas* du dernier tiers du XVIII[e] siècle a continué jusqu'à ce jour à obtenir la préférence pour les châteaux et maisons de campagne, décorés avec

[1] Le jardin de la belle campagne que M. Walckiers de Tronchiennes se fit bâtir au village d'Evere, près de Bruxelles, passe pour avoir été le premier jardin tracé dans le genre anglais. Voir notre article intitulé : *Variétés*, *Anecdotes*, etc. dans la *Bibliothèque des antiquités de la Belgique*. (Anvers, 1835, tome II, p. 107). M. Charlé de Tyberchamps assure néanmoins que le plus ancien jardin anglais est celui du château de Sotteghem, en Flandre.

quelque luxe. Les édifices de cette catégorie étant beaucoup plus nombreux et bien plus remarquables encore que les riches habitations urbaines, nous devrons nécessairement nous borner à n'en signaler qu'un certain nombre des plus importants.

Le premier château de la seconde moitié du XVIIIe siècle qui mérite une mention spéciale, est celui de Seneffe, élevé en 1760 sur les plans de Dewez, dont il est une des œuvres capitales, et la construction civile qui donne la plus juste mesure de son habileté en ce genre de bâtisses. Ce superbe édifice, qui a l'aspect d'une résidence royale, occupe incontestablement la première place parmi toutes nos habitations privées, érigées depuis un siècle. Le corps du bâtiment présente un carré long de 40 m. sur 20, à deux rangs de grandes fenêtres, surmontés d'un riche entablement et d'une balustrade, qui entoure le faîte en terrasse. Les centres antérieur et postérieur sont décorés chacun de quatre pilastres corinthiens, dont l'entablement porte un fronton, et qui encadrent au rez-de-chaussée une porte rectangulaire et deux fenêtres cintrées, et à l'étage supérieur trois fenêtres de la même forme. A chaque extrémité de ces façades s'avance un avant-corps, orné de deux pilastres qui embrassent deux fenêtres, l'une rectangulaire, l'autre cintrée. C'est surtout par la beauté de ses proportions que brille cet édifice, entièrement revêtu de granit de Flandre. Il est précédé d'une avant-cour de 253 pieds de longueur sur 176 de largeur, bordée de droite et de gauche d'un admirable portique soutenu par 39 colonnes et demi-

colonnes ioniques modernes dont l'entablement porte une balustrade, régnant le long de la terrasse qui couvre le portique à la hauteur du premier étage du château. Ces galeries rectilignes rejoignent d'un côté par deux courbes le château, et se terminent de l'autre côté par deux pavillons carrés (la chapelle et la maison du jardinier), surmontés chacun d'une coupole cylindrique. Les colonnes sont reproduites contre le mur de fond des portiques, par des pilastres entre lesquels des niches, alternativement cintrées et rectangulaires, renferment des statues et des vases, si ce n'est aux parties courbes joignant le château, où les entrecolonnements sont percés d'arcades à travers lesquelles on jouit de la vue du parc. Cette superbe avant-cour est fermée, en avant des pavillons angulaires, par une très-belle grille de fer.

Les appartements du château répondent dignement par la richesse et le bon goût de leur décoration à sa splendeur extérieure. La plupart ont de beaux parquets d'un dessin très-varié, des tapisseries en riches étoffes, des plafonds couverts d'ornements en stuc, des cheminées en marbre et de grands trumeaux. Le grand salon est orné de pilastres en marbre de Saint-Rémy. Le grand escalier en acajou a une rampe magnifique en fer, ouvragé comme un travail de filigrane.

Le parc, d'une vaste étendue et mi-parti français et anglais, contient un grand nombre de statues et de fabriques dont plusieurs se distinguent comme œuvres d'architecture, telles que le théâtre, d'une construction fort élégante, les serres chaudes, la

colonne trajane, le temple, l'orangerie et plusieurs ponts d'une projection très-hardie [1].

Le château de Brugelette, d'un style beaucoup plus simple, est aussi l'œuvre de Dewez.

Les châteaux de Hollain et de Lesdain, dans les environs de Tournai, bâtis, l'un en 1765, l'autre en 1780, doivent être des édifices très-remarquables, mais sur lesquels nous ne possédons pas assez de renseignements pour en donner une description. Il en est de même du vaste et magnifique château d'Oultremont dans la province d'Anvers [2].

Le château du duc de Croy, appelé l'Hermitage, près du bourg de Péruwelz, et le château de Rœulx, paraissent dater de la même époque. Le premier, double pavillon à deux étages et dont chaque façade présente trente-deux fenêtres, brille principalement par son magnifique escalier en hélice, construit en marbre de Gênes, et par son superbe salon en rotonde, entouré de dix-huit grandes colonnes corinthiennes qui portent une galerie. Le château de Rœulx est un vaste bâtiment avec deux aîles en équerre, et percé de trois rangs de fenêtres à arcs surbaissés, au nombre de soixante-deux, non compris les six grandes ouvertures cintrées de l'avant-corps du milieu que couronne un fronton à tympan sculpté [3].

[1] M. Goedghebuer a donné le plan et l'élévation du château.
Voir aussi la Notice de M. Charlé de Tyberchamps qui contient une vue du château.

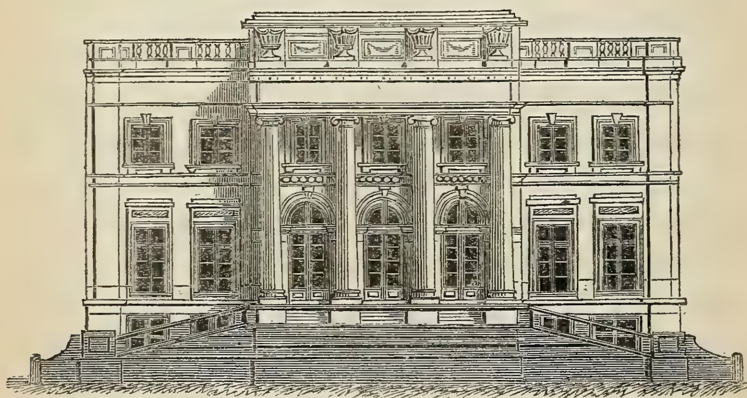
[2] " Chaque façade, dit M. Charlé de Tyberchamps en parlant de ce château, présente trente-huit fenêtres et deux marteaux : à la façade principale, une colonnade se prolonge d'un marteau à l'autre. Un pavillon qui sert de point de vue au château a été construit de la manière la plus dispendieuse. "

[3] Une vue de cette façade est placée en tête de la Notice de M. Charlé de Tyberchamps.

Le grand salon est un des plus vastes et des plus beaux de la Belgique.

Le château de Juslenville, près de Spa, bâti en 1781 sur les plans de l'architecte Douha, de Verviers, est d'une forme gracieuse, mais sans luxe d'architecture, et remarquable surtout par la beauté de ses jardins [1]. Celui de Tamise (Flandre-Orientale), postérieur de deux ans, se distingue extérieurement par son étendue et sa régularité, et intérieurement par le nombre et la beauté de ses appartements, dont le principal est une magnifique rotonde [2].

Moins vaste, le château de Wannegem, près d'Audenaerde, construit en 1786, sur les plans de Guymard, est d'une plus grande valeur artistique, au moins l'extérieur, que reproduit la gravure ci-jointe. Cette



façade a, quant à l'ordonnance générale, une grande ressemblance avec celle de l'hôtel de Meulenaer,

[1] Vue de ce château dans l'ouvrage de M. Goedghebuer.

[2] Vue et description de ce château dans Vanden Bogaerde, *Land van Waes*, III, 304.

décrite plus haut. Seulement les colonnes, qui sont d'ordre ionique moderne, s'élèvent ici sur un grand perron à deux rampes et ne forment pas péristyle; leur entablement est surmonté de quatre vases, l'attique des parties latérales est remplacé par une balustrade et ces parties sont percées de quatre grandes fenêtres et d'autant de fenêtres attiques, tandis qu'il n'y en a que la moitié de ce nombre à l'hôtel de Meulenaere. A l'intérieur se trouve un beau salon carré, orné de pilastres ioniques, cannelés et accouplés, et de tympans sculptés dans les arcs qui couronnent les portes et les trumeaux. Au centre de l'étage supérieur, une salle de 39 pieds sur 23, éclairée du haut et à plafond cintré, avec caissons, donne accès aux différents appartements. Dans les jardins qui sont dignes du château, on remarque entre autres fabriques un joli temple dorique.

La maison Walkiers, à Laeken, construite par M. Payen aîné, en 1788, et le charmant pavillon d'Hinghene sur l'Escaut, à trois lieues d'Anvers, que le même architecte acheva en 1794, mais qui avait déjà été commencé en 1790 sur les dessins de l'architecte de Wailly, peuvent être cités comme deux types du style champêtre le plus gracieux et le plus pur. Un péristyle de quatre colonnes ioniques sur un perron et de chaque côté un arrière-corps à soubassement rustique, que surmonte une fenêtre avec chambranles et fronton, puis un entablement et un attique couronnant le tout, composent l'ordonnance de la façade antérieure du premier de ces casins. Celle de la façade postérieure est plus simple, mais aussi fort

élégante. De ce côté se présente un vestibule à colonnes doriques engagées, dans l'entrecolonnement desquelles des niches contiennent des statues égyptiennes. Le grand salon dessine un carré à angles coupés, entouré de huit colonnes corinthiennes cannelées, entre lesquelles quatre niches avec statues, sont surmontées de bas-reliefs. La frise de l'ordre est ornée de rinceaux et la voûte hémisphérique sculptée en arabesques. Les battants de la porte et les parquets en marquetterie sont du travail le plus riche.

Le pavillon d'Hinghene ne mesure que 9 m. $^1/_2$ sur 4 m., mais il se prolonge au centre d'un des côtés longs par un avant-corps pentagonal d'environ 10 m. de saillie et formant à l'intérieur un salon circulaire. La décoration, tant extérieure qu'intérieure de cette partie du pavillon, est un modèle de grâce et de beauté exquise. La première présente un haut soubassement en pierres brutes, orné de trois arcs simulés et portant sur des piédestaux, reliés par une balustrade qui forme balcon, cinq colonnes doriques réunies par des arcs plein-cintre, au-dessus desquelles un entablement couronné d'une balustrade contourne la base d'une coupole octogone. En arrière de cette colonnade, chaque face du pentagone est percée d'une fenêtre rectangulaire que surmonte dans le tympan de l'arc une figure de fleuve en bas-relief. Cette ordonnance est reproduite à l'intérieur du salon où huit colonnes ioniques en marbre, portent des arcs simulés, dont les tympans sont ornés de peintures imitant le bronze, et représentant les quatre

saisons. Au-dessus règne, à la naissance du plafond en dôme, un entablement avec frise également ornée de peintures, de même que le plafond dont le centre s'ouvre circulairement sur une coupole, peinte en azur [1].

La façade antérieure du château de Duras, près de Saint-Trond, bâti en 1789, par l'architecte Henry, a été élevée sur le plan de la façade postérieure du château de Laeken, mais dans des proportions réduites et avec une décoration plus simple. L'avant-corps central présente une demi rotonde, ornée de six grandes colonnes ioniques, élevées sur un perron circulaire de neuf marches; leur entablement est surmonté d'une balustrade formant balcon autour d'une coupole, percée de trois fenêtres. Chacune des deux ailes latérales offre un soubassement rustique, deux rangs de fenêtres à chambranles et au-dessus de l'entablement qui couronne le bâtiment, un étage en attique très-bas qui porte la toiture. Les avant-corps aux extrêmités de ces ailes ne diffèrent de cette ordonnance que par un encadrement plus orné à la fenêtre du premier étage et par les pierres de refend qui renforcent leurs angles. Une grande avant-cour, bordée de droite et de gauche par les communs, précède cette façade. La façade, qui donne sur les jardins, présente aussi un avant-corps central semi-circulaire, percé, comme le premier, de trois portes rectangulaires et vitrées, mais sans colonnes, et précédé d'un perron rectiligne. L'intérieur de cet avant-corps forme un grand salon

[1] M. Ant. Payen, mort en 1798, a encore donné les plans du château de Troienne, de la Bellière et de Barsche.

ovale, tout en stuc et orné de pilastres. Il n'a été exécuté qu'en 1821, sur les dessins de l'architecte Verly. De ce salon on pénètre dans le vestibule, rotonde ornée de quatre colonnes doriques et formée par l'avant-corps de la façade antérieure [1].

On trouve à Wondelgem et à Oostakker, près de Gand, deux charmantes maisons de campagne, bâties par Pisson. La première n'est qu'un petit pavillon en carré long, mais remarquable par l'élégance de sa façade postérieure, qui offre, au-dessus d'un soubassement lisse, un péristyle de quatre colonnes ioniques antiques, formant balcon et portant au lieu d'entablement, un grand linteau couvert d'un bas-relief, qui représente des jeux d'enfants, moulés sur des ouvrages de F. Duquesnoy. Cette galerie, dont le fond est percé de trois grandes portes vitrées et rectangulaires, est cantonnée de chaque côté d'un mur orné de refends et d'une niche carrée avec statue. Un toit, bordé d'une simple corniche, couronne cette façade et le pavillon entier qui est sans étages.

La maison de campagne d'Oostakker offre aussi un carré long, mais plus étendu, dont les murs sont, à l'exception du soubassement, entièrement couverts de refends, percés de deux rangs de fenêtres et couronnés d'un entablement dorique. L'ordonnance de la façade ne se distingue de celle des côtés latéraux que par les frontons et les chambranles qui

[1] De l'année 1789 date aussi la fameuse grotte artificielle du château d'Attre, près de Brugelettes (Hainaut), œuvre d'un simple maçon, mais construction colossale et unique dans son genre. Les pierres énormes, ou plutôt les quartiers de rocher dont elle se compose, rappèlent les murs cyclopéens et les monuments druidiques les plus étonnants par la prodigieuse dimension de leurs matériaux.

ornent les deux fenêtres du rez-de-chaussée et par sa porte en arc plein-cintre, retombant sur deux colonnes doriques grecques cannelées. Le même ordre règne en colonnes engagées autour du vestibule ovale, d'où l'on pénètre dans le salon également ovale, et débordant en demi-rotonde sur la façade postérieure.

Le château de Marche-les-Dames, à une lieue et demie de Namur, bâti en 1803, par M. A. Payen, est plus remarquable intérieurement qu'à l'extérieur, carré long, d'une architecture simple à deux rangs de fenêtres rectangulaires et à quatre avant-corps simulés aux angles. On y admire un magnifique salon en rotonde de 8 m. de diam., entouré de seize colonnes accouplées, et faisant aussi ressaut sur la face postérieure de l'édifice. Le vestibule carré qui le précède se distingue par ses dimensions et par le bel escalier à deux rampes qui y débouche à gauche entre quatre colonnes doriques.

Le château de Golzinne (province de Namur), dont l'architecte nous est inconnu, offre un parallélogramme à deux rangs de fenêtres rectangulaires, couronnées d'un entablement et d'un attique, et décoré d'un péristyle de quatre colonnes corinthiennes, posées sur un perron, dont la rampe est ornée de deux sphinx. L'entablement de ce péristyle est surmonté de quatre vases.

Le château de Vinderhaute, près de Gand, construit par l'architecte Dutry père, en 1807, présentait dans le principe le même plan et la même ordonnance que le château de Golzinne, sauf que

le péristyle était d'ordre ionique, que le perron était placé dans les entre colonnements et que l'entablement portait un étage en attique. En 1817, l'architecte J. B. Vande Cappelle y ajouta deux ailes, bâties en retour, de la même ordonnance que les parties anciennes du château et se reliant à la façade par deux courbes. Les angles de ces nouvelles ailes sont ornés de refends. La pièce principale à l'intérieur, est encore un salon circulaire débordant en hémicycle sur la façade postérieure.

Le plus beau château moderne de la Belgique, après celui de Seneffe, aurait été, si on l'avait entièrement terminé, celui de Saint-André, près de Bruges [1]. L'architecte brugeois Van Geerdegom, aîné, commença ce superbe édifice en 1813. Tracé sur le plan ordinaire du carré long, le corps de bâtiment offre sur ses quatre faces un haut soubassement, un rez-de-chaussée rustique à fenêtres rectangulaires, un grand étage à fenêtres semblables et un étage attique, sur lequel s'élève le toit bordé d'une corniche architravée. Du centre d'un des côtés longs, formant la façade extérieure, sort une large demi-rotonde, ornée de huit colonnes corinthiennes, et pareille, à quelques légers détails près, à l'hémicycle du château de Laeken; mais la base ne repose pas, comme celle de ce dernier, sur un perron circulaire; elle est entourée d'un balcon en encorbellement, avec balustrade, et donnant sur un large fossé qui, de ce côté, sépare le château d'une vaste

[1] Les plans et élévations de ce château, comme de ceux qui précèdent, à l'exception de celui de Golzinne, se trouvent dans l'ouvrage de M. Goetghebuer.

pelouse. Les fenêtres de l'étage en attique devaient être remplacées à cette façade par deux bas-reliefs qui en auraient rempli toute la surface. De droite et de gauche du bâtiment devait se déployer une magnifique colonnade, composée de trente-deux colonnes doriques grecques, élevées sur un stylobate continu, couronnées d'un entablement avec attique et interrompues dans leur centre par deux grandes portes cintrées, en forme d'arcs de triomphe, d'architecture rustique, comme la porte Saint-Martin à Paris. Par ces portes latérales, auxquelles devaient conduire des ponts en pierre, jetés sur le fossé, on aurait pénétré dans la cour du château où se trouve la façade antérieure, à l'autre côté long du parallélogramme : un perron droit, de quatre marches, y précède un péristyle de six colonnes doriques, dont quatre accouplées, auxquelles répond un nombre pareil de colonnes engagées, encadrant trois grandes portes cintrées et vitrées qui donnent accès au vestibule. L'entablement de ce péristyle soutient une plate-forme, bordée d'une balustrade en fer et formant balcon, derrière laquelle se présente un avant-corps, percé de trois grandes portes-fenêtres en forme d'arcades simulées et surmontées de bas-reliefs. Au-dessus de cet étage s'élève, à la hauteur du toit, un étage attique, éclairé par une suite de sept petites fenêtres cintrées, et couvert d'un toit surbaissé. En retour d'équerre avec la colonnade sont construits deux bâtiments en demi-cercle, renfermant les communs et dont les façades présentent la même ordonnance que la

colonnade. En face de cette cour se trouvent les jardins dont la beauté aurait répondu à celle du château, mais qui restèrent également inachevés. Comme à la plupart des châteaux dont nous venons de parler, les pièces intérieures les plus remarquables de celui de Saint-André, sont le grand vestibule carré et le magnifique salon en rotonde, exécuté sur le plan de celui du château de Laeken et entouré de seize colonnes corinthiennes, dont l'entablement porte une voûte ornée de caissons. On admire aussi le grand escalier semi-circulaire, dont le plafond est porté par des cariatides sculptées par Calloigne. Les parois d'une autre salle sont ornées de figures allégoriques, peintes sur fond d'argent, imitant la nacre de perles.

Le château que M. Renard bâtit en 1811 pour M. Piat-Lefebvre de Tournai, sur l'emplacement de la chartreuse de Chercq, près de cette ville, est une délicieuse *villa* italienne du style le plus élégant et le plus pur. Placé sur un côteau et au milieu d'un beau parc, qui l'encadre admirablement, ce château offre un pavillon carré, couvert en plate-forme, et auquel se rattachent de droite et de gauche deux ailes de la hauteur du rez-de-chaussée. La façade du pavillon, se compose d'un haut soubassement, d'un rez-de-chaussée à refends, percé de deux fenêtres à chambranles et au centre de trois portes rectangulaires qui s'ouvrent sous un péristyle de six colonnes ioniques antiques, auquel on monte par un perron à deux rampes latérales. L'entablement de ce péristyle supporte une haute balustrade, à découpures imbriquées,

servant de balcon à trois fenêtres géminées, pareilles à celles des pavillons latéraux de la maison Piat-Lefebvre, à Tournai. Elles sont cantonnées de droite et de gauche de deux fenêtres isolées à chambranles et frontons. Un étage-attique de cinq fenêtres en carré long, et un entablement avec attique terminent cette gracieuse et noble construction. Les ailes sont de la même ordonnance que le rez-de-chaussée du pavillon, mais à murs lisses, percées chacune de cinq fenêtres et couronnées d'une balustrade imbriquée, surmontée de vases. Chaque aile se termine par un léger avant-corps, composé de deux pilastres ioniques accouplés, dont l'entablement porte un griffon, posé sur un piédestal à la hauteur de la balustrade.

Le château de M. Lefebvre-Maillet, à Froidmont, est une autre œuvre fort remarquable de cet artiste. C'est un bâtiment en carré long, dont la façade principale, de 85 pieds de développement, présente les dispositions suivantes : un haut soubassement rustique, un rez-de-chaussée et un étage à fenêtres rectangulaires; au centre un avant-corps de quatre colonnes doriques, posées sur un perron de 13 marches, et de quatre colonnes ioniques antiques, dont l'entablement est couronné d'un fronton et les piédestaux sont reliés par une balustrade imbriquée, servant ici également de balcon aux trois fenêtres qui s'ouvrent dans les entrecolonnements. Les colonnes du premier ordre encadrent trois grandes portes cintrées. L'entablement de l'ordre supérieur se prolonge, comme de coutume, autour du bâtiment entier, à la base d'un toit élevé.

En 1818 fut élevé le château de Waesmunster (pays de Waes), carré long, à deux étages, remarquable par son beau salon circulaire, couvert en coupole, et par son péristyle de quatre grandes colonnes ioniques, précédé d'un large perron et surmonté d'un attique.

La maison de plaisance que l'architecte Vande Cappelle a bâti, en 1821, à Destelberge, près de Gand, a extérieurement l'apparence d'un temple prostyle. Une double rampe circulaire, construite en pierres brutes, conduit de droite et de gauche aux côtés latéraux du péristyle, formé de quatre colonnes ioniques antiques, portant un fronton dont le tympan est orné d'un bas-relief qui représente le char du soleil, accompagné des heures et de génies qui chassent les ténèbres de la nuit. Les colonnes posent sur un haut soubassement percé de trois portes rectangulaires qui servent d'entrée à l'orangerie, à la chapelle et aux écuries qui occupent le rez-de-chaussée du bâtiment. Le mur de fond du péristyle est décoré de quatre pilastres ioniques qui répondent aux colonnes, et entre lesquels s'ouvrent trois grandes portes rectangulaires avec chambranles, surmontées d'autant de fenêtres. Les portes latérales mènent, l'une à une anti-chambre, l'autre à une salle d'assemblée, toutes deux en carré long et couvertes de riches plafonds. La porte du milieu introduit par un vestibule simple à un superbe salon circulaire de 10 m. $^1/_2$ de diamètre, entouré à sa partie inférieure de seize colonnes ioniques, à l'aplomb desquelles s'élève un nombre égal de colonnes corin-

thiennes, formant galerie, et dont le riche entablement porte le dôme divisé en caissons avec rosaces. Cette rotonde fait saillie à la face postérieure de la maison, sur les trois quarts de son diamètre, et y est orné de dix pilastres ioniques. Le jardin très-étendu et un des plus beaux de la province, est parsemé de fabriques gothiques et champêtres [1].

Parmi les châteaux et maisons de campagne qui ont été construits sur les plans de M. Suys, il en est deux que nous ne pouvons passer sous silence, le charmant pavillon Cazot, dans la rue Royale extérieure, hors de Bruxelles, et le château de M. Warocquié à Marimont.

Le premier, qui brille particulièrement par la beauté de ses proportions (qualité qui distingue éminemment les œuvres de M. Suys), forme un quadrilatère de faible dimension, percé sur trois de ses faces d'un rang de belles fenêtres rectangulaires avec chambranles et frontons, et couronné d'un entablement avec attique. La face antérieure est décorée d'un beau péristyle de quatre colonnes ioniques antiques portant un fronton, et auquel conduit un perron d'une vingtaine de marches. Les communs placés derrière le pavillon, se distinguent aussi par une belle façade ornée de co-

[1] Le plus beau jardin anglais de la Belgique, planté au XIXe siècle, est celui de Wespelaer, sur le canal de Louvain à Malines; il est orné de plus de cinquante statues et bustes; on y remarque, comme œuvres d'architecture, plusieurs ponts, un grand obélisque en pierres bleues, un pavillon chinois et un fort joli temple dorique monoptère.

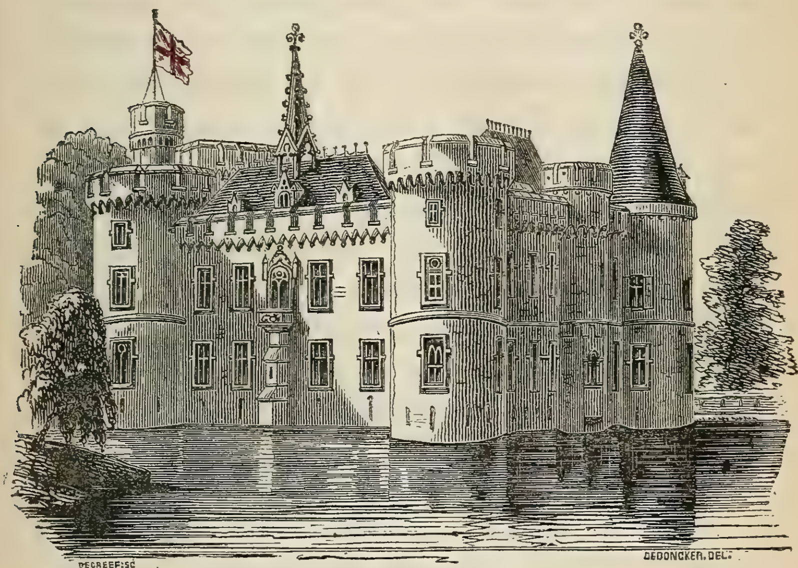
Le jardin de Coloma, près de Malines, qui datait du dernier tiers du XVIIIe siècle, se distinguait aussi naguère par le nombre et la beauté de ses fabriques. On y a construit récemment un couvent d'une architecture simple et régulière, et d'un aspect fort agréable

lonnes doriques qui encadrent une porte et trois fenêtres cintrées. L'édifice est entièrement revêtu de pierres bleues.

Le château de Marimont présente un carré long de 45 m. sur 19, et de 16 m. d'élévation, percé sur les côtés latéraux de trois rangs de fenêtres et sur les deux côtés longs seulement de deux rangs. La façade est ornée d'un portique de huit colonnes doriques et de quatre colonnes engagées, interrompu au centre par la porte d'entrée à plein-cintre, cantonnée de deux colonnes du même ordre, à l'aplomb desquelles sont posées deux statues, et à laquelle on parvient par un perron de treize marches. Une entrée semblable décore la façade postérieure. Le portique, couvert d'une plate-forme, à la hauteur du premier étage, est posé sur un haut soubassement et se relie de droite et de gauche à deux ailes avancées, percées chacune de deux fenêtres superposées et avec chambranles; son entablement avec attique se prolonge autour du bâtiment entier, dont un bel entablement contourne aussi la base de la toiture, à quatre versants. A l'intérieur on admire un magnifique escalier en marbre, qui aboutit à un palier dont le plafond est soutenu par quatre colonnes ioniques antiques, à piédestaux réunis par des balustrades. Le vestibule carré sur lequel s'ouvre cet escalier et dont les murs sont ornés de pilastres doriques, la rotonde au centre du bâtiment, la salle à manger et le salon, sont des pièces aussi remarquables par la richesse que par la variété de leur ornementation.

C'est aussi à M. Suys que M. le comte Amedée

de Beauffort, inspecteur-général des beaux-arts, des lettres et des sciences, a confié l'exécution des plans qu'il a formés pour rétablir dans le style du XIIIe siècle, l'extérieur son vaste et antique château de Bouchout. Ce long et important travail, qui n'est pas encore à son terme, non-seulement a fait de ce château une des constructions privées les plus curieuses de la Belgique, mais encore un type, unique dans ce royaume, d'une puissante demeure des premiers siècles de la féodalité. On en jugera par la planche ci-jointe [1]. Rien de plus imposant



et de plus pittoresque en même temps, que l'as-

[1] L'intérieur du château a aussi subi des modifications et des embellissements considérables; on y remarque principalement le grand salon, avec sa riche boiserie, sa magnifique porte provenant de l'abbaye de Malone et sa belle cheminée en marbre, qui ornait jadis la grande salle d'une maison des métiers.

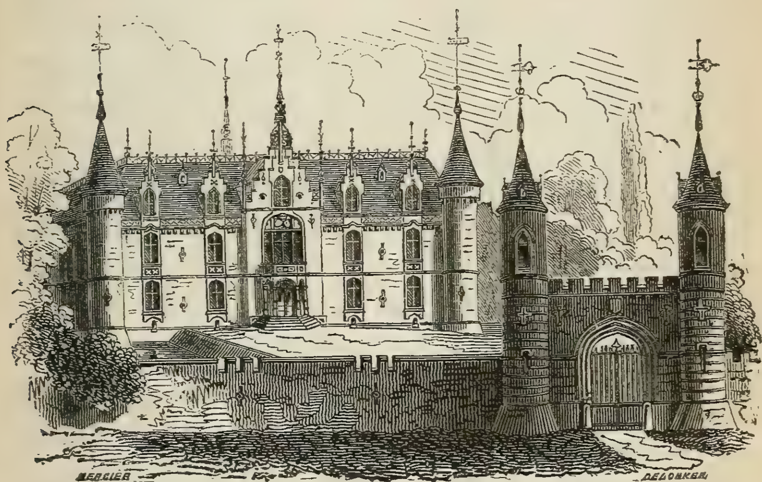
pect de ces tours et de ces murs crénelés, vus par un beau clair de lune, et se mirant dans l'eau limpide des larges fossés qui entourent le château.

Quelques autres châteaux en style du moyen âge ont été construits dans ce siècle. Le plus ancien est celui de Basele, dans le pays de Waes; il date de 1812. Ce n'est pas un édifice entièrement neuf; l'architecte Verly y a conservé plusieurs parties du château antérieur, qui remontait au XIIIe siècle. Il présente un carré irrégulier, dont la partie principale se compose de deux ailes en carré long, reliées en équerre par un bâtiment semi-circulaire. Chacune de ces ailes est flanquée de deux tourelles en encorbellement et percée de deux rangs de fenêtres en ogive lancéolée, tant aux côtés longs qu'aux petits côtés, antérieurs et postérieurs, qui se terminent en pignons aigus, bordés de crochets et ornés de trois ouvertures lancéolées et accouplées. Le bâtiment hémisphérique compte au rez-de-chaussée cinq portes en lancette et à l'étage supérieur un nombre pareil de fenêtres, de la même forme et dimension. Au-dessus de ces fenêtres, le mur est percé de meurtrières et couronné d'une arcature ogivale. Le faîte forme terrasse. Ce château est d'un aspect agréable et pittoresque; mais élevé à une époque où l'on n'avait pas encore fait une étude sérieuse de l'architecture ogivale [1], il offre une preuve frappante de l'entière ignorance où l'on était alors des vrais principes de cet art et des immenses

[1] M. Goetghebuer a donné le plan et une vue de ce château.

progrès que ce dernier a fait depuis un si petit nombre d'années.

Nous ne nous amuserons pas à décrire le pavillon gothique de Rupelmonde, élevé en 1817, ni le château des Masures, près de Verviers, construit en 1834. Le premier n'est qu'une simple tour et le second un château en mignature, de ce style ogival que l'on appele vulgairement gothique de pendule [1]. Le château de Seilles, près d'Andenne, que vient de construire M. Balat, est d'un tout autre mérite [2]. La planche ci-jointe représente la



façade et l'avant-cour, entièrement construites en

[1] La *Belgique Monumentale* en contient une vue, mais d'une très-petite échelle.

[2] C'est aussi sur les dessins de ce savant et ingénieux architecte qu'a été rebâti en style Louis XIII ou de la première moitié du XVIIe siècle le magnifique château de Miswart (Luxembourg), vaste quadrilatère à deux rangs de fenêtres avec croisillons et flanqués aux angles de quatre tours rondes dont, celle qui figure le donjon, se distingue par son élévation et sa masse imposante.

pierres de taille, sauf la frise du bâtiment qui est en briques de diverses couleurs. La maison de campagne en style semi-ogival du XVI[e] siècle, que M. Cluysenaer a bâtie à Uccle, pour M. le procureur-général de Bavay, est de l'aspect le plus pittoresque, par ses tourelles, par la grande tour en donjon, qui en flanque un des côtés latéraux, et par l'heureux mélange de la brique et de la pierre. Obligé de lui donner une forme irrégulière, l'habile architecte a su faire servir cette irrégularité même à l'ornement de cette charmante habitation. Sur les plans d'un architecte français s'est élevé à la Hulpe, village à trois lieues de Bruxelles, un vaste et superbe château dans le style des châteaux français du règne de Louis XII et de François I, tels que les châteaux de Chambord et de Chenonceaux. Un château non moins étendu et de la même architecture a été bâti près de Gand, pour M. Pycke, par l'architecte Coppens.

Se sont là à notre connaissance, les seuls châteaux et maisons de campagne de la Belgique, en style du moyen âge qui aient été construits dans les temps modernes [1].

[1] Nous ne connaissons aussi qu'une seule habitation urbaine moderne qui appartienne à ce style, mais seulement une partie de son intérieur, c'est celle de M. l'architecte Minart, à Gand. Le grand salon est décoré dans le style roman le plus riche des XI[e] et XII[e] siècles ; le style ogival tertiaire déploie tout son luxe dans le vestibule et dans un escalier en hélice construit en pierre. Il est aussi à Bruxelles dans la galerie St.-Hubert, un café, (le Café du théâtre), richement décoré en style byzantin.

M. Schuster, architecte du Roi, vient de construire à Laeken une grande et fort belle maison de campagne. Elle se compose d'un corps de logis à un étage, avec deux ailes en retour reliés par une galerie, formée de colonnes doriques, dont l'entablement est surmonté d'une plate-forme, bordée d'une balustrade.

Il ne me reste plus pour terminer qu'à consacrer deux ou trois pages à notre architecture militaire, depuis la renaissance; je dis deux ou trois pages, parce que ce que j'aurai à observer à ce sujet, se réduit à si peu de chose, que je n'ai pas même jugé à propos de réserver ici, comme précédemment, un chapitre spécial aux constructions militaires. En effet, je n'ai plus à m'occuper de ces châteaux-forts qui depuis le xe siècle s'élevèrent en si grand nombre dans toute l'étendue de la Belgique; et quant aux enceintes des villes, abstraction faite des portes, dont il a déjà été traité, les fortifications de cette espèce, exécutées depuis le milieu du XVIe siècle, ne consistant qu'en travaux de terrassement (courtines, demi-lunes, bastions, etc.), avec ou sans épaulements en maçonnerie, n'appartiennent plus à l'architecture proprement dite et considérée comme branche capitale des beaux-arts [1]. Les seuls travaux dont il peut-être question dans cette annexe sont les casernes, les arsenaux, les corps de garde et les manèges militaires.

Au moyen âge il n'existait pas dans nos villes des bâtiments destinés exclusivement à l'habitation des gens de guerre, parce qu'il n'y avait pas alors d'armées permanentes et que la défense des villes de commune était reservée exclusivement à la bourgeoisie.

[1] Les nouvelles citadelles de Dinant, de Namur et de Huy sont, il est vrai, entièrement construites en pierres; mais elles ne présentent que des masses nues, percées de plusieurs lignes d'embrasures et de meurtrières.

Les fortifications élevées sur les bords du Rhin, depuis 1815, à Cologne, à Coblenz, à Mayence, etc., sont construites, elles, dans un fort beau style roman et ont une véritable importance monumentale.

Les casernes des citadelles de Gand et d'Anvers, sont croyons-nous, les premiers édifices de ce genre qui aient été érigés en Belgique. Ni l'une ni l'autre n'offraient quelqu'intérêt comme œuvres d'architecture. Il en est de même de toutes nos casernes bâties pendant les XVIIe et XVIIIe siècle [1]. Ce n'est qu'à celles érigées après la chute de l'empire, que l'on a commencé à donner quelque décoration architecturale, encore parmi les nombreuses casernes bâties sous le royaume des Pays-Bas dans les places alors nouvellement fortifieés [2], n'en saurait-on guère citer que deux qui se distinguent sous ce rapport, les casernes d'infanterie de Mons et d'Ypres [3]. La première, construite en 1824 sur les plans de l'ingénieur R. De Puydt, présente un carré long de 90 m. sur 50. L'extérieur, d'une architecture fort simple, est percé de trois rangs superposés de portes et fenêtres cintrées. Deux rangs de fenêtres semblables au-dessus d'un rez-de-chaussée que borde un portique à arcs plein-cintre, retombant sur des piliers, forment l'ordonnance des quatre faces de la cour intérieure, la partie la plus belle de l'édifice. Le portique est en pierres bleues; le reste de la caserne en briques.

[1] Dans la plupart des villes, les casernes occupent l'emplacement d'anciens couvents supprimés soit par l'empereur Joseph II, soit sous la république française. La principale caserne de Bruxelles a remplacé, en 1785, le couvent des religieuses de Ste-Elisabeth. Elle n'est remarquable que par sa vaste cour carrée, entourée de bâtiments uniformes, fort élevés, mais de la construction la plus simple.

[2] Ostende, Audenaerde, Ypres, Termonde, Menin, Mons, Ath, Tournai, Namur, Charleroi et Philippeville, et les citadelles de Liége, Dinant et Huy.

[3] La caserne de Nieuport se fait remarquer par son étendue. La vaste enfilade de bâtiments, peu élevés, dont elle se compose, occupe presque toute la longueur de la ville.

Bâtie en 1820 sous la direction de l'officier du génie Lobry, la caserne d'Ypres offre également un carré long, à peu près de la même étendue que la caserne de Mons. Les quatre côtés extérieurs comptent deux rangs de fenêtres rectangulaires, un léger avant-corps à chaque extrémité des côtés antérieur et postérieur et un cinquième avant-corps au centre du premier. Sauf la grande porte en plein-cintre, et le fronton, à tympan orné d'un bas-relief, représentant un trophée d'armes, qui couronne l'avant-corps du centre, l'ordonnance de cette façade ne diffère de celle des autres parties extérieures que par les refends qui décorent les angles et le rez-de-chaussée. Autour de la cour et sur toute la hauteur des deux étages règne un portique formé de 44 arcades à plein-cintre, dont le sommet atteint une élévation de 9 m. et dont les arcs posent sur des piliers. Au niveau du premier étage ce portique est coupé intérieurement par un plancher, bordé d'une balustrade en fer, auquel on monte du centre de chacune des quatre faces de la cour par un perron à double rampe. Cette caserne est construite en briques et en pierres [1].

Un assez grand nombre de casernes se sont encore élevées depuis la révolution de 1830, surtout des casernes de cavalerie, notamment à Bruges, Anvers, Louvain, Mons et Bruxelles, mais ici encore nous n'avons à mentionner comme œuvres d'art que la jolie caserne des guides à Laeken et la vaste et admirable caserne d'infanterie, sur le Boulevard de l'En-

[1] Voir son plan, son élévation et sa coupe dans l'ouvrage de M. Goetghebuer.

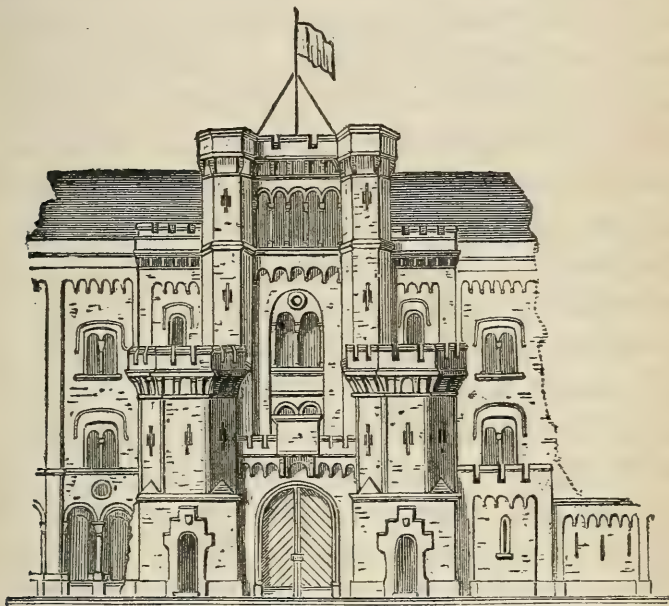
trepôt, à Bruxelles. C'est M. le capitaine du génie Meyers, qui a donné les plans de ces deux casernes dont la construction est sur le point d'être terminée. La première se compose d'un corps de logis et de deux ailes détachées qui encadrent une cour fermée par une grille de fer. Le style de leur architecture est celui du dernier quart du XVIIIe siècle. Un rez-de-chaussée rustique, à fenêtres cintrées, et deux étages à fenêtres rectangulaires, ornées de chambranles, en constituent, avec un joli avant-corps central, l'ordonnance extérieure. Les murs des étages supérieurs sont en briques jaunes, le rez-de-chaussée et les angles des bâtiments en pierres blanches, les chambranles des fenêtres et l'entablement à la hauteur du toit en pierres bleues. Ce mélange de matériaux divers produit le plus heureux effet.

La nouvelle caserne d'infanterie de Bruxelles est, quant à l'extérieur, un monument de premier ordre et qui serait admiré en Allemagne même, ce pays si riche en monuments nouveaux de style roman; car c'est à ce style qu'appartient cette construction, et au style roman le plus pur et le plus imposant. Au premier aspect, on se croirait transporté devant une magnifique résidence souveraine du XIIe siècle [1]. Comme celle de Laeken, cette caserne forme aussi les trois côtés d'un quadralitère [2], mais d'une éten-

[1] On bâtit aujourd'hui des hôpitaux et des hospices qui ont l'apparence de palais civils et des casernes qui ont celle de palais militaires. Voilà le véritable progrès de l'art au XIXe siècle. Si un architecte routinier, sans talent et sans instruction, avait été chargé de la construction de cette caserne, il n'aurait produit qu'un bâtiment vulgaire, sans style, et qui aurait coûté autant ou peut être plus que le monument grandiose dont s'est enrichie la capitale.

[2] D'après le premier plan elle devait présenter un double marteau.

due beaucoup plus vaste, et dont le côté antérieur est fermé par un mur crénelé, au centre duquel s'élève la belle porte figurée sur la planche ci-jointe, qui donne également le dessin du magnifique avant-corps central de l'édifice et d'un fragment de l'ordonnance uniforme qui règne sur



les trois faces de la cour, si ce n'est à l'extrémité de chaque aile qui offre une élévation un peu différente, tant du côté de la cour que sur le boulevard [1]. Cette ordonnance se compose, comme on voit, d'un portique à arcs en fer à cheval, posant sur des colonnes ou piliers à angles coupés et à chapiteaux cubiques, et de deux rangs de fenêtres à

[1] Nous aurions donné le dessin de la façade entière, si le format du volume l'avait permis. On le trouve d'ailleurs, ainsi que le plan, dans le *Journal d'Architecture*, publié à Bruxelles, (4e année, 3e livraison).

plein-cintre, subdivisées en deux baies par une colonnette de la même forme que les colonnes du portique. Des contre-forts pilastres interrompent les pleins entre les fenêtres et sont reliés à la hauteur du toit par une arcature. Aux trois derniers rangs perpendiculaires de fenêtres sur la cour et à sa face sur le boulevard, l'extrémité de chaque aile est couronnée de creneaux; les fenêtres des deux étages n'y ont qu'une seule baie et les portiques y sont remplacés par d'étroites ouvertures cintrées en forme de barbacanes. Ces parties sont ornées chacune d'un avant-corps peu saillant, cantonné sur toute sa hauteur de deux contreforts et percé de trois fenêtres superposées, pareilles à celles de la cour, c'est-à-dire à deux jours. La fenêtre supérieure s'ouvre dans un gable qui cache le toit et auquel sert d'amortissement une échauguette polygonale et crénelée. Le mur de clôture de la cour, dont notre dessin partiel fait aussi connaître la forme, reprend au-delà de ces ailes et contourne, à angles droits, leurs côtés latéraux où il est flanqué de chaque côté de deux tours carrées, couvertes d'une plate-forme bordée de créneaux. Les murs de cette caserne, extrêmement isolée, sont construits en briques, d'un excellent appareil; les colonnes des portiques, les colonnettes des fenêtres et plusieurs autres parties le sont en pierres bleues. L'harmonieuse combinaison de ces matériaux contribue à relever les beautés architecturales de cette construction vraiment grandiose.

La grand'garde de Tournai, grande et belle construc-

tion qui fait l'ornement de la place publique de cette ville, a été élevée en 1610, sur les plans de Quentin Plate. Elle forme un quadrilatère de 45 m. de long., sur 20 m. de largeur. La façade, à deux rangs de fenêtres rectangulaires, est ornée au rez-de-chaussée de douze colonnes doriques engagées, au centre desquelles s'ouvre une grande porte cintrée, et à l'étage supérieur d'autant de colonnes ioniques dont l'entablement porte une balustrade, régnant le long du toit. La cour intérieure, dont les bâtiments sont de la même élévation, se distingue par un beau portique à arcs plein-cintre, retombant sur des colonnes doriques, qui borde son rez-de-chaussée. Comme édifices de la même catégorie, mais d'un ordre inférieur, on peut encore citer la grand'garde de Courtrai, bâtiment rectangulaire à trois étages, embrassant dans son périmètre l'ancien beffroi, tour carrée en pierres de taille, surmontée d'une flèche en bois que cantonnent quatre clochetons; celle de Bruges, joli portique à colonnes doriques, réunies par neuf arcades, bâti en 1714 et démoli récemment pour faire place à la station du chemin de fer, et celle d'Ath, autre portique, construit peu de temps avant la révolution et composé d'une suite d'arcades à piliers carrés.

Aucun de nos arsenaux ne présente rien d'assez remarquable sous le rapport artistique [1], pour mériter

[1] Le plus beau de nos arsenaux est celui d'Anvers, qui ne consiste d'ailleurs que dans un vaste bâtiment en carré long, dont la façade très-simple, est percée de trois rangs de fenêtres rectangulaires. Cette façade était un peu plus décorée avant sa reconstruction, après le bombardement de 1830, qui réduisit en cendres l'entrepôt et l'arsenal.

une mention spéciale. Ce sont de bonnes et solides constructions, mais de l'architecture la plus simple et la plus vulgaire. Il n'en est pas de même du magnifique manège militaire qui a été bâti à Louvain il y a une dixaine d'années, sur les plans de l'architecte de la ville. Cet édifice, en carré long, se distingue autant par son étendue, la hardiesse et la beauté de sa charpente, que par le caractère noble et sévère de sa façade, ornée de bossages, percée d'une très-grande porte à plein-cintre et terminée par un large gable surbaissé qui suit la pente du toit.

Le manège que M. Roelandt bâtit en ce moment à Gand, sera d'un effet aussi neuf que piquant, car ce sera pour la première fois que l'on verra un édifice de cette espèce construit en style byzantin arabe. L'emploi du fer pour les combles et pour d'autres parties, permettra non-seulement de donner à la voûte une portée extraordinaire, mais encore de reproduire l'ornementation à jour, si remarquable par sa finesse et sa variété des monuments sarrazins les plus brillants. La peinture à fresque concoura aussi à l'embellissement de ce manège jusqu'ici unique dans son genre.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

ADDITIONS ET RECTIFICATIONS[1].

TOME I.

Page 11. *Pierres druidiques.* M. Geubel vient de signaler dans les Annales de la Société Archéologique d'Arlon (1851, p. 85), quelques autres pierres, qu'il croit être druidiques, et qui existent dans la forêt des Ardennes; et M. Grandgagnage a inséré dans le tome XVIII, p. 113 des Bulletins de l'Académie, une notice curieuse sur une roche qui se voit dans la province de Liége, près de Remouchamp et qui porte encore le nom de Menhir. — La *Pierre du Diable* à Namur, détruite il y a une trentaine d'années, était un véritable *dolmen*, composé d'une table de pierre calcaire, longue de 8 pieds 6 p. de France, large de 1 pied 6 p. et épaisse de 1 pied 9 p., que portaient deux autres pierres de la même longueur, mais plus larges et plus épaisses. Une dixaine de pierres presqu'aussi grandes ont été découvertes près de ce dolmen.

Page 165. *Villa de Sommerain.* M. le Dr Boset, professeur de l'Athénée de Liége, a publié dans le dernier rapport de la Société d'Émulation de cette

[1] Voir aussi l'errata, à la fin du volume.

ville, une description pleine d'intérêt de deux nouvelles *villas*, découvertes dans la commune de Limelé et à proximité de la villa de Sommerain. Les fouilles exécutées par lui, ont mis au jour, dans une de ces *villas*, un hypocauste pavé en minces dalles de schiste ordinaire et que, d'après les trous dont elles étaient percées à leur extrémité, M. Boset estime avoir dû servir primitivement à couvrir un toit en guise d'ardoisses; car, quant aux ardoisses dont on se sert aujourd'hui, M. Boset est d'avis que leur emploi était totalement inconnu aux Romains.

Dans le volume de 1850, de la Société Archéologique du Grand-Duché de Luxembourg, il se trouve aussi un article remarquable sur la découverte d'une villa à Echternach, par M. Brimmyer (p. 74), et il y est parlé des ruines d'une autre villa à Betzdorff (p. 94).

Page 231. Le second chapiteau qui figure à cette page, est celui d'une des colonnes du chœur de la cathédrale de Tournai, qui est d'architecture ogivale; mais comme on trouve des chapiteaux de cette forme dans les monuments romans du commencement du XIIIe siècle, et même assez fréquemment dans ceux de la seconde moitié du XIIe siècle, il n'est point déplacé ici, bien qu'il y ait été mis par inadvertence.

Page 268. *Chapelle circulaire de Tongres.* Depuis que nous avons émis l'opinion que cette chapelle avait dû servir de baptistère, cette supposition s'est convertie en certitude. Il existe chez un échevin de la ville un tableau de la fin du XVIIe siècle qui représente une vue de Tongres, et sur lequel cette chapelle apparaît comme une rotonde couverte en dôme et terminée par une petite abside hémisphérique, où doit avoir été placé l'autel.

Page 269. *Fonts baptismaux de Saint-Barthélemi.* Ces fonts datent de l'année 1112 et sont l'œuvre d'un batteur de Dinant, nommé Lambert Patras. Ils proviennent de la petite église de Notre-Dame-aux-Fonts, ancien baptistère de la cathédrale.

Page 275. La magnifique chasse qui y est mentionnée comme appartenant au Musée d'antiquités, n'a pu être acquise par cet établissement ; elle a été renvoyée, après avoir été restaurée, au village d'Amay, à 2 lieues de Huy, à l'église duquel elle appartient.

Page 296. *Tour de l'Église de St-Jean à Liége.* Cette tour doit être de la fin du XIIe ou de la première moitié du XIIIe siècle, car ses ouvertures supérieures sont en style de transition.

Page 298. *Église de St-Denis.* La partie antérieure de l'édifice, derrière l'orgue, a échappé aux transformations des nefs; on y remarque des arcades romanes du plus beau profil.

Page 321. *Anciennes portes de l'Église de Nivelles.* Le Musée d'antiquités a reçu récemment les plâtres des bas-reliefs de celle de ces portes qui est la mieux conservée; ils se composent de deux montants ornés de rinceaux et d'un linteau triangulaire (et non un fronton) représentant au centre Samson terrassant le lion, et aux côtés latéraux, Dalila qui lui coupe les cheveux et les Philistins qui lui crêvent les yeux. M. Bock a publié une savante notice sur ces sculptures (dans les bulletins de l'Académie).

Page 337. *Église de St-Servais à Maestricht.* Ici encore notre opinion sur l'époque de la construction de cette église se trouve confirmée par un passage de la chronique de Cambrai, écrite par le chanoine Baldéric, au XIIe siècle, passage qui nous avait

échappé et que M. Van Hasselt rapporte dans un article des *Annales de l'Académie Archéologique de Belgique*, tome VI, p. 97. Il y est dit que Nithard, évêque de Liége, fit la consécration de cette église, en 1039 : *et consecrata est ibi ecclesia in honore Sancti Servatii.* Ainsi la construction de l'église de St-Servais doit avoir été commencée dans les dernières années du XI[e] ou dans les premières années du XII[e] siècle.

Page 361. *Villa de Liptinæ.* Ce que Miræus a pris pour les debris de cette villa, ne sont que les restes d'une léproserie du XII[e] ou XIII[e] siècle, comme l'atteste le nom de maladrerie, sous lequel ils sont encore connus dans la localité. Ils ne consistent qu'en une simple muraille de clôture, construite en grès brut et bâtie le long et sur l'emplacement même de la chaussée romaine de Bavai à Tongres; à son extrémité elle forme un angle droit et se prolonge dans la campagne. Un examen attentif de ces ruines, peu intéressantes, m'a donné la certitude qu'elles n'offrent pas la moindre trace d'une construction romaine.

Page 367. *Château d'Anvers* (note 2). D'après une réclamation qui nous a été adressée par le savant historien d'Anvers, M. Mertens, cette vue du château primitif d'Anvers, serait plus exacte que nous ne l'avions présumée.

Page 351. *Crypte d'Anderlecht.* La mesure que donne de cette crypte M. Alph. Wauters dans la 1[re] livraison de son *Histoire des environs de Bruxelles* (p. 21), qui promet d'être un des ouvrages historiques et topographiques les plus savants qui aient encore paru en Belgique, diffère légèrement de celle que nous avons indiquée d'après M. Vanderrit; elle assigne à la hauteur 3 m. 72 c., à la largeur 14 m. 52 c. et

à la profondeur, y compris le chœur, 3 m. 72 c.

Page 355. *Chapelle à Stavelot.* Il est fait mention aussi de cet oratoire dans le second *Voyage littéraire* de deux religieux Bénédictins (Martène et Durand). Elle servait alors (en 1718) de dépôt au Chartrier de l'abbaye.

TOME II.

Page 17. *Église de St-Nicolas à Gand.* La partie antérieure du chœur et les deux portails latéraux de l'église, datent évidemment de la fin du XII[e] ou du commencement du XIII[e] siècle. La première a des colonnes cylindriques sans bases et à chapiteaux octogones très-simples. Le portail latéral à droite présente un gable, percé jadis de trois fenêtres en ogive romane, aujourd'hui bouchées. Le portail opposé est flanqué de deux tourelles cylindriques qui accusent le même âge. Bien que les murs de la grande nef appartiennent à la construction primitive, les colonnes en faisceau et avec chapiteaux de la même forme que ceux du chœur, qui séparent cette nef de ses bas-côtés, sont d'une date postérieure. Le chevet du chœur ne peut remonter qu'au XV[e] siècle.

Page 18. *Église de St-Jacques.* D'après un nouvel examen que j'ai fait de cette église, j'ai acquis la certitude qu'elle était primitivement d'architecture romane. La tour droite de la façade était percée à chaque face de cinq fenêtres à plein-cintre, aujourd'hui bouchées en briques, au-dessus desquelles autant d'ouvertures romanes étaient partagées cha-

cune en deux baies par une colonnette. Aux fenêtres de la tour gauche que représente notre dessin, il n'y a qu'une fausse apparence d'ogives. La tour centrale n'a conservé de sa construction primitive que la base, dont chaque côté de l'octogone offrait trois fenêtres plein-cintre, subdivisées en deux jours. Les deux étages supérieurs doivent avoir été reconstruits au xv[e] siècle; le style de leur architecture ne permet pas de leur assigner une époque antérieure.

Page 24. *Crypte de Ste-Marie.* D'après les renseignements que nous devons à l'obligeance de M. Goetghebuer, les colonnes de cette crypte portaient de droite et de gauche trois arcades ogivales, au-dessus desquelles s'élevait une galerie romane dont les arcs plein-cintre retombaient sur des colonnes courtes et trapues. Un plafond en bois ou une voûte devait couvrir l'édifice.

Page. 39. *Abbaye de Villers.* La partie postérieure du bâtiment du moulin est de style roman et pourrait être aussi ancienne que la brasserie.

Page 60. *Crypte de St-Bavon.* Une nouvelle étude, longue et attentive de cette crypte, nous a donné la conviction que la partie antérieure ne peut avoir été reconstruite intégralement en 1228; il y reste beaucoup de piliers et de voûtes qui appartiennent évidemment à une où même à plus d'une époque antérieure; mais les constructions primitives et celles d'une date plus récente s'entrecoupent et s'enchevètrent tellement les unes dans les autres, qu'il est devenu aujourd'hui presqu'impossible de restituer, dans cette bâtisse, aussi bizarre qu'extraordinaire, à chaque âge ce qui lui appartient.

M. Van Lokeren prépare un grand travail sur ce monument dont ce savant archéologue ne fait remonter la construction primitive qu'au XIe siècle.

Page 68. Il est à Liége une église de la transition qui compte parmi les édifices les plus importants de ce style, et dont nous avons oublié de parler, celle de St-Christophe. Ceci ne peut s'entendre néanmoins aujourd'hui que de l'extérieur de cette grande église, car l'intérieur, partagé en trois nefs, a été complètement modernisé au siècle dernier. La façade présente trois fenêtres ogivales bouchées, trois fenêtres à plein-cintre, également bouchées, et plus haut, dans le gable, deux fenêtres romanes plus petites et geminées. Le mur droit qui termine chaque transept, est percé de trois grandes fenêtres en plein-cintre et dans le gable de trois lancettes geminées, encadrées d'un arc plein-cintre, cantonnées de deux *oculi* et surmontées d'une petite ouverture à plein-cintre. Un cordon de corbeaux règne au-dessous de la toiture de la grande nef et des bas-côtés; ces derniers sont éclairés par des fenêtres ogivales ; mais, ce que nous n'avons observé nulle part ailleurs, les deux côtés de la nef centrale le sont par une suite de fenêtres en œil-de-bœuf.

Page 75. *Les loges maçonniques.* En disant que les loges maçonniques du moyen âge ont coopéré à la construction de l'église de Ste-Gudule, nous nous sommes basé uniquement sur ce que, dans les comptes de l'église, les ouvriers maçons sont qualifiés de compagnons des loges *(gezellen van den logien)*. Dans les comptes de Notre-Dame d'Anvers,

deux des architectes de cette église sont aussi qualifiés de maîtres des loges (*meesters van den logien*).

Page 154. *Église des Dominicains de Gand.* Les fenêtres de la façade et des chapelles étaient jadis subdivisées en plusieurs jours ou baies, surmontés d'élégantes rosaces à quatre et à six contrelobes. L'archivolte de l'arcade de chacune des dix chapelles est formée d'un tore cylindrique, retombant sur deux longues colonnettes avec chapiteaux à crochets.

Page 169. *Chœur de la cathédrale de Tournai.* Ici, comme pour l'église de St-Servais à Maestricht, l'époque que nous avions fixée approximativement pour la construction de ce chœur, est constatée par un document authentique, dont nous devons la connaissance à M. Alph. Wauters; c'est un passage d'une chronique du XIIIe siècle, publiée par M. de Smet dans le *Corpus Chronicorum Flandriæ*, *II.* 569, dans lequel on lit que Walter de Marvis, élevé au siége épiscopal de Tournai en 1219, et mort en 1251, commença la reconstruction de cette nouvelle partie de l'église : *iste novum chorum ecclesiæ Tornacensis incepit fabricare.*

Page 194. *Église de Sainte-Walburge à Audenaerde.* La construction de la tour, haute 70 m., fut commencée en 1478, sous la direction de l'architecte Jean Van Everghem. (Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, I, 45).

Page 200. *Église de Notre-Dame à Anvers.* M. Léon de Burbure qui a fait un grand nombre de découvertes importantes sur les arts dans les archives de l'ancien chapitre, au dépouillement et au classement

desquelles il a travaillé pendant quatre années avec le zèle le plus désintéressé, a eu l'obligeance de nous communiquer sur les architectes de l'église de Notre-Dame, depuis 1436, une notice des plus intéressantes, extraite du travail étendu qu'il prépare sur l'histoire de la construction de ce célèbre monument. Nous regrettons que l'espace nous manque pour la donner textuellement.

D'après les découvertes de M. de Burbure, le premier architecte connu de l'église de Notre-Dame ne s'appelait point Jean Appelmans ou Amelius, mais Pierre Apelemman. Il était employé aux travaux du chœur dès avant 1406, comme il conste par un acte du 14 juin de cette année, où il est qualifié d'*operarius ecclesiæ beatæ Mariæ*. Il eut pour successeur dès le lendemain de son décès, arrivé le 15 mai 1434, Jean Tac, auquel succédèrent, les uns après les autres, en 1449 maître Everaert, en 1474 Herman ou Germain de Waghemakere, *alias* Wagheman, et en 1502 Dominique de Waghemakere qui mourut en 1541. Tous ces architectes dirigèrent les travaux de construction de la partie de l'église comprise entre le chœur et les tours. Ce fut Dominique de Waghemakere qui donna à la grande tour de gauche son couronnement actuel qu'il substitua à une flèche, flanquée de quatre tourelles, qui y existait antérieurement. Ce travail fut achevé en 1518.

Ce n'est point en 1521 que fut construit le chœur de la Circoncision ou de Jérusalem, que nous avons appelé, par erreur, chapelle de la Vierge; il fut commencé dès l'année 1501, mais il n'a été voûté qu'en 1614. Les travaux qui datent de 1521, sont l'élargissement du chœur, que Dominique de Waghe-

makere exécuta de concert avec le célèbre Rombaut Kelderman, qui mourut en 1530. L'incendie de 1533 obligea de suspendre ces travaux et de consacrer tous les revenus de l'église à la réparation des ravages causés par ce grand désastre, dont les dernières traces ne disparurent que près d'un siècle après.

Comme Dominique de Waghemakere clot la liste des architectes qui travaillèrent à l'érection du corps de l'édifice, nous avons jugé inutile de parler ici de ceux qui vinrent après lui et qui ne s'occupèrent que de travaux de restauration ou d'ameublement.

Page 207. *Église de Saint-Pierre à Louvain.* Une découverte d'un haut intérêt que notre ami M. Lacroix, archiviste de Mons et du Hainaut, vient de faire dans les archives de l'église de Sainte-Waudru, tendrait à confirmer la conjecture que nous émettons au sujet de la ressemblance frappante qui existe entre l'ordonnance de cette église et celle de Saint-Pierre. Elle apprend que Mathieu de Layens, l'architecte de l'hôtel-de-ville de Louvain, fut appelé à Mons pour dresser, de concert avec un architecte de Valenciennes, le plan de l'église de Sainte-Waudru. Il est donc fort probable que Mathieu de Layens fut aussi l'architecte de l'église de Saint-Pierre; d'autant plus que les comptes de la ville apprennent que ce grand architecte fut chargé de faire le plan d'une tour qui devait être bâtie au chevet de l'église [1]. Nous croyons d'ailleurs que l'église de Saint-Pierre était en pleine construction lorsque de Layens commença celle de l'hôtel-de-ville.

[1] S'il n'est parlé dans les comptes de la ville que de la tour et non de l'église, c'est que la première tenant lieu de beffroi, devait être seule construite aux frais de la commune.

Page 217. *Chartreuse de Scheut.* Le cloître, élevé en 1472, passait alors pour le plus beau du Brabant (celui des Chartreux de Louvain n'existant pas encore). Il formait un carré parfait, percé de quarante-trois fenêtres ogivales, qui toutes étaient ornées de magnifiques verrières, données par l'empereur Maximilien, par Philippe-le-Beau, Charles-Quint, l'empereur Ferdinand, Éléonore, reine de France, et autres grands personnages. Autour de ce cloître se groupaient l'église, commencée en 1462, mais consacrée seulement en 1531, le chapitre, la bibliothèque, bâtie en 1482, le réfectoire et le bâtiment des étrangers, la magnifique maison que l'évêque de Cambrai, Henri de Berghes, avait fait élever dans un des angles du cloître, etc. L'église, une partie du grand cloître et le petit cloître avaient été construits par le maçon Jean Metsaert. (Voir l'*Hist. des environs de Bruxelles*, par M. Wauters, page 40 et suivantes).

Page 217. *Église d'Anderlecht.* M. Wauters a donné dans son *Histoire des environs de Bruxelles* des détails fort curieux sur la construction, ou plutôt la reconstruction de cette église; on y apprend que les architectes qui travaillèrent successivement à cet édifice furent maître Cooman, Jean van den Berge ou van Ruysbroeck, (l'architecte de la tour de l'hôtel-de-ville de Bruxelles et de l'église de Sainte-Gudule) et Jean van Everghem. La belle tour ne fut commencée qu'en 1506 et continuée en 1517 par Mathieu Kelderman, alors architecte de la ville de Louvain (*gesworene meerster werckman der stadt van Lovene*), qui s'était associé pour ce travail Jean Cooman, dit Hoereken, et Jean Ooge. Josse Stevens et Michel Happart en construisirent la voûte et la grande

fenêtre de la façade en 1527. Cette fenêtre qui s'élève au-dessus d'un assez beau porche, est bordée d'une balustrade flamboyante et partagée en six jours que surmontent trois rosaces. Plus haut, la tour compte encore à chaque face deux étages, de deux fenêtres chacun, mais subdivisées seulement en deux baies. Derrière la plate-forme qu'entoure une balustrade découpée en créneaux (et non en quatre-feuilles), s'élève une flèche en bois, très-basse. Les gables avec niches du côté droit de l'église, sont aussi reproduits au côté gauche, mais avec plus de régularité. Chaque gable est séparé par un contrefort, couronné d'un pinacle. Les fenêtres des bas-côtés et des transepts sont toutes d'un dessin flamboyant assez riche. Du reste, cette église est beaucoup plus belle à l'extérieur qu'à l'intérieur. Voir WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, I, page 44 et suivantes. Cet ouvrage contient une jolie gravure de l'église, beaucoup plus exacte que la grande gravure qui se trouve dans le *Théâtre sacré du Brabant*.

Page 219. *Église de Saint-Jacques à Anvers*. L'achèvement du portail date de 1644, comme le porte une inscription qui y a été placée il y a peu d'années.

Page 221. *Église de Saint-Bavon à Gand*. Le chœur et ses chapelles sont tout entiers de style ogival, à l'exception des chapelles du rond-point qui paraissent dater du XVe siècle. Les subdivisions des fenêtres des chapelles latérales et du chevet du chœur appartiennent aussi à ce style, mais celles des fenêtres hautes sont flamboyantes. Les colonnes sont plutôt cruciformes qu'en faisceau. Il n'y a pas des meneaux aux grandes fenêtres du transept; des meneaux flamboyants partagent les autres fenêtres de la partie antérieure de l'église.

Page 236. *Bâtiments conventuels.* Parmi les beaux cloîtres conventuels du xve siècle, il faut aussi compter celui de l'abbaye de Bonne-Espérance. (Voir plus loin la note sur la page 448).

Page 267. Nous entendons toujours par ailes droite ou gauche, celles qui font face au spectateur, placé devant la façade antérieure d'un édifice.

Page 268. *Halle de Diest.* Lorsque nous disions que par la suppression des arcades de la halle, la boucherie actuelle ne présente plus qu'une seule nef, nous eussions du ajouter peut-être, pour éviter tout malentendu, que la nef gauche ne fait plus partie de cette boucherie.

Même page. *Halle aux draps de Gand.* L'architecte de ce bâtiment s'appelait Simon van Assche. On montait autrefois à cet édifice par un escalier à double rampe, comme celui de la halle d'Ypres. Cet escalier y existait encore en 1641, année de la publication de la *Flandria Illustrata.*

Page 272 et 475. *Hôtel-de-ville de Gand.* Suivant les nouvelles recherches de M. Van Duyse, archiviste de la ville, la façade de l'hôtel-de-ville de Gand fut exécutée, non sur les plans d'Eustache Polleyt, comme on l'avait cru généralement jusqu'ici, d'après l'indication du chroniqueur Van Vaernewyck, mais sur ceux de Dominique de Waghemakere et de Rombaut Keldermans, qui furent préferés à ceux de Polleyt. L'année 1580 n'est pas non plus celle de la suspension des travaux de la partie ogivale de l'édifice, suspension qui doit avoir eu lieu plusieurs années auparavant, mais l'époque de la construction de la partie au nord en style moderne. Enfin, la partie moderne donnant sur le Marché au Beurre, fut commencée

dès l'année 1595. La première a des colonnes accouplées sur toute sa hauteur, mais elles sont lisses aux deux étages supérieurs.

La vaste salle qui sert aujourd'hui de musée à la Société des Beaux-Arts, est remarquable par la grande portée de sa voûte en dos d'âne et construite en douves, système de construction dont l'invention est attribuée à tort à Philibert de Lorme, puisque nous le trouvons déjà appliqué à l'église des Dominicains de Gand, édifice du XIIIe siècle.

Page 341. *Portes de Bruges.* Deux de ces portes existent encore en partie.

Page 366. *Château de Gaesbeek.* L'enceinte de ce château formait un polygone irrégulier.

Page 379. *Travaux de restauration.* Les principaux édifices qui ont été l'objet de ces travaux sont à notre connaissance : à Bruxelles, l'hôtel-de-ville et les églises de Sainte-Gudule, du Béguinage et de Notre-Dame de Bon-Secours ; à Louvain, l'hôtel-de-ville et l'église de Sainte-Gertrude avec ses stalles ; à Nivelles, l'ancien cloître chapitral ; à Tirlemont, l'église de Notre-Dame du Lac ; à Anvers, la tour de l'église de Notre-Dame ; à Malines, la tour et l'église de Saint-Rombaut ; à Lierre, l'église de Saint-Gommaire ; la belle église d'Hoogstraten ; à Ypres, l'hôtel-de-ville et l'église principale ; à Audenaerde, l'hôtel-de-ville ; à Liège, les églises de Saint-Jacques, Sainte-Croix, Saint-Martin et Saint-Paul ; à Tongres ; l'église de Notre-Dame ; à Tournai ; la cathédrale, la tour de l'église de Saint-Jacques et le Beffroi ; à Mons, l'église de Sainte-Waudru. Des travaux considérables de restauration ont été également exécutés à plusieurs églises rurales

d'une architecture remarquable, entr'autres à la tour de l'église d'Anderlecht.

Page 415. *Église des Jésuites de Bruges.* Induit en erreur par la planche de Sanderus qui représente cette église, nous avons parlé de sa tour comme d'une bâtisse entièrement achevée.

Page 419. *Église de Saint-Loup, à Namur.* Les colonnes des nefs sont d'ordre ionique moderne et à futs entourés de bandes ou bossages.

Page 446. *Abbaye d'Orval.* Lorsque nous écrivîmes cet article, nous n'avions pas encore connaissance de la publication, toute récente, des *Chroniques de l'Abbaye d'Orval*, par M. Jeantin, président du tribunal de Montmédy. Ce livre intéressant offre des détails forts curieux sur les bâtiments construits au XVIIIe siècle, dont il contient aussi le plan. Nous y avons puisé les données suivantes : Les nouvelles constructions commencées en 1769, mais qui n'étaient pas encore entièrement terminées à l'époque de leur destruction, formaient un immense quadrilatère, percé aux quatre côtés de deux rangs de fenêtres, cintrées au premier rang, rectangulaires au second. Aux angles et au centre des faces latérales et postérieure s'élevaient des avant-corps à trois étages.

La façade principale au Sud, avait quatre avant-corps ornés de pilastres corinthiens et au centre se présentait le portail de l'église à deux ordres, ionique et corinthien, composés chacun de quatre colonnes et de deux pilastres. Le second ordre portait un fronton, cantonné de droite et de gauche d'une balustrade que surmontaient les groupes des quatre Évangélistes. Une tour ronde et à coupole, comme celle de l'église de Coudenberg à Bruxelles,

terminait le tout. L'église devait avoir une grande ressemblance avec celle de l'abbaye de Bonne-Espérance, si ce n'est qu'elle était encore plus vaste. Elle traçait une croix latine, à bras très-courts, de 100 m. de longueur et de 40 de largeur, partagée en trois nefs par dix-huit colonnes corinthiennes, auxquelles correspondait un nombre pareil de pilastres de marbre dans les collatéraux. Ces derniers étaient éclairés par vingt fenêtres; vingt autres fenêtres répandaient le jour dans la nef centrale. Dix fenêtres à vitraux colorés, dont huit ovales, étaient percées dans les transepts que fermaient des murs plats. Le chœur, de forme semi-circulaire, était flanqué à sa partie antérieure de six colonnes et de deux pilastres, également corinthiens et de la même dimension que les colonnes des nefs, mais cannelés et en marbre brun, avec bases et chapiteaux en marbre gris-bleu veiné, dit de sainte Anne. Des statues en marbre devaient être posées dans les niches de leurs entre-colonnements. La partie postérieure du chœur était percée de onze arcades, séparées par des pilastres corinthiens en marbre, et à travers lesquelles on apercevait les autels de onze chapelles, bâties sur un arrière-plan. Les voûtes, tant des nefs que du chœur, étaient peintes à fresque. Le maître-autel, œuvre d'un religieux de l'abbaye, était en fer ciselé et doré, d'un travail admirable.

Page 448. *L'abbaye de Bonne-Espérance.* Les bâtiments claustraux n'ont pas été rebâtis intégralement en 1740; les beaux portiques à arcades ogivales et avec voûtes à nervures croisées, qui entourent un préau qnadrangulaire, existent encore tels qu'ils ont été reconstruits au XVe siècle; on y remarque

même quelques restes de style ogival primaire et qui appartiennent au XIIIe siècle. Les anciens réfectoire et chapitre, qui datent aussi du XVe siècle, sont de vastes et belles salles, partagées chacune par un rang de colonnes à nervures prismatiques, qui portent la voûte ogivale et à nervures croisées.

Page 457. A Tournai, les Jésuites viennent aussi de bâtir une église assez remarquable. Longue de 35 m. et large de 20, elle forme, comme celle de Gand, un parallélogramme divisé en trois nefs par deux rangs de colonnes ioniques. Le chœur et les deux chapelles à l'extrémité des collatéraux sont en hémicycle. Le portail est orné des ordres dorique et ionique en pilastres; ceux du premier ordre sont au nombre de huit, dont quatre accouplés cantonnent la porte rectangulaire avec fronton cintré, et les quatre autres encadrent deux fenêtres à plein-cintre. Ces pilastres sont posés sur un haut stylobate. Le second ordre ne compte que quatre pilastres accouplés, flanqués de deux enroulements et couronnés d'un fronton triangulaire. Une grande fenêtre à plein-cintre s'ouvre dans leur entre-colonnement.

Page 462. *Église de Saint-Georges, à Anvers.* Les collatéraux ne tournent point autour du chœur. Le portail, dont l'élévation a figuré à la dernière exposition des beaux-arts de Bruxelles, sera cantonné de deux tours jumelles, entièrement construites en pierre de taille et couronnées de flèches octogones, également en pierre.

Page 468. *Église des Rédemptoristes, à Mons.* Cette église, encore en construction, sera incontestablement un des édifices religieux les plus remarquables que l'on ait élevés dans ce siècle en Belgique. Le R. P.

Ritzinger qui en a donné les plans, y a fait preuve d'une connaissance rare et parfaite de l'architecture ogivale, et de l'architecture ogivale parvenue à sa plus haute perfection. C'est en effet dans le style le plus pur et le plus noble du commencement du XIVe siècle qu'est construite cette charmante église, dans toutes les parties, l'ordonnance générale, comme les moindres détails, les moindres épures, peuvent subir avec un plein succès l'examen le plus rigoureux. Le vaisseau, d'une grande élévation et de l'étendue de nos églises de second ordre, présente une croix latine, mais à bras très-courts. Les deux rangs de colonnes en faisceau qui forment les trois nefs, et qui tournent aussi autour du chœur, sont composées de fuseaux cylindriques, à bases polygonaux et à chapiteaux ornés de feuilles de vigne, qui reçoivent les retombées des arcades en tiers-point. Deux fuseaux semblables s'élancant des chapiteaux de chaque colonne, portent avec un fuseau qui descend jusqu'à la base de cette dernière, les arcs doubleaux et les nervures croisées de la voûte ogivale de la nef centrale et du chœur. Les collatéraux ont des voûtes de la même forme. Dans la grande nef, dans le chœur et aux côtés latéraux des transepts règne un *triforium*, composé d'arcades en ogive trilobée, retombant sur des colonnettes cylindriques. Au-dessus de ce *triforium* les murs sont percés d'une suite de très-belles fenêtres, partagées en trois ouvertures trilobées, dont celle du centre est surmontée d'une rosace en quatrefeuille. Les fenêtres du rond-point n'ont que deux baies, mais couronnées de trois rosaces. Les bas-côtés de la nef sont éclairés par des fenêtres à quatre jours,

surmontés de trois rosaces. Les fenêtres aux murs droits des transepts ont des dimensions beaucoup plus grandes, mais sont traitées dans le même style. Cette église est construite en briques, à l'exception des bases et des chapiteaux des colonnes, des arcades du *triforium*, des nervures des voûtes et des meneaux des fenêtres, qui sont tous en pierres bleues, d'une coupe irréprochable. Le portail manque encore et rien n'a été arrêté jusqu'ici au sujet de sa construction [1].

La nouvelle église paroissiale du bourg de Boom, à deux lieues d'Anvers, bâtie il y a deux ans sur les plans de l'architecte Goffart, de Tirlemont, est encore un grand et beau temple en style ogival. Elle est construite en pierres ferrugineuses, à trois nefs, et ornée d'une haute tour carrée, surmontée d'une flèche octogone en bois.

L'extérieur de l'église primaire de St.-Trond, qui ne présentait qu'une masse informe de briques, a été refait nouvellement en style ogival et orné d'une tour quadrangulaire, revêtue en pierres de taille. Cet édifice qui enlaidissait la vaste place du marché, en est devenu aujourd'hui le plus bel ornement.

Au village de Nassenvaux, dans la province de Liége, M. Delsaux, a construit en briques et en pierres, une fort jolie petite église romane qui n'a coutée que 30,000 francs, et que l'on peut offrir comme un modèle à suivre pour les constructions communales de cette espèce.

Nous devons aussi une mention à la nouvelle église, en style moderne, du petit séminaire diocésain de Liège, établie dans l'ancien abbaye de

[1] M. Simonau a publié une très-belle vue lithographiée de l'intérieur de l'église, d'après le dessin du Père Ritzinger.

Saint-Trond, dont les bâtiments ont été restaurés et agrandis; à celle de Saint-Jean et Saint-Nicolas, au faubourg de Schaerbeek, à Bruxelles, et à la nouvelle église paroissiale de Bouillon. La première de ces églises a la même étendue que l'église abbatiale dont nous avons parlé et sur les fondements de laquelle elle a été bâtie. Elle est entièrement construite en briques et de la plus grande simplicité à l'extérieur; mais l'intérieur partagé en cinq nefs est d'un fort bel aspect. La seconde église, construite sur les plans de M. Peeters, est divisée en trois nefs par des colonnes corinthiennes à fûts rudentés. La voûte de la nef centrale forme calotte à chaque travée. La façade, en pierre de taille et d'un style simple, est surmontée d'une tour carrée, mais encore inachevée. L'église de Bouillon, dont M. Dumont a été l'architecte, compte aussi trois nefs et est construite dans le style italien du XVIIe siècle.

Page 524. *Château de Marimont.* Le musée de peinture de Bruxelles possède un tableau qui représente le château de Marimont après sa reconstruction au XVIIe siècle. On y voit que c'était un bâtiment carré à deux étages de fenêtres rectangulaires, flanqué de quatre avant-corps de même forme et entouré d'un fossé. Les communs avaient beaucoup plus d'étendue que le château.

Pages 538 et 540. C'est sur les plans de M. Vanderstraeten qu'ont été exécutées les constructions du jardin botanique de Louvain et sur ceux de M. Hensmans, architecte de la ville, l'auditoire du ci-devant collége philosophique.

ERRATA[1].

TOME I.

Préface. Page 1 ligne 4 : succédé.—P. 17 ligne dernière : abrités. — P. 54 l. 6 : *Lithostraton.* — P. 55 note 1 l. 2 : *tegularum.... genera.*—P. 61 l. 15 : dont deux cannelés.—P. 67 l. 31 : *Dextra.* —P. 68 l. 2 : *Sinistra.*—P. 69 l. 10 : *pyxis.*—P. 70 l. 6 : *munus.* —P. 81 l. 12 : hippodrôme; l. 25 : pavée en grandes dalles. — P. 84 l. 21 : divisé. — P. 92 l. 23 : *potscenium.* — P. 103 l. 6 : *sphœisterium;* l. 27 : *elæothesium.* — P. 108 l. 13 : de forme oblongue.—P. 126 l. 12 : la Moselle.—P. 132 note 2 : *nocturnum.*—P. 141 l. 11 : *valetudinarium.* — P. 153 l. 1 : *villa.*— P. 171 l. 21 : celle.—P. 178 note 3 l. 9 : ne nous soit permis. — P. 202 l. 12 : mêmes. — P. 206 l. 17 : à l'empire. — P. 210 l. 25 : il ordonna encore.—P. 224 l. 12 : des colonnes. — P. 250 l. 18 : jaune et verte. — P. 269 l. 22 : Dinanderie. — P. 282 l. 9 : l'une fille, l'autre épouse. — P. 290 l. 28 : existant actuellement.—p. 292 l. 15 : en 1150.—P. 309 l. 12 : elles présentent. — P. 320 l. 1 : Henri IV. -- P. 321 l. 15 : refait en style moderne. — P. 355 l. 15 : effacer Kindt. — P. 364 l. 8 : sur la Meuse.—P. 369 l. 4 : données.— P. 370 l. 1 : un gymnase.—P. 370 l. 2 : Bock.—P. 372 : rue des Cartiers. —P. 375 l. 17 : et à celle. — P. 385. l. 31 : équarrie.

TOME II.

P. 5 l. 7 : entés. — P. 14 l. 15 et p. 153 l. 17 tout entière. — P. 21, note : *ordinationis.* — P. 28 l. 24 : plus que.— P. 54, note : leurs meneaux.—P. 67 l. 19 : trace.—P. 71 l. 4 : ce ne seraient; l. 24 : tout aussi. — P. 79 note 1 : se prolonge. — P. 82 l. 30 : divisées. — P. 83 l. 22 : épanouis.— P. 88 l. 22 : encadrés.—P. 98 l. 22 : terminés.—P. 102 l. 3 : mêmes; l. 4 : formés. — P. 106 l. 10 : percés. — P. 107 l. 11 : encadrés.— P. 109 l. 8 : cantonnée; l. 9 : placés.—P. 111 l. 14 : commencés; l. 15 : inachevés.—P. 112 l. 18 : massifs.—P. 117 l. 12 : double rang. — P. 118 l. 23 : découverts. — P. 122 l. 13 : l'église de St-Denis. — P. 123 l. 18 et p. 177 l. 17 : ostensoirs (au lieu de remontrances); l. 27 : forme; l. 28 : adossées. — P. 124 l. 27 : chargée.— P. 127 l. 20 : le dessin. — P. 134 l. 14 : un des angles.— P. 143 l. 10 : exclusivement; l. 16 : entouré; l. 19 : couronnées; l. 21 : rendus.—P. 147, note. l. 6 : d'Amiens et de Paris.— P. 148 l. 12 : surmontés. — P. 155 note : un préau. — P. 172 l. 14 : de nombreux. — P. 179 l. 22 : frisé.— P. 182 l. 1 : ferrugineuses.—P. 185 note : tout

[1] Nous ne donnons ici que les mots tels qu'ils doivent être corrigés.

entières.— P. 186 l. 13 : Groeninghe.— P. 191 l. 23 : bahus. — P. 193 l. 1 : quadrilatère.— P. 195 l. 7 : à l'extérieur.— P. 197 l. 1 : nombreux. — P. 202 l. 9 : latérales. — P. 212 l. 3 : Steenhoukevelde.— P. 217 note : *quadringentesimo*.— P. 227 l. 3 : transept gauche. — P. 235 l. 2 : celui que nous venons. — P. 241 l. 29 : les unes. — P. 258 l. 4 : 1685. — P. 267 note 2 : mcccxvij.— P. 264 l. 6 : convaincu.— P. 267 note 2 : mccccxliiij. — P. 269 l. 10 : paraisse. — P. 272 l. 2 : longueur. — P. 288 l. 6 : à celui; l. 8 : flanquée. — P. 332 l. 28 : se faire une idée. — P. 334 note : Legrand. — P. 336 note 2 : Meir.— P. 337 note 2 : Golnitzius.— P. 350 note 3 : Blaeuw.— P. 361 l. 9 : Construit.— P. 370 l. 15 : Brunelleschi...Guilliano. — P. 372 l. 10 : tendance. — P. 375 l. 19 : Grand'Garde.— P. 376 l. 5 : civils ; l. 18 : desquels.—P. 377 l. 18 : mêmes. P. 381 l. 22 : Saint-Georges ; l. 24 : l'hôtel de ville. — P. 386 l. 26 : appliqués.– P. 387 l. 14 : XVIIe siècle. —P. 388 l. 8 : Griffons ; l. 9 : Sphinx.—p. 389 l. 11 : Meyers; l. 23 : mi-parti. — P. 391 l. 6 : corinthiens ; l. 15 : lesquels. — P. 401 l. 19 : couverts.— P. 408 l. 27 : Hal.—P. 409 l. 14 et 426 l. 12 : plus (pour davantage) ; l. 16 : moderne. — P. 417 l. 16 : de Ste-Walburge. — P. 422 l. 6 : à presque ; l. 12 : des pilastres. — P. 423 l. 29 : chargés.— P. 424 l. 9 : grands.— P. 425 l. 4 : polygonale. – P. 426 l. 25 : entourée. — P. 442 note 1 : en 1779. — P. 443 l. 26 : lesquelles. — P. 448 l. 10 : retombées.—F. 449 l. 11 : des églises de cette dernière.—P. 450 l. 11 : en pierre.—P. 455 l. 14 : le transept (au lieu d'abside). — P. 459 l. 17 : Melot. — P. 467 l. 9 : 50 mètres ; l. 23 : s'appuyant. — P. 468 l. 28 : créneaux. — P. 471 l. 6 : erronée ; l. 25 : différents. — P. 480 l. 27 : six colonnes. — P. 481 l. 2 : commencé. — P. 492 note : les Mémoires. — P. 506 l. 1 : construits. — P. 508, note : Rudd. — P. 511 l. 20 : péristyle. — P. 512 l. 10 : s'appuient.— P. 513 l. 9 : bordée.—P. 520 l. 24 : révêtue. —P. 528 l. 22 : celles. — P. 532 l. 16 : les quatre.—P· 534 l. 2 : reconstruites ; l. 7 : surbaissés. — P. 538 l. 12 : rebâtie. — P. 544 l. 14 : effacer, anglais. — P. 549 l. 25 : Poelaert. — P. 550, note l. 3 : deux rangs.—P. 572 l. 2 : lances.—P. 577 et 578 Place du Congrès (au lieu de la Constitution) ; note l. 2 : du perron de Liége ; note 3 l. 3 : attribuée. — 579 l. 15 : 1787. — P. 592 l. 20 : créneaux.—P. 597 l. 7 : l'ancien.—P. 598 l. 6 : l'ordonnance. — P. 612 l. 3 : les premières, imitées. — P. 620 l. 3 : effacer, d'elles. — P. 628 l. 14 : Joseph Geefs. — P. 629 l. 9 : en contrebas de laquelle ; note 1 : descendra. — P. 641 l. 5 : *loggia*. — P. 663 note : Mirwart... flanquée. – P. 670 l. 24 : entièrement.—672 l. 22 : concourra. — P. 674 l. 24 : inadvertance. — P. 682 l. 28 : nous voyons.

TABLE GÉNÉRALE.

TOME I.

TOME II.

ÉPOQUE DE LA TRANSITION OU ROMANO-OGIVALE, 1.

ÉPOQUE OGIVALE, 68.

SOCIÉTÉ POUR L'ÉMANCIPATION INTELLECTUELLE.

Comité des Publications.

ENCYCLOPÉDIE POPULAIRE

OU

RÉPERTOIRE UNIVERSEL ET ÉLÉMENTAIRE

DES

CONNAISSANCES HUMAINES.

Collaborateurs :

MM. Alvin, A. Baron, Bouillon, Th. Braun, Brialmont, Burggraeve, Cans, de Bonne, Ch. de Brouckere, de Brouwer de Hogendorp, de Closset, O. Delepierre, de Leutre, L. de Meulder, de Ram, de Selys-Longchamps, A. Devaux, d'Omalius d'Halloy, Dumont, Fallot, Fétis, Fortamps, J. Gendebien, Gens, Gluge, Guillery, Guioth, Hannon, Hendrickx, Houzeau, Th. Juste, Kindt, Lenaers, Le François, Liagre, Mailly, Mateska, Melsens, Moke, Nerenburger, Plateau, Quetelet, E. X. Renaudière, Ricard, Romberg, Schwann, Schayes, Schuermans, Snellaert, Sovet, G. J. H. Stas, J. Stas, Symons, J. Tarlier, Thonissen, Tielemans, L. Trasenster, G.-Vaez (Van Nieuwenhuyzen), Van Hasselt, Van Hoorebeke, Vleminckx, etc., etc.

---

125 *volumes illustrés*,
2 volumes par mois. — Fr. 0.95 le volume.

PREMIÈRE DIVISION.

SCIENCES MORALES, PHILOSOPHIQUES ET POLITIQUES.

1re Série : Religion, Morale.
2e » Éducation,
3e » Économie politique.
4e » Législation et administration.

DEUXIÈME DIVISION.

SCIENCES MATHÉMATIQUES, PHYSIQUES ET NATURELLES.

5e Série : Sciences mathématiques et physiques.
6e » » naturelle et médicale.

TROISIÈME DIVISION.

SCIENCES INDUSTRIELLES, COMMERCIALES ET AGRICOLES.

7e Série : Industrie et commerce.
8e » Agriculture.

QUATRIÈME DIVISION.

HISTOIRE, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

9e Série : Histoire et géographie.
10e » Littérature et beaux-arts.

Nota. — Chaque Traité contenant toute la substance de la science qu'il traite, il en résulte que cette collection de cent vingt-cinq volumes, représentera une Bibliothèque historique, scientifique, littéraire et artistique de plus de mille volumes ordinaires.


BOSTON PUBLIC LIBRARY
3 9999 06608 075 3